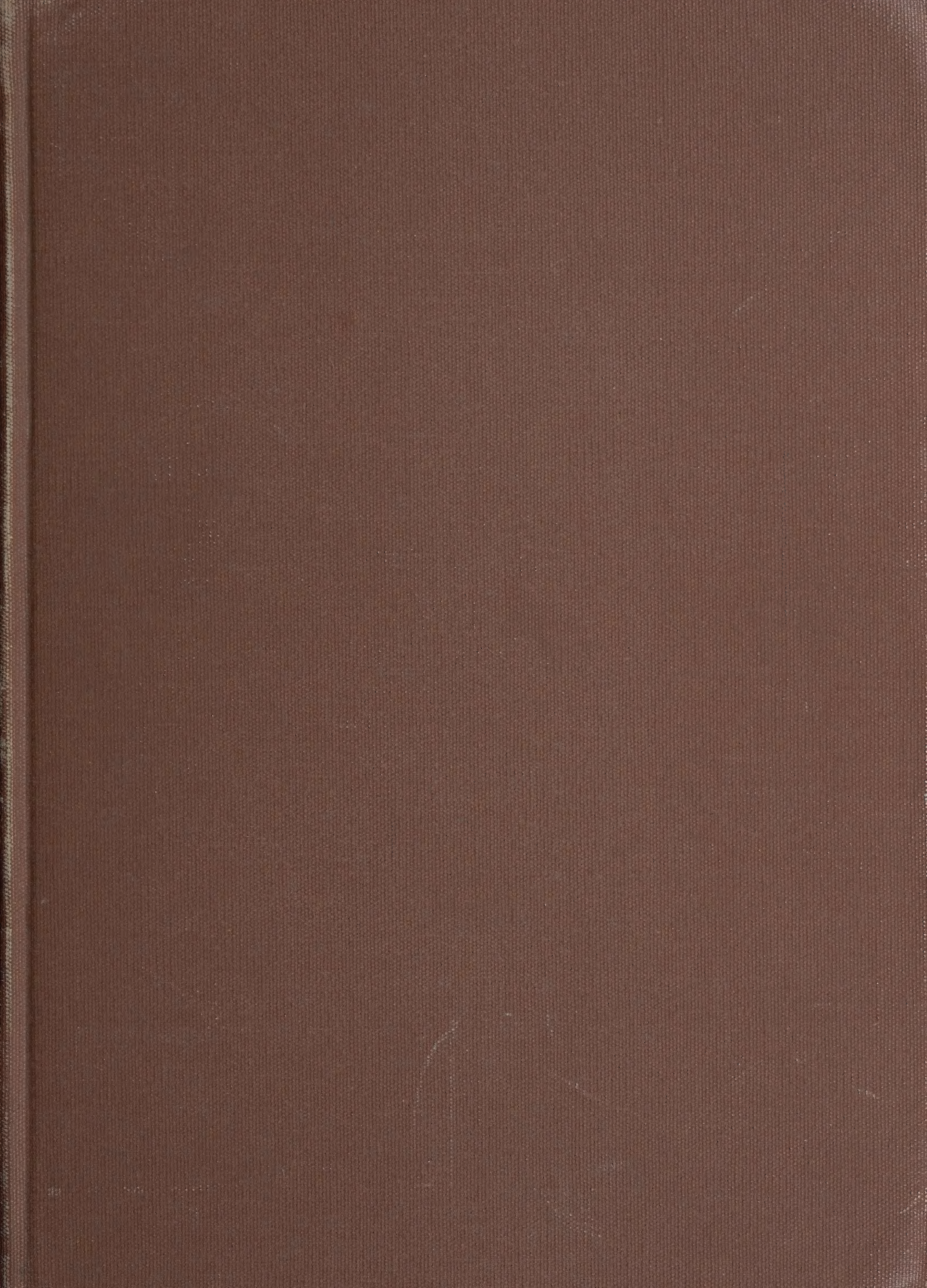


HISTOIRE NATURELLE

DES

ILES CANARIES,

PAR

MM. P. BARKER-WEBB ET SABIN BERTHELOT,
Membres de plusieurs Académies et Sociétés savantes;

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

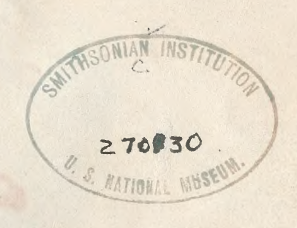
De M. Guizot, Ministre de l'Instruction publique.

TOME DEUXIÈME.

Deuxième partie.

CONTENANT LA ZOOLOGIE.





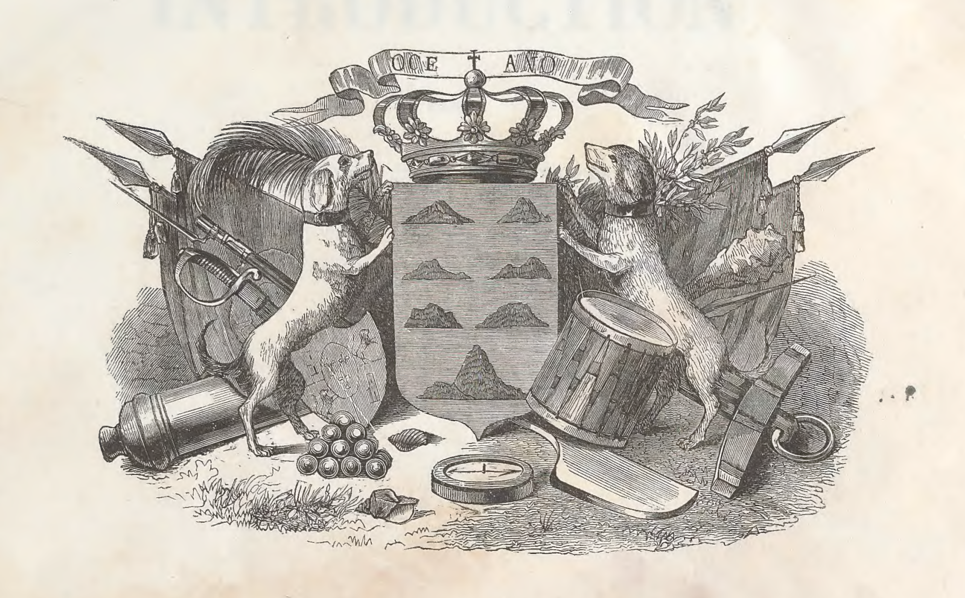
PARIS,
BÉTHUNE, ÉDITEUR, RUE DE VAUGIRARD, 36.

MDCCCXXXVI - XLIV.

HISTOIRE NATURELLE

DES

ILES CANARIES.



PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON,
Rue de Vaugirard, 36.

INTRODUCTION

PAR

M. P.-B. WEBB.

INTRODUCTION.

Après un laps de temps qui compte dans la vie des hommes, et bien des obstacles difficiles à prévoir, il nous est enfin possible de livrer à nos lecteurs le volume entier de la Zoologie canarienne. Chaque partie a été confiée à des hommes spéciaux qui marchent à la tête de la science dont ils s'occupent, et dont le nom seul est une garantie.

Qu'il nous soit permis de les remercier tous ici de l'obligeance sans bornes et du zèle désintéressé qu'ils ont mis dans la publication des matériaux que nous leur avons confiés. Il serait présomptueux à nous de rien ajouter aux réflexions que l'étude de nos collections leur a suggérées. Cependant nous aurions osé y joindre quelques observations locales sur les mœurs et les *habitats* des êtres que nous avons rapportés, au risque de répéter ce qui est déjà trop connu, si l'extension qu'ont prise quelques parties de notre ouvrage ne nous eût pas fait un devoir d'économiser, autant que possible, l'espace qui nous reste. Nous nous bornerons donc ici à parler des Mammifères de nos îles, y comprises quelques espèces domestiques ou naturalisées, et à ajouter la description de quelques objets qui n'ont pu être insérés à leur place dans la série linéaire.

L'occasion, cependant, se présente ici de répondre en peu de mots au reproche qui nous a été fait de plusieurs côtés, au sujet de l'exiguïté apparente de nos collections dans certaines branches de l'Histoire naturelle, exiguïté telle que notre Ornithologie, par exemple, ne contient qu'un peu plus du tiers du nombre des espèces trouvées par M. Crespon dans un seul département de la France (le département du Gard). L'un

de nous, cependant, qui a fait le plus long séjour aux îles Canaries, s'est spécialement occupé d'observer les Oiseaux qui fréquentent ces îles ou qui les habitent, et nous pouvons affirmer sans crainte que très-peu des espèces qui sont stationnaires dans les autres îles, et pas une seule espèce sédentaire de l'île de Ténériffe, n'ont échappé à ses recherches. On pourra sans doute ajouter quelques noms à notre catalogue des Oiseaux de passage accidentel, mais très-peu à ceux de passage régulier.

Cette disette d'espèces tient à la proximité du continent africain, dans sa partie la plus sèche et la plus stérile; elle tient à l'éloignement de toute autre terre, enfin à la sécheresse propre aux îles Canaries et à la rareté des alimens qui en est la conséquence. Des cinq espèces d'Oiseaux nouvelles ou réputées nouvelles que nous avons fait connaître, deux seulement y trouvent une nourriture spéciale adaptée à leur organisation; le *Columba laurivora*, dans les bois de lauriers et de mocans, et le *Fringilla teydea*, dans la région élevée, parsemée du *Spartocytisus nubigenus* dont il mange les graines.

Il est certain qu'on ramasse avec plus de goût les objets qu'on a étudiés avec soin. Ainsi, dans un pays peu favorable aux Mollusques terrestres, qui avaient fait plus particulièrement l'objet des études de l'un de nous, nous avons pu réunir, dans une première publication, cinquante-quatre espèces (1), auxquelles M. Alcide d'Orbigny, dans une seconde publication, en a ajouté ensuite un certain nombre provenant de ses propres recherches et d'un envoi qui nous a été fait par M. Despréaux pendant son séjour à la Grande-Canarie. Le catalogue que nous donnons des Mollusques terrestres peut donc être regardé comme suffisamment complet. Il n'en est pas de même des Mollusques marins, et il y aura sans doute beaucoup à ajouter à la liste que nous en publions, quand les côtes des îles canariennes auront été explorées par des hommes capables et munis de tout ce qui est nécessaire à de pareilles recherches. C'est bien ici le cas de dire : *Non omnia possumus omnes.*

On a trouvé surtout trop maigre notre collection d'insectes, quoiqu'ici encore nous ayons pu ajouter à nos propres récoltes celles qui ont été faites par M. Despréaux à la Grande-Canarie. Un savant naturaliste, M. Achille Costa, remarque, dans le *Rendiconto* de l'Académie royale des sciences de Naples (vol. 2, pag. 132) : « Fatto paragone trà » il numero delle specie da questi viaggiatori raccolte e quelle che cacciar si possono » in qualunque isola picciola del nostro golfo, si deve conchiudere che o realmente » quelle isole danno asilo a molto pochi animali di queste classi : o, ciò che pare più » probabile, che i sigg. Webb e Berthelot gli abbiano in qualche modo trascurati. »

A quoi nous répondons que les insectes doivent être rares, comme les oiseaux, dans des îles situées comme nous l'avons dit, d'une extrême aridité, et où la végétation, clair-semée sur des basaltes et des tufs, rend la vie animale presque impossible. Une autre cause qui repousse particulièrement les insectes, c'est la force des vents alisés,

---

(1) *Voyez* Synopsis Molluscorum terrestrium et fluviatilium quæ in insulis Canariensibus collegerunt P. B. Webb et S. Berthelot. Auctore P. Barker Webb; *Ann. sc. nat.*, 1833.

qui balaient toutes les îles et surtout les îles basses de Fortaventure et Lancerotte, où les arbres même ne peuvent croître sans l'abri d'un mur. C'est pour cette raison qu'on n'a jamais pu conserver des abeilles dans ces deux îles; fait remarquable qui a déjà été mentionné par Glas (1). Les Lépidoptères surtout manquent, et, de ceux qui naissent, il est très-commun de voir les ailes déchirées par les vents aussitôt qu'ils éclosent.

Les vents du sud-ouest, qui amènent des pluies douces et abondantes, ont quelquefois manqué à Fortaventure trois années de suite (2). Alors les hommes et les animaux abandonnent ce sol inhospitalier, où toutes les conditions d'existence manquent à la fois; au retour des pluies, cette terre, cependant, rend au centuple le grain qu'on y a semé. Toute l'île de Lancerotte et les bandes méridionales des autres îles sont sujettes à des sécheresses semblables.

Un autre fléau également destructeur de la vie animale et de celle des végétaux exerce de temps en temps ses ravages aux îles Canaries; c'est le vent d'Afrique, le *simoum* du désert, qui règne quelquefois pendant plusieurs jours de suite. Il est remarquable qu'il se fait toujours sentir d'abord dans la région élevée, où sa chaleur et sa sécheresse font fendre jusqu'aux grands arbres.

A Lancerotte, nous avons remarqué, après un fort coup de vent du sud-est, que les mouches, dont auparavant nous étions tourmentés, avaient complétement disparu, tuées par une puissance destructive particulière à ce vent si sec et si accablant, plutôt que par sa chaleur, qui, aux jours dont nous parlons, était à l'ombre de 35°,56 du thermomètre centigrade. De même dans les montagnes de Ténériffe, où on cultive les pommes de terre, nous avons vu leurs tiges brûlées par ce même vent exactement comme par une forte gelée en Europe.

La région des forêts n'est pas non plus riche en insectes, et cela probablement par une cause toute différente, l'excessive et continuelle humidité, entretenue par les nuages qui flottent sur la zone supérieure des vents alisés et qu'arrêtent les éminences des îles montagneuses.

Au-dessus de ces belles forêts, la sécheresse et la désolation reparaissent dans la *Cumbre*, qui est un autre Sahara; ici l'atmosphère est immobile et la chaleur étouffante. Quelques rares Coléoptères, peu d'Hyménoptères et de Diptères, un seul Lépidoptère (le *Polyommatos Webbii*) habitent cette région. Plus haut sur le pic, ce sont des vents d'ouest qui dominent, secs et infertiles, et formant selon toute apparence le contre-courant des vents alisés.

Ces détails étaient nécessaires pour montrer que les îles Canaries ne peuvent en aucune manière être comparées à l'Italie méridionale, et qu'il n'y a rien d'étonnant si une seule petite île du beau golfe de Naples dépasse en richesses entomologiques toutes celles que nous avons explorées.

Donc les insectes sont et seront toujours rares aux Canaries. Il n'est cependant pas

---

(1) *Hist. of the Can. isl.*, pag. 195.

(2) *Voy.* Viera : *Notic. de la Hist. gen. de las isl. de Can.*, vol. II, pag. 465.

douteux que le nombre des espèces aujourd'hui connues dans cet archipel ne puisse être fort augmenté et peut-être même doublé, lorsque des entomologistes sédentaires auront exploré séparément toutes les îles.

Il est fâcheux qu'en arrangeant nos collections méthodiquement, les naturalistes qui les ont décrites n'aient pas conservé la localité précise et la station de chaque espèce. Il serait hasardeux pour nous de les rétablir de mémoire, et nous ne pourrions le faire avec une entière certitude que pour un nombre d'espèces très-borné.

MAMMIFÈRES. — MAMMIFERÆ.

CHIROPTÈRES. — CHIROPTERA (1).

Les deux Chiroptères que vous m'avez remis sont l'un et l'autre du genre Chauve-Souris (*Vespertilio*). Ils appartiennent à deux espèces différentes, l'une et l'autre européenne, et que Daubenton a nommées Barbastelle et Pipistrelle.

Ces Chauves-Souris, très-faciles à distinguer l'une de l'autre, ont été prises par les zoologistes modernes pour types de deux sous-genres distincts, considérés même par quelques-uns comme étant de véritables genres (*Barbastellus*, J. E. Gray, et *Pipistrellus*, Ch. Bonap.).

CHAUVE-SOURIS BARBASTELLE. — VESPERTILIO BARBASTELLUS.

Elle a les oreilles amples, élargies, obtuses; l'oreillon lancéolé, le chanfrein aplati et les molaires au nombre de vingt (cinq de chaque côté de l'une et de l'autre mâchoire) : la première paire supérieure de ces dents est très-petite et à peine visible.

J'ai comparé cette Pipistrelle avec des individus de France sans y trouver de différence importante.

CHAUVE-SOURIS PIPISTRELLE. — VESPERTILIO PIPISTRELLUS.

Ses dents sont en même nombre que celles de la précédente, moins denticulées cependant, et avec la première paire supérieure à la même place, mais plus fortes et gemmiformes. Ses oreilles sont plus appointies, non contiguës à leur base interne et pourvues d'un oreillon en lame de couteau obtus.

Ce n'est pas tout-à-fait notre Pipistrelle ordinaire; l'individu que j'ai vu appartient à une variété un peu plus forte et qui est méridionale. Des Pipistrelles analogues ont été rapportées de Provence (M. Lesueur), de Sicile (M. Bibron), d'Égypte (M. E. Geoffroy) et du Sénégal (Adanson). Nous ne nous croyons pas encore autorisé à en faire une espèce à part.

Paul GERVAIS.

CARNASSIERS. — FERÆ.

LE CHIEN. — CANIS FAMILIARIS.

Le Chien existait dans les sept îles de l'archipel canarien lorsque les Europeens y abordèrent. Les habitans de la Grande-Canarie mangeaient les jeunes Chiens châtrés, et il existait diverses superstitions au sujet de cet animal (2). Dire quelle était la race alors existante dans les îles, c'est ce qui est à peu près impossible; car cette race a dû être profondément altérée par l'introduction des Chiens d'Europe. Cependant l'un de nous a fait figurer le Chien berger de Lancerotte, qu'il croit être d'origine indi-

---

(1) Désireux d'être entièrement assurés que nos deux Chauve-Souris appartenaient bien réellement aux espèces européennes (fait important par rapport à la distribution géographique de ces animaux), nous les avons confiées à un jeune naturaliste déjà fort distingué, M. Paul Gervais, qui a bien voulu entreprendre leur description, ainsi que celle des reptiles que nous avons recueillis aux îles Canaries.

(2) *Voyez* la partie ethnographique de notre ouvrage.

gène (1). Ces Chiens étaient-ils de la race dont parle Pline, ou bien les Berbers des Canaries ont-ils amené avec eux leurs Chiens du continent, aussi bien que leurs troupeaux ? Suivant Pline, l'île *Canaria* (2) tirait son nom : « *A multitudine canum ingentis magnitudinis.* » Bontier et Le Verrier disent aussi qu'il y avait à la « Grand' Canare » une race de « chiens sauvages qui semblent loups, mais qui sont plus petits (3). »

Nous sommes portés à croire qu'il y a beaucoup de fabuleux dans le récit de l'auteur latin, qui, malheureusement, ne savait pas toujours distinguer le vrai du faux. Si ces îles étaient inhabitées à l'arrivée des envoyés de Juba, comme il faut le conclure de son récit, comment ces *énormes chiens* pouvaient-ils vivre dans une île qui ne nourrissait alors aucune autre espèce de Mammifères, puisqu'il n'y en a aucune d'indigène dans les îles Canaries, pas même des Rats, puisque ceux qui se trouvaient, dit-on, à Gomère, y sont venus probablement avec la tribu des Gomérites qui donnèrent leur nom à l'île?

Dans un autre chapitre (4) Pline dit que Suetonius Paulinus trouva au delà de l'Atlas, sur les bords du Ger, un peuple appelé *Canarii*, dont il dérive aussi le nom du mot latin *Canis*, parce que, dit-il, ils vivaient en commun avec les Chiens. La même étymologie s'appliquerait au promontoire que Ptolémée désigne sous le nom de *Gannaria extrema.* Cependant un de nous a montré (5) avec combien de légèreté les anciens adaptaient aux noms des autres peuples les dérivations tirées de leur propre langue, et nous sommes portés à croire qu'il y a encore ici une confusion de ce genre.

D'ailleurs, avant Juba, ces îles avaient reçu des noms ; trois d'entre elles sont appelées par Sebosus de noms reproduits dans le récit de Juba. Nous croyons donc que le nom de *Canaria* était plus ancien et qu'il ne dérivait pas de ces grands Chiens dont parle Pline, pas plus que celui de *Canarii* ne dérivait de l'habitude de ces peuples de vivre avec les Chiens et de manger avec eux les boyaux des animaux sauvages (6). Leur nom venait sans doute de quelque mot de l'ancienne langue lybienne. Nous ajouterons, à l'appui de cette opinion, que, suivant Pline, le territoire des *Canarii* confinait à celui des Éthiopiens ou Nègres appelés Perorsi, et que du temps de Glas (au rapport de cet auteur véridique et consciencieux) les Noirs des bords du Sénégal désignaient sous le nom de *Gannar* tout le pays qui s'étend entre ce fleuve et l'Atlas (7), d'où l'on peut inférer avec une grande vraisemblance que le *Canis* des Latins n'est pour rien dans l'étymologie du nom de l'île *Canaria.*

Il est possible que les habitans de la Grande-Canarie appelassent eux-mêmes leur île du nom de *Canare*, comme l'écrivent les chapelains de Béthencourt. Si ce nom n'eût pas été en usage chez les naturels, pourquoi les navigateurs européens, qui visitèrent les îles pour la première fois en 1341 et dont le récit nous a été conservé par Boccace (8), pourquoi auraient-ils appelé *Canaria* l'île d'où ils enlevèrent leurs captifs, plutôt qu'une des autres îles qu'ils visitèrent ? Boccace dit positivement : « Insula autem ex quâ sublati sunt *Canaria* dicitur, magis cæteris habitata, » et il ne donne aucun nom aux autres îles, avec les habitans desquelles les navigateurs dont nous parlons n'eurent aucune communication.

---

(1) *Ethnographie,* frontispice.

(2) La *Canaria* de Pline est sans doute la Grande-Canarie d'aujourd'hui, mais on ne saurait l'affirmer positivement.

(3) *Hist. de la descouv. et conqueste des isles Canaries*, pag. 120.

(4) *Hist. nat.*, lib. 5, cap. 1.

(5) *Voyez* Osservazioni intorno allo stato antico e presente dell'agro trojano dal sig. Filippo B. Webb, pag. 62; Milan, 1821. Éd. allem., Weimar, 1822, pag. 83.

(6) Pline, l. c.

(7) Glas, *Hist. of the Can. isl.*, pag. 64.

(8) *Voy.* Monumenti d'un manuscritto autografo di messer Gio Boccacci da Certaldo trovati ed illustrati da S. Ciampi. Florence, 1827.

LE CHAT. — FELIS CATTUS. Linn.

Le Chat a été amené aux Canaries par les Européens. Nous le mentionnons ici parce que dans quelques-unes des îles, et surtout à Ténériffe, il est devenu entièrement sauvage. Il habite les buissons; lorsqu'on le surprend, il court avec une grande vitesse. La première fois que nous le rencontrâmes, nous crûmes avoir débusqué un Lièvre. Faute de nourriture, il ne peut guère se multiplier. Les Lapins, les Perdrix (*Tetrao petrosus*, L.) et d'autres oiseaux lui servent de pâture; mais ces animaux n'étant pas assez abondans, il a recours aux petits poissons, aux Mollusques et aux Crustacées que le reflux de la mer abandonne sur la plage : ce qui dans le pays s'appelle *marescar*.

Nous les avons vus, surpris dans ces expéditions, se défendre vaillamment contre plusieurs Chiens, dont ils attaquaient surtout les yeux.

AMPHIBIES. — AMPHIBIA.

LE PHOQUE. — PHOCA VITULINA. Linn?

Les Phoques ou Loups marins abondaient aux îles Canaries lors de l'arrivée des conquérans. Déjà, dans le récit de l'expédition de 1341, nous trouvons énumérés, parmi les objets rapportés, *Phocarum exuvias*. Plus tard, nous voyons le lieutenant de Béthencourt, Gadifer de La Salle, se transporter à l'île de Lobos pour chasser les Loups marins « pour la nécessité de chaussures qui falloit aux compagnons. » (Bont. et Le Verr., *Hist. de la Conquest.*, pag. 23.) — Mais aujourd'hui cet animal n'existe plus aux Canaries, non plus qu'à Madère, et, ne l'ayant pas vu, nous ne le rapportons qu'avec doute à l'espèce commune, répandue depuis le nord jusque sur les côtes occidentales de l'Europe.

RONGEURS. — GLIRES.

Les Lapins ont été introduits par les Européens. A Ténériffe ils sont devenus très-nombreux.

Il paraît qu'il y avait des Rats, au moins dans quelques îles du groupe, à l'arrivée des conquérans; car, d'après Juan de Barros cité par Viera, les habitans de Gomère les mangeaient (1).

On nous a assuré que, ces animaux cherchant à attraper les *Lappas* (*Patella Lowei*) béantes contre les falaises, ces Mollusques les clouent souvent à la roche par la langue, où ils périssent au retour de la marée.

Nous avons négligé de constater si ces Rats sont de l'espèce ordinaire.

PACHYDERMES. — BELLUÆ.

Les habitans des îles Canaries possédaient beaucoup de Cochons; les aventuriers européens en ont trouvé dans toutes les îles. Les Cochons de lait rôtis, ainsi que les petits Chiens, étaient au nombre des friandises des anciens Canariens. A Palma, l'*Oranfaybo* ou Cochon sacré jouait le rôle du Bouc émissaire des Hébreux.

Les Chevaux et les Anes ont été introduits par les conquérans. Les petits Chevaux Barbes de Lancerotte sont très-estimés, mais on en élève peu aujourd'hui.

Les Anes sont très-forts. Il paraît que le climat des Canaries leur convient comme celui de l'Égypte, car peu de temps après la conquête ils sont devenus sauvages à Fortaventure; et, comme ils faisaient beaucoup de mal aux récoltes, il a fallu les détruire, ce à quoi on est parvenu mais non sans peine.

---

(1) Viera, *Hist. de las isl. de Can.*, vol. III, pag. 3.

Les *Garañones* de Ténériffe sont très-beaux ; mais on ne s'en sert généralement que pour avoir des Mulets, dont beaucoup passent à la Havane et dans d'autres pays de l'Amérique.

RUMINANS. — PECORA.

Les anciens Canariens possédaient des Chèvres et des Moutons. Les historiens parlent aussi de Chèvres sauvages appelées *Guanil.*

Il est probable que l'île de *Capraria* a été ainsi nommée à cause de ces animaux, qui devaient y être communs du temps de Sebosus. Les envoyés de Juba lui donnèrent le même nom, qui est peut-être la traduction du nom carthaginois ou libyen donné à cette île long-temps avant l'époque de Sebosus. La race actuelle des chèvres de Ténériffe est remarquable pour ses formes lestes et la quantité de lait qu'elle ournit.

M. Williams a figuré une de ces Chèvres dans le dessin qu'il a fait pour nous des plantes de la haute région (*las Cañadas*) de Ténériffe (1), où ces animaux à moitié sauvages errent en toute liberté.

Les Bœufs, introduits par les Espagnols, sont de la belle race d'Andalousie, mais les Vaches y donnent peu de lait.

Les seigneurs de l'île de Fer avaient introduit des Cerfs dans cette île, et on nous a assuré qu'ils les avaient tirés du Mexique ; mais ce noble quadrupède y est depuis long-temps détruit.

LE CHAMEAU A DEUX BOSSES. — CAMELUS DROMEDARIUS. Linn.

Ce précieux animal a été introduit par le premier conquérant, Jean de Béthencourt, du continent voisin d'Afrique. Il s'est parfaitement acclimaté. C'est à Fortaventure que se trouvent les principaux troupeaux. Il n'y a qu'un seul troupeau à Ténériffe, sur la propriété de M. le marquis de Belgida, à Adexe.

Lors du séjour que nous y fîmes, dans le mois de février 1829, nous eûmes occasion de prendre plusieurs renseignemens sur les habitudes de ces animaux et la manière de les élever. A cette époque, il y avait sur la propriété dix-huit mâles et quarante-sept femelles qu'on tenait séparées. Le pelage varie dans les deux sexes du blanc-jaunâtre au brun-foncé. On sait que les mâles sont très-dangereux dans la saison du rut ; ils font alors entendre un gargouillement particulier, et on voit sortir de leur bouche une vessie qui est le prolongement d'un de leurs estomacs. Dans cet état ils attaquent tout le monde sans distinction, même leur conducteur ; lorsqu'ils attrapent quelqu'un, ils le jettent par terre et, s'agenouillant sur lui, ils l'écrasent avec la callosité qu'ils ont sur la poitrine. Entre eux, ils commencent par s'attaquer avec les dents ; faisant, pour se mordre et pour éviter les morsures, des évolutions d'une rapidité extraordinaire, comme deux combattans armés de leurs épées : puis ils se mettent côte à côte et se heurtent comme des lutteurs, jusqu'à ce que le plus fort ait terrassé le plus faible. Le vainqueur est alors maître du troupeau des femelles ; il les accompagne partout ; au moindre bruit ou à l'approche d'un étranger, il les rassemble en les heurtant ; et il monte la garde autour d'elles jusqu'à ce que le danger soit passé : c'est le *Camello padre.*

On a vu des mâles monter jusqu'à six femelles par jour, après les avoir abattues à force de coups.

Lorsque la saison du rut est passée, le Chameau perd toutes ses forces et avec elles sa fierté. Il se laisse mordre et maltraiter par les femelles et finit par les quitter entièrement.

La gestation des femelles est d'une année entière. Le petit Chameau ne peut se lever sur ses jambes trop grêles que trois jours après sa naissance ; il se nourrit du lait de sa mère pendant deux ans, et, si

(1) Voy. *Atlas*, troisième série, pl. IX

elle n'est pas fécondée avant, il tétera jusqu'à quatre ans. Ainsi, on ne peut compter sur la reproduction que tous les trois ans. Les jeunes Chameaux de l'année s'appellent *Belfinos;* plus tard, jusqu'à leur entier développement, ce sont des *Majululos.*

Le Chameau mange tout, jusqu'aux branches foliacées des *Opuntias* les plus épineux, et il s'engraisse au milieu de la sécheresse, alors que tous les autres animaux meurent de faim ; sa fiente est de peu de valeur comme engrais, et ne peut en aucune façon être comparée à celle des Bœufs. Le Chameau des îles Canaries n'a pas la vitesse du Dromadaire arabe ; on ne l'emploie que comme bête de somme et au pas, mais comme tel il est d'une force prodigieuse. On nous a montré à Fortaventure un Chameau qui, d'un point de l'île situé à plusieurs lieues dans l'intérieur, avait porté un poids de dix huit cents livres jusqu'au port de *las Cabras.*

Le lait des Chamelles nous a paru d'excellente qualité et très-semblable à celui des Vaches, mais un peu plus épais et méritant parfaitement l'épithète de *suavissimum* que lui donne Pline (1). La Chamelle ne veut pas qu'on la traie sans que son petit tète en même temps. Il est rare qu'on fasse travailler les femelles.

On ne mange que les jeunes Chameaux aux îles Canaries et cela rarement, quoique, dans le royaume de Maroc, on consomme beaucoup de viande de Chameau ; l'un de nous a vu, dans le marché de Tétouan, la viande de Chameau et la viande de Bœuf étalées presque en égale quantité.

CÉTACÉS. — CETACEA.

Pline raconte, d'après le récit des envoyés du roi Juba, que des monstres marins échouaient souvent sur les côtes des îles Fortunées, où leurs corps en putréfaction infectaient l'atmosphère (2).

Effectivement, quoique aujourd'hui les Cétacés soient devenus plus rares dans l'Atlantique, il arrive assez fréquemment que des Baleines et de grands Dauphins sont jetés par les tempêtes sur ces côtes. Un de nous a dessiné un grand Dauphin édenté qui échoua en 1830 près de Sainte-Croix de Ténériffe, mais M. Valenciennes, à qui nous l'avons communiqué, n'a pas pu déterminer l'espèce d'après ce dessin.

ANNÉLIDES.

Avant de terminer cet aperçu, nous devons mentionner quelques espèces d'une famille que nous avons trop généralement négligée, et qui n'ont pu trouver leur place dans la série linéaire ; mais nous serons obligés de nous borner à la description des deux espèces d'Hirudinées que nous avons pu trouver aux îles Canaries. Cette description, nous la devons à notre savant ami, M. le professeur Moquin-Tandon de Toulouse, qui s'est fait connaître par des travaux importans sur cette famille.

FAMILLE DES HIRUDINÉES.

NEPHELIS VULGARIS. (Moq., *Monogr.*, p. 125, nº 1, pl. VI, f. 458.)

Corps très-déprimé ; dos brunâtre, pointillé de roux ou sans taches, quelquefois roussâtre ou couleur de chair.

---

(1) *Hist. nat.*, lib. 11, cap. 96.

(2) « Infestari eas (insulas Fortunatas) belluis, quæ expellantur adsiduè, putrescentibus. » Pline, *Hist. nat.*, lib. 6, cap. 37.

Hirudo octoculata. Bergm., *Act. Stock.*, 1756, p. 199 et 1757, t. 6, f. 5-8.

Hirudo vulgaris. Lam., *Verm. hist.*, t. 1-2, p. 40-170.

Erpobdella vulgaris. Lam., *Anim. sans vert.*, t. 5, p. 296, 1—

Nephelis tesselata. Sav., *Annel Hirud.*, p. 117, 1—

Cette Néphélis varie beaucoup pour les couleurs ; le fond de la robe passe de la teinte couleur de chair au roussâtre, au roux, au rougeâtre et au brun. La plupart de nos individus sont unicolores, dans quelques-uns, on trouve sur le dos de très-petits points brunâtres.

SANGUISUGA MEDICINALIS. (Sav. *Annel. Hirud.*, p. 114, 1.)

Corps olivâtre ; dos marqué de bandes ferrugineuses peu apparentes avec des taches plus foncées ; ventre pâle maculé et bordé de noir.

Hirudo medicinalis. Ray, *Insect.*, 3—

Hirudo officinalis. Derh., *Hist. nat. Sangs.*, p. 11.

Nos individus sont plus petits que ceux d'Europe. Les bandes du dos et les taches du ventre paraissent moins tranchées. Cette variété s'approche beaucoup du *Sanguisuga obscura.* (Moq., p. 116, tab. 5, f. 3.)

A. Moquin-Tandon.

De ces deux espèces, le *Nephelis vulgaris* est très-rare aux Canaries. Il ne se rencontre qu'à Ténériffe, dans les ravins élevés, près de Chasna, où nous ne l'avons pas trouvé nous-même ; nous devons nos échantillons à M. Louis Hamilton, qui, depuis long-temps établi à Ténériffe, a eu l'obligeance de les faire chercher pour nous par les habitans du pays.

Le petit *Sanguisuga* que nous avons rapporté est assez commun dans les eaux courantes de Ténériffe et de Canaria. On ne s'en sert en pharmacie qu'à défaut des Sangsues importées d'Espagne. Ce n'est qu'avec bien de la peine qu'on parvient à faire mordre la Sangsue indigène, qui semble avoir horreur du sang humain ; sur quarante que l'on essaie, à peine si on réussit à en faire prendre une demi-douzaine.

P. B. WEBB.

ORNITHOLOGIE

CANARIENNE,

PAR MM. P. B. WEBB, S. BERTHELOT,

ET

M. ALFRED MOQUIN-TANDON,

DOCTEUR ÈS-SCIENCES,
PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE TOULOUSE, ETC.

INTRODUCTION.

Dans la relation de son Voyage aux Canaries, Ledru a donné un catalogue des Oiseaux qui se trouvent dans ces îles. Dans ce catalogue, il signale soixante-quatre espèces; mais il a fait plusieurs doubles emplois, de manière que le nombre des Oiseaux canariens qu'il a désigné doit être porté tout au plus à une soixantaine.

L'ornithologie canarienne, que nous publions aujourd'hui, se compose de cent huit espèces, dont soixante-quatre terrestres et quarante-quatre de rivage ou aquatiques. Nous aurions pu augmenter encore ce nombre, si nous avions voulu admettre toutes les indications fournies par les habitants du pays; mais nous avons mieux aimé rester un peu au-dessous de la vérité que faire entrer dans notre travail des espèces trop douteuses.

L'ornithologie canarienne n'est pas riche, si on la compare aux catalogues d'Oiseaux observés sur un point quelconque de la France ou de l'Europe. Ainsi, par exemple, M. Crespon a compté trois cent vingt-deux espèces d'Oiseaux dans le département du Gard (1), et M. le professeur Schinz en a trouvé trois cent onze dans la Suisse (2).

Parmi les Oiseaux de l'ornithologie canarienne, il en est de *passage* et de *sédentaires*.

Les Oiseaux de passage arrivent dans l'Archipel régulièrement ou accidentellement : tels sont, parmi les premiers, l'*Hirondelle commune*, le *Martinet*, le *Mauvis*, qui se présentent aux approches de l'hiver pour s'en retourner avec le printemps, et la *Huppe*, qui s'y rend, au contraire, vers le printemps, pour faire sa ponte et repartir avec l'automne.

Les Oiseaux de passage accidentel restent quelquefois plusieurs années sans paraître; tels sont le *Choucas*, le *Héron cendré*, la *Garzette*, la *Spatule*, le *Vanneau*. C'est ordinairement après de forts coups de vent du sud ou du sud-est qu'on voit arriver quelques-uns de ces Oiseaux. Ils viennent presque toujours solitaires. Quand ils se montrent en grand nombre, il y a alors plusieurs causes puissantes et générales qui ont troublé le cours normal de quelque émigration; c'est ce qui est arrivé au mois de décembre 1828 à un vol considérable de *Guêpiers*.

Les Oiseaux sédentaires pourraient être divisés en huit séries : 1° les Oiseaux pélagiens, comme les *Puffins*, les *Thalassidromes;* 2° les Oiseaux de rivage, comme l'*Huîtrier noir;* 3° les Oiseaux des plaines sablonneuses, comme l'*Outarde Houbara*, l'*OEdicnème criard;* 4° les Oiseaux des champs, comme l'*Alouette ordinaire;* 5° les Oiseaux des bocages, comme les divers *Becfins;* 6° les Oiseaux des bois de lauriers, comme

---

(1) *Ornith. du Gard, in-8°; Nismes*, 1840.

(2) *Wirbelth. der Schweiz, nouv. Mém. Soc. Helvet.*, 1re *part., in-4°; Neuchâtel*, 1837.

le *Columba laurivora;* 7° ceux des rochers escarpés, comme certains oiseaux de proie, le *Cypselus unicolor*, etc.; 8° les Oiseaux de la région des *Cytises*, comme le *Fringilla teydea.* Les espèces des deux premières séries s'éloignent fort peu de la région maritime; les oiseaux que nous rangeons dans les cinq séries suivantes appartiennent à la zône intermédiaire. La Fringille du Teyde est la seule espèce qui habite la haute région où se montrent parfois le *Sylvia passerina*, les Martinets, et quelques Oiseaux de proie.

Les seuls Oiseaux qui paraissent particuliers aux îles Canaries sont trois *Fringilles* (*F. canaria*, *teydea*, *Tintillon*) (1) (nous n'osons pas assurer que le *Thalassidroma hypoleuca* ne se trouve pas ailleurs). Le *Puffinus columbinus*, le *Cypselus unicolor* et le *Columba laurivora* se rencontrent en même temps aux îles Canaries et à Madère. Un petit nombre d'autres espèces fréquentent ces îles et la côte de Maroc (2), et tout le rste appartient à la fois aux îles Canaries, à l'Afrique et à l'Europe.

Nous avons suivi, dans ce catalogue, la méthode de Temminck en la modifiant un peu. Les ouvrages d'Illiger, de Bechstein, de Cuvier et de Vieillot nous ont servi de guides pour les familles et pour les coupes génériques. Nous avons toujours adopté, autant que possible, les noms les plus anciens. Notre synonymie est très-courte ; elle se compose principalement du nom de Linné ou de Gmelin, d'une figure, du nom vulgaire canarien et du nom arabe de Maroc (3).

Nous avons placé, après le nom de chaque Oiseau, une phrase caractéristique, courte et expressive, faite d'après nature, qui le peint en peu de mots. Quand il se trouve plusieurs espèces dans un même genre, les caractères sont tous comparatifs; quand l'espèce est seule, son caractère a été rédigé en regard des espèces congénères ou voisines de l'Europe ou de l'Afrique. Nous pensons que cette addition rendra notre catalogue plus utile. Il suffira, en effet, à une personne peu versée dans les connaissances ornithologiques, de prendre un ouvrage élémentaire, un *genera* quelconque, pour pouvoir déterminer, avec notre catalogue, tel Oiseau canarien qu'elle aura devant les yeux.

Après l'*habitat,* nous avons rassemblé succinctement toutes nos observations sur la nomenclature, sur les stations des Oiseaux, sur les époques de leur arrivée et de leur départ, sur leurs variétés et sur leurs mœurs. Nous avons insisté surtout sur leur propagation. L'un de nous possédant une collection d'œufs très-nombreuse, nous y avons eu recours quand nous avons manqué de renseignements puisés aux Canaries ; c'est ainsi qu'il nous a été permis de décrire avec beaucoup d'exactitude les œufs de presque toutes nos espèces, parmi lesquelles il s'en trouvait plusieurs dont la propagation n'était pas encore connue.

---

(1) Et peut-être aussi d'une espèce de Mésange (*Parus violaceus*)?

(2) Les Oiseaux qu'on peut considérer comme africains, sont : le *Bouvreuil Githagine*, l'*Engoulement ruficolle*, le *Coucou tacheté*, la *Colombe africaine*, le *Ganga unibande*, la *Perdrix Gambra*, l'*Outarde Houbara*, le *Court-Vite isabelle*, l'*Huîtrier noir*, le *Crabier*, la *Garzette*.

(3) Nous devons ces derniers à l'obligeance de M. Frédéric Schousboe, fils du chevalier Pierre Schousboe, célèbre botaniste qui résida long-temps à Tanger en qualité de consul de Danemark.

ORNITHOLOGIE CANARIENNE.

1° OISEAUX DE PROIE. — ACCIPITRES.

FAMILLE 1°. VAUTOURINS. Vieill. (VULTURINI. Illig.)

Néophron alimoche. — Neophron percnopterus. *Sav.*

Plumage d'un blanc pur; grandes pennes des ailes noires; bec noirâtre; cire et iris jaunes; pieds d'un jaune livide.

Vultur percnopterus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 123.
V. percnopterus et leucnocephalus. *Lath., Ind. Ornith.*, I, *pag.* 2.
Neophron percnopterus. *Sav., Syst. Ois. Egypt., pag.* 16.
Cathartes percnopterus. *Temm., Man. d'Ornith.*, 1re *édit.*, pag. 5.
Vautour de Norwège ou Vautour blanc. *Buff., Ois.* I, 164 *et pl. enl.* 449 (adulte).
Vautour ourigouray. *Vaill., Ois. afriq*, I, *pl.* 14.
Vulg. *Guirre*, aux Canaries. — *Erhama*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans tout l'archipel Canarien, où il est très-commun, mais plus particulièrement encore dans les îles du groupe occidental.

Obs. Le mâle et la femelle vivent ordinairement en compagnie; ils rôdent sans cesse autour des chaumières et des habitations champêtres pour se procurer quelque pâture; on est sûr de les rencontrer dans les ravins où l'on a jeté des charognes qu'ils viennent disputer aux corbeaux. Mais, si cette nourriture accidentelle leur fait faute, ils chassent les rats des champs, que nous avons souvent rencontrés presque entiers dans leur estomac. On les a vus même ne pas dédaigner le poisson pourri que les pêcheurs avaient abandonné sur la plage.

Cette espèce ne s'écarte guère de la région maritime. *La montañeta de los Guirres* (le mamelon volcanique des Vautours), située sur la côte orientale de Ténériffe, dans le district de Guimar, est un de leurs postes d'habitude.

Le Néophron percnoptère niche dans les trous des rochers, contre les berges des ravins. Les œufs de cette espèce ne sont figurés dans aucun ouvrage d'Oologie. Le Vaillant assure, d'après les témoignages de quelques Hottentots, que la femelle en pond seulement trois et quelquefois quatre. On a trouvé une fois son nid sur la montagne de Salève, près de Genève; il contenait quatre petits (Thienemann). M. Crespon, de Nîmes, vient de décrire les œufs du Néophron; ils sont obtus, gros comme ceux des poules et d'un blanc verdâtre, sans taches (*Ornith. du Gard, pag.* 568).

Le Vautour de Malte (*Buff., l. c., pag.* 167 *et pl. enl.* 427, — Vultur fuscus. *Briss., Ornith., pag.* 131) est un jeune de la première année. Dans la première année, le plumage est d'un brun foncé, maculé de roussâtre. La plupart de ceux que nous avons tués étaient couverts de ricins.

FAMILLE 2°. FALCONIDES. (FALCONIDÆ.)

ACCIPITRINI. Illig.

§ 1° FAUCON proprement dit (Euhierax).

Oiseaux de proie nobles. — Falco. *Bechstein.*

Faucon pèlerin. — Falco peregrinus. *Ray.*

Tête d'un bleu noirâtre; dos d'un bleu cendré avec des bandes plus foncées; poitrine blanchâtre avec des raies longitudinales; ventre de même couleur avec de fines bandes transversales; queue avec des bandes étroites alternativement grises et brunes; bec bleu; cire, iris et pieds jaunes.

Falco peregrinus. *Ray., Av., pag.* 13. — *Briss., Ornith., pag.* 98.
Le Lanier et le Faucon. *Buff., pl. enl.* 430 *et* 421 (vieux mâle).

Le Faucon sors. *Buff., pl. enl.* 470 (jeune de l'année).

Le Faucon noir passager. *Buff., pl. enl.* 469 (jeune de 2 ans).

Hab. Dans l'île de Ténériffe.

Obs. Niche dans les fentes des rochers ; pond deux ou trois œufs un peu plus petits que ceux des poules, d'un blanc sali par une teinte d'ocre un peu grisâtre, sans taches (Schinz, Thienemann).

Faucon hobereau. — Falco Subbuteo. *Lath.*

Tête d'un noir bleuâtre ; dos de la même couleur avec des bordures claires ; poitrine et ventre blanchâtres avec des taches longitudinales noires ; queue avec des raies noirâtres sur les pennes latérales ; bec bleuâtre ; cire jaune ; iris brun ; pieds jaunes.

Falco Subbuteo. *Lath., Ind. Ornith.*, I, *pag.* 47.

Le Hobereau. *Buff. Ois.*, I, *pag.* 277 *et pl. enl.* 432.

Vulg. *Halcon*, en espagnol.

Hab. Dans presque toutes les îles où il est rare.

Obs. Niche dans les fentes des rochers ou sur les arbres très-élevés ; pond trois ou quatre œufs, assez arrondis, blanchâtres avec des mouchetures très-nombreuses et très-petites, roussâtres ou rougeâtres.

Faucon cresserelle. — Falco Tinnunculus. *Linn.*

Tête gris-bleuâtre en dessus ; dos rougeâtre avec des taches angulaires noires ; poitrine et ventre légèrement rougeâtres avec des taches oblongues brunes ; queue cendrée, terminée par une bande noire bordée de blanc ; cire, iris et pieds jaunes.

Falco tinnunculus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 127.

L'Epervier des alouettes. *Briss., Ornith.*, I, *pag.* 379 (femelle).

La Cresserelle. *Buff., Ois.*, I, *pag.* 379 *et pl. enl.* 401 (vieux mâle) *et* 471 (jeune).

Vulg. *Sarnicalo*, aux Canaries. — *Bou amira*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans toutes les îles où il est sédentaire. Assez commun.

Obs. Niche sur les arbres élevés ; pond de trois à six œufs, un peu arrondis, avec des mouchetures très-nombreuses et très-rapprochées, presque confondues, d'une teinte rouille plus ou moins rouge.

§ 2° AIGLE PÊCHEUR. (HALIAETUS. Savigny.)

Aigle pygargue. — Falco albicilla. *Lath.*

Tête blanche ; dos, poitrine et ventre d'un brun cendré uniforme ; queue blanche ; bec blanchâtre ; cire blanc-jaunâtre ; iris brun-clair ; pieds jaune-livide.

Aquila albicilla. *Briss., Ornith.*, I, *pag.* 427.

Vultur albicilla. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 123.

Falco albicilla. *Lath., Ind. Ornith., pag.* 9.

F. albicilla et albicaudus. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 253, 258.

Haliaëtus Nisus. *Viell., Faun. franç., pag.* 19, *pl.* 3, *fig.* 1, 2.

Le grand Pygargue. *Buff., Ois.*, I, *pag.* 99.

Vulg. *Guincho*, aux Canaries.

Hab. Les côtes des îles désertes, et se montre parfois sur le littoral des autres îles.

Obs. On nous a souvent parlé de cet aigle pêcheur pendant notre séjour à Lancerotte et à Fortaventure ; mais nous n'avons jamais eu occasion de le voir nous-même. Son existence dans l'archipel Canarien ne saurait pourtant être révoquée en doute : il se trouve, dans nos collections, une patte d'oiseau qu'on nous dit avoir appartenu à un *Guincho* tué quelque temps avant notre arrivée à Lancerotte, et nous l'avons reconnue pour la serre d'un Aigle pêcheur. Quant à l'espèce à laquelle nous la rapportons, notre détermination à cet égard, déjà fondée sur les indications que nous avons pu tirer de la description de l'oiseau, d'après les gens du pays, est encore appuyée par les renseignements historiques. Il est fait mention dans la Géographie d'Edrisi (voy. *VIe vol. du Recueil des Voyag. et Mém. de la Soc. de Géogr., pag.* 200) d'une île de *Raca*, où les navigateurs maghrourins, partis de Lisbonne, abordèrent durant leur entreprise aventureuse. « Près de l'île des Moutons (*Dgezirat Alghanam*), dit Edrisi, est située celle de *Raca*, où l'on trouve une espèce d'oiseaux sem-

blables à des aigles rouges et armés de griffes ; ils se nourrissent de coquillages et de poissons, et ne s'éloignent jamais de ces parages. » Ebn-al-Ouardi, qui a décrit aussi le voyage des aventuriers arabes, indique l'île de Raca sous le nom de l'*Ile des Oiseaux* (Dgezirat-el-Thouïour). « Elle est habitée, dit-il, par des aigles rouges munis de grandes griffes, qui s'y rassemblent pour aller chasser loin de la côte en pleine mer. Houcaïli prétend qu'un roi Franc y envoya un vaisseau pour se procurer de ces aigles, mais ce bâtiment se perdit » (voy. De Guines, *Extr. des mss. de la Bibl. du roi, vol.* 11, *pag.* 56). L'un de nous croit avoir démontré, dans l'Introduction de l'Ethnographie canarienne (voy. *I*er *vol., I*re *part., pag.* 15), que l'île des Moutons, signalée par Edrisi, était celle de Madère, et qu'il fallait nécessairement reconnaître l'île de Porto-Santo dans celle de Raca ou des Oiseaux. L'existence des Aigles pêcheurs dans cette partie de l'océan Atlantique reste donc bien prouvée. Les noms de Corbeau de mer (*Corvo marino*), d'îles Açores (*insulæ Accipitrum*), d'île des Griffons, des Aigles ou des Éperviers, que les anciens géographes appliquèrent indistinctement à plusieurs terres, depuis le 40e degré de latitude nord jusqu'au 20e environ, et qu'on retrouve souvent placées d'une manière arbitraire sur les cartes manuscrites du moyen âge, nous montrent assez que ces dénominations sont allusives aux oiseaux qui fréquentent ces parages. La désignation d'*Aigle rouge*, employée par des auteurs arabes, nous paraît assez applicable au Pygargue, dont le plumage est d'un brun rougeâtre foncé dans le jeune âge et plus ou moins clair dans l'âge adulte.

Le jeune de l'année est le Falco Melanaëtos et le Falco ossifragus, de Linné (*Syst. Nat., pag.* 124). — L'Orfraie ou grand Aigle de mer. (*Buff., Ois.*. 1, *pag.* 112, *tom.* 3 *et pl. enl.* 415).

D'après les auteurs, cet oiseau niche sur les rochers escarpés au bord de la mer ou sur les plus hauts arbres des forêts ; il pond deux œufs plus gros que ceux des poules, d'un blanc légèrement sale, avec de grosses taches peu apparentes, roussâtres ou violacées (Schinz, Thienemann).

§ 3° AUTOUR. Cuv. (ASTUR. Bechstein.)

Dædelion. *Savigny.* — Sparvius. *Auctor.*

Epervier commun. — Falco Nisus. *Linn.*

Tête cendré-bleuâtre avec une tache blanche à la nuque ; dos gris-bleuâtre foncé ; poitrine et ventre blancs avec des bandes transversales d'un brun roux ; queue gris-cendré avec cinq bandes transversales ondées noirâtres ; bec noirâtre ; cire jaune-verdâtre ; iris et pieds jaunes.

Falco Nisus. *Linn., Syst Nat.*, I, *pag.* 130.

Sparvius Nisus. *Viell., Dict. d'Hist. Nat., tom.* X, *pag.* 319.

L'Épervier. *Buff., Ois.*, I, *pag.* 225 *et pl. enl.* 412, 467.

Vulg. *Falcon*, aux Canaries. — *Taïr el Hor*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans toutes les îles. Sédentaire.

Obs. L'individu rapporté des îles Canaries paraît être un jeune mâle de l'année. Cette espèce est assez commune à Ténériffe, dans la plaine des Rodeos et dans les vallées agricoles du nord de l'île. On le voit dans cette contrée saisir des cailles au vol avec beaucoup de dextérité. Quelquefois ces Faucons, au nombre de deux ou trois, poursuivent les Milans qui ont fait une capture, et finissent par la leur arracher.

L'Épervier niche au sommet des grands arbres ; il pond de trois à six œufs, un peu arrondis, d'un blanc sale, avec des marbrures couleur de rouille plus nombreuses et plus foncées au gros bout.

§ 4° MILAN. (MILVUS. Bechstein.)

Milan royal. — Falco Milvus. *Linn.*

Tête roussâtre ; dos d'un brun roux avec une teinte plus claire aux bords des plumes ; poitrine et ventre roussâtres avec des taches oblongues rousses et de petits traits longitudinaux noirs ; queue (très-fourchue) roussâtre à bandes brunes peu distinctes ; bec corné, noirâtre à la pointe ; cire jaunâtre ; iris et pieds jaunes.

Milvus regalis. *Briss., Ornith., pag.* 414, *pl.* 33.

Falco Milvus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 126.

Le Milan royal. *Buff., Ois.*, I, *pag.* 197 *et pl. enl.* 422.

Vulg. *Milano.*

Hab. Dans tout l'archipel Canarien, mais plus particulièrement dans les îles occidentales. Sédentaire.

Obs. C'est le plus connu des oiseaux de proie, et celui dont les habitants de la campagne redoutent le plus les approches. Il plane continuellement aux environs des poulaillers, et fait entendre en volant un petit cri aigu assez semblable à un sifflement.

Le jeune de l'année est le *Falco austriacus* de Gmelin (*Syst. Nat.*, 1, *pag.* 262).

Le Milan royal niche sur les arbres; la femelle pond trois ou quatre œufs, un peu plus gros que ceux des poules, d'un blanc roussâtre ou grisâtre, avec des taches fauves ou brunes, généralement plus nombreuses au gros bout.

§ 5° BUSE. (BUTEO. Bechstein.)

Buse ordinaire. — Falco Buteo. *Linn.*

Tête et dos d'un brun foncé; poitrine et ventre d'un gris brun varié de taches d'un brun sombre; queue (légèrement arrondie) avec douze bandes transversales brunes; bec couleur de plomb; cire, iris et pieds jaunes.

Falco Buteo. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 127.

F. glaucopis, Buteo, albidus, variegatus et communis et fuscus. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag* 255, 265, 267, 271.

La Buse. *Buff.*, *Ois.*, I, *pag.* 206 *et pl. enl.* 419.

L'Aigle de Gœttingue Sonnini.

Vulg. *Aguililla*, aux Canaries.

Hab. Dans toutes les îles. Sédentaire. Commune.

Obs. Les habitans des campagnes redoutent beaucoup les déprédations de cet oiseau.

Niche dans les bois, sur les arbres élevés; la femelle pond trois ou quatre œufs, de la grosseur de ceux des poules, d'un blanc grisâtre, avec des taches fauves et brunes, irrégulières, plus foncées et plus nombreuses au gros bout.

§ 6° BUSARD. (CIRCUS. Bechstein.)

Busard montagu. — Falco cineraceus. *Mont.*

Tête cendrée; dos cendré-bleuâtre très-foncé; poitrine cendré-bleuâtre sans taches; ventre blanc, queue cendrée avec des bandes nombreuses roussâtres; bec gris de plomb; cire, iris et pieds jaunes.

Falco cirenaceus. *Mont.*, *Trans. Linn. Soc.*, IX, *pag.* 182 (*vieux mâle*).

Circus Montagui. *Vieill.*, *Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* XXXI, *pag.* 411.

L'Oiseau Saint-Martin. *Buff.*, *Ois.*, I, *pag.* 212 *et pl. enl.* 459.

Hab. L'île de Ténériffe.

Obs. Ce Busard pond dans le voisinage des marais; ses œufs sont au nombre de quatre ou cinq, d'un blanc pur (Temminck, Schinz). Celui que M. Thienemann a figuré est d'un gris jaunâtre; nous n'en avons jamais observé de cette couleur. La figure de M. Schinz est un peu petite; celle de M. Thienemann paraît, au contraire, un peu grande.

Ledru indique aussi dans les Canaries le Busard des marais (*Circus æruginosus*); mais nous n'avons pas retrouvé cette espèce dans ces îles.

FAMILLE 3°. OEGOLIENS. (OEGOLII. Vieill.)

§ 1° EFFRAYE. (EUSTRINX.)

Strix. *Savigny.*

Chouette effraye. — Strix flammea. *Linn.*

Aigrettes nulles; parties supérieures d'un jaune clair, avec des zigzags gris et bruns mêlés de très-petits points blancs; parties inférieures blanches, quelquefois marquées de petits points bruns; bec blanchâtre; iris fauve.

Strix flammea. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *p.* 133.

L'Effraie ou Fresaie. *Buff., Ois., pag.* 366, *tom.* XXVI *et pl. enl.* 440.

VULG. *Lechuza,* aux Canaries, — *Hamma,* en arabe, à Maroc.

HAB. Dans toutes les îles.

OBS. Cette espèce est assez commune dans les ravins de la côte, dont les profondes cavités lui offrent des lieux de retraite. On la trouve aussi sur la lisière des forêts, dans les troncs des vieux arbres.

La femelle pond de trois à cinq œufs blancs, plus gros que ceux des pigeons, mais plus arrondis ; ces œufs sont moins ronds cependant que ceux de la plupart des oiseaux du même genre.

§ 2° HIBOU. (OTUS, CUV.)

HIBOU MOYEN. — STRIX OTUS. *Linn.*

Aigrettes brunes ; parties supérieures d'un roux-jaunâtre taché de brun foncé ; parties inférieures jaune d'ocre avec des taches d'un brun noirâtre ; bec noir ; iris rougeâtre.

Strix Otus. *Linn., Syst. Nat.,* I, *pag.* 132.

Le moyen Duc ou Hibou. *Buff., Ois.,* I, *pag.* 342 *et pl. enl.* 29.

VULG. *Coruja.*

HAB. Dans toutes les îles.

OBS. La femelle pond quatre à cinq œufs d'un blanc plus pur que ceux de l'Effraie, plus petits et plus ronds.

2° PASSEREAUX. — PASSERES.

1° *OMNIVORES.* (*OMNIVORI.*)

FAMILLE 1°. CORACES. (CORACES.)

CORBEAU NOIR. — CORVUS CORAX. *Linn.*

Corps noir à reflets pourprés ; bec assez long ; iris double, gris-blanc et cendré-brun.

Corvus Corax. *Linn., Syst. Nat.,* I, *pag.* 155.

Le Corbeau. *Buff., Ois,* III, *pag.* 13, *fig.* 2 *et pl. enl.* 495.

VULG. *Cuerbo.*

HAB. Dans toutes les îles.

OBS. Cet oiseau présente, dans cet archipel, les mêmes habitudes qu'en Europe ; il avale tout ce qui s'offre à sa voracité, viande, grains et fruits de toutes sortes ; aussi les habitans de la campagne redoutent son voisinage, et tâchent de l'épouvanter par leurs cris, surtout à l'époque des semailles, lorsqu'il plane sur les champs en nombreuses compagnies : car il est très-commun dans ces îles. Plus rusé que craintif, il ne se laisse pas facilement approcher et se méfie du chasseur. Dans la campagne, il suit de loin les laboureurs qui ensemencent le maïs, et leur enlève le grain dans le sillon. On l'a vu même arracher les jeunes plantes qui commençaient à sortir de terre, afin de s'emparer du germe fixé encore à la racine.

Les ânes vieux et infirmes qu'on abandonne, à Ténériffe, dans les plaines des Rodeos, pour les laisser paître et mourir au milieu des champs de Lupin, ont été quelquefois la proie des Corbeaux réunis en grandes bandes. Ils s'acharnent alors sur ces chétives bêtes, surtout si, outre les infirmités, elles ont encore le malheur d'avoir quelque plaie apparente. L'âne éclopé a aussitôt sur son dos une nuée d'ennemis dont il ne peut se défendre. Harcelé de toutes parts, attaqué dans toutes les parties de son corps où ces oiseaux voraces trouvent prise, il est bientôt aveuglé, mis en lambeaux et dépecé sur place.

Dans une de nos excursions, le cheval du guide mourut subitement d'un coup de sang, et fut abandonné sur le bord d'un chemin : *Les corbeaux en auront bientôt fait leur affaire*, dit son maître en s'éloignant. Nous eûmes occasion de repasser dans ce même endroit le surlendemain au soir, et l'animal n'était plus qu'un hideux squelette. Les Corbeaux avaient déjà disparu ; seulement deux ou trois Néophrons se disputaient encore la tête du cheval à demi rongée et séparée du cou.

Quelques habitans de Ténériffe ont observé la variété blanche de cette espèce.

Les Corbeaux nichent sur les arbres élevés ou dans les crevasses des roches escarpées ; la femelle pond quatre ou cinq

œufs, rarement six, un peu allongés, d'un vert sale, ou d'un gris bleuâtre, avec des taches nombreuses un peu plus foncées, et d'autres taches brunes assez rapprochées vers le gros bout.

Corbeau choucas. — Corvus Monedula. *Linn.*

Corps noir à reflets violets ou gris cendré ; bec court ; iris simple, blanc.

Corvus Monedula. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 156.

Le Choucas. *Buff., Ois.*, III, *pag.* 69 *et pl. enl.* 523.

Hab. De passage accidentel.

Obs. L'individu rapporté des îles Canaries est le seul qui y ait été vu pendant l'espace de dix années. Il fut tué à Ténériffe (Laguna) dans le mois de février 1830, après un fort coup de vent de sud-est.

En Europe, les Choucas nichent dans les trous des vieux bâtimens, principalement sur les tours et les clochers ; très-rarement ils placent leurs nids sur les arbres. Souvent plusieurs couples les construisent dans le même endroit. La femelle pond de quatre à sept œufs, beaucoup plus petits que ceux du Corbeau et moins allongés, mais un peu plus gros que ceux de la Pie. Ces œufs sont d'un vert bleuâtre avec des mouchetures brunes quelquefois très-nombreuses.

Choquard ordinaire. — Pyrrhocorax alpinus. *Viell.*

Corps noir à reflets verts ; bec jaune orange ; iris simple, brun.

Corvus Pyrrhocorax. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 158.

Pyrrhocorax alpinus. *Viell., Dict. d'Hist.*, VI, *pag.* 568.

P. Pyrrhocorax. *Temm., Man. d'Ornith.*, 2e *édit.*, I, *pag.* 121.

Le Choquard ou Choucas des Alpes. *Buff., Ois.*, III. *pag.* 76 *et pl. enl.* 531.

Vulg. *Graja.*

Hab. L'île de Palma.

Obs. Ces oiseaux qu'on rencontre si nombreux dans l'île de Palma, sont inconnus dans les autres parties de l'archipel Canarien. Cet isolement est un fait des plus singuliers. On doit s'étonner en effet que, si bien constituée pour le grand vol, cette espèce n'ait pas songé à franchir les bras de mer qui la séparent des îles voisines. Il est aussi très-surprenant de retrouver un oiseau des Alpes et des Pyrénées, sous une latitude si voisine des tropiques et dans la région maritime.

Les Choquards vivent à Palma par bandes de plus de deux cents. On les voit s'abattre sur les champs de blé et de maïs pour s'y procurer du grain. Leur cri ressemble un peu à celui des paons, mais il est d'une seule intonation. Les gens de la campagne leur font souvent la chasse, et les mangent après leur avoir ôté le foie ; mais cette nourriture n'est pas fort ragoûtante, même après cette précaution.

Cet oiseau s'apprivoise très-facilement. On l'élève dans les maisons, d'où il parcourt les alentours pour revenir ensuite au gîte. Ses habitudes se rapprochent beaucoup de celles des Pies. M. Schousboe nous a assurés que cette même espèce est très-commune dans le royaume de Maroc, aux environs de Tetuan et dans la province d'Er-rif.

Les Choquards nichent dans les trous des rochers, contre les berges des grands ravins qui débouchent sur la côte : ils choisissent toujours les endroits les plus inaccessibles. Dans les Alpes et dans les Pyrénées, ils s'établissent également sur les rochers les plus élevés ou dans les précipices les plus profonds ; aussi est-il extrêmement difficile de parvenir jusqu'à leur nid. La femelle pond de quatre à cinq œufs un peu plus gros que ceux de la Pie et de la même forme ; ils sont d'un vert bleuâtre, assez clair, avec de petites mouchetures brunes plus nombreuses au gros bout.

2° *INSECTIVORES.* (*INSECTIVORI.*)

FAMILLE 2e. COLLURIONS. (COLLURIONES. Vieill.)

Pie-grièche grise. — Lanius Excubitor. *Linn.*

Une bande noire sous les yeux et sur les oreilles ; dos cendré-clair ; ventre blanc ; ailes noires avec un miroir blanc.

Lanius excubitor. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 135.

La Pie-grièche grise. *Buff., Ois.*, I, *p.* 196 et *pl. enl.* 445.

Vulg. *Alcairon*, aux Canaries. — *Bou-ceround*, en arabe, au Maroc.

Hab. Toutes les îles.

Obs. On rencontre plus fréquemment cet oiseau dans la partie orientale de l'archipel Canarien ; il se plaît dans les lieux arides et solitaires où croissent les Euphorbes, les Plocama, les Kleinies et les autres plantes de la région maritime. A Ténériffe, cette Pie-Grièche se trouve assez commune sur les côtes du sud et de l'ouest; elle s'avance même jusqu'à la première base du pic de Teyde. Elle n'est pas rare dans le Maroc, et M. Schousboe nous a dit l'avoir rencontrée jusqu'au pied des montagnes du Grand-Atlas.

La Pie-Grièche grise niche souvent dans les buissons de l'*Euphorbia Canariensis*. Elle pond cinq ou six œufs d'un blanc légèrement roussâtre ou grisâtre avec de petites taches fauves ou brunes plus rapprochées au gros bout.

FAMILLE 3e. MYOTHÈRES. (MYOTHERES, Vieill.)

Gobe-mouche becfigue. — Muscicapa luctuosa. *Temm.*

Front blanc; dos d'un noir profond; ventre blanc; ailes noires avec les moyennes et les grandes couvertures blanches.

Emberisa luctuosa. *Scop., Ann.*, I, *pag.*, 146.

E. luctuosa, Muscicapa atricapilla et Motacilla ficedula. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 874, 935, 956.

Sylvia ficedula. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 517.

Muscicapa muscipeta. *Bechst., Naturg. Deutschl.*, III, *pag.* 135.

M. luctuosa. *Temm., Man. d'Ornith.*, I, *pag.* 155.

Le Traquet d'Angleterre, le Becfigue. *Buff.. Ois*, V, *pag.* 222, 187 *et pl. enl.* 688, *fig.* 1.

Hab. L'île de Ténériffe.

Obs. En Europe, cet oiseau place son nid sur les arbres et sur les arbrisseaux ; la femelle pond de quatre à cinq œufs d'un blanc-verdâtre sale couverts de taches nombreuses brun-rouge, les unes demi-effacées et très-rapprochées, les autres foncées et plus nombreuses au gros bout.

FAMILLE 4e. TURDIDES. (TURDIDÆ.)

Étourneau vulgaire. — Sturnus vulgaris. *Linn.*

Corps noirâtre à reflets pourpres et vert-doré avec de petits points triangulaires d'un blanc roussâtre; bec jaune; pieds couleur de chair.

Sturnus vulgaris. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 290.

S. varius. *Mey., Taschenb. Deutschl.*, I, *pag.* 208.

L'Étourneau ou Sansonnet. *Buff. Ois.*, III, *pag.* 176, *tom.* XV *et pl. enl.* 75.

Vulg. *Pajaro de Africa.*

Hab. De passage.

Obs. Cet oiseau arrive quelquefois en hiver avec les Grives; mais jamais en grandes bandes. C'est ordinairement dans la région des Pins qu'on en rencontre alors quelques-uns.

En Europe, l'Étourneau niche dans le creux des arbres, dans les fentes des vieilles masures ou sous les tuiles des bâtimens abandonnés. La femelle pond de quatre à sept œufs de la taille de ceux de la Grive ordinaire, mais sans taches; leur couleur est d'un bleu très-pâle, quelquefois légèrement verdâtre.

§ 1° GRIVE. (TURDELA.)

Tourdre-Grive. — Turdus musicus. *Linn.*

Dos brun-olivâtre; poitrine avec des taches triangulaires brunes; ventre et flancs blancs; bec corné; pieds gris-brun.

Turdus musicus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 292.

La Grive. *Buff., Ois.* III, *pag.* 280 *et pl. enl.* 406.

Hab. De passage.

Obs. En Europe, la Grive fait son nid sur les arbres peu élevés et dans les buissons. Ses œufs sont d'un beau bleu avec de petits points peu nombreux, mais bien tranchés, d'un brun presque noir.

Tourdre-Mauvis. — Turdus iliacus. *Linn.*

Dos brun-olive; poitrine avec des taches longitudinales noirâtres; ventre blanc; flancs d'un roux ardent; bec corné; pieds gris-clair.

Turdus iliacus. *Linn.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 292.

Le Mauvis, *Buff.*, *Ois.*, iii, *pag.* 309 *et pl. enl.* 51.

Vulg. *Pâjaro de Africa.*

Hab. De passage.

Obs. Le nom de *Pâjaro de Africa* (oiseau d'Afrique), que l'on donne à cette espèce, de même qu'à la précédente, indique assez qu'elle n'est que de passage aux îles Canaries. En effet les grives arrivent en hiver, et séjournent un certain temps dans les bois. Leur abondance fut remarquable en 1828, surtout dans l'île de Ténériffe, où leur apparition s'est reproduite d'une manière bien plus extraordinaire encore en 1832. Les Grives reparurent alors en telle quantité qu'on les tuait à coups de bâton et à coups de pierre. Le passage commença en novembre et continua par intervalles durant une partie du mois de décembre. Elles débarquèrent sur la côte orientale, et traversèrent par bandes les rues de Sainte-Croix. Beaucoup se répandirent dans les jardins, et le plus grand nombre gagna l'intérieur de l'île, pour se réfugier dans la région des Pins. « *C'était comme une nuée de sauterelles*, » disait un habitant de Ténériffe, que nous eûmes occasion de voir à Paris l'année suivante. Ces oiseaux restèrent trois mois dans le pays; puis ils disparurent tout à coup.

Cette grande émigration des Grives pouvait bien avoir quelque rapport avec l'épidémie du choléra, qui désolait à la même époque la majeure partie des contrées de l'Europe et plusieurs pays de l'Afrique. Les faits observés dans des circonstances analogues sembleraient donner du moins une certaine valeur à cette opinion. Ainsi les moineaux, qui sont toujours si nombreux à Cadix, disparurent tout à coup en 1819, et restèrent éloignés de cette ville et de ses environs pendant tout le temps que la fièvre jaune exerça ses ravages. Le docteur Leonardo Perez, qui a publié un Mémoire sur cette épidémie, cite la singulière remarque que firent les pêcheurs du port Sainte-Marie. Avant l'apparition du fléau ils avaient vu passer en phalanges serrées des bandes d'oiseaux voyageurs, qui, la plupart, dans leurs migrations habituelles, volent assez bas pour être atteints par les chasseurs, mais qui, dans cette circonstance, se tenaient à une assez grande hauteur, comme s'ils eussent redouté de s'approcher de la terre. Ce n'est pas ici le cas de disserter sur ces faits: nous les livrons à la méditation des naturalistes.

En Europe, les Mauvis nichent sur les arbres peu élevés et dans les buissons. Les femelles pondent de quatre à six œufs un peu plus petits que ceux de la Grive, d'un blanc verdâtre avec des taches couleur de rouille.

§ 2° MERLE. (MERULA.)

Tourdre-Merle. — Turdus Merula. *Linn.*

Dos, poitrine et ventre noirs; bec jaune; pieds noirs.

Turdus Merula. *Linn.*, *Syst*, *Nat.*, i, *pag.* 295.

Le Merle. *Buff.*, *Ois.* iii, *pag.* 330, *tom.* xx, *et pl. enl.* 2 (mâle) *et* 555 (femelle).

Vulg. *Mirlo*, en espagnol. *Tchaou-Tchaou*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans tout l'archipel Canarien.

Obs. Le Merle est un des oiseaux les plus communs des îles Canaries, principalement dans la partie occidentale de l'archipel, où il trouve des lieux plus conformes à ses habitudes, un sol plus gras et partant une nourriture plus abondante. Les Merles se plaisent dans les ravins ombragés et dans les jardins; mais c'est surtout dans la région forestière qu'on les rencontre en plus grand nombre. On les voit sautiller dans les sentiers qui traversent la forêt et toujours dans les endroits les plus touffus. Les habitans de la campagne en élèvent dans des cages où ils enferment souvent toute une nichée, qu'ils placent à l'écart, près des chaumières, afin que les mères, auxquelles on a enlevé les petits, prennent soin de les nourrir. Cet oiseau n'est pas moins commun dans tout l'empire de Maroc.

Le merle niche dans les buissons touffus; ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un gris verdâtre avec des taches brunes ou couleur de rouille plus ou moins foncées, quelquefois à peine apparentes.

FAMILLE 5e. SYLVIADES. (SYLVIADÆ.)

MOTEUX ORDINAIRE. — SAXICOLA ŒNANTHE. *Bechst.*

Dos d'un gris cendré; gorge blanche; poitrine blanc-roussâtre; ventre blanc.

Motacilla Œnanthe. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 332.
Sylvia Œnanthe. *Lath.*, *Ind.*, *Ornith.*, II, *pag.* 529.
Saxicola Œnanthe. *Bechst.*, *Ornith. Tascheub.*, I, *pag.* 218.
Œnanthe cinereus. *Viell.*, *Faun. Franç.*, I, *pag.* 187, *pl.* 83, *fig.* 1, 2, 3.
Le Moteux ou Vitrec. *Buff.*, *Ois.*, V, *pag.* 237 *et pl. enl.* 554, *fig.* 2.
Le Cul-blanc.

HAB. De passage.

OBS. Cette espèce ne se montre qu'accidentellement aux îles Canaries.

Les Moteux ne vont jamais en troupes; leur apparition n'a lieu qu'en hiver, après les bourrasques du sud-ouest.

En Europe, les Moteux nichent dans nos champs, entre deux mottes de terre, au milieu d'un sillon; leurs œufs, au nombre de quatre ou cinq, rarement de six ou sept, sont d'un bleu très-pâle, sans taches, quelquefois presque blanc, mais non pas verdâtre, comme dit Temminck.

MOTEUX-TRAQUET. — SAXICOLA RUBICOLA. *Bechst.*

Dos noir-profond, gorge de la même couleur; poitrine d'un roux foncé; ventre blanc-roussâtre.

Motacilla Rubicola. *Linn.*, *Syst.*, *Nat.* I, *pag.* 332.
M. Rubicola et tschecantschia. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 997.
Sylvia Rubicola. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, II, *pag.* 523.
Saxicola Rubicola. *Bechst.*, *Ornith. Taschenb.*, I, *pag.* 220.
Œnanthe Rubicola. *Vieill.*, *Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* XXI, *pag.* 429.
Le Traquet. *Buff.*, *Ois.*, V, *pag.* 215, *tom.* XIII, *et pl. enl.* 678, *fig.* 1.
Le Traquet pâtre. *Le Vaill.*

HAB. Les lieux ombragés et humides.

OBS. Ce Moteux est assez rare aux îles Canaries; on le rencontre à Ténériffe, dans le bois de las Mercedes.

Temminck dit avec raison qu'il niche dans les crevasses des rochers, parmi les tas de pierres et entre les racines des buissons. La femelle pond de cinq à six œufs un peu plus petits que ceux du Moteux ordinaire, d'un bleu pâle-verdâtre, avec quelques taches roussâtres peu apparentes au gros bout.

§ 1° CALAMOHERPE. (CALAMOHERPE, BOJE.)

SYLV. AQUATICÆ. — *Auctor.*

BEC-FIN AQUATIQUE. — SYLVIA AQUATICA. *Lath.*

Dessus de tête d'un gris légèrement roussâtre, dos de la même couleur avec des taches longitudinales noirâtres; gorge blanchâtre; poitrine avec un trait noir; ventre roussâtre; bec brunâtre; iris noir; pieds couleur de chair.

Sylvia aquatica. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, II, *pag.* 510.
Motacilla aquatica. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 953.
Sylvia Schœnobænus? *Scop. Ann.*, I, *pag.* 158.
S. salicaria. *Bechst.*, *Naturg. Deutschl.*, III, *pag.* 625.
S. paludicola. *Vieill.*, *Faune Franç.*, *pag.* 225, *pl.* 101, *fig.* 2.
Fauvette aquatique. *Sonn.*, *Nouv. Edit. de Buff.*, *Ois.*, XV, *pag.* 132.

HAB. L'île de Canaria.

OBS. M. Schinz décrit les œufs de cet oiseau comme couverts d'une multitude de petites taches brunes et rougeâtres, très-rapprochées, sur un fond blanchâtre à peine apparent (*pl.* 32, *fig.* 20). D'après M. Tienemann, ils sont verdâtres avec des taches jaunâtres peu saillantes et des taches bleuâtres plus foncées accumulées vers le gros bout (*tab.* VI, *fig.* 6.). La figure de M. Schinz paraît être celle d'un œuf de Friquet.

§ 2° FAUVETTE. (CURRUCA, Bechstein.)

Bec-fin tête-noire. — Sylvia atricapilla. *Lath.*

Dessus de tête noir jusqu'à la nuque; dos cendré-olivâtre; gorge, poitrine et ventre cendré-blanchâtre; bec et iris noirâtres; pieds noirs

Motacilla atricapilla. *Linn.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 332.

Sylvia atricapilla. *Lath. Ind. Ornith.*, ii, *pag.* 508.

La Fauvette à tête noire. *Buff.*, *Ois.*, v, *pag.* 125, *tom.* viii, *fig.* 1 *et pl. enl.* 580, *i*, *fig.* 1 (mâle) *et* 2 (femelle).

Vulg. *Capirote*, aux Canaries.

Hab. Dans les bois et les lieux ombragés.

Obs. C'est le Rossignol des Canaries. Les habitans de ces îles sont fiers de posséder ce Bec-fin; aussi ils l'élèvent en cage et en prennent le plus grand soin. On a beau leur dire que cet oiseau existe en Europe, ils n'en veulent rien croire; et si on leur en fournit la preuve, ils vous demandent aussitôt : « *Mais chante-t-il aussi bien?* » Nous n'oserions l'affirmer nous-mêmes; car le *Capirote* mérite les éloges qu'on lui prodigue. La mélodie qu'il fait entendre, dans les frais bocages où il se plaît, a vraiment quelque chose d'enchanteur; il sait en varier l'expression; ses douces modulations vous séduisent, et l'on s'arrête volontiers pour en jouir. C'est surtout vers le soir et aux premiers rayons du soleil qu'il faut écouter sa chanson. Dans la captivité, il n'est pas moins intéressant; mais ce ne sont plus alors ces intonations saccadées, ces improvisations brillantes qui retentissent au loin : l'éducation est venue remplacer par quelque air banal le gai refrain de la nature. Le *Capirote* en cage perd l'instinct de son talent pour acquérir l'habitude de la mémoire. Il peut retenir plusieurs airs, qu'il confond ensuite pour en former un pot-pourri assez maussade.

Le *Capirote* s'apprivoise facilement; il accourt à la voix du maître, et vient voltiger sur sa main pour saisir les mouches qu'il lui présente, et dont il est friand à l'excès.

Dans la femelle, la calotte est rousse. Cet oiseau niche dans les buissons. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc jaunâtre avec des taches couleur de brique, quelquefois un peu rougeâtres.

Bec-fin mélanocéphale. — Sylvia melanocephala. *Lath.*

Dessus de tête noir jusqu'à la nuque; dos gris très-foncé; gorge, poitrine et ventre blancs; bec noir, blanchâtre à la base de la mandibule inférieure; iris et pieds bruns.

Motacilla melanocephala. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 970.

Sylvia melanocephala. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, ii, *pag.* 509.

Motacilla leucogastra. *Ledru*, *Voy. à Ténériffe*, *pag.* 182.

S. ruscicola. *Viell.*, *Faune Franç.*, 1, *pag.* 203, *pl.* 86, *fig.* 1, 2.

Hab. L'île de Ténériffe.

Obs. Cette espèce a été longtemps confondue avec le *Sylvia atricapilla*; le noir de dessus sa tête descend plus bas que dans cette dernière, où il ne forme qu'une calotte : ici c'est vraiment un capuchon. Dans la femelle de la première espèce, la calotte se trouve rousse; dans celle de la seconde, le capuchon est cendré-noirâtre. Un autre excellent caractère pour distinguer ces deux Bec-fins, c'est l'état des orbites oculaires qui sont couvertes de plumes dans le *Sylvia atricapilla* et nues dans le *Sylvia melanocephala*. Il y a, dans cette dernière espèce, autour des yeux, un petit espace sans plumes coloré en rougeâtre-clair.

Le Bec-fin mélanocéphale fait son nid sur les arbustes et les arbrisseaux. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc jaunâtre avec des points nombreux roussâtres et grisâtres; l'un de nous a trouvé une fois un de ces nids aux environs de Montpellier, dans un jardin, sur un *Philadelphus caronarius* : ce nid et les œufs qu'il contenait sont figurés dans l'ouvrage de M. Schinz (*pl.* 17). Dans la figure copiée par M. Tienemann (*pl.* 4 *fig.* 16), le fond est trop jaune et les taches trop foncées.

Bec-fin grisette. — Sylvia cinerea. *Lath.*

Dessus de tête cendré; dos gris-roussâtre; gorge blanche; poitrine légèrement rosée; ventre blanc; bec cendré; iris brun; pieds couleur de chair.

Motacilla sylvia. *Linn.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 330.

Sylvia cinerea. *Lath.*, *Ind. Ornith*, i, *pag.* 514.

Fauvette grise ou grisette. *Buff.*, *Ois.*, iii, *pag.* 132 *et pl. enl.* 579, *fig.* 3.

Hab. Dans presque toutes les îles.

Obs. Niche dans les buissons et les taillis; pond cinq ou six œufs d'un gris jaunâtre ou verdâtre avec une multitude de points roussâtres et olivâtres, souvent peu apparens.

Bec-fin passerinette. — Sylvia passerina. *Lath.*

Dessus de tête cendré-clair; dos cendré-olivâtre tirant sur le roux; gorge blanche souvent un peu cendrée; poitrine et ventre d'un blanc pur ou roussâtre; bec brun plus pâle à la base; iris et pieds bruns.

Motacilla passerina. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 954.

Sylvia passerina. *Lath.*, *Ind. Ornith.* II, *pag.* 508.

La Passerinette. *Buff.*, *Ois.*, V, *pag.* 123.

La Fauvette-Passerine, la petite Passerinette.

Hab. Dans toutes les îles, vers la région maritime et sur le plateau des Cañadas, à la base du pic de Ténériffe.

Obs. Ce Bec-fin, le plus petit de ceux qui habitent les Canaries, est très-commun dans ces îles. On le rencontre ordinairement vers la côte, dans les buissons et quelquefois dans les jardins. La Passerinette se plaît au milieu des Plocama, des Bosea et des Prenanthes ligneux, où elle voltige sans cesse et se laisse approcher sans manifester la moindre crainte.

Il est une circonstance notable dans l'habitude de cet oiseau; c'est que les terrains arides de la haute région lui conviennent aussi bien que les stations sèches de la côte. Dans nos différentes excursions au pic de Teyde, nous avons toujours trouvé la Passerinette sur les genêts blancs (*Cytisus nubigenus*) du plateau de Cañadas, à plus de 2,800 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer; tandis qu'il est fort rare de la rencontrer dans la région intermédiaire. Le père Feuillée, qui visita ces lieux il y a plus d'un siècle, a parlé de cette petite Fauvette dans la relation de son voyage. Il eut occasion de l'observer dans le même endroit, et fut frappé aussi de sa familiarité. Deux de ces oiseaux voltigeaient près du rocher où il se reposa un instant avant de gravir les dernières pentes de la montagne. « Je leur donnai de la mie de pain, dit le bon religieux, ils vinrent la manger sur le pan de ma robe; mais ils ne voulurent jamais se laisser toucher. Craignaient-ils de perdre leur liberté? Je ne la leur aurais pas ravie. » (*Voy. aux îles Canaries, mss. de la Bibl. Roy.*)

Buffon a décrit le nid de cet oiseau, qu'il avait trouvé dans un jardin sur un groseillier. Nous en avons apporté un que nous recueillîmes sur les branches d'un *Chrysanthemum frutescens*, à l'entrée d'un des grands ravins qui débouchent dans la baie de Sainte-Croix de Ténériffe (*Baranco de Almeida*). Ce nid est construit avec art, en forme de demi-coupe et un peu plus petit que celui du *Sylvia hortensis.* Il paraît tressé en grande partie avec des tiges et des feuilles de graminées; il est tapissé à l'intérieur d'aigrettes décomposées et de fibrilles radiculaires très-menues. Il renferme cinq œufs à peu près de la taille de ceux du *Sylvia rufa*, d'un blanc sale, comme le dit Buffon, mais non pas avec des taches vertes et verdâtres; leur surface est couverte d'une multitude de points d'un gris légèrement roussâtre, peu apparents, plus nombreux vers le gros bout. D'après Latham, les œufs de la Passerinette sont blanchâtres, maculés de vert (*Ovum albidum viridi-maculatum*); d'après Temminck (*Manuel d'Ornith. suppl.*, I, *pag.* 142), ils sont d'un bleu verdâtre avec quelques taches obscures. Les assertions de ces deux ornithologistes ne sont pas conformes à notre observation. Les œufs de la Passerinette n'ont été figurés dans aucun ouvrage d'Oologie.

§ 3° RUBIETTE, Cuv. (FICEDULA, Bechstein.)

Bec-fin des murailles. — Sylvia phoenicurus. *Lath.*

Dessus de tête cendré bleuâtre (blanc vers le front); dos de la même couleur; gorge noire; poitrine et ventre d'un roux brillant (dessous de queue gris-clair; bec noir; iris brun; pieds noirs.

Motacilla Phœnicurus. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 335.

Sylvia Phœnicurus. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, II, *pag.* 511.

Le Rossignol des murailles. *Buff.*, *Ois.*, V, *pag*, 170, *tom.* VI, *fig*, 2 *et pl. enl.* 135, *fig.* 1, 2.

Hab. A Ténériffe.

Obs. Niche dans les trous des vieilles murailles, dans les creux des arbres; pond de cinq à sept œufs d'une jolie couleur bleue, sans taches.

Bec-fin rouge-gorge. — Sylvia Rubecula. *Lath.*

Dessus de tête et dos d'un brun olivâtre; gorge et poitrine d'un roux ardent ; ventre blanc, légèrement cendré-olivâtre sur les flancs ; bec et iris noirs ; pieds cornés.

Motacilla Rubecula. *Linn., Syst. Nat.*, II, *pag.* 337.

Silvia Rubecula. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 520.

Rouge-gorge. *Buff. Ois.*, v, *pag* 196, *tom.* XI *et pl. enl.* 351, *fig.* 1.

Hab. Dans les forêts et les lieux ombragés.

Obs. Cette espèce n'est pas très-commune aux îles Canaries. Les vergers de Tacoronte et de l'Orotava, les bois de las Mercedes et d'Agua-Garcia sont les lieux qu'elle fréquente à Ténériffe.

Le Rouge-gorge fait son nid au pied des haies, entre les racines, dans les buissons, même dans les trous des arbres ; ce nid contient de quatre à sept œufs d'un blanc jaunâtre avec des taches rousses, assez pâles, plus nombreuses et plus vives au gros bout.

Ledru croit avoir trouvé le Roitelet aux Canaries ; mais nous n'y avons pas observé cet oiseau.

Bergeronnette grise. — Motacilla alba. *Linn.*

Front blanc ; dessus de tête noir ou cendré-foncé ; dos gris-olivâtre ; gorge et poitrine noires ; ventre blanc ; queue beaucoup plus longue que les ailes.

Motacilla alba. *Linn. Sust. Nat.* I. *pag.* 331.

M. cinerea. *Briss., Ornith.*, 3, *pag.* 465, *tom.* XXIII, *fig.* 1 (plumage d'hiver).

La Lavandière et la Bergeronnette grise. *Buff., Ois.*, v, *pag.* 251, *tom.* XIV, *fig.* 1, 4, *pag.* 261 *et pl. enl.* 652, *fig.* 1 ; *et* 674, *fig.* 1.

Hab. De passage.

Obs. Cette espèce ne se montre aux Canaries que pendant l'hiver ; elle fréquente les lieux habités, et plus particulièrement encore les endroits où parquent les troupeaux.

En Europe cet oiseau fait son nid à terre dans les champs, les prairies, au milieu des rochers, quelquefois au bord des eaux. La femelle pond de cinq à sept œufs un peu plus petits et plus arrondis que ceux du moineau, d'un blanc légèrement azuré avec une multitude de petits points irréguliers d'un brun violâtre plus rapprochés au gros bout.

Bergeronnette printanière. — Motacilla flava. *Linn.*

Front et dessus de tête d'un cendré bleuâtre ; dos olivâtre ; gorge blanche ; poitrine et ventre jaune-brillant ; queue un peu plus longue que les ailes.

Motacilla flava. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 331.

M. chrysogastra. *Bechst. Nat. Deutschl.* III *pag.* 446.

Bergeronnette de printemps. *Buff., Ois.*, v, *p.* 265, *tom.* XIV, *fig.* 1, *et pl. enl.* 674, *fig.* 2.

Vulg. *Pispita.*

Hab. La majeure partie de l'archipel Canarien.

Obs. Cette Bergeronnette fréquente, comme en Europe, les bords des ruisseaux et les endroits humides. Elle est fort commune dans ces îles.

Elle niche aux bords des eaux, dans un enfoncement, sous les racines des arbres, dans les prairies, dans les blés. La femelle pond de cinq à sept œufs d'un blanc jaunâtre avec des taches claires, roussâtres, très-nombreuses et presque fondues les unes dans les autres.

Ledru indique encore dans les Canaries le *Motacilla Boarula*, Linn., et trois autres Bergeronnettes auxquelles il ne donne pas de noms. Les deux premières paraissent des variétés du *Motacilla flava ?*

Pipi trivial. — Anthus trivialis.

Dos cendré-olivâtre avec du noirâtre dans le milieu des plumes ; gorge jaunâtre ; poitrine et flancs roux-jaunâtre avec des taches allongées noires ; tarses médiocres ; ongle postérieur très-arqué, plus court que le doigt.

Alauda trivialis. *Linn., Syst. nat.*, I, *pag.* 288.

Anthus arboreus. *Bechst., Nat. Deutschl.*, III, *pag.* 706; *tom.* 6, *fig.* 1.

La Farlouse. *Buff., pl. enl.* 660, *fig.* 1.

L'Alouette *Pipi. Gérard, Tabl. élém.*, 1, *pag.* 264.

Vulg. *Pájaro cagon.*

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. On rencontre cet oiseau dans tous les endroits cultivés, les terres fraîchement labourées et les chemins battus sont les stations qu'il préfère; il se tient toujours à terre, où il court avec beaucoup de légèreté; se pose quelquefois sur les vieux murs. Pourquoi Bechstein a-t-il donné à cet oiseau la dénomination spécifique d'*arboreus?* Le nom linnéen, qui est d'ailleurs le plus ancien, doit être conservé. Il faut aussi écrire *Pipi* avec Vieillot, et non *Pipit* avec Temminck.

La Pivotte ortolane de Buffon (*pl. enl.* 654, *fig.* 2) paraît, suivant Polydore Roux, un jeune individu de cette espèce.

Le Pipi trivial s'effarouche peu de la présence du chasseur et se laisse facilement approcher.

Cet oiseau niche dans les prairies, entre deux mottes, au milieu d'un sillon, quelquefois entre les racines des buissons dans une touffe d'herbes; la femelle pond cinq ou six œufs un peu plus petits et moins longs que ceux du Moineau, d'un blanc légèrement roussâtre ou violâtre couvert d'une multitude de taches demi-effacées d'un brun rouge un peu violet.

III° GRANIVORES. (GRANIVORI.)

FAMILLE 6°. ALAUDIDES. (ALAUDIDÆ.)

Alouette ordinaire. — Alauda arvensis. *Linn.*

Dos à plumes gris-roussâtre noirâtres dans le milieu; poitrine sans taches ni hausse-col; ventre roussâtre; bec jaunâtre. (Point de huppe.)

Alauda arvensis *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 287.

L'Alouette ordinaire. *Buff., Ois.*, V, *pag.* 1, *tom.* I *et pl. enl.* 363, *fig.* I.

Vulg. *Triguerito.*

Hab. A Lancerotte et à Fortaventure.

Obs. L'Alouette ordinaire ne se trouve que dans les deux îles indiquées; elle y est sédentaire et assez commune. Le nom de *Triguerito*, qu'on lui donne, indique qu'elle fréquente les champs de blé.

Elle niche à terre dans les champs, au milieu des herbes, derrière quelque motte, dans un creux ou dans un sillon, pond quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre pointillé de gris-brun.

FAMILLE 7°. ÉGITHALES. (ÆGITHALI. Vieill.)

Parusinæ. *Auctor.*

Mésange charbonnière. — Parus major. *Linn.*

Front et dessus de tête noirs; occiput jaunâtre; dos olivâtre; gorge noire; ventre jaune partagé par une bande longitudinale noire; queue médiocre, à peine arrondie.

Parus major. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 341.

La grosse Mésange ou Mésange charbonnière. *Buff., Ois.*, V, *pag.* 392, *tom.* XVII, *et pl. enl.* 3, *fig.* I.

Vulg. *Frayle.*

Hab. Dans la partie occidentale de l'archipel des Canaries.

Obs. Elle est plus rare que l'espèce suivante. M. Schousboe nous a dit ne l'avoir rencontrée que dans les environs de la ville de Maroc.

La Charbonnière fait son nid dans les creux des arbres et dans les trous des murailles et des vieilles masures; elle rassemble des brins de paille, des tiges de jeunes plantes, des plumes, de la laine et d'autres matières plus ou moins mollettes qu'elle entasse sans beaucoup d'art. Dans quelques circonstances, cependant, elle montre assez d'adresse dans l'arrangement de son nid, et rappelle ainsi l'admirable industrie des autres Mésanges de l'Europe. Nous avons trouvé, dans les Pyrénées, un de ces nids, en forme de demi-coupe, *entièrement* tressé avec du poil de Renard, et exhalant encore d'une manière très-sensible l'odeur musquée particulière à ce poil. La Faculté des Sciences de Toulouse possède

un nid peut-être plus curieux ; il a été construit entre les carreaux d'une fenêtre et le contrevent. Ce dernier était percé d'un petit trou, qui servit de porte à deux couples de Mésanges; ceux-ci apportèrent une grande quantité de mousse et d'herbes sèches, et en construisirent un nid très-grand à deux loges.

La Charbonnière pond de huit à douze œufs blancs avec de petites taches d'un brun rouge pâle plus foncées et plus nombreuses au gros bout.

Mésange bleue. — Parus cæruleus. *Linn.*

Front blanc ; dessus de tête bleu ; occiput blanchâtre ; dos bleu-olivâtre ; ventre jaune avec une raie médiane noir-bleuâtre ; queue un peu courte, carrée.

Parus cæruleus. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, 341.

Le Mésange bleue. *Buff.*, *Ois.*, V, *pag.* 413, *et pl. enl.* 3, *fig.* 2.

Vulg. *Fraylito.* — *Bou Erzizar,* en arabe, à Maroc.

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. L'oiseau signalé dans cet article est peut-être une nouvelle espèce. Vieillot l'indique dans son dictionnaire comme une *variété constante* de la Mésange bleue. Cependant ce n'est pas tout à fait le même port ; la taille est constamment plus petite ; le bec paraît un peu plus long ; les couleurs semblent plus vives et plus violettes. Le nom de *Fraylito* (petit moine), qu'on lui donne vulgairement, est allusif à la calotte qui couronne sa tête et qui rappelle grossièrement une tonsure. Cette calotte est d'une teinte plus obscure que dans le *Parus cæruleus.* M. Schousboe a fait les mêmes observations sur les Mésanges qu'il a vues dans les jardins de Maroc et de Tanger.

M. Gustave de Sparre, à qui nous avons donné l'individu apporté des Canaries, nous écrit qu'il regarde cette espèce comme réellement nouvelle. Il en a vu un autre individu dans la collection de M. d'Esslingue, venant de M. Dufresne, avec une étiquette sur laquelle il était nommé *Mésange violette, Parus violaceus.*

Quoi qu'il en soit, notre Mésange habite les jardins et les vergers de Ténériffe, de Canaria et des autres îles du groupe occidental ; elle est plus rare à Lancerotte et à Fortaventure, où elle ne trouve pas les mêmes conditions d'existence.

FAMILLE 8e. FRINGILLIDES. (FRINGILLIDÆ.)

Bruant jaune. — Emberiza Citrinella. *Linn.*

Tête et dos avec des plumes noirâtres bordées de roussâtre ; gorge jaune avec des taches rougeâtres ; poitrine et ventre d'un beau jaune ; bec brun ; pieds jaunâtres.

Emberiza Citrinella. *Linn.*, *Syst.*, *Nat.*, I, *pag.* 309.

Le Bruant. *Buff.*, *Ois.*, IV, *pag.* 342, *tom.* VIII, *pl. enl.* 30, *fig.* I.

Hab. L'île de Ténériffe.

Obs. Nous indiquons cet oiseau sur l'autorité de Ledru.

En Europe, ce Bruant niche dans les buissons près de terre ; il pond quatre ou cinq œufs d'un blanc légèrement roussâtre ou violâtre avec des taches ou de petits traits irréguliers d'un brun un peu violet.

Bruant proyer. — Emberiza Miliaria. *Linn.*

Tête jaune ; dos d'un brun cendré avec des taches longitudinales noires ; gorge et poitrine blanchâtres avec des taches noires ; ventre blanchâtre ; bec d'un brun jaunâtre ; pieds brun-clair.

Emberiza Miliaria. *Linn.*, *Syst. Nat.* I, *pag.* 308.

Le Proyer. *Buff. Ois.*, IV, *pag.* 355 *et pl. enl.* 233.

Vulg. *Triguero,* aux Canaries. — *Dorriz,* en arabe, à Maroc.

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. Cet oiseau, si commun dans tout l'empire de Maroc, ne l'est pas moins aux îles Canaries. On rencontre souvent à Ténériffe, au milieu des champs de blé de la plaine de Rodeos, des vols de Proyers de plus de deux cents. Le nom de *Triguero* (mangeur de blé) lui convient parfaitement.

Le Proyer fait son nid dans les prairies et les champs de blé. Temminck dit qu'il ne le pose *jamais à terre.* L'un de nous a observé au moins une douzaine de ces nids aux environs de Montpellier ; ils étaient tous dans un enfoncement du sol, à l'abri d'une motte ou d'une touffe d'herbes. Les œufs, au nombre de cinq ou six, quelquefois de sept, présentent une

couleur d'un blanc grisâtre ou roussâtre avec des taches et des raies très-irrégulières d'un rouge brun un peu violet et d'un brun foncé presque noir.

Bouvreuil githagine. — Pyrrhula githaginea. *Temm. et Laug.*

Tête cendrée ; dos cendré-brun ; gorge, poitrine et ventre d'un gris nuancé de rose-clair ; queue faiblement fourchue ; bec et pieds rouges.

Pyrrhula githaginea. *Temm. et Laug., pl. color.* 400, *fig.* I *et* II, *et Temm., Man. d'Ornith., Suppl.* I, *pag.* 449.

Fringilla githaginea. *Licht., Voy. Égypte, pl.* 5, *fig.* VIII.

Vulg. *Gorrion colorado.*

Hab. A Lancerotte et Fortaventure. Cet oiseau fréquente la Nubie et la Syrie (Temm.) ; il est accidentellement de passage en Provence (Roux). On dit qu'il visite quelquefois les îles de l'Archipel grec (Temm.).

Obs. Ce Bouvreuil est assez commun dans les deux îles indiquées. Nos échantillons sont un peu plus foncés en couleur que ceux du Muséum d'Histoire naturelle ; l'un d'eux, qui paraît un mâle, offre une teinte plus rouge, un autre est beaucoup plus roux. La propagation de cet oiseau est encore inconnue.

§ 1° PYRGITE. (PYRGITA. Cuv.)

Megalotis. *Sw.*

Fringille Soulcie. — Fringilla petronia. *Linn.*

Dessus de tête brun-foncé avec deux bandes latérales plus foncées ; dos gris-brun avec des taches noires ; une tache jaune-vif sur le devant du cou ; poitrine et ventre blanc nuancé de roussâtre ; ailes brunes avec trois bandes transversales blanches ; bec et pieds brun-clair.

Fringilla petronia. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 322.

F. petronia, stulta et bononiensis. *Gmel., Syst. Nat.* I, *pag.* 919.

Moineau fou et oiseau de Bologne. *Briss., Ornith.*, III, *pag.* 87, 91.

Le Moineau des bois ou Soulcie. *Buff., Ois.*, III, *pag.* 498, *tom.* XXX. *fig.* I *et pl. enl.* 225.

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. Cette espèce est moins commune aux îles Canaries que les autres espèces de Fringilles.

La Soulcie niche dans les creux des arbres et dans les trous des rochers et des murailles ; pond cinq ou six œufs un peu plus gros que ceux du Moineau, d'un blanc roussâtre avec des taches brunes.

Fringille espagnole. — Fringilla hispaniolensis. *Temm.*

Dessus de tête marron-vif, sans bandes latérales ; dos noir, un grand espace noir devant le cou ; poitrine de même couleur ; ventre blanc avec quelques taches noires sur les flancs ; ailes roussâtres avec une bande transversale blanche ; bec brun-foncé ; pieds couleur de chair.

Fringilla hispaniolensis. *Temm. Man. d'Ornith.*, 2e *édit.*, I, *pag.* 353.

Vulg. *Gorrion.*

Hab. A Lancerotte et à Fortaventure.

Obs. Ce moineau ne se trouve aux Canaries que dans les deux îles indiquées ; il est tout à-fait inconnu dans les autres parties de l'archipel. A Lancerotte, on le rencontre en grandes troupes dans la vallée de Haria.

Cet oiseau est très-vorace ; il fait beaucoup de dégâts dans les jardins. Ses habitudes sont les mêmes que celles du Moineau domestique, et son cri n'est pas moins incommode.

La Fringille espagnole niche sur les Dattiers, au-dessous du feuillage, dans les cavités que laissent entre eux les vieux pétioles. D'après Thienemann, les œufs de cet oiseau sont de la taille de ceux du Friquet, et couverts d'une multitude de petites taches d'un brun très-foncé. L'un de nous a reçu plusieurs de ces œufs, de Mahon et des environs d'Alger. Ils sont un peu plus gros, et présentent des taches moins nombreuses et plus claires.

La Fringille d'Espagne est aussi très-commune dans l'empire de Maroc, surtout dans la province d'Er-Hamma. M. Schouboe l'a rencontrée jusqu'au pied du grand Atlas, et le plus souvent dans les arbustes du *Rhamnus Lotus.*

Une figure assez exacte de cet oiseau se trouve dans le système des oiseaux d'Égypte (*pl.* 3, *fig.* VII).

Fringille teydiène. — Fringilla teydea. *Nob.* Pl. 1.

Dessus de tête bleu-foncé, sans bandes latérales; dos de la même couleur; point de taches sur le devant du cou; poitrine d'un bleu cendré; ventre cendré plus foncé sur les flancs; ailes avec deux bandes transversales un peu arquées, blanchâtres; bec blanchâtre; pieds couleur de corne.

Vulg. *Pájaro de la Cumbre.*

Hab. A Ténériffe.

Descr. Male. Toutes les parties supérieures d'une teinte cendré-bleuâtre terne, un peu plus foncée et plus vive sur la tête; gorge, poitrine et flancs d'un cendré-bleuâtre clair; ventre et dessous de queue blancs; ailes d'un brun noirâtre avec deux bandes obliques et transversales, légèrement arquées en avant, d'un blanc grisâtre ou bleuâtre peu tranché; chaque plume est bordée à l'extérieur de cendré-bleuâtre; queue assez longue, un peu échancrée, de la même couleur que les ailes; les pennes latérales sont bordées de gris-bleu, et les médianes couvertes d'une teinte légère de cette couleur; mandibule supérieure du bec couleur de corne claire, variée de blanc-grisâtre surtout à la base; mandibule inférieure presque entièrement blanchâtre; pieds couleur de corne. Longueur totale, 17 cent. — Tarses hauts de 25 millim. — La queue dépasse les ailes de 45 millim.

Femelle. La femelle est un peu plus petite que le mâle. Toutes les parties supérieures du corps d'un brun roussâtre mêlé de gris; le dessus de la tête est plus foncé que le dos; gorge, poitrine et flancs d'un gris roussâtre-uniforme assez terne; ventre et dessous de queue légèrement blanchâtres; les ailes sont d'un brun roussâtre, et les deux bandes obliques d'un blanc grisâtre; queue brune; bec couleur de corne; la mandibule inférieure plus pâle que la supérieure; pieds comme dans le mâle.

Obs. Cette belle espèce de Fringille habite exclusivement la haute region de l'île de Ténériffe. On ne la trouve que sur le plateau des Cañadas, en se dirigeant vers le Teyde, depuis 2,200 ou 2,400 mètres environ jusqu'à 2,900 au-dessus du niveau de la mer. Ce fut en 1825, lors d'une excursion au pic, que l'un de nous eut connaissance de cette espèce pour la première fois. Les bergers de Villaflor, qui lui servaient de guides, la lui désignèrent sous le nom de *Pájaro de la Cumbre* (oiseau de la cime). On venait d'atteindre la base du grand cône, du côté du sud-ouest, pour gravir un monticule de pierres ponces, lorsqu'on aperçut sept à huit de ces oiseaux, qui volaient ensemble en fuyant devant les voyageurs. Ils étaient extrêmement farouches, ne posaient qu'un instant sur les rochers ou dans les buissons des alentours, et reprenaient le vol dès qu'ils voyaient les hommes s'approcher. La nuit surprit la caravane avant qu'on pût les atteindre; probablement, ils furent se réfugier au milieu des genêts (*Cytisus nubigenus*) répandus dans l'enceinte qu'on venait de traverser. Seulement quatre ans après, pendant quelques semaines de séjour à Chasna, vers la fin de décembre, il fut possible de se procurer les deux individus, mâle et femelle, figurés dans notre planche, les seuls qui aient été apportés en Europe jusqu'à présent. Chasna est situé sur la bande méridionale de Ténériffe, à près de 1,600 mètres d'altitude. Au commencement de janvier, il tomba beaucoup de neige dans la haute région, et les Fringilles abandonnèrent sans doute leur station accoutumée pour chercher une température plus douce au pied de la montagne, sur le revers méridional des Cañadas. Ce fut dans le verger du marquisat de las Palmas qu'on tua ce joli couple, le mâle d'abord; puis, le lendemain, la femelle, dont les appels plaintifs et souvent répétés imitaient un peu le cri des Serins. La possession de cet oiseau dut être regardée comme une bonne fortune; car il est difficile de le rencontrer dans les lieux inaccessibles où il a établi son séjour. La Fringilla de Teyde n'est connue à Ténériffe que des pasteurs qui fréquentent le plateau des Cañadas. Ce bel oiseau fait son nid dans les buissons de genêts et paraît ne se nourrir que de leurs graines; aussi ne sort-il guère de la zone végétale où dominent ces arbustes. Les frimas peuvent seuls le forcer à s'éloigner de la base du pic; mais il revient bientôt à son premier gîte, dès que la température de la *Cumbre* (c'est le nom de la haute région) a repris son état normal: car il est rare que la neige séjourne long-temps sur le plateau.

En général, le port de cet oiseau semble plus élancé que celui des Fringilles d'Europe; son bec est plus gros que celui des Pinsons ordinaires, mais plus petit que celui des Gros-becs. Cette espèce ne ressemble par son plumage à aucune de ses congénères. La robe bleue du mâle s'approche de celle du *Loxia cyanea*, Gmel.; mais elle est plus cendrée et plus terne: les bandes transversales de ses ailes sont plus grandes et plus arquées que dans la plupart des Fringilles; mais elles conservent néanmoins le type générique.



E. Traviès pinx. — Oudet sc.

Fringilla Teydea, nob.





Guyard sc.

Fringilla Canaria.

§ 2e SERIN. (SERINUS.)

Fringille des Canaries. — Fringilla canaria. *Linn.* Pl. 2.

Dessus de tête jaune-olivâtre (plus clair sur le front) sans bandes latérales; dos cendré-verdâtre avec des taches longitudinales brunes; point de taches sur le devant du cou; poitrine et ventre d'un jaune verdâtre; ailes brunes avec deux bandes transversales, la première olivâtre peu tranché, la seconde blanchâtre; bec couleur de chair; pieds brun-pâle.

Fringilla canaria. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 321.

Le Serin des Canaries. *Buff.*, *Ois.*, IV, *pag.* 1 *et pl. enl.* 202, *fig.* 1.

Vulg. *Canario.*

Hab. Toutes les îles.

Descr. Male. Front jaune-verdâtre; dessus de tête olivâtre avec de petites taches longitudinales brunes peu apparentes; dos gris-foncé, légèrement olivâtre, marqué de taches oblongues d'un brun noirâtre. Croupion jaune-olivâtre. Un trait jaune au-dessus des yeux. Gorge, poitrine et ventre d'un jaune brillant; flancs et abdomen grisâtres avec quelques taches longitudinales brunâtres. Ailes brunes traversées obliquement par deux bandes légèrement arquées, la première olivâtre ou jaunâtre, peu apparente, la seconde blanchâtre et plus étroite; les couvertures de l'aile sont olivâtres avec quelques taches noires; les pennes sont bordées extérieurement d'un liséré olivâtre-clair. Queue brune; les pennes offrent aussi un fin liséré olivâtre. Bec et pieds couleur de chair. Longueur, 12 à 13 centim. Hauteur des tarses, 18 millim.

Femelle. Front et dessus de tête gris-roussâtre avec de petites taches longitudinales brunes très-marquées. Dos gris-roussâtre parsemé de taches oblongues d'un brun noirâtre, une bande jaune-sale au-dessus des yeux; gorge d'un jaune terne plus ou moins olivâtre; poitrine, ventre et flancs de la même couleur marqués de taches longitudinales brunes. Ailes brunes; les deux bandes olivâtres, très-étroites: la première est onduleuse et formée par la rencontre de plusieurs arcs.

Obs. Les individus que nous avons apportés des Canaries sont identiques avec ceux des galeries du Muséum d'Histoire naturelle de Paris recueillis par Maugé. La variété jaune citrin sans taches, élevée en Europe dans des cages, est une sorte d'albinos produit par la domesticité. « Chez les animaux qui sont normalement colorés de vert, dit M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (*Térat.*, I, *pag.* 317), je ne connais que des variétés albines jaunâtres ou même jaunes; et ce qui est surtout remarquable, c'est que l'intensité et l'éclat du jaune accidentel sont en général dans une relation directe avec l'intensité et l'éclat de la couleur normale. Ainsi le vert foncé et brillant est remplacé par le jaune foncé et brillant, le vert sale par le jaune sale, le vert pâle par le blanc pâle ou le blanc jaunâtre. J'ai vérifié ces rapports sur plusieurs variétés appartenant à des espèces sauvages; et, parmi les espèces domestiques, je les retrouve également, quoique d'une manière moins évidente, chez le Serin des Canaries.»

On chercherait vainement aux îles Canaries la variété citrine à l'état sauvage. Le Serin des Canaries jaune du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, désigné comme originaire de ces îles, doit être regardé comme apocryphe.

§ 3e PINSON. (COELEBS.)

Fringille Tintillon. — Fringilla Tintillon. *Nob.* Pl. 4, fig. 1.

Dessus de tête bleu-noirâtre, sans bandes latérales; dos de la même couleur; point de taches sur le devant du cou; poitrine couleur de chair roussâtre; ventre blanc-jaunâtre; ailes noirâtres avec deux bandes transversales, l'une blanche, l'autre blanc-verdâtre; bec gris-bleuâtre; pieds couleur de chair.

Fringilla canariensis (Pinson de Ténériffe). *Vieill.*, *Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* XII, *pag.* 232.

Vulg. *Tintillon* aux Canaries.

Hab. Dans les îles boisées de l'archipel Canarien.

Descr. Dessus de tête d'un bleu noirâtre; haut du dos d'un bleu plus clair qui s'affaiblit encore vers le croupion et se fond avec la teinte vert-olivâtre de ce dernier. Gorge, joues et tour des yeux couleur de chair légèrement roussâtre; cette teinte, assez vive, paraît un peu orangée; elle descend

sur la poitrine, où elle se montre un peu plus pâle ; ventre et dessous de queue blanc-roussâtre. Ailes d'un brun noir, avec deux bandes transversales et obliques : la première plus large que la seconde, d'un blanc pur ; la seconde moins tranchée et plus arquée, salie souvent par une teinte verdâtre. Toutes les pennes de l'aile présentent un liséré extérieur d'un vert pâle. Queue d'un brun noirâtre : les trois pennes extérieures offrent un large espace blanc du côté interne ; cet espace est d'autant plus grand que la penne est plus extérieure. La première de ces pennes offre, à son origine et extérieurement, un petit liséré blanc. Bec d'un gris bleuâtre. Pieds couleur de chair. Longueur, 15 centim. Hauteur des tarses, 22 millim. La queue dépasse les ailes de 35 millim.

Obs. Cette Fringille a été considérée par Ledru comme un Pinson ordinaire *plus gros et plus beau* que celui de France (*pag.* 180). Un individu apporté par Maugé, et conservé dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, se trouve identique avec le nôtre ; c'est celui qui a servi de type à l'espèce de Vieillot. Le nom de ce dernier ornithologiste ne peut être maintenu, puisqu'il existe déjà dans la science un *Fringilla Canaria* (voy. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 321.).

Cet oiseau est très-voisin du Pinson ordinaire et du Pinson des Ardennes ; mais ses couleurs sont généralement plus tranchées. Il fait entendre le même cri que le Fringilla cœlebs ; il est très commun dans les forêts de Lauriers, qu'il abandonne pendant l'hiver pour se réfugier dans les jardins et les bosquets de la côte.

Nous lui avons conservé son nom vulgaire de *Tintillon*, qui vient peut-être de *Tintillo* (vin rouge-clairet) à cause de la couleur un peu vinacée du mâle. *Tintillo* signifie encore, en espagnol, un idiot, un imbécile qui répète toujours la même chose. Serait-ce le chant monotone de l'oiseau auquel on a voulu faire allusion ?

Fringille niverolle. — Fringilla nivalis. *Linn.*

Dessus de tête cendré, sans bandes latérales ; dos brun ; gorge cendrée ; ventre cendré-blanchâtre ; ailes noires avec une grande bande longitudinale blanche ; bec jaunâtre ; pieds bruns.

Fringilla nivalis. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *p.* 321.

Le Pinson de neige ou Niverolle. *Buff.*, *Ois.*, IV, *pag.* 136.

Hab. De passage accidentel. Tué une seule fois, à l'Orotava par M. A. Diston.

Obs. Cet oiseau habite les plus hautes montagnes de l'Europe ; il niche sur les rochers ou dans les crevasses des rocs (Temm.). La femelle pond de trois à cinq œufs d'un blanc sale sans taches, suivant M. Schinz, ou d'un vert clair, parsemé de taches irrégulières et de points cendrés mêlés avec des taches d'un vert foncé, suivant M. Temminck.

§ 4° CHARDONNERET. (CARDUELIS.)

Fringille Chardonneret. — Fringilla Carduelis. *Linn.*

Dessus de tête noir (avec du cramoisi sur le front) sans bandes latérales ; dos brun-foncé ; devant du cou blanc, poitrine et ventre de la même couleur ; ailes noires avec une bande transversale très-oblique jaune et quelques petites taches blanches ; bec blanchâtre, à pointe noirâtre ; pieds couleur de chair.

Fringilla Carduelis. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 318.

Le Chardonneret. *Buff.*, *Ois.*, I, *pag.* 181, *tom.* X *et pl. enl.* 4, *fig.* 1 (mâle).

Vulg. *Pintado* aux Canaries. — *Gilgero* et *Cardoncillo* en Espagne.

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. Cet oiseau est très-commun dans les vergers et les plaines agricoles ; ses couleurs sont plus vives qu'en Europe.

C'est une des Fringilles qui construisent leur nid avec le plus d'art. Ce nid est en forme de coupe et du volume de ceux des petits Becs-fins ; l'oiseau le cache dans les bois et dans les vergers : il le place ordinairement à une certaine hauteur. Les œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un blanc à peine azuré, avec quelques taches et quelques traits rougeâtres peu sensibles.

§ 5° LINOTTE. (LINARIA, Cuv.)

Fringille Linotte. — Fringilla cannabina. *Linn.*

Dessus de tête cendré (rouge-sanguin sur le front) ; dos brun-châtain ; point de taches sur le devant

du cou; poitrine rouge-sanguin; ventre blanc avec du brun-rougeâtre sur les flancs; ailes noirâtres sans bandes; bec bleuâtre; pieds brun-rougeâtre.

Fringilla cannabina. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 322.

F. cannabina et Linota. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 916.

La grande Linotte des vignes, la petite Linotte des vignes et la Linotte ordinaire. *Buff., Ois.*, IV, *pag.* 58 *et pl. enl.* 485, *fig.* 1 (adulte); 151, *fig.* 2 (âgée); *Ois.*, IV, *pag.* 58, *tom.* I *et pl. enl.* 151, *fig.* 1 (jeune).

VULG. *Millero* aux Canaries. — *Pardilla* en Espagne.

HAB. Dans toutes les îles.

OBS. Cette espèce n'est pas moins abondante aux Canaries que le Proyer; il est facile d'abattre une douzaine de Linottes d'un seul coup de fusil, lorsqu'elles volent en troupes. La dénomination de *Millero*, qu'on leur donne, signifie mangeur de millet.

Cet oiseau niche dans les buissons, les haies, les vignes. La femelle pond cinq ou six œufs d'un blanc à peine nuancé de bleuâtre avec quelques taches couleur de chair peu apparentes.

§ 6° TARIN (SPINUS.)

FRINGILLE TARIN. — FRINGILLA SPINUS. *Linn.*

Dessus de tête noir, sans bandes latérales; dos vert-olivâtre nuancé de cendré; devant du cou, poitrine et haut du ventre jaunes; abdomen blanchâtre avec des taches longitudinales noires; ailes brunes avec deux bandes transversales, l'une noire et l'autre vert-jaunâtre; bec grisâtre; pieds cornés.

Fringilla Spinus. *Millero Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 322.

Le Tarin. *Buff., Ois.*, IV, *pag.* 221 *et pl. enl.* 485, *fig.* 3 (mâle).

HAB. A Ténériffe.

OBS. En Europe, cet oiseau niche sur les rameaux des Pins et des Sapins. La femelle pond cinq œufs d'un blanc grisâtre avec quelques petits points d'un brun rouge-pâle.

Ledru indique aux Canaries le Verdier (*Fringilla chloris*), mais cette indication nous paraît fort douteuse.

IV° FISSIROSTRES. (FISSIROSTRI.)

FAMILLE 9°. CHÉLIDONS. (CHELIDONES. VIEILL.)

HIRONDELLE DOMESTIQUE. — HIRUNDO RUSTICA. *Linn.*

Front d'un marron vif; dos noir à reflets; gorge brun-marron; une bande noire sur la poitrine; ventre blanc; queue très-fourchue, beaucoup plus longue que les ailes.

Hirundo rustica. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 343.

Hirondelle de cheminée ou domestique. *Buff., Ois.*, VI, *pag.* 591, *tom.* XXV, *fig.* 1 *et pl. enl.* 543, *fig.* 1.

VULG. *Andorina.*

HAB. De passage pendant l'hiver.

OBS. Cette espèce ne niche pas dans les îles Canaries. L'Hirondelle domestique a été souvent rencontrée à plus de 400 lieues en mer.

MARTINET NOIR. — CYPSELUS APUS. *Vieill.*

Plumage d'un brun noirâtre; gorge d'un blanc cendré.

Hirundo Apus. *Linn., Syst. Nat., pag.* 344.

Micropus murarius. *Meyer, Tascheub. Deutshl.*, I, *pag.* 281.

Cypselus murarius. *Temm., Man. d'Ornith.*, 1re *édit.*, *pag* 271.

C. Apus. *Viell., Dict. d'Hist. Nat.*, XIX, *pag.* 424.

Le Martinet noir ou grand Martinet. *Buff., Ois., pag.* 243 *et pl. enl.* 542, *fig.* 2.

VULG. *Golondrina.*

HAB. De passage.

Obs. Cette espèce se montre quelquefois aux Canaries pendant l'hiver. Elle ne niche pas dans les îles.

Martinet unicolore. — Cypselus unicolor. *Jardine.*

Plumage d'un brun noirâtre ; gorge d'un brun cendré.

Cypselus murarius. *Heineken, Birds Mad. Brewst., Journ., octobr.* 1829, *pag.* 232. — Non Temm.

C. unicolor. *Jardine, Edinb. Journ. of. Nat. and Geograph. Scienc.*, I, *pag.* 242, *pl.* VI. — *Jard. et Selb., Illustr. of Ornith.*, 2, *pl.* 83.

Vulg. *Andorina.*

Hab. A Madère (Heineken) et dans toutes les îles Canaries.

Descr. Tout le plumage est d'un brun noirâtre ou d'un noir de suie. M. Jardine signale cette teinte comme un *noirâtre tirant sur le vert* (*corpore nigrescente-viridi*) ; ce qui nous paraît peu exact, si son espèce est bien la même que celle dont il s'agit dans cet article. La gorge est à peine plus pâle que le reste du corps, mais non d'un blanc cendré comme dans le *Cypselus Apus*. Cependant, d'après Heineken, elle devient un peu blanchâtre dans les individus très-vieux. Le contraire arrive dans le *Cypselus Apus*. Ce sont les jeunes qui offrent la teinte blanche dans la gorge ; et celle-ci se montre un peu cendrée dans les adultes. Dans le premier âge, les Martinets noirs présentent aussi du blanc autour du bec et les pennes de leurs ailes et de leur queue offrent un liséré très-mince de la même couleur. Notre espèce est constamment plus petite que le *Cypselus Apus*. Sa longueur est de 16 cemtim. Les ailes dépassent la queue de 3 décim.

Obs. Ce Martinet est très-commun à Ténériffe, surtout dans les environs des ravins de la côte ; il fait entendre en volant le même cri que le Martinet noir.

Il est un fait qui nous a frappés dans deux ascensions au pic de Ténériffe. En arrivant sur le bord du cratère, qui couronne la cime de cette montagne colossale, nous remarquâmes, entre huit et neuf heures du matin, des Martinets unicolores voler en rasant le fond du cratère du Piton. Les vapeurs chaudes et sulfureuses qui s'exhalaient des crevasses de la solfatare ne paraissaient pas les incommoder. Ces oiseaux cherchaient sans doute à s'emparer des rares insectes dont la présence à cette grande élévation (11,430 pieds au-dessus du niveau de la mer) n'était pas moins surprenante. Ces insectes étaient des Arachnides du genre *Phalangium* (Ph. spiniferum : voy. t. II, 2e part. ; *Entom., pag.* 46, *pl.* 7), qui se tenaient autour des crevasses remplies de soufre cristallisé ; et pourtant l'homme pouvait supporter à peine la température brûlante et les exhalaisons fétides de ces lieux volcanisés. La présence de ces oiseaux dans ces hautes régions a été aussi constatée par d'autres voyageurs.

Les Martinets unicolores nichent, vers les ravins de la côte, dans les grottes et dans les crevasses des rochers. Tous nos efforts pour obtenir leur nid et leurs œufs ont été sans succès ; les endroits choisis habituellement par ces oiseaux sont presque toujours inaccessibles. Dans le Barranco de Martianez, plusieurs de ces Martinets avaient construit leurs nids dans une fissure de rocher ; dans la première semaine de mai, on entendit gazouiller les petits.

Engoulevent ruficolle. — Caprimulgus ruficollis. *Temm.*

Nuque avec un large collier roux ; dos d'un gris clair varié de petits points et de zigzags noirs ; parties inférieures d'un gris roussâtre avec des raies transversales ; bec noir ; pieds bruns.

Caprimulgus ruficollis. *Temm., Man. d'Ornith.*, 2e *édit*, I, *pag.* 438.

D. rufitorquatus. *Viell., Faun. franç.*, *pag.* 142, *pl.* 62, *fig.* 1.

L'Engoulevent à collier roux, le Tette-chèvre d'Afrique.

Hab. De passage.

Obs. Il arrive quelquefois aux Canaries au commencement de l'automne.

La propagation de cet oiseau n'a été décrite par aucun auteur. L'un de nous a reçu dernièrement ses œufs des environs d'Alger ; ils sont légèrement allongés et un peu plus gros que ceux de l'Engoulevent ordinaire. Sur un fond blanc ils présentent des taches et des marbrures d'un cendré pâle et d'un brun foncé un peu violâtre.

IIIᵉ GRIMPEURS. — SCANSORES.

Iᵉ *SYNDACTILES.* Cuv. (*SYNDACTYLI.*)

FAMILLE 1ᵒ. ALCYONS. (ALCYONES.)

Pelmatides Vieill.

Guêpier vulgaire. — Merops Apiaster. *Linn.*

Dos marron vers le haut, jaunâtre vers le bas; gorge jaune-d'or terminée par un demi-collier noir; poitrine et ventre vert-bleuâtre; ailes d'un roux foncé dans le milieu; bec noir; pieds bruns.

Merops Apiaster. *Linn , Syst. Nat.,* I, *pag.* 182.

M. Schæghaga. *Forsk., Faun. Arab., pag.* 1, 3.

M. Apiaster et chrysocephalus. *Lath., Ind. Ornith.,* I, *pag.* 269, 273.

Le Guêpier. *Buff., Ois.,* VI, *pag.* 480, *tom.* XXIII *et pl. enl.* 938.

Hab. De passage accidentel.

Obs. Cette espèce arrive quelquefois aux Canaries pendant l'hiver, et se répand dans toutes les îles, sans y séjourner long-temps. Dans le mois de décembre de l'année 1828 un vol de Guêpiers s'établit pendant plusieurs jours sur le grand Dragonnier de l'Orotava, mais les chasseurs ne tardèrent pas à le déloger; et ces oiseaux, dont le brillant plumage avait attiré l'attention, se dispersèrent bientôt dans tous les jardins de la vallée.

En Europe cet oiseau niche sur les bords des rivières dans des trous plus ou moins profonds, pratiqués dans le sable. La femelle pond de cinq à sept œufs, tout-à-fait ronds, blancs et luisans.

Martin-pêcheur alcyon. — Alcedo Ispida. *Linn.*

Dos d'un vert bleuâtre, avec de petites taches d'un bleu d'azur à reflets; gorge blanche; poitrine et ventre d'un roux de rouille; queue courte; bec brun, rouge à la base; pieds rougeâtres.

Alcido Ispida. *Linn. Syst. Nat.,* I, *pag.* 179.

A. Ispida et Gracula Atthis. *Gmel., Syst.,* I, *pag.* 348, 498.

Le Martin pêcheur ou le Baboucard. *Buff., Ois.,* VII, *pag.* 164, *tom.* IX; *et pag.* 193, *pl. enl.* 77.

Hab. La région maritime, dans toutes les îles.

Obs. En France, cet oiseau niche dans des trous, sur le sable, au bord des rivières. Il pond de six à neuf œufs, tout-à-fait ronds, d'un blanc pur et aussi luisans que l'ivoire.

IIᵉ *ZYGODACTYLES.* (*ZYGODACTYLI.*)

FAMILLE 2ᵒ. CUCULÉES. (CUCULEÆ.)

Coucou tacheté. — Cuculus glandarius. *Linn.*

Tête cendré-noirâtre en dessus, avec une huppe de même couleur; dos brun; gorge, poitrine et ventre blanc-roussâtre; rémiges roux-fauve; bec et iris bruns; pieds verdâtres.

Cuculus glandarius. *Linn., Syst. Nat.,* I, *pag.* 169.

C. glandarius (adulte) et pisanus (jeune). *Gmel., Syst. Nat.* I, *pag.* 411, 416.

Coccysus Pisanus. *Viell., Faune Franç.,* 1, *pag.* 60, *pl.* 29, *fig.* 1, 2.

Grand Coucou tacheté et Coucou huppé noir et blanc. *Buff., Ois.,* VI, *pag.* 126, 362.

Hab. De passage accidentel.

Obs. Après un fort coup de vent du sud-est, on a tué à Ténériffe une autre espèce de Coucou de couleur brune sur le dos et sur les ailes et d'un rouge fauve sur le ventre; la queue était fort longue.

FAMILLE 3°. PICIDÉES. (PICIDEÆ.)

Pic epeiche. — Picus major. *Linn.*

Front blanchâtre ; dessus de tête noir ; occiput rouge ; dos noir ; ventre blanchâtre ou blanc-jaunâtre, cramoisi vers la queue ; iris rouge.

Picus major. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 176.

Le Pic varié ou Épeiche. *Buff., Ois.*, VII, *pag.* 57 *et pl. enl.* 196 (mâle) *et* 197 (femelle).

Vulg. *Pito*, aux Canaries. — *Pico*, en Espagne. — *Tohab el chejar*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans les îles boisées de l'archipel Canarien.

Obs. Le bruit que fait cet oiseau, en frappant sur les branches des arbres avec son bec, s'entend à une grande distance. Son plumage varie beaucoup à l'époque de la mue : le mâle porte une tache rouge à l'occiput.

Ce Pic fait ordinairement son nid sur le Pin des Canaries (*Pinus canariensis*). Ses œufs sont un peu plus petits que ceux des Cailles, assez arrondis et d'un blanc pur ; la femelle en pond quatre ou cinq, rarement six. Les jeunes sont mouchetés de blanc et de noir, et n'ont aucune plume rouge ni sur la tête ni sous le ventre ; on les apprivoise facilement, et on les rend très-familiers en leur donnant des mouches.

Cette espèce est très-commune dans le Maroc.

III° ANISODACTYLES. (ANISODACTYLI.)

FAMILLE 4°. EPOPSIDES. (EPOPSIDES. Vieill.)

Huppe ordinaire. — Upupa Epops. *Linn.*

Huppe rousse bordée de noir ; dos gris-vineux ; gorge et poitrine d'un vineux roussâtre ; ventre blanchâtre ; bec couleur de chair à la base, noir à la pointe ; pieds bruns.

Upupa Epops. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 183.

Upupa africana. *Bechst., Kurtz. Ubers-Vög. Nacht* (jeune).

La Huppe et la Huppe variété. *Buff., Ois.*, VI, *pag.* 439, *tom.* XXI, *et pl. enl.* 52.

Huppe d'Afrique. *Viell., Ibist. Promerop., pag.* 13, *pl.* 2 (jeune).

Vulg. *Abovito*, aux Canaries. — *Abubilla*, en Espagne. — *Had-houd* ou *Bel had-houd*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. Cette espèce arrive aux Canaries au commencement du printemps, pour y faire la ponte, et repart ensuite vers le mois de septembre. On voit les Huppes en très-grand nombre, pendant les mois de juillet et d'août, dans la partie méridionale de Ténériffe ; et sans doute qu'elles se réunissent déjà à cette époque pour se disposer à partir. Il en reste pourtant quelques-unes qu'on rencontre parfois en hiver aux alentours des jardins et dans les champs labourés de la région maritime, et celles-là paraissent appartenir aux dernières nichées.

La Huppe peut donc être considérée comme sédentaire et comme de passage.

D'après M. Schousboe, les Huppes se montrent aussi aux environs de Tanger, au commencement de mars, et s'en vont à la fin de l'été.

Cet oiseau niche dans les creux des arbres ; la femelle pond des œufs oblongs d'un gris sale ou d'un roux grisâtre, sans tache, au nombre de cinq ou six.

Ledru indique aux Canaries la Sitelle torchepot (*Sitta Europœa*, Linn.). Mais nos recherches, pour nous procurer cet oiseau, ont été infructueuses, et nous devons ranger la Sitelle torchepot parmi les espèces douteuses.

IV° PIGEONS. — COLUMBINÆ.

Colombe Trocas. — Columba laurivora. *Nob.* Pl. 3.

Dos d'un brun noir ; croupion cendré-bleu ; ventre d'un brun-vineux à reflets pourpres ; côtés du cou vert-chatoyant ; ailes sans bandes ni taches

Columbe Trocaz. *Heineken, Birds Mad*, *Brewst., Journ., octobr.* 1829, *pag.* 228.

Vulg. *Torcaza*, aux Canaries. — *Trocaz*, à Madère (Heineken).

Hab. Dans les forêts des îles du groupe occidental et à Madère.

Descr. Male. Tête d'un brun-cendré vineux; dessus du cou de la même couleur avec des reflets vert-éclatant. Haut du dos brun-foncé à reflets pourprés brillants. Dos brun; croupion cendré-foncé-bleuâtre. Côtés du cou d'un cendré-blanchâtre à reflets verts écaillés; gorge d'un cendré vert, poitrine de la même couleur mais plus foncée; ventre brun-vineux uniforme; flancs, bas-ventre et dessous de queue cendré-foncé. Ailes unicolores cendrées; le pli offre une teinte un peu blanchâtre : les quatre premières pennes noirâtres avec un liséré extérieur blanchâtre très-fin. Queue d'un brun cendré, offrant en dessous, vers l'extrémité, une large bande transversale blanche ou blanchâtre. Bec rouge à pointe noire. Iris couleur de paille (Heineken). Tarses et pieds rouges; ongles noirs; les plumes arrivent un peu au-dessus du genou. Longueur totale, de 40 à 42 centim. Longueur du bec, 24 millim. Hauteur des tarses, 3 centim. La queue dépasse les ailes d'environ 11 centim.

Femelle. La femelle présente la gorge et la poitrine d'un vert plus ou moins foncé à reflets; les ailes sont d'un brun obscur; le pli n'a pas de teinte blanchâtre; les flancs et le bas-ventre d'un brun rougeâtre; la bande blanche de la queue se trouve tout à fait terminale.

Jeunes. Dans les jeunes, il n'y a pas de reflets chatoyants; la tête et le cou sont d'un brun cendré; le haut du dos paraît cendré-bleuâtre foncé; la poitrine est d'un brun-roussâtre fuligineux, le ventre gris-cendré, la queue plus foncée: elle offre en dessous une bande peu apparente grisâtre, laquelle n'arrive pas jusqu'à l'extrémité; celle-ci est bordée de brun-noirâtre.

Obs. Cette espèce, très remarquable par sa taille et par sa couleur, ne ressemble à aucun de nos Pigeons européens Nous l'avons comparée aux diverses Colombes qui composent la collection du Muséum d'Histoire naturelle, et nous ne lui avons trouvé quelques rapports qu'avec le *Columba caribœa*, de Gmelin (Pigeon à queue annelée, de la Jamaïque, *Buff.*).

Le nom de *Torcaza* ou *Torcaz*, qu'on donne à cette Colombe dans les îles Canaries, est aussi employé à Madère avec une légère variante pour désigner la même espèce. Les Portugais du Brésil appellent aussi du même nom une grosse Colombe américaine, qui se rapproche un peu de la nôtre. En général, les Colombes sauvages de grande taille sont des *Torcazas* pour les Hispano-Américains. Cette expression de *Torcaz*, par laquelle on désigne presque tous les pigeons à collier, paraît un dérivé du latin *Torquatus*.

La *Torcaza* des Canaries ne s'éloigne guère des forêts où elle trouve sa nourriture habituelle, qui consiste en baies de Laurier (*Laurus indica*) et parfois en jeunes pousses de Mocan (*Visnea Mocanera*) comme nous l'avons constaté par l'autopsie de plusieurs individus. Cet aliment, les baies de Laurier surtout, imprime à la chair de ces oiseaux un parfum aromatique et un petit filet d'amertume qui n'est pas désagréable. Aussi la *Torcaza*, par son volume et son excellent goût, est justement considéré comme un des meilleurs gibiers; et cette remarque n'est pas nouvelle, car l'histoire nous apprend qu'elle remonte au moyen-âge. En effet, nous lisons dans la relation des navigateurs partis de Lisbonne en 1341, sous les auspices d'Alphonse IV de Portugal, qu'ils trouvèrent dans les forêts d'une des îles Canaries (Gomère) des Pigeons sauvages qu'ils mangèrent après les avoir tués à coups de bâton et de pierres. « Et ces Pigeons, ajoute le narrateur, étaient plus grands que les nôtres, du même goût sinon meilleurs. » « *Et in eâdem insulâ lignæ plurimæ et palumbes, quos baculis et lapidibus capiebant et comedebant, invenerunt. Hos dicunt majores nostris et gustui tales aut meliores.* » (Voy. *Ethnograph.*, I, 1re *part.*, *pag.* 23 *et suiv.*)

Il n'est plus si facile aujourd'hui de se procurer de ces Pigeons. La chasse qu'on leur a faite les a rendus plus farouches, et l'on ne peut guère les atteindre sur la cime des grands arbres où ils ont coutume de se percher. C'est à l'abreuvoir qu'il faut les tuer; car les forêts sont trop touffues pour espérer de les tirer au vol. Nous avons souvent entendu leur roucoulement sans pouvoir les distinguer au milieu du feuillage où ils se tiennent cachés.

A Madère, où l'on chasse aussi cette espèce à l'abreuvoir, elle fréquente les parties les plus solitaires et les plus boisées de l'île. Le docteur Heineken est le premier qui ait signalé cette Colombe; il l'a décrite en lui conservant le nom vulgaire de *Trocaz*, mais sans lui imposer de nom latin scientifique. Nous n'avons pas conservé cette dernière dénomination, qui nous a paru trop vague, et nous adopterons l'épithète latine de *laurivora*, qui nous paraît très-caractéristique, puisqu'elle indique une des principales habitudes de l'oiseau.

Notre planche ayant été faite sur des individus empaillés, le dessinateur n'a pas donné au bec sa couleur naturelle; il aurait dû le peindre rouge avec la pointe noire. C'est par erreur aussi qu'il a donné une teinte rouge à l'iris, celui-ci, d'après Heineken, doit être couleur de paille.

Colombe Biset. — Columba livia. *Linn.*

Dos d'un cendré pâle; croupion d'un gris foncé; ventre cendré-bleuâtre-terne; côtés du cou vert-chatoyant et brun; ailes avec deux bandes noires, sans taches.

Columba livia. *Briss., Ornith.*, I, *pag.* 82.

Colombe Biset. *Buff., Ois*, II, *pag.*498 *et pl.enl.* 510.

Vulg. *Paloma.* — *El cammor*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. Cette espèce est très-commune aux Canaries; elle habite, en grandes troupes, les grottes et les rochers escarpés dans les endroits les plus anfractueux. Dans nos excursions à Lancerotte, nous avons trouvé beaucoup de ces Colombes logées dans les cavités d'un des cratères d'éruption des volcans de 1824, bien que la chaleur et l'odeur sulfureuse fussent encore sensibles en s'approchant de ces bouches volcaniques. Serait-il vrai, comme on nous l'a dit, que ces oiseaux préféreraient cette retraite à cause de sa température favorable à l'incubation? A un coup de fusil tiré près du cratère principal, toute la bande prit le vol, et l'on entendit bientôt après crier les jeunes qui étaient restés dans les nids.

M. Schousboe a rencontré cette même espèce, en très-grand nombre, dans la chaîne de l'Atlas qui avoisine la ville de Maroc.

Le *Columba Palumbus* qui existe à Madère (Heineken) n'a jamais été vu aux îles Canaries, bien que cette espèce soit assez commune à Maroc, où les Arabes la désignent sous le nom générique d'*El Cammor.*

Colombe africaine. — Columba afra. *Linn.*

Dos et croupion d'un gris brun; ventre d'un blanc-cendré couleur de chair, côtés du cou de la même teinte sans reflets; ailes avec des taches d'un violet azuré, sans bandes.

Turtur senegalensis. *Briss., Ornith.*, I, *pag.* 122, *tom* X, *fig.* 1.

Columba afra. *Linn. Syst. Nat.* I, *pag.* 284.

Tourterelle du Sénégal. *Buff., Ois.*, II, *pag* 553 *et pl. enl.* 160.

Vulg. *Tortola.* — *Liman*, en arabe, à Maroc.

Hab. De passage.

Obs. Cette espèce n'arrive aux Canaries que vers la fin du printemps, pour s'en retourner en novembre. A Ténériffe, le départ des Tourterelles s'effectue toujours par la côte méridionale de l'île, où elles se rassemblent et voltigent en troupes si nombreuses, qu'il est arrivé alors à des chasseurs d'en tuer plus d'une quinzaine d'un seul coup de fusil. Un roucoulement général est la première annonce du départ. La bande agglomérée se dirige vers le petit promontoire *Montaña roja.* Des vols détachés de la masse commencent à planer au-dessus des rochers de la côte, comme pour essayer leurs forces; on les entend encore roucouler quelque temps; puis, tout à coup, après un silence qu'on dirait prémédité, elles disparaissent si brusquement qu'il est presque impossible de saisir l'instant de ce sauve-qui-peut général.

Nous ne saurions assurer si toutes les Tourterelles qu'on voit aux Canaries nichent dans ces îles, car leur arrivée n'a lieu souvent qu'après le mois de mai et quelquefois à la fin de juin; mais il est sûr qu'il en reste un certain nombre dans le pays après le départ des voyageuses: on en tue à toutes les époques de l'année. L'un de nous en a vu d'assez jeunes apportés de Chasna, ce qui indique qu'elles nichent dans ce district.

Cette espèce est aussi fort commune dans le Maroc; elle arrive à Tanger au printemps, et repart en automne.

V° GALLINACÉS. — GALLINÆ.

FAMILLE 1°. PÉDIOPHILE. (PEDIOPHILI. Vieill.)

Ganga unibande. — Pterocles arenarius. *Temm.*

Parties supérieures cendré tacheté de cendré-noirâtre; gorge couleur de chair un peu cendrée, bordée inférieurement par un ceinturon noir étroit; ventre noir.

Tetrao arenarius. *Pall., Nov. Comm. Petrop.*, *tom.* XIX, *pag.* 418; *tom.* VIII *et Voy., App., pag.* 53.

T. subtridactyla. *Hasselq., It., pag.* 250.

Oiseaux



E. Traviès pinx. Blanchard lith.

Columba laurivora Web.

Bienvenu lith.





Traviès pinx. Annedouche sc.

1. Fringilla Tintillon; nob. 2. Procellaria Columbina. nob.

T. arenarius et Perdix aragonica. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 642, 645.
Ganga unibande. *Temm., Pig. et Gall.*, III, *pag.* 240.
Pterocles arenarius. *Temm., Man. d'Ornit.* I[re] *edit.*, *pag.* 299.
La Gélinotte des sables, le Ganga d'Aragon.
VULG. *Ganga,* en espagnol. — *El kouderi,* en arabe, à Maroc. — *Desherdk,* en tartare.

HAB. Exclusivement dans l'île de Fortaventure, où il est sédentaire.

OBS. Quoique cet oiseau ait été rencontré parfois à la Grande-Canarie, sur la côte du sud-est qui fait face à la presqu'île de Handia, sa présence dans cette localité est purement accidentelle. Les Gangas ne se sont fixés réellement qu'à Fortaventure, dans les plaines de la partie centrale de l'île, et dans quelques vallées solitaires de la presqu'île, où ils vivent en grandes troupes. Le docteur Jean Wagler, dans le premier volume de son *Systema Avium*, publié en 1827, a donné une longue description du *Pterocles arenarius*. Nous citerons le passage suivant, dont nous avons été à même de constater la vérité. « *Aliquotiès int rdiù cum sociâ fœminâ ad aquas migrans, leniter et continenter, columbœ instar, volans, et volando stridulam, amœnam altamque vocem edens, ova pariens columbinis majora ex albo pallido.* » Nous ajouterons seulement que les œufs sont marqués de taches brunes et roussâtres. Pallas les avait déjà signalés comme entièrement blancs. L'auteur de la *Faune aragonienne* les a indiqués comme tachetés de brun ; et l'un de nous possède dans sa collection un œuf de cet oiseau, apporté d'Alger, qui offre ce dernier caractère.

Le mâle présente des couleurs plus vives que la femelle ; il a le dessus de la tête d'une belle couleur cendrée ; à la gorge et à la région des oreilles, on voit chez lui un espace d'un roux-marron très-vif et une tache triangulaire noire. La femelle a des taches sur la tête et sur la gorge ; sa bande pectorale est plus étroite.

D'après les renseignements qui nous ont été communiqués par M. Schousboe, cette espèce est très-commune en hiver dans les plaines qui avoisinent la ville de Maroc, surtout entre cette dernière et les montagnes de l'Atlas. Elle paraît au contraire un peu rare aux environs de Tanger, où elle est remplacée, comme en Andalousie, par le *P. Alchata*, qui y abonde.

FAMILLE 2e. NUDIPÈDES. (NUDIPEDI. VIEILL.)

PERDRIX GAMBRA. — PERDIX PETROSA. *Lath.*

Front et nuque d'un marron foncé ; dos cendré-roux ; ventre roux avec des bandes rousses et blanches et des raies transversales noires sur les flancs ; deux larges espaces marron marqué de petites taches blanches sur les côtés du cou s'unissant en forme de collier ; bec et pieds rouges.

Tetrao petrosus. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 758.
Perdix petrosa. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 648.
La Perdrix rouge de Barbarie et la Perdrix de roche ou Gambra. *Buff., Ois.*, II, *p.* 445, 446.
VULG. *Perdiz.* — *El hagela,* en arabe, à Maroc.

HAB. Canaria, Ténériffe, La Gomère et l'île de Fer.

OBS. Cette espèce n'existe pas à Lancerotte ni à Fortaventure, où elle est remplacée par le Ganga unibande (*Pterocles arenarius*, Temm.) ; mais ce qui doit bien plus étonner c'est de ne pas la rencontrer dans l'île de Palma située à 20 lieues environ à l'ouest de Ténériffe, où elle est si abondante. Les perdrix qu'on a tenté d'acclimater dans cette île sont mortes au bout de quelque temps.

Dans la partie de l'archipel Canarien où ces oiseaux sont sédentaires, ils fréquentent la région maritime en grandes compagnies ; ils se plaisent surtout aux environs des champs de maïs et au milieu des vignobles où l'on sème des légumes.

Cette espèce n'est pas moins nombreuse dans toute la Barbarie ; elle pullule surtout à Oran, aux environs de la baie de Merz el Kebir et dans la région des *Chamærops*.

Elle niche dans les champs incultes et surtout dans les endroits déserts ; la femelle pond de douze à quinze œufs un peu plus petits que ceux de la *Perdrix rouge*, à peu près de la même forme, d'un blanc-sale jaunâtre avec des points et de larges taches fauves et brunes plus ou moins foncées. Les jeunes n'ont pas de collier ni de plaques latérales de couleur marron, le dessus de la tête est brun, la poitrine cendrée avec des taches noires, les belles couleurs des flancs ne sont pas encore développées. Dans les individus adultes, la femelle est moins grande que le mâle, les couleurs ne paraissent pas aussi vives, et son collier est plus étroit.

PERDRIX-CAILLE. — PERDIX COTURNIX. *Lath.*

Front et nuque variés de roussâtre et de noir ; dos cendré-brun avec des taches noires et des bandes

jaunâtres ; ventre blanc-roussâtre avec des bandes transversales brunes et des lignes longitudinales blanches sur les flancs ; point d'espaces marron sur les côtés du cou ; bec et pieds couleur de chair.

Tetrao Coturnix. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 278.

Coturnix major. *Briss., Ornith.*, I, *pag.* 251.

Perdix Coturnix. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 651.

Coturnix dactylisonans. *Temm., Man. d'Ornith.*, Ire *édit.*, *pag.* 311.

La Caille. *Buff., Ois.*, II, *pag.* 449, *tom.* XVI, *et pl. enl.* 170.

VULG. *Codorniz.* — *Soumin*, en arabe, à Maroc.

HAB. Dans toutes les îles.

OBS. Les Cailles abondent dans toutes les îles de cet archipel, surtout à Ténériffe, dans la plaine des *Rodeos*, élevée de 600 à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les chasseurs des environs en tuent toutes les années un très-grand nombre. Le plus fort de la chasse est aux mois d'août et de septembre, après les moissons. Elles se tiennent dans le chaume qu'on a laissé sur place ; on en trouve aussi beaucoup dans les champs de maïs et de lupin. Un bon chasseur peut tuer quarante à cinquante Cailles dans la journée, si le temps est à la brise et que les chiens ne perdent pas leur ardeur.

Nous ne saurions assurer si la Caille est de passage aux Canaries, ou bien si elle y est réellement sédentaire. L'opinion des chasseurs de Ténériffe est partagée à cet égard. Toutefois, nous pensons qu'il en est pour cet oiseau comme pour d'autres espèces, que son émigration n'est pas générale. L'apparition des Cailles voyageuses doit avoir lieu au printemps, quoique nous ne l'ayons pas constatée.

Les Cailles font deux nichées. A Ténériffe, on porte même ce nombre jusqu'à trois ; la dernière s'opère dans le mois d'août. Le nid se trouve généralement dans les endroits incultes et dans les blés ; il est formé sans art et sans beaucoup d'apprêts, d'herbes et de feuilles sèches, entassées dans un enfoncement. La femelle y pond douze à quinze œufs assez gros relativement à la taille de l'oiseau, très-courts, presque pyriformes, blanchâtres ou d'un blanc jaunâtre avec de petits points et de larges taches d'un bleu foncé.

Le départ des Cailles pour d'autres régions s'effectue probablement au commencement de l'automne ; et bien qu'elles aient abandonné à cette époque les champs labourés, on en entend chanter encore de temps en temps dans les halliers pendant les belles journées d'hiver. On en rencontre aussi fréquemment au milieu des bruyères et dans les bois-taillis, où elles se nourrissent des baies du *Daphne Gnidium.*

Cet oiseau est très commun à Maroc, où il arrive aussi au printemps ; mais il paraît qu'il y en a aussi un certain nombre qui restent constamment dans le pays, car on en tue dans le mois de mai de fort jeunes qui appartiennent probablement aux nichées des Cailles sédentaires. C'est ce que nous avons eu occasion de constater nous-mêmes dans les environs du Tanger.

Ledru, dans la relation de son voyage, indique le *Faisan* comme commun dans les îles de Lancerotte et de Fortaventure. Sonnini, son éditeur, a cru qu'il voulait parler du *Phasianus colchicus* (*pag.* 186). Les Canariens lui donnent le nom de *Faysan* ou *Court-vite isabelle* (voy. l'art. sur cet oiseau).

VIe COUREURS. — CURSORES.

OUTARDE HOUBARA. — OTIS HOUBARA.

Huppe blanche ; dos d'un jaune d'ocre avec de fines raies noires ; parties inférieures blanches ; de longues plumes noires effilées sur les côtés du cou ; bec brun-noirâtre ; pieds verdâtres.

Otis Houbara et Rhaad. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 725.

Psophia undulata. *Jacq., Beytr., pag.* 24, *tom.* IX (mâle).

Le Houbara ou Outarde huppée d'Afrique, le Rhaad. *Buff., Ois.*, II, *pag.* 59, 61.

L'Agami d'Afrique.

VULG. *Abutarda*

HAB. Presque exclusivement dans l'île de Fortaventure, où elle est sédentaire. Toutefois, quelques individus ont été vus à Lancerotte, dans les plaines qui avoisinent la baie de *Las Coloradas*, de l'autre côté du détroit qui sépare les deux îles.

OBS. La chasse aux Outardes ne se fait pas sans difficulté à Fortaventure. Ces oiseaux se tiennent habituellement aux environs de *Tiscamanita* et de *Hampuyenta*, vastes plaines qui, après la moisson, rappellent les solitudes du Sahara, et où la chaleur en été ne descend guère au-dessous de 28° Réaumur. Elles fréquentent de préférence les chemins battus, sans doute pour se nourrir des insectes qu'attirent les excréments des bêtes de charge ; car l'un de nous a trouvé dans

l'estomac de celles qu'il a préparées d'assez gros coléoptères : mais elles mangent aussi beaucoup de grains, surtout du froment et de l'avoine. L'Outarde s'effarouche moins en voyant un cavalier qu'un simple piéton traversant la campagne. Cette observation, accréditée par l'expérience, a fait adopter la coutume de chasser l'Outarde à cheval. C'est en effet, lorsqu'on n'a pas de chien, la seule manière de s'en approcher assez pour pouvoir la tirer ; encore faut-il faire de longs détours afin de lui inspirer moins de crainte, car, si l'on s'avance directement, elle s'enfuit en courant et prend le vol hors de portée. Il arrive aussi que si le chasseur n'a pas continuellement les yeux sur le gibier à mesure qu'il s'en approche, l'Outarde en profite pour se blottir derrière une pierre ; et il est alors difficile de l'apercevoir à cause de sa couleur grisâtre, qui se confond avec la teinte du terrain. L'oiseau, ainsi caché, continue d'observer son ennemi. Si, par les détours que fait le chasseur, l'Outarde est mise à découvert, on la voit aussitôt changer de place et se blottir du côté opposé, toujours l'œil au guet, jusqu'à ce qu'elle puisse saisir un instant favorable pour disparaître. A la moindre distraction, le chasseur reste désappointé, l'Outarde n'est plus là, elle s'est élevée à la sourdine avec un vol analogue à celui des oiseaux de nuit. (Voyez notre Chasse à l'Outarde, *tom.* I, *part.* 2, *Miscellanées*, *pag.* 195.)

Cet oiseau, à la fois craintif et rusé, montre pourtant du courage quand on le blesse. On en a vu s'élancer contre le chasseur et le frapper fortement avec le bec.

Les Outardes rapportées de Fortaventure étaient de jeunes mâles de l'année ; les vieux ont les plumes noires du jabot beaucoup plus longues.

Des œufs de cet oiseau n'ont été encore figurés dans aucun traité d'oologie. M. Thienemann en a parlé d'après M. le professeur Nitzsch, qui en avait vu un à Paris. M. Lebrun de Montpellier nous en a montré un autre apporté de Barbarie ; cet œuf est plus petit que celui de l'Outarde ordinaire, du volume et de la forme d'une œuf de poule, d'un couleur fauve-claire un peu olivâtre avec des taches un peu plus foncées et peu nombreuses.

Court-vite isabelle. — Cursorius isabellinus. *Mey.*

Corps roux-isabelle ; abdomen blanc ; une double raie noire derrière les yeux ; bec noirâtre ; pieds jaunâtres.

Charadrius gallicus. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 692.
Cursorius europæus. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, II, *pag.* 751.
C. isabellinus. *Mey. Tascheub. Deutschl.* II, *pag.* 328.
Le Court-vite. *Buff.*, *Ois.*, VIII, *pag.* 128 *et pl. enl.* 795.
Vulg. *Faysan*, à Lancerotte. — *Engaña muckacho*, à Fortaventure.

Hab. A Lancerotte, à Fortaventure et sur la côte sud-est de la Grande-Canarie, aux environs de Maspaloma.

Obs. Cet oiseau se montre parfois dans la partie méridionale de l'île de Tenériffe. Au mois de novembre de l'année 1828, après un fort coup de vent de sud-est, l'un de nous en tua plusieurs dans la vallée de Guimar, en traversant la plaine qui s'étend jusqu'à la côte.

Le nom d'*Engaña muchacho* (trompe d'enfant), qu'on lui a donné à Fortaventure, le caractérise parfaitement. Le Court-vite marche par saccades, puis s'arrête tout court ; mais ses mouvements sont si prompts et si rapides qu'il est impossible de distinguer les temps d'arrêt des élans de course. Cette vélocité prestigieuse fascine le regard et vous jette dans l'incertitude. L'oiseau semble immobile, et fuit quand on le croit arrêté. Dans l'espoir de le saisir on fait toujours beaucoup de chemin dans la plaine, sans pouvoir l'atteindre. De loin c'est comme un oiseau mal empaillé, monté sur deux verges, qu'un artifice ferait glisser sur le terrain. A peine aperçoit-on ses jambes fines et grêles, qui remuent sans avoir l'air de bouger.

Aussitôt que le Court-vite aperçoit le chasseur, il se redresse sur ses échasses ; son corps effilé prend un port encore plus svelte. Debout et alerte, il allonge le cou et suit tous les mouvemens de l'ennemi. Ce serait en vain qu'on enterait de le tirer dans une de ses poses trompeuses, il vaut mieux lui laisser prendre son vol ; il a bien moins d'agilité dans les ailes, et l'on est alors presque sûr de son coup.

Toutefois les Court-vite se lèvent rarement dans la journée, quand le soleil darde ses rayons dans la plaine. Le meilleur instant de la chasse est vers le soir, lorsqu'ils partent en bandes pour se diriger vers le lieu où ils doivent passer la nuit. Ils volent d'abord çà et là, avant de se réunir. Leurs cris d'appel sont petits, et assez semblables aux sifflements des Œdicnèmes; mais moins perçans, souvent répétés et d'une seule intonation.

En général, ces jolis oiseaux n'habitent que des terrains secs ; ils aiment les champs labourés et aplanis, mais surtout es plages sablonneuses. Ils nichent sur le sol entre des pierres.

M. Schousboe, qui a observé cet oiseau dans le Maroc, nous a assuré qu'il n'arrive dans les environs de Tanger qu'aux mois de juillet et d'août, pendant les fortes chaleurs, et qu'il disparaît en automne.

Le Court-vite est un oiseau africain. Son apparition en Europe est très-accidentelle. Le nom spécifique de Latham (*europœus*) et celui de Gmelin (*gallicus*) doivent être rejetés. Avec M. Temminck nous avons adopté le nom de M. Meyer (*isabellinus*), qui signale fort bien la couleur dominante de l'oiseau.

VII° ECHASSIERS. — GRALLÆ.

FAMILLE 1° CHARADRIÉES. (CHARADRIEÆ.)

ŒDICNÈME CRIARD. — ŒDICNEMUS CREPITANS. *Temm.*

Dos roussâtre-cendré avec des taches longitudinales brunes ; poitrine légèrement roussâtre-tacheté ; ventre blanc, ailes avec une bande longitudinale de cette dernière couleur ; bec noir, jaunâtre à la base ; pieds jaunes.

Charadrius Œdicnemus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 255.
Otis Œdicnemus. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 661.
Œdicnemus crepitans. *Man. d'Ornith.*, 1re *édit.*, I, *pag.* 322.
Grand Pluvier ou Courlis de terre, *Buff., Ois.* VIII, *pag.* 105, *tom.* VII *et pl. enl.* 919.
VULG. *Alcaravan* ou *Pedro-Luis*, aux Canaries. — *El Carouana*, en arabe, à Maroc.

HAB. Dans toutes les îles.

OBS. Le nom d'*Alcaravan*, que porte cette espèce, lui a été donné par les Espagnols, celui de *Pedro-Luis* est plus usité aux Canaries. Les habitans de la campagne prétendent retrouver dans cette seconde dénomination quelque ressemblance avec le cri de l'oiseau, qui se compose de trois sifflemens pleins, retentissans et très-prolongés, les deux premiers avec un temps de pause : c'est le cri du mâle. La femelle répond à cet appel lorsque celui-ci vient s'ébattre près d'elle. Elle roucoule alors un petit chant qui imite la manière de siffler des palefreniers quand ils veulent faire boire leurs chevaux ; mais le son en est plus doux, et va en s'affaiblissant comme celui de la Tourterelle. L'Œdicnème ne commence à faire entendre son cri que vers le crépuscule du soir. Ces appels répétés, que le silence des lieux et la sérénité de l'air prolongent au loin, présentent quelque chose de mélancolique. On les entend à Ténériffe en traversant de nuit la belle plaine des *Rodeos*.

Cet oiseau niche aux Canaries, comme en Europe, au milieu des endroits pierreux, dans un petit enfoncement sur la terre ou sur le sable. La femelle pond deux ou trois œufs, rarement quatre, très-gros relativement à la taille de l'oiseau, un peu plus petits que ceux de la poule mais plus allongés, d'un blanc-jaunâtre sale avec des taches très-irrégulières d'un brun olivâtre.

Cet oiseau court avec une grande vélocité, surtout quand il se sert de ses ailes ; mais son vol est lent. Il faut avoir des chiens pour le chasser ; c'est le seul moyen de le faire lever pendant le jour afin de le tirer de très-près, car différemment il ne se laisse pas facilement approcher.

L'Œdicnème se rencontre aussi dans le Maroc et dans les plaines de l'Andalousie : il y est plus abondant en hiver que dans les autres saisons.

SANDERLING VARIABLE. — CALIDRIS ARENARIA. *Illig.*

Dos cendré-blanchâtre varié de brun ; gorge, poitrine et ventre blancs ; ailes brunes ; bec et pieds noirs.

Tringa Arenaria et Charadrius Calidris (jeune). *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag* 151 *et* 255.
Arenaria Calidris. *Mey., Taschenb. Deutschl.*, II, *pag.* 326.
Calidris grisea. *Mey. Vög. Liv. und Esthel., pag.* 177.
Calidris Arenaria. *Illig., Prod., Mamm. et Av.*, n° 1.
Le Sanderling. *Buff., Ois.*, VII, *pag.* 532.
Le Pluvier des sables, le Pluvier Sanderling, la petite Maubèche grise.
VULG. *Serrapico.*

HAB. De passage accidentel.

OBS. Cet oiseau fréquente les mêmes localités que le Bécasseau-brunette ; mais il est fort rare. Nous pensons qu'il ne se trouve qu'accidentellement dans les îles Canaries.

En Europe, le Sanderling niche dans les régions du cercle arctique. Ses œufs n'ont été encore figurés dans aucun traité d'oologie.

Échasse ordinaire. — Himantopus atropterus. *Mey.*

Dos noir, à reflets verdâtres; ventre blanc, à peine rosé; ailes et bec noirs; iris cramoisi; jambes et pieds rouges.

Charadrius Himantopus. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 255.

Himantopus atropterus. *Mey.*, *Tascheub. Deutschl.*, II, *pag.* 315.

H. rufipes. *Bechst.*, *Naturg. Deutschl.*, IV, *pag.* 446, *tom.* V, *fig.* 1.

H. albicollis. *Vieill.*, *Faun. Franç.*

L'Échasse. *Buff.*, *Ois.*, VIII, *pag.* 114, *tom.* VIII, *et pl. enl.* 878 (Mâle).

Hab. De passage accidentel.

Obs. Cet oiseau se reproduit en Europe, d'après M. Temminck, dans les vastes marais salins de la Hongrie et de la Russie. M. de Lamothe, d'Abbeville, a vu des Échasses nicher, en 1818, aux environs de cette ville. (Temm.) M. Crespon, de Nîmes, a reçu dernièrement des œufs de cet oiseau, trouvés dans un marais, près d'Aigues-Mortes (voy. *Ornith. du Gard, pag.* 354 *et* 358); il a bien voulu nous en communiquer un. Cet œuf est à peu près de la taille de celui de la perdrix rouge, mais plus allongé; il offre une couleur vert-olivâtre, avec des taches brunes peu nombreuses. Dans la figure publiée par M. Thienemann (*pl.* XIV, *fig.* 2), la taille nous paraît un peu grande et le fond trop clair.

Huitrier noir. — Hæmatopus niger. *Cuv.*

Plumage entièrement noir; espace oculaire, bec et pieds rouges.

Hæmatopus niger. *Cuv.*, *Regn. Anim.*, 2e *édit.*. *pag.* 504.

Vulg. *Grajo marino*, aux Canaries.

Hab. Les îles du groupe oriental.

Obs. Cette espèce offre une taille un peu plus forte que l'Huîtrier ordinaire (*H. Ostralegus*, Linn.); son plumage est d'un noir profond; les jeunes paraissent d'un noir brunâtre,

Cet oiseau se rencontre principalement sur les plages de la Graciosa; il fréquente aussi les côtes solitaires de Lancerotte et de Fortaventure. Le nom de *Grajo marino* (Choquard de mer), qu'on lui a donné, fait allusion à son plumage noir, à son bec et ses pieds rouges. Il paraît sédentaire.

Pluvier doré. — Charadrius Pluvialis.

Front brun, taché de jaune; dos de la même couleur, avec des points jaune-doré; parties inférieures blanchâtres, avec des taches cendrées, brunes et jaunâtres sur le cou et la poitrine; point d'espaces foncés latéraux; bec noirâtre; pieds cendré-foncé.

Charadrius Pluvialis et apricarius. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 251.

C. auratus. *Suckow.*, *Nat. Thier.*, II, *pag.* 1592.

Le Pluvier doré et le Pluvier doré à gorge noire. *Buff.*, *Ois.*, VIII, *pag.* 81, 83, *et pl. enl.* 904.

Hab. De passage en hiver.

Obs. En Europe, cet oiseau pond à terre, dans les endroits humides et fangeux. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont assez gros, pyriformes, d'un cendré jaunâtre, couverts de taches noires ou noirâtres, comme veloutées. MM. Schinz et Thienemann out publié deux bonnes figures de ces œufs.

Pluvier bimaculé. — Charadrius cantianus. *Lath.*

Front blanc; dos d'un brun légèrement cendré; parties inférieures blanches sans taches; deux espaces bruns ou noirs sur les côtés de la poitrine; bec et pieds noirs.

Charadrius cantianus. *Lath.*, *Ornith.*, *Suppl.* II, *p.* 66, *fig.* 1.

C. albifrons. *Mey.*, *Tasch. Deutschl.*, II, *pag.* 323.

L. littoralis. *Bechst.*, *Nat. Deutschl.*, IV, *pag.* 430, *tom.* XXIII, *fig.* 1, 2.

Hab. De passage en hiver.

Obs. En Europe, cet oiseau niche sur le sable, aux bords de la mer ou des étangs; la femelle pond quatre ou cinq œufs, à peu près du volume et de la forme de ceux de la Caille, mais à coque plus mince; leur surface est d'un blanc

jaunâtre un peu cendré, avec des taches très-petites, irrégulières, d'un brun noir. La figure de M. Thienemann (*pl.* XIV, *fig.* 8) est excellente; celle de M. Schinz, mal à propos indiquée sous le nom de *Charadrius triaticula* (*pl.* V, *fig.* 7), paraît trop petite. L'un de nous a recueilli plusieurs fois les œufs de cet oiseau aux environs de Montpellier.

VANNEAU HUPPÉ. — VANELLUS CRISTATUS. *Mey.*

Plumes occipitales très-allongées; dos d'un vert foncé à reflets; poitrine avec un large plastron noir; ventre blanc; bec noirâtre; pieds rouge-brun.

Tringa Vanellus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 248.

Vanellus cristatus. *Mey., Vœg Deutschl.*, I, *heft.* 10.

Le Vanneau. *Buff., Ois.*, VIII, *pag.* 48, *tom.* IV, *et pl. enl.* 242.

VULG. *Ave-fria*, en espagnol. — *Bibet*, en arabe, à Maroc.

HAB. De passage.

OBS. L'apparition du Vanneau n'est qu'accidentelle aux îles Canaries, et n'a lieu, en hiver, qu'après les forts coups de vent de sud et de sud-est. L'individu, rapporté en France, a été tué à Ténériffe en janvier 1830. Il paraît que les migrations de cette espèce s'arrêtent, vers l'ouest, à la frontière occidentale de l'empire de Maroc. Les Vanneaux arrivent par grandes bandes dans ce pays au commencement de l'hiver, et repartent à la fin de février.

On sait que le Vanneau est très-commun dans le nord de l'Europe, surtout en Hollande et dans la basse Allemagne; ses œufs sont regardés comme des morceaux friands, et se vendent au marché. On trouve les nids des Vanneaux dans les prés humides et dans les marécages, ordinairement sur de petits tertres ou sur quelque tas de roseaux, à l'abri des inondations. La femelle y dépose trois ou quatre œufs, assez gros, pyriformes, d'un fond olivâtre, avec des points et des taches d'un brun noir, plus nombreux vers le gros bout.

VANNEAU VARIÉ. — VANELLUS GRISEUS. *Briss.*

Plumes occipitales courtes; dos d'un brun noirâtre, varié de taches jaune-verdâtre et cendré-blanchâtre; poitrine et ventre blanchâtres tachés de cendré et de brun; bec noir; pieds d'un noir cendré.

Vanellus griseus. *Briss., Ornith.*, V, *pag.* 100, *tom.* IX, *fig.* 1.

Tringa helvetica et Squatarola. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 250, 252.

Vanellus melanogaster. *Bechst., Nat. Deutschl.*, IV, *pag.* 356.

Le Vanneau varié, le Vanneau suisse (plumage de noces) et le Vanneau-Pluvier (jeune). *Buff., Ois.*, VIII, *pag.* 60 *et* 68, *et pl. enl.* 923, 853.

HAB. De passage accidentel en hiver.

OBS. Revêtu de son plumage de printemps ou de noces, ce Vanneau paraît tout différent. Dans cet état, la gorge, les côtés et le devant du cou, le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs sont d'un noir profond. C'est alors seulement qu'il mérite le nom de Bechstein. Nous avons rejeté ce dernier nom, quoiqu'il ait été adopté par M. Temminck, parce que celui de Brisson est beaucoup plus ancien.

L'individu que nous avons sous les yeux a été tué, en décembre 1829, sur la plage du Confital, près de la *Isleta de Canaria.*

La propagation de cet oiseau, même en Europe, est encore mal connue; M. Thienemann regarde avec raison comme douteux l'œuf représenté dans l'ouvrage de M. Shinz, *pl.* 24, *fig.* 4.

TOURNE-PIERRE COULON. — STREPSILAS INTERPRES.

Dos roux-marron vif vers le haut avec des taches irrégulières noires, blanc inférieurement avec une large bande brune sur le croupion; plastron noir sur le cou et sur la poitrine; ventre blanc; bec noir; pieds orange.

Tringa Interpres. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 248.

Strepsilas collaris. *Temm., Man. d'Ornith.*, 1re *édit.*, *pag.* 349.

Morinella collaris. *Mey., Vœg. Liv und Esthl.*, *pag.* 210.

Le Tourne-pierre, le Coulon-chaud. *Buff., Ois.*, VIII, *pag.* 130, *tom.* X, *et pl. enl.* 856.

VULG. *El Bahari*, en arabe, à Maroc.

Hab. De passage accidentel.

Obs. Les auteurs s'accordent à regarder le *Tringa Morinella* (*Linn.*, *l. c.*, *pag.* 249) comme le jeune de cet oiseau c'est alors le Coulon-chaud de Cayenne et le Coulon-chaud gris de Buffon (*Ois.*, *pl. enl.* 340 *et* 857).

M. Temminck, en adoptant la dénomination générique de Leisler, aurait dû conserver, comme nous l'avons fait, le nom spécifique de Linné.

Les Tourne-pierres arrivent parfois en hiver aux îles Canaries. L'un des deux individus rapportés fut tué sur la côte du port de l'Orotava, à Ténériffe, et l'autre à la Isleta de Canaria.

M. Schousboe a vu plusieurs fois ces oiseaux dans le Maroc. Ils sont assez rares aux environs de Tanger; mais ils abondent sur les bords de la rivière qui coule entre la ville de Séla et celle de Rabet, surtout à l'embouchure du Ikem et du Charrad, qu'on rencontre à quelques lieues plus au sud.

En Europe, le Tourne-pierre fait son nid dans les marais, parmi les roseaux ou dans un creux sur le sable. La femelle y dépose trois ou quatre œufs, plus petits que ceux du Vanneau, un peu moins pyriformes, d'un blanc légèrement grisâtre ou gris-verdâtre, avec quelques grosses taches couleur chocolat, plus rapprochées au gros bout.

FAMILLE 2e. HÉRODIONS. (HERODIONES. Vieill.)

Ardeadeæ. — *Auctor.*

§ 1o AIGRETTE. (EGRETTA.)

Héron cendré. — Ardea cinerea.

Occiput avec des plumes effilées noires; dos cendré-bleuâtre pur; des plumes effilées blanches au bas du cou; ventre blanc, noir sur les flancs; bec jaune-foncé; iris jaune; peau oculaire pourpre-bleuâtre; pieds bruns.

Ardea cinerea et major. *Linn.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 236.

A. rhenana. *Sauder, Naturf.*, xiii, *pag.* 195.

Le Héron huppé et le Héron. *Buff.*, *Ois.*, vii, *pag.* 342, *tom.* xix *et pl. enl.* 755, 787.

Vulg. *Garza-real*, en espagnol. — *Aïchoucd*, en arabe, à Maroc.

Hab. De passage accidentel.

Obs. C'est presque toujours en hiver, après de forts coups de vent, qu'on voit cet oiseau et plusieurs autres du même genre. Les individus que l'un de nous a eu occasion d'examiner avaient toujours l'air fatigué, et s'étaient laissé facilement approcher, lorsqu'il leur arrivait de s'abattre dans les îles montueuses de la partie occidentale de l'archipel.

Le Héron cendré se montre parfois dans l'île déserte de Graciosa et autour des lagunes de Maspolama, à la grande Canarie : dans ces deux localités il paraît vivre assez à l'aise.

En Europe, les Hérons cendrés nichent parmi les rochers ou sur les arbres, aux bords des étangs ou des lacs; leur nid est d'une grande dimension, composé de bûchettes, de joncs, de graminées; la femelle y dépose trois ou quatre œufs, un peu plus petits que ceux de la poule et de la même forme; leur couleur est d'un beau bleu très-pâle, très-mat, et tirant un peu sur le vert marin.

Héron Garzette. — Ardea Garzetta. *Linn.*

Occiput avec deux ou trois plumes longues et étroites, blanches; dos d'un blanc pur; des plumes effilées, blanches au bas du cou; ventre blanc; bec noir; iris jaune; peau oculaire verdâtre; pieds noir-verdâtre.

Ardea Garzetta. *Linn.*, *Syst. nat.*, i, *pag.* 237.

A. Garzetta et candidissima. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 628 *et* 633.

A. nivea. *Nov. Comm. Petrop.*, xv, *p.* 458.

L'Aigrette et la Garzette blanche. *Buff.*, *Ois.*, vii, *pag.* 372, *tom.* xx (adulte), *pag.* 371 (jeune), *non pl. enl.* 901.

Vulg. *Bonfoula* ou *Bou belira*, en arabe, à Maroc.

Hab. De passage accidentel.

Obs. Cette espèce, qui n'arrive aux Canaries qu'accidentellement, habite toute l'année dans le Maroc. On la rencontre de préférence à l'embouchure des rivières. Sa propagation est encore mal connue. On dit qu'elle pond quatre à cinq œufs tout blancs (Thienem.).

§ 2° BIHOREAU. (NYCTICORAX.)

Héron Bihoreau. — Ardea Nycticorax. *Linn.*

Occiput avec trois plumes longues, très-étroites, blanches ; dos noir, à reflets bleuâtres ou verdâtres ; point de plumes effilées au bas du cou ; ventre blanc ; bec noir, jaunâtre à la base ; iris rouge ; peau oculaire grisâtre ; pieds vert-jaunâtre.

Ardea Nycticorax. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 235.

A. Nycticorax, grisea, badia, maculata et Gardeni. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 624, 625, 644 *et* 645.

Le Pouacre, le Pouacre de Cayenne, le Bihoreau, le Crabier roux. *Buff.*, *Ois.*, VII, *pag.* 427, 435, 390, *et pl. enl.* 939, 759.

Hab. De passage accidentel.

Obs. Les œufs du Bihoreau ont été figurés par MM. Nozemann et Stepp (*tom.* II, *pag.* 151, *tom.* LXXVIII, LXXIX) et par M. Thienemann (*tab.* XV, *fig.* 5). Ils sont plus petits que ceux du Héron cendré et plus verdâtres. MM. Naumann et Buhle en ont représenté un sous le nom du *Héron pourpré ;* leur figure paraît un peu trop foncée en couleur.

§ 3° BUTOR. (BOTAURUS.)

Héron crabier. — Ardea ralloides. *Scop.*

Occiput avec huit ou dix plumes longues, blanches, bordées de noir ; dos d'un roux clair avec quelques raies longitudinales noires ; des plumes effilées roussâtres, peu saillantes au bas du cou ; ventre blanchâtre ; bec bleu à la base, noir à la pointe ; iris jaune ; peau oculaire gris-verdâtre ; pieds jaune-verdâtre.

Ardea ralloides. *Scop.*, *Ann.* I, *pag.* 288.

A. comata. *Pall.*, *Vog.* II, *pag.* 715.

A. comata, Squaiotta et castanea. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 632, 633 *et* 634.

B. audax. *Lapeyr. Neue Schwed. adh.* III, *pag.* 106.

Le Crabier de Mahon et le Crabier caiot. *Buff.*, *Ois.*, VII, *p.* 393, 389, *et pl. enl.* 348 (vieux).

Hab. De passage accidentel.

Obs. La propagation de cet oiseau est encore inconnue.

Héron Butor. — Ardea stellaris. *Linn.*

Occiput sans plumes effilées ; dos d'un roux jaunâtre clair avec des zigzags bruns sur les côtés du cou ; des plumes effilées roussâtres très-peu saillantes au bas du cou ; ventre roussâtre avec des taches noires ; bec brun ; iris jaune ; peau oculaire et pieds jaune-verdâtre.

Ardea stellaris. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 239.

Le Butor. *Buff.*, *Ois.*, I, *pag.* 411, *tom.* XXI *et pl. enl.* 789.

Hab. De passage accidentel.

Obs. En Europe cet oiseau niche dans les marécages, parmi les roseaux ; la femelle pond de trois à cinq œufs, un peu plus petits que ceux du Héron cendré, d'un vert olivâtre, sans taches.

Cigogne blanche. — Ciconia alba. *Willugh.*

Dos blanc ; point de plumes pendantes au bas du cou ; ventre blanc ; ailes noires ; bec rouge ; iris brun ; peau oculaire noire ; pieds rouges.

Ciconia alba. *Willugh. Orn.* 210, *tom.* LI.

Ardea Ciconia. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 235.

La Cigogne blanche. *Buff.*, *Ois.*, VII, *pag.* 253, *tom.* XII, *et pl. enl.* 866.

Vulg. *Cigüeña.*

Hab. De passage accidentel.

Obs. On sait que la Cigogne niche en Europe sur les toits des maisons, sur les clochers et quelquefois sur les arbres ;

la femelle pond trois ou quatre œufs, presque aussi gros que ceux de nos Oies domestiques, d'un blanc pur ou légérement sali de jaunâtre.

Les Cigognes ne viennent aux Canaries que pendant l'hiver, lorsque le vent du désert se fait sentir avec le plus de violence ; mais leur apparition n'a pas lieu toutes les années. C'est ordinairement sur les îles de Fortaventure et de Lancerotte qu'elles s'abattent. Exténuées de fatigue et surtout de besoin, faute de trouver dans ces climats la nourriture qui leur convient, elles se laissent prendre avec assez de facilité. Nous vîmes aux Canaries un de ces oiseaux dépaysés auquel on avait coupé les ailes ; on le gardait dans une basse-cour, où il menait une piteuse existence. Toujours triste et morose, le bec contre le jabot et la tête entre les épaules, cette Cigogne se tenait à l'écart, et poussait de temps en temps des cris retentissants qui effrayaient les oiseaux d'alentour.

Le respect que l'on porte aux Cigognes dans la plupart des pays qu'elles fréquentent s'est étendu jusqu'aux Canaries ; leur présence est même de bon augure pour les habitants de ces îles ; et, lorsqu'ils en aperçoivent quelqu'une, ils ne manquent pas de répéter le proverbe espagnol : *Cigogne, cigogne, heureux qui te voit, malheur à qui te tue!*

Spatule blanche. — Platalea Leucorodia. *Linn.*

Dos blanc pur ; gorge de la même couleur ; poitrine avec un large plastron roussâtre ; ventre blanc ; bec noir-bleuâtre à pointe jaune ; iris rouge ; espace oculaire jaunâtre ; pieds noirs.

Platalea Leucorodia. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 231.

P. nivea. *Cuv., Règn. Anim.*, 1re *édit.*, *pag.* 482 (jeune).

La Spatule et la Spatule blanche. *Buff. Ois.*, VII, *pag.* 448, *tab.* 24 (jeune) *et pl. enl.* 405 (adulte).

Vulg. *Pájaro espátula.* — *Boucarcoba*, en arabe, à Maroc.

Hab. De passage accidentel.

Obs. C'est toujours à la suite des coups de vent qui règnent pendant l'hiver, qu'on voit des Spatules aux îles Canaries ; mais ces oiseaux ne n'y montrent jamais en grand nombre ; ils vivent un certain temps isolés et solitaires près des ravins où ils trouvent des flaques d'eau, jusqu'à ce qu'on les tue ou qu'une circonstance favorable détermine leur départ. Une Spatule qui s'était abattue dans les environs de Sainte-Croix de Ténériffe, pendant l'hiver de 1826, fréquenta plusieurs semaines un des jardins de la ville, où se trouvait une pièce d'eau à côté de laquelle était placée une pompe à balancier. L'oiseau venait régulièrement tous les matins, à peu près à la même heure, se poser près du bassin, sur une des extrémités supérieures du balancier, à quatre ou cinq mètres d'élévation, et restait là en faction pour guetter les poissons rouges. Dès qu'il en voyait quelqu'un à sa portée, il plongeait du haut de son observatoire, le saisissait en rasant la surface de l'eau, et en avait bientôt fait sa pâture ; il répétait plusieurs fois le même manége, puis il prenait le vol pour revenir le lendemain.

La Spatule arrive au printemps dans les environs de Tanger ; mais jamais par bandes.

On sait que cet oiseau est très-commun sur les côtes de la Hollande ; il niche sur les bords de la mer, parmi les roseaux et même sur les arbres. La femelle pond trois ou quatre œufs un peu plus gros que ceux de la poule, entiérement blancs ou parsemés de quelques taches peu apparentes, roussâtres ou verdâtres.

FAMILLE 3e. SCOLOPACÉES. (SCOLOPACEÆ.)

Courlis corlieu. — Numenius Phoeopus.

Dos cendré avec des taches longitudinales brunes ; cou et poitrine tachetés ; ventre blanc ; bec rougeâtre à la base, noirâtre à la pointe ; pieds couleur de plomb.

Scolopax Phœopus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 243.

S. Phœopus et borealis. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 657, 654.

Numenius Phœopus et hudsonicus. *Lath. Ind. Ornith.*, II, *pag.* 711, 712.

N. Phœopus. *Temm., Man. d'Ornith.*, 1er *édit.*, *pag.* 389.

Le petit Courlis ou Corlieu. *Buff., Ois.*, VIII, *pag.* 27, *et pl. enl.* 842.

Le petit Courlis de la baie d'Hudson. *Sonnini.*

Hab. De passage accidentel.

Obs. L'individu que nous avons sous les yeux a été tué à Ténériffe. Les œufs de cet oiseau sont un peu moins gros que ceux de la Spatule, pyriformes, d'un jaune olivâtre assez obscur, avec de larges taches d'un brun noir, plus rapprochées au gros bout. MM. Schinz et Thienemann ont publié de bonnes figures de ces œufs.

Bécasseau brunette. — Tringa variabilis. *Mey.*

Dos d'un roux vif avec des taches noires ; gorge et poitrine blanchâtres, quelquefois avec de petites taches longitudinales brunes ; ventre noir tacheté de blanc ; bec noir ; pieds brun-noirâtre (les pennes médianes de la queue pointues, plus longues que les latérales).

Tringa variabilis. *Mey., Tasch. Deutschl.*, II, *pag.* 397.

La Brunette et le Cincle. *Buff., Ois.*, VII, *pag.* 493, 553 *et pl. enl.* 852.

Alouette de mer, Cincle à collier, Bécasseau variable, Bécasse naine des auteurs.

Hab. Dans toutes les îles.

Obs. C'est un des oiseaux sur lesquels on a le plus varié dans les descriptions, et dont la synonymie est la plus embrouillée. M. Temminck a adopté avec raison le nom de Meyer, qui a bien indiqué l'oiseau en plumage d'été ou de noces. Le *Tringa Cinclus* de Linné se rapporte en partie à la Brunette et en partie au *Totanus hypoleucos* et peut-être même au *Tringa subarquata*.

Cet oiseau, qui fréquente les plages sablonneuses des Canaries, est beaucoup plus commun dans la partie orientale de cet archipel. Il paraît sédentaire ; nous sommes certains qu'il y niche ; car l'un de nous a trouvé, au mois de juillet 1829, près du port d'Arrécife, à Lancerotte, plusieurs individus très-jeunes, à peine couverts de plumes.

D'après les auteurs, ce Bécasseau niche en Allemagne, dans les prairies humides et marécageuses. Il pond dans un creux trois ou quatre œufs, très-gros pour sa taille, pyriformes, avec des taches et des points olivâtres sur un fond vert-blanchâtre (Schinz).

Chevalier Guignette. — Totanus hypoleucos. *Temm.*

Dos brun-olivâtre à reflets ; croupion de la même couleur ; gorge, poitrine et ventre blancs, sans taches ; bec cendré ; pieds cendré-verdâtre.

Tringa hypoleucos. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 250.

La Guignette et la petite Alouette de mer. *Buff., Ois.*, VII, *pag.* 540 *et pl. enl.* 850.

Hab. De passage.

Obs. Cette espèce arrive aussi en hiver ; elle fréquente alors les plages sablonneuses de l'île de Canaria ; on la trouve aussi à Lancerotte et à la Graciosa.

Elle niche dans les provinces du centre de l'Europe (Temm.) ; elle pond quatre ou cinq œufs très-gros, à peu près de la forme de ceux de la Perdrix rouge, mais un peu plus petits et à coque plus mince ; leur couleur est d'un blanc roussâtre ou jaunâtre, avec des taches peu larges, cendrées, brunes et brun-rouge.

Barge ordinaire. — Limosa melanura. *Leisl.*

Dos d'un brun cendré ; croupion noirâtre ; gorge et poitrine gris-clair ; ventre blanc ; queue noire sans raies ; bec droit, orangé à la base ; pieds brun-noirâtre, à ongle médian long et dentelé.

Scolopox Limosa. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 245.

Totanus Limosa. *Bechst., Nat. Deutschl.*, IV, *pag.* 244.

Limosa melanura. *Leisl., Nacht. Bechst. Nat. Deutschl.*, II, *pag.* 150, 157.

La Barge ou Barge commune et la grande Barge rousse. *Buff., Ois.*, VII, *pag.* 500, *tom.* XXVII, *pag.* 505 *et pl. enl.* 874, 916 (plumage de noces).

Hab. De passage accidentel.

Obs. Cette Barge a été tuée à Ténériffe, au mois de janvier, sur la côte du sud, près de *Montaña Roja*.

En Europe, cet oiseau niche dans les prairies marécageuses au milieu de l'herbe et des roseaux ; la femelle pond quatre ou cinq œufs presque aussi gros que ceux de la poule, très-pyriformes, d'un vert olivâtre, tantôt unicolores, tantôt marqués de taches et de points brunâtres ou brun-grisâtre peu foncés.

Barge rousse. — Limosa rufa. *Briss.*

Dos d'un gris cendré ; croupion blanc ; gorge, poitrine et ventre blancs ; queue rayée de bandes blanches et noirâtres ; bec recourbé en haut, d'un pourpre livide à la base ; pieds noirs, à ongle médian court, non dentelé.

Limosa rufa. *Briss.*, *Ornith.*, v, *pag.* 281.

Scolopax Laponica. *Linn.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 246.

La Barge rousse. *Buff.*, *Ois.*, vii, *pag.* 504 *et pl. enl.* 900.

Hab. Les îles de Ténériffe et de Canarie, vers les côtes du sud. (Peut-être de passage?)

Obs. M. Thienemann est le seul ornithologiste qui ait représenté l'œuf de cet oiseau ; il est à peu près de la même taille que celui du *Limosa melanura*, mais un peu plus allongé ; sa couleur est d'un jaune d'ocre avec des taches irrégulières, les unes d'un brun grisâtre, peu apparentes; les autres d'un brun noir.

§ 1° BÉCASSE proprement dite. (RUSTICOLA.)

Scolopaces rusticolæ. *Auctor.*

Bécasse ordinaire. — Scolopax rusticola. *Linn.*

Occiput sans bandes noires ; dos varié de roussâtre, de jaunâtre et de cendré, avec des taches irrégulières noires ; ventre roux-jaunâtre avec des zigzags bruns ; bec couleur de chair à la base, corné à la pointe ; pieds livides.

Scolopax rusticola. *Linn.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 243.

La Bécasse. *Buff.*, *Ois.*, vii, p. 55 *et pl. enl.* 885.

Vulg. *Chocha-Perdiz.* — *Boucamar*, en arabe, à Maroc.

Hab. Dans les îles boisées.

Obs. Nous avons rencontré quelquefois cette espèce aux Canaries, dans les forêts de lauriers, pendant le printemps et l'automne. En hiver, au temps des pluies, elle fréquente les jardins de la côte ; pendant l'été, elle habite dans les régions des bruyères où elle niche. La femelle pond au milieu des broussailles, dans un simple enfoncement, trois ou quatre œufs, en forme de poire très-arrondie, d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, avec des taches fauves et quelques taches grises très-pâles.

D'après M. Schousboe, la Bécasse arrive dans le Maroc en octobre ou en novembre, et s'en va vers la fin de l'hiver.

§ 2° BÉCASSINE. (GALLINAGO.)

Scolopaces paludicolæ. *Auctor.*

Bécasse sourde. — Scolopax Gallinula. *Linn.*

Occiput avec une bande noire partant du front ; dos noir à reflets pourpres avec des taches rousses ; ventre blanchâtre avec des traits longitudinaux plus foncés ; bec bleuâtre à la base, noir à la pointe ; pieds verdâtres.

Scopolax Gallinula. *Linn.*, *Syst. Nat.*, i, *pag.* 244.

La petite Bécassine ou Sourde. *Buff.*, *Ois.*, vii, *pag.* 490 *et pl. enl.* 884.

Vulg. *Agachona* et *Gallinuela*, aux Canaries. — *Gallineta ciega*, en Espagne. — *Boumancar*, en arabe, à Maroc.

Hab. De passage.

Obs. Le nom d'*Agachona*, que les habitans des îles Canaries donnent communément à cette espèce, est dérivé du verbe *agacharse* (se tapir), parce que cette Bécassine a l'habitude de se cacher dans les herbes qui bordent les ruisseaux et dans les endroits marécageux. La dénomination de *Gallinuela*, qui reproduit avec une légère variante le nom spécifique, paraît beaucoup moins usitée. *Gallineta ciega* signifie *Bécassine aveugle*, et fait allusion au vol irrégulier et incertain de l'oiseau quand on le fait lever, ou à son étourderie quand il se laisse surprendre tapi dans une touffe d'herbes. Quant au mot *Boucamar* ou *Boumancar*, c'est le nom que les Arabes donnent à presque toutes les espèces du genre *Scolopax*.

Les Bécasses sourdes arrivent en assez grand nombre aux Canaries, vers la fin de l'automne, et passent l'hiver dans les endroits marécageux. La plaine inondée de la Laguna et les ruisseaux qui s'écoulent des bois de las Mercedes, situés dans le fond de la vallée, sont leur rendez-vous d'habitude. Un bon chasseur, aidé par des chiens exercés, peut en tuer une vingtaine dans une matinée.

La Bécassine sourde passe aussi l'hiver dans le Maroc ; mais, d'après les observations de M. Schousboe, elle y est moins abondante que dans les îles Canaries.

La propagation de cette Bécasse est encore mal connue. Son œuf n'a pas encore été figuré.

FAMILLE 4°. RALLUSINES. (RALLINEÆ.)

Gallinule ordinaire. — Gallinula chloropus. *Lath.*

Dos d'un brun olivâtre foncé ; gorge, poitrine et ventre bleu d'ardoise ; quelques taches longitudinales blanches sur les flancs ; bec rouge à la base, jaune à la pointe ; iris rouge ; pieds vert-jaunâtre.

Fulica chloropus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 258.

Gallinula chloropus. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 770.

La Poule d'eau. *Buff., Ois.*, VIII, *pag.* 171, *tom.* XV, *et pl. enl.* 877.

Vulg. *Gallinuela*, aux Canaries.

Hab. De passage.

Obs. Cet oiseau n'est pas très-rare en hiver aux îles Canaries. M. Schousboe l'a tué aussi, dans la même saison, aux environs de Tanger.

En France, cette Gallinule cache son nid parmi les joncs et les roseaux ; elle pond cinq à six œufs, un peu allongés, un peu plus gros que ceux des Pigeons domestiques, d'un jaune d'ocre pâle, un peu rougeâtre avec de très-petits points gris-roussâtre et quelques taches d'un rouge brun.

La Poulette d'eau de Buffon (*l. c.*, 177) est un individu jeune de cette espèce, qui est décrit par Linné sous le nom de *Fulica fusca* et par Latham sous celui de *Gallinula fusca*. M. Temminck regarde comme des variétés du jeune âge les *Gallinula maculata, flavipes* et *fistulans* de ce dernier auteur.

Gallinule Marouette. — Gallinula Porzana. *Lath.*

Dos d'un brun olivâtre nuancé de noir ; gorge gris de plomb ; poitrine et ventre olivâtre-cendré ; des bandes transversales blanches sur les flancs ; bec jaune-verdâtre, rouge à la base ; iris brun ; pieds jaune-verdâtre.

Rallus Porzana. *Linn., Syst. nat.*, I, *pag.* 262.

Gallinula Porzana. *Lath., Ind. Ornith.*, II, *pag.* 772.

Le petit Râle d'eau ou la Marouette. *Buff., Ois.*, VIII, *pag.* 157, *et pl. enl.* 751 (vieux mâle).

Hab. De passage accidentel.

Obs. L'apparition de cette espèce aux îles Canaries est fort rare ; le seul individu que nous possédons fut tué, dans le mois de mars, en 1829.

En France, cette jolie Gallinule fait son nid dans les joncs ou sur les roseaux brisés et flottants ; il renferme de neuf à douze œufs un peu oblongs, plus petits que ceux de la Gallinule ordinaire, d'un blanc jaunâtre, avec des points et des taches brun-noir et cendré-brun.

VIII° PINNATIPÈDES. — PINNATIPEDES.

Foulque Macroule. — Fulica atra. *Linn.*

Tête et cou d'un noir profond ; dos couleur d'ardoise ; ventre cendré-bleuâtre ; bec rose ; caroncule blanche ; iris cramoisi ; pieds cendré-verdâtre.

Fulica atra *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 257.

La Foulque ou Morelle et la grande Foulque ou Macroule. *Buff., Ois.*, VIII, p. 211, *tom.* XVIII, 220, *et pl. enl.* 197.

Hab. De passage.

Obs. Le *Fulica aterrima* de Linné est un vieux mâle. La Foulque niche, en France, dans les endroits inondés et couverts de roseaux, à une certaine élévation au-dessus des eaux. La ponte est de dix à quatorze œufs, plus petits que ceux de la Poule et de la même forme, d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, avec des points extrêmement petits d'un gris brun et d'un brun noir.

IX° PALMIPÈDES. — PALMIPEDES.

FAMILLE 1°. — COLYMBIDÉES. (COLYMBIDEÆ.)

GUILLEMOT CAPUCHONNÉ. — URIA TROILE. *Lath.*

Dos d'un noir velouté; ventre blanc; ailes sans miroir blanc, à pennes secondaires terminées de blanc; bec noir cendré; pieds brun-jaunâtre.

Colymbus Troile. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 220.

Uria Troile. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, II, *pag.* 796.

Le Guillemot. *Buff.*, *Ois.*, IX, *pag.* 350 *et pl. enl.* 903.

HAB. De passage.

OBS. Nous ne savons pas si cet oiseau, si commun dans les pays septentrionaux, niche aux Canaries. Sur les côtes du Danemarck, de la Suède et de la Norvége, on en voit de grandes troupes couver ensemble et se percher deux à deux sur les rochers (Schinz). L'oiseau ne pond qu'un ou deux œufs, qui sont *énormes* eu égard à sa taille; ces œufs sont d'un vert clair ou d'un vert jaunâtre, avec des taches et des traits d'un brun noir.

PINGOUIN MACROPTÈRE. — ALCA MINOR. *Briss.*

Ailes aboutissant au croupion, composées de pennes normales; queue longue cunéiforme; iris brun; pieds cendré-noirâtre.

Alca minor. *Briss.*, *Ornith.*, VI, *pag.* 92, *tom.* VIII, *fig.* 2 (jeune mâle).

A. Torda (adulte) et Pica (jeune). *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 210.

A. unisulcata (jeune) et balthica (vieux). *Brusen.*, *Ornith. Boréal.*, I, *pag.* 25.

Le petit Pingouin (jeune) et le Pingouin (adulte). *Buff.*, *Ois.*, IX, *pag.* 396, 397, *tom.* XXVII *et pl. enl.* 1003.

VULG. *Aleta*, aux Canaries.

HAB. Les rivages de presque tout l'archipel, mais plus nombreux dans la partie orientale.

OBS. En Europe, cet oiseau niche par bandes dans les trous et dans les fentes des rochers (Temm.). La femelle ne pond qu'un seul œuf, très-gros, à peu près de la taille de celui du Guillemot, mais moins pyriforme, blanchâtre ou blanc-jaunâtre, avec des taches et des marbrures irrégulières d'un brun noir, plus rapprochées au gros bout. On peut enlever une partie de ces taches avec un linge mouillé. M. Baillon, d'Abbeville, nous a montré un de ces œufs, recueilli sur les côtes de la Bretagne, qui présente vers le gros bout une petite guirlande de taches et de traits entrelacés.

FAMILLE 2°. LARIDÉES. (LARIDEÆ.)

STERNE CAUGEK. — STERNA CANTIACA.

Front blanc; dessus de tête de la même couleur avec des taches noirâtres; longues plumes de l'occiput noires; queue très-fourchue, plus courte que les ailes; bec long, noir, à pointe jaunâtre; iris noirâtre; pieds noirs.

Sterna cantiaca (adulte) et striata (jeune). *Gmel*, *Syst. Nat.*, I, 606, 609.

St. stuberica. *Bechst.*, *Nat. Deutschl.*, IV, *pag.* 679.

L'Hirondelle de mer à dos et ailes bleuâtres (plumage de noces) et l'Hirondelle de mer rayée (jeune). *Sonn.*, *Ois.*, XXIV, *pag.* 121, 124.

HAB. Les îles Lancerotte et Fortaventure.

OBS. Les ornithologistes regardent le *Sterna Boysii* de Latham (*St. africana*, Gmel., et *St. canescens*, Mey.) comme la Sterne Caugek en plumage de noces.

Cet oiseau niche, en France, sur les bords de la mer et des étangs. Il pond deux ou trois œufs, assez gros, roussâtres ou roux-jaunâtre, avec des marbrures d'un gris brun et d'un brun noir

STERNE PIERRE-GARIN. — STERNA HIRUNDO. *Linn.*

Front, dessus de tête et longues plumes de l'occiput noirs ; queue très-fourchue, de la longueur des ailes ou plus courte ; bec médiocre, rouge, à pointe noire ; iris brun-rougeâtre ; pieds rouges.

Sterna Hirundo. *Linn* , *Syst. Nat.*, I, *pag.* 227.

L'Hirondelle de mer Pierre-garin. *Buff.*, *Ois.*, VIII, *pag.* 331, *tom.* XXVII *et pl. enl.* 987.

VULG. *Garajao.*

HAB. Les îles les plus rapprochées de l'Afrique.

OBS. Cette espèce se montre de temps en temps dans la partie occidentale de l'archipel Canarien ; mais elle est très-commune sur les côtes de Lancerotte et de Fortaventure : on la dit sédentaire.

C'est un des oiseaux dont les œufs varient le plus pour la couleur ; ils sont blanchâtres, grisâtres, gris-verdâtre, jaunâtres, fauves et même bruns, couverts de taches plus ou moins nombreuses, d'un gris brun ou d'un brun noir.

STERNE PETITE. — STERNA MINUTA. *Linn.*

Front blanc ; dessus de tête et longues plumes de l'occiput noirs ; queue très-fourchue plus courte que les ailes ; bec orangé, noir à la pointe ; iris noisette ; pieds orange.

Sterna minuta. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 228.

St. metopoleucos. *S. G. Gmel.*, *Nov. Comm. Petrop.*, XV, *pag.* 475, *som.* XXII.

La petite Hirondelle de mer. *Buff.*, *Ois.*, VIII, *pag.* 337 *et pl. enl.* 996.

HAB. La partie orientale de l'archipel canarien.

OBS. Les œufs de cet oiseau, que nous avons eus plusieurs fois des environs de Montpellier et des côtes de l'Océan, ressemblent, pour le volume et pour la forme, à ceux de la Caille ; ils sont d'un blanc jaunâtre, marqués de taches grises, fauves et brunes. La femelle en pond ordinairement trois ou quatre.

GOELAND GRISARD. — LARUS MARINUS. *Linn.*

Manteau noir ; iris jaune brillant marbré de brun ; bec jaune-blanchâtre ; pieds blancs.

Larus marinus. *Linn.*, *Syst.*, *Nat.*, I, *pag.* 225.

Le Goëland noir manteau (plumage de noces) et le Goëland varié ou Grisard (jeune). *Buff.*, *Ois.*, VIII, *pag.* 405, *tom.* XXXI, 413, *tom.* XXXII, *et pl. enl.* 990, 266.

VULG. *Rouabi*, en arabe, à Maroc.

HAB. Dans l'île d'Alegranza.

OBS. Cet oiseau n'habite que l'Ile d'Alegranza, où il est assez commun. On va le chasser toutes les années pour avoir son duvet, qu'on expédie à Londres où on le vend comme de l'édredon. Ce Goëland niche dans les cavités des rochers qui bordent la côte ; il défend les approches de son nid en volant contre le chasseur, qu'il tâche de repousser par ses cris et en le frappant de ses ailes. Il pond trois ou quatre œufs assez gros, gris-jaunâtre ou olivâtre-clair, avec des marbrures d'un gris foncé et d'un brun noir.

On parvient facilement à apprivoiser les jeunes Goëlands ; on les tient dans les basse-cours avec les autres oieaux domestiques : cette circonstance, jointe à la forme et à la couleur de ces oiseaux leur a fait donner le nom de *Ganso marino* (Oie de mer).

GOELAND CENDRÉ. — LARUS ARGENTATUS. *Brunn.*

Manteau cendré-bleuâtre ; iris jaune-clair ; bec jaune d'ocre ; pieds livides.

Larus argentatus. *Brunn.*, *Ornith. Boréal.*, *pag.* 44.

L. glaucus. *Bcnick.*, *Ann. Wetter.*, III, *pag.* 138.

Le Goëland à manteau gris ou cendré (plumage de noces) et le Goëland à manteau gris et blanc (jeune). *Buff.*, *Ois.*, VIII, *pag.* 406, *tom.* XXXII, 421 *et pl. enl.* 253.

HAB. Dans toutes les îles.

OBS. C'est, de tous les palmipèdes, celui qu'on voit le plus fréquemment aux îles Canaries. Ce Goëland niche aussi parmi les rochers ; ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont gros, d'un jaune d'ocre plus ou mains sale, avec des marbrures d'un gris bleuâtre-foncé et d'un brun noir.

Puffin cendré. — Puffinus cinereus. *Schinz.*

Tête, dos et croupion d'un brun cendré ; parties inférieures blanches ; plumes autour des yeux cendrées ; bec brun-cendré pâle ; pieds jaunâtres.

Procellaria Puffinus. *Linn., Syst. Nat.*, I, *pag.* 213.

P. Puffinus et cinerea. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 566, 563.

Puffinus cinereus. *Schinz, Europ. Faun.*, I, *pag.* 593.

Le Puffin. *Buff., Ois.*, XIX, *pag.* 321 *et pl. enl.* 962 (jeune).

Le Petrel cendré. *Forst., Icon., tom.* XCII (adulte).

Vulg. *Pardela.*

Hab. Dans les petites îles désertes et sur les rochers solitaires.

Obs. Cet oiseau est très-commun dans toute la région maritime ; mais on le trouve plus particulièrement dans l'île d'Alegranza et sur les rochers solitaires des Salvages.

Les Puffins nichent dans les grottes de la côte, et deviennent la capture des Canariens, qui pénètrent de nuit dans ces cavités, à la clarté des flambeaux, et qui les saisissent dans leurs retraites avec leurs petits. Chaque année on en prend un très-grand nombre de jeunes qu'on conserve au moyen de la salaison. Les Puffins salés sont, aux Canaries, une ressource alimentaire assez estimée parmi le peuple, bien que la chair de ces oiseaux conserve un goût de poisson peu agréable pour les personnes qui n'y sont pas accoutumées. La chasse des *Pardelas*, aux îles Salvages, rapporte beaucoup de profit à ceux qui ont acheté le droit d'exploiter ces îles volcaniques, dont la propriété appartient à un riche habitant de Madère. Dans les bonnes années, on y a tué jusqu'à 30,000 jeunes Puffins.

Les gens qui font la chasse des Puffins se rendent dans l'île Salvage, après l'époque de la ponte, lorsque les jeunes sont encore dans les nids. Le succès de l'expédition dépend entièrement de l'arrivée opportune des chasseurs ; car, si quelque circonstance les met en retard, ils peuvent éprouver une grande perte. Il y a environ une trentaine d'années, qu'un habitant des Canaries, qui avait loué à bail les Salvages, étant en inimitié avec le gouverneur de Lancerotte, celui-ci l'empêcha de s'embarquer à l'époque favorable, et le retarda pendant un mois sous divers prétextes. Ayant alors obtenu un passe-port du gouverneur général des Canaries, l'expédition mit à la voile, mais la chasse ne produisit que 15,000 Pardelas.

Les *Pardelas*, qui fréquentent les Salvages, nichent dans les cavités du cratère central, situé dans celui des deux îlots que les Espagnols appellent *Salvage el grande.* La propagation de cet oiseau n'a été bien décrite par aucun ornithologiste. M. Temminck dit qu'elle *lui est inconnue.* Les œufs ne sont figurés dans aucun traité spécial d'Oologie. Nous sommes assez heureux pour avoir un de ces œufs, recueilli parmi les rochers qui bordent la Sardaigne ; il est gros comme celui de la Poule d'Inde, et présente à peu près la même forme ; la coque en est assez mince, un peu poreuse et d'un blanc pur, sans taches.

Puffin Manks. — Puffinus Anglorum. *Ray.*

Tête, dos et croupion d'un noir lustré ; parties inférieures blanches ; plumes autour des yeux ; bec brun-noirâtre ; pieds bruns.

Puffinus Anglorum. *Ray., Syn., pag.* 134, *A*, 4.

Procellaria Puffinus. *Brunn., Ornith. Boréal.*, 119 *non Linn.*

P. Anglorum. *Temm., Man. d'Ornith.*, 2e *édit.*, II, *pag.* 806.

Vulg. *Tajos*, à Lancerotte.

Hab. Dans l'île déserte d'Alegranza.

Obs. Des mariniers de Lancerotte nous rapportèrent cette espèce vivante, prise dans l'île d'Alegranza, où elle habite toute l'année.

Cet oiseau niche dans les grottes du bord de la mer ; l'individu préparé par l'un de nous était remarquable par son embonpoint : ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on put le dépouiller de toute sa graisse.

M. Temminck dit que le Puffin Manks ne pond qu'un œuf, de la grosseur d'un œuf de Canard et d'un blanc pur. M. Thienemann en a donné une figure (*pl.* XXII, *fig.* 2).

Puffin obscur. — Puffinus obscurus. *Schinz.*

Tête, dos et croupion d'un noir velouté ; parties inférieures blanches ; plumes autour des yeux noirâtres en dessus, blanches en dessous ; bec brun-noirâtre ; pieds brun-rouge.

Procellaria obscura. *Gmel., Syst. Nat.*, I, *pag.* 559.

Puffinus obscurus. *Schinz, Europ. Faun*, I, *pag.* 395.

Hab. De passage accidentel?

Obs. Cet oiseau fut pris par des pêcheurs du port de l'Orotava, dans le mois de février 1829.

Le Puffin obscur ressemble beaucoup à l'espèce précédente ; mais sa taille est un peu plus petite et son cou un peu moins allongé. Ainsi que M. Temminck le fait observer, son bec paraît proportionnellement plus court. Enfin, un caractère très-important, sur lequel nous appellerons l'attention, c'est la couleur des plumes au-dessous des yeux, cendrée et noirâtre dans la première espèce, et entièrement blanche dans la seconde.

La propagation de ce Puffin est encore inconnue.

Puffin Anjinho. — Puffinus columbinus. *Nob.* Pl. 4, fig. 2 (1).

Tête, dos et croupion couleur de suie très-foncée ; parties inférieures de la même teinte à peine plus claires ; plumes autour des yeux noirâtres ; bec noir-bleuâtre ; pieds bruns.

Procellaria Anjinho. *Heineken, Birds Mad. in Brewst. journ. octobr.* 1829, *pag.* 231.

Vulg. *Perrito*, à Lancerotte. — *Anjinho*, à Madère (Heineken).

Hab. Dans l'île déserte d'Alegranza.

Descr. Tête, dos, ailes et queue d'un brun noir un peu plus foncé au sinciput et à l'occiput ; croupion de la même couleur, mais plus pâle. Parties inférieures d'un noir couleur de suie, un peu cendré sous la gorge et plus clair sous la queue. Les joues et les côtés du cou sont aussi moins foncés que la poitrine. Sur le milieu des ailes il y a un espace oblique qui semble plus clair que les couvertures et que les pennes ; queue conique, presque étagée (un peu fourchue suivant Heineken) ; son extrémité arrive à peu près au niveau des ailes. Bec court, fort et noir ; mandibule supérieure se renflant à la pointe et s'élevant au niveau du tuyau nasal, très-courbée et très-crochue ; pieds couleur de corne ; membrane digitale brune. Longueur totale, 28 centimètres ; longueur du bec, 20 millimètres ; hauteur des tarses, 25 millimètres.

Ce joli Puffin paraît plus grand et plus épais que le *Thalassidroma pelagica*, mais il n'offre du blanc dans aucun endroit de son corps, et les caractères de son bec le placent dans un autre genre. Nous avons vu dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris un Puffin plus gros que le nôtre, dont le plumage est tout à fait semblable. Ce Puffin vient de l'île Bourbon. Son bec, plus robuste que dans l'espèce des Canaries, s'élève à peine au niveau du tube nasal ; dans notre espèce le renflement terminal est mieux caractérisé.

Dans notre planche les pieds présentent une couleur un peu trop jaune.

Ce petit Puffin est très-commun dans l'îlot d'Alegranza ; il niche dans les trous des rochers. Le cri qu'il fait entendre ressemble beaucoup à celui des petits chiens, et de là provient le nom qu'on lui a donné. Nous avons gardé plusieurs jours cinq ou six de ces *Perritos* vivants, pendant notre séjour à Lancerotte. On nous les avait apportés d'Alegranza ; ils étaient fort gras et auraient pu vivre quelque temps sans nourriture.

Nous tirons du mémoire de M. le docteur Heineken plusieurs renseignements sur cette espèce : « Elle » habite, dit-il, les petites îles désertes autour de Madère et de Porto-Sancto, où elle niche et pond un » seul œuf d'un blanc un peu sale. Ces oiseaux sont surtout en très-grand nombre dans les îlots des » *Danetas*, à huit lieues au sud-est de Madère. On leur fait la même chasse qu'aux Puffins cendrés, » c'est-à-dire qu'on s'empare des jeunes pour les saler. Les chasseurs reconnaissent leurs nids à l'odeur » fétide qui s'en exhale. Les œufs éclosent en juillet. Cette espèce émigre une partie de l'année ; car » elle disparaît après le mois de septembre et ne se montre plus dans ces parages jusqu'au printemps. » Toutefois quelques individus ont été vus dans cet intervalle, mais fort rarement. Les pêcheurs de » Madère lui donnent le nom d'*Anjinho* (petit ange) : on devrait l'appeler plutôt *petit diable* à cause de » sa couleur et de ses habitudes. C'est un oiseau nocturne et plus pélagien que les autres Puffins. »

---

(1) Sous le nom de *Procellaria columbina*.

Thalassidrome tempête. — Thalassidroma pelagica. *Vigors.*

Tête et dos noirs; croupion blanc; parties inférieures d'un noir fuligineux; ailes dépassant très-peu la queue; queue carrée; bec et pieds noirs.

Procellaria pelagica. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 212

Thalassidroma pelagica. *Vigors.* — *Schinz*, *Europ. Faun.*, I, *pag.* 396.

L'oiseau tempête. *Buff.*, *Ois.*, IX, *pag.* 327, *non tab.* 23, *ni pl. enl.* 993.

Vulg. *Baylarin.* aux Canaries.

Hab. Apparition accidentelle.

Obs. Cet oiseau niche dans les trous des rochers; il pond un seul œuf, d'un blanc pur, un peu allongé, et non pas rond comme celui des Chouettes, ainsi que le dit M. Temminck.

Un de ces oiseaux fut apporté vivant par des pêcheurs de Ténériffe, qui le connaissaient sous le nom de *Baylarin*, c'est-à-dire *danseur*, à cause de l'habitude qu'il a de sautiller en volant au-dessus des vagues. Il paraît que cette espèce se montre de temps en temps sur les côtes des îles Canaries. L'individu dont il vient d'être question fut gardé plusieurs jours, dans une chambre, à Sainte-Croix. Il ne voulut prendre aucune espèce de nourriture, et finit par mourir de consomption. Il paraissait nyctalope; du moins l'éclat du soleil semblait le contrarier; il se tenait presque tout le jour dans un coin de la chambre, triste et accroupi, faisant entendre, lorsqu'on le remuait, un petit cri semblable à celui des jeunes Puffins. Mais, vers le soir, il changeait de posture, battait des ailes, sans pourtant s'écarter beaucoup de l'endroit qu'il s'était choisi pour retraite. Ses jambes paraissaient comme engourdies. Un baquet d'eau de mer, placé près de lui, parut le ranimer un instant; il s'agita et parut prendre plaisir à s approcher du liquide; mais déjà trop exténué par le manque de nourriture, il ne tarda pas à succomber.

Thalassidrome Petreline. — Thalassidroma hypoleuca. *Nob.*

Tête et dos d'un brun cendré; parties inférieures blanches; ailes un peu plus longues que la queue; queue légèrement fourchue; bec noir; pieds noirâtres.

Procellaria marina. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, II, *pag.* 826?

Vulg. *Baylarin*, à Ténériffe.

Hab. Les parages de Ténériffe.

Descr. Dessus de tête, dos et queue d'un brun roussâtre lavé de gris, noirâtre au sinciput et à l'extrémité des pennes caudales; croupion plus pâle. Une plaque noirâtre occupe la région des yeux et des oreilles et forme comme une large bande devant les orbites, dessous et en arrière est une ligne étroite au-dessus. Une bande blanchâtre qui part de la mandibule supérieure sépare cette plaque de la calotte brun-noir. Côtés de la poitrine d'un gris-cendré clair; gorge, poitrine et ventre blancs; il en est de même du dessous des ailes et du dessous de queue; ailes dépassant la queue de vingt à vingt-cinq millimètres. Les grandes pennes sont d'un brun noir; les couvertures d'un brun roussâtre lavé de gris, comme le dos. Les plumes des couvertures, qui répondent au milieu de l'aile, terminées en pointe et plus claires; elles forment une tache blanchâtre irrégulière; queue un peu fourchue; bec grêle, assez faible, noir; mandibule supérieure à pointe très-courbée et très-crochue; le tuyau nasal est saillant et un peu dirigé vers le haut; pieds noirs à membranes un peu jaunâtres. Longueur totale, 20 centimètres; longueur du bec, 20 millimètres; hauteur des tarses, 40 millimètres.

Obs. Quoique plus petite que le Puffin Anjinho, cette espèce présente cependant des tarses plus longs et plus forts; la palette formée par les doigts et leurs membranes paraît aussi plus grande.

Cet oiseau est bien un Thalassidrome; en le plaçant dans ce genre, nous avons dû changer le nom spécifique de Latham, qui indique une propriété commune à tous les oiseaux du même groupe, propriété indiquée par le nom *Thalassidroma*. D'ailleurs, malgré nos recherches, nous ne sommes pas bien certains que notre oiseau soit réellement le *Procellaria marina* de Latham.

Le Thalassidrome Pétreline est identique avec un individu conservé dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ainsi que nous nous en sommes assurés avec M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. Sur l'étiquette de cet individu, on lit *Van Diemen* (Labillardière). Nous doutons beaucoup que notre oiseau se trouve en même temps aux îles Canaries et à la Nouvelle-Hollande. N'y aurait-il pas une erreur sur l'étiquette? Labillardière n'avait pas toujours une exactitude scrupuleuse pour indiquer les localités des divers objets recueillis par lui. M. Webb, qui possède une partie de ses

nombreuses collections, a pu s'en assurer plusieurs fois. Dans son voyage, Labillardière s'est arrêté quelque temps à Ténériffe ; ne serait-il pas possible que le Thalassidrome du Muséum eût été pris dans cette île? Nous devons dire que Latham donne les mers australes pour habitation à sa *Procellaria marina*.

FAMILLE 3°. ANATIDÉES. (ANATIDEÆ.)

§ 1°. TADORNE. Cuv. (TADORNA.)

Canard sauvage. — Anas Boschas. *Linn.*

Dos avec des zigzags bruns-cendré et gris-blanchâtre; ventre gris-blanc avec des zigzags brun-cendré ; ailes avec un miroir vert-violet bordé de deux bandes blanches; bec jaune-verdâtre; iris rougeâtre ; pieds orange.

Anas Boschas. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 205.

Le Canard sauvage. *Buff.*, *Ois.*, IX, *pag.* 115, *tom.* VII, VIII *et pl. enl.* 176, 777.

Vulg. *Pato.*

Hab. De passage accidentel.

Obs. On tue rarement ce Canard aux îles Canaries. Son apparition a toujours lieu en hiver, après de forts coups de vent.

Les œufs du Canard sauvage, d'après les observations des ornithologistes, sont plus petits que ceux du Canard domestique et légèrement verdâtres.

§ 2°. SARCELLE. Cuv. (QUERQUEDULA.)

Canard Sarcelline. — Anas Crecca. *Linn.*

Dos avec de fins zigzags noirs et blancs; ventre blanc-jaunâtre; ailes avec un miroir vert et noir, bordé de deux bandes blanches ; bec noirâtre ; iris brun ; pieds cendrés.

Anas Crecca. *Linn.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 204.

La petite Sarcelle. *Buff.*, *Ois.*, IX, *pag.* 265, *tom.* XVII, XVIII, *et pl. enl.* 947 (mâle).

La Sarcelle d'hiver, la Sarcelline.

Hab. De passage accidentel.

Obs. Nous n'avons vu cette espèce qu'une seule fois aux îles Canaries, en février 1830, dans la plaine de la Laguna, à Ténériffe.

Le professeur Schinz a communiqué à l'un de nous un œuf de cet oiseau, il est un peu plus gros que celui de l'Hirondelle de mer Pierre-garin, mais également obtus aux deux bouts; sa couleur paraît d'un blanc un peu rougeâtre, très-uniforme. MM. Meyer et Temminck se sont trompés en décrivant cet œuf comme tacheté.

Canard Nyroca. — Anas leucophtalmos. *Bechst.*

Dos brun-noirâtre, sans zigzags ; ventre blanc; ailes avec un miroir blanc terminé par du noir ; bec bleu-noirâtre ; iris blanc ; pieds cendré-bleuâtre.

Anas leucophtalmos. *Bechst.*, *Nat. Deutschl.*, IV, *pag.* 1009.

A. Nyroca. *Gueld.*, *Nov. Comm.*, *Petrop.*, XIV, *pag.* 403.

A. Nyroca et africana. *Gmel.*, *Syst. Nat.*, I, *pag.* 542, 522.

La Sarcelle d'Egypte. *Buff.*, *Ois.*, IX, *pag.* 273 *et pl. enl.* 1000 (mâle).

Le Nyroca. *Sonnini.*

Vulg. *Patito*, aux Canaries.

Hab. De passage accidentel.

Obs. Cette espèce arrive quelquefois en hiver. Les deux individus apportés en Europe ont été tués en novembre 1829, sur la plage de la Isleta (grande Canarie).

D'après les ornithologistes, ce Canard niche en Europe, parmi les joncs qui bordent les marais et les grandes rivières; il pond neuf ou dix œufs à peu près de la taille et de la forme de ceux de la poule, d'un blanc jaunâtre très-pâle, tirant sur le nankin, sans taches.

FIN DE L'ORNITHOLOGIE CANARIENNE.

TABLE GÉNÉRALE DES ESPÈCES.

OISEAUX DE PROIE.

PASSEREAUX.

GRIMPEURS.

PIGEONS.

GALLINACÉS.

PÉDIOPHILES.

NUDIPÈDES.

COUREURS.

ECHASSIERS.

CHARADRIÉES.

HÉRODIONS.

SCOLOPACÉES.

PINNATIPÈDES.

PALMIPÈDES.

COLYMBIDÉES.

LARIDÉES.

ANATIDÉES.

FIN DE LA TABLE.

ICHTHYOLOGIE

DES ILES CANARIES,

OU

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS

RAPPORTÉS

PAR MM. P.-B. WEBB ET S. BERTHELOT,

ET DÉCRITS

PAR M. A. VALENCIENNES.

INTRODUCTION.

L'ichthyologie des îles Canaries offre plusieurs genres d'intérêt à la zoologie générale. Cet archipel, situé à l'entrée du grand bassin de l'Atlantique, sur la côte d'Afrique, semble plutôt lier, par les Poissons qu'il nourrit, les côtes du continent américain au bassin de la Méditerranée qu'à la côte d'Afrique. Ce n'est donc pas seulement à cause du nombre des espèces nouvelles que sa faune va nous faire ajouter à celle du globe que nous nous intéressons à l'ichthyologie de cet archipel, mais aussi parce que le mélange des formes américaines à celles de la Méditerranée va jeter de nouvelles lumières sur cette question si intéressante de la distribution des espèces sur le globe.

Les Priacanthes, les Béryx, les Piméleptères, les grandes Carangues, les Scombres à formes américaines se rencontrent aux Canaries; et la similitude de plusieurs espèces est d'autant plus remarquable qu'elle a lieu pour des Poissons qui ne peuvent être comptés parmi les espèces voyageuses. Le *Pimelepterus Incisor* est un des meilleurs exemples à citer.

Des Poissons, observés très-rarement dans la Méditerranée, se pêchent en abondance aux Canaries; on pourrait alors dire que les individus pris dans la Méditerranée s'y sont égarés, ou qu'ils y ont été poussés par l'effet de quelques courans. J'envisagerai toutefois ce phénomène sous un point de vue plus général, en rappelant enfin que l'on observe des faits semblables dans la distribution des oiseaux. Dans certaines régions, des espèces s'y rencontrent rarement, alors qu'elles pullulent dans d'autres.

L'ichthyologie de l'île de Madère, qui a été faite avec tant de soin par M. Lowe, ressemble par plusieurs espèces rares à celle des Canaries; mais il ne me paraît pas, à en juger du moins par le beau travail dû à l'auteur que je viens de citer, que l'on trouve à Madère autant d'espèces américaines qu'aux Canaries. La ressemblance de l'ichthyologie de ces îles avec Sainte-Hélène et l'Ascension offre encore une autre considération intéressante. Elle montre que les Poissons se sont beaucoup plus éloignés des côtes des deux grands continens baignés par l'Atlantique qu'on ne l'avait cru. Enfin, comme nous ne trouvons pas au cap de Bonne-Espérance les espèces américaines qui s'avancent jusqu'aux Canaries, et que cependant on y observe un assez grand nombre d'espèces de la Méditerranée, on doit être porté à croire que, dans la distribution des espèces de Poissons, la configuration et la nature de la côte ont plus d'influence sur la vie de ces animaux que le degré de chaleur dû à la latitude des contrées.

Sous le rapport de la classification zoologique des Poissons, l'étude des espèces canariennes offre un intérêt assez grand; car nous avons appris à connaître la patrie de plusieurs, et entre autres celle du *Beryx decadactylus*, ignorée jusqu'au moment où MM. Webb et Berthelot ont rapporté leur collection. Nous avons aussi reconnu

plusieurs des Poissons dont les figures, restées manuscrites dans les cartons de Forster, ont été déterminées, mais quelquefois avec incertitude, dans notre grande ichthyologie.

Depuis que j'ai examiné les collections des Canaries, M. Lowe a publié son catalogue des Poissons de Madère; et l'on verra dans le cours de ce travail combien j'en ai profité. J'ai même regretté que des figures déjà faites depuis long-temps aient porté des noms différens des siens. Mais, comme j'ai grand soin d'en avertir, cette partie de la synonymie sera toujours facile à établir maintenant.

Pour éviter dans ce travail des répétitions inutiles, j'ai présenté, comme une sorte de résumé zoologique, les simples documens de mœurs ou de localités recueillis par MM. Webb et Berthelot sur des espèces déjà connues, et dont la détermination a été faite avec tout le soin que je pouvais apporter à un tel ouvrage, et je n'ai donné de description détaillée que des Poissons nouveaux ou peu connus, et qui méritaient une attention plus spéciale.

ICHTHYOLOGIE CANARIENNE.

I. ACANTHOPTÉRYGIENS.

Famille des PERCOIDES.

Parmi les Poissons de cette famille, dont je vais faire connaître seize espèces séparées dans sept genres différens, je trouve les Priacanthes et les Béryx qui n'entrent pas dans la Méditerranée. Les espèces de *Serranus* sont les plus nombreuses, et cette abondance est en rapport avec celle des espèces de ce genre dans toutes les mers des climats chauds.

Genus LABRAX (1). Cuv. Val.

Corpus *elongatum.*
Dentes *setacei, parvuli, æquales, in maxillis, in palato ac in linguâ.*
Ossa *opercularia squamosa : operculum spinis duabus instructum ; præoperculum serratum infrà retrospinosum.*
Os *suborbitale alepidotum, marginem versùs integrum.*
Pinnæ *dorsales binæ.*

LE BAR COMMUN.—LABRAX LUPUS (2).

Les deux exemplaires du Bar commun des Canaries que j'ai sous les yeux appartiennent à la variété tachetée que Bloch nommait *Sciœna punctata.* L'un d'eux est long de $0^m,53$. Selon MM. Webb et Berthelot, les pêcheurs canariens le nomment *Salmon de Altura.* Ils ont vu ce Poisson descendre jusqu'à deux cent cinquante brasses.

Les pêcheurs qui ont donné à ces naturalistes l'autre individu, le leur ont présenté sous une dénomination différente ; ceux-ci l'appelaient *Rayela.*

Je ne vois pas cette espèce de Poissons, aussi commune dans la Méditerranée que dans la Manche, mentionnée dans le catalogue des Poissons de Madère, publié par le rév. R. T. Lowe.

---

(1) Cuv. Val., *Hist. nat. Poiss.*, tom. II, pag. 55.
(2) Cuv. Val., *Ibid.*, pag. 56.

Genus POMATOMUS. Risso.

Corpus *elongatum, dorso rotundatum.*

Pinnæ *dorsales duæ, posterior ac P. analis caudalisque squamosæ, crassæ et quasi adiposæ.*

Dentes *setacei minimi in maxillis ac in palato.*

Ossa *opercularia inermia, squamis vestita. Præoperculum valdè emarginatum.*

Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE POMATOME TÉLESCOPE. — POMATOMUS TELESCOPIUM. — Risso (1).

(*Atl.*, Pl. I.)

Nous n'avons pas à revenir sur la description de ce Poisson, celle publiée par nous dans l'*Histoire naturelle des Poissons* (*loco cit.*) étant suffisamment exacte. Nous en avons donné ici une nouvelle représentation, parce que l'on sait que la figure de M. Risso n'est pas d'une ressemblance parfaite, et que celle de l'Histoire des Poissons est tellement réduite, que les naturalistes trouveront ici la meilleure et la plus grande représentation de cette espèce.

M. Risso a fait connaître ce Pomatome, si remarquable par l'excessive grandeur de son œil, d'après un de ces individus égarés dans la Méditerranée, et qui approchent des côtes de Nice. Depuis, nous avons appris que l'espèce, si rare près de ce port, est plus abondante dans le canal de Messine; cependant elle n'y est pas encore très-commune.

Il paraît que le Pomatome Télescope est au contraire fréquent dans l'Atlantique. Il est donc un de ceux qui entrent dans la Méditerranée, et se retirent dans le détroit de Messine, sans se répandre beaucoup dans les autres parties de cette mer.

Cette espèce est aussi citée par le rév. R. T. Lowe, dans son catalogue des Poissons de Madère, mais il l'indique comme rarissime.

MM. Webb et Berthelot l'indiquent comme un des Poissons difficiles à prendre aux Canaries, où elle porte le nom de *Boca negra*, parce qu'on l'y pêche par deux cent cinquante brasses de profondeur; son poids moyen est de quatre à cinq kilogrammes.

Il est probable qu'elle vit de même dans les bas-fonds de Madère, car, selon M. Lowe, elle y est nommée *Ribalto preto* ou *Ribalto do Alto.*

On la trouve aussi à Sainte-Hélène, car j'en trouve un dessin fort reconnaissable dans un recueil manuscrit fait dans cette île par M. Robert Seale, intendant civil de cette colonie. Cet observateur ajoute que ce Poisson, remarquable par la grandeur de son œil, fraye en novembre; que sa chair est tendre, mais à peine plus savoureuse que celle de nos poissons d'eau douce.

---

(1) Cuv. Val., II, pag. 171, pl. 24.

Genus SERRANUS. Cuv.

Corpus *compressum, pinna dorsalis unica, coalita.*
Dentes *conferti in maxillis, intùs setacei, extùs majores conici ac uncinati, in palatum minores.*
Ossa *opercularia squamosa: operculum spinis tribus armatum, præoperculum serratum.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

A. Serrani maxillis nudis, absque squamis.

1. LE SERRAN COMMUN. — SERRANUS CABRILLA. Cuv. Val.

Perca Cabrilla. Linn.
Serranus Cabrilla. Cuv. Val., II, pag. 223, tab. 29.

Cette espèce, une des plus communes de la Méditerranée, très-rare sur les côtes de notre Océan septentrional ou de la Manche, est très-abondante dans l'Atlantique. Elle paraît fréquemment sur les marchés des Canaries. Nous savons aussi, par M. Lowe, qu'on la voit souvent à Madère.

Quoique commun dans toutes les Canaries, ce Serran est plus abondant sur les attérages de l'île Graciosa, vis-à-vis de Lancerotte.

Il faut observer que les individus acquièrent dans ces parages une taille plus que double de celle des plus grands pêchés sur les rives européennes de la Méditerranée. Parmi les individus pris à Sainte-Croix de Ténériffe, il y en a un de 0^m,325 de longueur. Les pêcheurs de cette île le nomment *Cabrilla de tierra.* Ceux de Lancerotte l'appellent *Cabrilla melera* ou *Cabrilla de fuera.* On le prend jusqu'à deux cents brasses de profondeur; on le mange frit; sa chair est légère comme celle du Merlan.

LE SERRAN PAPILIONACÉ. — SERRANUS PAPILIONACEUS (1).

Ce Serran a beaucoup d'affinité avec le *Perca Scriba* de Linné (*Serranus Scriba,* Nob.). Il est facile de les confondre, si on détermine l'espèce de celui-ci sans y regarder avec attention.

Mais, ainsi que nous l'avons établi en donnant la description de l'espèce dont il s'agit ici, la dorsale du *S. Papilionaceus* est plus haute que celle du *S. Scriba.* Les rayons épineux de l'anale sont plus forts et plus longs; les ventrales sont beaucoup plus pointues; la bouche est plus petite; les dents sont plus fines.

La couleur devait être rougeâtre sur le dos avec deux larges bandes transversales brunes. Les nageoires impaires sont rougeâtres avec des linéamens ou des ocelles violets, simulant des taches que l'on rencontre sur les ailes des papillons de nuit.

J'en vois deux individus longs de 0^m,300. Ils portent le nom de *Baqueta* ou de *Vaqueta.* Dénomination, avec celle de *Vachetto,* par laquelle les Italiens désignent le

(1) Cuv. Val., tom. VIII, *Suppl.*, pag. 471.

Serran Écriture (*S. Scriba*). A Lancerotte, où il est plus commun qu'à Ténériffe, MM. Webb et Berthelot nous apprennent qu'il se nomme *Vaca*.

On le mange frit, et sa chair légère aurait du rapport avec celle du Merlan.

Ce Poisson est du nombre de ceux que nous avons observés parmi les collections faites par M. Rang, dans la rade de Gorée. Il n'y a que bien peu de Poissons des Canaries qui se retrouvent sur la côte du continent, en s'avançant près de l'équateur.

Je ne le vois pas mentionné par M. Lowe dans son synopsis des Poissons de Madère.

LE SERRAN BARBIER. — SERRANUS ANTHIAS (1).

Ce Serran est exactement semblable, même pour la taille, aux individus que l'on pêche dans la Méditerranée.

Il est très-commun à Lancerotte, où les Espagnols Canariens le nomment *Afonciño*, dénomination qu'ils paraissent donner à tous les Poissons de couleur rouge.

La même espèce se retrouve à Madère.

La présence du *Serranus Anthias* dans l'Atlantique, aux Canaries et à Madère, me fait croire que les Poissons du Brésil, que nous avons distingués spécifiquement de celui de nos mers sous le nom de *Serranus Tonsor* (Cuv. Val., II, pag. 262), n'est qu'une variété du Serran Barbier.

Je dois toutefois faire remarquer que les deux individus des Canaries, sur lesquels j'ai compté les rayons, les ont en même nombre que les individus des mers d'Europe.

LE SERRAN FRANGÉ. — SERRANUS FIMBRIATUS. Low.

Je retrouve aux Canaries le Serran observé à Madère, et décrit par M. Lowe sous le nom de *Serranus fimbriatus*.

Cette espèce est une nouvelle découverte à ajouter à la liste déjà si nombreuse des Serrans décrits dans notre Ichthyologie générale.

Elle est très-voisine du Mérou (*Serranus Gigas*, Nob.) de nos mers. Elle a aussi des traits caractéristiques qui tiennent du Mérou bronzé (*Serranus æneus*, Goff.) et du *Serranus Alexandrinus*, Nob.; mais elle n'est ni de l'une ni de l'autre de ces deux espèces.

L'œil me paraît un peu plus petit que celui du Mérou. Les épines de l'angle du préopercule sont semblables, mais les dentelures du bord montant sont plus sensibles. Le maxillaire est nu comme dans le Mérou, et la mâchoire est de même semblable à celle de ce Poisson, car elle est garnie de petites écailles perdues dans la peau. Celles du corps sont petites; j'en compte plus de quatre-vingt-dix entre l'ouïe et la caudale.

M. Lowe en a publié une bonne figure (*Camb. phil. Trans.*, vol. VI, tab. 1) où le Poisson est enluminé d'un brun rougeâtre sur les flancs et sous le ventre. Il y a de gros points jaunes épars sur le corps. La dorsale et l'anale ont de grandes marbrures noirâtres sur un fond jaunâtre; la caudale a la base violette

(1) Cuv. Val., I, pag. 250, pl. 34.

et l'autre moitié verdâtre. Ces teintes se retrouvent sur la pectorale, dont la base est brune. La ventrale rentre plus dans le ton de la dorsale. Le bord de toutes ces nageoires forme un liseré blanc plus visible sur les trois nageoires impaires que sur les autres.

Selon M. Lowe, ce Poisson est nommé à Madère *Mero*, qui est la dénomination donnée par les pêcheurs de la Péninsule au *Serranus Gigas* ou au *Merou* de nos pêcheurs provençaux.

MM. Webb et Berthelot nous apprennent qu'aux Canaries les pêcheurs, ajoutant à ce nom une épithète, le désignent sous le nom de *Mero de tierra;* d'autres cependant le confondent avec le *Cachorro*.

LE SERRAN BRUN. — SERRANUS FUSCUS. Low.

J'ai aussi trouvé, avec les précédens, un autre Serran à caudale carrée, que je considère, avec M. Lowe, comme d'une espèce particulière.

Sa caudale, comme je viens de le signaler, le distingue du *S. fimbriatus*. Je ne crois pas cependant que ce soit un jeune Mérou, car les individus de même taille originaires de nos côtes provençales, et que j'ai comparés avec ceux-ci, ont la caudale arrondie. Toutefois l'espèce des Canaries leur ressemble par les marbrures du ventre.

Elle a le museau plus pointu. La tête est comprise trois fois et quatre cinquièmes dans la longueur totale. L'œil est assez près du bout du museau; les dentelures du préopercule sont très-fines; il y a quatre fortes dents à l'angle arrondi de cet os. L'opercule a trois épines, dont celle du milieu est assez aiguë. Les écailles de la tête et du corps sont très-petites; il y en a plus de cent rangées entre l'ouïe et la caudale. Elles sont très-finement ciliées. Les pointes de la dorsale sont grêles. La dorsale molle et la même portion de l'anale sont arrondies. Les pectorales et les ventrales sont petites.

D 11/17 — A 3/11 — C 17 — P 15 — V 1/5.

La couleur est brune sur le dos, pâle sur le ventre. Cette partie a de nombreuses lignes tortueuses qui font de larges circonvolutions.

Les insulaires canariens ont donné cette espèce aux naturalistes zélés qui se sont occupés si dignement de la zoologie des Canaries sous le nom de *Abadejo*, ce qui prouve que les pêcheurs la distinguent des autres Mérous, et ce qui me fait croire alors que ce Poisson est bien d'une espèce particulière.

Je regarde ce Serran comme de la même espèce que le *Serranus fuscus* de M. Lowe, à cause de la similitude du nom vulgaire qu'il lui attribue. Suivant cet auteur, les habitans de Madère l'appellent *Badeijo* ou *Bedeija*. Je trouve d'ailleurs dans la description des couleurs, dans la forme de la queue, dans les proportions des pointes de l'opercule une ressemblance suffisante pour constater l'identité spécifique, quoique les exemplaires que j'ai sous les yeux n'aient pas la nageoire dorsale anguleuse, et la caudale lobée supérieurement. L'expression de l'auteur anglais est toutefois un peu obscure pour des Serrans: *Pinnâ caudali truncatâ supernè sublobatâ*. Si la caudale est tronquée, comment est-elle un peu lobée en dessus? Je compte aussi quelques légères différences dans les nombres des rayons.

Ce nom d'Abadejo est aussi celui de Poissons que les Canariens pêchent avec profit et en grande abondance sur leurs côtes.

Un second exemplaire de cette espèce de Serran est déposé dans les collections de MM. Webb et Berthelot, sous le nom de *Urade*. Je ne vois pas de différences spécifiques entre les deux.

LE SERRAN CACHORRO. — SERRANUS CANINUS. Nob.

Les mers canariennes nourrissent un très-grand Serran qui a les plus grandes affinités avec le Mérou de nos côtes provençales et de toute la Méditerranée, mais sa caudale coupée carrément et tronquée le distingue du *Serranus Gigas*, dont la nageoire est arrondie.

L'espèce nouvelle a aussi des points de contact avec le *Serranus fimbriatus* décrit dans l'article précédent.

Dans ce Mérou, la tête n'est pas contenue trois fois et demie dans la longueur totale, et la hauteur est plus petite d'un cinquième que la longueur de la tête.

L'œil, éloigné du bout du museau de deux fois son diamètre, qui fait le huitième de la tête, est placé sur le haut de la joue, dans un orbite dont le bord entame la ligne de profil. La distance d'un œil à l'autre est à peine plus grande que la longueur du diamètre. Le préopercule a le bord arrondi, finement dentelé, avec de fortes dents vers l'angle. Le bord membraneux de l'opercule est prolongé en une longue lame anguleuse. Les dents sont sur une large bande et en grosses cardes. Les dents mitoyennes de la rangée externe sont coniques et fortes.

Les rayons de la dorsale, longs et épais, sont réunis par une membrane profondément échancrée. La portion molle de cette nageoire est plus basse que l'anale; toutes deux, ainsi que la pectorale, la caudale et la ventrale, sont arrondies.

Je trouve près de quatre-vingts rangées d'écailles entre l'anale et la caudale. Elles sont oblongues, à éventails petits, à bord externe cilié.

D 11/15 — A 3/8 — C 17 — P 17 — V 1/5

La couleur, d'un brun uniforme sur tout le corps, est légèrement éclaircie vers le ventre. Les nageoires sont tellement foncées qu'elles tirent au noir. La caudale a un liséré blanc, la dorsale et la pectorale en ont quelque vestige, mais je n'en vois pas à l'anale.

La longueur de ce Poisson est de $0^{m},72$. Sa dénomination vulgaire de *Cachorro* m'a suggéré le nom spécifique de ce Poisson. *Cachorro* veut dire, en effet, petit chien.

MM. Webb et Berthelot m'ont dit que la chair en est excellente.

LE SERRAN ÉCHANCRÉ. — SERRANUS EMARGINATUS. Nob.

Un autre Serran, pris à Canaria, se distingue de toutes les espèces voisines:

Par l'échancrure que le préopercule porte au bas de son bord montant, un peu au-dessus de l'angle. Les fines dentelures du bord montant qui entaille ce sinus montrent que cette échancrure n'est pas accidentelle. Elle ne peut être comparée à celle des Diacopes ni y faire ranger ce Percoïde, attendu que le sous-opercule est uni au bord inférieur de l'opercule comme à l'ordinaire, et qu'il ne porte pas ce tubercule qui s'articule dans l'échancrure du préopercule des Diacopes. Outre ce caractère, l'espèce dont il s'agit ici se distingue par plusieurs particularités.

La bande de dents intermaxillaires est étroite et n'a de dents en cardes visibles que sous la branche montante, c'est-à-dire vers le milieu de la mâchoire supérieure; ces dents sont peu fortes, excepté deux qui constituent sur le museau de la bouche un crochet pointu, courbé et assez fort. Les dents palatines sont petites. A la mâchoire inférieure les dents sont presque toutes égales, et plus grosses que celles d'en haut. Quelques écailles rares et petites sont à l'angle supérieur du maxillaire.

La tête surpasse un peu le quart de la longueur totale. L'œil a un diamètre du cinquième de la longueur de la tête, et est éloigné du bout du museau d'une fois et demie ce diamètre. Le bord de l'orbite touche mais n'entame pas la ligne du profil.

Les épines de la dorsale ne sont pas très-fortes; la troisième est plus longue que celle de l'anale et égale les rayons mous de la dorsale, lesquels sont un peu plus bas que ceux de l'anale. Ces deux nageoires et celles de la poitrine ou du ventre sont arrondies; la caudale est coupée carrément.

D 11/15 — A 3/11 — C 17 — P 16 — V 1/5.

Les dentelures du préopercule sont fines et régulières sur tout le bord montant. L'épine moyenne de l'opercule est seule apparente et forte; les deux autres sont faibles et comme perdues dans l'os. Les écailles sont médiocres. Le bord en est très-finement cilié. J'en trouve environ soixante-quinze rangées entre l'ouïe et la caudale.

Ce Poisson avait sur le dos de grandes nébulosités plus ou moins brunes, se perdant sur le fond clair du ventre, qui est rougeâtre à reflets argentés.

Cette espèce, qui a une légère ressemblance, au premier aperçu, avec le Serran jaune (*Serranus Cabrilla*), tient des Mérous par les écailles de son maxillaire.

Les pêcheurs de Canaria l'ont désigné sous le nom de *Ray de las Orillas*.

La longueur de l'individu décrit dans cet article est de $0^{m},380$.

LE SERRAN A MUSEAU AIGU. — SERRANUS ACUTIROSTRIS (1).

Atl., Pl. III, fig. 1.

Nous plaçons ici ce Serran décrit dans l'*Histoire naturelle des Poissons* sous la dénomination spécifique que nous lui conservons et qui lui convient assez bien, car elle nous a fait reconnaître de suite l'individu que MM. Webb et Berthelot ont confié à notre détermination.

Cette espèce est une de celles qui sont communes aux côtes d'Amérique et aux îles Canaries. Depuis que j'ai fait ce travail, j'ai aussi acquis la certitude qu'elle entre dans la Méditerranée, car je l'ai observée parmi les Poissons rapportés du canal de Messine, et donnés au cabinet du roi par M. Benoist. Sous ce rapport, l'espèce est intéressante. Aussi l'ai-je fait représenter dans l'Atlas de l'Ichthyologie des Canaries (pl. III, fig. 1).

Cette figure complète l'histoire naturelle de ce Poisson, en ce qu'elle nous apprend qu'il est d'un vert uniforme, plus pâle sous le ventre que sur le dos, le pied de la dorsale devenant plus rembruni. La pectorale a du jaune verdâtre à la base.

MM. Webb et Berthelot m'ont fait connaître sur cette espèce les particularités suivantes. Les pêcheurs la nomment *Sama*. Elle y est très-commune, et on en voit de fort grands individus. On la pêche dans le bras de mer qui sépare la Grande-Canarie

---

(1) Cuv. Val., *Hist. nat. Poiss.*, t. II, p. 286.

de la côte d'Afrique. Elle y est si abondante et la chair de ce Poisson est si estimée qu'elle fait le chargement des pêcheurs qui se livrent à l'industrie de la grande pêche.

L'individu de la collection décrite dans ce travail est long de 0m,410.

Genre PRIACANTHE. — PRIACANTHUS (1).

Corpus *compressum, catheloplateum, abbreviatum, squamis parvis scaberrimis vestitum.*

Dentes *setacei in maxillis ac in palato.*

Ossa *opercularia squamosa. Præoperculum ad marginem serratum, et angulum versùs in spinam porrectum.*

Pinna *dorsalis unica; ventrales ventri membrana connatæ.*

Membrana branchiostega *radiis sex.*

LE PRIACANTHE OEIL DE TAUREAU. — PRIACANTHUS BOOPS.

Atl., Pl. III, fig. 2.

Perca boops. Forst.

Cuv. Val., *Hist. nat. Poiss.*, III, page 103.

Priacanthus fulgens, Lowe. *Synopsis of Fish of Madeira in Trans. the Camb. Soc.*, vol. II, p. 2, 174; — *ejusd.*, *ibid.*, vol. VI, pars I, tab. II, p. 196.

Nous n'avons rien à ajouter à la description de ce Priacanthe, que nous avons fait connaître dans notre Histoire naturelle des Poissons (*loc. cit.*).

MM. Webb et Berthelot nous apprennent qu'à Ténériffe il se nomme *Catalufa,* et à Canaria *Afonso* ou *Alfonso,* et qu'on le pêche près de terre.

Cette espèce est répandue dans l'océan Atlantique, car elle a été observée d'abord par Forster à Sainte-Hélène, où elle a été retrouvée par les différens naturalistes qui ont cherché des Poissons dans la rade de cette île; elle n'y est donc pas très-rare, et je vois dans le manuscrit de M. R. Seale qu'on la voit descendre jusqu'à la profondeur de deux cent cinquante brasses.

Elle est aussi mentionnée par le révérend Th. Lowe, dans son Catalogue des Poissons de Madère. Cet observateur plein de zèle en a donné une figure et une description détaillée dans les Mémoires de la Société de Cambridge (*vide sup.*): mais dans les deux mémoires il n'a pas su distinguer l'espèce qu'il décrivait du *P. macrophthalmus* ou du *P. boops,* et c'est cela sans doute qui l'a engagé à la publier sous un nom nouveau, celui de *Priacanthus fulgens.*

La force de l'épine du préopercule et le diamètre de l'œil, plus grand que celui du Macrophthalme, épithète très-convenable quand on plaçait l'espèce dans le genre des Perches, mais qui ne convient plus quand on réunit en un seul groupe générique tous les Priacanthes, ne peuvent laisser de doute.

---

(1) Cuv. Val., III, pag. 96.

La belle figure donnée de ce Poisson par cet habile observateur montre d'ailleurs la justesse de notre rapprochement.

Je m'étonne davantage du synonyme ajouté par M. Th. Lowe à son *P. fulgens*. Le *Serranus rufus* de madame Bowdich (aujourd'hui madame Lee), et que cette dame courageuse, et aussi élevée par les qualités de son esprit que par celles de son âme, a indiqué dans une courte note rédigée sur les papiers de M. Bowdich, ne me montre rien qui puisse faire reconnaître un Priacanthe dans sa diagnose ; je crois qu'il vaut mieux laisser cette espèce dans les *incertæ sedis*. Le nom vulgaire indiqué par madame Bowdich est *Marracho*. Il faut se procurer le Poisson connu à Madère sous ce nom, et le *Serranus rufus* sera déterminé. M. Lowe ne le cite pas pour un de ceux de son Priacanthe. Il dit qu'on l'appelle *Alfarax*, ou *Realista*, ou *Alfonsin de Rolo*. Aucun de ces noms ne semble porté aux Canaries. Le dernier, sans son épithète, se donne à tous les Poissons rouges et brillans.

GENRE BERYX. — BERYX (1).

CORPUS *compressum, elevatum, serrulis in capite, et squamarum denticulis horridum. In maxillis et in mandibulis cristis serratis.*

DENTES *minimi, setacei, in maxillis et in palato.*

OSSA *suborbitalia et præoperculum in utroque margine serrata et denticulata : ad angulum præoperculi, carinæ duæ serratæ et in spinam brevem productæ, inter operculum denticulatum et serrulatum. Operculum et suboperculum integra absque spinis vel denticulis.*

PINNA *dorsi unica.*

MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis octo.*

LE BÉRYX DÉCADACTYLE. — BERYX DECADACTYLUS (2).

L'observation de ce Poisson, faite aux Canaries par MM. Webb et Berthelot, est une des plus précieuses acquisitions qu'ils pouvaient fournir à l'Ichthyologie.

On ne connaît qu'un petit nombre d'espèces de ce genre ; et la plus grande et la plus remarquable par le brillant de ses couleurs, celle sur laquelle le genre a été établi, ne reposait que sur une description incomplète, le seul individu que possède le cabinet du Muséum de Paris étant desséché et d'une mauvaise conservation. On en ignore même la patrie.

Des exemplaires bien entiers vont nous permettre de rectifier quelques points de la description insérée dans notre *Histoire naturelle des Poissons*.

J'observe d'abord que la longueur de la tête est moindre d'un cinquième que la hauteur du corps mesurée sous le premier rayon de la dorsale. Cette dimension est comprise trois fois dans la longueur totale. Le diamètre de l'œil est contenu deux fois et demie dans la longueur de la tête.

La portion supérieure du crâne a deux crêtes finement dentelées, dont la plus externe contourne l'œil et se perd sur la tempe.

---

(1) Cuv. Val., *Hist. nat. Poiss.*, t. III, p. 221. — (2) Cuv. Val. III, p. 222, pl. 4.

Le sous-orbitaire porte en avant, près de l'orifice antérieur de la narine, une forte épine dirigée en arrière.

Le maxillaire est composé de trois os distincts, comme cela a lieu dans les Percoïdes de cette famille polydactyle.

La membrane branchiostége est soutenue par huit rayons.

La dorsale n'a bien que quatre rayons épineux, mais elle en a dix-neuf articulés.

Les quatre épines de l'anale sont suivies de vingt-neuf rayons branchus. La caudale est profondément fourchue. La longueur d'un lobe est comprise quatre fois et un tiers dans la longueur totale. La pectorale est presque aussi longue. La ventrale n'a que dix rayons articulés, et une épine rugueuse aussi longue que les rayons mous.

B 8 — D 4/19 — A 4/29 — C 6 + 18 + 4 — P 16 — V 1/10.

La ligne latérale se prolonge jusque sur la fin du rayon des mitoyennes de la caudale, et des écailles semblables à celles du corps couvrent cette partie de la nageoire. C'est d'ailleurs la seule qui soit garnie d'écailles, et encore ne l'est-elle, comme l'on voit, que dans une partie seulement.

Nous ne pouvons rien faire connaître sur l'anatomie de ce Poisson qui nous a été apporté desséché.

L'individu est long de $0^m,540$.

MM. Webb et Berthelot, d'ailleurs, ont appris que c'est un excellent Poisson, qui se prend assez fréquemment autour des îles, soit à Canaria, soit à Ténériffe; qu'il se tient toujours par la très-grande profondeur de deux cent cinquante brasses.

On l'y nomme *Alfonciño.*

La figure, coloriée d'après les notes et les soins de M. Berthelot, montre que le Poisson est d'un beau rouge-vermillon sur le dos et sur les nageoires, qui s'éclaircit sur les côtés par les reflets argentés que donnent au Poisson les lignes blanches dont le ventre est orné. Des bandes dorées colorent le dos au-dessus de la ligne latérale.

Il est d'autant plus heureux que les naturalistes qui ont fait si habilement connaître les productions organiques des Canaries aient rapporté ce Poisson, que M. Lowe a observé à Madère une espèce voisine de notre *B. decadactylus,* et que les deux espèces s'établissent en quelque sorte l'une par l'autre; et les nouvelles observations que je viens d'ajouter sur le Béryx décadactyle prouvent que M. Lowe a eu raison de considérer son *B. fulgens* (*Trans. of the Camb. phil. Soc.*, vol. VI, part. 1, tab. 3) comme une espèce distincte, qui diffère de celle dont nous traitons ici par ses douze rayons à la ventrale, sa tête plus courte, son œil plus grand, ses nageoires plus basses, sa couleur plus uniforme; elle diffère même des autres Béryx déjà connus par un caractère plus important, celui des neuf rayons de la membrane branchiostége. M. Lowe donne ce Poisson comme très-commun sous le nom d'*Alfonsin.*

Il est à regretter qu'aucun voyageur ne nous l'ait encore envoyé.

VIVE. — TRACHINUS.

Corpus *elongatum, posticè compressum.*
Caput *magnum, subtetragonum, vel suprà planum, in lateribus et infrà rotundatum; oculi sublaterales, oris rictus resupinus.*
Dentes *numerosi, conferti, acuti in maxillis ac in palato.*
Operculum *spinâ validâ armatum.*
Pinnæ *dorsales duæ, anterior brevis, posterior elongata, analis sub caudam porrecta, pectoralis ampla, ventrales jugulares.*
Membrana branchiostega *radiis sex.*

LA VIVE COMMUNE. — TRACHINUS DRACO. Lin.

Ce Poisson, aussi commun dans la Méditerranée que sur nos côtes de la Manche, est du petit nombre des espèces de notre océan septentrional qui s'avance aussi loin dans l'Atlantique. Les individus que j'ai observés sont petits; ils n'ont que $0^m,25$ de longueur. Les couleurs, ainsi que les caractères zoologiques, ne m'ont offert aucunes différences appréciables.

LA VIVE A TÊTE RADIÉE. — TRACHINUS RADIATUS. Nob.

Nous retrouvons à Lancerotte cette Vive décrite dans notre grande Ichthyologie, et que nous avions reçue du golfe de Naples ou des eaux de Messine.

L'individu est beaucoup plus grand qu'aucun de ceux déjà observés, car il a $0^m,500$ de longueur.

Nous remarquerons qu'il a un rayon de plus à la dorsale et deux à l'anale, et que nous comptons ainsi les nombres :

D 6/26 — A 2/26.

Toutefois, la ressemblance est si frappante sur tous les autres points, que nous ne regardons ces différences que comme purement individuelles.

MM. Webb et Berthelot nous apprennent qu'on prend ce Poisson par trois ou quatre brasses de profondeur, et que le nom vulgaire de la Vive en Europe lui a été également appliqué. Les pêcheurs canariens l'appellent *Araña.*

M. Lowe n'en fait pas mention dans son Catalogue des Poissons de Madère.

URANOSCOPE. — URANOSCOPUS. Art.

Corpus *crassum, cylindraceum, posticè conicum; squamis per series obliquas dispositis vestitum.*

Caput *magnum, subtetragonum, vel suprà planum, in lateribus et infrà rotundatum, oculi sursùm spectantes, oris rictus resupinus.*

Dentes *numerosi, conferti, velutini in maxillis ac in palato.*

Pinnæ *ventrales jugulares.*

Membrana branchiostega *radiis sex.*

L'URANOSCOPE CRAPAUD DE MER. — URANOSCOPUS BUFO. Nob.

Voici une nouvelle espèce d'Uranoscope, voisine de celle de nos mers, et avec laquelle on confondrait facilement celle que nous allons décrire, sans la plus grande attention.

J'en donne la description d'après un bel exemplaire, long de 0,^{m}400.

La longueur, prise de la symphyse de la mâchoire supérieure à la fin du casque, est comprise sept fois dans la longueur totale. Cette même partie n'est contenue que cinq fois et demie dans la longueur totale du Poisson de nos côtes. Si l'on mesure de la symphyse à l'angle de l'opercule, on trouve que la tête est encore plus courte que celle de notre Uranoscope; puis que celle de l'espèce canarienne est contenue quatre fois et demie dans la longueur totale, tandis que dans celle du Poisson d'Europe la tête n'est pas comprise quatre fois dans la longueur du corps.

La caudale de notre nouvelle espèce est au contraire beaucoup plus longue. La longueur de cette nageoire est contenue trois fois et cinq sixièmes dans la longueur totale, c'est-à-dire pas quatre fois, tandis que la caudale de l'espèce ordinaire est comprise plus de cinq fois dans la même longueur totale. A ces différences de proportions s'en joignent d'autres.

Premièrement, les scabrosités du crâne sont plus grosses, plus fortes; le dessus de la tête a deux carènes assez saillantes, et qui se prolongent en arrière de manière à faire un arc rentrant assez profond sur l'occiput.

Les mastoïdiens sont plus rugueux, plus relevés et plus prolongés en arrière; les yeux sont plus grands; les dents sont en cardes plus fortes.

Le sous-orbitaire, plus rugueux, est plus large en avant. Le préopercule est plus granuleux, surtout vers le bas. Les branches de la mâchoire inférieure ont aussi ces granulations plus prononcées, et la principale différence porte sur l'angulaire, formant ici une plaque quadrilatère profondément ciselée.

Les rangées d'écailles sont plus nombreuses et plus régulièrement marquées depuis l'ouïe jusqu'à la caudale, dans l'espèce canarienne que dans celle d'Europe.

Je compte soixante-dix rangées d'écailles environ sur le côté de l'*U. Bufo* et cinquante-cinq seulement sur le côté de l'*Uranoscopus scaber*. Or, dans celui-ci, il faut observer que les trente-cinq premières environ sont grandes et visibles et qu'elles sont au contraire presque toutes égales sur l'autre espèce.

Il y a aussi de légères différences dans les nombres (1).

---

(1) Ici, je dois faire remarquer que les nombres de notre Ichthyologie ne sont pas rigoureusement exacts. M. Cuvier a noté D 3 — 1/14, etc. Il faut, dans sa manière de compter, dire D 4 — 1/13; en somme, dix-huit rayons pour les deux dorsales. Celui dont il s'agit ici en a dix-neuf.

Cuv. Val., *Hist. nat. Poiss.*, iii, p. 420.

D 4/15 — A 14 — C 10 — P 18 — V 1/5.

C'est un rayon de plus à la dorsale, à l'anale et à la pectorale.

Les couleurs diffèrent peu de celles de notre Uranoscope. Je vois cependant la caudale un peu moins foncée, et rayée ou vermiculée comme la seconde dorsale.

Je ne puis douter que cet Uranoscope soit d'une espèce distincte.

MM. Webb et Berthelot, qui l'ont pris à Lancerotte, l'ont entendu nommer *Sapo*, c'est-à-dire Crapaud, et j'ai eu soin de lui conserver ce nom spécifique.

Il paraîtrait que les Uranoscopes sont rares dans l'Atlantique, car je n'en trouve pas de cité dans le Catalogue de M. Lowe. M. Agassiz en a bien un nommé par Spix *U. occidentalis*, et que j'ai long-temps hésité à regarder comme de l'espèce décrite dans cet article. Cependant les nombres ne sont pas les mêmes; la caudale, à en juger par la figure, est plus courte; les scabrosités ne sont pas sculptées de la même manière. J'inclinerais bien plus à regarder le Poisson de Spix comme une variété de l'espèce d'Europe.

Il ne faut pas oublier que ce voyageur, avant de se rendre au Brésil, a touché à Cadix, et qu'il a emmené avec lui en Amérique un assez grand nombre d'espèces prises en Europe, qui sont revenues ensuite au musée de Munich avec ses collections brésiliennes. On en a eu le premier exemple pour un certain nombre de reptiles. Rien n'indique que son *Uranoscopus occidentalis* ne soit pas européen. Il me paraît, toutefois, je le répète, différer de notre *U. bufo*.

GENRE MULLE. — MULLUS. LIN.

CORPUS *elongatum*.

CAPUT *squamosum*.

DENTES *in maxillis minimi. Palatum glabrum. Ad maxillæ inferioris symphysin* BARBÆ *duæ infra adfixæ*.

OPERCULUM *integrum absque spinis vel serrulis*.

PINNÆ *dorsales duæ remotæ*.

MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis septem*.

LE MULLE ROUGET. — MULLUS BARBATUS. LINN.

Cette espèce, célèbre dans la Méditerranée et sur nos côtes de Provence, s'avance dans l'océan Atlantique jusqu'à Madère et aux Canaries.

MM. Webb et Berthelot disent qu'elle n'a pas autant de renommée dans cet archipel qu'en Europe. On l'y nomme *Rubio*. Ces naturalistes pensent qu'on pourrait tirer parti de cet excellent Poisson en le salant ou en le marinant, à cause de l'abondance de sa pêche à l'orient des Canaries.

Selon M. Lowe, elle prend à Madère le nom de *Salmoneta*, qui est la dénomination vulgaire que les Portugais et les Espagnols d'Europe donnent au Rouget, qu'ils ont transportée à une espèce de l'Atlantique américain (le *Mullus maculatus*, Cuv., Val.,

Hist. nat. des Poiss., tom. III, pag. 478), et que je vois appliquée par les Espagnols des Antilles à quelques Girelles et autres Poissons de couleur rouge.

L'individu de la collection est long de $0^m,270$.

Genus PARALEPIS.

Corpus *elongatum teretiusculum, squamis deciduis vestitum.*

Caput *oblongum acutum.*

Dentes *triangulares compressi, acuti, in maxillis æqualibus, in palato et in vomere.*

Pinnæ *dorsales duæ: prima aculeata in medio dorsi, secunda parvula. Ventrales abdominales remotæ.*

Membrana branchiostega *radiis septem.*

On doit la connaissance des espèces de ce genre à M. Risso, qui les a découvertes dans la mer de Nice. Mais en concluant leurs affinités de la petitesse de leur seconde dorsale, et de la position très-reculée et tout-à-fait abdominale de leur ventrale, il avait cru devoir les placer dans le genre Corrégone, de la famille des Salmonoïdes. Plus tard, ce zélé ichthyologiste reconnut qu'elles devaient former un genre distinct, et il l'établit sous le nom de Paralepis. Les descriptions très-complètes que nous avons publiées de l'une et l'autre espèce dans notre grande histoire naturelle des Poissons, nous dispensent de revenir sur de nouveaux détails.

LE PARALÉPIS SPHYRÉNOIDE. — PARALEPIS SPHYRENOIDES. Risso (1).

Voici encore un exemple d'un Poisson peu commun dans la Méditerranée, qui est abondant aux Canaries.

C'est un Percoïde remarquable par l'éloignement de ses ventrales et la petitesse de sa seconde dorsale. Il ressemble aux Sphyrènes que MM. Webb et Berthelot n'ont pas rencontrées aux Canaries, quoique l'espèce se trouve à Madère.

Je ne vois pas au contraire qu'il soit question de notre Poisson dans le Catalogue de M. Lowe.

Les individus varient de $0^m,15$ à $0^m,18$. C'est la taille de ceux de Nice.

---

(1) *Ichth. univ.* — Cuv., Val., III, pag. 358.

FAMILLE DES

ACANTHOPTÉRYGIENS A JOUES CUIRASSÉES.

Cette famille correspond aux genres *Trigla*, *cottus* et *Scorpæna* de Linné. Quelques zoologistes ont voulu la désigner, comme M. Lowe, sous le nom de *Triglidæ*, qui n'exprime pas le caractère de la famille, parce que les Scorpènes et plus encore les Cottes sont d'un aspect trop différent des Trigles pour pouvoir être compris sous le même nom. Cependant les espèces de ces trois genres ne peuvent pas être séparées en différentes familles. Le caractère essentiel de ce groupe consiste dans la réunion d'un sous-orbitaire au moins avec le bord antérieur du limbe du préopercule. Quand le premier sous-orbitaire est très-grand et extérieur, il couvre alors toute la joue. C'est le cas des Trigles. Si l'os est petit, et ne touche au préopercule que par un prolongement styliforme, la joue paraît comme nue; mais la dissection fait aisément retrouver ce caractère. Les Cottes, les Scorpènes et les genres voisins offrent un exemple de cette disposition. On peut juger de l'heureuse application de ce caractère, quand on le voit lier à cette famille les Épinoches, et surtout les *Chirus* de Steller.

Nous avons à parler de Poissons voisins des Trigles et des Scorpènes.

Genus TRIGLA.

Corpus *rotundatum, squamosum.*

Caput *breve subtetragonum, ossibus suborbitariis præoperculo coadunatis loricatum, posticè bispinosum.*

Dentes *minimi in maxillis ac in vomere, palatinis ossibus edentulis.*

Pinnæ *dorsales duæ distinctæ, pectoralis magna alæformis, radiis simplicibus distinctis instructa.*

Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE TRIGLE CAMARD. — TRIGLA LINEATA. Linn. (1).

On trouve cette espèce dans toutes les îles Canaries, à Lancerotte, dans la rade Sainte-Croix de Ténériffe; elle s'y nomme *Rubio.*

LE TRIGLE ORGUE. — TRIGLA LUCERNA. Brunn. (2).

Celle-ci porte dans ces îles le nom de *Rubito.*

---

(1) Cuv., Val., IV, pag. 34.
(2) Id., id. pag. 27.

GENUS SCORPÆNA.

CORPUS *crassum, compressum, squamosum, lobulis cutaneis fimbriatum.*
CAPUT *magnum, crassum, compressum, spinis horridum.*
GENÆ *et* MAXILLÆ *nudæ, alepidotæ.*
OPERCULUM, PRÆOPERCULUM *et* OS SUBORBITALE *aculeata.*
DENTES *setacei, numerosi, rigidi in maxillis, in palato ac in vomere.*
PINNA *dorsalis unica. Pectoralis lata, radiis inferis simplicibus brevioribus.*
MEMBRANA *branchiostega radiis septem.*

Ces Poissons, à tête grosse et épineuse, d'un aspect hideux et souvent dégoûtant à cause des mucosités abondantes qui suintent de leur peau molle et couverte de lambeaux, sont redoutés des pêcheurs, que les Scorpènes blessent de leurs piquans. Sur toutes les côtes, l'horreur qu'elles inspirent a été exprimée par les dénominations de *Scorpion*, de *Diable de mer*, de *Crapaud de mer;* le nom de Scorpène (*Scorpæna*) vient, sans aucun doute, de Σκόρπαινα, qui paraît déjà dans Athénée, tantôt seul, tantôt avec celui de *Scorpius*. Il y a tout lieu de croire qu'il entendait parler des Scorpènes de nos mers, puisqu'il donne à l'une d'elles une couleur rouge et variée; tandis qu'Hicesius distingue de la rouge une espèce noire.

LA SCORPÈNE ROUGE. — SCORPÆNA SCROFA. LINN.

Cette espèce était déjà comptée parmi les Poissons de l'Atlantique, et les nouveaux individus qui font partie des collections de MM. Webb et Berthelot confirment parfaitement que la *Scorpæna patriarcha* de Forster est de la même espèce que celle dont nous parlons ici.

C'est un Poisson de bon goût, qui a été donné aux naturalistes ci-dessus nommés sous les noms de *Roncazio* ou de *Canterero* (chanteur), ou de *Rascazio colorado;* cette dernière dénomination lui est sans doute imposée par opposition à celle de l'espèce suivante.

Cette espèce a été gravée dans notre atlas, mais nommée par erreur du nom de *Sebastes Kuhlii*. (Pl. II, fig. 1.)

LA SCORPÈNE BRUNE. — SCORPÆNA PORCUS. LINN., (1).

Était déjà connue comme une espèce des Canaries; car elle a été rapportée de la rade de Ténériffe par M. Alcide d'Orbigny, et les auteurs qui ont parlé des Poissons de Madère l'ont aussi signalée sur cette île.

Elle porte aux Canaries le nom spécial de *Rascazio*, qui rappelle celui de *Rascasse* de nos pêcheurs provençaux.

---

(1) Cuv., Val., IV, pag. 72, fig. 72.

GENUS SEBASTES.

CORPUS *crassum, compressum, squamosum, lobulis cutaneis destitutum.*
CAPUT *magnum, crassum, compressum, spinulis horridulum.*
GENÆ MAXILLÆQUE *squamosæ.*
OPERCULUM, PRÆOPERCULUM *et* OS SUBORBITALE *aculeata.*
DENTES *setacei, rigidi, numerosi in maxillis, rariores in palato ac in vomere.*
PINNA *dorsalis unica. Pectoralis lata radiis inferis simplicibus longioribus.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis septem.*

Les espèces du genre des Sébastes sont très-voisines de celles classées dans le genre des Scorpènes : elles s'en distinguent par les écailles qui recouvrent les mâchoires, parties toujours nues dans les Scorpènes ; leur tête est moins hérissée, et les deux dorsales sont plus égales. Les Sébastes ressemblent aussi tellement aux Perches, quand on ne tient pas compte de la forme des rayons inférieurs de la pectorale, que la plus grande et la première espèce de ce genre avait été décrite par Muller, sous le nom de *Perca Norvegica.* M. de La Roche a mieux saisi les rapports de ce Poisson, en indiquant l'espèce de la Méditerranée sous le nom de *Scorpæna dactyloptera ;* mais il s'en est trop exclusivement à la nature de la pectorale.

LA SÉBASTE DE LA MÉDITERRANÉE. — SEBASTES IMPERIALIS (1).

Je ne vois pas de différences spécifiques entre les individus canariens et ceux de la Méditerranée. L'espèce se pêche aux Canaries par un fond de deux cent cinquante brasses.

On l'y nomme *Rubio colorado,* ce qui suppose que les pêcheurs la distinguent de la Sébaste dont je vais parler.

SEBASTE A FILAMENS. — SEBASTES FILIFER.

(Pl. 2, fig. 2.)

Cette espèce est nouvelle ; son caractère le plus apparent, dans les individus adultes, consiste dans

La prolongation du second rayon épineux de la dorsale, qui est quatre fois aussi long que le premier et une fois et deux tiers aussi long que le troisième. Elle a les yeux plus petits ; leur diamètre est à peine plus long que le cinquième de la longueur de la tête. Il n'y a que quatre épines au bord du préopercule. Les sous-orbitaires sont plus épineux ; les écailles sont plus grandes.

Ce précis des caractères essentiels de ce Poisson ne laisse donc aucun doute sur la différence spécifique qui le distingue du précédent.

---

(1) Cuv., Val., IV, pag. 336.

La forme générale du corps ressemble assez bien à celle de la Sébaste impériale. La hauteur, égale à la longueur de la tête, fait le tiers de celle du tronc. Comme les yeux sont petits, la distance du bout du museau au bord antérieur de l'orbite est plus grande que dans la Sébaste de la Méditerranée. Elle fait la moitié de la longueur prise jusqu'à la nuque. L'espace entre les deux yeux est un peu plus concave, les crêtes internes moins fortes. L'épine antérieure de l'orbite est plus petite que celle de la Sébaste impériale ; celle du nasal plus aiguë. Les trois pointes postérieures à l'orbite sont à peu près les mêmes; mais les mastoïdiennes sont plus longues. Les épines temporales sont plus sensibles ; le premier sous-orbitaire a les épines du bord antérieur plus grosses, et celles du côté interne saillantes et fortes ; et la crête jugale de l'os, qui est plus long, en a trois, tandis qu'elle est lisse dans la Sébaste impériale. Le préopercule a le limbe assez large, son contour est arrondi ; il porte seulement quatre épines. Les deux épines operculaires sont saillantes, et cet os est relevé par une carène longitudinale dont l'épine inférieure semble être la prolongation. Les dents sont en carde fine, et sur une bande assez large au vomer et au palatin. L'opercule, le préopercule et le maxillaire sont couverts de petites écailles. La pectorale compte près du cinquième de la longueur totale ; dans cette mesure, la caudale n'entre que pour moins d'un cinquième. Tous les rayons de la pectorale sont simples, et les six inférieurs seuls dépassent la membrane. La caudale est tronquée; la dorsale et l'anale arrondies.

D 12/10 A 3/5 C 17 P 16 V 1/5.

Les écailles à bord lisse sont de moyenne grandeur ; j'en compte soixante-deux rangées entre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est droite, relevée et tracée par le quart de la hauteur.

La couleur est rougeâtre sur les parties supérieures, avec des taches brunes, irrégulières et éparses ; le ventre est argenté.

Telle est la description détaillée de cette nouvelle espèce, qui vit par la même profondeur de deux cent cinquante brasses que la précédente. On la nomme aux Canaries *Rascazio de fuera*.

Le plus grand de nos individus a $0^m,40$ centimètres de longueur totale.

Dans un autre, qui n'a que $0^m,290$ de long, je vois que le second rayon est grêle, mais qu'il ne dépasse pas encore le troisième.

FAMILLE DES SCIÉNOIDES.

Le palais, lisse et sans dents, est le caractère qui distingue les espèces de cette famille de celle des Percoïdes, car on retrouve dans les Sciénoïdes les dentelures des pièces operculaires, les différentes variétés de dentition et la disposition des nageoires des Percoïdes.

On pêche aux Canaries une des espèces de Sciénoïdes de la Méditerranée, et l'une des plus communes en cette mer, le *Sciæna nigra* de Linné, et avec elle plusieurs autres Sciènes de genres différens et dont on ne rencontre aucune espèce sur nos côtes européennes : tels sont les Pristipomes. Je n'ai pas vu d'autres Sciénoïdes dans les collections que M. Webb a si généreusement données au muséum d'Histoire naturelle de Paris.

M. Berthelot parle du Maigre (*Sciæna aquila*, Cuv., Val.) dans son Histoire des pêches sur la côte occidentale d'Afrique, mais sans l'avoir jamais vu, et par la seule raison que le nom de *Curbina* s'appliquerait, dit-il, à cette espèce comme aux autres Sciènes, du genre voisin. Je fais cette observation pour que l'on ne croie pas légèrement que cette espèce, qui a été observée quelquefois sur nos côtes de la Manche, l'ait aussi été dans l'Atlantique.

GENUS CORVINA.

Corpus *compressum, squamosum.*
Caput *squamosum, anticè obtusum.*
Præoperculum *tenuiter denticulatum.*
Dentes *setacei, in maxillâ superiori extùs majores.*
Palatum *læve, edentulum.*
Foramina *quatuor ad symphysim maxillæ inferioris.*
Pinnæ *nudæ alepidotæ. P. dorsales duæ divisæ, approximatæ. P. analis aculeus secundus validus ac pungens.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE CORB COMMUN. — CORVINA NIGRA (1).

Cette espèce méditerranéenne se pêche dans le canal qui sépare la côte d'Afrique de l'archipel des Canaries; elle y est très-estimée.

Son nom espagnol est *Curbina*. Sous cette dénomination, les pêcheurs comprennent encore plusieurs espèces de grands Sciénoïdes, du poids de quinze à vingt kilogrammes et même davantage, qui vivent en troupes et donnent lieu à des pêches profitables.

(1) Cuv., Val., v, pag. 86.

GENUS UMBRINA.

CORPUS *compressum, squamosum.*
CAPUT *anticè obtusum, rostrum versus cute lobatâ obtectum, omnino squamosum, ossibus maxillaribus ac labialibus exceptis.*
DENTES *setacei, subæquales,* PALATUM *læve.*
MAXILLA *inferior cirrosa.*
PINNÆ *dorsales duæ, divisæ, approximatæ.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis septem.*

L'OMBRINE RONFLEUR. — UMBRINA RONCHUS. NOB.

J'ai long-temps hésité à distinguer cette espèce canarienne de celle de la Méditerranée.

Je crois cependant devoir le faire, parce que je trouve que le Poisson a le corps plus trapu, la hauteur sous la dorsale plus grande, celle de cette nageoire aussi un peu plus haute; l'épine de l'anale plus forte, et enfin le caractère le plus saillant me paraît consister dans la petitesse de l'écaille suscapulaire ou mastoïdienne.

Il y a aussi quelques différences dans le nombre des rayons.

Le Poisson des Canaries a le profil du dos convexe et très-soutenu entre les deux dorsales. A cet endroit, la hauteur fait le quart de la longueur totale. La tête a un septième de moins que la hauteur du corps. Dans l'Ombrine de la Méditerranée, la tête égale la hauteur; et celle-ci mesure à peu près le cinquième de la longueur du corps.

Le préopercule est dentelé; les dents sont en carde rase, et fines; la première dorsale a son troisième rayon aussi haut que la moitié du corps, et, quoique sa seconde dorsale ait plus de rayons, elle est proportionnellement plus courte que celle de l'Ombrine d'Europe. L'anale est aussi plus basse et plus large; la caudale est coupée carrément.

B 7 D 11/25 A 2/7 C 17 P 18 8 1/5.

La ligne latérale suit la courbure du dos par le tiers de la hauteur. Je compte une soixantaine d'écailles entre l'ouïe et la caudale; elles sont finement ciliées et ont dix à douze rayons à l'éventail. Le bord radical est droit.

La couleur est un brun-rougeâtre mêlé de bleu et d'argent sur les côtes. Les nageoires dorsales et caudales sont roussâtres; les nageoires ventrales et anales sont noires.

L'individu que j'ai décrit a $0^{m},50$. Les naturalistes l'ont rapporté sous les noms de *Curvina* ou de *ò Roncador*.

L'OMBRINE CANARIENNE. — UMBRINA CANARIENSIS. NOB.

On trouve dans ces mêmes mers une autre Ombrine à première dorsale plus basse et à seconde plus longue, à corps plus allongé, à profil moins haut.

La longueur de la tête, égale à peu de chose près à la hauteur du tronc, est comprise quatre fois et demie dans la longueur totale. L'œil est assez grand, car, éloigné d'une fois son diamètre du bout du museau, il est compris à peine plus de trois fois dans la longueur de la tête. Le sous-orbitaire est large et entièrement écailleux. Le préopercule a de fines dentelures le long du bord montant, et d'assez fortes épines à son angle, qui est arrondi. De chaque côté du barbillon, il y a quatre pores sous la mâchoire inférieure.

La première dorsale est moins haute de l'avant, la seconde est plus étendue le long du dos parce qu'elle est soutenue par un plus grand nombre de rayons. La caudale est coupée carrément; l'épine de l'anale est très-forte.

D 11/29 A 2/7 C 17 P 17 V 1/5.

Les écailles sont très-finement grenues et ciliées sur leur bord libre, et un peu plus grandes que celles de l'espèce précédente; car je n'en compte que quarante-cinq rangéese ntre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est tracée en suivant une courbe insensible par le tiers du côté.

La couleur est un brun-verdâtre légèrement argenté, avec quinze à vingt lignes obliques bleues sur chaque flanc. Le bord de l'écaille, un peu plus foncé que le centre, forme un réseau qui couvre le corps. Les nageoires sont rembrunies; le bord des ventrales et l'anale sont noirâtres; les pectorales sont plus pâles.

Ce poisson se nomme aux Canaries *Berrugato*, ce qui veut dire *verruqueux*, probablement à cause de la verrue en forme de cirrhe du dessous de la symphyse; mais les pêcheurs le confondent aussi, sous le nom de *Curvina* ou de *Roncador*, avec l'espèce précédente.

Les deux individus que j'ai vus ont 0^{m},40 de longueur.

GENRE PRISTIPOME. — PRISTIPOMA. Cuv.

CORPUS *compressum, squamosum.*
CAPUT *anticè obtusum : præoperculum serratum.*
DENTES *setacei, in maxilla superiori extùs majores.*
PALATUM *læve.*
Mandibulæ inferioris symphysin versùs FOVEA *parvula, ac in utroque latere* FORAMINA DUO.
PINNÆ *læves nec non squamosæ. Dorsalis unica.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis septem.*

LE PRISTIPOME RONFLEUR. — PRISTIPOMA RONCHUS. Nob.

(Pl. VII, fig. 2.)

Cette espèce est voisine des *Pristipoma Rogieri* ou *P. Rangii*, qui habitent toutes deux la côte d'Afrique baignée par l'océan Atlantique équatorial.

La ligne du profil descend assez obliquement; la nuque est soutenue, mais la tête n'est pas cependant obtuse. Sa longueur fait le quart de celle du corps, qui comprend trois fois et demie celle du tronc. L'œil est assez grand, quoiqu'il n'ait pas tout-à-fait le tiers de la longueur du bout du museau à l'angle de l'opercule; le cercle de l'orbite n'entame pas la ligne du profil. Le premier sous-orbitaire est presque aussi haut que l'œil est large. Il est écailleux comme le limbe du préopercule; les autres pièces operculaires le sont aussi. Le bord montant du préopercule est un peu rentrant vers le milieu; son angle est très-arrondi; tout le bord est fortement dentelé. La bouche, petite et peu fendue, a les mâchoires garnies de dents en velours sur une bande peu large.

La portion épineuse de la dorsale s'abaisse un peu vers les derniers rayons; la caudale est échancrée.

D 12/16 A 3/12 C 17 P 13 V 1/5.

Les nombres des rayons mous de l'anale diffèrent de ceux de toutes les espèces voisines.

La ligne latérale, légèrement courbée, est tracée par le tiers des côtés.

Les écailles sont très-finement striées et ciliées sur le bord, et chagrinées ensuite. Le sommet des rayons de l'éventail n'est pas recouvert par l'écaille précédente, ce qui fait paraître, vers le centre, un faisceau de cinq stries rayonnantes. Le bord radical est droit, finement festonné, et il n'y a que huit rayons à l'éventail; je compte cinquante rangées d'écailles entre l'ouïe et la caudale.

La couleur est gris teinté de verdâtre sur le dos et argenté sous le ventre. Il y a des traces de lignes grises le long des flancs.

Cette nouvelle espèce de Pristipome doit, comme ses congénères et les Sciénoïdes en général, faire entendre un son quand on la tire de l'eau, car les pêcheurs canariens l'appellent *Roncador*, ce qui veut dire *ronfleur*.

Nos individus ont 0^{m},55.

Cette espèce est, sans aucun doute, très-voisine de la suivante, qui a été décrite par M. Lowe; mais comme je ne vois pas, aux deux individus que j'ai sous les yeux, la tache de l'opercule signalée par l'auteur anglais, je crois devoir l'en distinguer.

LE PRISTIPOME DE BENNETT. — PRISTIPOMA BENNETTII. Lowe (1).

Ce Pristipome a le corps très-semblable au précédent.

La hauteur étant contenue trois fois et demie dans la longueur totale, celle de la tête n'est que le quart de celle du corps. Les dentelures du préopercule sont un peu plus prononcées et le bord est plus festonné. L'œil est plus petit, son sous-orbitaire plus étroit, la dorsale épineuse plus égale.

D 13/16 A 3/12 C 17 P 16 8 1/5.

Les écailles, disposées sur cinquante-cinq rangées, entre l'ouïe et la caudale, ont le bord très-finement dentelé.

La ligne latérale, peu courbée, est tracée par le tiers du côté.

La couleur est verte sur le dos, argentée sous le ventre, et des taches vertes forment douze à treize lignes longitudinales sur les flancs; elles se voient mieux par reflet que directement. A l'angle de l'opercule existe une tache verte.

Il est impossible de ne pas reconnaître ici le *Pristipoma Bennettii* de M. Lowe. A Madère, il est appelé *Roncador, Roqueirâo*, ou *Salmâo;* le premier de ces noms s'applique à presque tous les Sciénoïdes. J'insiste d'autant plus à séparer le Poisson que je viens de décrire du précédent, que les pêcheurs canariens ont donné celui-ci sous un nom différent : il s'appelle *Machote*, tacheté, sans doute à cause de la tache qui manque à l'autre.

L'individu qui a servi à ma description est long de 0^{m},170.

LE PRISTIPOME BOURRO. — PRISTIPOMA VIRIDENSE. Nob. (2).

Les naturalistes, qui ont exploré avec tant de soins l'archipel des Canaries, y ont trouvé une autre espèce de Pristipome, qui a été décrite dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, de MM. Cuvier et Valenciennes, d'après des individus rapportés des îles du

---

(1) *Synop. of the Fish. of Madeira*, pag. 176.

(2) Cuv., Val., *Hist. nat. des Poiss.*, v, pag. 287.

cap Vert par feu M. Delalande, ou par madame Lee pendant le voyage qu'elle fit à San-Yago avec le célèbre et infortuné M. Bowdich son premier mari.

L'individu des Canaries, parfaitement conservé, permet d'en donner une description beaucoup meilleure que celle de l'*Histoire des Poissons*, faite d'après un individu médiocrement bien préparé.

L'espèce appartient bien, comme nous l'avons établi, à la dernière division des Pristipomes, celle qui a, comme le *P. rubrum*, les deux dorsales continues, de même hauteur, et le corps oblong.

La hauteur du tronc est comprise trois fois et deux tiers dans la longueur totale. La tête n'en mesure pas le quart. La nuque n'est pas soutenue, le museau est allongé; l'œil est grand, car son diamètre fait le tiers de la longueur de la tête. Le bord du préopercule est fortement dentelé. Les dents maxillaires du rang externe sont grosses et coniques, et les dents de derrière sont fines et en velours.

La caudale est coupée carrément.

D 13/14 A 3/7 C 17 P 17 V 1/5.

Le second rayon épineux de l'anale est gros et strié. Les écailles sont rugueuses au toucher; vues à la loupe, on voit leur surface âpre, et le bord fortement cilié. Le bord radical est coupé droit. Il n'y a que cinq rayons à l'éventail. Les écailles sont petites, car il y en a quatre-vingts rangées au moins entre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est formée d'une série de petits traits en ligne droite.

Tout ce Poisson est d'une couleur uniforme rembrunie, formée par une nuance brune chargée sur chaque écaille de taches bleu-noirâtre. La dorsale, l'anale et la caudale sont noirâtre plus foncé sur la portion molle. Les pectorales sont plus pâles; les ventrales, jaunâtres à leur base, sont noires à la pointe.

Ce Poisson, qui se pêche par soixante brasses, se nomme, aux Canaries, *Bourro* (petit âne).

L'individu est long de $0^{m},370$.

GENUS HELIAZES.

CORPUS *ellipticum, squamosum.*
CAPUT *parvum, rictus oris minimus.*
DENTES *conici parvuli in unica serie circumfixi.*
PRÆOPERCULUM *serrulatum.*
PINNA *dorsalis unica simul ac analis squamis vestitæ, caudalis nuda.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis sex.*

L'HÉLIAZE BORDÉ. — HELIAZES MARGINATUS. NOB.

(*Atlas.* Pl. VII, fig. 1.)

Nous avons fait connaître cette espèce, dans notre Histoire naturelle des Poissons, d'après les individus de Madère, envoyés peut-être en Europe par M. Lowe.

Les individus des Canaries n'offrent aucune différence avec ceux de Madère.

On les appelle *Castaneta.*

FAMILLE DES SPAROIDES.

Les Sparoïdes des Canaries se composent en grande partie des espèces de la Méditerranée ; mais nous y trouvons de grands et beaux Poissons qui offrent un aspect tout à fait étranger. Les Sargues sont très-voisins de ceux d'Amérique. Une espèce de Daurades nous était connue par des individus pris dans le golfe de Guinée. C'est jusqu'ici le seul exemple à citer avec le *Pagrus vulgaris* de Poissons des Canaries qui se retrouvent en même temps sur la côte d'Afrique. C'est assez curieux quand on a examiné un si grand nombre d'espèces, et que nous trouvons tant de ressemblance avec les espèces américaines. Les Dentés rappellent, par les filamens de leur dorsale, certaines espèces de l'Inde.

SARGUE. — SARGUS.

CORPUS *compressum, squamosum.*
CAPUT *obtusum.* OS, *ad maxillas, dentibus anticè compressis, truncatis incisoribus, posticè numerosis rotundatis ac granosis munitum.*
PALATUM *læve.*
OSSA OPERCULARIA *lævia, integra.*
PINNÆ *nudæ, squamis destitutæ.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis septem.*

L'archipel des Canaries nourrit plusieurs Sargues qui se trouvent dans la Méditerranée ; mais il a aussi quelques espèces qui lui sont particulières.

LE SARGUE DE RONDELET. — SARGUS RONDELETII (1).

Ce Sargue se nomme aux Canaries *Sargo blanco.*

Je n'en ai vu qu'un petit individu long de 0^m,180. Le savant botaniste qui y a fait aussi les belles collections ici décrites, dit cependant que l'espèce y est très-commune ; on la pêche à la ligne dans toutes les Canaries.

Ce Sargue se trouve aussi à Madère, ainsi que l'espèce suivante.

LE SARGUE DE SALVIAN. — SARGUS SALVIANI (2).

Le seul individu qui m'ait été communiqué a 0^m,295.

Il a été envoyé sous le nom de *Seifia,* qui est le même que celui sous lequel cette espèce est connue à Madère.

---

(1) Cuv., Val., VI, pag. 14.
(2) Idem, ibid., pag. 28.

LE SARGUE VIEILLE. — SARGUS VETULA. Nob. (1).

(Pl. 9, fig. 2.)

Notre Sargue vieille de la Méditerranée a été aussi envoyée des Canaries avec ses caractères bien arrêtés et se reproduisant par sa tête courte, ses dents molaires nombreuses, son museau obtus, la teinte plus uniforme du Poisson. Cependant les pêcheurs canariens le confondent avec l'espèce de Rondelet, sous le nom de *Sargo blanco*.

Je ne vois pas que M. Lowe ait reconnu cette espèce parmi les Poissons de Madère.

L'individu que j'ai sous les yeux a $0^{m},180$ de longueur.

LE SARGUE FASCÉ. — SARGUS FASCIATUS (2).

L'observation de cette espèce aux Canaries nous en fait connaître la patrie, car nous ne savions pas l'origine de l'individu qui a servi à notre description dans l'*Histoire naturelle des Poissons*.

Ses incisives sont étroites et proclives, et au nombre de dix à chaque mâchoire. Les molaires sont très-petites et sur deux rangs: la rangée externe en a cinq à six et l'interne quatre à cinq. Il n'y en a point de petites et granuleuses derrière les incisives.

Cette espèce a le dos verdâtre; le reste du corps brille d'un bel argenté et est traversé par cinq larges bandes noires. Le dessus de la tête est aussi noirâtre; la dorsale, à rayons assez grêles, un peu teintée. L'anale, au contraire, est noirâtre, ainsi que les ventrales. La base de la pectorale est rembrunie; mais la caudale, légèrement échancrée, n'a point de taches.

Ce Sargue vit sur les roches; il a été envoyé sous le nom de *Sargo breado*, dénomination qui rappelle celle que M. Lowe donne de l'espèce suivante. Il n'a pas mentionné celui-ci dans son Catalogue des Poissons de Madère.

La longueur de l'individu que j'ai sous les yeux est de $0^{m},310$.

Ce Poisson et le suivant montrent que la distinction du genre *Puntazzo* ou *Charax*, que nous avons cru devoir conserver dans l'Histoire des Poissons, d'après les travaux de M. Risso, est mauvaise, et que ce genre doit être effacé, et qu'il faut placer le *Sparus acutirostris* parmi les Sargues.

LE SARGUE CERVIN. — SARGUS CERVINUS. Nob. (3).

Les pêcheurs canariens distinguent avec raison du *Sargo breado* leur *Sargo molinero*, quoiqu'il en soit très-voisin. Nous n'avons pas connu cette espèce quand nous avons rédigé l'histoire des Sargues dans notre Ichthyologie.

C'est un grand Poisson à corps élargi et à museau pointu. La hauteur, sous la dorsale, fait le tiers de la longueur totale; la tête n'en mesure que le quart, mais l'œil, dont le diamètre est compris quatre fois et demie entre le bout du museau et l'angle de l'opercule, est reculé sur la seconde moitié de la tête et éloigné de deux fois au moins son diamètre : ce qui rend le sous-orbitaire haut, et donne au museau

---

(1) Cuv., Val., VI, pag. 48.
(2) Idem, ibid,, pag. 59.
(3) *Charax cervinus*, *Lowe; Fish. of Mad.*, pag. 177.

une assez notable apparence de longueur. Cette avance est encore augmentée par l'épaisseur des lèvres qui recouvrent les dents incisives obliques et proclives au-devant de la bouche. Ces dents incisives sont au nombre de douze en haut et de huit en bas, comme l'indique très-justement M. Lowe : les molaires sont aussi, comme cet observateur les a vues, sur deux rangs et en petit nombre. La dorsale a ses rayons plus gros et plus courts que ceux du précédent, la caudale plus profondément échancrée et la pectorale plus longue ; elle mesure le quart de la longueur totale. L'écaille de l'aisselle de la ventrale est très-longue et très-forte.

D 11/13 — A 3/11 — C 17 — P 15 — V 1/5.

Je compte cinquante rangées d'écailles entre l'ouïe et la caudale. Les couleurs sont disposées comme sur le précédent, mais les bandes plus larges rendent le Poisson plus brun.

Il est impossible de ne pas reconnaître le *Charax cervinus* de M. Lowe dans cette espèce, qui porte à Madère le nom de *Sargo veado*.

L'individu que je décris a 0^{m},540 de longueur.

Comme le précédent, il vit aussi par bandes et se prend sur toute la côte d'Afrique opposée aux Canaries; mais je ne sache pas qu'il se trouve dans le golfe de Guinée, nous ne l'avons jamais vu parmi les nombreuses collections faites dans ces mers pour le cabinet du Roi. Il descend à de très-grandes profondeurs; il aime les eaux claires. Ce Poisson est très-estimé à cause de l'excellent goût de sa chair.

A cause de l'arrangement des molaires sur deux rangs, je ne puis hésiter à laisser cette espèce à côté de la précédente dans le genre Sargue. Mais la petitesse des dents molaires, la proclivité des incisives montrent aussi que ces deux espèces sont voisines du *Sargus acutirostris*, lequel n'a qu'une seule rangée de dents. Le nombre des rangées de dents ne devient plus qu'un caractère spécifique; et c'est pour cela que je pense à réformer le genre Charax que M. Risso avait cru devoir établir, et que nous avions adopté d'après lui.

Je lis dans l'ouvrage de M. Berthelot sur la pêche de la côte occidentale d'Afrique, que le *Sargo molinero* est l'adulte du *Sargo breado* (*Sargus fasciatus*). Je ne puis me ranger à cette opinion, les caractères que je viens d'indiquer ne peuvent dépendre de différences d'âge. Il est possible que les pêcheurs donnent au *Sargo breado* le nom de *Sargo molinero*, et qu'ils confondent alors les deux espèces que j'ai observées dans la collection de M. Webb sous le même nom.

GENRE DAURADE. — CHRYSOPHRYS. Cuv.

Corpus *compressum, squamosum.*
Caput *obtusum, crassum, antice rotundatum.*
Os *amplum; ad maxillas turgidas anticè* dentes *conici quatuor, posticè molares numerosi, rotundati ac globosi.*
Ossa opercularia *lævia, integra.*
Pinnæ *nudæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

Je n'ai pas trouvé, parmi les Poissons des Canaries, les Daurades de notre Méditerranée, mais j'y ai observé une belle espèce africaine, que nous avons indiquée dans notre Ichthyologie, sous le nom de

DAURADE AUX TACHES BLEUES. — CHRYSOPHRYS COERULEOSTICTA.

(Pl. vi, fig. 1.)

Cette Daurade a le museau gros et obtus ; l'occiput est le point le plus élevé du profil, dont la ligne descend par une courbure assez oblique vers l'extrémité de la tête. La plus grande hauteur, prise à cet endroit, est le tiers du corps, la caudale non comprise ; la longueur de la tête est contenue quatre fois dans la longueur totale. L'œil, de grandeur médiocre, est sur le haut de la tête sans que l'orbite entame la ligne du profil; son diamètre est compris cinq fois et demie dans la hauteur de la tête, mesurée à l'aplomb du milieu de l'orbite : l'intervalle qui sépare les deux yeux est plus grand que deux fois le diamètre de l'un d'eux. L'angle du frontal antérieur fait une saillie assez grande au-dessus de l'orbite, ce qui élargit encore le front du Poisson. L'œil est éloigné du bout du museau de deux fois et deux tiers son diamètre. La hauteur du sous-orbitaire sous lui égale une fois et demie le diamètre, et sa largeur à la base vaut deux fois cette même mesure. Il recouvre en partie le maxillaire. La joue est très-haute. Il y a huit rangées d'écailles sur le préopercule, dont le limbe est en outre assez large ; son bord montant est très-légèrement convexe du côté de la bouche, son angle et le bord inférieur sont arrondis. L'opercule est petit, en arc de cercle, couvert d'écailles comme le sous-opercule, qui est distinct sous ces écailles et plus haut que large. Enfin on reconnaît aussi très-facilement l'interopercule, qui a trois rangées près de son articulation avec la mâchoire inférieure tandis qu'il n'en a que deux à l'autre extrémité.

Les mâchoires sont très-épaisses et élargies, pour soutenir les dents molaires arrondies dont la gueule est pavée ; elles sont sur trois rangs à la mâchoire supérieure et sur deux seulement à l'inférieure. Sur le devant, je trouve quatre dents coniques très-fortes à la mâchoire supérieure et six à l'inférieure. La peau de la mâchoire inférieure est nue.

La pectorale est très-longue, égalant le tiers de la longueur du corps sans la caudale. J'y compte seize rayons, et le treizième et le quatorzième dépassent un peu leurs supérieurs immédiats pour être égaux au dixième et prendre une longueur égale au tiers des rayons supérieurs.

Les ventrales sont aussi assez longues, car elles ont à peu près la moitié de la longueur des pectorales; leur rayon épineux est assez fort, et l'écaille de leur aisselle grosse et prolongée.

La dorsale a des rayons épineux assez forts croissant du premier jusqu'au quatrième, qui est compris trois fois et un tiers dans la hauteur du tronc; les rayons mous sont un peu plus bas. L'anale correspond au troisième rayon mou de la dorsale; sa seconde épine est forte, pointue et droite, la troisième est un peu courbée.

La caudale est bifurquée et ses deux lobes sont larges.

D 11/11 — A 3/6 — C 17 — P 16 — V 1/5.

Les écailles sont lisses, minces et de grandeur médiocre. J'en compte cinquante entre l'ouïe et la caudale.

La ligne latérale est parallèle à la courbe du dos et tracée un peu plus haut que le quart de la hauteur du tronc.

La couleur paraît avoir été rougeâtre avec quelques taches bleues en croissant sur les écaille du dos et de la poitrine, et l'on voit aussi qu'il y avait des teintes bleues sur le sous-orbitaire.

L'individu que je décris a près de 0^m,660.

Ce beau Poisson n'a pas été mentionné par M. Lowe. Il se nomme aux Canaries *Sama*. On le pêche par d'assez grandes profondeurs, et on le voit arriver par troupes dont les individus bondissent sur l'eau en bandes si nombreuses que l'on peut en prendre plus de cinquante tonneaux. Sa chair est très-bonne; on la sale et on la conserve pour la nourriture d'hiver. Le poids de ce Poisson dépasse rarement dix kilogrammes.

GENRE PAGRE. — PAGRUS. NOB.

CORPUS *compressum, squamosum.*
CAPUT *obtusum, crassum.*
DENTES *anticè conici sex ; et ponè eos, dentes minimi subacuti vel granosi.*
MOLARES *parvi, in serie duplici tantùm geminati.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis septem.*

LE PAGRE ORDINAIRE. — PAGRUS VULGARIS (1).

Le Pagre ordinaire, que j'ai déjà vu s'avancer dans l'Atlantique jusque sur les côtes africaines de Gorée, et que M. Lowe a indiqué comme un des Poissons de Madère, se trouve aussi aux Canaries.

J'en ai un individu long de 0^m,383 et qui n'a que 0^m,106 de hauteur.

Il se nomme *Bossi negro*. Il se pêche jusque par soixante brasses de profondeur.

LE PAGRE ORPHE. — PAGRUS ORPHUS (2).

Cette espèce, que nous croyons rare dans la Méditerranée, se trouve aussi aux Canaries. MM. Webb et Berthelot en ont un individu long de 0^m, 360 et haut de 0^m, 150; proportions qui caractérisent bien le Pagre orphe si on le compare au Pagre ordinaire. J'insiste sur ce caractère parce que M. Lowe a établi, sous le nom de *Pagrus rostratus*, une espèce dont le nom vulgaire aux Canaries serait *Bica*, et qu'il croit tenir du *Pagrus orphus* et du *Pagrus centrodontus*. Or il ne pourrait avoir donné à une espèce de Pagre ayant de l'affinité avec le *Pagrus orphus* l'épithète de *rostratus*. Je crois que cette espèce de Madère n'est autre que le *Pagrus vulgaris*.

---

(1) Cuv., Val., *Poiss.*, VI, pag. 142.
(2) Idem, Ibid., pag. 150.

Mais toujours est-il qu'elle serait très-distincte du *Pagrus orphus*, que M. Lowe ne cite pas d'ailleurs dans son Catalogue des Poissons de Madère.

L'Orphe des Canaries se pêche par les mêmes profondeurs et dans les mêmes lieux que le Pagre ordinaire.

LE PAGRE DE BERTHELOT. — PAGRUS BERTHELOTI. Nob.

Après ces deux espèces je trouve un grand et beau Poisson du genre des Pagres, et qu'au premier aspect on prendrait pour le *Chrysophrys cœruleosticta:* en examinant les dents, on est bientôt fixé sur le rang que notre nouveau Poisson doit tenir.

C'est un Poisson à tête cambrée, à museau court et obtus, dont le corps est élevé de l'avant. Sa hauteur fait le tiers de la longueur totale.

La longueur de la tête est moindre que le quart de celle du corps. L'œil est placé sur le haut de la joue; son diamètre est compris quatre fois dans la longueur et cinq fois dans la hauteur. Il est éloigné de celui du côté opposé de deux fois ce diamètre. Le frontal antérieur fait comme dans les Pagres une assez forte saillie en avant. Le sous-orbitaire est large et haut. Le préopercule est étroit et élevé; il a six rangées d'écailles, quelques autres s'avancent sur le limbe et le couvrent en partie : les autres pièces operculaires sont aussi écailleuses. Les dents sont fortes; en avant, il y a quatre grosses canines coniques; sur la symphyse, derrière celles-ci, il y en a plusieurs granuleuses, et enfin deux rangées de grosses et arrondies dont celles du rang externe sont plus petites, et au nombre de huit au moins; il n'y en a que cinq au rang interne.

L'ossature de l'épaule est écailleuse. La pectorale est très-grande et a les rayons supérieurs et inférieurs plus allongés que les autres; mais les premiers, beaucoup plus grands, ne sont contenus que trois fois et demie dans la longueur totale, tandis que ceux du bas le sont au moins neuf fois.

La dorsale est haute de l'avant, de telle façon que le premier et le second rayon, épineux et très-courts, sont suivis de trois autres aplatis et flexibles dont la hauteur est comprise deux fois et un quart dans celle du corps. Le quatrième est le plus allongé. Le sixième n'est plus que des deux tiers, et le dernier que moitié de ceux-ci.

La caudale est fourchue.

Je ne vois pas d'écailles dans l'aisselle de la pectorale.

D 11/12 — A 3/9 — C 17 — P 16 — V 1/5.

Les écailles sont fortes et lisses. J'en compte cinquante rangées le long des flancs.

La ligne latérale qui se courbe en partant du suscapulaire se soutient assez près du dos, sous la fin de la dorsale, de sorte qu'elle ne se rend pas à la caudale en traversant le milieu de la hauteur du tronçon de la queue.

Ce Poisson, de couleur rouge, a quelques taches bleues, mais beaucoup plus rares que celles de la Daurade qui lui ressemble.

C'est un excellent Poisson, qui se tient par dix à douze brasses, et que les pêcheurs nomment *Sama poquero:* comme nous, ils le regardent donc comme une espèce distincte.

L'individu que j'ai décrit a près de $0^{m},500$.

Cette espèce a quelques rapports avec le *Pagrus spinifer;* je ne vois pas que M. Lowe l'ait connue.

LE PAGRE COCHER. — PAGRUS AURIGA. Nob.

Le même archipel nourrit une autre espèce voisine de la précédente, mais où les rayons de la dorsale s'allongent beaucoup plus.

Ce Poisson a le dos plus arqué, et la portion la plus haute est vers le sixième rayon de la dorsale ; or, à cet endroit, la hauteur est du tiers de la longueur totale : mais vers la nuque, la hauteur n'est guère que du quart de cette même longueur.

La tête est plus courte qu'elle n'est haute. Le diamètre de l'œil est compris trois fois et demie dans la hauteur comme dans la longueur de la tête. La saillie du frontal antérieur forme une lame qui descend presque jusque par le milieu de l'œil.

La longueur de la pectorale fait près du quart de celle du corps ; elle est moindre que le troisième rayon de la dorsale, qui mesure les quatre cinquièmes de la hauteur du tronc sous lui. Le quatrième rayon est presque aussi filamenteux.

La caudale est fourchue.

D 11/11 — A 3/8 — C 17 — P 15 — V 1/5.

Les écailles sont au nombre de cinquante rangées entre l'ouïe et la caudale. L'éventail a cinq rayons. La ligne latérale est peu courbée.

Le fond rouge-argenté du Poisson était traversé par quatre ou cinq larges bandes brunes.

Je décris un individu long de 0 ,230.

Il ne serait pas impossible que le Poisson nommé *Catalinetta* ne fût le jeune de celui que j'ai indiqué dans l'article ci-dessus, mais alors il éprouverait de plus grandes variations dans ses formes et dans ses couleurs qu'on ne le voit ordinairement dans les Sparoïdes.

Genre PAGEL. — PAGELLUS.

Corpus *compressum, squamosum.*
Dentes *anteriores setacei vel carminati, posteriores rotundati granosique.*
Pinnæ *nudæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE PAGEL CENTRODONTE. — PAGELLUS CENTRODONTUS (1).

(Pl. vii, fig. 3.)

Ce Poisson, semblable en tous points à l'espèce que nous pêchons abondamment sur les côtes de Picardie, se trouve aussi à Madère ; mais M. Lowe l'indique sous le nom de *Goraz.* Aux Canaries il paraît se nommer *Besuno,* mais aussi *al Foncino :* dénomination que les pêcheurs appliquent à tous les Poissons rouges ou à teintes rosées, comme nous l'avons déjà vu.

Ce Pagel se pêche par deux cent cinquante brasses. Sa chair est délicate.

(1) Cuv., Val., vi, pag. 180.

LE MORME. — PAGELLUS MORMYRUS (1).

Ce Pagel ressemble tout à fait à celui de la Méditerranée. M. Lowe ne l'a pas indiqué parmi ses Poissons de Madère.

Il se nomme aux Canaries *Errera,* et descend jusqu'à cinquante brasses.

LE PAGEL CANARIEN. — PAGELLUS CANARIENSIS. Nob.

(Pl. x, fig. 2.)

Le Pagel ordinaire ne s'est pas trouvé dans les collections des Canaries, mais une espèce très-voisine que j'ai nommée *Pagellus Canariensis.*

Elle a le museau plus court que le Pagel ordinaire, les dents de devant moins nombreuses, les tuberculeuses plus grosses ; ce n'est cependant pas un Pagre.

Ce Poisson ressemble d'ailleurs beaucoup au Pagel, dont il a les belles couleurs.

Je ne vois pas que M. Lowe ait distingué cette espèce.

L'individu est long de 0m, 030.

Genre BOGUE. — BOX.

Corpus *elongatum et subrotundum, squamosum.*
Rictus *oris minimus.*
Dentes *in unicâ serie, ad maxillas compressi, incisores, emarginati vel denticulati.*
Palmatu *edentulum.*
Pinnæ *nudæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE BOGUE COMMUN. — BOX VULGARIS (2).

SPARUS BOOPS. Linn.

Poisson abondant dans la Méditerranée, et qui se trouve aussi à Madère ; il y est connu par son nom des côtes d'Espagne, *Boga.*

L'individu a 0m, 320.

---

(1) Cuv., Val., vi, pag. 200.
(2) Idem, ibid., pag. 348.

LE BOGUE CANARIEN. — BOOPS CANARIENSIS.

(Pl. x, fig. 1.)

A côté de ce Bogue vulgaire se trouve aussi, comme pour le Pagel, une variété qui me paraît assez grande pour devoir être distinguée spécifiquement. Ce qui d'ailleurs me semble justifier cette distinction, c'est que les pécheurs canariens donnent à cette espèce un nom particulier.

Je lui trouve la tête plus large, les yeux plus grands, les dents plus festonnées.

Sa couleur est d'un violet argenté sur le dos, blanc sous le ventre; les nageoires sont orangées : ces nuances diffèrent de celles de notre Bogue commun.

L'individu est long de 0^m, 028.

Ce Poisson se pêche au flambeau dans la rade de Sainte-Croix de Ténériffe. Il y est très-commun. Selon M. Berthelot, les Canariens le nomment *Chicharro*.

LA SAUPE. — BOX SALPA (1).

Cette espèce, non moins commune dans la Méditerranée que le Bogue commun, se trouve de même à Madère; il y porte seulement le nom de *Salema*, qui a été aussi donné, jusque sur les côtes espagnoles ou portugaises d'Amérique, à des poissons d'espèces et souvent de genres distincts. Aux Canaries, les pêcheurs lui donnent l'épithète de *Machio salema* ou *Salema tacheté*.

L'individu que j'ai sous les yeux a 0^m, 325. Il n'est pas plus grand que ceux de la Méditerranée.

Genre DENTÉ. — DENTEX.

Corpus *compressum, squamosum.*
Dentes *anticè conici acuminati, remoti; molares parvi carminati.*
Ossa opercularia *squamosa, integra, lævia.*
Pinnæ *nudæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE DENTÉ ORDINAIRE. — DENTEX VULGARIS (2).

C'est un bon Poisson qui se pêche dans tout l'archipel et le long de la côte : les Canariens le nomment *Sama dorada;* pour le distinguer sans doute de leur *Sama grande* (*Chrysophrys cœruleosticta*).

M. Berthelot dit aussi (*loco cit.*, pag. 89) que c'est l'*Aurada* des pêcheurs provençaux. En cela il se trompe, et il l'a confondu avec le *Chrysophrys vulgaris*, qui n'a point fait partie des collections faites aux Canaries, quoiqu'il affirme que la Daurade vulgaire habite aussi cet archipel.

---

(1) Cuv., Val., vi, pag. 357.
(2) Idem, ibid., pag. 220.

LE DENTÉ AUX GROS YEUX. — DENTEX MACROPHTHALMUS (1).

Cette autre espèce, plus rare que la précédente dans nos mers d'Europe, paraît descendre, aux Canaries, jusqu'à cinquante brasses et plus de profondeur. Elle se nomme *Antone*. Je n'en ai qu'un seul individu long de 0^{m}, 250.

Je ne trouve pas ces deux Poissons mentionnés dans le travail de M. Lowe, qui n'a pas connu non plus l'espèce suivante; laquelle est nouvelle, et devient plus grande que le Denté ordinaire.

DENTÉ A FILETS. — DENTEX FILOSUS. Nob.

(Pl. vi.)

Ressemble assez au Denté de la Méditerranée par sa forme générale; toutefois, la saillie de la crête sagittale moyenne, qui est plus avancée sur le front, lui donne une physionomie différente.

La hauteur du corps est comprise trois fois et demie dans la longueur totale; la tête, plus petite, y est quatre fois. La ligne du profil du dos va, par une courbe peu abaissée à cause de la saillie de la crête du crâne, jusqu'au-devant de l'œil, de là le profil descend en ligne droite et oblique jusqu'au bout du museau. Il est obtus ou tronqué carrément.

Le bord inférieur de l'orbite est au milieu de la hauteur de la tête, et le diamètre de l'œil fait le quart de cette même mesure. Le sous-orbitaire est une grande plaque sans écailles, un peu plus haute que l'œil n'est large et une fois et deux tiers aussi longue. Le préopercule est haut et étroit, son angle est fort arrondi; le limbe est large et la joue est couverte de sept rangées d'écailles. L'opercule et le sous-opercule sont confondus ensemble sous sept rangées d'écailles plus larges que celles du préopercule. L'interopercule est en arc de cercle assez étroit. Il n'y a ni épines ni dentelures à ces pièces operculaires.

La mâchoire inférieure est assez haute et sans écailles.

Il y a, au milieu de chaque mâchoire, quatre dents en crochets très-fortes, et derrière elles une rangée de dents coniques et pointues en crochets un peu recourbés. D'ailleurs le palais est entièrement lisse.

La longueur de la pectorale fait le quart de celle du corps entier; elle est très-pointue.

La dorsale commence un peu en avant de l'insertion de la nageoire de la poitrine.

Le premier rayon est de moitié plus court que le second, lequel est du cinquième de la longueur du troisième; celui-ci, prolongé en fil, fait plus de la moitié ou près des cinq huitièmes de la hauteur du corps sous lui. Le quatrième rayon se prolonge aussi.

Le tronçon de queue laissé derrière cette dorsale a de longueur le cinquième de la distance du bout du museau à l'extrémité de la queue.

La caudale est légèrement échancrée.

D 13/10 — A 3/8 — C 17 — P 14 — V 1/5.

Les écailles sont assez faibles et on en compte cinquante-cinq entre l'ouïe et la caudale. La ligne latérale est presque droite et tracée par le quart de la hauteur du corps.

---

(1) Cuv., Val., vi, pag. 227.

La couleur paraît avoir été un rouge-argenté plus ou moins vif, relevé sur le dos par quatre ou cinq raies longitudinales rouges; sur les flancs il y en a dix ou douze pâles, et qui ne se voient plus que par reflet sous le ventre. Sur le dessus de la tête et sur le dos jusqu'au milieu de sa longueur, il y a des taches irrégulières bleu-foncé.

L'individu que j'ai sous les yeux est long de 0^m, 600 et sa hauteur de 0^m, 180. On le nomme aux Canaries *Pargo*, nom que je trouve appliqué, selon M. Lowe, au *Sargus vulgaris*.

J'observe dans les mêmes collections un second individu, long seulement de 0^m, 400, qui ressemble au grand individu par les formes et par les couleurs, mais dont les filaments des rayons dorsaux sont beaucoup plus longs; car le troisième rayon égale la moitié de la longueur totale, ou est une fois et deux tiers aussi haut que le corps sous lui. Le quatrième, beaucoup plus court, égale la hauteur du tronc; il est compris trois fois dans la longueur du corps. Les nageoires ventrales ont aussi leurs rayons externes prolongés en filets, et la longueur de la nageoire égale le cinquième de la distance du bout du museau au bord concave de la caudale.

Je crois que ce Poisson n'est que le jeune âge du précédent; c'est aux voyageurs à vérifier ce que ma conjecture a de vrai.

Genre CANTHÈRE. — CANTHARUS.

Corpus *compressum, squamosum*
Os *parvum, haud protractile.*
Dentes *setacei et carminati in maxillis. Palatum edentulum.*
Ossa opercularia *lævia, squamosa.*
Pinnæ *nudæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE CANTHÈRE COMMUN. — CANTHARUS VULGARIS (1).

SPARUS CANTHARUS. Linn.

Ce Canthère, que nous ne trouvons pas dans l'Océan septentrional de l'Europe, mais qui abonde dans la Méditerranée, s'avance jusqu'aux Canaries, car les individus y ont été pris à Lancerotte. On les y nomme *Chupa*. C'est sous cette dénomination que M. Lowe indique un Poisson de Madère, dans lequel il a cru reconnaître notre *Cantharus griseus*. Je ne vois pas cette espèce parmi les Poissons recueillis aux Canaries.

---

(1) Cuv., Val., VI, pag. 319.

FAMILLE DES SQUAMIPENNES.

Les Squamipennes sont peu nombreux aux Canaries. On n'y trouve pas de Chétodons, quoique l'on ait l'exemple que ces Poissons suivent les corps flottans sur la mer à une distance considérable des côtes et que, leur habitude les tenant pendant long-temps dans le sillage du navire, on en ait pris jusque dans la Tamise.

On trouve dans cette partie élevée de l'Atlantique deux nouveaux genres de Poissons : le *Nemobrama* et le *Crius*. On y prend aussi l'espèce américaine du Piméleptère des côtes du Brésil.

GENRE CASTAGNOLE. — BRAMA. BL. SCHN.

CORPUS *ovatum, compressum, squamosum.*
ROSTRUM *supernè nudum*
MAXILLÆ *duæ squamis tectæ.*
DENTES *extùs longiores ac carminati, intùs ac in palatinis ossibus tantùm exigui; vomere edentulo.*
PINNA *dorsalis, caudalis analisque squamosæ, ventrales breviores.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis septem.*

LA CASTAGNOLE COMMUNE. — BRAMA RAII. BL. (1).

Ce Poisson, que l'on retrouve à Madère et qui s'y nomme *Freira*, s'appelle aux Canaries *Pampano moriseo*, c'est-à-dire le Pampano nègre. Il vient de Lancerotte. Le Poisson que j'ai sous les yeux a 0^{m}, 340.

M. Berthelot dit que son poids moyen, aux Canaries, est de quatre kilogrammes, ce qui me paraît énorme ; il dit que sa chair est d'une extrême délicatesse.

---

(1) Cuv., Val., VII, pag. 281, et 190.

GENRE NÉMOBRÈME. — NEMOBRAMA. NOB.

CORPUS *oblongum, squamis asperrimis tectum.*
CAPUT *parvum, squamosum; rostrum ac mandibula superiora nuda.*
MAXILLA *inferior squamosa, infrà* CIRRIS *duobus longis symphysi affixis instructa.*
DENTES *in maxillis, in palato, in vomere ac in linguâ minuti, creberrimi, velutini.*
OSSA OPERCULARIA *inermia, squamosa; præter interoperculum nudum, cutaceum.*
PINNÆ *dorsales coadnatæ, ventrales radiis ramosis septem.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis quatuor.*

Quand M. Webb, à son retour des Canaries, me montra ses collections, je reconnus à l'instant même que le Poisson qui fait le sujet de cet article était le type d'un nouveau genre voisin des Castagnoles (*Brama*).

Ce fut donc un des premiers Poissons que je fis dessiner et graver; et je publiai déjà l'intention où j'étais d'établir ce genre, en désignant sur la planche le genre et l'espèce par la dénomination de *Nemobrama Webbii*; le nom générique voulant rappeler, par sa terminaison, l'affinité de notre Poisson avec le *Brama Raii* (*Sparus Raii*. Linn.), et les deux premières syllabes signalant le caractère le plus apparent de ce Poisson, tiré de ses longs barbillons; il me parut naturel de dédier cette nouvelle espèce, constituant un genre très-remarquable, au savant naturaliste qui nous la faisait connaître.

De son côté et dans le même temps, M. Lowe publiait son travail sur les Poissons de Madère; il y observait notre *Nemobrama*, et, reconnaissant qu'il devait être type d'un genre nouveau, voisin du *Sparus Raii*, il l'appela *Polymixia Nobilis*.

Je n'avais pas encore connaissance du second volume des *Mémoires de la Société de Cambridge*, de sorte que je ne pus prendre le nom de l'observateur anglais. Les deux noms ont paru en même temps: il sera donc à fixer lequel des deux noms restera dans le système ichthyologique. Il est toutefois bien établi que le *Polymixia Nobilis* de M. Lowe est le même Poisson que notre *Nemobrama Webbii*.

C'est un des genres de Poissons les plus singuliers que je connaisse encore. En effet, la forme générale du corps, la disposition des écailles, la coupe des nageoires dorsales, la petitesse des rayons épineux lui donnent l'affinité que nous avons signalée avec les Castagnoles (*Brama*). Mais la dentition en est très-différente; car toutes les dents sont en fin velours, et, outre celles des mâchoires et des palatins, il y en a encore sur le vomer et sur la langue: circonstances qui rappellent plutôt la dentition des Pemphérides (*Pempheris Molucca*, etc.) que celle des *Brama*; mais l'étendue de la dorsale s'oppose à regarder ce rapprochement comme plus intime que celui des Castagnoles.

Ce qui éloigne d'ailleurs notre *Nemobrama* de ces genres est le nombre des rayons de la membrane branchiostége, qui n'est que de quatre: nombre petit et très-rare parmi les Acanthoptérygiens; mais encore plus singulier à cause de la composition des ventrales, car ces nageoires ont un rayon épineux comme tous les Acanthoptéry-

giens, suivi de sept rayons branchus. Il n'y a que les Holocentrums et les Myripristis qui nous aient offert ce nombre, supérieur à celui de cinq, qui est tellement général dans les Poissons acanthoptérygiens, que ceux des poissons qui ont un nombre de rayons différent de celui-ci semblent être anomaux dans ce grand groupe. Il faut encore remarquer que quand nous avons trouvé des Percoïdes à plus de cinq rayons mous aux ventrales, nous avons vu augmenter en même temps le nombre des rayons branchiostéges? Dans ce cas, au contraire, les ventrales ont plus de rayons qu'à l'ordinaire, et la membrane branchiostége en a moins.

Un autre caractère singulier consiste dans l'absence d'écailles sur la mâchoire supérieure, quand l'inférieure en est toute couverte, alors que l'interopercule, qui la lie à l'appareil operculaire, est à son tour couvert d'une peau nue et sans écailles; les trois autres os de la joue, l'opercule, le sous-opercule et le préopercule sont entièrement écailleux.

Enfin ce qui achève de rendre ce genre important, c'est que l'espèce de Poissons qui le représente est de haute mer et qu'elle y occupe une immense étendue, puisqu'elle paraît se porter dans l'hémisphère austral jusqu'à l'île Bourbon. En effet, j'ai vu le *Nemobrama Webbii* dans une collection de Poissons faite à l'île Bourbon, et l'auteur affirmait n'en avoir recueilli nulle autre part.

Voici la description détaillée que j'ai faite de cet intéressant Poisson, que j'ai appelé

NÉMOBRÈME DE WEBB. — NEMOBRAMA WEBBII. Nob. (1).

Pl. 8.

La hauteur du corps surpasse un peu la hauteur de la tête, qui fait le quart de celle du corps. L'œil est grand, car l'orbite, dont les bords sont relevés par des crêtes saillantes, a un diamètre égal au tiers de la longueur de la tête. Le premier sous-orbitaire, un peu concave, est en arc de cercle étroit, et a le bord libre, mince et tranchant. Le préopercule est couvert d'écailles larges et ciliées sur la plus grande partie de sa surface. Il n'y a de limbe nu que vers l'angle et le long du bord inférieur; celui-ci est légèrement festonné plutôt que dentelé. Le bord montant est lisse et tranchant. L'angle est arrondi. Je compte neuf rangées d'écailles; il n'y en a que six sur l'opercule et le sous-opercule réunis en une seule pièce sous cette cuirasse écailleuse; ils n'ont ni épines ni dentelures. L'interopercule est étroit, tranchant et sans écailles; il est le seul os de l'appareil operculaire qui en soit dépourvu.

La bouche est grande, fendue jusque sous l'œil. L'intermaxillaire est très-mince, garni de lèvres peu épaisses; le maxillaire est étroit en avant et très-élargi en arrière, sans écailles. La mâchoire inférieure ne dépasse pas la supérieure; elle est garnie d'écailles. Les dents sont en gros velours ras sur les deux mâchoires, sur les palatines et sur une bande étroite, le long du chevron du vomer. La langue en porte aussi une petite plaque.

Les ouïes sont larges et bien fendues. La membrane branchiale, étroite, sans écailles, est soutenue par quatre gros rayons branchiostéges.

Au sommet du chevron de la réunion des deux membranes sont insérés deux longs barbillons charnus, bien distincts, et qui atteignent à l'aisselle des ventrales; leur longueur égale la hauteur du corps.

L'ossature de l'épaule est étroite et en partie confondue avec les écailles du corps.

La pectorale est petite, triangulaire et insérée au tiers inférieur du corps. Sa longueur est à peu près du huitième de celle du corps.

---

(1) *Polymixia nobilis.* Low., *Fish. of Mad.*, *Trans. oft he Camb. phil. Soc.*, vol. VI, tab. 4.

Les ventrales sont attachées en arrière de l'insertion des pectorales. Elles ont un nombre de rayons peu commun parmi les Poissons, car il y a sept rayons branchus. Ce nombre rappelle celui des *Holocentres*.

La dorsale commence fort en arrière des pectorales, presqu'à l'aplomb de leur extrémité. Elle a cinq petits rayons épineux courts, puis les premiers mous deviennent assez hauts, ce qui rend la nageoire pointue de l'avant. Les derniers n'ont que le tiers des premiers.

L'anale, de moitié plus courte que la dorsale, a la même forme, c'est-à-dire qu'elle est pointue en avant, basse en arrière; ses trois rayons épineux sont assez forts : le premier est très-court, le second un peu mou et courbe.

La caudale est profondément fourchue.

B 4 — D 5/38 — A 3/18 — C 17 — P 16 — V 1/7.

Les écailles ont leur surface libre très-âpre, et elle est rendue telle par quatre ou cinq rangées de cils cornés parallèles au bord libre, qui est très-cilié. La surface radicale d'une écaille est très-étroite, très-finement striée verticalement, mais sans rayons apparens à l'éventail. Le bord radical a quatre ou cinq festons.

J'en compte cinquante à cinquante-quatre rangées entre l'ouïe et la caudale, et vingt-trois à vingt-quatre dans la hauteur, en négligeant deux à trois rangées de plus petites qui sont de chaque côté de la base de la dorsale.

La ligne latérale est droite et parallèle au dos, par le tiers de la longueur du corps.

Ce Poisson paraît verdâtre sur le dos, à reflets argentés qui donnent une couleur blanche au ventre. Des points bleus ou verdâtres paraissent quelquefois former dix ou douze raies longitudinales sur les flancs, plus visibles au-dessous de la ligne latérale.

Nos individus sont longs de 0^m, 35.

L'espèce, indiquée comme rare à Madère, le serait moins aux Canaries, quoique la grande profondeur à laquelle vit ce Poisson doive lui faire éviter aisément les piéges des pêcheurs. On le prend en effet par deux cent cinquante brasses de profondeur; et son nom rappelle cette habitude, puisque les Canariens le nomment *Salmon de alto*. Le premier nom lui est sans doute donné parce que sa chair est semblable à celle du saumon, et que, moelleuse et grasse, elle est d'un goût exquis, ce qui rend ce Poisson fort estimé.

Le nom vulgaire qu'on lui donne aux Canaries est le même que celui du Bar commun (*Labrax lupus*), Poisson qui habite aussi les fonds les plus bas et dont la chair est recherchée. Il est cependant singulier que deux espèces aussi différentes soient confondues sous un même nom par des hommes qui, habitués à voir les Poissons, en distinguent les diverses espèces, souvent mieux que les naturalistes.

Genus CRIUS.

Corpus *compressum anticè carinatum, squamis deciduis lævibus omninò vestitum.*
Caput *parvum, truncatum, squamosum.*
Præoperculum *in limbo sulcatum; ad marginem integrum, neque aculeatum.*
Operculum, suboperculum, interoperculum, *absque spinis aut serrulis, sed subciliata.*
Dentes *setacei minimi in unicâ serie.*
Palatum *glabrum, edentulum.*
Pinnæ *dorsalis, analis caudalisque squamosæ.*
Membrana branchiostega *radiis sex.*

Les espèces de ce genre ont été découvertes aux Canaries par MM. Webb et Berthelot, et à Madère par M. Lowe.

J'ai compris qu'elles devaient être type d'un genre distinct, tenant autant de la famille des Squamipennes que des Scombéroïdes, et j'ai fait graver une espèce de ce genre dans l'Atlas de l'*Histoire des Canaries,* en la dédiant à M. Berthelot, sous la dénomination de *Crius Berthelotii.*

De son côté, M. Lowe a reconnu que l'espèce qu'il trouvait à Madère était bien d'un genre nouveau en Ichthyologie, et, dans son travail sur les Poissons de cette mer, il a latinisé le nom portugais de ce Poisson à Madère, pour nommer le genre *Leirus.* Il a dédié l'espèce à M. Bennett, en la mentionnant d'abord dans les *Proceedings de la zoological Society,* et ensuite, en en publiant une figure dans le *Recueil des mémoires de la Société de Cambridge,* vol. vi, tab. 5.

J'ai retrouvé deux espèces de ce genre dans les collections faites aux Canaries, de sorte que, dans ce travail, je présente la monographie telle qu'elle est connue aujourd'hui, en donnant la description des deux espèces qui vivent dans cette mer.

Ayant fait graver l'espèce du *Crius Berthelotii,* je suis obligé d'admettre ce nom générique dans mon travail; et j'appelle la première espèce

CRIUS DE BENNETT. — CRIUS BENNETTII (1).

LEIRUS BENNETTII.

C'est un Poisson à corps comprimé, haut de l'avant, atténué vers la caudale, car la hauteur du corps, mesurée sous la naissance de la dorsale, est à peu près du tiers de la distance du bout du museau à la fourche de la caudale, tandis qu'au tronçon de la queue cette hauteur ne fait plus que le dixième de cette même longueur. La hauteur de la tête, due à l'élévation de la crête interpariétale, est aussi assez considérable; et elle égale presque la longueur de la tête, qui est contenue près de cinq fois dans la longueur totale. L'œil est grand; il est placé à peu près au milieu de la hauteur de la joue, mais il est avancé sur le museau. Le diamètre mesure le tiers de la longueur de la tête. Son sous-orbitaire est étroit et nu; il cache en partie le maxillaire. Les deux yeux sont séparés l'un de l'autre par la distance d'un diamètre. Le

(1) Low., *Fish. of Mad.*

profil, relevé sur la crête, s'abaisse un peu et devient concave entre les yeux. La fente de la bouche est oblique et dirigée vers le haut; et la mâchoire inférieure, qui devient horizontale quand elle s'abaisse pour ouvrir la bouche, est plus longue que la supérieure. Les deux mâchoires sont dépourvues d'écailles; elles portent chacune une petite rangée de dents serrées et crochues. Le palais est lisse et sans aucunes dents. La joue est couverte par un grand préopercule remarquable par la largeur de son limbe à bord arrondi, et dont la surface est striée en rayons; ce limbe n'a pas d'écailles, mais le reste de l'os est écailleux. Il y en a sur le haut de l'opercule, et elles deviennent plus rares sur le bas du sous-opercule et sur l'interopercule. Les deux pièces sont striées plus finement mais de la même manière que le limbe du préopercule. Il n'y a d'ailleurs ni épines ni dentelures. Les ouïes sont largement fendues, et la membrane branchiostége a sept rayons dont les quatre externes sont grands et robustes.

La dorsale s'avance sur la nuque, jusqu'à la racine de la crête interpariétale, par conséquent au-devant de l'angle de l'opercule; ses premiers rayons épineux sont bas, mais vers les premiers rayons mous elle s'élève un peu et garde à peu près une même hauteur jusque vers ses derniers rayons: de manière que sa hauteur est du cinquième de celle du corps sous elle; cependant le dernier rayon n'a que les deux tiers des premiers. Il y a d'abord sept rayons épineux suivis de deux simples mais articulés, puis viennent les rayons branchus.

L'anale répond au dix-neuvième rayon de la dorsale. Tout compté, ses premiers rayons mous égalent en hauteur les plus hauts de la dorsale. Elle se porte sous le tronçon de la queue, un peu plus loin que ne va la dorsale. Son dernier rayon est de moitié plus court que le premier rayon mou.

La caudale est fourchue.

La pectorale est longue, droite et pointue; son rayon le plus long est cinq fois plus allongé que le rayon inférieur, et il est contenu cinq fois dans la longueur totale.

La ventrale est courte; elle ne fait guère que la moitié de la distance entre son point d'insertion et l'anus.

Les trois nageoires verticales sont en partie recouvertes d'écailles.

B 7 — D 7/31 — A 3/25 — C 4-17-5 — P 22 — V 1/5.

Le dessus de la tête et la nuque sont dépourvus d'écailles; celles-ci s'étendent ensuite régulièrement sur le tronc, et j'en compte plus de quatre-vingts rangées entre l'ouïe et la caudale. Chaque écaille est mince, lisse, à stries concentriques très-fines, et sans rayons ni éventail radical; elles ressemblent sous ce rapport à celles des Poissons malacoptérygiens, et non pas à celles des autres Coryphénoïdes.

La ligne latérale, tracée par les deux septièmes de la hauteur du tronc, est un peu arquée et suit parallèlement vers la courbe du profil jusque sur le tronçon de la queue, qu'elle traverse par le milieu. Elle est formée d'une série de petites tubulaires.

La couleur paraît avoir été un vert-uniforme rembruni sur le dos et argenté sous le ventre.

L'individu que je décris est long de $0^m,60$. Il se nomme aux Canaries *Pampano*.

C'est, à n'en pas douter, le *Leirus Bennettii* de M. Lowe; le nom générique est la dénomination portugaise *Leiro* de ce Poisson, à Madère, qui a été latinisée. La figure que ce savant en a donnée, dans le volume VI des *Transactions de la Société de Cambridge*, est très-bonne; toutefois je ne crois pas la crête occipitale assez élevée. M. Lowe le donne comme rare à Madère, et comme un Poisson d'un goût excellent.

LE CRIUS DE BERTHELOT. — CRIUS BERTHELOTII. Nob.

Pl. 9, fig. 1.

Les naturalistes à qui nous sommes redevables de faire cette Ichthyologie des Canaries ont trouvé une seconde espèce de ce genre. Elle diffère de la précédente par un assez bon nombre de caractères, dont les plus saillants sont la brièveté de sa pectorale, l'allongement des ventrales, les écailles plus avancées sur la nuque, le nu des opercules, le peu d'échancrure de la caudale, et enfin des différences dans le nombre des rayons.

Ce Poisson a le corps elliptique et haut de l'avant; à peu près de même forme que le précédent, quoique plus trapu : car sa hauteur n'est que du tiers de la longueur totale, son épaisseur étant du cinquième de sa hauteur. La ligne du profil descend par une courbe assez soutenue jusqu'au-devant des yeux, où elle devient concave. La bouche a la fente dirigée vers le haut, la mâchoire inférieure dépasse la supérieure; les dents sont petites, pointues et sur un seul rang : il n'y en a aucune au palais.

La longueur de la tête est comprise quatre fois et un quart dans celle du corps. L'œil, placé vers le milieu de la hauteur de la joue, a le diamètre contenu trois fois et un tiers dans la tête. La largeur du front égale ce diamètre. Le sous-orbitaire est un peu festonné et strié sans être dentelé.

L'opercule est assez large, triangulaire, distinct du sous-opercule; sa surface est lisse, argentée et veinulée par des vestiges de vaisseaux qui la traversaient : elle n'était certainement pas couverte d'écailles. Il en est de même du sous-opercule, du limbe du préopercule et de l'interopercule (1).

Il n'y a ni épines ni dentelures au bord de l'opercule, et celui du sous-opercule a seulement trois ou quatre stries peu saillantes vers la partie antérieure, près de son articulation avec l'interopercule. Cet os a le bord festonné et un peu dentelé. Le limbe du préopercule, fortement strié, a aussi le bord dentelé, et les pointes saillent vers l'angle arrondi comme de véritables épines.

La joue est recouverte d'écailles sur le préopercule. J'en compte neuf ou dix rangées. Les ouïes sont largement fendues. La membrane branchiostége a sept rayons.

La dorsale s'élève derrière la nuque, et sa hauteur n'est qu'une fois et deux tiers dans celle du tronc. Les quatre premiers rayons sont simples et épineux; les deux suivans simples mais articulés.

L'anale a ses rayons un peu moins hauts que ceux de la dorsale; ses trois épines sont assez fortes.

La pectorale est courte et arrondie; elle ne mesure que le sixième de la longueur totale.

La caudale n'a presque pas de fourches.

Les ventrales sont grandes et allongées; elles atteignent à l'anus.

B 7 — D 4/34 — A 3/22 — C 4-17-5 — P 21 — V 1/5.

Les écailles sont striées concentriquement comme celles de l'espèce précédente, mais elles sont plus petites. J'en trouve cent quinze rangées au moins entre l'ouïe et la caudale. Celles de la ligne latérale sont un peu relevées en carène pour marquer le trajet de cette ligne.

La couleur est verdâtre glacé d'acier-bleuâtre à reflets argentés sur les flancs. La caudale et la pectorale ont du jaune-citron à leur base; le reste est brun ainsi que les autres nageoires, qui ont quelques reflets jaunâtres pâles.

L'examen des viscères confirme encore les différences spécifiques externes.

Le pharynx est garni d'un bourrelet de houppes papillaires qui s'étendent en diminuant dans les plis

---

(1) N. B. J'insiste là-dessus pour corriger une incorrection de la figure. Le dessinateur a pris ces veinules pour des traces des capsules membraneuses des écailles, et il les a dessinées alors comme si ces os en avaient été recouverts. Une autre incorrection de la figure est d'avoir dentelé tout le bord du sous-opercule.

de la veloutée de l'estomac, sac allongé, arrondi en cul-de-sac et d'un petit diamètre. La branche montante est renflée, arrondie comme un petit pois, et le pylore est muni de six appendices cœcales. Cinq de ces cœcums rayonnent en palmettes en recouvrant le côté gauche de l'intestin; le sixième remonte vers le diaphragme : il est court et gros, et caché dans la concavité de la crosse que fait le duodénum.

Il se pourrait que ce sixième eût échappé aux recherches de M. Lowe, ce qui expliquerait comment il ne donne que cinq cœcums à son *Leirus Bennettii.*

Le duodénum, après avoir fait ce grand pli, descend jusqu'au fond de l'abdomen, remonte jusqu'à ce que l'intestin se plie de nouveau pour descendre aussi bas que la première fois, d'où il remonte pour se porter en dedans de cette portion de l'intestin, se plier de nouveau et se dilater alors pour devenir le gros intestin qui se rend droit à l'anus. La rate est petite, globuleuse, et cachée sur le duodénum. Le foie donne à gauche un lobe triangulaire, mince et échancré, et à droite un petit lobe plus épais auquel est suspendue une vésicule de fiel étroite et aussi longue qu'un pli de l'intestin, contre lequel elle adhère par un tissu cellulaire assez dense. La vessie aérienne est petite et simple. Les reins sont très-gros en avant; ils donnent dans une vessie urinaire assez grande.

Cette espèce porte aux Canaries le nom de *Pampanito*, ou petit Pampano. Je l'ai dédiée au collaborateur de M. Webb, M. Sabin Berthelot.

Je n'en ai qu'un individu long de 0^{m}, 17.

PIMÉLEPTÈRE. — PIMELEPTERUS. Lacépède.

Corpus *ovatum compressum, undiquè squamosum.*
Caput *mediocre.*
Os *parvum.*
Rictus *transversus.*
Dentes *anteriores ad angulum rectum infracti, à parte externâ seu perpendiculari incisorii, à parte internâ seu horizontali sessiles. Posticè dentes setacei minimi.*
Palatum *læve.*
Pinnæ *squamosæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

L'espèce de ce genre, prise aux Canaries, a les plus grandes affinités avec celle qui a été découverte par M. Bosc et qu'on lui dédie. J'avais cru que le Poisson dont il s'agit ici était de cette même espèce. Cependant, après un plus mûr examen, je la regarde comme notre *Pimelepterus incisor.*

LE PIMÉLEPTÈRE INCISEUR. — PIMELEPTERUS INCISOR (1).

(*Atl.*, pl. 19.)

chætodon incisor. Parkinson.

Ce Poisson a le corps en ovale assez régulier, prolongé du côté de la queue.

La hauteur du corps fait le tiers de la distance prise entre le bout du museau et la concavité de la caudale. La longueur de la tête fait juste la moitié de cette hauteur. Le bord inférieur de l'orbite est précisément à la moitié de la hauteur de la tête, mesurée par le travers de l'œil. Le diamètre vertical, un peu plus petit que le longitudinal, n'est pas le quart de la mesure précédente. Cet organe est éloigné du bout du museau environ d'une fois et demie son diamètre. Le sous-orbitaire est écailleux, étroit, et si oblique qu'il est presque couché dans l'axe de la longueur de la tête. Les autres osselets sont couverts d'écailles et confondus sous elles et avec celles qui couvrent la joue entière. Il y en a douze rangées et quelques petites vers l'angle. Le limbe est étroit, couvert d'une peau sans écailles assez épaisse; les bords sont amincis, sans dentelures; l'angle est arrondi.

L'opercule et le sous-opercule ne sont pas distincts l'un de l'autre sous les écailles qui les revêtent; on en compte huit rangées. L'interopercule, également écailleux, est très-étroit. La plus grande portion de la mâchoire inférieure est couverte de petites écailles; il n'y a que la peau qui passe sous l'arc de la symphyse qui soit nue. Les intermaxillaires sont également nus, mais les maxillaires sont écailleux. L'isthme des branchies est large, convexe, et aussi protégé par des écailles petites mais fortes.

Les dents ont leur portion verticale triangulaire comprimée et pointue, j'en compte trente à la mâchoire supérieure et vingt-cinq à l'inférieure.

La pectorale est petite et attachée au-dessous de la moitié inférieure du corps; sa longueur n'est guère que du huitième de celle du corps: sa base est couverte d'écailles assez fortes.

Les ventrales ont la même longueur que la pectorale, mais elles n'ont point d'écailles.

Le premier rayon de la dorsale répond presque à la pointe de la pectorale. Sa portion épineuse est à

(1) Cuv., Val., vii, pag. 266.

peine plus longue que la nageoire molle; et la longueur entière de la dorsale fait moitié de celle du corps, la caudale n'y étant pas comprise.

L'anale, quoique plus courte que la seconde dorsale, lui correspond pour la forme, et elle est, comme elle, entièrement couverte d'écailles. Le premier rayon épineux de la nageoire de l'anus répond au troisième mou de la dorsale.

La caudale est légèrement fourchue et toute couverte d'écailles.

D 11/12 — A 3/11 — C 17 — P 17 — V 1/5.

Les écailles sont peu grandes, mais elles forment une cuirasse très-solide autour du Poisson. Elles sont très-régulièrement rangées en quinconce, finement granuleuses et en losanges. J'en compte soixante-cinq rangées entre l'ouïe et la caudale, et une trentaine dans la hauteur. Au-dessus de la ligne latérale, celles du dos sont plus obliques et plus petites que celles des côtés et du ventre.

La ligne latérale suit une courbe régulière, à peu près parallèle au dos et par le cinquième de la hauteur du tronc.

Tout le Poisson paraît d'une couleur uniforme brune, assez foncée sur le dos, et devenant verdâtre sur les côtés et sous le ventre.

La longueur de notre individu est de dix-huit pouces.

Cette espèce n'est pas mentionnée dans le catalogue des Poissons de Madère.

Famille des SCOMBÉROIDES.

Les collections des Canaries ne m'ont offert ni Maquereaux ni Thons ordinaires; cependant les espèces du premier genre vont jusqu'à Madère, et celles du second, mentionnées dans le catalogue de M. Lowe, parcourent aussi l'Atlantique. Mais comme ces Poissons sont de passage, on doit croire que les collecteurs ne se sont pas trouvés au moment de leur présence sur la côte.

M. Webb nous a fait connaître que le *Pelamis sarda* atteint dans ces parages une taille qui peut le faire confondre avec les Thons.

Nous devons aussi à M. Berthelot la connaissance de l'*Escolar* ou *Rovettus*, genre de Poisson probablement observé et indiqué par Rafinesque dans son travail sur les Poissons de la Sicile parce que l'espèce se pêche, mais rarement, dans le golfe de Messine. C'est une précieuse acquisition pour l'Ichthyologie.

La grandeur du Temnodon est aussi très-remarquable.

Enfin on trouve dans ces collections des exemplaires du *Coryphœna equiselis*, qui montrent que dès l'abord des tropiques ces Coryphènes se présentent déjà à l'observateur.

M. Berthelot (1) cite le Thon (*Scomber thynnus*) comme se trouvant aux Canaries. Il n'y en avait aucun dans les collections de M. Webb; et comme Linné a confondu sous ce nom les quatre espèces de la Méditerranée, décrites dans notre Ichthyologie (2), et que les Thons de l'Atlantique ne sont pas suffisamment connus, il y a lieu de douter encore si c'est bien le *Scomber thynnus* que l'on pêche aux Canaries.

Cette observation s'appliquera également à la citation, faite par cet auteur, du Maquereau aux îles Canaries.

Ces critiques sont de la plus grande importance, car c'est sur ces déterminations spécifiques fautives que sont établies beaucoup d'assertions erronées sur les voyages des Poissons ou sur le cosmopolitisme de plusieurs de leurs espèces. On a fait aller le Hareng commun et le Maquereau sur les côtes d'Amérique; or les espèces de ces mers sont si bien caractérisées et si différentes de celles de notre océan européen, que l'on ne peut plus suivre maintenant les courses de ces grandes bandes de Poissons comme on les avait tracées jusqu'à présent.

Je ne crois pas même qu'il soit hors de propos de faire remarquer ici, qu'en un très-court espace de temps, une dizaine d'années par exemple, il se manifeste des changements notables dans l'apparition et le séjour sur les côtes d'espèces qui ne s'approchaient autrefois du rivage qu'à des époques bien plus fixes et plus éloignées; ce qui alors faisait croire à des migrations plus longues qu'elles ne le sont réellement. Au moment où j'écris (mars 1843) nos marchés sont couverts de Harengs comme à

(1) Hist. des pêches sur la côte d'Afr. occ.

(2) Cuv., Val., Hist. des Poiss., VIII, pag. 58, 98, 104, 112.

l'époque de leur apparition ordinaire (septembre et octobre), et pendant toute l'année nous voyons maintenant le Maquereau de la Manche abonder sur nos marchés. Il y a dans ces faits, que l'on pourrait étendre à d'autres espèces, la preuve évidente d'un changement d'habitude.

Genus PELAMYS.

Corpus *fusiforme, caudam versùs utrinquè carinatum, ad pinnas pectorales squamis majoribus loricatum.*
Caput *conicum anticè attenuatum. Maxillæ æquales.*
Dentes *validi, acuti, distantes.*
Pinna *dorsalis prior usque ad posteriorem porrecta. Pinnæ spuriæ numerosæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LA PÉLAMIDE. — PELAMIS SARDA. Nob. (1).

Voici une espèce abondante dans la Méditerranée, qui devient ici beaucoup plus grande ; car l'individu que j'ai sous les yeux est aussi gros que la plupart des Bonites (*Scomber Pelamys*, Linn.) que j'ai examinées : mais son dos rayé, comme la Pélamide, et la disposition de ses dents ne peuvent laisser aucun doute sur l'identité de l'espèce. D'ailleurs la grandeur à laquelle nous voyons, par ces exemples encore inconnus lors de la rédaction de l'histoire de la Pélamide dans notre Histoire naturelle des Poissons, atteindre ce Scombéroïde, semblerait justifier les premiers naturalistes du seizième siècle, qui, comme Aldrovande ou même Rondelet, ont confondu la Pélamide avec les Thons de moyenne taille. Ce n'est qu'après avoir soigneusement comparé les individus de la Méditerranée avec ceux des Canaries que je me suis décidé à les regarder comme de la même espèce : car je craignais d'ajouter un septième nom à un Poisson facile à caractériser, et qui a été inconnu à presque tous les naturalistes qui nous ont précédés; quoiqu'il soit cependant facile de le rencontrer et par conséquent de l'observer.

La Pélamide porte aux Canaries le nom de *Bonite*, avec laquelle on la confond peut-être.

La taille de l'individu est de $0^{m},68$.

Je ne vois pas cette espèce mentionnée dans le catalogue de M. Lowe.

---

(1) Cuv., Val., VIII, pag. 149, tab. 217

Genus GEMPYLUS.

Corpus *elongatum, compressum, tæniatum.*
Caput *mediocre.*
Mandibulæ *inæquales.*
Dentes *compressi lanceolati, distantes, anticè longiores.*
Palatum *glabrum edentulum.*
Pinna *dorsalis anterior protensa, secunda brevis, anali opposita. Pinnæ ventrales exiguæ ferè nullæ. Pinnæ spuriæ paululæ.*

Nous avons emprunté aux Grecs le nom de *Gempylus,* qu'ils donnaient probablement à la Pélamide, pour désigner un groupe de Scombéroïdes remarquable par la petitesse des nageoires ventrales, et qui a aussi un autre caractère important dans l'absence de dents au palais.

Sauf celle décrite par Solander et que nous n'avons pas vue, les espèces habitent dans l'océan Atlantique.

LE GEMPYLE PROMÉTHÉE. — GEMPYLUS PROMETHEUS. Nob. (1).

(Pl. XI.)

Ce Poisson, très-rare aux Canaries, est évidemment le même que notre *Gempylus Prometheus* établi d'après un individu venu de Sainte-Hélène.

Depuis je l'ai revu dans une collection faite à Bahia.

Comme ce Gempyle a été observé aussi à Madère, l'espèce est donc répandue dans l'océan Atlantique. M. Lowe la donne comme très-commune à l'île où il a séjourné, et il pense qu'il faut considérer comme adulte de cette espèce le *Gempylus Solanderi,* que nous avons distingué, d'après la description et la figure de Solander. Comme cet habile naturaliste a dit que son Poisson venait de la Nouvelle-Hollande, nous croyons encore que notre distinction spécifique doit être conservée. Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi il faudrait changer le nom du genre, parce que les deux espèces nominales seraient réunies en une seule.

Notre Gempyle des Canaries a 0^{m}, 53 de longueur. On le nomme *Conejo* dans cet archipel.

---

(1) Cuv., Val., viii, pag. 213, fig. 222.

Genus ROVETTUS.

Corpus *oblongo-ovatum, posticè attenuatum, asperrimum. Squamis minimis, scutellis osseis majoribus biaculeatis.*

Caput *magnum, simplex.*

Rictus *amplissimus.*

Operculum *et* præoperculum *inermia; maxilla superior inferiori longior.*

Dentes *in utrâque maxillâ uniseriati, subcompressi, subrecurvi, quibusdam prælongis. Superi antici et interni longiores; in palato, series unica; in vomere duo vel tres tantùm longiores.*

Pinnæ *dorsales duæ. Prior humilis et protensa: secunda brevis anali opposita; suprà et infrà ad caudam pinnæ spuriæ duæ membranâ tenui coalitæ.*

Membrana branchiostega *radiis septem.*

On ne connaît encore qu'une espèce de ce genre.

LE ROUVET PRÉCIEUX. — ROVETTUS TEMMINCKII.

(Pl. II.)

rUVETUS PRETIOSUS. Anast. Cocco.
TETRAGONURUS SIMPLEX. Lowe, *Proceed. zool. Society*, 1833, pag. 143.
APLURUS SIMPLEX. Ejusd., *Synop. of fish. of Madeira*, pag. 180.
ROVETUS TEMMINCKII. Cant., *Journ. de Soc. de Pisc. et Num. Acad. Brux.*, 1835, x, pl. 1.
ROVETTUS PRETIOSUS. Ch. Bonap., *Fauna Ital.*

On voit par cette synonymie que ce Poisson, qui nous était inconnu lors de la publication de notre histoire des Poissons de la famille des Scombéroïdes, a déjà reçu des différens zoologistes qui ont eu occasion de l'examiner une dénomination particulière.

D'après les recherches faites par M. le prince Charles Bonaparte de Canino, on ne peut douter que le premier auteur italien qui ait signalé le *Roveto* dans un journal scientifique ne soit M. le docteur Anastasio Cocco de Messine, où ce Poisson est rare. Mais déjà MM. Webb et Berthelot avaient eu occasion de le voir souvent, parce qu'il est abondant et recherché aux Canaries, et ces zélés naturalistes avaient déjà ce précieux Poisson dans leur collection. Dans le même temps que le naturaliste sicilien faisait part aux savans, par la voie du *Journal de Messine*, de la présence du *Ruveto*, M. Lowe, qui avait rencontré à Madère cette rare espèce, la signalait déjà à son correspondant, M. Bennett, de la Société zoologique de Londres, et la faisait paraître d'abord sous le nom de *Tetragonurus? simplex* dans les *Proceedings* de la Société zoologique.

Ce curieux Poisson commençait donc à être, sinon encore bien décrit, du moins suffisamment indiqué aux ichthyologistes.

On ne peut faire remonter plus haut qu'à 1833 la date de la publication de ces documens, et on ne saurait évidemment reporter la connaissance de ce Poisson à l'époque de Rafinesque, qui a indiqué le mot de *Ruvetto* comme un synonyme de l'Esturgeon. Plus tard M. Cantraine vit à Paris la belle figure qui a été gravée dans l'ouvrage consacré à l'histoire naturelle des Canaries, et, de retour à Bruxelles, il fit paraître, en 1835, dans les *Mémoires de Bruxelles*, la description du genre *Ruvetus* et la figure de l'espèce, qu'il a dédiée à M. Temminck, directeur du musée de Leyde.

Ayant appris par M. Cantraine qu'il avait le projet de faire cette dédicace à ce savant, je me suis fait un vrai plaisir de donner aussi à M. Temminck cette nouvelle preuve de mon amitié en conservant ce nom spécifique à ce Poisson, ne regardant pas la publication antérieure comme assez répandue pour faire autorité sur cette matière. Cependant, M. le prince Charles Bonaparte fit paraître le *Ruveto* dans sa Faune d'Italie; il l'avait reçu de Messine, et il préféra conserver le nom de M. Anast. Cocco comme ayant plus d'antériorité.

Quant à moi, je regarde M. Lowe comme le vrai fondateur du genre; sa caractéristique fait sans aucun doute mieux connaître le genre que celle de M. Cantraine, qui n'a pas reconnu la nature des *pinnulæ spuriæ*, en disant que le dos du Poisson porte trois nageoires. J'aurais, sans hésiter, conservé le nom de l'Ichthyologie de Madère si je n'avais à faire concorder ce texte avec les noms gravés sur des planches publiées depuis si long-temps.

Tous les auteurs qui ont parlé du *Ruvetus* ont reconnu les affinités de ce genre avec les Cybium et les Thyrsites; c'est en effet près de ce groupe qu'il faut placer ce curieux Poisson. Il se distingue cependant beaucoup de ces poissons et de tous les Scombres par la nature de ses tégumens. M. Cantraine en a donné une description fort étendue, et il a eu raison d'examiner à fond une disposition cutanée aussi curieuse.

Voici la description que j'ai faite d'après nature sur un *Rovetus* des Canaries. Ce sont les seuls que j'aie encore vus; ceux de la Méditerranée ne sont pas encore venus à ma connaissance.

Ce Poisson a le corps allongé et fusiforme, comme nos Scombéroïdes écailleux et à petit nombre de pinnules; mais il est un peu plus comprimé, et la nature de ses écailles, hérissées de pointes saillantes, lui donne un aspect tout particulier.

La plus grande hauteur du corps est comprise près de six fois dans la longueur totale.

La tête, assez longue, ne fait que le quart du corps la caudale non comprise. Le front est méplat et assez large, car il est plus grand que deux fois la hauteur verticale de l'œil. Le diamètre longitudinal de l'organe de la vision est plus court environ d'un sixième, et est compris à peu près six fois dans la longueur de la tête. Cet œil, de forme ovale, est éloigné du bout du museau de deux fois et demie sa largeur. Son premier sous-orbitaire forme une longue pièce étroite, placée obliquement le long de la branche du maxillaire qu'il ne recouvre pas; les autres pièces du sous-orbitaire ne se distinguent pas sous la peau épaisse et écailleuse de la joue, le préopercule est de même à peu près perdu sous ce derme. L'angle en est très-arrondi, le bord vertical très-court; l'horizontal l'est encore plus, et le pourtour est assez fortement dentelé. L'opercule ne fait que le quart de la longueur de la tête; son bord membraneux est épais mais étroit : je ne lui vois qu'une très-petite épine vers son angle. Le sous-opercule et l'interopercule sont aussi cachés sous la peau et les écailles qui les recouvrent. Les deux ouvertures de la narine sont percées sur la seconde moitié de l'espace compris entre l'angle interne de l'orbite et le bout du museau; la seconde

est un peu plus grande et plus allongée que l'antérieure : elle est à la moitié de l'intervalle entre la première ouverture et le bord de l'orbite. La gueule est large et fendue au delà de l'œil, le bord postérieur du maxillaire atteignant à l'aplomb de l'arrière de ce même organe. L'intermaxillaire a ses branches montantes courtes mais larges ; la branche dentaire se termine en un stylet grêle. Le maxillaire a son extrémité postérieure arrondie. Les branches de la mâchoire inférieure sont larges, arrondies et couvertes, comme les pièces de la mâchoire supérieure, d'écailles plus ou moins épineuses. Les lèvres ne sont pas très-charnues. La gueule est armée de dents fortes, pointues, comprimées, rappelant un peu celles des Temnodons. Elles sont toutes à peu près d'égale longueur ; j'en compte trente-cinq environ sur le bord externe de l'intermaxillaire, et deux ou trois plus grandes en forts crochets au bord interne de l'extrémité élargie de cet os. Celles de la mâchoire inférieure sont un peu plus écartées et plus longues ; je n'en trouve que vingt-quatre. Il y en a une rangée le long des palatins et deux ou trois en crochets aigus et recourbés sur le chevron du vomer. La langue m'a paru lisse.

La première dorsale naît à l'aplomb de l'angle de l'opercule. Ses rayons sont faibles et assez éloignés les uns des autres. Le dernier seul est une épine un peu poignante, quoique tous les autres soient comme lui de nature osseuse ; la hauteur du cinquième, qui est le plus grand, est comprise quatre fois et demie dans celle du tronc.

La seconde dorsale est très-distincte et séparée de la première. Comprise six fois et demie dans la longueur totale, elle n'est que la moitié de la première. Elle est plus élevée de l'avant, de près du double de la dorsale épineuse. Les derniers rayons sont en éventail large, qui tient de la nature des pinnules, et le dernier n'a que le sixième de la hauteur des premiers rayons ; de ceux-ci le premier est très-court, le second devient double, le troisième a deux fois la hauteur du précédent ou quatre fois celle du premier, et le quatrième rayon mou, très-ramifié, est plus haut d'un tiers que le rayon simple.

Le tronçon de la queue, qui suit cette seconde dorsale, a les deux tiers de la longueur de cette nageoire, et sa hauteur, près de la caudale, n'est que du quart de celle du tronc aux pectorales. Sur le premier tiers de ce tronçon on voit s'élever deux pinnules rapprochées, un peu plus hautes que le dernier rayon de la seconde dorsale.

L'anale répond pour la forme, et à peu près pour la position, à la seconde dorsale, mais elle est un peu plus reculée qu'elle, car le premier rayon répond au sixième de la seconde nageoire du dos ; son dernier rayon pourrait être considéré comme une pinnule séparée. Derrière elle, on voit deux pinnules semblables à celles du dos et qui leur répondent parfaitement.

La caudale est large, très-forte, à rayons épais et bien divisés. Elle est échancrée en croissant dont les fourches sont assez prolongées. Je ne vois pas de carène de chaque côté de la queue.

Les pectorales sont petites, car elles ne sont que du neuvième de la longueur totale ; sa largeur, à la base, est du quart de la longueur : ses rayons sont assez épais.

Les ventrales, insérées sous les pectorales, sont courtes mais larges ; leur rayon épineux est grêle.

Les pectorales, la seconde dorsale et l'anale sont recouvertes d'une sorte de granulation écailleuse ; les autres sont nues et sans aucune écaille. On n'en voit pas de particulières dans l'aisselle des ventrales.

D 14-3/14-2 — A 3/15-2 — C 7-18-6 — P 15 — V 1/5.

Tout le corps est couvert d'ailleurs de petites écailles hérissées d'aspérités telles que nous n'en connaissons point d'autres de cette nature sur aucune autre espèce de Poissons. On peut en compter environ cent-cinquante rangées entre l'ouïe et la caudale, et quarante-cinq à cinquante dans la hauteur. Chaque écaille a son bord radical profondément enfoncé et caché sous la peau, et au-devant d'elle et à sa base est une suite de pores assez ouverts qui font paraître la peau criblée d'un nombre infini de trous. Ces pores sont disposés en quinconce, comme les écailles, et ils servent même à rendre plus faciles à compter les rangées d'écailles, soit en longueur soit en hauteur. Ce qui répond au bord libre des écailles se montre au dehors de la peau par deux ou trois pointes saillantes, osseuses, jaunâtres, très-dures, un peu

relevées, assez fortes, toutes dirigées du côté de la queue, d'où il résulte que ce Poisson, quoique tout hérissé d'épines, a la peau encore assez douce quand on passe la main de la tête vers la queue. Entre les petites écailles il y a de petits corps osseux, sortes de boucliers armés de deux aiguillons dirigés dans le même sens que les épines des écailles.

Je ne peux pas y apercevoir de traces de ligne latérale.

La couleur est un brun-chocolat plus ou moins foncé, prenant une teinte rembrunie, presque noire, sur la pointe de la seconde dorsale, de l'anale, de la pectorale, des ventrales, et sur toute la caudale.

L'estomac de ce Poisson est très-ample; sa branche montante a des parois épaisses. On compte quatorze cœcums au pylore; l'intestin est court; le rectum est droit. Le foie est volumineux et rougeâtre; le lobe gauche est plus grand que le droit. La vésicule du fiel, comme celle des Scombéroïdes, est allongée et étroite; elle va jusqu'à la moitié de la cavité abdominale. Il y a une petite vessie natatoire, qui paraît avoir échappé à M. Cantraine.

Son nom vulgaire et bien connu des Canaries est *Escolar;* la même dénomination se retrouve à Madère.

Je ferai remarquer que M. Picart, jeune naturaliste plein de zèle, qui est mort, victime de son courage imprudent, dans les marais fiévreux de l'embouchure du Gabon, m'a appris que le nom d'*Escolar* se donne à Cadix à des Gades.

L'*Escolar* se montre aux Canaries pendant l'hiver, par grandes troupes. On le prend à l'hameçon, par cent brasses de profondeur.

L'individu que j'ai décrit a $1^{m},035$ de longueur, et il paraît qu'on en voit de beaucoup plus grands.

Sa chair y est en grande réputation à cause de sa délicatesse et de son bon goût.

Ce Poisson a les mêmes habitudes et la même réputation en Sicile; c'est dans les profondeurs de Taormina qu'on le prend. M. Cantraine dit aussi qu'on le pêche à Malte. Il atteint dans le canal jusqu'à $1^{m},50$, pèse jusqu'à quarante livres et se vend quatre francs la livre. M. Lowe fait observer que l'huile que l'on exprime quelquefois des os par la mastication cause des diarrhées abondantes.

L'*Escolar* ne paraît pas aussi estimé aux Canaries qu'à Naples. Cela doit dépendre de la nature des fonds que le Poisson trouve dans ces différentes mers. Nous avons journellement la preuve de ces différences dans le goût des Poissons, selon la nature des eaux où se tient l'animal. Quelle différence de goût entre un Turbot des côtes rocheuses et un autre pris sur certains fonds de glaise! Cette diversité dans le goût de la chair des individus d'une même espèce est du nombre de ces mystères physiologiques dont la nature a jusqu'à présent gardé le secret.

Genre NAUCRATES.

Corpus *oblongum, fusiforme, squamis parvis consimilibus vestitum, caudam versùs carinatum.*
Caput *conicum.*
Dentes *minimi in maxillis, palato ac in vomere.*
Pinnæ *dorsales duæ. Prior brevis aculeis parvis remotis constituta; secunda protensa anali opposita. Pinnæ spuriæ nullæ.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LE PILOTE ORDINAIRE. — NAUCRATES DUCTOR. Nob. (1).

scomber ductor. Linn.
centronotus ductor. Lacép.

Ce Poisson voyageur, commun dans la Méditerranée, se trouve aux Canaries sous le nom de *Romero* ou de Pèlerin.

Genus LICHIA.

Corpus *compressum, ovatum, squamis coriaceis vestitum.*
Caput *parvum.*
Dentes *minuti.*
Pinna *dorsalis prima aculeata. Ante pinnam analem, spinæ duæ. Pinnæ spuriæ nullæ. Analis longa, protensa, dorsali secundæ similis.*
Membrana branchiostega *radiis septem.*

LA LICHE GLAYCOS (2).

(Pl. XIII, fig. 1.)

Poisson commun dans la Méditerranée, qui se trouve aussi à Madère, et va jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

On le nomme aux Canaries *Palomata.*

Sa chair est moins huileuse que celle du *Temnodon saltator*. On le rencontre surtout dans la partie occidentale de l'archipel canarien.

---

(1) Cuv., Val., VIII, pag. 313, pl. 232.
(2) Cuv., Val., VIII.

Genus CARANX.

Corpus *ovato oblongum; utrinquè caudam versùs squamis aculeatis vel clypeolis osseis carinatum.*

Pinnæ *dorsales duæ, prima brevis, humilis, anticè aculeata, secundà protensa anali similis. Pinnæ spuriæ coalitæ, vel ferè nullæ.*

LA CARANGUE A LONGUE ANALE. — CARANX ANALIS. Nob.

(Pl. XII.)

Cette grande et belle espèce est identique avec celle que nous avons décrite d'après les individus venus de Sainte-Hélène. Elle fait le passage entre les *Caranx* ordinaires et la Carangue.

J'ai lieu de présumer que le *Caranx Lima* de M. Lowe doit être de cette espèce.

L'individu a 0m,580.

Genus SERIOLA.

Corpus *ovato-oblongum, squamis minimis coriaceis tectum.*

Cauda *lævis, neque clypeis osseis carinata.*

Caput *parvum.*

Dentes *parvuli.*

Pinnæ *duæ, anterior humilis aculeo horizontali armata; spinæ duæ antè pinnam analem. Pinnæ spuriæ nullæ.*

Membrana branchiostega *radiis septem.*

LA SÉRIOLE DE DUMÉRIL. — SERIOLA DUMERILI. Cuv.

Cette Sériole n'est pas mentionnée dans le Catalogue des Poissons de Madère. C'est un Scombéroïde commun dans la Méditerranée.

L'individu est long de 0m,240.

Genus TEMNODON.

Corpus *ovato-oblongum, compressum.*
Caput *mediocre.*
Rictus *amplus.*
Dentes *aculeati, compressi, triangulares, in aciem formati.*
Pinnæ *dorsales duæ, secunda anali consimilis. Pinnæ spuriæ nullæ.*

LE TEMNODON SAUTEUR. — TEMNODON SALTATOR.

(*Atl.*, Pl. XIII, fig. 2.)

Ce Poisson, qui parcourt toutes les mers, devient très-grand aux Canaries. On l'y nomme *Pez rey,* ou Poisson royal.

M. Berthelot le regarde comme un Poisson très-huileux; mais, à cause de sa grande abondance et de sa taille, il pourrait donner lieu à des pêches profitables. On le cerne par de grands filets et on le tue à coups de fouanne.

M. Lowe le cite sous le nom vulgaire de *Anchora,* et dit qu'il est rare à Madère. Au contraire, M. Berthelot affirme qu'à Fortaventure il n'est pas rare d'en trouver des bandes de sept à huit cents qui s'engagent dans les seines. Le poids moyen de ces Poissons est de sept à huit kilogrammes.

Genre CORYPHÆNA.

Corpus *compressum, elongatum tæniatum, squamosum.*
Caput *obtusum, anticè carinatum et elevatum.*
Dentes *conici asperati.*
Pinna *dorsalis unica in dorso protensa. Analis brevior et humilior. Pinnæ spuriæ nullæ.*

LA DORADE ÉQUISET. — CORYPHÆNA EQUISETIS. Lin.

(*Atl.*, Pl. XXI).

C'est la vraie Dorade, nommée par Linné *Coryphæna Equisetis,* que j'ai trouvée dans les collections canariennes. J'en ai vu deux exemplaires. Elle en a bien tous les caractères de forme, et la coloration, soit générale, soit particulière et jusque dans les détails des petits points, convient à cette Dorade.

On la prend dans les parties occidentales de l'archipel, mais toujours éloignée de la côte. M. Berthelot ne l'a jamais vu prendre hors du large. On la nomme la *Dorade.*

Les individus ont 0^m, 58 de longueur.

Tous ceux que j'avais vus précédemment venaient des côtes du Brésil; je ne savais pas encore que cette espèce traversât l'Atlantique. M. Lowe a cité un *Coryphæna Hippurus* à Madère. Comme les Coryphènes sont très-difficiles à déterminer, il se pourrait bien que le Poisson de M. Lowe fût identique au mien.

La parfaite conservation et l'éclat des couleurs de ce Poisson, qui n'a jamais été bien

figuré, m'ont engagé à profiter de la générosité de M. Webb pour les sciences, et j'en ai fait donner la figure qui orne cet Atlas.

Genus ZEUS.

Corpus *compressum, ovatum, abbreviatum, cute lævi tectum, nec non squamosum.*
Caput *magnum.*
Rictus *amplus.*
Dentes *minimi.*
Pinna *dorsalis radiis validis in filamentis extensa. Analis validè radiis osseis aculeata.*

LE POISSON DE SAINT-PIERRE. — ZEUS FABER.

Espèce commune de l'Océan comme de la Méditerranée, qui se nomme aux îles Canaries *Gallo San Pedro.*

L'individu que j'ai sous les yeux est très-grand; il a $0^m,45$ de longueur.

Famille des MUGILOIDES.

Je n'ai reçu qu'un seul Poisson de cette famille; c'est le *Mugil chelo.* Il porte aux Canaries le nom de *Lysa.* Il y est assez commun et a comme nos Muges l'habitude de sauter hors de l'eau. M. Berthelot dit que sa chair est peu estimée. On le pêche facilement, parce que dans les temps chauds et calmes il se laisse approcher. Il se tient toujours près de terre.

Il paraît que cette famille n'a pas un grand nombre de représentans aux Canaries, car M. Lowe ne cite qu'une seconde espèce après celle-ci. Il la regarde comme nouvelle. Suivant cet auteur, les Muges porte à Madère le nom de *Fainha,* et celui que nous venons de citer ici parmi nos espèces hurariennes s'appelle plus particulièrement *Fainha da moda.*

Famille des BLENNOIDES.

Cette famille est représentée par le *Clinus canariensis*, Poisson que M. Lowe n'a pas vu à Madère quoiqu'il y ait cinq autres espèces de cette famille et de différens genres; et que, moi-même, j'en aie ajouté trois autres dans mon Histoire naturelle des Blennies.

Mais à cette famille j'ajoute un genre nouveau qui est une des plus précieuses découvertes que M. Webb ait faites en Ichthyologie, à cause de la singularité de la dentition du Poisson, et malgré la petitesse de ce Poisson, qui souvent le fait négliger.

Parlons d'abord du *Clinus*.

Le Blennoïde dont il va être question a quelque affinité avec les espèces du Cap.

Genus CLINUS.

Corpus *compressum, elongatum, squamosum.*
Caput *nudum.*
Dentes *antici conici, postici setacei, in maxillis, in palato ac in vomere.*
Pinna *dorsalis valdè aculeata, in dorsum protensa.*
Pectorales *rotundæ minores.*
Ventrales *triradiatæ.*

LE CLINUS CANARIEN. — CLINUS CANARIENSIS. Nob.

(Pl. XVII, fig. 3.)

Est un Clinus à dos brun-rougeâtre ; à nageoires dorsale et anale marbrées de brun, le rayon de la pectorale et de la caudale étant ponctué de cette couleur.

D 18/12 — A 20 — C 11 — P 13 — V 3.

Ce Poisson se trouve à Lancerotte, où on le nomme *Budion*, et à Ténériffe, où les pêcheurs le désignent sous le nom d'*Empedrado*, dénomination qui rappelle ses habitudes, communes à tous ses congénères, de vivre parmi les pierres.

L'espèce y paraît commune, mais les individus restent dans de petites dimensions; ils n'ont pas plus de $0^{m},160$ de longueur.

Genre BLENNOPHIS.

Blennophis. Corpus *compressum alepidotum.*
Caput *obtusum.*
Os *parvum.*
Dentes *quatuor adunci recurvi in utrâque maxillâ symphysin versùs.*
Pinna dorsalis *unica emarginata :* analis *dorsali similis, sed brevior.* Caudalis *distincta.*
Pectorales *ovatæ latæ.* Jugulares *biradiatæ.*

Ce nouveau genre de Blennoïdes doit prendre place à côté des *Blennechis*, car les

dents, qui ressemblent assez aux grands crochets insérés vers le fond de la bouche, sont dans celui-ci au milieu des deux mâchoires, près de la symphyse des deux os. La mâchoire inférieure a de plus, vers le milieu, deux autres dents canines courbées et acérées, qui sont tout-à-fait analogues à celles des *Blennechis*.

Je ne connais encore qu'une seule espèce de ce genre, que je nomme

LE BLENNOPHIS DE WEBB. — BLENNOPHIS WEBBII.
(*Atl.*, Pl. XX, fig. 1.)

Il a le corps allongé et semblable aux Blennies pour la forme générale.

La hauteur du tronc est du sixième environ de la longueur totale, et est un peu moindre que la tête.

Celle-ci a le museau obtus; l'œil assez grand; la bouche petite; les deux mâchoires égales. Le caractère le plus remarquable de cette espèce porte sur les dents. Il y en a quatre à l'extrémité de la mâchoire supérieure (Pl. XX, fig. 1. *a* et 1. *b*); elles sont très-pointues, recourbées en arrière comme de petits hameçons. La mâchoire inférieure a aussi quatre dents à l'extrémité (Pl. XX, fig. 1. *c*); les deux mitoyennes sont semblables à celles de la mâchoire supérieure, et s'engagent, quand la bouche est fermée, entre celles de la mâchoire supérieure; les deux dents externes sont couchées sur le bord de la mandibule, et se portent en dehors, à la manière de ce que nous appelons les défenses du sanglier. Au milieu de la mâchoire inférieure, ou près de l'angle de la bouche, on voit, de chaque côté, une petite dent courbée en arrière et pointue. Le reste des mâchoires est lisse.

La dorsale continue depuis son origine, sur le commencement du dos, jusqu'à la caudale, à laquelle elle ne touche pas cependant, et s'abaisse vers le dixième rayon.

La caudale est un peu fourchue.

Les pectorales sont larges; ovales quand elles sont étalées.

Je ne compte que deux filets à la ventrale.

D 10/20 — A 20 — C 13 — P 16 — V 2.

Ce petit Poisson à peau nue a le corps marqué de petits points blancs, sales, irréguliers, plus visibles à la loupe qu'à l'œil nu, et surtout sur les côtés de la queue.

J'en ai plusieurs individus sous les yeux; ils n'ont tous que $0^m,050$ de longueur.

On peut voir par cette description que, sous les rapports généraux, et sous ceux que l'on peut tirer des caractères des nageoires, ce petit Poisson est un Blennoïde. Mais sa dentition, fort remarquable, diffère assez de celle des autres Blennies pour que j'aie dû croire convenable d'en faire un genre distinct. Il offre donc, malgré sa petitesse, un intérêt réel aux zoologistes. La note suivante, que M. Webb a bien voulu ajouter à sa description, prouve que le Blennophis intéresse aussi l'économie sociale, puisqu'il pourrait remplacer aux Canaries les Anchois (*Clupea Enchrasicholus*), que je n'ai pas trouvées dans les collections du savant botaniste à qui les naturalistes sont redevables des matériaux de la Faune des Canaries.

Voici les observations de M. Webb sur le Blennophis que je suis heureux de lui avoir dédié. Cette espèce se pêche par myriades sur les côtes de Fortaventure. Nous avons vu arriver des bandes innombrables de ces Poissons sur les plages sablonneuses de *Puerto de Cabras* dans le mois d'août. Ils ont un goût exquis. On les mange à peu près comme les *Nonnats* de Nice. Quelques personnes les préparent à la manière des Anchois, qu'ils remplacent parfaitement.

Famille des LABROIDES.

Les Labroïdes comprennent des Poissons ayant six rayons à la membrane branchiostége ; de fortes dents aux mâchoires, distinctes et soudées ensemble ; des plaques osseuses et dentées, au nombre de deux aux pharyngiens supérieurs, et d'une seule aux inférieurs. Le palais est lisse et sans dents, la langue l'est de même ; les lèvres sont épaisses, souvent plissées. Les rayons de la dorsale antérieure sont épineux, et le bord de la membrane qui les réunit se prolonge entre deux rayons en un petit filet, ce que Linné avait heureusement exprimé par ces mots : *Pinna dorsalis ramentacea.* Le corps est couvert de grandes écailles lisses et molles. Il n'y a pas d'appendices cœcales aux pylores.

L'archipel des Canaries nous a fourni plusieurs espèces intéressantes par leurs caractères spécifiques ou génériques.

Genre LABRE.

Labrus. Corpus *ovatum subcompressum, abbreviatum, squamosum.*
Caput *mediocre ; membrana car nosa, labrum simulante, ante ossa suborbitalia porrecta.*
Os *parvum ; maxillis æqualibus nudis ; labia varicosa, subtùs plicata, extensa.*
Operculum, præoperculum *inermia, squamosa.*
Pinna *dorsalis, spinis ramentaceis numerosis ; analis spinis tribus tantùm.*
Membrana branchiostega *radiis sex.*

Je trouve dans les collections des Canaries plusieurs espèces de Labres, qui me paraissent d'autant plus importantes à signaler que le rév. R. T. Lowe ne fait mention d'aucune d'elles dans son *Synopsis.*

LE LABRE NUAGEUX. — LABRUS NUBILUS. Nob.

Ce Labre me paraît d'une espèce particulière, voisine de celle que j'ai décrite sous le nom de *Labrus lineolatus.* C'est une de ces nombreuses variations sur lesquelles il est difficile de se décider d'après l'inspection des deux seuls individus que j'ai sous les yeux.

La forme du corps est celle des Labres ordinaires. La caudale est arrondie ; la dorsale molle moins haute que l'anale ; les pectorales et les ventrales sont petites.

La bouche est peu fendue, à dents serrées l'une contre l'autre et diminuant à mesure qu'elles s'approchent de l'angle de la commissure. Sur la tête, il y a quatre lignes brunes au-devant de l'œil ; une autre descend de l'orbite de la joue et plusieurs s'anastomosent sur le crâne et sur l'opercule. Le fond de la tête est vert-rembruni ; cette teinte s'éclaircit sur le dos et s'affaiblit en descendant sur les flancs, de manière à se perdre dans le blanc verdâtre et irisé du ventre. De nombreuses lignes noirâtres ou gris-foncé forment une sorte de réseau nuageux, dont les mailles irrégulières et inégales constituent trois lignes longitudinales et parallèles, réunies par des bandes transverses qui envoient quelques filets se perdre sur le ventre, surtout au-dessous de l'anale.

La dorsale et l'anale sont tachetées; on voit aussi des traces de taches à la base de la caudale. Les pectorales sont jaunes; les ventrales grises et sans taches.

Ce Labre est singulier : il a de l'affinité, par les taches de la tête, avec le *Labrus Turdus;* on le confondrait facilement avec lui ; il a la pectorale du *Labrus Lapina,* tellement que, sans examen attentif, il serait regardé comme une variété de cette espèce ; mais le bord du préopercule est entier, sans stries, et ne peut permettre ce rapprochement. D'ailleurs les nombres des rayons sont différens de ceux de ces deux espèces et ils se rapprochent de ceux que nous comptons sur le *Labrus livens* et plus encore sur le *Labrus lineolatus.*

D 19/10 — A 3/9 — C 13 — P 16 — V 1/5

Les individus de la collection sont longs de 0 ,245.

M. Webb l'a entendu nommer *Bullon de honduras*, c'est-à-dire Boullon des profonfondeurs ; en effet, l'espèce se pêche par cinquante brasses.

LE LABRE PORC. — LABRUS SCROFA. Solander (1).

Cette espèce, connue depuis long-temps pour habiter l'Atlantique, soit aux Canaries, soit aux îles du cap Vert, n'a pas été non plus signalée par M. Lowe.

M. Webb nous fait connaître que les Canariens le nomment *Pez de Perro*, le Poisson chien ; il a reçu ce nom à cause des fortes canines qui saillent de sa bouche, soit à l'angle de la commissure, soit à la symphyse. C'est par la même raison, sans doute, que Solander avait eu l'idée de nommer l'espèce du nom que nous lui avons conservé.

Genre ACANTHOLABRE. — ACANTHOLABRUS.

Corpus *forma Labro simile.*
Præoperculum *serratum.*
Pinna *dorsalis ramentacea, analis spinis quatuor vel pluribus armata.*

J'ai distingué, dans l'Histoire des Labroïdes, les Acantholabres des Crénilabres, à cause des rayons épineux de l'anale. Dans presque tous les Poissons on ne trouve que trois rayons à l'anale : ici, comme dans quelques Percoïdes groupés dans le genre Centrarchus, ou comme dans les Sciénoïdes des genres Étroples, nous comptons au moins quatre rayons épineux à l'anale.

J'ai déjà signalé l'une des espèces de ce genre, et, en étudiant davantage les collections de MM. Webb et Berthelot, je crois en reconnaître d'autres. M. Lowe a trouvé deux de ces Acantholabres à Madère, mais son *Crenilabrus Trutta* et son *Crenilabrus luscus* ne sont pas de nos espèces.

Le même auteur a signalé des Crénilabres proprement dits sur les côtes de Madère, je n'en trouve aucun dans les collections des Canaries.

J'ai nommé la première espèce

---

(1) Cuv., Val., *Hist. nat. des Poiss.*, XIII, pag. 93.

ACANTHOLABRE VERT. — ACANTHOLABRUS VIRIDIS. VAL.

(*Atlas*, pl. XVII, fig. 14.)

Je réserve ce nom à l'espèce figurée pl. 17 de l'Atlas, et qui a cinq rayons épineux à l'anale.

La tête fait le quart de la longueur totale. La hauteur du tronc est le tiers de celle du corps, non compris la caudale. Les dents sont coniques, un peu distantes, au nombre de cinq seulement à la mâchoire supérieure, et de douze à quatorze à l'inférieure.

D 17/8 — A 5/8 — C 13 — P 13 — V 1/5.

Tout le Poisson est vert-uniforme avec une tache noire effacée derrière l'œil, et une autre plus pâle à la base des derniers rayons de la dorsale.

L'anale est vert-foncé, les ventrales le sont un peu moins; la dorsale est encore plus pâle; la caudale et les pectorales sont jaunâtres.

Cette espèce est voisine du *Crenilabrus luscus* de M. Lowe, mais je crois les couleurs trop différentes pour les considérer comme de la même espèce. J'apprends qu'aux Canaries on la nomme *Verde* ou *Romerito*.

ACANTHOLABRE ROMÉRITO. — ACANTHOLABRUS ROMERITUS. NOB.

Mais je trouve encore dans ces mêmes collections, et sous le même nom de *Verde* ou de *Romerito*, une espèce cependant distincte,

Parce qu'elle n'a que quatre rayons à l'anale; que ses dents sont plus petites, moins nombreuses et plus serrées. J'en trouve cinq à la mâchoire supérieure, et huit à l'inférieure.

D 16/9 — A 4/9 — C 13 — P 15 — V 1/5.

La couleur est verte, rembrunie sur le dos, le long de la dorsale, qui est très-verte ainsi que l'anale et les ventrales. La caudale est verdâtre, la pectorale est jaune.

J'en ai un autre individu qui est

Plus pâle, et donc les flancs sont tachetés d'une bandelette brune, le long de la ligne latérale, au-dessous et distincte de celle qui règne le long du dos, sous la base de la dorsale, et qui a ensuite huit à dix lignes brunes le long des flancs. Les nageoires impaires sont plus pâles ainsi que les ventrales.

Ces deux individus n'ont que $0^{m},16$ de longueur.

J'ai eu le tort de confondre, dans mon Ichthyologie, ces individus à quatre épines avec le Poisson figuré dans l'Atlas de cet ouvrage, et nommé *Acantholabrus viridis*.

L'ACANTHOLABRE ROMÉRO. — ACANTHOLABRUS ROMERUS. NOB.

Un autre Acantholabre se distingue des précédens, parce que

Il a le museau plus aigu, les dents beaucoup plus petites, et les couleurs très-différentes.

Le Poisson décoloré a de nombreuses taches brunes sur les écailles, disposées par groupes, de manière à faire un réseau de larges marbrures sur le fond du corps. La dorsale est tachetée ainsi que l'anale de grandes taches et de nombreux points qui se retrouvent sur la caudale. Les pectorales et les ventrales n'ont aucuns points. Une tache noire et ronde existe de chaque côté de la queue.

D 17/8 — A 5/8 — C 13 — P 15 — V 1/5.

Ce Poisson vient de Lancerotte ; il porte pour dénomination vulgaire le nom de *Romero.*

Il est voisin du *Crenilabrus Trutta* de M. Lowe : les nombres sont en effet les mêmes, mais je ne vois pas que la dorsale ait quatre taches et l'anale deux ou trois.

L'individu a $0^{m},14$ de longueur.

Genre GIRELLE. — JULIS.

Corpus *elongatum, squamosum.*
Caput *oblongum, depressum, conicum, nudum, absque squamis.*
Os *parvum.*
Dentes *antici conici, validi; interni granulosi.*
Opercula *inermia.*
Linea lateralis *continua haud interrupta.*

J'ai dejà eu occasion de faire remarquer, dans mon Histoire naturelle des Labroïdes, que les Girelles de la Méditerranée s'avançaient jusqu'aux Canaries ; je crois, en effet, qu'il faut rapporter à

LA GIRELLE COMMUNE. — JULIS VULGARIS. Nob.

Un individu de ce genre, dont

Le dos est coloré en brun-foncé mêlé de rougeâtre; cette teinte descend jusqu'au milieu du côté et se termine par un bord droit sans dentelures, qui la sépare du rouge-pâle du côté du ventre. Une tache noire est à l'angle de l'opercule.

Les trois premiers rayons de la dorsale, plus hauts que les suivans, sont colorés en brun ; une grande tache de même couleur couvre la plus grande partie de la caudale. Le bord de cette nageoire, la dorsale, l'anale, les pectorales et les ventrales sont jaunes.

L'individu est long de $0^{m},21$.

M. Lowe ne cite pas le *Julis vulgaris* parmi les Poissons de Madère, quoiqu'il y ait nommé le *Julis Giofredi* et l'espèce suivante.

LA GIRELLE ÉLÉGANTE. — JULIS SPECIOSA. Risso.

Je retrouve aussi, dans les collections de M. Webb, le *Julis speciosa* de Risso. La constance de la distribution de ses couleurs par bandes brunes sur les flancs, me prouve que M. Risso a eu raison de distinguer ce Poisson de la Girelle commune. Des deux individus de la collection, l'un a des bandes verticales sur tous les côtés ; on peut en compter vingt-deux.

Sur un second individu de Lancerotte, et qui y porte le nom de *Carajo real,* je ne vois que onze bandes, qui commencent sur la moitié du corps et ne colorent que la partie postérieure du tronc. On retrouve les bandelettes longitudinales de l'anale. Je le crois de la même espèce.

Ces Poissons ont près de 0 ,22.

M. Lowe cite le *Julis speciosa* comme un Poisson très-rare à Madère.

LA GIRELLE PAON. — JULIS PAVO. Nob. (1).

(*Atlas*, pl. XVII, fig. 1.)

Labrus lunarius. Solander, mais non Linné.
Labrus pavo. Hasselquist.
Labrus syriacus. Bloch.
Labrus hebraicus. Risso mais non Lago.
Julis turca. Risso.

Nous avons démontré que cette belle et élégante Girelle, dont la figure donnée dans cet Atlas nous dispense de reproduire une description détaillée, puisque l'espèce est aujourd'hui bien déterminée, a été découverte par Solander dès l'année 1769; et c'est d'abord à Madère qu'elle a été observée. Le nom de *Labrus lunarius*, appliqué ensuite à d'autres Labres, n'a pas pu être conservé, parce que la description du naturaliste de l'expédition de Cook est restée manuscrite, et que, peu d'années après, Hasselquist en faisait publier une description détaillée et des plus exactes, sous le nom de *Labrus Pavo*, mais qui est restée en quelque sorte ignorée des zoologistes jusqu'à nous.

Quoique M. Risso ait d'abord décrit ce Poisson dans sa première édition de l'Ichthyologie de Nice, les confusions qu'il a faites de cette espèce avec le *Labre hébraïque* de Lacépède, qui est une Girelle toute différente des mers de l'Inde, et le vague de ses caractères dans la seconde édition sous le nom de *Girelle turque*, nom qu'il empruntait alors aux collections du Muséum, rendent son travail aussi faible que le reste de son Ichthyologie. Il a donc fallu revenir à la description et au nom de Hasselquist.

M. Webb a rapporté beaucoup d'individus de cette espèce, ce qui me paraît démontrer que ce Poisson, connu sous le nom de *Pez-verde*, est commun dans cette partie de l'Atlantique. Nous voyons qu'il est aussi très-commun à Madère; M. Lowe l'a compté dans son *Synopsis*, en adoptant le nom de M. Risso.

---

(1) Cuv., Val., *Hist. nat. des Poiss.*, t. XIII, p. 377.

Genre RAZON. — XYRICHTHYS.

Corpus *compressum anticè truncatum, posticè attenuatum.*
Caput *breve, obtusum, fronte elevatum, cultratum.*
Opercula *squamosa.*
Linea lateralis *continua; haud interrupta.*

LE RAZON ORDINAIRE. — XYRICHTHYS NOVACULA.

Cette espèce de la Méditerranée s'avance dans l'Atlantique jusqu'aux Canaries. Il y en a plusieurs individus parmi les collections de M. Webb.

Il paraîtrait que ce Poisson est plus rare à Madère; du moins M. Lowe lui donne l'épithète de *rarissimus.*

La beauté et la variété de ses couleurs lui ont fait donner le nom de *Papagayo.*

Il est intéressant, pour l'étude de la distribution des Poissons sur la surface du globe, de voir le Razon de la Méditerranée s'avancer ainsi dans l'Atlantique. On peut être alors tenté de ne considérer que comme une variété de notre espèce européenne les individus qui se pêchent sur les côtes de l'Amérique méridionale, au Brésil, et que nous avions cru devoir séparer sous le nom de *Xyrichthys Tonsor.* Le Razon serait alors du très-petit nombre de Poissons qui, traversant l'Atlantique, se trouveraient sur les deux rives, et de chaque côté de l'équateur.

Genre SCARE. — SCARUS.

Corpus *oblongum, ovatum, subcompressum, squamis magnis lævibus vestitum.*
Caput *mediocre anticè, attenuatum, breve.*
Os *parvum.*
Maxillæ *nudæ, dentibus numerosis in dentem unicum margine serratum, extùs convexum ac levem instar psittaci rostrum coadunatis.*
Pinna *dorsalis solitaria extensa, anticè spinosa.*
Linea lateralis *interrupta sæpiùs frondosa.*
Membrana branchiostega *radiis quinque.*

Le genre Scare, si nombreux en espèces dans les régions intertropicales, est représenté, dans la Méditerranée, par une seule, connue dès la plus haute antiquité, célèbre chez les Grecs comme chez les Romains, et qui, cependant, n'a été, on peut le dire, caractérisée et décrite scientifiquement, pour les zoologistes, que depuis le mémoire lu par M. Cuvier à l'Académie des Sciences sur ce Poisson.

Les autres espèces ont été étudiées et décrites dans ma Monographie des Labroïdes, et à la suite de la description du Poisson de la Méditerranée je donne celle de l'espèce rapportée des Canaries par M. Webb.

LE SCARE RUBIGINEUX. — SCARUS RUBIGINOSUS. Solander.

Scarus canariensis. *Atlas.* Webb et Berthelot, pl. XVII, fig. 2.
Scarus mutabilis. Lowe.

Ce Poisson, voisin de l'espèce de la Méditerranée,

A la longueur de la tête égale à la hauteur du tronc, et comprise quatre fois et demie dans la longueur totale. Le front est plat ; la distance entre les deux yeux égale le diamètre de l'orbite placé sur le haut de la joue, mais sans que le cercle entame la ligne du profil. Le sous-orbitaire est étroit et granuleux. La distance du bout de la dent au bord de l'œil est double du diamètre de cet organe. Les narines sont près de l'œil.

Les deux mâchoires, creusées sur le bord tranchant, ont leur surface lisse. Point de dents saillantes de l'angle de la mâchoire. Toute la joue couverte de grandes écailles.

La dorsale basse, à rayons assez forts et pointus ; la pectorale comprise près de sept fois dans la longueur totale ; les ventrales d'un tiers plus courtes ; la caudale coupée carrément.

B 5 — D 9/10 — A 2/9 — C 3-13-3 — P 12 — V 1/5.

Les écailles grandes et minces ; au nombre de vingt-trois le long de la ligne latérale, et de neuf dans la hauteur. La ligne latérale suit la troisième rangée le long de la dorsale. Elle est composée d'une suite d'arborescences très-ramifiées ou divisées sur chaque écaille.

Les couleurs varient beaucoup : M. Berthelot a fait colorer ses exemplaires en

Brun-verdâtre uniforme sur le corps avec les nageoires plus claires. Sous l'œil, on voit descendre quatre traits verticaux dont je trouve les traces sur les jeunes sujets des collections ; elles se dessinent en brun sur le fond rougeâtre de la joue. Les dents sont vertes.

Solander le peint d'une couleur

Ferrugineuse sur le dos, devenant rougeâtre ; le ventre est blanc ; la caudale avait une bordure jaune.

M. Lowe le dit

Brun, olivâtre ou rouge, et quelquefois mêlé de ces teintes.

M. D'Orbigny, qui a observé aussi cette espèce à Sainte-Croix, l'indique

Rouge lie-de-vin sur le dos ; à face jaune ainsi que le bout de la queue ; la dorsale est rose-vif ; la caudale, plus pâle à la base, est bordée de jaune. Trois croissans d'un rouge-vif entourent le dessous de la gorge de ce Poisson.

Les rapports qui existent entre certains détails de couleur indiqués par Solander et M. d'Orbigny, d'une part, et entre MM. Lowe ou Webb et Solander, de l'autre, montrent que ces variétés appartiennent à une seule espèce, qui est même assez voisine de celle de la Méditerranée ; mais je trouve des différences notables dans les couleurs, et je joins à ses caractères de coloration les plus différentiels ceux de dents plus lisses et d'une caudale tronquée carrément.

Je suis entré dans ces détails parce que l'espèce a une grande importance aux Canaries. Ils montrent que le Poisson de Madère est le même que celui de Sainte-Croix de Ténériffe.

Une première étude des Poissons de M. Webb m'avait fait voir que le Scare qu'il me priait de déterminer était différent de celui de la Méditerranée. Le peu de mots laissés par M. Lowe ne me paraissant pas suffisans pour déterminer un Scare, je crus

devoir, pour éviter des confusions d'espèces, donner un nom nouveau à notre Poisson et je le fis figurer sous le nom de *Scarus canariensis;* des études postérieures m'ayant fait reconnaître notre Poisson dans le *Calliodon rubiginosus* de Solander, je crus devoir alors adopter ce nom. Les notes de Solander me confirment que le *Scarus mutabilis* de M. Lowe n'est pas différent; le nom vulgaire est même identique à Madère: M. Lowe donne pour dénomination *Budio*, et Solander écrit *Budion*. J'ai donc dû ramener au *Calliodon rubiginosus* et le *Scarus mutabilis* de M. Lowe et le *Scarus canariensis* de notre Atlas.

Aux Canaries, ces Scares se nomment *Viejas*. C'est un Poisson abondant à Ténériffe, à Lancerotte, à Graciosa. Il est plus commun sur les côtes rocailleuses que dans le détroit qui sépare les Canaries des côtes d'Afrique.

Quoique j'en aie des individus de 0^{m},50, ces Scares ne deviennent généralement pas assez grands pour que les insulaires qui se livrent à la grande pêche les poursuivent; mais les petits pêcheurs les rapportent et même les sèchent. Ainsi préparés, on porte les *Viejas* jusqu'à la Havane; et les Canariens établis dans cette île aiment à y retrouver un Poisson qui leur rappelle leur patrie.

Ces détails sont assez d'accord avec ceux de M. Lowe sur son Scare de Madère, et tendent aussi à confirmer la différence que j'établis entre le Scare de la Méditerranée et celui du nord de l'Atlantique tropical.

FAMILLE DES
TIBINIROSTRES OU DES BOUCHES EN FLUTE.

GENRE CENTRISQUE. — CENTRISCUS.

CORPUS *compressum, abbreviatum, ellipticum, ventre non carinato.*
CAPUT *in rostrum angustissimum productum.*
OS *minimum edentulum.*
PINNÆ *dorsales duæ remotæ: anterior spina longior horrida.*

Le Centrisque bécasse (*Centriscus Scolopax*), un des Poissons les plus abondans de la Méditerranée, se trouve aussi aux Canaries comme à Madère.

Il se nomme *Trompetero* ou *Trombeitero*.

Je n'ai rien à ajouter ici à ce que l'on connaît de l'organisation si curieuse de ce petit Poisson.

II. MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX.

Famille des LUCIOIDES.

Genre ORPHIE. — BELONE.

Corpus *oblongum rotundatum, angustiforme.*
Os *in rostrum acuminatum productum.*
Maxillæ *duæ equales longissimæ, dentibus acuminatis numerosis arcuatæ.*
Pinnæ *dorsalis ac analis remotæ.*

L'ORPHIE VULGAIRE. — BELONE VULGARIS.

J'ai trouvé un bel exemplaire de ce Poisson, long de $0^m,40$, parmi les collections de M. Webb.

On le nomme *Aguja :* nom qui rappelle celui qu'il porte sur les différentes côtes d'Europe et de Madère, où M. Lowe le dit aussi très-commun.

Genre HÉMIRAMPHE. — HEMIRAMPHUS.

Corpus *oblongum rotundatum.*
Os *parvum, maxilla superior brevis; inferior in symphysin prælongam producta.*
Dentes *minimi.*
Pinnæ *dorsalis et analis remotæ.*

Les espèces de ce genre sont mal connues. M. Lowe n'en cite aucune parmi les Poissons de Madère; et, comme il considère déjà comme un Poisson rare l'*Exocœtus exiliens,* qui est cependant de la Méditerranée, il se pourrait bien que l'*Hemiramphus,* forme tout-à-fait américaine, fût inconnu à Madère, car les auteurs de la collection que je décris disent l'espèce très-rare sur les côtes de cet archipel.

L'HÉMIRAMPHE BARRÉ. — HEMIRAMPHUS VITTATUS. Nob.

ESOX BRASILIENSIS. Bloch. 391.

L'Hémiramphe que Bloch a figuré sous le nom de *Esox Brasiliensis*, pl. 391, se trouve aux Canaries.

Il est reconnaissable à son corps large et trapu ; à la longueur moyenne de son bec, qui égale le cinquième de la longueur prise du bout du museau à la fin de la caudale ; ou qui serait six fois dans la

longueur totale, en la comptant depuis l'extrémité du bec jusqu'à la fin de la caudale. La longueur de la tête, mesurée du bout de la mâchoire supérieure au bord de l'opercule, est du sixième de la longueur prise de la mâchoire supérieure à la fin de la caudale.

La dorsale est très-reculée sur le dos de la queue ; l'anale, qui lui est opposée, est petite ; les ventrales, aussi très-reculées, sont très-petites. Le lobe inférieur de la caudale est plus long d'un quart que le supérieur.

D 14 — A 10 — C 19 — P 10 — V 5.

La couleur est verdâtre sur le dos, argentée sous le ventre avec quatre ou cinq demi-bandes verticales le long des flancs.

La longueur totale, depuis la pointe du bec jusqu'à la fin de la caudale, est de 0^m,41.

Ce Poisson, pêché à Lancerotte, est regardé par M. Webb comme une des espèces rares de l'île. Il est étiqueté en espagnol *Especie de Aguja* ou Espèce d'Aiguille, ce nom étant celui de l'Orphie. Il a été envoyé sous ce nom par M. Gonzalez, pharmacien à Arecife, qui a fait un voyage avec M. Webb dans son île et qui prépare fort bien les objets d'histoire naturelle.

Genre EXOCET. — EXOCOETUS.

Corpus *subtetraedrum abdomine carinatum.*
Os *parvum.*
Dentes *minimi.*
Pinnæ *pectoralis maxima volatilis, dorsalis et analis remotæ, ventralis abdominalis.*
Membrana branchiostega *radiis decem.*

Nous ne trouvons aux Canaries qu'une seule espèce d'Exocet que M. Lowe dit rare à Madère. C'est l'espèce suivante.

L'EXOCET SAUTEUR. — EXOCOETUS EXILIENS. Lin.

L'Exocet sauteur de la Méditerranée s'avance dans l'Atlantique jusqu'aux Canaries.

La dorsale est reculée au-dessus de l'anale, sur le tronçon de la queue ; comme dans les Orphies et les Hémiramphes, le lobe inférieur de la caudale est plus long que le supérieur : la différence de longueur est ici de près d'un tiers. Les ventrales ont près du cinquième de la longueur totale, et les pectorales en font presque la moitié.

D 13 — A 9 — C 21 — P 14 — V 6.

La longueur des individus est de 0^m,42 ; on les appelle *Voladores* aux Canaries.

Famille des SALMONOIDES.

Je ne trouve que deux genres de cette famille, telle que les auteurs l'ont conformée, à rapporter ici. Ce sont les *Saurus* et les *Aulopus*. Mais je dois faire remarquer, tout en me conformant à ce qui a été fait avant moi, que ces deux genres diffèrent spécialement des autres Salmonoïdes, en ce que les maxillaires n'entrent plus ici dans le bord de la mâchoire supérieure, les intermaxillaires étant seuls employés à former l'arcade maxillaire supérieure. La petite nageoire adipeuse reste le seul caractère qui ramène ces deux genres à la famille des Salmonoïdes.

Genre SAURUS.

Corpus *rotundatum breve, squamis deciduis vestitum.*
Caput *rostro obtusum.*
Os *magnum intermaxillaribus marginatum.*
Dentes *in maxillis numerosi acuminati.*
Pinna *dorsalis prima parva, secunda adiposa. Ventralium abdominalium radii interni longiores.*

M. Lowe a signalé deux sortes de *Saurus* à Madère. Je n'en ai qu'une seule, différente de ces deux espèces, et qui n'est pas non plus de la Méditerranée.

SAURUS A TROIS RAIES. — SAURUS TRIVIRGATUS.

(Pl. XV, fig. 1.)

A la tête assez longue; car elle est contenue quatre fois et deux tiers dans la longueur totale, qui comprend la hauteur du tronc sept fois. La fente de la gueule fait plus de moitié de la longueur de la tête: les dents supérieures sont égales à celles qui hérissent la mâchoire inférieure; ces dents, en herse, sont fortes, pointues, coniques, en quinconces, et celles du rang interne sont plus grandes que celles implantées le long du bord de la mâchoire. Les dents palatines sont plus grêles que les maxillaires, et la langue en porte deux séries longitudinales. La mâchoire inférieure dépasse un peu la supérieure.

L'œil est petit, éloigné du bout du museau d'une fois et demie son diamètre qui mesure le quart de la fente de la gueule. Le cercle de l'orbite entame fortement la ligne de profil du front, qui est plat et dont le frontal antérieur et le postérieur sont ciselés tandis que le moyen est lisse. Les deux ouvertures de la narine sont petites et près de l'œil.

Le reste de la nuque est plat et granuleux ou strié, surtout sur la région mastoïdienne.

Les ouïes sont largement fendues. Le préopercule est arrondi, et tout couvert d'écailles semblables à celles qui cachent l'opercule et le sous-opercule; elles sont minces comme celles du corps.

L'ossature de l'épaule forme une petite plaque écailleuse oblongue, donnant insertion à une petite pectorale. Sous la région abdominale, et vers le tiers antérieur du corps la caudale non comprise, sont insérées les ventrales, nageoires remarquables par leur forme, puisque le rayon externe est le plus court et l'interne le plus long, et que la longueur de celui-ci surpasse la hauteur du tronc et fait près du sixième de la longueur totale.

La dorsale s'élève sur le dos au delà de la naissance des ventrales ; elle est basse et courte, trapézoïdale ; son rayon le plus long n'égale pas la hauteur du tronc sous lui.

Tout-à-fait en arrière sur le dos de la queue, vers les cinq septièmes de la longueur totale, on trouve une très-petite nageoire adipeuse, membraneuse et sans écailles ; elle répond au septième rayon de l'anale, nageoire basse et peu développée.

La caudale est fourchue.

D 12 — A 11 — C 19 — P 16 — V 8.

La ligne latérale est droite. Les écailles sont de moyenne grandeur ; il y en a cinquante rangées le long du côté. Les lignes dans la hauteur sont très-obliques, aussi y en a-t-il au moins quatorze dans cette série. Une écaille est lisse, sans stries ni points ni cils. Le bord radical a trois stries à l'éventail.

La couleur est verdâtre sur le dos, nuancée de gris et sablée de points noirâtres, qui prennent une disposition en série longitudinale le long de la ligne latérale. Le ventre est blanc. La dorsale et la caudale sont grisâtres ; les autres nageoires sont blanchâtres.

La longueur du Poisson est de 0^{m},215.

D'après les notes de M. Webb, je vois que les Canariens nomment cette espèce *Lagarto de tierra* ou *Araña*.

Genre AULOPE. — AULOPUS.

Corpus *oblongum, rotundatum.*
Os *magnum, intermaxillaribus marginatum.*
Dentes *parvi, subsetacei.*
Pinna *dorsalis prima magna, secunda adiposa. Ventralium pectoralibus oppositarum radii interni longiores.*

Les deux espèces que nous avons à mentionner de ce genre sont deux découvertes importantes en Ichthyologie. La première a quelques rapports avec l'*Aulopus filamentosus* de la Méditerranée, mais elle n'a que le premier rayon de la dorsale prolongé en filament ; la seconde n'a plus de filet à la dorsale, et ne diffère du *Saurus* que par la dentition.

AULOPE PORTE-FIL. — AULOPUS FILIFER.

(Pl. XV, fig. 2.)

Ce Poisson

A le corps arrondi et allongé ; la hauteur mesure le septième de la longueur totale.

La tête est grosse et longue ; à partir du bout de la mâchoire supérieure au bord de l'opercule, la distance est près du quart de la longueur totale ; la mâchoire inférieure dépasse la supérieure. L'œil est grand et oblong ; son diamètre vertical n'est guère que le tiers de l'horizontal, et celui-ci est contenu trois fois et quelque chose dans la longueur de la tête ; il est éloigné du bout du museau d'une fois ce diamètre longitudinal. Un sous-orbitaire étroit, caverneux, rétréci sous l'orbite, couvre tout l'espace au-devant de l'œil ; les autres osselets du sous-orbitaire sont étroits et carénés. Le préopercule, arrondi à l'angle, n'a pas de limbe, et son bord descend verticalement. Toute la joue est couverte d'écailles ; le bord de l'opercule est également arrondi ; l'os est couvert d'écailles semblables aux précédentes, mais le sous-opercule et l'interopercule, qui complètent le cercle de la fente de l'ouïe, sont nus. L'ouverture

des branchies est très-longue ; la membrane branchiale a dix rayons. La gueule est grande ; des intermaxillaires étroits bordent la bouche et soutiennent en arrière un maxillaire dilaté et tronqué vers le bas. La mâchoire inférieure est large et arrondie en dessous ; les quatre pièces dont elle est formée sont très-distinctes. Des dents en cardes, mais très-fines, sont sur une bande étroite le long des deux mâchoires ; il y en a aussi une sur les palatines, et les dents sont plus longues et courbées en dedans. Je n'en vois aucune sur la langue.

La ceinture de l'épaule forme, à cause de sa minceur, une espèce de grande écaille oblongue, finement striée, sur laquelle s'insère une pectorale étroite et peu longue. Sous cette nageoire sont insérées les ventrales, qui sont par conséquent presque thoraciques ; elles sont larges ; leurs rayons mitoyens sont plus longs que les externes ou les internes.

La dorsale s'élève à peu près à l'aplomb du milieu de la ventrale ; son second rayon est allongé en un filet fin et délié qui égale à peu de chose près la moitié de la longueur du corps, en n'y comprenant pas la caudale. Les autres rayons n'ont guère que le tiers de celui-ci.

L'adipeuse est petite et offre un caractère remarquable : elle est couverte d'écailles.

L'anale est basse et la caudale peu profondément fourchue.

10 — D 15...0 — A 12 — C 19 — P 13 — V 8.

Les écailles sont assez grandes et lisses, et implantées par lignes très-obliques. Le bord libre est comme cilié ; le bord radical lisse, sans rayons ni éventail, la partie radicale étant composée de stries concentriques. Il y a cinquante-six rangées d'écailles dans la longueur et quatorze ou quinze dans la hauteur. La ligne latérale est droite, fortement marquée, et par le tiers de la hauteur du tronc.

La couleur est une sorte de marbrure pâle et grise sur un fond verdâtre au-dessus de la ligne latérale et argenté au-dessous. Les nageoires sont incolores.

La longueur de l'individu décrit dans cet article est de 0^{m},313.

On l'appelle aux Canaries *Lagarto real.*

AULOPE MACULÉ. — AULOPUS MACULATUS.

(Pl. XV, fig. 3.)

Les collections de M. Webb contiennent une autre espèce d'Aulope, voisine de celle-ci, mais qui offre plusieurs caractères distincts.

Elle a le corps un peu plus haut, car la hauteur ne fait guère ici que le sixième de la longueur totale. La tête est à peu près aussi allongée, étant comprise quatre fois dans cette même longueur totale, mais l'œil est un peu plus grand ; son diamètre n'est pas trois fois mais plus de quatre dans la longueur de la tête. Le sous-orbitaire, mince et oblong, a une carène plus prononcée sur sa surface. Les dents paraissent un peu plus fortes, surtout celles de la mâchoire inférieure.

La dorsale n'a pas de rayon allongé en filet ; les troisième et quatrième rayons sont aussi longs que le second, et cette partie antérieure de la nageoire est à peine plus haute d'un tiers que les derniers rayons. La nageoire adipeuse est plus large et bien nettement écailleuse. La caudale est moins fourchue et je trouve un rayon de plus à la ventrale.

D 15...0 — A 11 — C 19 — P 12 — V 9.

Les écailles sont plus rudes au toucher ; le bord est en effet finement dentelé. La portion radicale est lisse et sans stries d'accroissement marquées ; elles sont aussi beaucoup plus grandes. Je n'en compte que quarante-cinq rangées entre l'ouïe et la caudale.

La couleur est un marbré plus prononcé, sur un fond plus brun ou mordoré sur le dos. Les parties supérieures de la tête sont rembrunies. La dorsale, jaune-orangé, a la base noirâtre, la pointe des

rayons antérieurs noire, et des taches ou des points de cette couleur sur les rayons suivans. Les ventrales ont de l'orangé plus prononcé et des maculatures assez visibles; les autres nageoires sont incolores.

La longueur de l'individu est de 0^{m},320.

Je vois, par les notes de M. Webb, que les pêcheurs canariens le nomment *Lagarto*, sans aucune épithète. Cela viendrait-il de ce que l'espèce est plus commune que la précédente, ou bien, comme je le crois présumable, ont-ils donné l'épithète de *Real* à l'espèce ornée de ces filamens prolongés à la dorsale?

DES CLUPÉOIDES.

Je n'ai pas observé de Poisson de la famille des Clupéoïdes dans les nombreuses collections communiquées par M. Webb. Je dois croire que les espèces de cette famille sont rares dans cette région de l'Atlantique, car je n'en trouve que deux mentionnées dans l'Ichthyologie de Madère. M. Lowe considère comme nouvelle, son *Clupea maderensis*, et le compare au hareng, à cause de son abondance au printemps.

Il donne la seconde pour la Sardine commune (*Clupea Sardina*), mais avec doute. Cependant sa diagnose va faire croire que si l'identité spécifique n'est pas complète, la ressemblance entre les deux poissons est très-grande; si M. Lowe a vu notre Sardine à Madère, ce fait nous ferait connaître la limite méridionale de la zone occupée par ce Poisson, qui ne dépasse pas au nord les côtes de Cornouailles, où il est déjà fort rare.

Les Anchois (*Clupea encrasicholus*) ne sont pas cités par M. Lowe; je rappelle que le Blennophis Webbii paraît les remplacer sur les côtes de Fortaventure par son abondance, son goût, et même par sa couleur argentine; je fais cette remarque, parcequ'il y a lieu de croire que l'Anchois ne s'avance pas dans l'Atlantique jusqu'aux Canaries, puisque M. Lowe ne le compte pas dans son catalogue, et qu'il ne faisait pas partie des collections canariennes. Cependant M. Berthelot l'a cité dans son ouvrage sur la pêche des côtes occidentales de l'Afrique.

LES MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS.

LES GADOIDES.

L'Ichthyologie des Canaries nous fournit un genre nouveau de cette famille. Je signale avec soin cette nouvelle forme, parce qu'en général la famille des Gades paraît confinée vers les pôles ; long-temps même on avait établi qu'ils ne se trouvaient que vers le pôle boréal. Depuis les nouvelles recherches faites avec plus de soin à Chiloé et au cap Horn, nous trouvons, dans les régions antarctiques, des Gades, surtout du genre *Merluccius*, qui y paraissent en telle abondance, que je ne doute pas qu'un jour des pêches considérables viendront se faire sur ces points de l'hémisphère austral, avec autant de profit que, depuis long-temps, on les fait sur les parages boréaux de notre hémisphère. Mais lorsque les lois de distribution des Poissons seront mieux appréciées, on saura aussi poursuivre dans les grands bassins, comme celui de l'Atlantique, les autres Gades qui s'y trouvent.

Le genre des Aselles, que nous allons faire connaître, est celui qui rendra le plus de services aux recherches des armateurs éclairés qui suivront ces nouvelles idées.

Genre ASELLE. — ASELLUS.

Corpus *elongatum, posticè compressum, squamis parvulis vestitum.*
Os *mediocre.*
Mandibula inferior barbata.
Dentes *subsetacei.*
Pinnæ *dorsales duæ, prima brevis, secunda in dorsum protensa.*
Pinnæ anales duæ.
Pinnæ ventrales radiis quinque.

On voit que ce genre tient des Morues par le barbillon de la mâchoire inférieure et par ses deux anales, mais qu'il a, comme les Merluches, deux dorsales ; une antérieure courte, et une seconde longue et étendue sur tout le dos.

Je n'en connais qu'une espèce que je nomme

L'ASELLE CANARIEN. — ASELLUS CANARIENSIS. Nob.
(Pl. XIV, fig. 3.)

Ce Poisson, qui a la tournure d'une Merluche (*Gadus merluccius*),

A le corps arrondi de l'avant et comprimé vers la queue. Sa hauteur est le quart de la longueur, en n'y comprenant pas la caudale, qui est comprise dix fois et deux tiers dans la longueur totale.

La tête fait à peu près le sixième de cette même mesure. Toutes ses parties, sauf les intermaxillaires, sont couvertes d'écailles plus petites mais aussi minces que celles du corps. Le diamètre longitudinal de l'orbite, du tiers de la longueur de la tête, est plus grand que le vertical, ce qui rend l'œil oval; il est gros et convexe. La narine s'ouvre tout près de son bord; l'ouverture postérieure est plus grande que l'antérieure. Le premier sous-orbitaire est étroit, courbe, caréné en arrière et suivi d'osselets assez petits et étroits, au nombre de quatre ou cinq. Le préopercule a le bord du limbe arqué, et le limbe lui-même caverneux et recouvert par une peau écailleuse. On ne distingue pas l'opercule et le sous-opercule sous leurs écailles; leur bord forme un quart de cercle pour dessiner l'ouverture de l'ouïe; l'interopercule est court. Les deux mâchoires sont égales, armées de dents en cardes fines, égales, et sur une bande étroite à la symphyse et devenant linéaire vers la commissure. J'en vois un groupe sur le palatin et sur le chevron du vomer. Sous la mâchoire inférieure, il y a un barbillon long de sept à huit millimètres, que le peintre a malheureusement oublié dans son dessin, parce qu'il était caché et empâté sous le vernis dont le préparateur avait enduit les Poissons desséchés que je décris. La portion de la membrane branchiostége qui est sous l'isthme de la gorge est écailleuse, celle qui est cachée sous l'opercule est nue; je compte sept rayons branchiostéges.

Toute l'ossature de l'épaule est couverte d'écailles; aucun de ses os n'est visible à l'extérieur.

La pectorale est attachée vers le milieu de la hauteur; sa base est écailleuse. Un peu avant le quart de la longueur totale commence la première dorsale, nageoire triangulaire, dont le premier rayon est plus long que la nageoire n'est longue; le dernier a un peu moins que le tiers du premier. La seconde dorsale est étendue tout le long du dos jusqu'auprès de la queue; son bord est ondulé parce que les nageoires s'abaissent dans le milieu, se relèvent ensuite, pour devenir très-basses toutes à la fois. Ainsi, le premier rayon de la seconde dorsale égale en hauteur le quatrième de la première; le dix-huitième n'a guère que les trois quarts du premier; le trente-deuxième a la hauteur du premier, et le dernier n'a pas le quart de la hauteur du premier.

La caudale est échancrée; le rayon mitoyen a les deux tiers du lobe le plus long.

La première anale commence sous le dixième de la dorsale; sa hauteur égale, en commençant, les premiers rayons de la deuxième dorsale, et le dernier est très-court. Entre les deux nageoires, il y a une distance de 0^{m},035, puis vient une seconde anale à bord concave, mais qui répond assez bien, pour la position et la forme, à la portion relevée de la deuxième dorsale.

La ventrale, attachée sous l'aplomb du bord du préopercule, a le premier rayon allongé en fil, et d'une longueur égale à celle de la pectorale, qui est comprise huit fois et demie dans la longueur totale.

B 7 — D 8-43 — A 17-17 — C 10-21-11 — P 21 — V 5.

La base des nageoires est couverte de petites écailles; celles du corps sont minces mais larges. J'en compte environ quatre-vingt dix entre l'ouïe et la caudale.

La ligne latérale est tracée par une suite de doubles traits; d'abord près du dos, par le cinquième de la hauteur, au-dessus de la pectorale, elle s'abaisse sur le milieu, et se rend à la caudale par le milieu de la hauteur de la queue.

M. Berthelot nous a indiqué la couleur d'un jaune-verdâtre rembruni sur le dos et le ventre; les nageoires bordées de noirâtre.

L'individu que j'ai décrit a 0^{m},66 de longueur.

Il se nomme aux Canaries *Pescada*. On le pêche pendant toute l'année à une profondeur de cent à deux cents brasses. Il est très-bon à manger.

Genre PHYCIS. — PHYCIS.

Corpus *oblongum, posticè compressum.*
Os *mediocre. Dentes parvuli.*
Mandibula inferior barbata.
Pinnæ *dorsales duæ, prima parva, secunda longissima anali opposita ac similis. Ventrales jugulares radiis duobus suffultæ.*

Les Phycis, communs dans la Méditerranée, se retrouvent à Madère d'après les recherches de M. Lowe, et il en signale même qui y sont très-abondans; tel serait le *Phycis furcatus* (Bowdich). Il en décrit une nouvelle espèce, dédiée par lui à M. Yarell, et il la donne comme très-rare.

J'en ai une nouvelle ayant quelques affinités avec celle-ci, mais qui, cependant, en est différente.

LE PHYCIS BORDÉ. — PHYCIS LIMBATUS.

(Pl. XIV, fig. 2.)

Ce Poisson est voisin du *Phycis Gmelini* de Risso; mais sa description laisse tant à désirer, que je n'ai osé affirmer l'identité spécifique.

Le corps est arrondi de l'avant et comprimé vers la queue. La hauteur du corps égale la longueur de la tête et est comprise cinq fois dans celle du corps, sans y compter la caudale, nageoire petite et arrondie, qui est dix fois et demie dans la longueur totale.

La tête est toute couverte d'écailles. L'œil est assez gros; son diamètre est à peu de chose près du quart de la longueur de la tête. Le sous-orbitaire antérieur se voit au-dessous de l'œil, libre et nu; c'est la seule pièce osseuse de la face ou du crâne que l'on puisse ainsi apercevoir.

La gueule est bien fendue; ses mâchoires, garnies d'une bande de dents en fines cardes; le palais est lisse. La mâchoire inférieure ne dépasse pas la supérieure, et elle porte sous la symphyse un barbillon court.

Comme dans le Phycis de la Méditerranée, la dorsale antérieure n'est pas plus élevée que la seconde, qui est étendue tout le long du dos. Une anale presque aussi longue y répond en dessous. La pectorale est de moyenne grandeur. Quant aux deux filets qui composent les ventrales, ils sont grêles, et au moins aussi longs que la tête.

D 11-60 — A 58 — C 26 — P 13 — V 2.

Les écailles du tronc sont plus grandes que celles qui s'avancent sur la tête ou recouvrent les nageoires. J'en compte au moins quatre-vingt-dix rangées entre l'ouïe et la caudale.

La ligne latérale est fortement marquée par une sorte de sillon enfoncé. Naissant du haut de l'épaule, elle remonte en arc pour passer près du dos; de sorte qu'à la région pectorale elle est tracée par le cinquième de la hauteur du côté : elle s'infléchit pour descendre vers le milieu de la longueur, de manière à être tracée jusqu'à la caudale par le milieu de la hauteur du tronçon de la queue.

La couleur est un rouge-brun uniforme. Cette teinte s'élève sur les nageoires, dont le bord se rembrunit peu à peu jusqu'à devenir noir-foncé liséré d'un fin trait de blanc.

La longueur de l'individu est 0^{m},435.

On voit que cette nouvelle espèce n'a pas les rayons prolongés qui caractérisent si nettement le *Phycis Yarellii.*

On pêche ce Poisson aux Canaries par deux cents brasses ; on l'y nomme *Abriole* à Lanzarotte et à la Grande-Canarie, et, selon M. Berthelot, les pêcheurs de Ténériffe lui donnent le nom de *Abadejo*. Cet auteur dit, dans son ouvrage sur la pêche, que la chair de ces deux Gades est blanche, ferme, substantielle et d'un excellent goût; qu'elle supporte toutes les préparations que l'on fait avec la Morue de Terre-Neuve.

Ces deux espèces se trouvent en bandes nombreuses et serrées sur les côtes d'Afrique, et pourraient y donner lieu à des pêches profitables. Elles constituent aujourd'hui le fonds des cargaisons des brigantins de pêche sortis des îles Canaries. Ces Gades y acquièrent d'assez grandes dimensions, car on en prend des individus du poids de douze kilogrammes (1).

Genre LÉPIDOLÈPRE. — MACROURUS.

Corpus *anticè crassum, posticè attenuatum et acuminatum.*
Caput *porrectum conicum, sub osseis suborbitariis anteriùs prolongatis cellulosum.*
Dentes *setacei.*
Maxilla *inferior barbata; squamæ corporis ac capitis osseæ carinatæ, spinis horridæ.*
Pinnæ *dorsales duæ, prima brevis, secunda longissima, acutè opposita ac similis, et utraque caudali coalita.*

Ce genre de Gadoïdes, dont la première espèce a été découverte dans les régions hyperboréennes du Groenland, et décrite sous le nom de *Macrourus rupestris*, a été retrouvé ensuite dans la Méditerranée, où il est représenté par deux espèces qui ont été considérées comme nouvelles toutes deux et d'un genre nouveau : on le nomma *Lepidoleprus*, et l'une des espèces, à museau allongé, fut appelée *Lepidoleprus oxyrhynchus;* l'autre, à museau court et obtus, *Lepidoleprus cœlorhynchus.* C'est à Berlin que j'ai reconnu, en étudiant les collections de Bloch, que celle-ci n'est autre que le *Macrourus rupestris.*

Ainsi donc le nom nouveau de Lépidolèpre devait être supprimé, et une espèce nominale se réduisait à une simple synonymie. La première espèce devenait propre à la Méditerranée.

M. Lowe croit que le *Macrourus rupestris* s'avance jusqu'à Madère.

J'ai trouvé une troisième espèce dans les collections de M. Webb; elle est aussi très-rare aux Canaries.

(1) M. Berthelot cite aussi, dans son Catalogue didactique, le Merlan (*Gadus Merlangus*, Lin.). Je n'ai pas vu ce Poisson dans les collections de M. Webb, et je ne pense pas que le Gade qu'il désigne, s'il est du genre *Merlangus*, soit le *Gadus Merlangus* de Linné, Poisson septentrional qui n'habite pas avec les Lottes et les Mustèles et qui ne se trouve pas non plus dans la Méditerranée.

LE LÉPIDOLÈPRE SCLÉRORHYNQUE. — MACROURUS SCLERORYNCHUS. Nob. (Pl. XIV, fig. 1.)

Un des Poissons les plus intéressans que M. Webb ait fait connaître des Canaries est cette espèce nouvelle de *Macrourus*. Elle est voisine du *M. rupestris* Lin., parce qu'elle a comme elle le museau court, mais elle en diffère par plusieurs caractères.

La hauteur, sous la dorsale, est, à peu de chose près, du sixième de la longueur totale. La courbe du profil du dos monte peu jusqu'à la dorsale; en arrière de cette nageoire, la ligne du profil devient droite. Celle du ventre est beaucoup plus concave jusqu'à l'anale, et, à partir de ce point, elle monte pour se rapprocher de la queue, et se termine à cette extrémité par un angle extrêmement aigu. Le corps devient aussi très-comprimé vers la queue, car, aux pectorales, l'épaisseur a la moitié de la hauteur, et, à la queue, il n'y a d'autre épaisseur que celle de la vertèbre et de la peau.

La longueur de la tête surpasse la hauteur d'un quart. Elle a le museau gros, obtus, et comme polyédrique; en effet, il est plat en dessus et terminé par un triangle dont le sommet fait la pointe du nez: au-dessous est une surface convexe élevée au-dessus de la bouche, qui est petite. Cette surface, nue, laisse même sur le côté un espace assez grand sous le sous-orbitaire. L'œil est très-grand, pas parfaitement rond; le cercle de l'orbite s'étendant un peu en dessous et en bas, le bord de ce cercle entame la ligne de profil du front. Le diamètre horizontal est contenu deux fois et demie dans la longueur de la tête, et la distance du cercle au bout du museau n'est que des deux tiers du diamètre. Le sous-orbitaire antérieur est petit, et, s'unissant comme à l'ordinaire à celui du côté opposé, forme la pointe du museau, hérissée d'épines assez visibles. Le second sous-orbitaire et les osselets qui se suivent autour de l'œil forment un cercle étroit, mince et caché sous les écailles âpres qui recouvrent d'ailleurs presque toute la tête. Sur le bord de l'orbite est un grand trou pour loger la narine. Le préopercule a un bord mince, sans limbe distinct, tout l'os étant couvert d'écailles semblables à celles du sous-orbitaire. L'opercule, le sous-opercule et l'interopercule sont de même écailleux; ces os bordent l'ouverture des ouïes, qui est assez grande. La membrane branchiale est nue; ses rayons sont assez grands.

La bouche est petite et fendue en ogive. Il y a, sous la symphyse, un barbillon grêle, qui a été malheureusement oublié sur notre planche, par le dessinateur. Les dents sont en cardes fines; tout l'espace entre elles et le bout du nez est couvert d'une peau criblée de pores et soutenue par des brides osseuses qui appartiennent aux cavernes de l'ethmoïde, et font que ce museau est, pendant la vie de l'animal, tout transparent.

Il n'y a pas, dans cet espace sous le mastoïdien, en arrière de l'insertion de l'opercule et au-dessus du surscapulaire, cette petite fossette que quelques ichthyologistes ont cru devoir considérer comme ayant de l'analogie avec l'oreille externe des animaux vertébrés; ou, si cette fossette est représentée par un petit espace laissé nu sur cette région de la tempe, elle est excessivement petite.

Toute l'ossature de l'épaule est couverte d'écailles comme le tronc; on n'en distingue aucune pièce à l'extérieur.

La pectorale qui y est insérée est courte, étroite, et forme une petite nageoire.

La ventrale est étroite, et attachée peu au-devant d'elle.

La dorsale est courte mais haute de l'avant, car la longueur des rayons antérieurs dépasse au moins d'un cinquième la hauteur du tronc sous elle. Le premier rayon est très-court et assez gros; il ne paraît que comme un tubercule conique. Le second, aussi long que les quatre suivans, a, sur le bord antérieur, des épines ou pointes osseuses saillantes très-singulières; j'en compte douze. Les derniers rayons sont très-bas.

La seconde dorsale est étendue tout le long du dos; elle est très-basse. On ne l'aperçoit, sur le Poisson desséché, qu'en la cherchant avec un grand soin, ses rayons n'ont pas le quart de ceux de l'anale.

Cette nageoire répond à cette seconde dorsale sous le tronçon de la queue jusqu'à la caudale, dont elle est peu distincte.

B 6 — D 11-87 — A 72 — C 13 — P 14 — V 5.

Je compte cent rangées d'écailles au moins entre l'ouïe et la caudale, et, sous la dorsale, une série verticale en contient vingt-six à vingt-huit; au milieu du corps, il n'y en a plus que seize, et près de la caudale il n'y en a plus que six à huit.

Chaque écaille est formée de couches concentriques, sur le bord radical comme sur la portion libre. Sur celle-ci s'élèvent des épines sur neuf ou dix rangées, dont celles du milieu sont composées de quatre ou cinq points, celle des extrémités n'en ayant qu'une seule : la série du milieu, ayant les épines plus longues, a l'air de former une carène.

La ligne latérale est un sillon sans écailles, courbe sur la région pectorale, droite et abaissée par le milieu du tronc sur le reste du corps.

Ce poisson a été envoyé de Lancerotte à M. Webb par M. Gonzalez, pharmacien à Arecife. A en juger par ce qui restait de la couleur de cet individu, long de 0^m, 180, nous l'avons fait peindre en rouge plus foncé sur le dos et glacé d'argent sur le bas. La région abdominale est noirâtre, parce que le noir-foncé du péritoine paraît à travers la minceur des téguments de l'abdomen. Les nageoires sont rembrunies.

On l'a donné à M. Webb comme un des Poissons les plus rares des Canaries.

FAMILLE DES PLEURONECTES.

GENRE TURBOT. — RHOMBEUS.

CORPUS *compressum latum, ovatum*
OS *mediocre.*
DENTES *parvi subsetacei in utroque latere.*
PINNA *dorsalis, anticè suprà caput, posticè usque caudam extensa.*

M. Cuvier, en établissant le genre des Turbots, a employé, pour désigner ces Poissons, le nom sous lequel l'une des espèces était connue des anciens. Mais il n'a pas songé que le nom de *Rhombus* avait déjà été employé par M. de Lacépède, pour désigner un genre de Poissons de la famille des Zées.

C'est ce genre que M. Cuvier nommait de son côté du nom de *Peprilus*, en le regardant comme nouveau et lui appartenant par sa nouveauté. Lorsque j'ai reconnu qu'il n'en était pas ainsi, j'ai cru ne pas devoir hésiter à laisser le genre et la nomenclature de M. de Lacépède tels que ce savant les avait faits; et malgré l'adoption générale du nom de *Rhombus* pour désigner les Turbots, j'ai pensé qu'une très-légère modification à ce mot suffirait pour laisser subsister le travail de M. Cuvier. C'est pourquoi je propose de désigner sous le nom de *Rhombeus* le genre de la famille des Pleuronectes, en leur appliquant les caractères que lui a assignés M. Cuvier.

LE TURBOT A SCIE. — RHOMBEUS SERRATUS. VAL.

(*Atlas.* Pl. XVIII, fig. 1.)

Ce Turbot, dont les yeux sont à gauche comme ceux du *Pl. podas*, a de l'affinité avec cette espèce.

La plus grande hauteur du tronc fait la moitié de la longueur totale. L'espèce de trapèze ou pentagone irrégulier que fait le corps de ce Poisson est beaucoup plus large du côté de la tête que du côté de la queue, parce que, la bouche étant prise pour l'angle antérieur de cette figure, on voit d'abord le profil du front monter par une ligne concave jusqu'au droit de l'œil supérieur, ou droit où ce bord fait un premier angle obtus et arrondi, puis le profil monte très-doucement jusque vers le milieu de la longueur, d'où il s'abaisse rapidement jusqu'à la queue; en dessous la ligne du bord va, par une pente égale à celle de la portion postérieure du dos, jusqu'au milieu de la longueur, d'où elle remonte à la bouche. La hauteur de la queue, derrière la dorsale et l'anale, est comprise cinq fois et demie ou six fois dans la hauteur prise au milieu du corps.

La longueur de la tête est quatre fois et demie dans celle du corps entier.

La bouche est petite; ses dents sont fines et pointues. L'œil placé près d'elle; le gauche est bordé d'une crête surcilière élevée, carénée et dentelée. Cet œil, égal au supérieur, est éloigné de lui d'une fois son diamètre, qui fait le quart de la longueur de la tête. Les crêtes orbitaires de l'œil supérieur sont plus basses que celles de l'inférieur ; les deux bords antérieurs sont réunis par une petite carène osseuse et saillante.

Le premier rayon de la pectorale se prolonge en un filet fin et très-court. La caudale est un peu pointue.

D 90 — A 57 — C 19 — P 10 — V 5.

Les écailles sont fines et ciliées. J'en compte quatre-vingt-seize dans la longueur. Celles qui sont au pied des rayons de la dorsale et de l'anale se prolongent en petites pointes dirigées vers la tête jusqu'à l'angle supérieur du trapèze du corps, et dirigées vers l'arrière depuis cet endroit jusqu'à la fin de la dorsale.

Celles de l'anale sont disposées de même : de la saillie du ventre à la fin de l'anale elles sont tournées vers la queue, et, de l'autre côté, la pointe regarde la tête.

C'est à cause de cette disposition que j'ai surnommé ce Turbot de l'épithète de *serratus*.

La ligne latérale a une forte inflexion au-dessus de la pectorale, puis elle se rend droit à la caudale par le milieu de la hauteur. Du côté non coloré les écailles sont petites et lisses, et il n'y a pas d'épines à la base des rayons.

La couleur est brune et uniforme sans aucune tache du côté gauche et blanche du côté droit.

Les deux individus ont de 0m,14 à 0 ,15 de longueur.

J'en ai un troisième que je crois encore de la même espèce, quoique

Les épines de la base de la dorsale me paraissent moins saillantes ; et que les yeux soient plus écartés, car ils sont distants de deux fois leur diamètre.

L'œil est aussi plus grand que celui des autres exemplaires.

Ces différences peuvent être sexuelles ; cependant il serait bon d'en avoir un plus grand nombre sous les yeux.

Ce n'est pas le *Rhombus maderensis* de M. Lowe ; il n'a pas connu notre espèce.

Genre SOLE. — SOLEA.

Corpus *oblongum linguiforme anticè obtusum, posticè attenuatum.*
Os *contortum, dentibus parvulis in uno latere tantùm instructum.*

Les Soles constituent un des genres de Pleuronectes le plus nombreux en espèces, mais elles sont encore fort mal déterminées. Je crois celle des Canaries distincte de toutes celles confondues sous le nom de *Pleuronectes Solea;* je n'ose affirmer cependant qu'elle ne soit pas aussi un des Poissons de la Méditerranée, comme l'est certainement la seconde espèce ici mentionnée.

LA SOLE ÉCRITURE. — SOLEA SCRIBA. Nob.

(Pl. XVIII, fig. 3.)

M. Webb a trouvé aux Canaries une Sole voisine de celles de nos côtes, mais qui est encore d'une espèce distincte.

Sa largeur aux pectorales est du cinquième de la longueur totale; la tête en fait près du septième.

Le dessus du crâne fait une large saillie arrondie au-devant de la bouche, qui est assez arquée, et dont les mâchoires sont hérissées de petites dents. Les yeux sont petits et du côté droit.

La dorsale égale en hauteur celle de l'anale, et est comprise trois fois et demie dans la hauteur du côté.

D 81 — A 62 — C 21 — P 8 — V 4.

Les écailles sont petites, et j'en compte cent cinquante rangées au moins entre l'ouïe et la caudale Le bord est finement cilié; la portion nue est formée de séries concentriques, et la portion radicale a dix-sept rayons à l'éventail.

LA SOLE OEILLÉE. — SOLEA OCULATA. Risso.

(Pl. XVIII, fig. 2.)

On trouve aux Canaries cette Sole assez commune dans la Méditerranée, et si caractérisée par ses formes comme par ses couleurs.

Elles sont disposées par grandes marbrures jaunâtres et brunes avec quatre grands ocelles noirs, le cercle étant d'un beau jaune.

La rudesse des écailles de cette espèce est remarquable; le bord est armé d'épines très-visibles.

L'écaille est oblongue et a treize rayons à l'éventail; c'est une écaille de perche, et, cependant, les formes et les autres caractères du Poisson s'éloignent certainement du genre et de la famille. Elles sont représentées grossies, pl. xviii, fig. 3.

D 58 — A 50 — C 15 — P 8 — V 5.

J'en compte soixante-dix rangées le long du flanc, et quarante-deux dans la hauteur.

Les Canariens appellent cette Sole *Soldado.*

Famille des DISCOBOLES.

Les collections de MM. Webb et Berthelot ne contiennent que des espèces du genre *Lepadogaster*. Les *Cyclopterus* n'y sont pas représentés ; et l'on pouvait le présumer, car ce sont des Poissons abondans jusque sur le pôle. Quant aux *Gobiesoces*, c'est aux Antilles ou au Cap qu'on a trouvé jusqu'à présent les espèces peu nombreuses de ce genre.

M. Lowe ne cite, dans son Ichthyologie, qu'une seule espèce de *Lepadogaster ;* encore la donne-t-il comme très-rare : c'est, suivant lui, le *Lepadogaster Decandollii*, Risso.

Ce n'est pas l'espèce que j'ai vue représentée ici par un grand nombre d'individus, ce qui me fait croire que ce Poisson y est commun.

Genre LÉPADOGASTRE. — LEPADOGASTER.

Corpus *anticè depressum, acuminatum, posticè compressum; lœve squamis destitutum.*
Caput *magnum, in rostro ellipticum ac depresso-attenuatum.*
Os *inferum, amplum, dentibus minimis prœditum.*
Pinnæ *pectorales magnœ cum radiis anticis ac inferis triglidinis, membrana pustulosa acutis cotulam inferam simulantibus coadunatœ.*
Pinnæ *ventrales in cotulam inferam et posticam conjunctœ.*
Membrana branchiostega *radiis quinque.*

LE LÉPADOGASTER DE WEBB. — LEPADOGASTER WEBBIANUS. Nob.

Ces petits Lépadogastères ont beaucoup de ressemblance avec les espèces dédiées soit à Gouan, soit à Decandolle, et nommées de leurs noms ; ils en ont aussi avec le Lépadogastère bicilié de M. Risso. Mais je ne trouve pas, soit dans les Poissons eux-mêmes, soit dans les descriptions ou les figures qui sont données de ces petits Poissons, des ressemblances assez exactes pour les croire des variétés de la même espèce. Les nombres sont ceux qui rapprochent le plus du *Lepadogaster bitentaculatus* de M. Risso.

Dans le Poisson que j'ai sous les yeux, la largeur, entre les pectorales, est quatre fois dans la longueur totale ; la hauteur est de la moitié ou des deux tiers de cette largeur du tronc.

La tête, mesurée du bout du museau à l'angle de l'opercule, surpasse le tiers de la longueur totale. Les yeux, au tiers de la tête, sont écartés l'un de l'autre de deux fois leur diamètre. Les narines sont percées tout près de l'angle interne de l'œil, et il y a devant chacune deux tentacules : l'antérieur est petit et grêle ; le postérieur, plus long et plus gros, est simple. Entre la base de ces deux cirrhes est l'ouverture antérieure de la narine ; la postérieure est bordée et surmontée en arrière d'une papille plate.

Les pectorales sont larges et unies à la seconde nageoire formée par quatre rayons plus gros que ceux de la pectorale, mais simples comme ceux de cette nageoire et aussi bien articulés. Ces quatre rayons sont unis par une membrane qui forme la ventrale antérieure de la poitrine. Les rayons de la ventouse postérieure, formée par la réunion des deux ventrales, sont beaucoup plus grêles que ceux de la pectorale.

La dorsale, la caudale et l'anale ont les rayons séparés, mais une membrane courte et basse réunit encore les trois nageoires.

B 5 — D 16 — C 15 — A 9 — P 24 + 4 — V 17.

Ces Poissons étaient sans doute rougeâtres, d'une teinte uniforme, car je ne vois pas sur leur nuque les traces de ces taches rouges ou lie-de-vin dont la plupart de nos espèces conservent l'empreinte, même après avoir été conservées fort long-temps dans l'alcool.

Les individus n'ont que six à sept centimètres.

M. Lowe ne cite qu'un seul Lépadogastère à Madère, et il le donne, mais avec doute, comme le *Lepadogaster Decandollii.*

Il observe qu'un appendice charnu, inséré derrière l'anus, rapproche ce Lépadogastère des Gadoïdes; mais on ne peut rien conclure de ce caractère dans les Poissons, car ce petit organe est un de ceux dont les variations sont les plus grandes que la nature nous montre dans les animaux, soit dans les genres, soit aux ordres : ce qui est d'autant plus digne de fixer notre attention qu'elle a, au contraire, donné une grande fixité à la forme des organes reproducteurs dans les espèces de Mammifères; de telle sorte, par exemple, que la forme du gland du pénis chez les quadrumanes peut servir à distinguer les espèces les plus voisines de Singes. Il ne faut pas oublier que la grande variation de la forme de cet organe dans les Poissons, doit tenir à la reproduction ovipare de ces vertébrés; et voilà sans doute pourquoi il ne pourrait donner un caractère générique.

GENUS ECHENEIS.

CORPUS *elongatum, rotundatum, caudam versus gracillimum; squamis minimis membranaceis vestitum.*
CAPUT *nudum, depressum, suprà planum, et laminis geminis, transversis, posticè denticulatis, in disco cute marginato coalitis instructum.*
OS *mediocre, in maxillis ac in palato dentibus exiguis hirsutum.*
PINNA *dorsalis remota, longa anali opposita simillima.*
MEMBRANA BRANCHIOSTEGA *radiis decem.*

Le Poisson que j'ai sous les yeux a les vingt-quatre lames que Linné compte à son *Echeneis Naucrates;* mais en ayant soin de faire entrer dans ce nombre la première pièce et la dernière du disque, lesquelles sont à demi ovales, non striées à leur bord supérieur, et différentes, par conséquent, des autres lames : voilà pourquoi M. Cuvier ne compte que vingt-deux lames au disque de l'*Echeneis Naucrates*, et je crois cette manière de compter préférable à toute autre.

La figure de Séba (III, pl. XXXIII, fig. 2) est celle qui ressemble le plus à notre Poisson; mais Linné, qui cite cette planche sous son *Echeneis Naucrates*, ajoute la figure de Catesby, qui ne peut appartenir à la même espèce de Poisson qui a servi de modèle à la figure de Séba, d'où il résulte que l'espèce de l'*Echeneis Naucrates*, telle qu'on la trouve établie dans la douzième édition du *Systema Naturæ*, est un assemblage de deux êtres différens. Gmelin ensuite cite, sous *Echeneis Naucrates*, la figure de Bloch (pl. 171), laquelle est si mauvaise pour le trait, et plus encore pour la couleur, qu'elle ne peut être rapportée à aucune espèce du genre.

L'ÉCHÉNÉIS NAUCRATE. — ECHENEIS NAUCRATES. LIN.

Le Poisson recueilli par M. Webb est d'une couleur brune avec une bande longitudinale, assez large, plus foncée de chaque côté du corps, laquelle est bordée d'une bandelette plus étroite. Le bord de la dorsale, de l'anale et les angles de la caudale sont blancs.

La longueur de l'individu est de 0^{m},48.

Il est bien évident que l'espèce dont je parle ici est celle que M. Lowe a citée sous la dénomination de *Peixe pegador*, et qu'il rapporte avec doute à l'*Echeneis Naucrates* de Linné. Il le donne comme très-rare à Madère.

Je n'ai vu que ce seul exemplaire dans les collections ichthyologiques des Canaries, et il ne paraît pas que les naturalistes qui les ont faites aient observé l'*Echeneis Remora*.

MALACOPTÉRYGIENS APODES.

Genre ANGUILLE. — ANGUILLA.

Corpus *elongatum, cylindraceum caudam versus valdè compressum, cute crassâ lævi vestitum; squamis parvis mucosis obtectum.*
Os *parvum.*
Dentes *in maxillis et in vomere.*
Pinnæ *pectorales ad branchias. Dorsalis, caudalis et analis coadunatæ.*
Membrana branchiostega *radiis decem.*

Avant nos recherches en Ichthyologie, on ne pensait pas qu'il y eût en Europe plusieurs espèces d'Anguilles. Les premiers résultats de nos études, publiés dans la seconde édition du *Règne animal*, ont fait connaître aux zoologistes que, dans les provinces de l'ouest de la France et sur les côtes de la Manche, on pouvait distinguer plusieurs espèces de ce genre. M. Yarell a suivi ces idées avec la sagacité qu'il a mise à écrire l'Histoire des Poissons d'Angleterre, et il a rapporté même une synonymie fort bonne des noms vulgaires des différentes Anguilles d'Angleterre avec celles de nos côtes.

Les distinctions des espèces du genre des Anguilles iront beaucoup plus loin. J'espère démontrer que l'Anguille de Naples, que l'Ichthyologie doit aux collections faites par M. Savigny, est d'une espèce particulière, caractérisée par des formes dentaires si bien déterminées, que le doute ne pourra être élevé sur ces distinctions.

L'espèce que je viens d'écrire dans cet article ressemble assez à celle que nos pêcheurs de Normandie nomment *Anguille Pimperneaux*, que ceux d'Angleterre désignent par le nom de *Glut-Eel*, et que M. Yarell a très-bien figurée sous *Anguilla latirostris.*

L'espèce des Canaries que j'ai sous les yeux est distincte de toutes les autres, quoiqu'elle avoisine, par la grandeur de ses yeux et la forme élargie de sa tête, cette *Anguilla latirostris.*

Voici la description que j'en ai faite, d'après des individus contractés par l'alcool. Je la nomme

ANGUILLE DES CANARIES. — ANGUILLA CANARIENSIS.

La distance du bout du museau à la pectorale est du huitième de la longueur totale.

L'œil est assez grand; son diamètre est compris deux fois et demie dans la distance du bout du museau au bord postérieur de la cornée transparente, ou neuf fois et demie jusqu'à la base de la pectorale. La bouche est bien fendue; l'angle va au delà du bord de l'œil. La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure; la langue est très-libre et pointue; les dents sont coniques, égales, assez grosses, sur

une bande étroite ; aux deux mâchoires et sur le vomer, elles forment d'abord un premier rassemblement en ellipse allongé, suivi d'une bande linéaire en arrière.

La pectorale fait le tiers de l'espace entre sa base et l'extrémité du museau.

La dorsale et l'anale sont basses, à peine du dixième de la hauteur du tronc sous elles. Cette mesure est comprise vingt et une fois dans la longueur totale.

B 10 — P 18 — D A et C 460 — V 0.

La couleur est celle de nos Anguilles.

La grosseur des dents, la forme de la plaque dentée du vomer, la hauteur des nageoires impaires, la longueur proportionnelle de la tête et du cou jusqu'aux pectorales, sont les caractères distinctifs entre le Poisson des Canaries et notre Pimperneaux.

La description est faite d'après un individu long de $0^m,50$.

M. Webb m'a assuré qu'on trouve plus particulièrement ces Anguilles dans les mares d'eau laissées çà et là par les ruisseaux qui serpentent au fond des *barrancos* ou ravins profonds de Ténériffe. Ces ruisseaux, au temps des pluies, deviennent des torrents formidables, mais qui se dessèchent quand les eaux manquent dans les basfonds. Ces Anguilles restent alors à sec, et on peut les prendre en les piquant avec des dards. On en mange communément aux Canaries.

J'ai fait connaître avec soin cette Anguille, parce qu'en n'y regardant pas avec soin il est aisé de confondre cette espèce avec une des nôtres ; et l'établissement de cette espèce et de ses diagnoses est de la plus haute importance quand on veut traiter la question de la distribution des Poissons sur une île isolée au milieu de l'Océan et où l'eau douce n'est pas très-abondante.

Il n'était pas toutefois sans nécessité d'insister sur la ressemblance de l'Anguille des Canaries avec notre Pimperneaux, parce que M. Lowe a observé une Anguille à Madère, jusque par cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, et qu'il la croit l'*Anguilla latirostris* de Yarell ou, ce qui est la même chose, notre Pimperneaux. On peut donc se demander si l'Anguille de Madère ne serait pas la même que celle des Canaries. M. Lowe ajoute qu'il en a vu beaucoup de variétés, mais qu'il n'a pas pu encore se livrer à leur classification. Une collection abondante et bien faite des Poissons de ces deux îles serait d'une très-grande utilité pour l'histoire de la distribution géographique des espèces.

La présence d'une espèce du genre Anguille dans les îles Canaries, pourrait faire croire que l'on aurait pu retrouver dans ce Poisson les *Siluri* que Pline dit vivre dans les fleuves de cette île :

Papyrum quoque, et SILUROS *in amnibus gigni.* (Lib. VI, cap. XXXVII, pagg. 349-6, édit. Hard.)

On pourrait admettre avec assez de vraisemblance cette version, si Pline n'employait pas dans d'autres endroits le nom de *Silurus*, pour traduire les passages d'Aristote où ce philosophe parle du γλανὶς ; et, comme d'après le texte d'Aristote et d'Ælien, on ne peut douter que ces auteurs n'aient désigné sous ce nom notre Silure, il est aussi certain que, dans les passages de Pline empruntés à Aristote, ce naturaliste a entendu parler de notre Silure et point de l'Anguille.

On voit donc qu'il reste la plus grande incertitude pour l'application du *Silurus* des Canaries à un des Poissons qui y vivent aujourd'hui, puisque le *Glanis* ou une espèce voisine de ce genre ne s'y trouve pas.

Genre OPHISURE. — OPHISURUS.

Corpus *elongatum, cylindraceum, caudam versùs conicum; cute nudâ sine squamis vestitum.*
Os *mediocre.*
Dentes *compressi cultrati, vel rotundato obtusi.*
Pinna *dorsalis ab occipite usque ad caudam conicam ac nudam extensa; analis, dorsali similis, brevior.*
P. caudalis nulla.
P. pectorales plus minusve flabellatæ.
Membrana branchiostega *radiis triginta.*

Les Ophisures sont jusqu'à présent des Anguilliformes à peau nue et sans écailles, dont l'extrémité de la queue est conique et libre ; la dorsale et l'anale s'arrêtant sur cet organe avant d'en atteindre le bout, qui ne porte ni caudale ni aucun autre rayon de nageoires.

On y distingue deux groupes; l'un comprend les espèces à longues pectorales et à dents tranchantes, et on réunit dans le second les Ophissures à dents obtuses et à pectorales rudimentaires.

L'espèce que je décris appartient à cette seconde division; je la nomme

OPHISURE PANTHÉRIN. — OPHISURUS PARDALIS.

(*Atlas*, pl. XVIII, fig. 2.)

Son corps cylindrique devient régulièrement conique à l'extrémité. La hauteur moyenne du tronc est comprise trente-sept fois et demie dans la longueur totale; et dans cette même mesure, la distance du bout du museau à la base de la petite pectorale y est contenue douze fois et seulement cinq fois jusqu'à l'anus.

La tête a les joues assez renflées à cause de la grosseur des crotaphites. La bouche est fendue au-delà de l'œil, dont le diamètre est compris deux fois entre le bord antérieur et le bout du museau, quatre fois dans la longueur de la fente de la bouche, et deux fois et demie entre les deux yeux. La région des ouïes est assez enflée; la fente en est petite. Les dents, obtuses, sont rangées sur deux séries le long de l'intermaxillaire, qui est articulé, comme dans les Anguilliformes, sur le bord postérieur du chevron du vomer, lequel fait saillie jusqu'au bout du museau. Toute cette extrémité du vomer et son corps sont couverts de dents obtuses sur plusieurs rangs; elles sont petites. J'en vois aussi une bande sur la branche de la mâchoire inférieure. Les deux ouvertures de la narine sont tubuleuses et pratiquées sur le bord de la mâchoire : l'antérieure est près du bout du museau et son tube pend comme un petit barbillon de chaque côté du museau; la postérieure s'ouvre sous le milieu de l'œil dans le bord de la mâchoire, et sa fente est recouverte par la papille tubuleuse placée sur son bord externe. En soulevant la peau on voit que la fosse nasale est grande et qu'elle est recouverte par un grand os du nez, bombé

pour laisser de la place à la narine ; en dessous, le sous-orbitaire vient comme une lame mince la border le long de l'intermaxillaire : en écartant aussi la peau du palais, on trouve un palatin très-mince, suivi de petites ailes tout à fait rudimentaires, qui n'en constituent pas moins l'arcade qui va rejoindre la branche de la mâchoire inférieure.

La dorsale commence sur la nuque, et il me paraît qu'elle s'abaisse et se relève plusieurs fois dans sa longueur. L'anale est plus égale. Les pectorales sont très-petites; cependant on y voit encore les rayons qui la soutiennent.

B 30 — D 4/33 — A 2/96 — C 0 — P 12 — V 0.

Il n'y a d'autres traces de ligne latérale qu'une suite de pores espacés, ce qui la rend difficile à suivre. La couleur est un fond blanc parsemé de taches rondes brunes, fondues sur le bord, de grandeur inégale, formant deux séries principales sur les flancs. Le ventre est plus blanc, les taches plus petites et plus effacées.

La longueur de l'individu placé dans la collection de M. Webb est de $0^m,70$. Ce savant naturaliste a bien voulu me donner sur cette espèce la note suivante, par laquelle nous apprenons qu'il a pêché cette Ophisure dans un bassin large et profond laissé par la marée basse dans le port d'Arecife, à Lancerotte, lorsqu'il a trouvé dans ce même bassin la Caulerpa nouvelle à laquelle M. Montagne a donné son nom. Notre Poisson tâchait de se cacher parmi les tiges de cette algue; et, le bassin étant très-profond, M. Webb a été obligé de faire plonger un enfant pour avoir cette espèce, qu'il n'a jamais vue ailleurs.

M. Lowe, qui n'a décrit aucun Ophisure, ne me paraît pas l'avoir connu.

MURÈNES. MURÆNA.—Thunb.

OU MURÆNOPHIS LAC.

Le genre des Murènes (Muræophis Lacep.) comprend les Anguilliformes sans pectorales. Les variations que l'on observe dans les dents des nombreuses espèces rapprochées aujourd'hui à ce genre, y feront établir de nouvelles coupes génériques, que M. Cuvier s'est contenté d'indiquer comme de simples questions en ce genre. La Méditerranée en nourrit plusieurs espèces qui serviront de termes de comparaison dans plusieurs des genres dont j'indique l'établissement. Une des plus célèbres à cause de l'excellence de sa chair encore en honneur sur le littoral de l'Italie, et à cause aussi de la célébrité de son histoire chez les Romains, est la Murène, que Pline nommait *Murœna*. Nous ne voyons aucun des Poissons méditerranéens venir sur nos côtes baignées par l'Océan, mais toutes les mers intertropicales en nourrissent un grand nombre. — M. Lowe, qui n'a pas décrit d'Ophisure, cite, dans cette Faune, quatre espèces de *Murœnophis*.

Je n'en vois qu'un seul petit exemplaire dans les collections de MM. Webb et Berthelot, et il me paraît être de l'espèce du *Murœna unicolor* de Laroche ; cependant je ne vois pas sur mon individu ces lignes flexueuses dont parle M. Lowe. Il se pourrait bien aussi que le *Murœna unicolor* de cet auteur ne fût pas le même que celui de la Méditerranée. Il faudra étudier avec soin la dentition de ces espèces pour bien fixer les caractères.

LOPHOBRANCHES.

L'ordre des Lophobranches comprend un groupe de Poissons qui s'éloigne de tous les autres vertébrés de cette classe par la constitution des branchies, qui cependant sous le rapport de la fonction générale, et des relations avec le cœur et les vaisseaux qui en sortent, ressemblent encore aux organes branchiaux des autres Poissons. Ce sont des arceaux attachées à un os hyoide comme ceux des branchies de tout autre Poisson; mais, au lieu de peignes, ces arcs portent des houppes flottantes dans la cavité sous-operculaire. Malgré cette diversité fort singulière de forme des branchies, les Lophobranches semblent se rattacher aux Plectognathes par la cuirasse dont leur corps est revêtu. Le mode de leur reproduction est aussi fort différent de celui des autres animaux de leur classe, puisque la femelle, au lieu d'abandonner ses œufs, les retient dans un repli de la peau formant une gouttière le long de la face inférieure de la queue; disposition qui rappelle celle des *Crustacés macroures*. Ces petits animaux semblent donc avoir été établis par la nature avec des formes empruntées à d'autres types, sans sortir cependant de celui plus général des Poissons auquel ils appartiennent.

J'ai trouvé des Syngnathes et des Hippocampes parmi les Poissons des Canaries. L'espèce du second de ces genres est l'*Hippocampus brevirostris*, que M. Webb a entendu désigner sous le nom de *Cavallito del mar*; nom qui rappelle celui que M. Lowe a entendu donner par les Portugais de Madère à la même espèce.

Cet auteur n'a pas signalé de Syngnathe. J'ai sous les yeux le *Syngnathus rubescens* de M. Risso. Je n'y trouve que des différences trop légères pour le considérer comme une espèce distincte.

PLECTOGNATHES.

Cet ordre des Plectognathes est représenté aux Canaries par des Tétrodons, des Balistes et des Monacanthes.

Le Tétrodon qui fait partie des collections réunies à Ténériffe existe aussi à Madère, car M. Lowe l'a décrit sous le nom de *Tetrodon marmoratus*.

L'individu que j'ai sous les yeux est long de $0^{m},18$. La peau du dos est tout à fait lisse et sans épines, mais elle est couverte de petites écailles minces et oblongues très-visibles sur la région pectorale.

Je prends occasion de signaler ici ce fait, qui, je crois, n'a été encore reconnu par personne : ces écailles, très-minces, sont enchâssées dans la peau comme celles des Anguilles, mais elles ne font pas par leur arrangement ces sortes de lignes en chevrons qui sont si singulières sur la peau des Anguilles. Un fragment d'épiderme de cette peau mis sous le microscope montre que les taches noires sont formées de petites gouttelettes de points noirs serrées et rapprochées les unes des autres.

La seconde famille des Plectognathes ou les Sclérodermes de M. Cuvier comprennent ici d'abord les Balistes.

GENRE BALISTE. — BALISTES.

CORPUS *compressum, squamis osseis, rhomboïdeis, non imbricatis, magnis vestitum.*
PINNÆ *dorsales duæ, prima triradiata.*

LE BALISTE CAPRISQUE. — BALISTES CAPRISCUS. LIN.

Je trouve un grand et bel exemplaire de cette espèce de Baliste, qui habite aussi la Méditerranée. M. Lowe ne la compte pas parmi ses Poissons de Madère ; mais il parle de l'espèce suivante, qu'il donne comme très-rare.

LE BALISTE PETITE CHÈVRE. — BALISTES CAPRINUS. VAL.

(*Atlas*, pl. XVI, fig. 3.)

L'espèce que je désigne ici sous ce nom est très-voisine du *Balistes forcipatus*, dont Willughby a déjà donné une bonne figure. Notre Poisson a, comme celui-ci, de grandes écailles derrière l'ouïe au-dessous de la pectorale. La forme générale est celle du *Bal. Capriscus*, Lin. ; il en diffère parce que la caudale est encore plus fourchue, que la couleur est marbrée par des nuages bruns irréguliers, et que la dorsale et l'anale sont rayées de brun au lieu d'être ponctuées.

Ce Poisson, comme les autres Balistes, s'appelle en espagnol *Gallo*.

GENRE MONACANTHE. — MONACANTHUS.

CORPUS *compressum, squamis parvulis hirsutis confertis vestitum.*
PINNÆ *dorsales duæ ; prima uniradiata.*

LE MONACANTHE A FILETS. — MONACANTHUS FILAMENTOSUS.
(*Atl.*, pl. XVII, fig. 1.)

Dans cette espèce, la hauteur du corps est contenue deux fois et demie dans la longueur totale. Je prends la hauteur de la base du premier rayon de la dorsale à celle du même rayon de l'anale ; quand le bassin est abaissé et que le fanon se trouve ainsi étendu, la hauteur devient plus grande et surpasse alors la moitié de cette même longueur totale.

L'œil est sur le haut de la joue, et éloigné du bout du museau d'une distance égale au cinquième de la longueur totale.

Le premier rayon de la dorsale répond au bord postérieur de l'œil. Ce premier rayon a beaucoup de scabrosités et est dentelé en arrière ; les dentelures sont inégales et souvent même réunies par deux à la fois : la distance entre ce rayon et celui de la seconde dorsale est égale aussi à l'intervalle du bout du museau à l'œil. Le second rayon de cette nageoire se prolonge en un filet très-délié, aussi long que la dorsale est étendue. L'anale est aussi longue que la dorsale, sous laquelle elle est insérée ; elle n'a pas de rayons prolongés : les quatre premiers sont plus courts que le cinquième, et ils s'allongent même l'un après l'autre graduellement. La pectorale est insérée un peu au delà de l'aplomb de l'œil ; elle est petite. La caudale n'est pas fourchue et ses rayons sont très-gros.

D 13-1 — A 31 — C 12 — P 13 — V 0.

Le corps est couvert de petites écailles ciliées, et ces aspérités deviennent plus longues sur les côtés de la queue, au delà des deux nageoires verticales qui la précèdent, et elles s'avancent en bandelettes pointues sur les côtes du Poisson jusque sous l'aplomb du dixième rayon de la dorsale. Les écailles du fanon du ventre sont élevées et dentelées.

La couleur est verte avec de grandes marbrures brunâtres ; l'intervalle qu'elles laissent entre leurs taches anastomosées est plus pâle et tire sur le jaune.

M. Webb a écrit de sa main, sur les notes jointes à l'individu qu'il m'a confié, que les Espagnols des Canaries nomment l'espèce *Gallo*.

Le Poisson qui sert à ma description est long de $0^{m},25$.

LE MONACANTHE PETIT COQ. — MONACANTHUS GALLINULA. NOB.

Un autre Scléroderme du genre des Monocanthes diffère du précédent, parce qu'il n'a pas de filets prolongés et déliés à sa dorsale.

Sa hauteur, de la dorsale à l'anale, fait la moitié de la longueur du corps sans y comprendre la caudale, qui est comprise quatre fois et un tiers dans la longueur totale. La distance du bout du museau au bord postérieur de l'orbite égale aussi la longueur de la caudale. Le premier rayon du dos répond à l'œil ; il est fort court et fortement dentelé. La seconde dorsale est arrondie à son angle antérieur ; la caudale a aussi le bord rond. La pectorale est petite.

D 1-31 — A 31 — C 12 — P 14 — V 0.

Les écailles du tronc sont petites, fines et hérissées ou ciliées ; mais il n'y a pas de ces villosités sur la queue comme dans l'espèce précédente.

Ce petit Poisson, long de $0^{m},13$, paraît d'une couleur vert-foncée ou brun-uniforme, avec les nageoires pâles et les pectorales jaunâtres.

Il se nomme *Gallo* ou *Gallito*.

CARTILAGINEUX.

Les Poissons cartilagineux de la famille des Raies ou des Squales sont représentés aux Canaries par un assez grand nombre d'espèces appartenant à des genres variés de cette famille.

M. Webb en a rapporté plusieurs intéressans pour l'Ichthyologie; telles sont les nouvelles espèces de Myliobates ou de Ptéroplatées parmi les Raies, et la nouvelle espèce de Requins du sous-genre Prionodon parmi les Squales. Voici d'ailleurs la description systématique de ces espèces.

Genre CÉPHALOPTÈRE. — CEPHALOPTERA. Dum.

Corpus *depressum, lœve alis extensis acutis dilatatum.*
Caput *latum, transversum, depressum, tanquàm bicorne. Oculi laterales nec non superi.*
Nares *ad marginam maxillæ superioris.*
Os *inferum.*
Dentes *minuti granulosi in utrâque maxillâ.*
Pinnæ *pectorales maximæ alæferaces, ad capitis latera et infrà oculos pinnulæ oblongæ anticè porrectæ et corniformes.*
Ventrales parvæ, ad basin cauda pinnulæ dorsalis ante aculeum serratum caudalem.

Le genre des Céphaloptères, ainsi nommés par M. Duméril, comprend des espèces de Raies dont les dents ressemblent assez à celles des Pastenagues, qui ont comme elles la queue armée, derrière la petite dorsale élevée sur sa base, d'un petit aiguillon dentelé.

Il paraît que les plus grandes espèces de Cartilagineux de la famille des Raies appartiennent à ce genre, dont MM. Muller et Henle viennent de préciser les caractères en retirant de ce groupe, sous le nom de Cératoptères les espèces qui n'ont pas de dents à la mâchoire supérieure.

Les Poissons de ces deux groupes habitent les bassins des vastes mers, et principalement l'océan Atlantique équatorial; ils entrent dans la Méditerranée, mais ils y sont encore peu connus. Leur capture est regardée par les hommes soumis à l'influence des préjugés qui naissent de l'ignorance comme un sinistre présage. Leur éloignement, le peu d'observations directes et comparatives que l'on en a faites rendent encore obscure la distinction de ces grandes espèces.

M. Webb a rapporté des Canaries celle qui est connue sous la dénomination de

CÉPHALOPTÈRE GIORNA. — CEPHALOPTERA GIORNA. Risso.

(*Atl.* Pl. XXII.)

L'individu que j'ai sous les yeux a 0^m,52 de largeur de la pointe d'une aile à l'autre; 0^m,22 du bord de la tête à la base de la dorsale. L'épaisseur n'est que de 0^m,05. La longueur de la corne est de 0^m,25; celle de la dorsale de 0^m,35. La largeur de la bouche est de 0^m,60, et la distance du bord de la tête entre les deux cornes à la mâchoire supérieure a 0^m,15.

Le profil antérieur de l'aile suit une courbe concave à partir de l'œil jusqu'à son milieu, d'où il se relève pour se soutenir légèrement convexe. Le postérieur est concave et régulier.

L'aiguillon de la queue a 0^m,25 de longueur. Je ne puis donner la dimension de la queue elle-même, elle était cassée. La couleur, brune en dessus, est blanche sous le ventre.

C'est, comme je l'ai dit, le Cartilagineux décrit par Giorna, et dont Lacépède a fait son *Raia Giorna*. Risso, en adoptant le genre établi par M. Duméril, a inscrit l'espèce dans son *Histoire des Poissons de Nice* sous le nom de *Cephaloptera Giorna;* mais on ne peut douter aussi que ce ne soit la *Raie Mobular* de Duhamel. Quelque défectueuse que soit sa figure, le Poisson dont il a reçu le dessin avait été pris dans la madrague de Montredon, près de Marseille. Il est difficile de concevoir par quelle confusion cet auteur, après avoir été si positif sur l'origine du Poisson, a été lui appliquer un nom qu'il tirait du langage des Caraïbes; on peut supposer qu'il avait reçu un autre dessin de Céphaloptère dessiné dans la mer des Antilles, et peut-être même que le dessin avait été fait sur le pont du navire pendant que l'animal nageait près du bord, comme cela n'arrive que trop souvent aux navigateurs.

Je possède plusieurs de ces dessins, parmi lesquels se trouvent les originaux que Lacépède a fait graver en les réduisant et en les copiant avec inexactitude. Ils serviront à la discussion que je donnerai sur ces espèces, dans les derniers volumes de l'Ichthyologie générale.

Il faut préférer le nom de *Cephaloptera Giorna* à celui de Duhamel, quoique antérieur, parce que celui-ci repose sur un document trop imparfait pour le conserver dans nos catalogues scientifiques tandis que le premier est authentique.

Genre MYLIOBATIS. Dum.

Corpus *depressum, lœve, alis extensis dilatatum.*
Caput *triangulare, anticè acutum.*
Oculi *superi laterales. Nares velo fimbriato integro labrum simulante obtectæ.*
Os *inferum.*
Dentes *complanati, tesselati, mediani majores transversi, laterales hexagoni parvi.*
Cauda *longissima, gracillima, aculeata pone pinnulam.*

Les Myliobates comprenaient, à l'époque de l'établissement de ce genre, toutes ces grandes Raies à dents en pavés, élargies et aplaties, dont les latérales sont de petits hexagones, tandis que les mitoyennes sont élargies en bandes osseuses transversales.

On a distingué avec raison des Myliobates les espèces qui se reconnaissent aux petits ailerons repliés sous la partie avancée du museau, lequel est coupé carrément

tout en étant creusé par une petite échancrure sous la ligne médiane; ce sont les Rhinoptères de Kuhl. Bien que M. Geoffroy Saint-Hilaire ait observé depuis bien des années une espèce de ce genre dans la Méditerranée, et dont on voit la figure dans les planches de l'ouvrage d'Égypte (*Raia marginata*, Geoff., *Egyp.*, pl. xxxv, fig. 2), je ne l'ai pas trouvée dans les collections des Canaries; M. Lowe ne le cite pas non plus dans son Prodrome de l'Ichthyologie de Madère.

Le genre des Myliobates ainsi modifié ne comprend plus que les espèces à museau avancé et sans ailerons.

Nous voyons le *Raia aquila* ou la Myliobate aigle de la Méditerranée jusque dans l'Atlantique; M. Webb a rapporté cette Raie des Canaries, et le révérend R. T. Lowe l'avait déjà trouvée à Madère.

L'individu que M. Webb a mis sous mes yeux est parfaitement semblable à la figure que le prince Charles Bonaparte de Canino a donnée de la Mourine aigle, dans la Faune italienne. Ce savant zoologiste a fait aussi connaître, dans le même ouvrage, une seconde espèce de Myliobates, sous le nom de *Myliobatis noctula*, que la brièveté de son museau presque arrondi distingue très-bien de l'espèce précédente. Je rapporte à ce *Myliobatis noctula* la figure publiée dans l'atlas du *Dictionnaire des Sciences naturelles*, sous le nom de *Myliobatis aquila*, quoique les dents mitoyennes transversales paraissent un peu plus étroites que le prince de Canino ne les a données.

Il faut joindre encore à ces deux espèces un troisième Myliobate découvert par les naturalistes explorateurs des Canaries, mais qui se trouve aussi dans la Méditerranée, et que je regarde comme d'une espèce nouvelle, car je ne le trouve mentionné ni par M. Lowe, ni par aucun auteur qui ait traité des Poissons de la Méditerranée.

Ce poisson paraît confondu par les pêcheurs insulaires, sous le nom d'*Obispo* (évêque), avec la Mourine commune (*M. aquila*), qui porte le même nom sur les côtes de cet archipel; cependant cette espèce nouvelle est facile à distinguer du *Myliobatis aquila*, par la forme de ses dents et par celle de sa queue.

Je la nomme

MYLIOBATE ÉVÊQUE. — MYLIOBATES EPISCOPUS.

(*Atl.* Pl. XXIV.)

Sa tête a le museau plus pointu que celui de la Raie aigle. Le voile des narines paraît plus frangé. Je compte huit dents mitoyennes à la mâchoire supérieure. La largeur de chaque dent est huit fois plus grande que la hauteur. Dans le Myliobate aigle, la largeur de la dent n'est que trois fois plus forte que la hauteur. De chaque côté des dents élargies de l'*Obispo* des Canariens, il y a trois rangées de petites dents hexagonales, dont le diamètre transversal n'est guère plus grand que la hauteur de la dent du milieu.

Les dents de la mâchoire inférieure sont plus nombreuses; j'en trouve onze moyennes, bordées de trois rangs de petites dents hexagonales; mais les antérieures se détachent et tombent promptement de chaque côté des trois ou quatre premières dents, qui sont aussi plus étroites que les suivantes. La queue est plus de deux fois aussi longue que le corps. La nageoire qu'elle porte à sa base commence entre la racine des deux ventrales. Elle n'a guère que le quinzième de la longueur du filet caudal, et elle est suivie d'un seul rayon dentelé des deux côtés et un peu plus court que la base de la nageoire caudale.

La couleur du poisson est uniformément brune en dessus et blanche en dessous sans aucune tache.

M. Webb a appris des pêcheurs canariens que l'espèce est connue sous le nom d'*Obispo,* que j'ai employé comme dénomination spécifique.

Au moment de livrer ces pages à l'impression, j'observe un second individu de cette espèce, pris dans la Méditerranée, sur les côtes de l'Algérie; je dois à la complaisance des naturalistes de l'expédition scientifique envoyée par le ministre de la guerre pour explorer cette nouvelle colonie française, le plaisir de citer cet exemplaire.

Genre PASTENAGUE. — TRYGON.

Corpus *depressum, pentagonum, alis tetragonis dilatatum.*

Caput *parvum, acutum. Oculi superi.*

Os *inferum.*

Dentes *minimi, quincunciales, tesselati, elliptici.*

Pinnæ *amplæ, in angulum parùm porrectæ. Ventrales rotundatæ. Pinna dorsalis ad basim. Cauda nulla. Pinna caudalis infrà supràque ad apicem caudæ. Cauda conica, aculeo serrato armata.*

Je trouve aux Canaries la Pastenague vulgaire; elle s'y nomme *Chucho.* Ce Poisson se trouve aussi à Madère.

Cette espèce, qui habite la Manche et nos mers plus septentrionales encore, occupe donc une assez grande étendue, puisque nous la voyons s'avancer dans l'Atlantique jusqu'auprès des tropiques.

La longueur totale de l'individu que M. Webb m'a communiqué est de $0^{m},56$; celle du tronc est de $0^{m},28$, et sa largeur est de $0^{m},36$.

Genre PTÉROPLATÉE. — PTEROPLATEA.

Corpus *valdè depressum, ellipticum, transversè valdè latius quàm longum.*

Os *inferum.*

Dentes *parvuli, quincunciales, acuti.*

Pinnæ *pectorales maximæ, ventrales parvæ; dorsalis nulla. Cauda brevissima, pinnis destituta, aculeo brevi dentato armata.*

Ce genre, établi aux dépens des Pastenagues par MM. Muller et Henle, ne se distingue de ces dernières que par des caractères de peu d'importance. La grande largeur transversale de l'animal lui donne une physionomie particulière, à laquelle il faut ajouter la brièveté de la queue sans anale. Les dents sont pointues, mais leur petitesse excessive fait qu'elles ne servent pas à l'animal autrement que celles des Pastenagues.

Ce genre ne comprend encore que peu d'espèces; l'une, de la Méditerranée, déjà connue de Fabius Columna, qui avait signalé la grandeur des pectorales par la dénomination de *Raia altavela*, et deux autres de l'océan Atlantique et de la mer des Indes. Les collections du Muséum viennent de s'enrichir de cette belle espèce, par les recherches des naturalistes de l'expédition scientifique d'Algérie. Ils en ont rapporté un fort bel exemplaire, et à en juger d'après lui, ainsi que d'après la figure donnée dans la Faune d'Italie par le prince Charles Bonaparte de Canino, je ne pense pas que le Poisson du Brésil, observé par M. Henle dans le Cabinet du Roi, soit de la même es-

pèce que celui de la Méditerranée; en effet, les longueurs proportionnelles du tronc et de la queue, de la distance entre les yeux et la largeur du corps, ne sont pas les mêmes.

La Ptéroplatée que M. Webb a prise aux Canaries me paraît aussi d'une espèce distincte, surtout à cause de la longueur de sa queue.

LA PTÉROPLATÉE CANARIENNE. — PTEROPLATEA CANARIENSIS. Nob.

(*Atl.* Pl. XXIII, fig. 1.)

Ce Poisson, de forme elliptique, me paraît avoir l'extrémité du museau perdue dans le profil du corps, il ne fait pas même cette légère saillie indiquée sur le dessin du *Pteroplatea altavela* donné par le prince Charles de Canino.

La distance du bout du museau à la naissance des nageoires ventrales est comprise deux fois et demie dans la largeur du corps. La longueur de la queue, portée sur celle du tronc, y est contenue deux fois et un tiers, tandis que celle de la queue de l'espèce de la Méditerranée y est trois fois et un tiers. L'aiguillon dentelé de cette queue est grêle, à très-faibles dentelures. Cet aiguillon, plus gros sur l'espèce du *Trygon altavela*, est aussi plus long, la queue ne le comprendrait que deux fois. Ses dentelures sont plus grosses.

L'espace entre les yeux est six fois dans la longueur du tronc; il n'est que du cinquième de cette même longueur dans l'espèce à laquelle je compare celle des Canaries.

La couleur est brune, très-foncée en dessus et blanchâtre en dessous, avec quelques nuages bruns sur le bord de l'aile.

L'individu que je décris est un mâle large de $0^m,40$; les ventrales ont $0^m,32$ de longueur, et l'appendice mâle $0^m,20$.

Je ne vois pas cette espèce indiquée par M. Lowe.

GENRE RAIE. — RAIA.

CORPUS *depressum, rhomboidale.*
OS *inferum.*
DENTES *exigui, quincunciales.*
PINNÆ *pectorales ultrà medium rostri haud productæ, nec sese invicem attingentes; ventrales bilobæ. Cauda pinnulata.*

L'espèce de Raie que j'ai à mentionner dans cet article me paraît celle décrite par M. Lowe sous le nom de

LA RAIE DE MADERE. — RAIA MADERENSIS.

(*Atl.* Pl. XXV.)

Toute la surface du corps est couverte de scabrosités fines et égales. Une rangée de petites épines court sur le milieu des scapulaires, et se prolonge sur le milieu du dos jusqu'à la base de la première nageoire de la fin de la queue. Il y a de plus deux épines entre les deux nageoires sur les côtés de la queue et plus près de sa base que de sa pointe. Il y a quatre épines assez fortes courbées ou crochues en arrière, à des distances inégales.

Je vois deux épines au-devant de l'œil et une derrière.

La longueur du tronc n'est pas tout à fait une fois et demie dans la largeur. La queue surpasse d'un huitième la longueur du tronc. La première nageoire caudale est sur le troisième tiers de la queue, et la seconde est au milieu de ce troisième tiers.

La couleur, rousse ou grisâtre en-dessous, est ornée de taches plus arrondies, disposées par lignes flexueuses irrégulières, ce qui s'accorde parfaitement avec ce que rapporte M. Lowe.

L'individu est un mâle dont la longueur totale est de $0^{m},40$, et la largeur de $0^{m},26$. On le nomme aux Canaries *Raya* (1).

GENRE TORPILLE. — TORPEDO.

CORPUS *depressum, subcompressum, rotundatum, anticè subtruncatum.*
DENTES *parvi, acuti.*
PINNÆ *dorsales duæ.*

Ce genre, si remarquable par la puissance électrique dont ses espèces sont douées à différens degrés d'intensité, est réduit aujourd'hui aux espèces de cette famille ayant deux dorsales.

Je ne vois aucune espèce de ce genre dont on puisse dire que la bouche est grande (*os amplum*), comme cela a été indiqué pour différencier les *Narcine* des *Torpedo*. Les dents du *Torpedo marmorata* que j'ai reçues de Naples sont pointues et dépassent évidemment le bord de la bouche.

Dans les collections faites aux Canaries, M. Webb a placé deux Torpilles. L'une est, ce me semble, sans aucun doute, une des espèces ou variétés de la Méditerranée, indiquée par Risso sous le nom de

TORPILLE MARBRÉE. — TORPEDO MARMORATA.

La largeur de son disque, la grosseur de la base de la queue, la forme des ventrales, la grandeur des organes génitaux qui accompagnent ces deux nageoires, la forme et la hauteur des deux dorsales et de la caudale ne laissent aucun doute à cet égard.

Il paraît que ce Poisson se trouve aussi à Madère; du moins je le trouve cité dans le travail de M. Lowe.

Cet auteur a donné, sous le nom de *Torpedo hebetans*, une seconde espèce, que je ne retrouve pas avec un degré de certitude assez suffisant dans une seconde Torpille que M. Webb a mise sous mes yeux; dans ce doute je crois qu'il vaut mieux la considérer comme d'une espèce distincte.

Je la trouve désignée sous le nom de *Trembladora*, ce qui me l'a fait appeler

TORPILLE TREMBLEUSE. — TORPEDO TREPIDANS.

(*Atl.* Pl. XXIII, fig. 2.)

Le disque est à peu près rond; cependant le diamètre longitudinal, en le prenant jusqu'à la naissance de la ventrale, est plus court que le transversal. La queue mesure le tiers de la longueur totale; celle des ventrales fait le septième de cette même longueur totale. Les organes mâles sont courts et très-étroits : ce caractère fait de suite reconnaître l'espèce dont il s'agit. Les deux dorsales sont aussi beaucoup plus petites et plus étroites que dans les autres Torpilles.

La couleur est rousse, semée de points noirs en dessus, plus petits et plus nombreux sur le devant

---

(1) C'est probablement cette espèce que M. Berthelot (*Hist. des Pêch.*) indique sous le nom de *Raia fullonica*, Lin. Quant au *Raia clavata* cité dans la même note, je n'ai pas vu cette espèce dans les collections des Canaries.

du disque bordé de noir. On pourrait reconnaître dans ce dernier trait le *Torpedo hebetans* de M. Lowe, mais je crois qu'on peut dire la même chose de toutes les Torpilles tachetées.

L'individu décrit ici a $0^m,22$ de longueur.

C'est très-probablement le Poisson que M. Berthelot (*Hist. des Pêch.*) a indiqué sous le nom de *Torpedo galvanii*. Il a en effet de la ressemblance avec cette espèce.

Genre SQUATINE. — SQUATINA.

Corpus *depressum, oblongum.*
Caput *magnum, rhomboidale.*
Os *latum, terminale.*
Dentes *acuti, numerosi. Oculi superi et laterales.*
Spiracula *aperta.*
Pinnæ *pectorales amplæ, tetragonæ, anteriùs emarginatæ ad branchiorum fissuras; ventrales extensæ, oblongæ, tetragonæ; dorsales duæ remotæ; analis nulla; caudalis truncata. Cauda conica, ad basim crassa.*

J'ai sous les yeux deux petits exemplaires de la Squatine commune, *Squatina angelus*, que les Canariens nomment *Pez angel.*

Voilà encore un Poisson de nos mers les plus septentrionales que nous voyons s'avancer dans l'Atlantique, et celui-ci dépasse beaucoup les Canaries; car nous pouvons le suivre à travers l'Atlantique sur toutes les côtes de l'Amérique, depuis New-York ou Rhode-Island jusqu'à Rio-Janeiro. Je n'attribue pas à la seule puissance de nager, que possèdent tous les grands Chondroptérygiens, cette propriété de notre espèce, d'occuper une si grande zone dans le sein des mers; car il y a un plus grand nombre de Squales circonscrit dans leur patrie, qu'on n'en trouve de répandus sur un grand espace dans les mers. On voit que cette question touche au grand problème de géographie physique concernant la distribution des êtres sur la surface de la terre.

Famille des SQUALES.

Genre REQUIN. — CARCHARIAS.

Corpus *elongatum, rotundatum, filiforme.*
Caput *rostrum versùs depressum, ellipticum.*
Os *inferum.*
Dentes *numerosi, triangulares, acuti.*
Pinnæ *dorsales duæ:*
Analis *dorsali posteriori opposita;*
Caudalis *falcata, ad apicem lobi superioribus majoris emarginata ac lobulata.*
Pectorales *triangulares, extensæ;*
Ventrales *parvulæ.*
Branchiæ *quinque.*
Spiracula *nulla.*

Ce genre des Requins, réduit à ces caractères dans la nombreuse famille des Squales, peut encore être subdivisé en plusieurs genres, comme MM. Müller et Henle l'ont présenté dans leur *Histoire des Cartilagineux.*

Tous les Requins n'ont pas, comme l'espèce citée avec célébrité par les navigateurs de tous les temps et de toutes les nations, les dents en triangle isocèle régulier, avec les deux arêtes dentelées en scie. Des différences dans la forme du corps de la dent, dans celle du talon qui l'élargit souvent près de la gencive, et de l'obliquité du corps de la dent sur la base, peuvent donner lieu à de bonnes coupes sous-génériques.

Le Requin rapporté des Canaries par M. Webb appartient à la division des *Prionodons* de M. Müller, à cause de la dentelure de ses dents; et il serait sans doute classé parmi tous les Poissons confondus sous le nom de Requins : ainsi que le font la plupart des auteurs, qui, voulant paraître plus instruits qu'ils ne le sont en effet de nos méthodes, désignent ces espèces sous le nom de *Squalus carcharias.*

L'espèce que j'ai sous les yeux est nouvelle; je ne la trouve ni dans l'ouvrage de M. Müller, ni dans nos collections du Muséum.

Je la nomme

PRIONODON VOILÉ. — PRIONODON OBVELATUS. Nob.
(Pl. XXVI.)

Elle ressemble le plus au *Prionodon Milberti;* mais elle s'en distingue parce que ses dents sont plus petites, que l'œil est plus grand, que la dorsale antérieure est plus large, que les pectorales sont plus longues, que le lobe inférieur de la caudale est plus long et moins large.

La distance du bout du museau au bord antérieur de la bouche fait les deux tiers de l'intervalle entre les deux bords du museau, par le bord même de la mâchoire supérieure. Cette même largeur égale la distance du bout du museau au bord postérieur de l'œil, et c'est aussi la mesure de l'angle antérieur

de l'œil à la première fente branchiale. L'espace entre les cinq fentes des ouïes ne fait pas moitié de cette longueur.

L'épaisseur du tronc est le sixième de sa longueur; en n'y comprenant pas la caudale, qui est à peu de chose près du cinquième de la longueur totale. Son lobe inférieur ne mesure que le tiers du supérieur.

Du bout du museau au bord postérieur de la dorsale, on trouve une distance égale à celle comprise entre ce bord et celui de la caudale dans sa fourche. Le bord antérieur de la première nageoire du dos est au premier tiers, et celui de la seconde au troisième tiers de la longueur totale. La largeur de la pectorale fait la moitié de sa longueur, qui est moins de sept fois dans celle du corps. L'espace entre les pectorales et les ventrales est trois fois et demie dans la longueur totale.

Je compte vingt-huit dents à chaque mâchoire sur quatre rangs. Celles de la mâchoire supérieure ont un large talon et une pointe triangulaire assez étroite; le tout est dentelé. Celles de la mâchoire inférieure sont plus étroites et leur dentelure est à peine sensible, même à la loupe.

La couleur, grise en dessus, est blanchâtre sous le ventre.

L'individu est long de $0^{m},80$. On nomme l'espèce aux Canaries du nom générique espagnol des Squales, *Tiburon*.

C'est sans doute le *Squalus carcharias*, désigné sous ce nom linnéen dans l'ouvrage de M. Berthelot. Cet auteur cite à la suite le *Squalus catulus*, vulgò *Gato;* le *Squalus centrina*, Linn.; le *Squalus acanthias*, Linn.; le *Squalus Niceensis*, Risso; le *Squalus zygæna*, vulgò *Martillo*. Tous ces Squales sont devenus types de genre dans cette belle et nombreuse famille des Cartilagineux.

Il faudrait voir les Poissons dont M. Berthelot a entendu parler pour assurer de cette synonymie, devenue trop vague aujourd'hui dans l'état actuel de l'Ichthyologie.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE

DES PLANCHES DE L'ATLAS.



Oudart del.

Victor sculp.

Le Pomatome Télescope. *Pomatomus telescopium* Risso.

Impr. de Folliau

1

2/3 de grandeur naturelle.

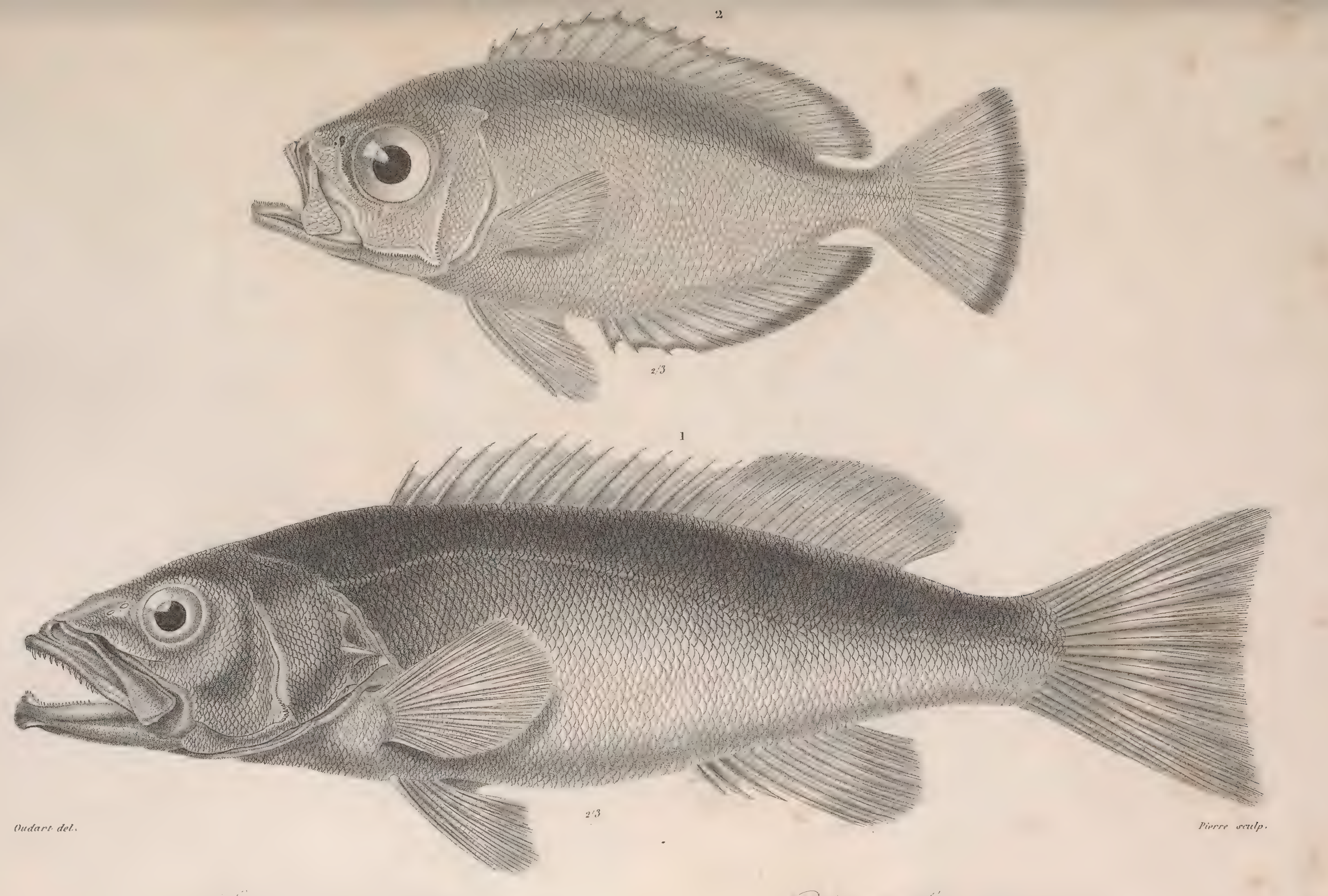
2

2/3 de grandeur naturelle.

Acarie Baron del. Pierre sculp.

1. Sebastes Kuhlii. Lowe. 2. Sebastes filifer. Val.





1. *Serranus acutirostris* Cuv. Val. 2. *Priacanthus Boops*. Cuv. Val.

Impᵗ par Folliau.



Oudart del.

Aug^te Dumenil sc.

Beryx decadactylus, Cuv. Val.

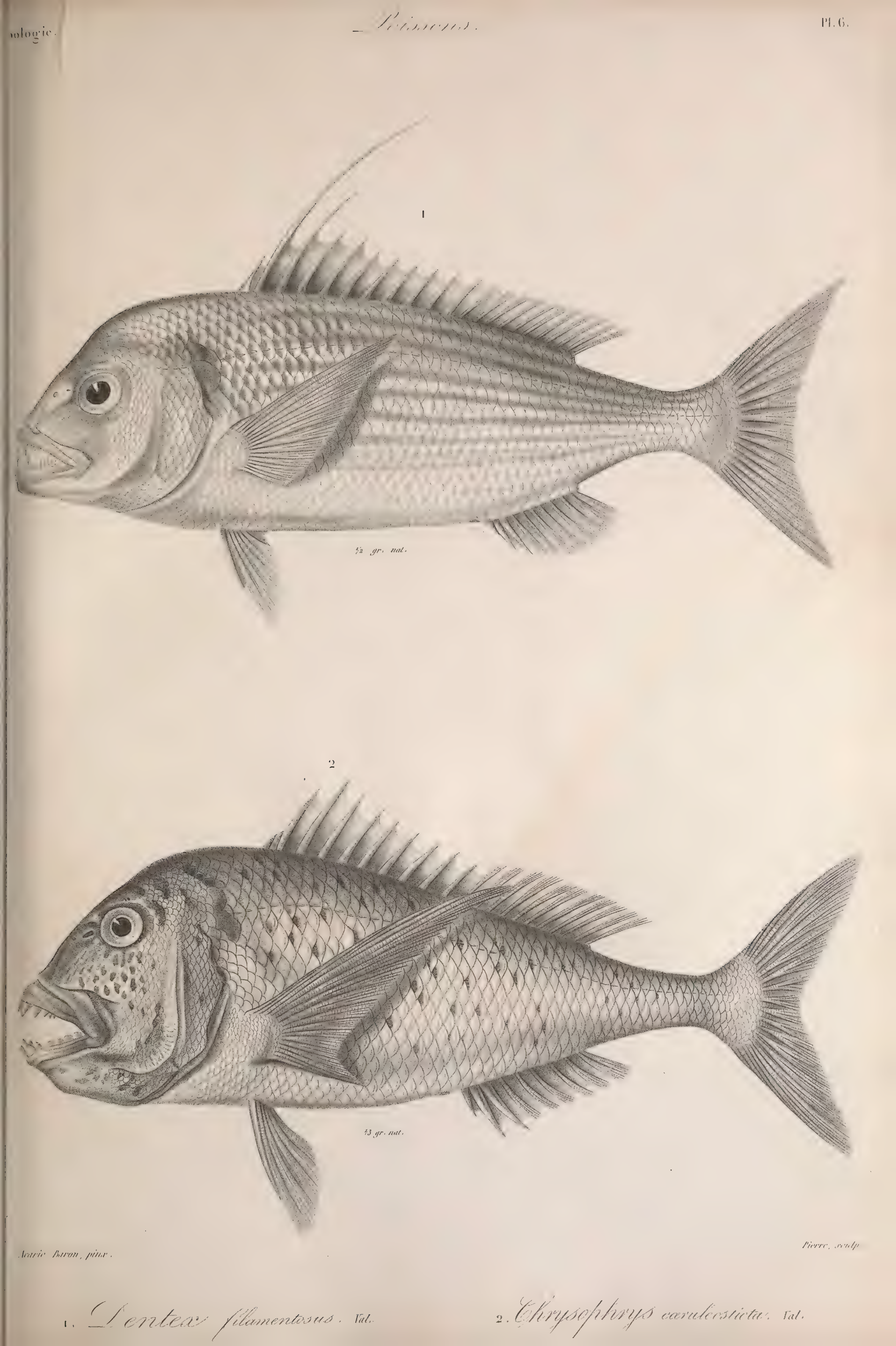
Imp^ie de Folliau.

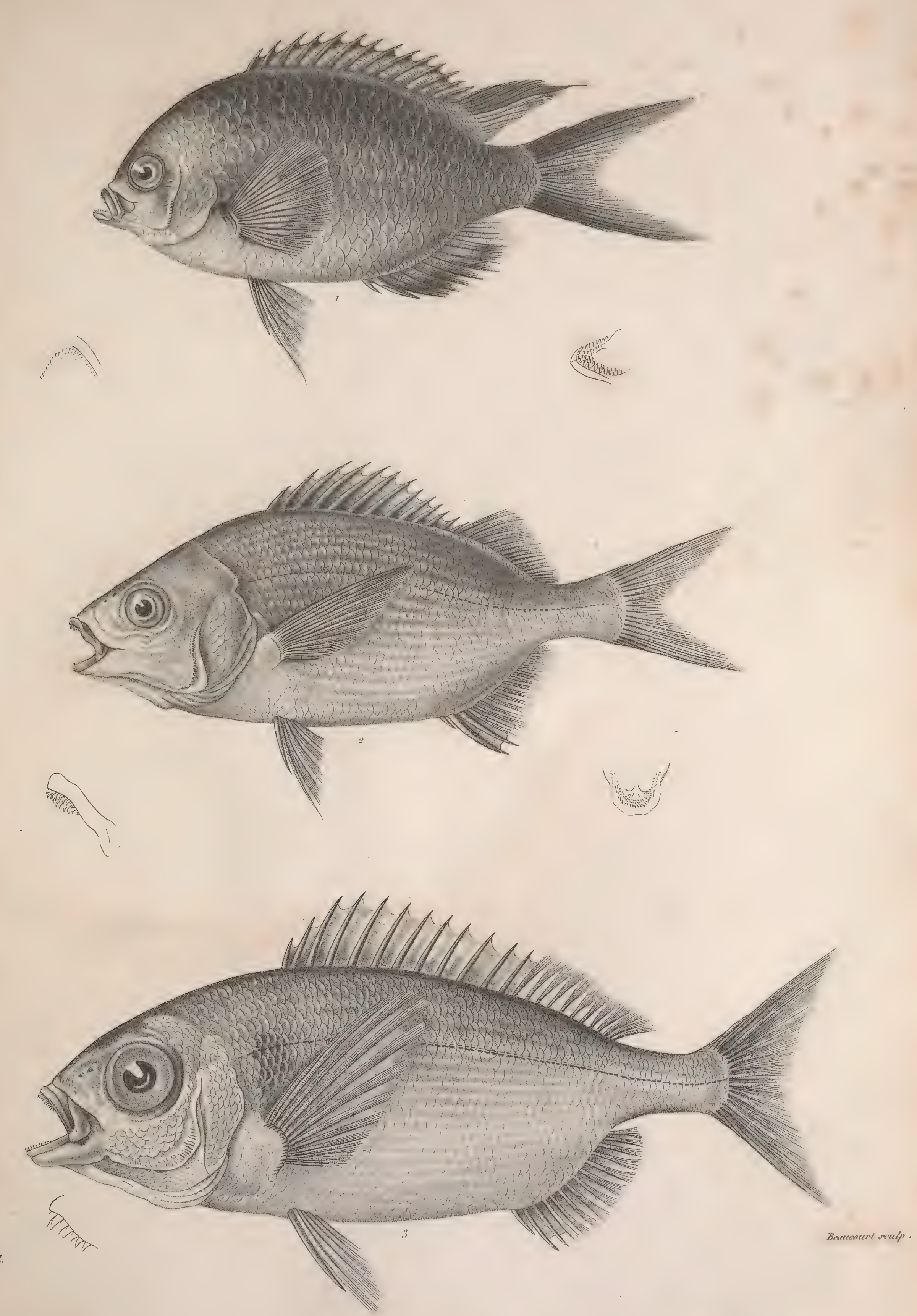
ZOOLOGIE

Travies del.

Lith. Coulon, rue Richer, 7.

Vielle lap.


ologie.
Poissons.
Pl. 6.
1
1/2 gr. nat.
2
2/3 gr. nat.
Acarie Baron, pinx.
Pierre, sculp.
1. Dentex filamentosus. Val.
2. Chrysophrys cæruleosticta. Val.



rie Baron del. *Beaucourt sculp.*

1 *Heliazes limbatus* Val. 2 *Pristipoma ronchus*. Val. 3 *Pagellus Centrodontus*. Cuv. Val.

Impr. de Folliau

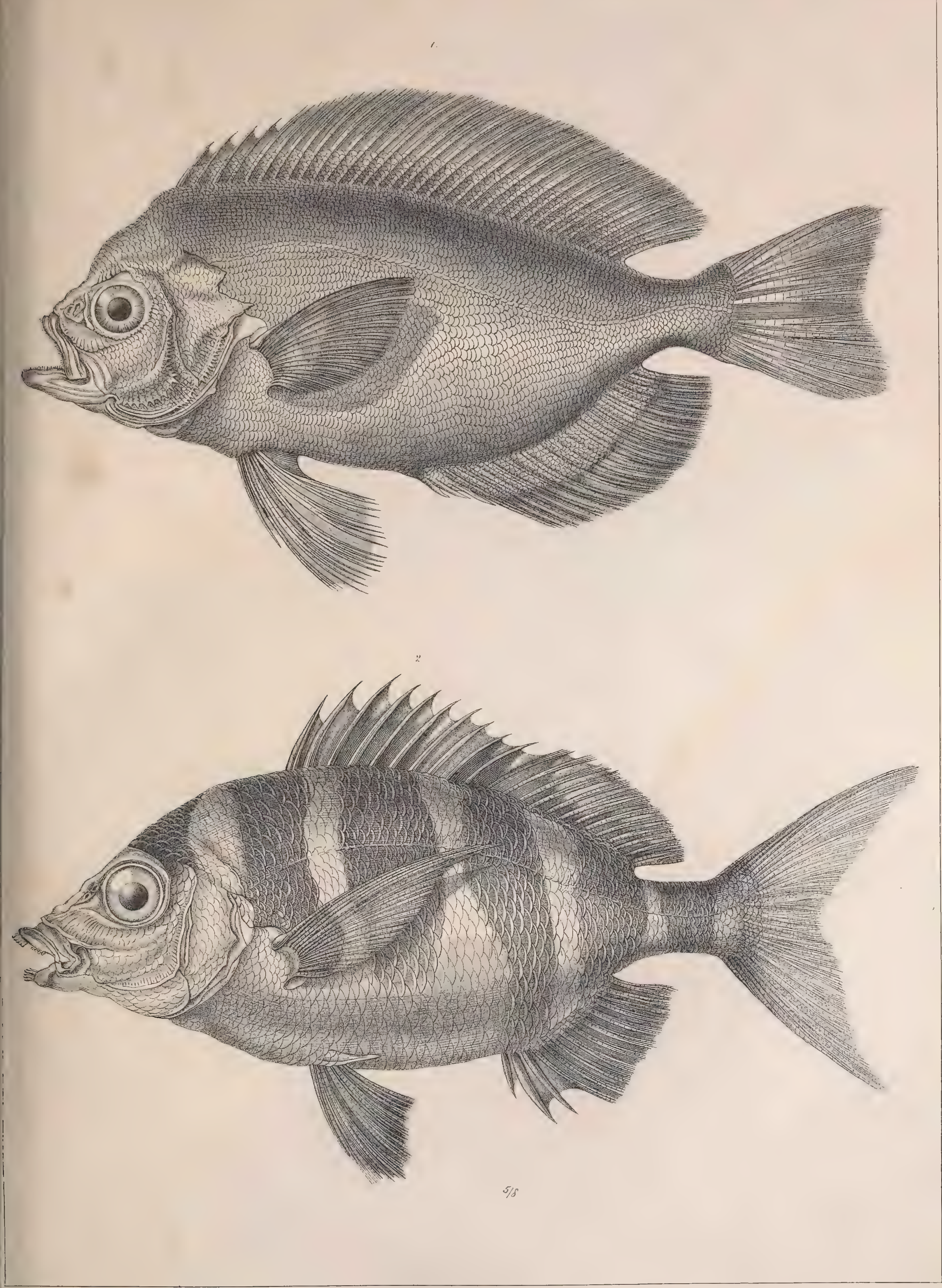


3/4 de grandeur naturelle.

Oudart pinx.t Pierre sculp

Nemobrama Webbii. Val.

Imp.e de Fallou.



Oudart pinx.t Im. de Lemercier, Benard et Cie. Vielle. in Lap. Sculp.

1. Crius Berthelotii. Val. 2. Sargus fasciatus. Cuv. Val.



Acarie Baron pinx! Duménil sculp.

1. *Boops canariensis.* Val. 2. *Pagellus canariensis* Val.

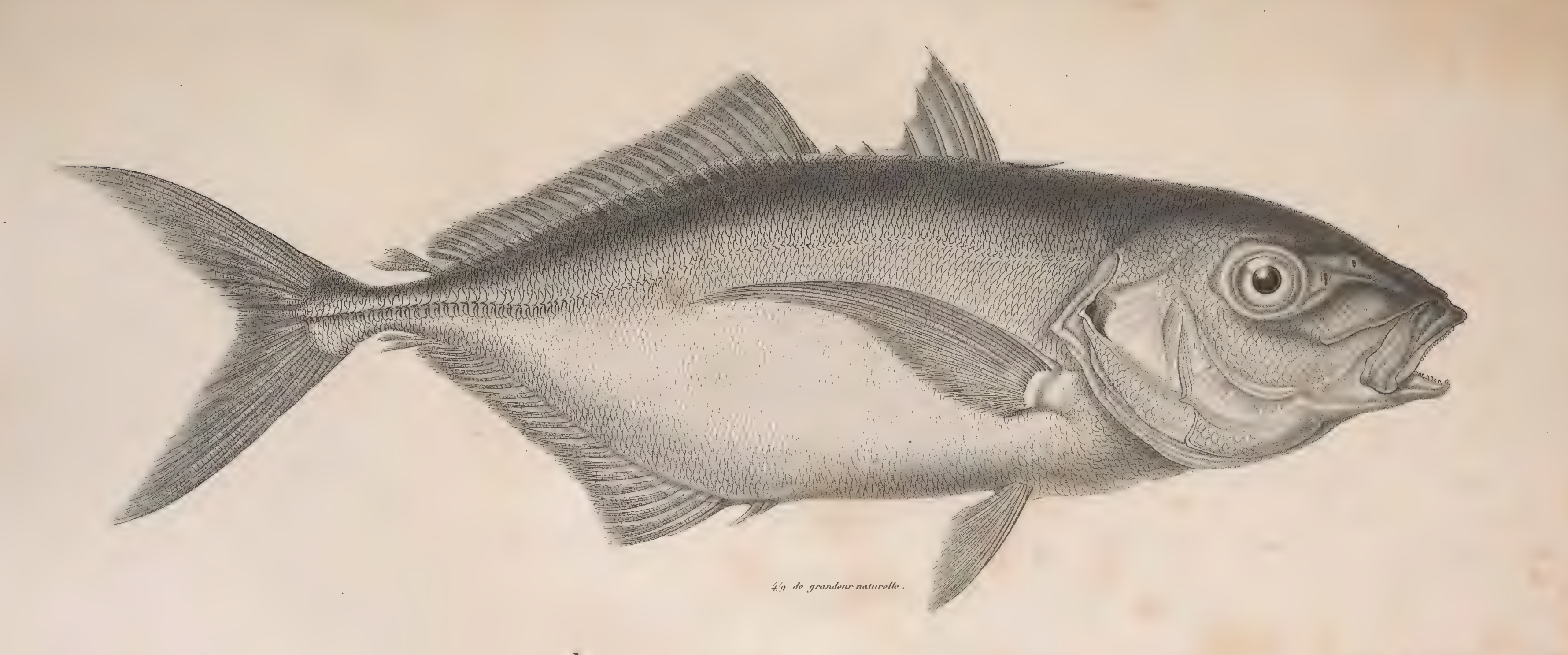


7/13e. de la grandeur naturelle.

Oudart pinx.t Aug. Dumenil sculp.

Gempylus Prometheus Cuv. Val.

Imp.e de Folliau.



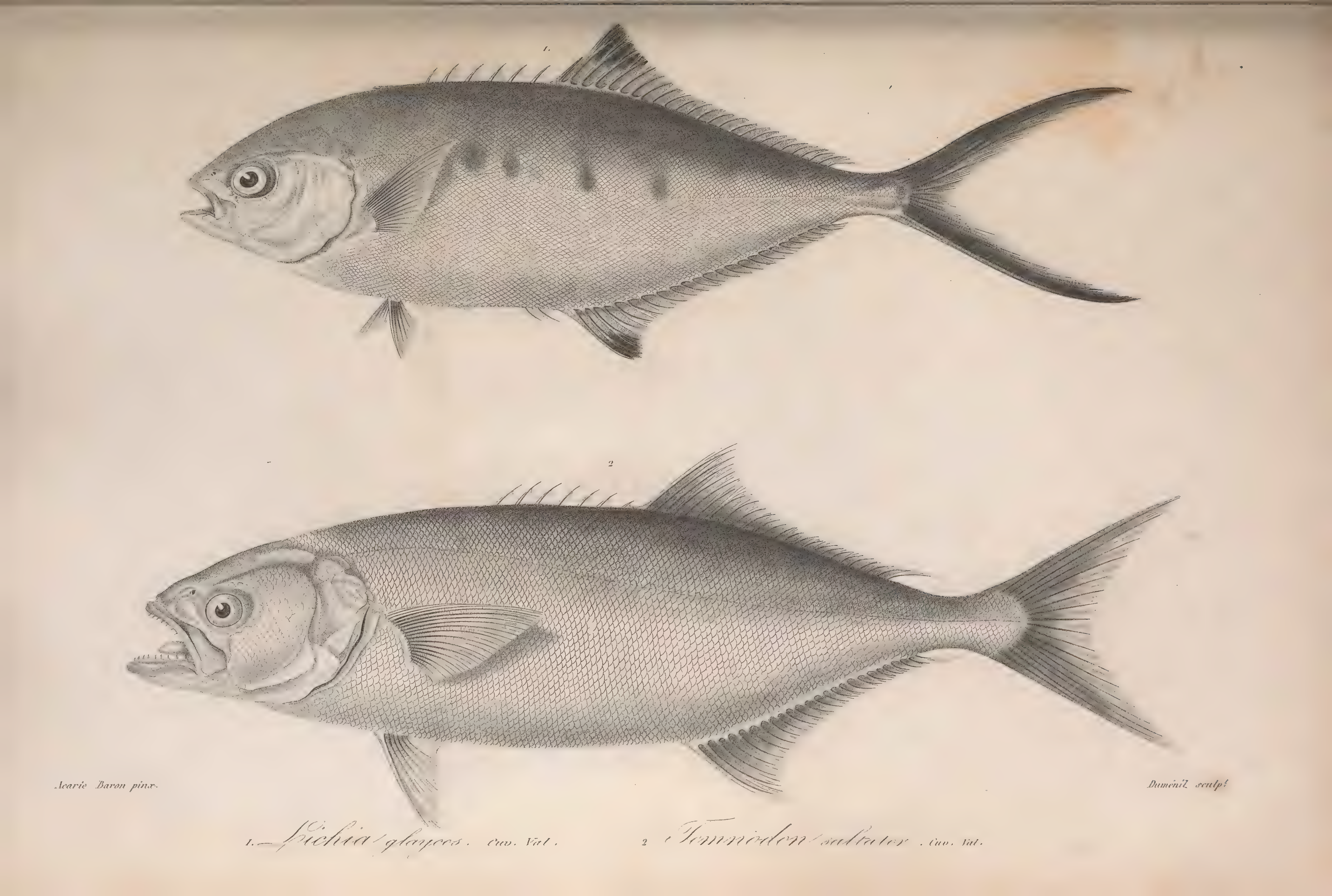
4/9 de grandeur naturelle.

Oudart pinx. A. Massard sculp.

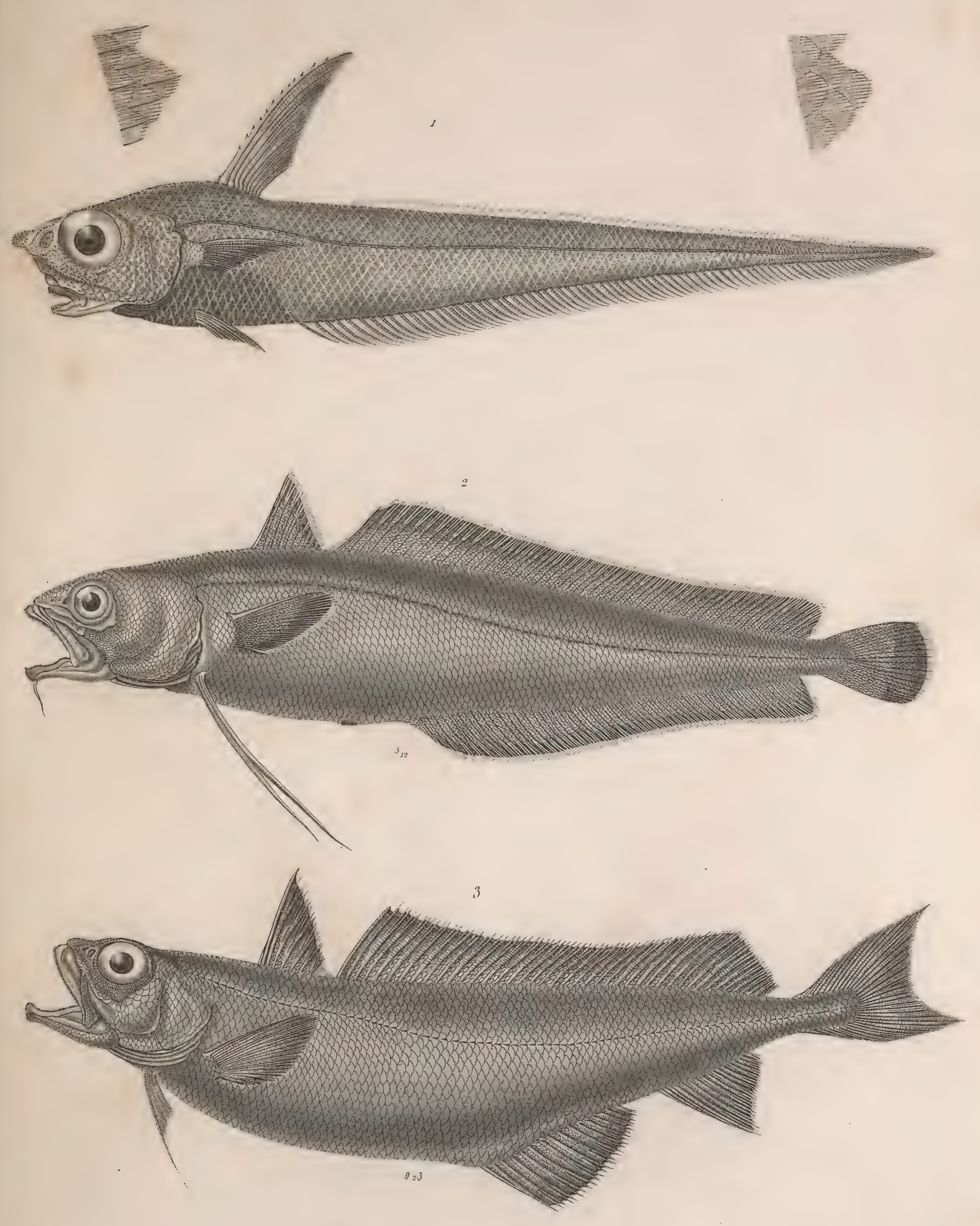
Caranx analis. Cuv. Val.

Impie de Folliau.





1. Lichia glaycos. Cuv. Val. 2 Temnodon saltator. Cuv. Val.



Oudart pinx. Breton sculp.

1. *Lepidoleprus sclerorhynchus* Val. 2. *Phycis limbatus*. Val.

3 *Asellus canariensis* Val.

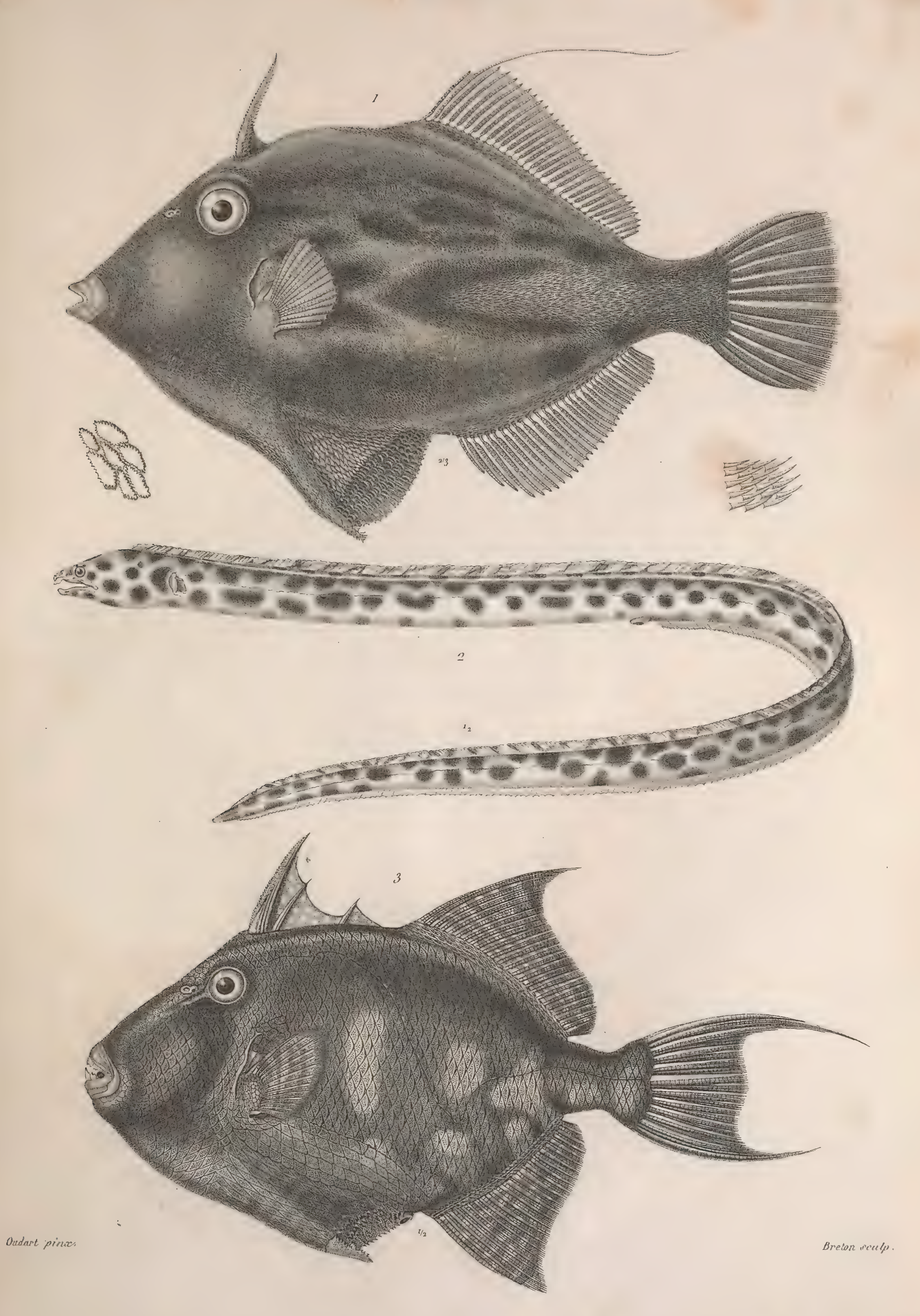
Imp. de Folliau.



Oudart pinx. Annedouche sculp.

1. *Saurus trivirgatus* Val. 2 *Aulopus filifer*. Val.
3 *Aulopus maculatus*. Val.

Imp. de Folliau.



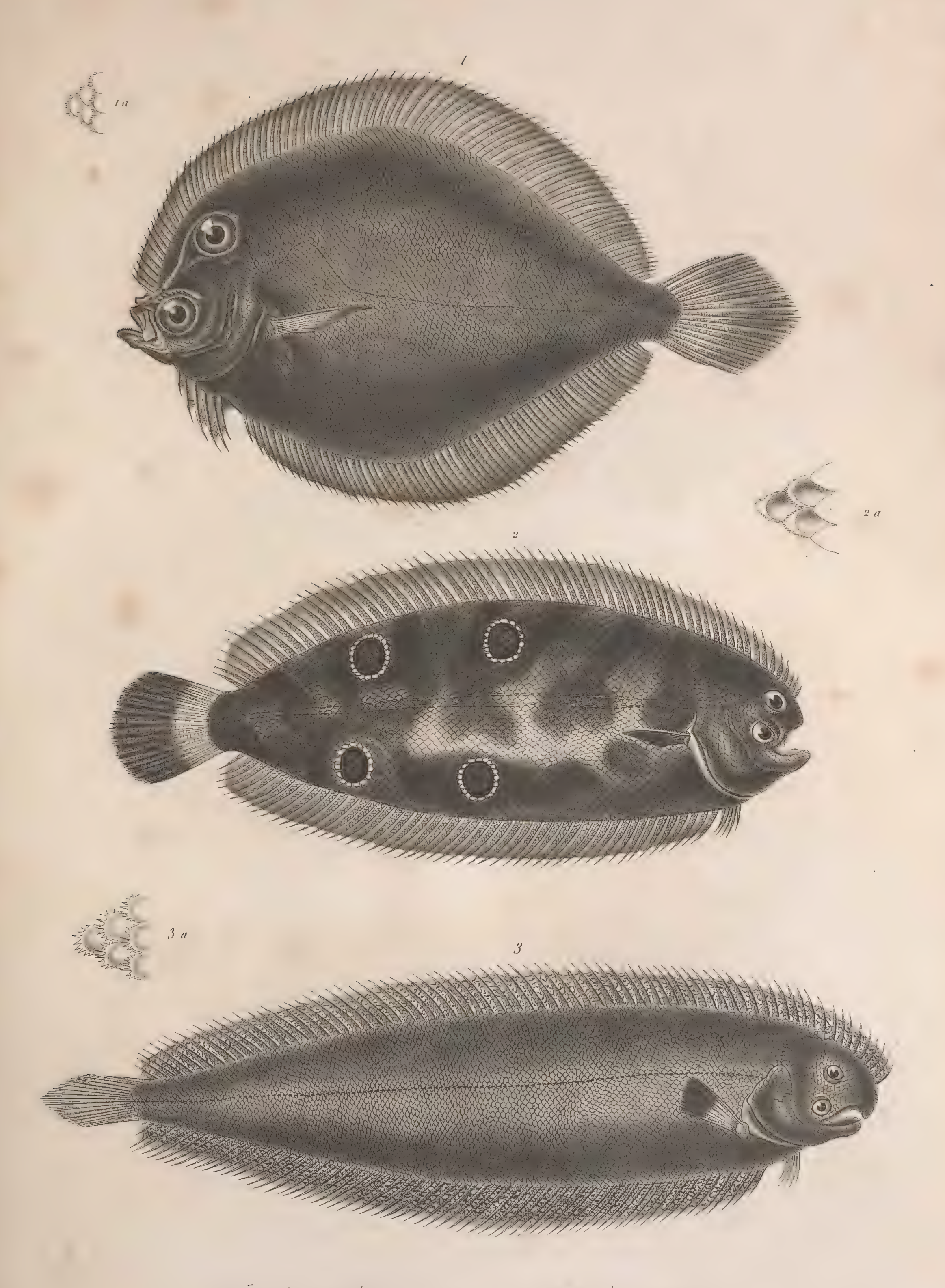
Oudart pinx. Breton sculp.

1 *Monacanthus filamentosus.* Val. 2. *Ophisurus pardalis.* Val.
3 *Balistes caprinus* Val.

Imp. de Folliau.



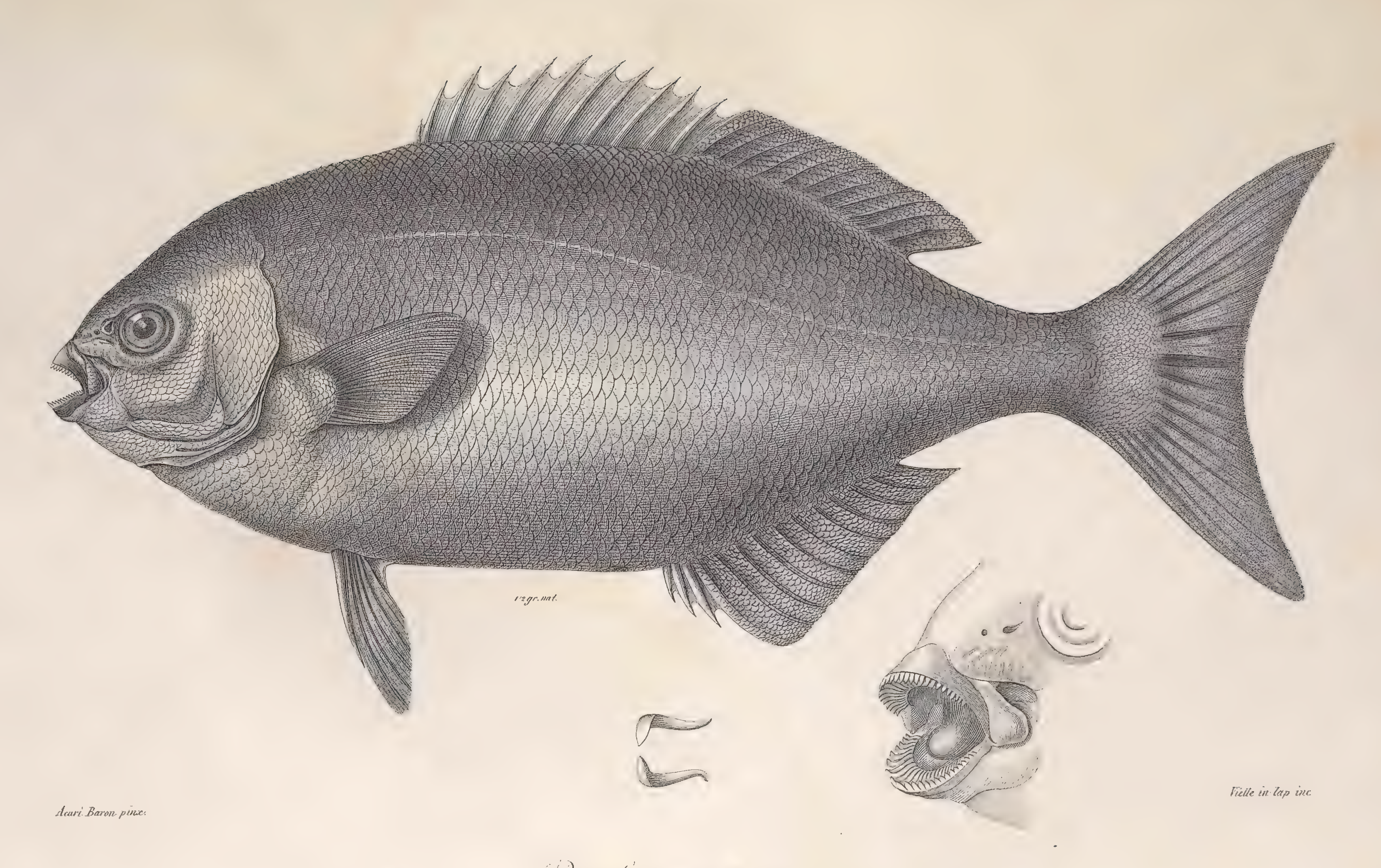
1. *Julis Pavo.* Val.
2. *Scarus Canariensis* Val.
3. *Clinus Canariensis* Val.
4. *Acantholabrus Viridis* Val.



1. Rhombus serratus Val. 2. Solea oculata Risso.
3. Solea scriba. Val.

Oudart pinx. Duménil sculp.

Impie de Fellitau

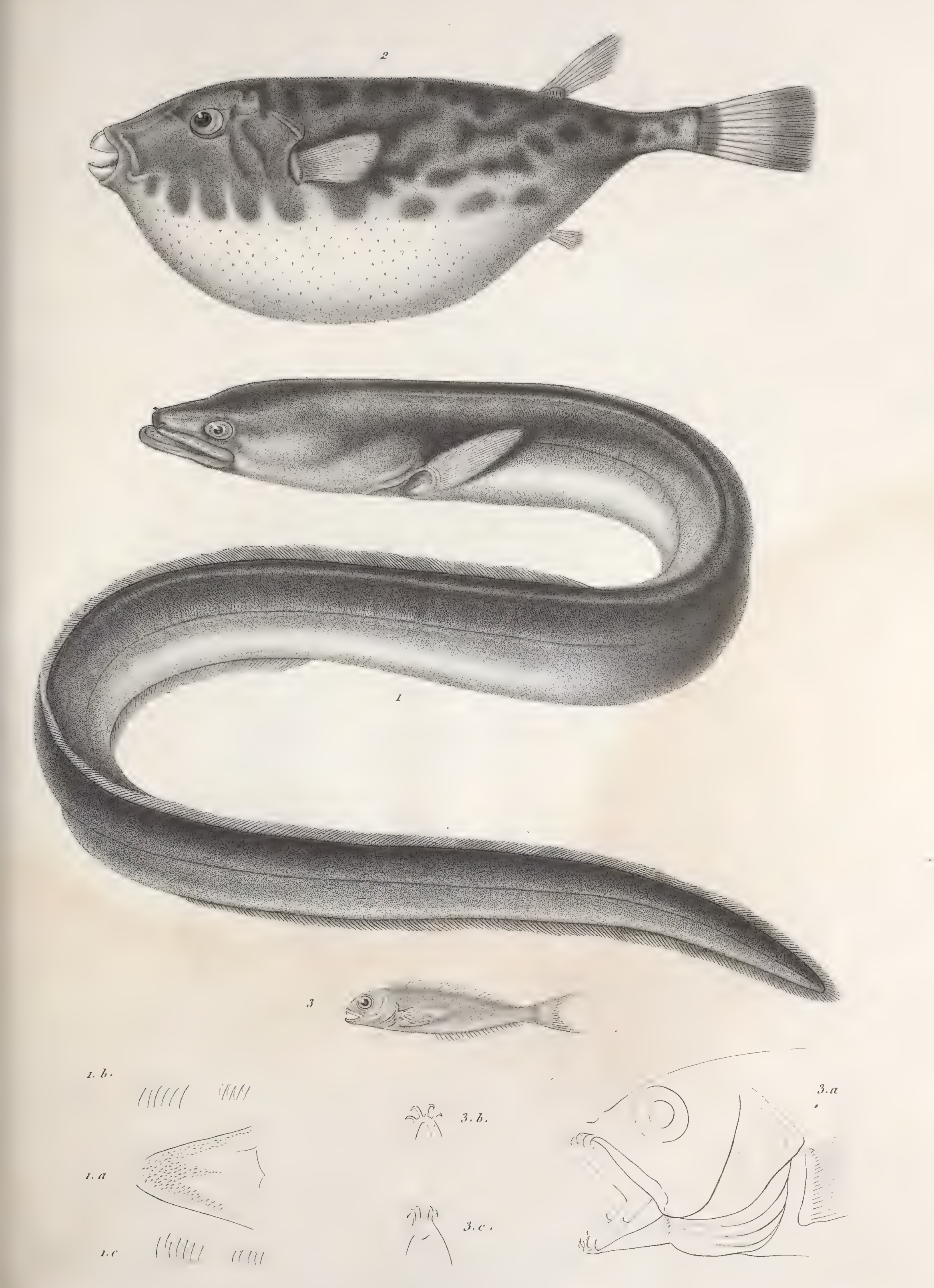


Acari Baron pinx.

Vielle in lap inc.

Pimelepterus Boscii. Val.

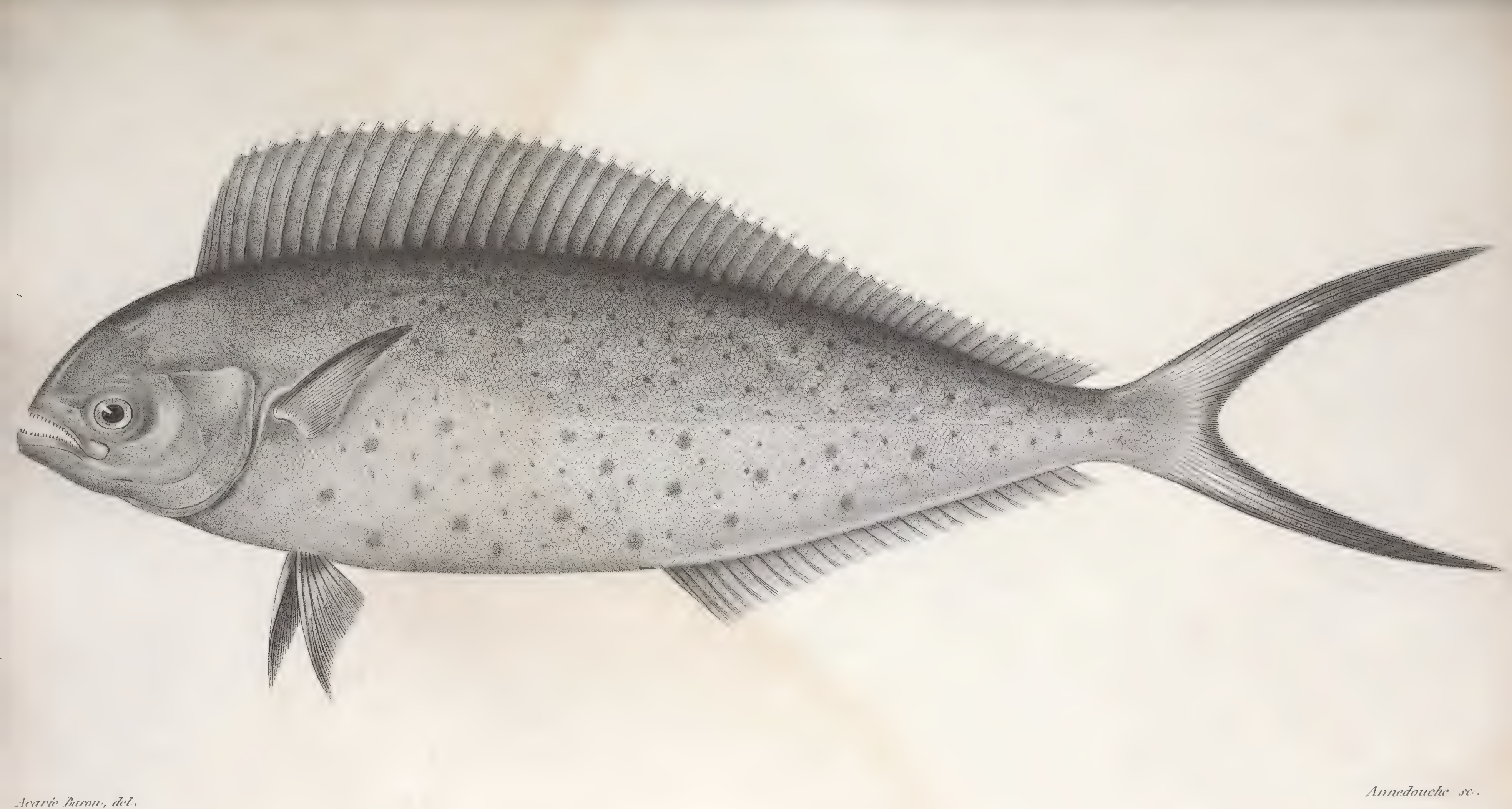
Imp. Lemercier, Benard et Cie



Acarie Baron, del. Annedouche sc.

1. Anguille Canarienne. *Anguilla Canariensis.* Nob. 2. Tetrodon marbré *Tetrodon marmoratus.* Lowe.

3. Blennophys de Webb. *Blennophis Webbianus.* Nob.



Acarie Baron, del.

Annedouche sc.

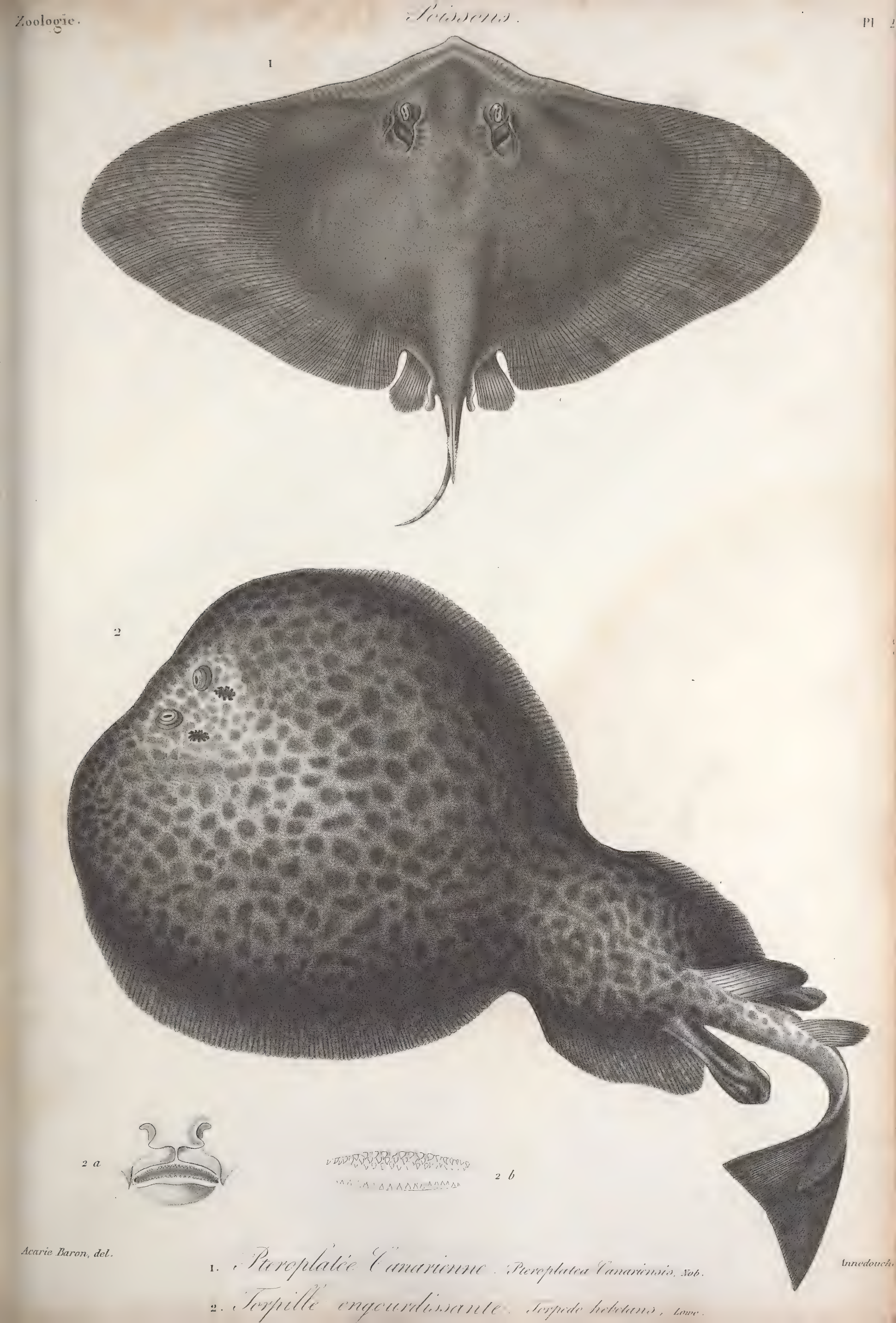
La Coryphène Equiset. *Coryphæna equisetis.* Linné.



Acarie Baron, del. Annedouche, sc

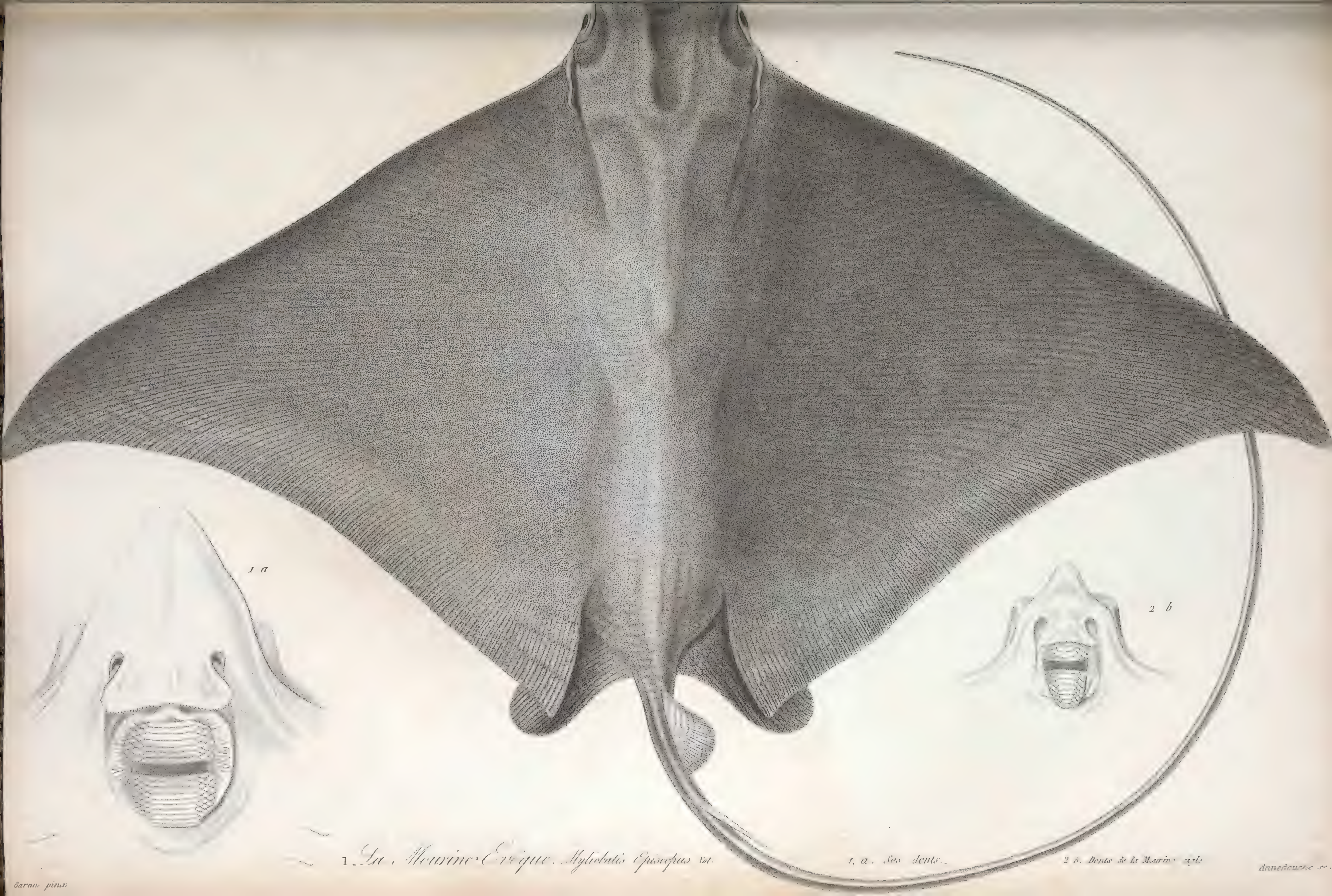
Le Céphaloptère Giorna. *Cephaloptera giorna*, Dum





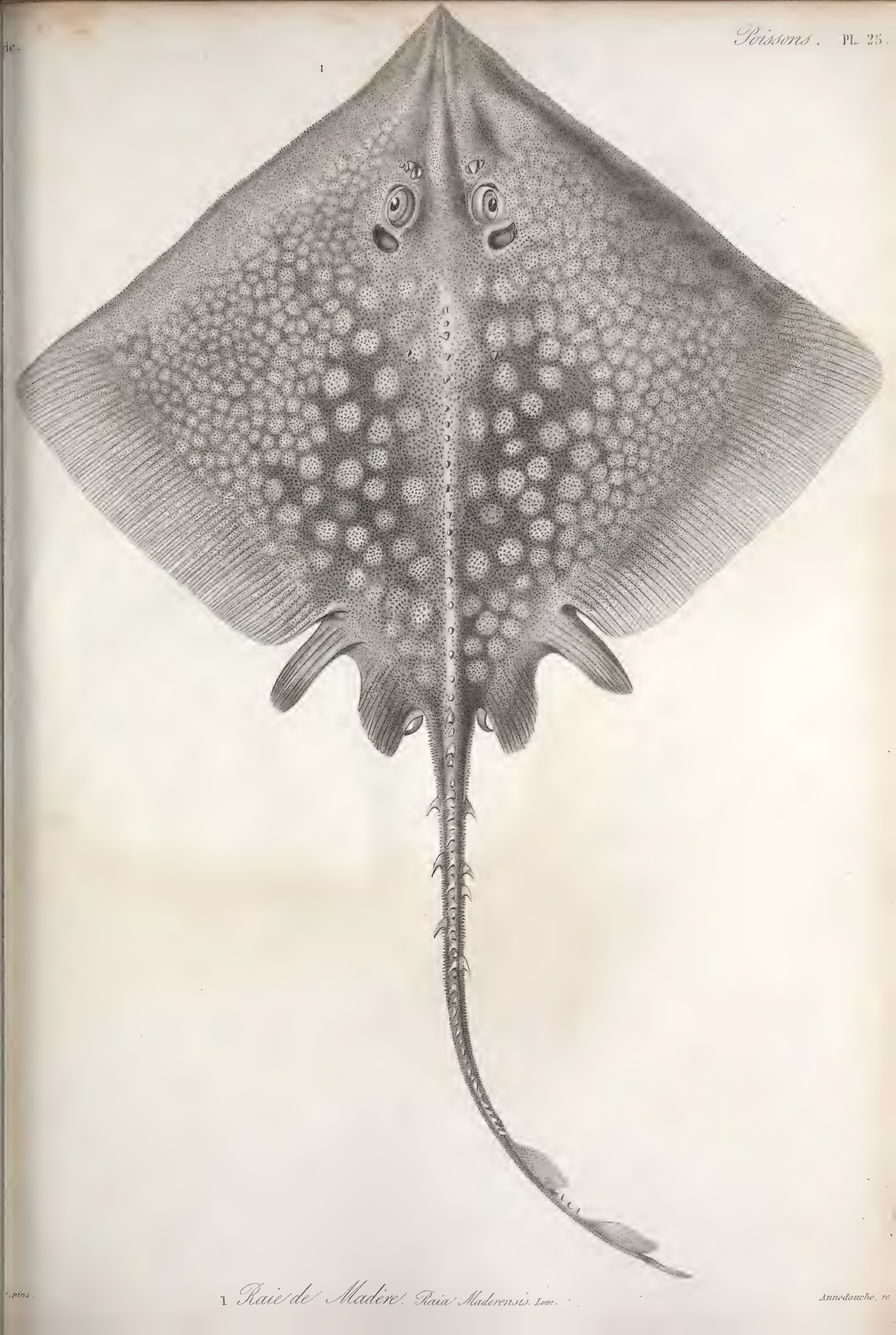
1. Ptéroplatée Canarienne. *Pteroplatea Canariensis, Nob.*

2. Torpille engourdissante. *Torpedo hebetans, Lowe.*

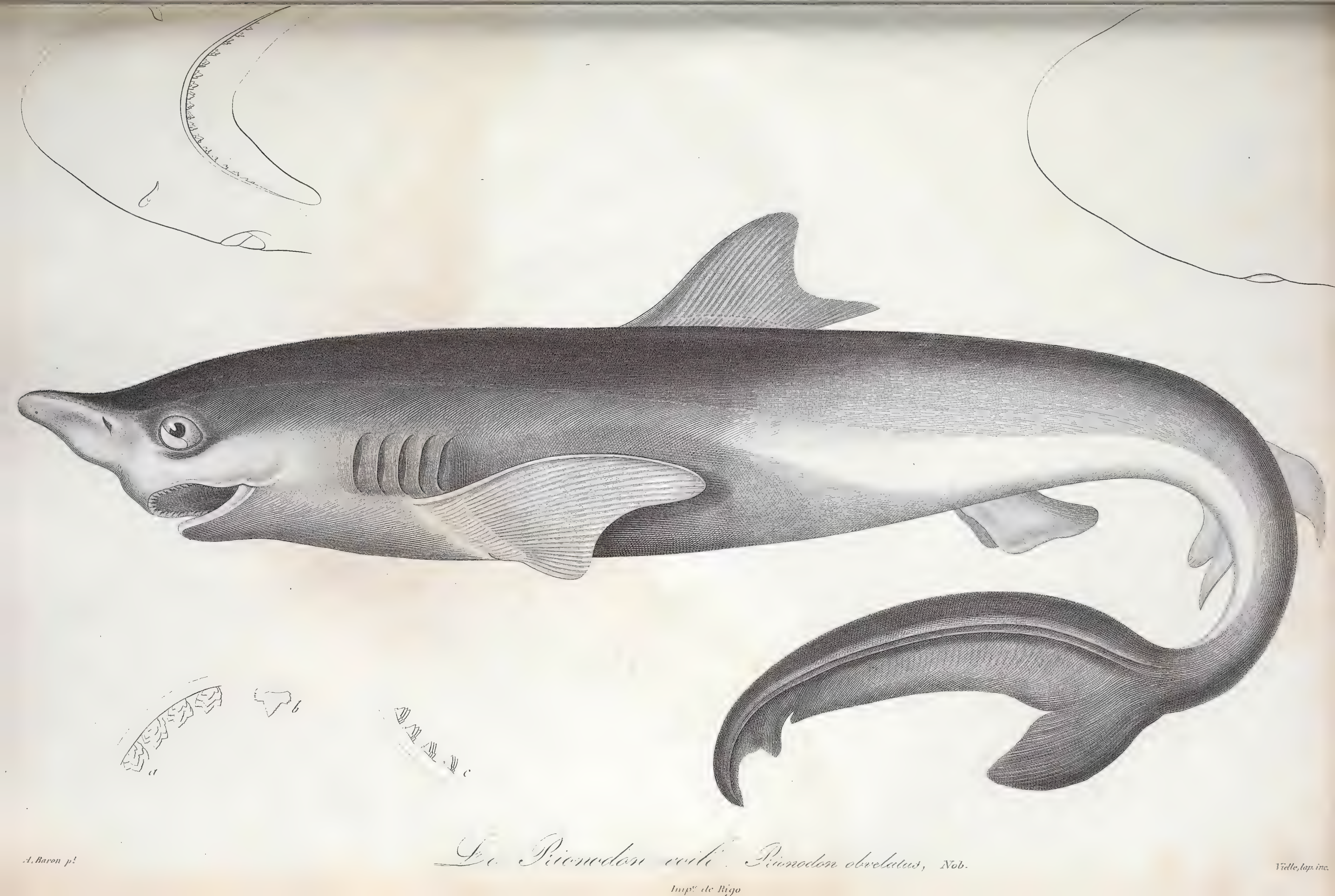


1. La Mourine Évêque. Myliobatis Episcopus Val. 1, a. Ses dents. 2 b. Dents de la Mourine aigle.

Baron pinx. Annedouche sc.



, pinx.   1 Raie de Madère. Raia Maderensis. Lowe.   Annedouche, sc.



A. Baron p.t

Le Prionodon voilé. *Prionodon obvelatus*, Nob.

Vielle, lap. inc.

Imp.r de Rigo

MOLLUSQUES,

ÉCHINODERMES,

FORAMINIFÈRES ET POLYPIERS,

RECUEILLIS AUX ILES CANARIES

PAR MM. WEBB ET BERTHELOT,

ET DÉCRITS

PAR ALCIDE D'ORBIGNY,

Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, officier de la Légion-d'Honneur bolivienne,
auteur du VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, etc.

MOLLUSQUES,

PAR

ALCIDE D'ORBIGNY.

GÉNÉRALITÉS

ET

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Si l'histoire des recherches faites aux Canaries peut être étendue pour quelques branches de l'histoire naturelle, elle se borne assurément à peu de chose, relativement aux Mollusques, et nous pouvons dire même qu'il n'existe aucun travail d'ensemble sur cette partie de la zoologie canarienne.

Depuis la conquête des Canaries, en 1402, par J. de Béthencourt, jusqu'au dix-huitième siècle, en vain cherche-t-on, dans la multitude de voyageurs qui ont touché ces îles, quelques renseignemens spéciaux sur les animaux Mollusques qui les habitent. On s'étonne de trouver dans Adanson (1) la première citation de ce genre, et encore se borne-t-elle à la description d'une seule espèce (l'*Helix Pouchet*) que ce savant observateur recueillit à Ténériffe, en se rendant au Sénégal, théâtre spécial de ses recherches. De cette époque jusqu'au premier voyage du capitaine Baudin, en 1796, personne ne s'occupa des Mollusques des Canaries; encore les faits recueillis dans cette excursion scientifique ont-ils été tellement disséminés, qu'il ne fut pas même donné un seul catalogue des espèces. Les deux naturalistes de cette expédition étaient MM. Ledru et Maugé. Le premier publia plus tard la relation de son voyage (2), où nous ne trouvons, sur les Mollusques, que l'indication nominative de huit espèces (3), parmi lesquelles on compte quatre de nos limaces de France, qui n'ont pas été retrouvées depuis; le second ne publia rien. La science lui doit cependant la découverte d'un grand nombre de coquilles terrestres de Ténériffe déposées au Muséum, citées dans le Prodrome de M. de Férussac (4), et décrites par Lamarck, en 1822 (5). Rien de complet ne fut donc le produit des recherches de ces naturalistes.

Lors de son second voyage, le capitaine Baudin toucha encore à Ténériffe, accompagné de M. Bory de Saint-Vincent; mais on ne s'y occupa pas de Mollusques.

Dans son troisième voyage en Afrique (1823), l'infortuné Bowdich (6), que la science perdit peu de temps après, parcourut les îles de Madère et de Porto-Santo. Sa relation, publiée par sa veuve, contient quelques citations de coquilles terrestres

(1) *Histoire naturelle du Senégal*, Paris, 1757, pag. 18, pl. 1, fig. 2.

(2) *Voyage aux îles de Ténériffe*, *la Trinité*, *Saint-Thomas*, *Sainte-Croix et Porto-Rico*, Paris, 1810.

(3) Même ouvrage, t. I, pag. 186.

(4) *Observations sur la famille des Limaçons*, 1821.

(5) *Animaux sans vertèbres*, t. VI, 2e partie, 1822.

(6) *Excursion dans les îles de Madère et de Porto-Santo*, traduction française, Paris, 1826.

et marines (1); mais elles sont si vagues, et ses figures sont si peu exactes, qu'on ne peut les rapporter avec certitude, même comme synonymes, aux espèces canariennes bien connues.

Aucun travail spécial sur les Canaries n'avait donc encore été entrepris, lorsqu'en 1831 M. Lowe (2), qui venait de passer plusieurs années dans l'île de Madère et avait poussé ses explorations jusqu'à Porto-Santo, publia le catalogue des coquilles connues, et la description latine détaillée des nouvelles, pour *soixante-onze* espèces de Mollusques terrestres et fluviatiles de ces deux îles. C'étaient déjà, dans cette série d'animaux, des notions bien précieuses pour l'histoire naturelle de la région atlantique; mais M. Lowe n'ayant pas publié le fruit de ses recherches sur les coquilles marines, et ses investigations ne s'étant pas étendues jusqu'aux îles Canaries qui nous occupent en ce moment, presque tout restait à faire encore.

En 1832, dans le magnifique ouvrage, fruit de leur beau voyage avec l'*Astrolabe*, MM. Quoy et Gaimard donnèrent la description de quelques espèces (3) qu'ils avaient observées à leur passage à Ténériffe.

En résumé, il n'y avait, sur les îles Canaries proprement dites, que l'espèce d'Hélice décrite par Adanson, celles que Maugé avait recueillies, et les deux figurées par MM. Quoy et Gaimard, lorsque MM. Webb et Berthelot publièrent, en 1833, le Synopsis des Mollusques terrestres et fluviatiles (4) qu'ils y avaient rencontrés.

Dans ce Synopsis, ces deux zélés naturalistes donnèrent les descriptions de toutes les espèces nouvelles qu'ils avaient découvertes, et les phrases caractéristiques ou les citations des espèces décrites avant eux. Un premier Mémoire renferme quarante-cinq espèces; un Appendice, publié à la suite, en contient neuf de plus. MM. Webb et Berthelot ont donc *fait connaître cinquante-quatre* espèces de Mollusques terrestres et fluviatiles des Canaries, enrichissant ainsi la science d'un grand nombre de faits nouveaux.

Les choses en étaient là quand nous nous sommes chargé de la rédaction spéciale aux Mollusques des Canaries, en réunissant, dans ce travail, la description des espèces que nous avons recueillies nous-même, en 1826, à notre passage à Ténériffe lorsque nous nous rendions en Amérique, et les observations que nous avons faites à cette époque durant six jours de relâche. On peut remarquer de prime-abord que, si les coquilles terrestres de ces îles ont été le sujet de travaux importans, il n'en est pas ainsi des Mollusques marins, dont jusqu'ici aucun n'a même été mentionné par les auteurs. Un travail d'ensemble devenait, en conséquence, d'autant plus indispensable, et son importance

---

(1) Page 129 et 130, planche, fig. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17; pag. 118 et 119, pl., fig. 32-33, 34; p. 196, planche, fig., 5, 18, 19, 20.

(2) *Primitiæ faunæ et floræ Maderæ et Portus-Sancti*, Cambridge, 1831.

(3) *Voyage de l'Astrolabe*, Zoologie, t. II, 1832, p. 142 (*Vitrina Teneriffæ*, la même que la *Vitrina Lamarkii*), et t. III, 1834, pag. 207, l'*Ancylus striatus*.

(4) *Synopsis Molluscorum terrestrium et fluviatilium, quas in itineribus per insulas Canarias*, etc. (*Ann. des Sc. Nat.*), 1833.

était d'autant plus réelle, qu'on ignorait entièrement les élémens de la conchyliologie marine de cette partie des côtes africaines. Dès-lors, loin de nous borner à un catalogue des espèces sans rapprochemens critiques, nous avons comparé, pour chaque espèce, ses limites certaines d'habitation sur les continens voisins, afin de reconnaître de quelles parties des mers européennes et africaines se rapproche le plus la zoologie des îles canariennes. Cette question est, à notre avis, de la plus haute importance autant pour le zoologiste que pour le géologue : pour le premier, afin de lui faciliter la recherche des lois qui président à la distribution géographique actuelle des êtres à la surface du globe ; pour le second, afin de le mettre à portée d'éclaircir, par comparaison, quelques points de l'histoire de l'animalisation qui nous a précédés sur notre planète.

Les îles Canaries, par leur voisinage de la côte occidentale d'Afrique, par leur position aux confins de la zone tempérée et près des régions brûlantes de l'équateur, par l'escarpement de leurs côtes, par la hauteur des montagnes dont elles sont composées, par leur assez grande distance du continent, offrent un point de transition curieux entre la zoologie européenne et la zoologie spéciale à l'Afrique, tout en nourrissant sur leurs côtes, sur leur sol accidenté, des animaux qui leur sont exclusivement propres.

Nous avons *cent quatre-vingt-seize espèces* de Mollusques des Canaries, que nous croyons devoir diviser en trois séries distinctes :

1° Celles qui habitent simultanément sur les côtes de France ;

2° Celles qui appartiennent à la zoologie spéciale de la côte occidentale d'Afrique ;

3° Celles qui paraissent avoir les Canaries pour patrie.

Nous allons successivement passer en revue ces diverses catégories.

PREMIÈRE SÉRIE.

Les Mollusques des Canaries qui habitent simultanément les côtes de France sont au nombre de *quatre-vingt-deux*, que nous subdivisons en trois séries selon qu'ils se trouvent sur les côtes de l'Océan seulement, sur les côtes de la Méditerranée, sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée. Le tableau suivant en donnera l'ensemble comparatif par classes et par ordres.

NOMS DES CLASSES.	NOMS DES ORDRES.	MOLLUSQUES DES CANARIES PROPRES A LA FRANCE. Sur les côtes de l'Océan.	Sur les côtes de la Méditerranée.	Sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée.	TOTAL DES ESPÈCES. Par Ordres.	Par Classes.
Cephalopoda. . .	Octopoda	»	1	1	2	4
	Decapoda.	»	»	2	2	
Pteropoda. . . .	. . . .	»	1	»	1	1
Gasteropoda. . .	Heteropoda. . . .	»	1	»	1	50
	Nudibranchia. . .	»	»	»	»	
	Tectibranchia. . .	»	1	»	1	
	Pulmobranchia. .	»	5	7	12	
	Pectinibranchia. .	1	24	7	32	
	Scutibranchia. . .	»	1	1	2	
	Cyclobranchia . .	»	2	»	2	
Lamellibranchia	. . . .	1	17	8	26	26
Brachiopoda. . .	. . . .	»	1	»	1	1
		2	54	26	82	82

Notre chiffre total de *quatre-vingt-deux*, beaucoup au-dessous de la moitié de l'ensemble des espèces canariennes, forme presque les deux tiers de celui des espèces étrangères à ces îles.

En le subdivisant encore, nous voyons que, sur ce nombre, 1° *deux* espèces, le *Trochus crassus* et le *Mactra rugosa*, paraissent se trouver seulement sur les côtes européennes de l'Océan atlantique; 2° *cinquante-quatre* seraient spéciales à la Méditerranée; tandis que, 3°, *vingt-six* se rencontrent simultanément dans ces deux mers. De ces faits, il est facile de conclure que très-peu d'espèces de l'Océan se trouvent aux Canaries; qu'au contraire on y voit beaucoup de celles de la Méditerranée, puisqu'en y joignant les espèces qui vivent simultanément dans les deux mers à celles qui leur sont spéciales, nous trouvons l'énorme différence de *quatre-vingt* ou la presque totalité dans la Méditerranée, et seulement *vingt-huit* pour l'Océan. Ces rapports appuient au reste parfaitement notre expérience, que la distribution géographique des espèces de Mollusques tient presque toujours à l'identité de température et à la conformation des lieux. Dès-lors il sera facile d'expliquer pourquoi la Méditerranée, par sa position qui la garantit des courans du nord, doit nourrir beaucoup d'espèces qui habitent des régions plus chaudes de l'Océan; tandis que le littoral français de l'Océan, placé bien plus au nord, et recevant constamment les eaux froides du pôle, doit plus particulièrement être habité par les espèces de Mollusques appartenant à la zoologie arctique, et qui ont moins la facilité de s'avancer vers les zones chaudes des côtes.

Nous croyons donc, en résumé, que les Mollusques des Canaries qu'on rencontre sur nos côtes y sont encore dans une dépendance de la zone d'habitation qui leur est propre.

DEUXIÈME SÉRIE.

Les Mollusques des Canaries qui paraissent appartenir à la zoologie spéciale aux côtes occidentales d'Afrique sont ainsi répartis :

NOMS DES CLASSES.	NOMS DES ORDRES.	MOLLUSQUES DES CANARIES propres à la côte occidentale d'Afrique ou à l'Océan.	TOTAL DES ESPÈCES.	
			Par ordres.	Par classes.
Cephalopoda	Octopoda.	1	1	3
	Decapoda.	2	2	
Pteropoda	. . . .	11	11	11
Gasteropoda	Heteropoda.	3	3	24
	Nudibranchia	1	1	
	Pulmobranchia.	3	3	
	Pectinibranchia.	17	17	
Lamellibranchia	. . . .	6	6	6
		44	44	44

Nous avons *quarante-quatre* espèces de Mollusques des Canaries qui paraissent appartenir aux côtes occidentales d'Afrique ou à l'Océan atlantique, formant un peu plus du tiers des espèces étrangères à ces îles; il est donc évident que les Canaries ne participent que très-peu à la zoologie purement africaine, n'étant tout au plus qu'au commencement de cette zone. Si du chiffre total nous supprimons, parmi les Octopodes, l'*Argonauta hians;* parmi les Décapodes, la *Spirula fragilis*, les onze espèces de *Pteropodes*, les trois *Hétéropodes;* parmi les Nudibranches, le *Glaucus radiatus;* parmi les Pectinibranches, les deux Janthines; tous des hautes mers ou de la vaste étendue de l'Océan atlantique, et appartenant dès-lors aussi bien à l'Amérique qu'à l'Afrique; si nous supprimons, disons-nous, ces *dix-neuf* espèces, il ne nous en restera plus que *vingt-cinq* propres aux côtes africaines, le cinquième des espèces qu'on trouve simultanément aux Canaries et ailleurs, ou le huitième de la totalité des espèces que nous avons de ces îles.

Il paraît donc bien démontré, autant par les espèces de Mollusques que par la disposition géographique des Canaries, que ces îles ne sont qu'au commencement de la zoologie africaine ou équatoriale, tandis qu'elles participent davantage à la zoologie méditerranéenne ou intermédiaire entre celle des régions arctiques et celle des régions chaudes.

TROISIÈME SÉRIE.

Les Mollusques des Canaries qui paraissent avoir ces îles pour patrie sont ai[illegible] répartis par classes et par ordres.

NOMS DES CLASSES.	NOMS DES ORDRES.	MOLLUSQUES propres AUX CANARIES.	TOTAL DES ESPÈCES. Par ordres.	Par classes.
Cephalopoda.	Decapoda.	1	1	1
Pteropoda	. . . .	»	»	»
Gasteropoda	Heteropoda.	»	»	66
	Nudibranchia.	4	4	
	Tectibranchia	1	1	
	Pulmobranchia.	42	42	
	Pectinibranchia	14	14	
	Scutibranchia.	1	1	
	Cyclobranchia	4	4	
Lamellibranchia	. . . .	2	2	2
		69	69	69

Nous trouvons *soixante-neuf* espèces de Mollusques paraissant appartenir plus particulièrement aux Canaries. Comparé à l'ensemble, ce nombre est énorme puisqu'il en représente presque le tiers; mais si l'on considère que les Mollusques terrestres varient à l'infini, suivant l'exposition des coteaux d'une même montagne, que souvent chaque île d'un archipel a ses espèces propres, et que, sur la totalité, nous avons *quarante-deux* Pulmonés des Canaries, l'étonnement cessera; car pour les espèces marines spéciales à ces îles, il ne nous restera plus que *vingt-sept* espèces (1), ou un peu plus du septième de l'ensemble.

En résumé général, les Mollusques des Canaries nous paraissent appartenir pour *moins de la moitié* à la Méditerranée, pour environ *un dixième* aux animaux pélagiens des hautes mers équatoriales, pour près d'*un huitième* aux côtes occidentales de l'Afrique, et pour *un tiers* aux Canaries même. L'ensemble du reste sera présenté en regard dans le tableau suivant qui résumera aussi le nombre comparatif des espèces de Mollusques de chacune des grandes coupes.

(1) Dans ce dernier nombre sont comprises des espèces qu'on trouvera peut-être, par la suite, sur quelques points de la côte voisine; mais ne pouvant anticiper sur les découvertes, nous sommes obligé de nous borner aux renseignemens qui nous sont parvenus.

NOMS DES CLASSES.	NOMS DES ORDRES.	MOLLUSQUES DES CANARIES PROPRES AUX CÔTES DE FRANCE			AUX RÉGIONS ÉQUATORIALES		AUX CANARIES.	TOTAL DES ESPÈCES.	
		De l'Océan.	De la Méditerranée.	De l'Océan et de la Méditerranée.	De l'Océan atlantique.	De la côte occidentale d'Afrique.		Par ordres.	Par classes.
Cephalopoda . .	Octopoda	»	1	1	1	»	»	3	8
	Decapoda	»	»	2	1	1	1	5	
Pteropoda. . . .	. . . .	»	1	»	11	»	»	12	12
Gasteropoda. . .	Heteropoda . . .	»	1	»	3	»	»	4	140
	Nudibranchia . .	»	»	»	1	»	4	5	
	Tectibranchia . .	»	1	»	»	»	1	2	
	Pulmobranchia .	»	5	7	»	3	42	57	
	Pectinibranchia .	1	24	7	2	15	14	63	
	Scutibranchia . .	»	1	1	»	»	1	3	
	Cyclobranchia . .	»	2	»	»	»	4	6	
Lamellibranchia	. . . .	1	17	8	»	6	2	34	34
Brachiopoda. . .	. . . .	»	1	»	»	»	»	1	1
		2	54	26	19	25	69	195	195

Le nombre comparatif des espèces par coupes fait ressortir combien peu il y a de Lamellibranches aux Canaries, en raison du nombre des Gastéropodes, proportions tout-à-fait au-dessous des règles ordinaires. Suivant nous, ce fait tient à l'influence des localités. Comme nous avons pu nous en apercevoir dans nos voyages, le nombre comparatif de ces deux classes de Mollusques dépend entièrement de la nature des côtes : sur les côtes rocailleuses, profondes, couvertes de rochers, on ne trouve, pour ainsi dire, que des Gastéropodes, ou du moins les Lamellibranches se réduisent seulement aux espèces fixes, comme les huîtres, les spondyles, les cames, etc., etc.; sur les plages sablonneuses, au contraire, dans les baies peu profondes, sur les bancs ou les côtes vaseuses, ce sont les Lamellibranches qui dominent. Ces faits viennent nous donner la solution de la proportion relative de ces deux classes aux Canaries, qui ne sont, pour ainsi dire, couvertes que de rochers.

Il nous reste encore un dernier point de vue sous lequel nous pouvons envisager les Mollusques des Canaries : c'est la différence qui existe entre telle ou telle île, relativement aux espèces qui l'habitent. On pourrait croire que, placées presque sous la même latitude, *toutes* devraient nourrir les mêmes animaux. Il n'en est pourtant pas ainsi, soit en raison de la nature de la côte, soit par suite de la plus ou moins grande proximité du littoral africain. Il est au moins sûr, d'après les indications des espèces que nous ont communiquées MM. Webb et Berthelot, que l'île de Lancerotte, par exemple, contient infiniment plus de formes africaines qu'aucune autre île; à un tel point que, dans cette dernière, on rencontre réunies toutes les espèces que nous avons signalées comme propres au continent africain, tandis qu'à Ténériffe à peine s'en trouve-t-il la moitié.

MOLLUSQUES.

(PREMIÈRE CLASSE.)

CEPHALOPODES, CEPHALOPODA, Cuv.

Les îles Canaries nourrissent ou reçoivent sur leurs rivages *huit espèces* de Céphalopodes appartenant aux genres *Octopus*, *Argonauta*, *Sepia*, *Loligo* et *Spirula*. Telles sont au moins celles que MM. Webb et Berthelot ont rapportées ou que nous avons recueillies à Ténériffe ; car nous ne doutons pas qu'il n'y en arrive accidentellement beaucoup d'autres des mêmes latitudes. Nous allons rechercher si ces espèces vivent également sur le continent africain, si elles sont propres à ces îles, ou si elles ne s'y montrent que lors de leurs migrations, de leurs voyages annuels.

Les espèces rencontrées aux Canaries, et qui habitent simultanément les côtes de France, sont au nombre de *quatre*, sur lesquelles *trois* se trouvent dans l'Océan et dans la Méditerranée : l'*Octopus vulgaris* (qu'on observe encore sur le littoral américain, dans l'Inde et dans la mer Rouge), le *Sepia officinalis*, le *Loligo vulgaris*. La quatrième, l'*Octopus Cuvieri*, n'a été rencontrée que dans la Méditerranée, tandis qu'elle habite également l'Inde et la mer Rouge.

Les espèces qui ne se trouvent ni dans la Méditerranée ni sur les côtes de France, et paraissent répandues sur la côte d'Afrique, sont au nombre de *trois :* l'*Argonauta hians* et la *Spirula Peronii* semblent propres à toutes les parties chaudes de l'Océan, entre l'Ancien et le Nouveau-Monde, et la *Sepia hierredda*, particulière au littoral occidental d'Afrique, sur toute sa longueur.

Quant aux espèces qui n'auraient pour patrie connue que les seules Canaries, nous n'avons que notre *Sepia Bertheloti*, encore ne pouvons-nous assurer qu'elle ne se rencontre pas sur les côtes africaines voisines.

En résumé, voici, d'après l'état actuel de nos connaissances, la distribution comparative des espèces de Céphalopodes des Canaries.

NOMS DES FAMILLES.	NOMS DES GENRES.	CÉPHALOPODES DES CANARIES PROPRES					TOTAL DES ESPÈCES.	
		à l'Océan sur les côtes de France.	à la Méditerranée.	à l'Océan et à la Méditerranée.	à la côte occidentale d'Afrique.	aux Canaries.	Par Genres.	Par Familles.
Octopidæ . . .	Octopus.	»	1	1	»	»	2	3
	Argonauta . . .	»	»	»	1	»	1	
Sepidæ. . . .	Sepia.	»	»	1	1	1	3	3
Loligidæ . . .	Loligo.	»	»	1	»	»	1	1
Spirulidæ. . .	Spirula	»	»	»	1	»	1	1
	Totaux. . . .	»	1	3	3	1	8	8

D'après ce qui précède, il est facile de juger que, parmi les Céphalopodes, la plus grande partie des espèces est propre à la Méditerranée, fait que nous signalons pour rechercher, plus tard, si les autres séries de Mollusques donnent lieu à la même observation.

PREMIER ORDRE. — OCTOPODES.

Nous n'avons, dans cette série des Céphalopodes, que trois espèces des îles Canaries, deux du genre *Octopus*, propres au littoral, et une du genre *Argonauta*, appartenant aux mers tropicales.

FAMILLE UNIQUE. — OCTOPIDÉES, OCTOPIDÆ.

Genre Poulpe. — Octopus, *Lam.*

Nous ne nous occuperons pas ici des caractères qui distinguent les Poulpes de notre genre Philonexe, les donnant en ce moment dans notre ouvrage spécial sur les Céphalopodes acétabulifères (1), auquel nous renvoyons à cet égard, de même que pour les autres détails généraux de mœurs, d'habitudes, et même de distribution géographique.

Des deux espèces de Poulpes que nous avons observées à Ténériffe, aucune n'est spécialement propre aux Canaries : l'une, l'*Octopus vulgaris*, habite en même temps la Méditerranée, les côtes orientales et occidentales de l'Océan atlantique, sur les côtes de France, d'Afrique, des Antilles et du Brésil, l'Inde et la mer Rouge, ou, pour mieux dire, presque la moitié du monde ; l'autre, l'*Octopus Cuvieri*, habite aussi la Méditerranée, les côtes de l'Océan atlantique, mais seulement celles d'Afrique, sans s'être montrée jusqu'à présent en Amérique, dans l'île de France, aux Séchelles et dans la mer Rouge. Ainsi, comme on le voit, les Poulpes des Canaries sont, pour ainsi dire, de toutes les mers.

N° 1. Poulpe commun. — Octopus vulgaris, *Lam.*

Octopodia, Hasselquist (1750), *Acta upsal.* p. 33.
Sepia octopodia, Linn. (1754), *Mus. ad Frederici*, 1, p. 94, id. (1767), Syst. nat., éd. XII.
Sepia octopus, Gmel. (1789), *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3149.
Octopus vulgaris, Lamarck (1799), *Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, t. I, p. 18.
Poulpe commun, *Poulpe fraisé*, Montfort (1805), *Buff. de Sonnini*, Moll., t. II, p. 113, et III, p. 5.
Polypus octopodia, Leach. (1817), *Journ. de Phys.*, t. 86, p. 394.
Octopus vulgaris, Carus (1824), Icon. Sep. *in Nov. acta acad. nat. Cur.*, t. XII, pl. 31.
— D'Orbigny (1825), *Tableau méth. des Céphal.*, p. 52, n° 1.
Octopus vulgaris, *Octopus appendiculatus*, Blainv. (1826), *Dict. des Sc. nat.*, t. XLIII, p. 185 et 188.
Octopus vulgaris, d'Orbig. et Fér., *Mon. des Cép. acét. Poulpes.*, pl. 2, 3, 8 (1).

O. *Corpore ovato, verrucoso, cirris elevatis supra munito : trinis ocularibus; brachiis crassis, conico-subulatis, in æqualibus pro longitudine parium brachiorum* 3°, 2°, 4°, 1°. *Membranis umbellæ explicatissimis.*

Formes générales assez raccourcies, bras gros à leur base, couronne très-volumineuse (2).

Corps ovale, plus arrondi chez la femelle, petit comparativement au reste du corps, couvert partout de verrues aplaties plus ou moins marquées ; sur la partie supérieure se remarquent des cirrhes

---

(1) Nous ne donnons ici que les principales synonymies de cette espèce, renvoyant pour les autres à notre travail spécial.

(2) Comme les espèces de Poulpes sont encore fort embrouillées, nous avons cru devoir entrer ici, sur le Poulpe commun, dans quelques détails extraits d'une description étendue, réservée pour notre ouvrage spécial, afin que, dès à présent, on ne puisse plus confondre cette espèce avec les autres.

élevés, coniques, plus ou moins saillans, en nombre variable, mais dont trois ou quatre plus fortement accusés sont disposés en triangle ou en rhomboïde, dont l'angle aigu serait en haut; sur son milieu souvent quelques autres petits cirrhes les accompagnent latéralement. Tous ces cirrhes n'existent sur l'animal à l'état d'érection qu'à l'instant de la colère ou de l'irritation, et sont peu ou point apparens sur certains individus conservés dans la liqueur. Dessous du corps légèrement ridé ou grenu.

Ouverture fendue sur toute la largeur du corps, fortement échancrée.

Tête assez grosse, moins large que le corps, couverte des mêmes verrues que le corps. Orbite des yeux très-proéminent à leur partie supérieure, deux ou trois carrés ou cirrhes coniques fort saillans sont situées sur l'œil. Yeux pourvus de deux paupières, indépendamment de la peau qui se contracte dessus. Oreille externe dans le replis, au-dessous de la bride cervicale.

Couronne très-volumineuse, à cause de la grosseur des bras et de l'étendue des membranes de l'ombrelle.

Bras épais, conico-subulés, triangulaires près de leur extrémité, également triangulaires mais à angle tronqué à leur base, diminuant graduellement jusqu'à leur extrémité; en dessus fortement ridés ou même couverts de petites verrues irrégulières; ils sont très-inégaux entre eux et médiocrement longs; les supérieurs les plus courts, les intermédiaires inférieurs les plus longs. Voici du reste les proportions dans lesquelles ils se trouvent le plus souvent lorsqu'ils n'ont pas été tronqués, en commençant par les plus longs : la troisième paire ou *bras latéraux-inférieurs*, la deuxième paire ou *bras latéraux-supérieurs* (1), la quatrième paire ou *bras inférieurs*, et la première ou *bras supérieurs*. *Cupules* grosses, assez peu saillantes, larges, sur deux lignes bien séparées, partie concave granuleuse divisée en rayons bifurqués sur la moitié de leur longueur. Dans les très-grands individus, les cupules situées en dedans du bord de la membrane sont beaucoup plus grandes aux deux paires de bras latéraux surtout. Le nombre des cupules est à peu près de 248 au maximum.

Membrane de l'ombrelle très-haute, se prolongeant sur les côtés inférieurs de chaque bras en une crête qui en occupe moitié de la longueur.

Couleurs sur le vivant. Nous l'avons bien souvent vu sur nos côtes, et de même que les nombreux individus observés à Ténériffe, les nôtres étaient blanc-bleuâtre ou couleur d'eau, le dessus du corps et des bras était seul rougeâtre, l'intervalle compris entre les cupules rosé; mais, vivant, il est on ne peut plus changeant : jaune, parsemé de taches vert de gris, brun-fauve, grisâtre. Cette espèce, comme toutes les autres, change de couleur suivant les diverses sensations qu'elle éprouve, ce qui a déterminé ces jolies comparaisons établies par les poètes grecs anciens (2).

Animal dans la liqueur, couleur foncée ou brunâtre, rougeâtre en dedans, des taches arrondies rousses ou brunes en dessus.

Après avoir comparé entre eux vingt-six Poulpes communs, nous avons reconnu qu'ils diffèrent essentiellement des autres espèces, se distinguant même de l'*Octopus tuberculatus*, avec lequel ils ont le plus d'analogie, par une couronne plus longue, des membranes plus grandes, le manque de cirrhes sous le corps.

Cette espèce est très-abondante dans la Méditerranée, sur les côtes de France, dans l'Océan, sur le

---

(1) Quelquefois, mais rarement, les bras latéraux supérieurs sont les plus longs, ce que nous avons reconnu surtout sur un individu rencontré à Ténériffe.

(2) *Athénée*, lib. VII, ch. C, cite ces paroles d'Eupolis dans ses *Bourgades* : « Un homme qui gère les affaires publiques doit, dans sa conduite, imiter le Polype. »

Il cite aussi, lib. VII, cap. CII, Theoguis de Mégare, dans ses *Elégies* : « Aie l'esprit du Polype rusé : il paraît de la même couleur que la pierre de laquelle il s'approche. » Il dit encore que Cléarque raconte la même chose dans son second livre des *Proverbes* : « Mon fils, noble Amphiloque, aie l'esprit du Polype pour sympathiser avec ceux chez qui tu te trouveras. »

littoral d'Afrique, à Ténériffe, où nous l'avons recueillie, aux Antilles, au Brésil, à l'île de France, à Timor, dans l'Inde et dans la mer Rouge. Nous ne pouvons même expliquer son immense extension que par les mœurs voyageuses des Poulpes en général.

A Ténériffe, comme dans tous les autres lieux fréquentés par cette espèce, elle vit dans les trous de rochers, attendant sa proie au passage pour la saisir au moyen de ses bras ; néanmoins, elle sort quelquefois de son repaire, afin de chasser aux environs, ou lorsque le changement de température l'y force, et c'est alors qu'on la prend à la seine sur les plages.

Connue sous le nom de *Polpo* ou de *Diana*, on en pêche beaucoup aux Canaries, où elle est estimée comme nourriture.

N° 2. Poulpe de Cuvier. — Octopus Cuvieri, *d'Orbigny*.

Octopus Cuvieri, d'Orbigny, 1826, *Mon. des Cép. Cryp. Poulpes*, pl. 4.
Octopus macropus, Risso, 1826, *Hist. nat. de l'Eur. mér.*, IV, p. 3, n° 3.
— Blainville, *Faun. franc.*, Moll., p. 6, n° 2, d'après Risso.
Octopus macropodus, Sangiovani, 1829, *Ann. des s. nat.*, XVI, p. 319.

O. *Corpore parum verrucoso, variabili; apertura mediocri. Cirris ocularibus subnullis; brachiis longissimis, gracilibus, inæqualibus pro longitudine* 1°, 2°, 3°, 4°; *membranis umbellæ explicatis; acetabulis elevatis.*

Cette espèce habite toute la Méditerranée et la côte d'Afrique, puisque nous l'avons obtenue des pêcheurs, à Ténériffe, lors de notre passage, et qu'elle en a été rapportée également par MM. Webb et Berthelot. On la trouve encore au sein du grand Océan, principalement dans la mer des Indes, aux Séchelles, à Pondichéry, à l'île de France, à Vanicoro; elle n'est pas non plus étrangère à la mer Rouge. Voilà donc une espèce qui, commune en même temps à la Méditerranée, à l'Océan atlantique, au grand Océan, à la mer Rouge, se rencontre sur la moitié de la surface des mers. Se montrant dans l'Inde et à Ténériffe, il est probable qu'elle existe aussi sur d'autres points de la côte d'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; et nous devons nous étonner qu'on n'en ait point encore observé sur les côtes d'Amérique (1).

M. Verany nous apprend que, dans la Méditerranée, elle vit sur les côtes rocailleuses, dans les trous de rochers des environs de Nice, où elle paraît être plus rare en été qu'en hiver. Sa chair est moins estimée des pêcheurs, qui la nomment *Poupressa*, que celle de l'*Octopus vulgaris*, parce qu'elle est plus coriace. Il a aussi remarqué que, dans l'état de tranquillité, elle est couverte en dessus de tubercules blancs obtus, qui disparaissent dans la colère ; mais c'est alors que l'extrémité de son corps devient plus aigu. Les tubercules disparaissent aussi à l'instant de la mort; il en est souvent ainsi des bourrelets qui forment la continuité des membranes des bras ; ils sont remplacés par une peau lâche qui se prolonge sur la totalité des bras. C'est encore au moment de la mort qu'elle jette sa liqueur qui est de couleur bistre.

A la fin de 1825, rencontrant, dans les riches collections du Museum qui nous avaient été confiées par M. Cuvier, deux Poulpes remarquables par la longueur de leurs bras supérieurs, ne nous rendant pas encore un compte bien exact des modifications apportées par la contraction dans l'alcool, nous don-

(1) Nous regardons comme évidemment identique avec l'*Octopus Cuvieri* le Poulpe *Chi-Kiu* des Chinois, décrit dans *Pen-thsao Kang-mo* (*Encyclopédie japonaise*, lib. 51), et de l'article duquel nous devons la traduction à M. Stanislas Julien, toujours empressé d'aider, de la connaissance parfaite qu'il a du chinois, les personnes qui s'occupent de science. Cette espèce, en effet, est commune dans l'Inde, et la description que nous trouvons est également conforme. Les Japonais, qui la nomment *Te-na-ka-ta-ko*, croient que ce sont des serpens (*che*) qui, en entrant dans la mer, se métamorphosent en Poulpe. En Chine, on l'appelle *Cheou-tchang-Siao*, ou *Siao à longues mains.*

nâmes le nom d'*Octopus Cuvieri* à l'un d'eux, couvert partout de granulations prononcées; et l'autre, presque lisse, avec des indices de cirrhes sur les yeux, nous le dédiâmes à M. Leschenault, qui l'avait envoyé de Pondichéry : c'était notre *O. Leschenaultii.* Les planches de ces deux espèces furent exécutées et des exemplaires distribués parmi les savans de l'Europe; mais le manuscrit que nous avions rédigé fut laissé à M. de Férussac, lorsqu'au commencement de 1826 nous partîmes pour notre voyage. Vers la fin de 1826, tandis que, sur les côtes d'Amérique, nous nous occupions à recueillir des faits nouveaux, M. Risso (1) publia la courte description de son *Octopus macropus*; M. de Férussac le regarda alors comme l'*O. vulgaris* (2); M. de Blainville reproduisit la phrase de M. Risso dans sa *Faune française.* Plus tard, M. de Férussac, ayant reçu des exemplaires de l'*O. macropus* de M. Risso, n'en reconnut point l'identité avec nos *O. Cuvieri* et *O. Leschenaultii*, et en fit faire une figure, en même temps qu'il donnait le nom d'*O. longimanus* à un individu très-étiré.

Mis en possession de nos anciens manuscrits, nous avons confronté un grand nombre d'individus de parages éloignés; et bientôt nous avons reconnu que les différences spécifiques que nous avions admises, en 1825, entre le Poulpe de Cuvier et le Poulpe de Leschenault n'étaient dues qu'à la contraction dans la liqueur. Dès-lors, ne balançant pas à réparer notre erreur, nous avons supprimé l'une des deux espèces; et nos recherches, poussées plus loin, nous ont fait également reconnaître que le Poulpe à longues pattes (*Octopus macropus*) et l'*O. longimanus* de M. de Férussac doivent y être réunis; car nous y retrouvons identiquement les mêmes caractères, et seulement divers états de contraction, dus à l'action de la liqueur, que portaient aussi les sujets de l'Inde, dont nous avions un assez bon nombre d'individus. La comparaison d'un ou deux exemplaires de chacune de ces espèces prétendues différentes nous eût peut-être laissé des doutes sur leur identité; mais nous en avons examiné comparativement *trente-quatre*, dont dix-sept des diverses parties de la Méditerranée, quatorze de l'Inde et de l'Océanie, deux de Ténériffe, et un de la mer Rouge; dès-lors nos idées durent se trouver fixées à la fois et sur l'identité d'espèces et sur la nécessité de les réunir.

Genre Argonaute. — Argonauta, *Linn.*

Nous avons connaissance d'une seule espèce rencontrée sur le littoral des îles Canaries.

N° 3. Argonaute baillante. — Argonauta hians, *Solander.*

Nautilus, Lister, 1685, *Synops.*, t. 554, f. 5.
Nautilus, Rumphius, 1685, *Amboin. Rariteytk*, p. 64, t. XVIII, f. B.
Argonauta argo, Linné, 1767, *Syst. nat.*, éd. 12, p. 1161, n° 271.
Argonauta hians, Solander, *Portland Catal.*, p. 44, lat. 1055.
Argonauta Nitida, Lamarck, 1822, *Anim. s. Verteb.*, 2e éd. VIII, p. 653, n° 3.

A. *Testâ parvulâ, involutâ, tenui, nitidâ, albido-fulvâ; rugis lateribus levissimis; carinis remotis, tuberculis crassis utrinque marginatis; aperturâ latâ. Corpore rotundato, brachiis crassis, inequalibus; ordo longitudinis parium brachiorum* 1°, 2°, 3°, 4°, *membranis umbellæ explicatis.*

Dimensions.	Jeune.	Adulte.
Longueur totale	55	
Longueur du corps	12	
Largeur du corps	14	
Longueur des bras supérieurs	17	
Longueur des bras latéraux supérieurs	50	60 millim.

(1) *Histoire naturelle de l'Europe mér.*, t. 4, p. 5.
(2) *Bulletin*, Férussac, *Sc. nat.*, t. XII, p. 159, 1827.

Dimensions.	Jeune.	Adulte.
Longueur des bras latéraux inférieurs.	28	50 millim.
Longueur des bras inférieurs.	28	40 millim.
Longueur du tube anal.	7	

Description. — *Corps* très-lisse, raccourci, épais, ovale, très-arrondi postérieurement, gibbeux en dessus, à sa partie supérieure, près de sa jonction à la tête, marqué latéralement d'une impression ou enfoncement très-visible, et d'une bordure transversale linéaire près de son bord. *Ouverture* très-large se prolongeant jusqu'au dessus des yeux. *Appareil de résistance* très-prononcé, bouton de l'intérieur du sac très-saillant, boutonnière de la base du tube très-profonde et arrondie.

Tête unie au corps par une courte membrane peu distincte des bras. En dessus la base de ceux-ci semble naître de l'extrémité même du corps, et occupe le dessus des yeux. *Yeux* ovales, fortement renflés en dehors, séparés en dessus des bras par une forte dépression ; ils sont quelquefois presqu'entièrement recouverts par une peau mince qui se contracte sur eux ; nous n'avons pas aperçu d'autre paupière. *Bouche* pourvue d'une lèvre extérieure mince et entière, et d'une seconde interne fortement ciliée et épaisse. *Bec* cornu très-large, à pointe non saillante, presqu'entièrement brun-pâle, bordé de blanc, la mandibule inférieure et les ailes presqu'entièrement colorées, ainsi que l'expansion postérieure.

Ouvertures aquifères au nombre de deux, situées aux côtés postérieurs de l'angle supérieur de l'œil, au fond d'une cavité à cet effet, et communiquant avec un grand réservoir situé au-dessus des yeux.

Bras assez courts par rapport au corps, déliés à leur extrémité, peu inégaux, décroissant de la première paire à la dernière, dans l'ordre 1, 2, 3, 4, mais ayant quelquefois les paires 3e et 4e d'égale longueur. Les bras palmés courts et forts, larges à leur base, pourvus extérieurement d'une carène supérieure qui vient se réunir à la base de la palmure ; 2e et 3e paires fortement déprimées, arrondies extérieurement ; la 4e moins comprimée et pourvue extérieurement d'une carène prononcée. *Cupules* en godets très-saillans et très-creux comme pédonculées, plus grandes aux bras supérieurs, assez rapprochées, et toujours sur deux lignes très-distinctes ; celles des bras palmés se montrant jusque près de l'extrémité du retour de la membrane ; elles sont unies entre elles au côté externe des bras par une membrane qui s'étend de l'une à l'autre ; sur la seconde paire, elles forment deux lignes très-séparées par un espace libre ; elles ne sont unies par aucune membrane. La 3e paire est en tout semblable ; la 4e est moins déprimée, les deux lignes sont plus rapprochées, et présentent un indice de membrane sur la ligne interne à son côté intérieur. Nous avons, sur un individu encore jeune, compté quatre-vingts cupules aux bras latéraux supérieurs.

Membrane de l'ombrelle courte, mais unissant également l'intervalle de chaque bras.

Tube anal long, réuni à la tête sur le tiers inférieur de sa longueur, formant un cône régulier à base parfaitement horizontale, uni à la tête par deux petites brides médianes et non latérales.

Couleur à l'état de vie, d'après ce que nous avons vu : blanc argenté, avec des taches chromophores rouge-brun, très-contractiles, variant à chaque instant de diamètre et de place, disparaissant quelquefois presqu'entièrement pour laisser à leur place un blanc bleuâtre ou rosé, ou se dilatant tellement, que l'animal paraît, en dessus surtout, d'une teinte rougeâtre presqu'uniforme. L'intérieur des cupules et l'intérieur des bras palmés sont exempts de ces taches ; les palmures sont d'un brun-roux au côté extérieur.

Conservé dans la liqueur, il est blanc rosé, marqué de taches brun-violet espacées, entre lesquelles on en remarque une multitude de petites ; l'intérieur des cupules, la base du tube anal et les bras inférieurs blancs ; tube anal tacheté à la partie qui sort de la coquille ; les bras palmés plus foncés, ainsi que l'intérieur de la membrane qui devient presque noire.

Rapports et différences. Nous avons examiné, de cette espèce, un grand nombre d'individus de tous âges, et nous avons été à portée de reconnaître qu'il différait essentiellement de l'*Argonauta Argo* : 1° par un corps plus arrondi, plus court, ce qui correspond en tout à la coquille beaucoup plus large ; 2° par des bras beaucoup plus courts à proportion du corps ; 3° par la longueur respective de ces mêmes bras, l'ordre étant 1, 2, 3, 4 ; la 2e paire ou première paire non palmée la plus longue, tandis que, chez l'*Argo*, l'ordre est 1, 4, 2, 3, et que le bras non palmé le plus long est invariablement celui de la 4e ou de la paire

inférieure; 4° parce que les membranes des cupules manquent entièrement aux deux paires de bras latéraux, la 2e et la 3e; 5° par une ombrelle beaucoup plus prononcée. Son tube anal n'est pas non plus uni à la base du bras par une membrane latérale, mais bien par deux petites brides médianes.

Habitation, mœurs. Les individus conservés au Muséum d'histoire naturelle ont été recueillis aux environs de l'île Bourbon par MM. Quoy et Gaimard, à l'est des Maldives par M. Dussumier, à la Nouvelle-Guinée et à Amboine par MM. Quoy et Gaimard. Nous avons trouvé l'espèce à Ténériffe, près des côtes d'Afrique, sur les côtes d'Amérique, près de l'embouchure de la Plata, au 34e degré de latitude sud, au lieu même ou Pernetty (1) l'a rencontrée; nous l'avons encore obtenue, à peu près par la même latitude, sur les côtes de l'océan Pacifique, aux environs de Valparaiso, où elle échoue quelquefois, et nous en avons pris de jeunes individus en pleine mer dans le grand Océan méridional, par 32° de latitude, et dans l'Océan atlantique, par 4° de latitude nord, et par 27° de longitude ouest de Paris, à plus de deux cents lieues des côtes. De tous ces faits, il est facile de conclure que cette espèce, sans jamais s'être rencontrée dans la Méditerranée, habite tout l'Océan atlantique, près de l'Amérique et de l'Afrique, et toutes les parties chaudes du grand Océan, près de l'Amérique, des îles océaniennes et de l'Inde; ainsi, elle serait beaucoup plus répandue que les autres, conséquence nécessaire de son genre de vie plus pélagien; car c'est la seule espèce qu'on ait indiquée jusqu'à présent comme étant des hautes mers.

Les individus pris sur les côtes y avaient échoué par accident; car les pêcheurs de Ténériffe nous ont assuré que l'espèce ne s'y pêche pas, et qu'elle s'échoue, quoique rarement, le plus souvent dans le mois de novembre, de même qu'au Chili et sur les côtes de la république orientale de l'Uruguay, ce qui viendrait appuyer ce que l'expérience nous a appris, qu'elle est pélagienne. Dans l'Océan atlantique, nous ne l'avons pêchée que par des temps calmes et seulement la nuit; et nous en avons conclu qu'ainsi que beaucoup des animaux des hautes mers, elle est essentiellement nocturne. De plus, le fait que chaque fois que le filet de traîne nous en apportait, elle ne s'y trouvait jamais isolée, nous porte à supposer qu'elle y vit par troupes. Comme parmi ces individus il y en avait de très-jeunes, nous avons pu en tirer la conséquence qu'ils étaient nés dans ces parages, et bien loin des côtes, ce que l'étude des œufs contenus dans plusieurs des individus pêchés est venu nous confirmer; car, dans le nombre, il y en avait de très-près à éclore, et d'autres dont les jeunes venaient de sortir, l'enveloppe de l'œuf restant seule attachée à la grappe dont elle faisait partie. Cette circonstance n'est pas sans intérêt pour la question du parasitisme; car elle prouverait que ces Argonautes, nées à deux cents lieues des côtes, auraient loin à nager pour aller chercher une coquille si celle-ci ne faisait pas partie intégrante de leur être. L'Argonaute bâillante, comme nos *Philonexis Quoyanus* et *atlanticus*, ne s'approcheraient donc pas des côtes pour y frayer, et cet acte aurait lieu au sein des mers.

Une autre circonstance qui nous a frappé est celle d'avoir rencontré des œufs en des coquilles de quatorze millimètres seulement de longueur, la taille de l'espèce atteignant jusqu'à quatre-vingts millimètres; cela prouverait tout au moins que des individus qui n'ont pas encore le quart de l'accroissement qu'ils peuvent atteindre sont déjà propres à la reproduction; néanmoins l'examen des coquilles nous a donné la certitude que ces jeunes individus étaient bien de même espèce que les grands.

Comme nous nous sommes facilement assuré que les jeunes Argonautes que nous trouvions dans les œufs et prêts à éclore n'avaient pas de coquille, que les individus les plus petits que nous ayons rencontrés avec elle avaient près d'un demi-pouce de longueur, nous croyons pouvoir affirmer que la coquille se forme seulement quelque temps après que l'animal est sorti de son œuf. Cette coquille commence par un godet membraneux ridé, qui s'épaissit peu à peu, et perd avec le temps sa flexibilité. Les jeunes individus que nous avons pris avec leur coquille la tenaient un peu encore avec leurs bras palmés; ils firent quelques mouvemens; mais, sans doute, fatigués du contact des acalephes pourvus de facultés

---

(1) Pernetty, *Voy. aux Malouines*, t. 2, p. 514.
C'est peut-être aussi cette espèce recueillie par Nicholson, *Hist. nat. de Saint-Domingue.*

malfaisantes, ils moururent presque aussitôt; et la coquille, n'étant plus retenue par les animaux, se sépara au même instant.

FAMILLE DES SÉPIDÉES. — SEPIDÆ, D'ORB.

GENRE SEICHE. — SEPIA, *Linn.*

Nous possédons trois espèces de ce genre aux Canaries : l'une, la *Sepia officinalis*, également commune dans la Méditerranée et sur les côtes européennes de l'Océan atlantique; parmi les deux autres, la *Sepia hierredda* est propre aux côtes d'Afrique seulement, et la *Sepia Bertheloti*, plus spéciale encore dans son habitat, paraît ne se trouver que dans les îles Canaries.

N° 4. SEICHE VULGAIRE. — SEPIA OFFICINALIS, *Linn.*

Σηπια, Aristote, lib. IV, p. 1.
Sepia, Plinius, *Hist. nat.*, lib. 9, cap. XXIX, p. 645.
Sepia, Rondelet, 1554, *de Piscibus*, lib. XVIII, cap. II.
Sepia officinalis, Linné, 1767, *Syst. nat.*, XII, p. 1095, n° 2.
— Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, 2e éd., t. VII, p. 668, n° 1.
— Férussac et d'Orbigny, *Monog. des Céph. acétab.*, Seiches, pl. 1, n° 2.

S. *Corpore ovato, depresso, lævigato, pinnis lateralibus per totum corpus extensis; brachiis crassis, inæqualibus pro longitudine* 4°, 3°, 2°, 1°. *Testâ ovali, compressâ, antice et postice subrotundatâ, rostratâ; rostro recto, supra rugoso.*

Distinguée des autres par ses nageoires occupant toute la longueur du corps, par l'inégalité des cupules de ses bras tentaculaires, cette espèce ne pourrait, par ses caractères, se confondre qu'avec la *Sepia hierredda*, à l'article de laquelle nous établirons les différences qui les distinguent l'une de l'autre.

Nous avons observé cette Seiche sur les côtes de l'Océan, en France et à Ténériffe. Nous en avons vu des exemplaires provenant de la Méditerranée, des côtes d'Espagne, de Portugal, de Hollande et d'Angleterre; ainsi elle habiterait la Méditerranée et l'Océan, depuis le tropique du cancer jusqu'au 60e degré de latitude nord.

Les îles Canaries, où elle est connue sous le nom de *Jibia*, nous en ont présenté un grand nombre, dans le mois d'août, au marché de Santa-Cruz de Ténériffe, où elle paraît être estimée des habitans.

En France, sur les côtes de l'Océan, cette espèce, qu'on ne pêche jamais en hiver, se montre par troupes, dès les premiers jours de printemps; elle y séjourne pendant quelques mois nécessaires à sa ponte et à la fécondation des œufs (1); puis elle disparaît pour ne revenir que l'année suivante, à la même époque. Elle se tient toujours près des côtes, et le plus souvent au fond des eaux, où elle est en butte à la poursuite des poissons, et surtout des Cétacés qui, à sa première arrivée, en font un grand carnage. Le grand nombre de corps sans tête, flottant alors sur les eaux ou jetés sur la côte, en est une preuve d'autant plus évidente, que l'osselet interne porte l'empreinte des dents des dauphins et des marsouins. C'est pour se soustraire à ces ennemis que, lançant dans l'eau sa liqueur noire, la Seiche s'entoure ainsi d'un nuage à la faveur duquel elle leur échappe souvent, particularités de mœurs connues des anciens poètes grecs et chantées par eux.

---

(1) Voyez, dans notre *Monographie des acétabulifères*, les détails dans lesquels nous sommes entré sur la ponte des Seiches communes.

N° 5. Seiche hierredda. — Sepia hierredda, *Rang.*

Sepia hierredda, Rang, 1837, *Magas. de zoologie*, p. 75, pl. 100.
— Férussac et d'Orbigny, 1, *Seiches*, pl. 13.

Corpore ovato, depresso, subtuberculato; pinnis lateralibus per totum corpore extensis; brachiis crassis inæqualibus, ordo longitudinis parium brachiorum 4°, 1°, 3°, 2°. Testâ ovatâ, compressâ, suprà rugosâ, antice subacuminatâ, postice rotundatâ, rostro subelongato, curvato.

Attachant peu d'importance aux couleurs comme caractères spécifiques, trouvant d'ailleurs uniformité de formes et de détails entre cette espèce et la *Sepia officinalis*, nous étions sur le point de les réunir sous un même nom, lorsqu'une comparaison plus minutieuse nous a fait apercevoir, au milieu de ces ressemblances, les caractères distinctifs suivans, qui n'avaient pas été observés avant nous : 1° les légers tubercules formés sur des taches latérales du corps dans celle-ci, manquant entièrement chez la *Sepia officinalis*; 2° les petits tubercules autour des yeux, ceux-ci n'existant pas sur notre Seiche commune; 3° les cercles cornés des cupules des bras sessiles armés de dents à leur bord supérieur, dans la *Sepia hierredda*, lisses dans l'autre; 4° l'osselet plus acuminé en avant dans cette espèce, le rostre plus long, légèrement relevé en haut, au lieu d'être droit. Tous ces caractères nous porteraient à croire que la *Sepia hierredda* est spécifiquement distincte de la *Sepia officinalis*, avec laquelle il est très-facile de la confondre.

En 1826, nous avons vu cette espèce au marché de Santa-Cruz de Ténériffe, et nous l'avons regardée comme une variété de la *Sepia officinalis*; mais M. Rang, l'ayant rencontrée à Gorée, la publia avec raison comme une espèce distincte à laquelle il a conservé le nom de Hierredda donné par les nègres du Dakand. Nous en avons vu plusieurs exemplaires rapportés du Sénégal par M. Robert, et du cap de Bonne-Espérance par M. Verraux; ce qui nous ferait croire qu'elle habite toute la côte occidentale d'Afrique.

N° 6. Seiche de Berthelot. — Sepia Bertheloti, *d'Orb.*

Sepia Bertheloti, d'Orbigny, 1835, *Monog. des Céphal. acétab.*, pl. 11.

S. *Corpore elongato, subcylindrico, levigato, pinnis angustis nec ad extremum corpus incipientibus; brachiis gracilibus, inequalibus, pro longitudine parium brachiorum 4°, 2°, 1°, 3°. Testâ elongatâ, suprà tenuiter rugosâ, antice acuminatâ postice rostratâ; rostro elongato, acuto.*

Dimensions.	Millimètres.
Longueur totale.	315
Longueur du corps	115
Diamètre du corps.	30
Longueur des bras tentaculaires. . . .	180
Longueur des bras supérieurs.	55
Longueur des bras latéraux supérieurs.	60
Longueur des bras latéraux inférieurs. .	54
Longueur des bras inférieurs.	65
Largeur d'une des nageoires.	7
Largeur de la tête.	40

Forme générale très-allongée, svelte. *Corps* oblong, déprimé, égal sur la longueur, acuminé en arrière, tronqué en avant; saillie supérieure du bord très-longue, anguleuse, à extrémité obtuse; échancrure inférieure très-peu marquée.

Appareil de retenue comme chez la *Sepia officinalis*.

Nageoires amincies sur leurs bords, commençant à cinq millimètres du bord du sac, d'abord très-

étroites, elles vont en augmentant de largeur vers les parties postérieures, où elles forment con deux languettes de chaque côté de leur échancrure.

Tête assez courte, dans l'état frais, aussi large que l'ouverture du corps, lisse, déprimée. *Yeux* très-saillans, latéraux-supérieurs très-grands, pourvus d'une demi-paupière inférieure; cavité orbitaire énorme. *Membrane buccale* assez grande, découpée sur les bords, divisée en sept lobes saillans, dont les deux inférieurs disparaissent souvent par un très-fort élargissement de cette partie. *Lèvres* et *bec* ordinaires. *Oreille externe* marquée par un très-petit orifice sans bourrelets.

Ouvertures aquifères comme chez la *Sepia officinalis.*

Bras sessiles longs, grêles, comme subulés, triangulaires; les deux paires inférieures déprimées, la supérieure pourvue de crête natatoire externe. Ils sont très-inégaux en longueur et en grosseur; les supérieurs les plus déliés grossissent de plus en plus jusqu'aux inférieurs. Leur ordre de longueur est différent; la quatrième paire la plus longue, la deuxième, la première, puis la troisième la plus courte. Membrane protectrice des cupules assez large. *Cupules* déprimées, pédonculées, obliques, sur quatre rangées alternes, égales à chaque bras. *Cercle corné* en anneau peu large, inégal, lisse à son pourtour externe.

Bras tentaculaires très-longs, grêles, comprimés et même sub-carénés d'un de leurs côtés, peu élargis en palette ou fer de lance, obtus à leur extrémité, pourvus d'une large membrane natatoire et d'une autre latérale, protectrice des cupules. *Cupules* sur cinq lignes alternes, dont la médiane est composée de plus grosses, toutes peu obliques, déprimées. *Cercle corné* oblique, armé de dents à son pourtour interne.

Membrane de l'ombrelle nulle entre les bras inférieurs, assez courte entre les autres.

Tube anal court, assez gros, ne s'avançant pas jusqu'à la hauteur du dessus des yeux.

Osselet interne déprimé, arqué en arrière à sa partie inférieure, très-long, très-étroit, sa longueur étant plus de quatre fois sa largeur, très-allongé et fortement acuminé en avant, élargi au tiers supérieur, puis de là s'élargissant de plus en plus pour former les ailes latérales inférieures; cette partie terminée par un rostre long, aigu, arrondi, incliné vers le haut; dessus convexe, lisse sur les côtés, le milieu crétacé, très-finement rugueux, les lignes des locules toutes apparentes et régulières; sur la ligne médiane une partie convexe circonscrite de deux dépressions latérales, augmentant de largeur de l'extrémité au sommet; dessous convexe au quart antérieur, concave à l'extrémité, bordure cartilagineuse très-marquée, mais étroite jusqu'au tiers antérieur; de là vers le bas, très-large, puis diminuant ensuite en se réunissant sur le rostre; partie supérieure de la dernière loge occupant beaucoup moins du quart de la longueur totale; sa superficie est vermiculée très-finement et concave sur la ligne médiane; lignes des locules légèrement ondulées formant en avant un angle à sommet arrondi; leur ensemble est marqué de quelques indices de dépressions rayonnantes de la base au sommet. Sa couleur légèrement rose en dessus, le reste blanc.

Couleurs sur le vivant. Le corps, à sa partie moyenne supérieure, est fortement teinté d'une couleur rougeâtre-violacée qui s'étend en diminuant d'intensité vers les bords. On remarque sur les côtés du dos une multitude de taches allongées, blanches, obliques, ne s'étendant pas au-delà d'une ligne jaune qui règne sur les côtés du corps, parallèlement aux nageoires. En dehors de cette ligne jaune est une série de petites taches rondes et blanches, suivant la direction de la ligne jaune. Le dessus des nageoires est légèrement rosé; le dessous du corps est blanc, parsemé de petits points chromophores rouges, plus grands sur les côtés du corps; le dessous des nageoires blanc; le dessous de la tête est comme le dessous du corps; la tête en dessus et les bras sont d'un rougeâtre plus foncé autour des yeux; sur le bord externe de chaque bras règne une ligne jaune-clair longitudinale en bordure. L'extrémité des massues est pointillée de rouge. Les yeux sont blanc argenté, l'iris noir oblong, doublement échancré en dessus; toutes les autres parties blanches.

Couleurs dans l'alcool. Les taches blanches latérales du corps sont devenues violacé-foncé. On remarque en dehors de ceux-ci d'autres taches alternes, plus petites, placées très-régulièrement; les parties supérieures du corps et de la tête sont d'un violet foncé; néanmoins, en plus clair se distinguent encore

les traces de la partie jaune des bras dans l'état frais ; en dessous une teinte violacée est répandue partout, avec les points chromophores.

Rapports et différences. Par les cupules inégales aux bras tentaculaires, cette espèce appartient au même groupe que la *Sepia officinalis* ; mais elle se distingue nettement de toutes les autres espèces de cette série par sa forme très-allongée, par ses nageoires étroites, par ses teintes, et surtout par son osselet interne qui, quoique pourvu d'un rostre, est le plus étroit de tous ceux que nous connaissons : cet osselet diffère encore des autres par le grand élargissement de ses ailes inférieures, ainsi que par la finesse des rugosités de ses parties supérieures.

Habitation, mœurs. Nous nous sommes procuré cette espèce, dans le mois d'août 1826, au marché aux poissons de Santa-Cruz de Ténériffe. Il paraît qu'elle est assez commune, puisque, dans une seule visite, nous en avons eu trois individus à la poissonnerie, où ils étaient confondus avec beaucoup de *Sepia officinalis* et *S. hierredda.* On les prend à la seine sur les plages, aux environs même de la ville. Les habitans les confondent avec les autres espèces sous le nom générique de *Jibia*, et les vendent de même à la livre, avec le poisson.

Le noir qu'elle rend est beaucoup moins foncé que celui de la *Sepia officinalis.*

Histoire. Nous avons observé, dessiné et décrit cette espèce, en 1826, à notre passage à Ténériffe ; nous en avons alors envoyé des individus dans la liqueur, au Muséum d'histoire naturelle ; mais nous ne l'avons figurée, pour la première fois, dans nos planches de Seiches, qu'au retour de notre voyage, en 1834. La description que nous en donnons a été faite de nouveau sur les individus rapportés, et complétée par nos observations sur le vivant. Nous sommes le seul qui ayons jusqu'à ce jour parlé de cette Seiche.

FAMILLE DES LOLIGIDÉES. — LOLIGIDÆ.

Genre Calmar. — Loligo, *Lamarck.*

Nous n'avons qu'une seule espèce de ce genre aux Canaries, le *Loligo vulgaris.*

N° 7. Calmar commun. — Loligo vulgaris, *Lam.*

Τευθος, Aristote, *de Anim.*, lib. IV, 1.
Loligo, Plinius, *Hist. nat.*, lib. IX, cap. XXIX, p. 645.
Loligine magna, Rondelet, 1554, *de Piscibus*, lib. XVII, cap. IV, p. 506.
Sepia loligo, Linné, 1767, *Syst. nat.*, éd. XII, p. 1096, n° 4.
Loligo vulgaris, Lamarck, 1799, *Mém. de la Soc. d'Hist. nat.* de Paris, t. 1, p. 2, et 1822, *Anim. s. verteb.*, 2e éd., t. VII, p. 662.
— Férussac et d'Orbigny, *Monog. des Céph. acétab.*, Calmar, pl. 8, 9, 10.

L. *Corpore elongato, subcylindrico, postice acuminato, pinnis semirhomboïdalis; brachiis conico-subulatis, inæqualibus, pro longitudine parium brachiorum*, 3o, 4o, 2o, 1o. *Testâ cartilaginosâ, translucidâ, penniformi, antice angustatâ, postice dilatatâ.*

Cette espèce, la plus connue du genre, ne pourrait être confondue qu'avec le *Loligo Pealei*, des côtes de la Caroline du sud, dont elle a le corps et l'osselet; mais elle s'en distingue, comme nous l'avons reconnu, par des nageoires moins rhomboïdales dans leur ensemble, par la presque égalité de longueur de la membrane buccale, par la couleur de son bec, par une moins grande longueur relative des bras relativement à l'ensemble, et enfin par les onze ou treize dents allongées du cercle corné des cupules des bras sessiles, tandis que l'autre n'en a que six à sept, toujours coupées carrément à leur extrémité.

Habitation, mœurs. Nous avons observé cette espèce sur tous les points de la côte de France et sur l'Océan, depuis la Manche jusqu'à la Gironde; nous savons qu'elle est aussi commune sur les côtes du Portugal, de l'Espagne; on la rencontre encore dans la Méditerranée, où elle ne l'est pas moins;

elle se trouve dans les mers beaucoup plus froides de Hollande, de Danemark; tandis que, autre côté, nous l'avons encore trouvée, en grand nombre, jusqu'aux îles Canaries; ainsi, on peut lui assigner pour patrie, comme à la *Sepia officinalis*, la Méditerranée, l'Adriatique, et, dans l'Océan atlantique, les côtes d'Europe et d'Afrique, situées en dehors des tropiques.

Les Calmars communs sont des animaux essentiellement voyageurs, formant des bandes nombreuses (1), qui parcourent les côtes pendant une partie de l'année. Sur le littoral de la France, dans le golfe de Gascogne, ces troupes arrivent au printemps, dès les mois de mars et d'avril; alors on n'en voit que de grands individus, venus pour la ponte. Dans l'été, ils disparaissent ou au moins sont très-rares sur la côte de France, tandis que nous les avons rencontrés en très-grand nombre dans l'île de Ténériffe, vers le mois de septembre; ce qui ferait croire qu'ils s'avancent vers le sud pour chercher des régions chaudes, afin d'y passer l'hiver, tandis qu'ils nous reviennent au printemps suivant; alors ils auraient peut-être, comme beaucoup de poissons, des migrations périodiques et annuelles. Nous serions d'autant plus tenté d'admettre ces migrations, que c'est principalement au printemps et en automne qu'ils se montrent chez nous, à l'instant de leurs voyages, tandis qu'on n'en voit plus un seul en hiver.

A Ténériffe, on les pêche la nuit à la seine dans toutes les baies. Près de la Rochelle, les pêcheurs les prennent encore avec des filets traînés au fond des eaux. Les anciens Grecs se servaient d'une ligne à laquelle ils attachaient les uns près des autres de nombreux hameçons dont les pointes crochues se correspondaient; ces hameçons apprêtés, le pêcheur tirait à lui la ligne; le Calmar, en l'apercevant, s'élançait, saisissait l'appât, et se trouvait pris.

FAMILLE DES SPIRULIDÉES. — SPIRULIDÆ.

Cette famille ne contient encore qu'une seule espèce qui paraît être répandue sur une grande surface des mers.

GENRE SPIRULE. — SPIRULA, *Lamarck.*

N° 8. SPIRULE DE PÉRON. — SPIRULA PERONII, *Lamarck.*

Nautilus exiguus, Lister, 1685, *Historiæ sive sinopsis*, caput 1, lib. IV.
Nautilus spirula, Linné. Gmel, 1789, *Syst. nat.*, éd. XIII, p. 3371, n° 9.
Spirula prototypus, Peron., Atlas.
Spirula Peronii, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, 2e éd., t. VII, p. 601.

S. *Corpore rotundato, levigato. Testâ tenui, pellucidâ, albâ, subrugosâ, anfractibus tribus distantibus, aperturâ orbiculari.*

Depuis Péron, personne n'a encore retrouvé cet animal entier; plusieurs voyageurs, de même que nous, en ont rencontré des restes du corps, sans la tête, flottant à la surface des eaux; mais nous ne connaissons de bien positif, sur ce singulier Mollusque, que quelques mots donnés par Lamarck (2), et l'intéressant mémoire de M. de Blainville (3) sur la portion rapportée par M. Robert.

Lamarck indique la Spirule comme étant des mers des Moluques et de l'Océan austral. Nous ignorons si elle se trouve effectivement dans ces parages; toutefois nous pouvons assurer qu'elle n'existe pas dans le

---

(1) Aristote, — *Athénée*, lib. VII, ch. CXXX; Schweig, p. 199; Villebrune, ch. XXII, p. 198; Oppiani, *Halieut.* lib. 4, vers 439; Schneid, p. 306; Limes., p. 185.

(2) *Anim. sans vertèbres*, t. VII, p. 602.

(3) Annales d'Anatomie.

grand Océan, près des côtes de l'Amérique; tandis qu'elle est on ne peut plus commune sur toute la côte d'Afrique, vers le tropique du cancer, et à quelques degrés en dehors, ainsi que sur celle des Antilles; ce qui nous donne au moins la certitude qu'elle habite l'Océan atlantique, sur toute sa largeur en longitude, depuis le continent africain jusqu'au Nouveau-Monde. Les vents jetant la coquille en grand nombre sur toutes les côtes des Canaries, deux ou trois courses au bord de la mer, dans la seule petite baie de Santa-Cruz de Ténériffe, nous en ont procuré quelques milliers, dont quelques-unes avaient conservé des lambeaux de l'animal. Cette circonstance nous a donné la certitude que les coquilles n'avaient pas été apportées de loin par les courans et les vents; mais avaient été, non loin de là, enlevées à l'animal par les poissons. Il en est peut-être des Spirules comme des Seiches, devenant, lors de leur première arrivée, la proie des Cétacés qui dédaignent le corps où se trouve une coquille qu'ils ne peuvent pas avaler; de là vient que cette partie seule couvre les plages de nos côtes; tandis que l'animal avec la tête est très-rare.

Il est probable que la Spirule se tient toujours à de grandes profondeurs au sein des mers, qu'elle se montre à la surface dans une saison déterminée, et particulièrement la nuit, de même que les autres Céphalopodes, et qu'alors elle est victime des Bonites ou autres poissons se nourrissant plus particulièrement de Mollusques pélagiens. Nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à se procurer l'animal de la Spirule lorsqu'on voudra se servir de filets de traîne, pendant les nuits de calme, sur les attérages des côtes occidentales d'Afrique, et dans tout le trajet, entre les Canaries et les Antilles.

Indépendamment des huit espèces qu'on rencontre avec certitude aux îles Canaries, il en est encore *huit* qui, si l'on en juge par le lieu qu'elles habitent dans l'Océan atlantique, doivent, sans aucun doute, apparaître de temps à autre, sur les côtes de ces îles, poussées par les courans et par les vents. Ces espèces sont : 1° le *Philonexis atlanticus*, que nous avons pêché jusque par 23 degrés de latitude nord, dans l'Océan atlantique; 2° le *Philonexis microstomus*, d'Orbigny (*Octopus microstomus*, de Reynaud), que ce voyageur a pêché jusqu'au 33ᵉ degré nord, non loin des côtes d'Afrique; 3° le *Philonexis Eylaïs*, d'Orb., pris jusqu'au 22ᵉ degré de latitude boréale; 4° le *Cranchia scabra*, Leach, des mers voisines des Canaries; 5° le *Loligopsis pavo*, d'Orb. (*Loligo pavo*, Lesueur), pêché par M. Dussumier, en vue de l'île de Madère, et qui doit nécessairement être fréquemment porté jusque sur les attérages des Canaries; 6° l'*Onychoteuthis Bergii*, Lichteinstein, que nous avons recueilli jusque par 30 degrés de latitude nord, conséquemment dans une partie plus froide que les Canaries mêmes; 7° l'*Onychoteuthis cardioptera*, d'Orb. (*Loligo cardioptera*, Péron, *Cranchia cardioptera*, Férussac), que nous avons retrouvé jusque près des Açores; et enfin 8° l'*Ommastrephes Bartramii*, d'Orb. (*Loligo Bartramii*, Lesueur), qui habite tout l'Océan atlantique, à trente degrés au nord et au sud de l'équateur, et la Méditerranée.

MOLLUSQUES.

(2e classe.)

PTÉROPODES, PTEROPODA. Cuv.

(APOROBRANCHES, Blainville.)

Bien que nous ne considérions pas cette série des Mollusques comme étant d'une valeur comparable à celle des Céphalopodes, et que nous inclinions à n'y voir qu'une transition aux Gastéropodes par les Hétéropodes, nous la plaçons ici comme série distincte, en attendant que nous puissions exposer les motifs de cette détermination.

Nous avons la certitude que *douze espèces* de Ptéropodes, appartenant aux genres *Hyalœa*, *Cleodora* et *Cuvieria*, se trouvent aux îles Canaries, puisque nous y avons pêché ou rencontré leurs coquilles dans les sables des mouillages; mais nous croyons encore qu'un bien plus grand nombre doivent y être transportées de même par les courans.

Établissons comparativement à ce que nous avons dit des Céphalopodes la distribution géographique de ces espèces.

On ne peut placer parmi les espèces des Canaries, qui se trouveraient en même temps sur les côtes de France, que la seule *Hyalœa tridentata*, qu'on rencontre dans la Méditerranée.

Parmi celles qu'on n'aurait pas encore signalées comme appartenant soit à la Méditerranée, soit aux côtes de France, et qui, propres à la côte occidentale de l'Afrique, seraient aussi répandues au sein de l'Océan atlantique, dans ses parties chaudes et tempérées, viendraient se ranger toutes les autres espèces. Il ne se trouverait donc, parmi les Ptéropodes, aucune espèce exclusivement propre aux Canaries.

Notre famille des Hyalidées nous offre, dans ces mers, les trois genres *Hyalœa*, *Cleodora* et *Cuvieria*. Parmi les Hyales, nous en trouvons six, dont une est propre à la Méditerranée et cinq n'avaient été rencontrées jusqu'ici que sur la côte occidentale d'Afrique ou dans l'Océan. Cinq espèces de Cléodore propres à ces deux dernières localités viennent augmenter cette nomenclature, que termine une espèce de Cuvierie assez commune aussi dans les mêmes parages; ainsi, parmi les douze espèces de cette famille, rapportées des îles Canaries, une seule pourrait être mise en parallèle avec celles qui se rencontrent simultanément dans la Méditerranée, tandis que toutes les autres n'arriveraient aux Canaries que tout-à-fait accidentellement.

Voici, du reste, le résumé de nos observations actuelles relatives aux Ptéropodes.

FAMILLE DES HYALIDÉES. — HYALIDÆ, D'ORB.

Composée des espèces pourvues de coquilles non spirales parmi les Ptéropodes, cette famille est la seule que nous ayons rencontrée aux îles Canaries, où nous voyons des représentans de tous les genres connus.

Nous étant beaucoup occupé de cette série de Mollusques, dont nous avons eu le bonheur de recueillir dans nos voyages presque toutes les espèces connues, nous renvoyons, pour leur anatomie, pour leur distribution géographique générale ainsi que pour beaucoup de détails importans de leurs mœurs, au travail spécial qui fait partie de notre *Voyage dans l'Amérique méridionale.*

Genre Hyale. — Hyalæa, *Lamarck.*

Anomia, Linn.; *Clio*, Brown; *Cavolina*, Abildg.; *Tricla*, Oken.; *Fissurella*, Brug.; *Hyalæa*, Lam., Cuv., Lesueur, Blainv.

La coquille a la bouche rétrécie, toujours pourvue de bourrelets.

N° 9. Hyate tridentée. — Hyalæa tridentata.

Anomia tridentata, Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, n° 42.
Cavolina natans, Abildgaard, *Soc. d'hist. nat. de Copenhague*, t. 1, 2ᵉ part., t. x.
Hyalæa papilionacea, Bory de Saint-Vincent, *Voy.* V. 1, p. 137, pl. 5.
Hyalæa tridentata, Bosc., 1802, *Coquilles*, t. 2, p. 241, pl. 9, fig. 4.
Hyalæa cornea, Roissy, *Buff. de Sonn.*, t. 5, p. 73.
Hyalæa tridentata, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, 2ᵉ éd., 6, p. 286.
Hyalæa Forskalii, Lesueur, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 89, pl. IV, fig. 1-5.

H. *Corpore magno, fuscente; pennis largis, crassis, æqualiter trilobatis, inferius fuscescente-albo limbato, superius albo; appendicibus lateralibus lanceolatis, elongatis, strictis albisque.— Testâ globosâ, anterius inflatâ, inferius rubro-clare fuscescente, pallidiore superius; valvulâ inferiori, parte anteriori curvatâ, antice striatâ; valvulâ superiori planâ, costis tribus elevatis munitâ; labro superiori elongato, inferiori stricto; fissurâ laterali elongatâ; mucronibus lateralibus curvis obtusis; mucrone posteriori, elongato, inferius recurvato.*

Nous avons rencontré cette espèce dans l'Océan atlantique du 24ᵉ degré de latitude sud au 32ᵉ degré de latitude nord. On la trouve fréquemment entre les îles Canaries, et elle habite aussi la Méditerranée. Elle aurait ainsi pour zone d'habitation tout l'Océan atlantique et la Méditerranée.

Nous avons remarqué que, de toutes les espèces, c'est la plus nocturne, ne l'ayant pêchée qu'à la nuit close, et jamais au commencement du crépuscule; encore n'apparaît-elle que dans les deux ou trois premières heures de la nuit, sans se remontrer ensuite. Placée dans un vase avec de l'eau de mer, elle reste quelques instans entièrement contractée dans sa coquille; puis étend ses ailes, essaie peu à peu à nager, et s'éleve tout-à-coup dans le vase qu'elle parcourt avec vitesse au moyen des battemens des ailes. Ses chocs fréquens contre les parois du vase la fatiguent bientôt; alors elle se laisse retomber au fond et recommence quelques instans après sa promenade.

N° 10. Hyale bossue. — Hyalæa gibbosa, *Rang*.

Hyalæa gibbosa, Rang, Mss.
— d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mérid.*, *Mollusques*, p. 95, pl. v, fig. 16 à 20.

H. *Corpore albido, centro nigro; pinnis mediocribus, arcuatis, lobis tribus distinctis, quorum superior omnium minimus, abescentibus, medio nigricante; appendicibus lateralibus curtis, obtusis, trilobatis. — Testâ diaphanâ, lucidâ, albidâ, globulosâ, ovali, gibbosâ, antice truncatâ; valvulâ inferiore angulosâ, antice truncatâ; valvulâ superiori concavâ, costis septenis prominentibus distinctâ, quarum media angusta; labro superiori recurvato, fere perpendiculari secante; labro inferiori angusto, sinuoso; mucrone laterali obtuso, recto; posteriori curto, inferne recurvato.*

Des plus facile à distinguer par sa troncature antérieure et sa grande hauteur, cette espèce habite l'Océan atlantique, sur quarante degrés de largeur au nord et au sud de l'équateur, dans toute son étendue, ou, pour mieux dire, sur une zone de latitude de 1,600 lieues marines; mais elle ne paraît pas encore être entrée dans la Méditerranée. Nous en avons rencontré des fragmens dans le sable pris au mouillage même de Santa-Cruz de Ténériffe; aussi ne doutons-nous pas de son apparition temporaire sur le littoral des Canaries, quoique nos observations étendues sur cette espèce nous aient donné la certitude qu'elle est des hautes mers plutôt que du littoral des continens.

Moins nocturne que la précédente, elle se montre dès la chute du jour, à l'instant du coucher du soleil et pendant tout le crépuscule, disparaissant ensuite peu à peu, dès que la nuit est entièrement close. Elle nage avec une grande vivacité.

N° 11. Hyale a quatre dents. — Hyalæa quadridentata, *Lesueur*.

Hyalæa quadridentata, Lesueur, Blainville, 1822, *Dict. des Sc. nat.*, t. 22, p. 81.
— d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 98, pl. vi, fig. 1-5.

H. *Corpore violaceo; pinnis elongatis, violaceis, inæqualiter trilobatis. — Testâ subrotundâ, inflatâ, globulosâ, violaceâ, lævigatâ, lucidâ; valvulâ superiori convexâ, rotundâ, antice striatâ; valvulâ inferiori convexâ, costis trinis largis elevatis munitâ; ore angusto; labro superiori lineari, crasso, rubro; labro inferiori crasso; mucronibus lateralibus arcuatis, extremâ parte superne elevatâ; mucrone posteriori truncato; mucronibus duobus lateralibus armato.*

Indépendamment de sa petite taille (2 millimètres), un caractère singulier distingue cette espèce des précédentes : c'est à la partie postérieure une troncature, analogue à celle du *Cuvieria*, parmi les Ptéropodes, et du *Bulinus decollatus* parmi les Pulmonés, de la *Truncatella* (*Cyclotosma truncata*, Drap.) parmi les Pectinibranches. Il paraît que, dès que l'animal est complet, il ferme en dedans la partie aiguë postérieure dont il n'a pas besoin, et qu'alors elle se rompt toujours, puisque nous ne l'avons jamais rencontrée chez les individus adultes, quoiqu'il fût toujours facile de reconnaître les bords de la cassure.

Nous l'avons pêchée dans l'Océan atlantique, sur 34 degrés au nord et au sud de la ligne, ou, pour mieux dire, sur une zone de latitude égale à 1,360 lieues marines de largeur dans l'Océan atlantique et dans le grand Océan austral; ainsi elle serait des grands océans, sans avoir été observée dans la Méditerranée. Nous en avons vu des exemplaires dans les sables de l'île de Ténériffe.

Cette espèce, qui paraît volontiers à la surface des mers, lorsque le ciel est couvert de nuages, ne vient néanmoins en grand nombre qu'au crépuscule du soir; aussi la croyons-nous plutôt crépusculaire que nocturne. Elle nage avec une extrême vivacité en papillonnant si vite, qu'on a de la peine à la suivre dans les courbes qu'elle décrit. C'est aussi l'espèce la plus commune dans les mers, puisqu'il nous est arrivé d'en prendre des centaines dans une heure, avec un filet d'un pied seulement de diamètre.

N° 12. Hyale longirostre. — Hyalæa longirostra, *Lesueur.*

Hyalæa longirostra, Lesueur; Blainville, 1822, *Dict. des Sc. nat.*, t. 22, p. 81.
— D'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér., Moll.*, p. 100, pl. vi, fig. 6-10.

H. *Corpore violaceo; pinnis magnis, rotundis, roseis, æqualiter trilobatis. — Testâ triangulari, convexâ, translucidâ, violaceâ; valvulâ inferiori convexâ, rotundâ, ubique percostatâ; valvulâ superiori subconvexâ, costis trinis radiatis perconvexis, æqualibus munitâ; labro inferiori largo, proeminente, crasso, sinuoso; labro superiori elongatissimo, limbis replicatis, rostro bilobato terminato; mucronibus lateralibus, seclusis, acutis, arcuatis; mucrone medio nullo.*

Cette espèce est facile à distinguer de toutes les autres par la largeur de ses pointes latérales et par le prolongement de sa lèvre supérieure; nous l'avons rencontrée entre les îles Canaries et dans tout l'Océan atlantique, sur 34 degrés au nord de l'équateur. Nous ne l'avons d'abord pêchée qu'en petit nombre au crépuscule; mais, un peu avant la nuit close, elle devient très-commune pour disparaître ensuite. Elle nage avec vitesse, en tournoyant.

N° 13. Hyale labiée. — Hyalæa labiata, *d'Orbigny.*

Hyalæa labiata, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér., Moll.*, p. 104, pl. vi, fig. 21-25.

H. *Corpore albido vel subviolaceo; pinnis mediocribus, albidis, obliquis, trilobatis. — Testâ elongatâ, arcuatâ, depressâ, diaphanâ, lævigatâ, albidâ; valvulâ inferiori lævigatâ, subconvexâ, tenuiter transversaliterque striatâ, costis nullis, lineâ mediâ aliquando subelevatâ, antice depressâ; labro inferiori arcto, secante; mucronibus lateralibus disjunctis; medio gracili, infernè recurvato.*

On ne pourrait confondre cette espèce, par suite de son grand allongement, qu'avec l'*Hyalæa inflexa*, Lesueur, dont elle se distingue par un peu plus de largeur et par le manque de côtes distinctes à sa valve inférieure.

Nous l'avons trouvée dans les sables de Santa-Cruz de Ténériffe; puis dans l'Atlantique et le grand Océan, du 30e degré de latitude sud, au 30e degré de latitude nord, sur 1,200 lieues marines de largeur dans ces deux océans. Tout-à-fait nocturne, elle ne s'est jamais montrée à nous, même au crépuscule. Elle est plus rare que les précédentes.

N° 14. Hyale a trois pointes. — Hyalæa trispinosa, *Lesueur.*

Chemnitz, 1785, t. viii, p. 65, vignette, 13, fig. *c. d.*
Hyalæa tridentata, Lesueur; Blainville, 1822, *Dict. des Sc. nat.*, t. 2, p. 82.
— Guérin, *Iconographie du Règne an. de Cuvier, Mollusques*, pl. iv.
— D'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér., Moll.*, p. 106, pl. vii, fig. 15, et pl. xx, fig. 1-2.

H. *Corpore albido; pennis obliquis, trilobatis, centraliter violaceis. — Testâ elongatâ, depressâ, diaphanâ, lævigatâ, albidâ vel rubescente; valvulâ inferiori vix convexâ, lævigatâ, antice depressâ; valvulâ superiori parum convexâ, lævigatâ, costâ largiore mediâ, costis binis lateralibus munitâ; labro inferiori crasso, stricto, rubro-fuscescente; superiori curto; fissurâ laterali non interruptâ; appendicibus lateralibus elongatis, acutis, divergentibus; mucrone medio limbato, depresso, recto.*

Cette Hyale, distinguée de toutes les autres par son grand aplatissement, par sa fente latérale non interrompue en avant, nous offre le même caractère que nous avons observé dans l'*Hyalæa quadridentata*, c'est-à-dire que sa pointe postérieure médiane est, dans l'âge adulte, entièrement séparée du reste du corps par une cloison transversale qui laisse inutile cette partie, laquelle se tronque alors quelquefois, mais jamais aussi régulièrement que dans l'espèce que nous venons de citer.

Nous avons trouvé cette espèce au mouillage même de Santa-Cruz de Ténériffe aux Canaries, où elle est sans doute apportée par les courans, ayant pour habitation habituelle, comme nous nous en sommes assuré, tout l'Océan atlantique, sur une largeur de 34 degrés au nord et au sud de la ligne, zone de 1,360 lieues marines en latitude. Cette Hyale est tout-à-fait nocturne ; du moins ne l'avons-nous jamais rencontrée que lorsque le crépuscule était déjà fort obscur. Placée dans un vase, elle a beaucoup de peine à prendre son essor ; mais, une fois lancée, elle nage avec vitesse.

Sous-genre Cléodore. — Cleodora.

Distingué des Hyales par le manque d'appendice latéral, ce sous-genre s'en éloigne encore par la forme de la coquille, presque toujours conique, à bouche large, sans rétrécissement ni bourrelets, le plus souvent dépourvue de pointes latérales.

Des cinq espèces que nous allons décrire, aucune n'est spéciale aux Canaries, mais toutes y arrivent ; ces îles se trouvant comprises dans les limites de latitude propres à chacune d'elles.

N° 15. Cléodore cuspidée. — Cleodora cuspidata.

Hyalæa cuspidata, Bosc, 1802, *Mollusques*, t. 2, p. 238, pl. 9, f. 5-7.
— Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, 2e éd., p. 286.
Cleodora cuspidata, Quoy et Gaimard, 1832, *Zool. de l'Astrol.*, pl. 27, fig. 1-5.
Hyalæa cuspidata, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Am. mér.*, *Moll.*, p. 112, pl. VII, f. 20-24.

H. *Corpore fusco-violaceo; pennis sat magnis, rotundis, lobis trinis distinctis, quorum medius longissimus largissimusque; ore circum brunneo-violaceo.—Testâ triangulari, depressâ, arcuatâ, diaphanâ, albidâ; medio sulcatâ, transversaliter striatâ; subtus carinatâ, lateribus oblique sulcatâ, antice longiore; mucrone terminatâ, nec non longissimis binis lateralibus, antice obliquis.*

Cette magnifique espèce, reconnaissable aux trois longues pointes aiguës dont elle est armée, se trouve répandue dans l'Océan atlantique, sur une largeur de 34 degrés en latitude de chaque côté de l'équateur, ou 1,360 lieues marines. Nous en avons aussi rencontré des débris dans les sables de Santa-Cruz (île Ténériffe), ce qui nous a donné la certitude qu'elle y était souvent jetée par les courans. C'est encore une espèce tout-à-fait crépusculaire ou même nocturne.

N° 16. Cléodore pyramidale. — Cleodora pyramidata.

Clio pyramidata, Brown, 1756, *Jamaïq.*, p. 386, t. 43, fig. 1.
Clio pyramidata, Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3148, n° 2.
Hyalæa lanceolata, Lesueur, 1813, *Nouv. bull. de la Soc. philom.*, t. 3, n° 69, pl. 5, f. 3.
Cleodora lanceolata, Quoy et Gaim., 1832, *Voy. de l'Astrol.*, pl. 27, f. 6-13.
Hyalæa pyramidata, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 113, pl. VII, VIII.

C. *Corpore fusco-violaceo; pennis magnis, obliquis, lobis binis distincto, quorum anterior maximus, longissimus; ore circum violaceo.—Testâ pyramidali, conicâ, depressâ, rectâ, triangulari diaphanâ, albidâ; subtus concavâ, cum medio sulco lævigato, superne carinatâ, postice acuminatâ, rectâ, aperturâ triangulari, sinuosâ.*

Reconnaissable à sa forme triangulaire, à ses carènes latérales, cette Cléodore portait différens noms dans les auteurs, avant que nous eussions rétabli sa véritable synonymie dans notre voyage dans l'Amérique méridionale, et que nous lui eussions rendu la dénomination spécifique que Linné lui avait imposée.

Elle couvre de ses nombreux individus toute l'étendue de l'Océan atlantique comprise entre le 36e degré nord et le 36e degré sud, sur 1,440 lieues marines de largeur en latitude dans cet Océan, depuis l'Amérique jusqu'à l'Afrique; aussi fréquente-t-elle souvent les attérages des Canaries, où les restes de sa coquille sont en grand nombre dans les sables de Santa-Cruz de Ténériffe.

Toujours des plus nocturnes, elle nage avec lenteur.

N° 17. Cléodore alène. — Cleodora subula, *Quoy et Gaimard.*

Cleodora subula, Quoy et Gaimard, *Ann. des Sc. nat.*, t. 10, p. 233, pl. 8, fig. 1.
Creseis spinifera, Rang, 1828, *Ann. des Sc. nat.*, t. 13, pl. 18, f. 1.
Hyalœa subula, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér., Moll.,* p. 119, pl. VIII, fig. 15, 19.

C. *Corpore elongato, violaceo; pennis magnis rotundis, bilobatis; lobo anteriore maximo, elongatissimo. — Testâ elongatâ, conicâ, rotundâ, rectâ, lævigatâ, diaphanâ, roseâ; subtus profunde sulco-striatâ; aperturâ obliquâ, rotundâ; labro superiore, elongato, angulato; apice recto, acuto.*

Souvent jetée sur les côtes des îles Canaries, et couvrant les eaux jusque dans les ports de ces îles, cette espèce se rencontre encore sur une surface immense des océans. Nous l'avons pêchée dans l'Océan atlantique et dans le grand Océan, depuis le 36e degré de latitude sud, jusque par la même latitude boréale. Quelle idée peut-on se faire des myriades d'individus que cette espèce doit nourrir au sein des mers, quand on voit, par exemple, qu'un filet d'un pied et demi de diamètre n'est jamais jeté, dans toute la zone indiquée, sans en rapporter un nombre infini ?

Lorsque le temps est couvert, on en prend quelquefois des individus égarés; mais, dès que le crépuscule commence, c'est la première espèce qui paraît à la surface, tandis qu'elle disparaît également la première dès que la nuit est très-obscure. Lorsqu'elle nage, sa coquille est dans une position oblique.

N° 18. Cléodore virgule. — Cleodora virgula, *d'Orb.*

Creseis virgula, Rang, 1828, *Ann. des Sc. nat.,* t. 13, p. 17, f. 2.
Hyalœa virgula, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 121, pl. VIII, f. 26, 28.

C. *Corpore elongato, arcuato, albido; pennis angustis, curtis, rotundis, trilobatis. — Testâ elongatâ, conicâ, sub cylindraceâ, inflexâ, lævigatâ, diaphanâ, lucidâ, albidâ, aperturâ circulari; labro acuto, æquali; apice inflexo, acuminato.*

Facile à distinguer de la *Cleodora corniformis*, d'Orbigny, par son moins de flexion et une plus grande taille, cette espèce, que nous avons retrouvée dans les sables de fond des îles Canaries, habite encore une zone de 35 degrés au nord et au sud de l'équateur, où, ainsi que les précédentes, elle est crépusculaire, paraissant même pendant le jour lorsque le ciel est couvert.

N° 19. Cléodore aciculée. — Cleodora aciculata.

Creseis aciculata, Rang, 1828, *Ann. des Sc. nat.*, t. 13, pl. 17, f. 6.
Hyalœa aciculata, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, pl. VIII, f. 29, 31, p. 123.

C. *Corpore aciculato, rosaceo; pennis augustatis, trilobatis. — Testâ elongatissimâ, aciculatâ, conicâ, subreflexâ, lævigatâ, diaphanâ, lucidâ, albidâ; aperturâ rotundâ; apice acuto.*

Allongée, presque filiforme, cette espèce se distingue par ce caractère de toutes celles que nous venons de décrire. Elle est souvent portée par les courans au milieu des îles Canaries, ainsi que le démontre la présence de ses coquilles au fond des eaux; mais son habitation ordinaire est le sein des mers, dans l'Océan atlantique et le grand Océan, sur une largeur de 34 degrés au nord et au sud de l'équateur, ou 1,360 lieues marines. Néanmoins elle y est peu commune. Ses mœurs sont crépusculaires, comme celles des autres espèces.

Genre Cuvierie. — Cuvieria, *Rang.*

Ce genre, dont la coquille est, en tout, celle des Cléodores, s'en distingue néanmoins par l'appendice pédiforme, dont son animal est muni inférieurement. On n'en connaît qu'une seule espèce vivante, souvent apportée par les courans aux îles Canaries.

N° 20. Cuvierie obtuse. — Cuvieria obtusa, *d'Orbigny.*

Cleodora obtusa, Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Uranie*, pl. 6, f. 5.
Cuvieria columella, Rang, 1828, *Ann des Sc. nat.*, t. xii, pl. 45.
— D'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 125, pl. viii, f. 35, 39.

C. *Corpore elongato, violaceo; pennis trilobatis; lobis latitudine æqualibus, quorum anterior longissimus. — Testâ elongatâ, in juniori conicâ, in adulto inferne truncatâ, rotundâ, rectâ, lævigatâ, diaphanâ, albidâ; aperturâ ovali, obliquâ, depressâ; subtus depressâ.*

Il est évident pour nous que la *Cleodora obtusa* de MM. Quoy et Gaimard n'est autre chose que la *Cuvieria columella*, Rang. Dès-lors nous avons dû prendre pour cette espèce le nom spécifique le plus ancien en la nommant *Cuvieria obtusa.* Il serait même possible que le genre Cuvierie fût le même que le *Triptera* de MM. Quoy et Gaimard.

La singularité de la troncature de la coquille, parmi les Ptéropodes, est à son plus haut degré dans cette espèce; d'abord conique à extrémité aiguë dans le jeune âge, et ne pouvant plus occuper cette grande longueur de coquille lorsqu'elle est adulte. L'animal forme, vers la moitié de sa longueur, une cloison qui laisse vide toute la partie conique postérieure, et dès-lors cette partie, devenant plus fragile, se rompt et donne la coquille telle qu'elle a d'abord été décrite par MM. Quoy et Gaimard et Rang. Sur cent individus, nous n'en avons trouvé que deux ayant leur coquille avec la pointe terminale intacte.

Commune à l'Océan atlantique et au grand Océan, sur une largeur de 34 degrés au nord et au sud de l'équateur, cette espèce se trouve souvent jetée sur les côtes des Canaries, ce dont nous avons pu juger par les coquilles prises au fond des eaux. Partout elle se rencontre en grand nombre dès que la nuit est close. Sa manière de nager est semblable à celle de la *Cleodora subula.*

Indépendamment des douze espèces de Ptéropodes que nous connaissons aux îles Canaries, il en est *six* qui doivent y arriver accidentellement; mais nous n'en avons pas fait mention, ne les ayant pas rencontrées dans ces parages. Ces espèces sont : 1° l'*Hyalæa uncinata*, que nous avons trouvée jusqu'au 24ᵉ degré de latitude nord, dans l'Océan atlantique; 2° l'*Hyalæa limbata*, d'Orb., qu'on voit jusqu'au 34ᵉ degré; 3° l'*Hyalæa inflexa*, commune au 32ᵉ degré nord; 4° l'*Hyalæa mucronata*, rencontrée jusqu'au 34ᵉ degré nord; 5° la *Cleodora corniformis*, qui arrive au 24ᵉ degré boréal; 6° la *Cleodora striata*, qui s'étend jusqu'au 34ᵉ degré de latitude nord, bien en deçà des Canaries.

MOLLUSQUES.

(3e CLASSE.)

GASTEROPODES, GASTEROPODA. Cuv.

Nous avons comparé entre elles *cent quarante* espèces de Gastéropodes des Canaries, et quoique convaincu qu'on en rencontrera beaucoup d'autres, ce nombre nous paraît assez élevé déjà pour fixer les idées relativement aux autres régions où ces espèces se trouvent en même temps. Nous allons les envisager sous ce point de vue.

Les espèces qu'on rencontre simultanément en France sont au nombre de *cinquante et une*, ou beaucoup plus du tiers de la totalité; mais, en les divisant encore, nous reconnaissons que, de ce chiffre, *une seule* se trouve sur les côtes de l'Océan, *trente-quatre* dans la Méditerranée, et *seize* dans la Méditerranée et l'Océan.

Les espèces qu'on ne voit pas dans la Méditerranée, ni en France sur les côtes de l'Océan, et qui sont, au contraire, communes à la côte occidentale d'Afrique, sont au nombre de *vingt-trois*, seulement un peu plus d'un sixième de la totalité.

Les espèces qui n'ont encore été recueillies qu'aux Canaries nous en montrent *soixante-six*, ou un peu moins de la moitié, chiffre énorme, au premier abord; mais qui le paraît moins en considérant qu'il renferme *quarante-deux* espèces de coquilles terrestres, presque toujours si variées, dans les îles, que chacune, dans un archipel, a souvent des espèces tout-à-fait différentes.

En résumé, le tableau suivant donnera, par ordre et par familles, le nombre comparatif des espèces, suivant les sections que nous venons de faire connaître.

NOMS DES ORDRES.	NOMS DES FAMILLES.	GASTÉROPODES DES CANARIES PROPRES					TOTAL DES ESPÈCES.	
		à l'Océan, sur les côtes de France.	aux côtes de la Méditerranée.	à l'Océan et à la Méditerranée, sur les côtes de France.	à la côte occidentale d'Afrique.	aux Canaries.	Par Familles.	Par Ordres.
HETEROPODA. . .	Atlantideæ. .	»	1	»	3	»	4	4
NUDIBRANCHIA. . .	Doridæ. . . .	»	»	»	»	4	4	5
	Eolidæ. . . .	»	»	»	1	»	1	
TECTIBRANCHIA. .	Aplysidæ. . .	»	»	»	»	1	1	2
	Bullidæ. . . .	»	1	»	»	»	1	
PULMOBRANCHIA. .	Limacidæ. . .	»	»	1	»	4	5	57
	Colimacidæ. .	»	5	3	3	36	47	
	Lymneidæ. . .	»	»	2	»	1	3	
	Cyclostomidæ	»	»	1	»	1	2	
PECTINIBRANCHIA.	Melanidæ. . .	»	2	1	»	4	7	63
	Trochidæ. . .	1	4	2	»	3	10	
	Janthinidæ. .	»	1	1	»	»	2	
	Neritidæ . . .	»	»	»	»	1	1	
	Volutidæ. . .	»	1	»	8	1	10	
	Cypridæ . . .	»	4	»	2	1	7	
	Cassidæ. . . .	»	2	»	4	»	6	
	Buccinidæ. . .	»	5	2	2	3	12	
	Muricidæ. . .	»	5	1	1	1	8	
SCUTIBRANCHIA. .	Haliotidæ. . .	»	»	1	»	1	2	3
	Fissurellidæ. .	»	1	»	»	»	1	
CYCLOBRANCHIA. .	Patellidæ. . .	»	1	»	»	3	4	6
	Chitonidæ . .	»	1	»	»	1	2	
		1	34	15	24	66	140	140

Les observations déjà faites aux Céphalopodes sur la proportion relative des espèces propres seulement aux Canaries, portent encore à quarante-cinq celles qu'on trouve dans la Méditerranée, tandis que vingt-quatre ou près de la moitié seulement de ce nombre, se rencontrent sur les côtes africaines voisines des Canaries; ce qui prouverait que les Mollusques des Canaries sont analogues à ceux de la Méditerranée plutôt qu'à ceux de la côte occidentale d'Afrique.

Premier ordre.

GASTÉROPODES HÉTÉROPODES. — HETEROPODA, LAMARCK.

HETEROPODA, *Cuv.*, *Fér.*; NUCLÉOBRANCHES, *Blainville.*

Les Hétéropodes, commençant l'ordre des Gastéropodes, ne sont représentés, dans les îles Canaries, que par *quatre espèces* appartenant aux sous-genres *Helicophlegma*, *Atlanta* et *Heliconoïdes*; ce sont au moins celles que nous y avons rencontrées, et n'appartenant géographiquement à aucune côte proprement dite.

Une seule espèce, l'*Helicophlegma Keraudrenii,* se trouve, en même temps, sur les côtes de la France méditerranéenne bien qu'elle soit encore répandue sur la plus grande partie de l'Océan atlantique.

Pour les autres, toutes étrangères à la Méditerranée et aux côtes de France, où

du moins elles n'ont pas encore été signalées, elles ont pour patrie tout l'Océan atlantique, depuis les côtes d'Amérique jusqu'à celles d'Afrique.

Ainsi, parmi les Hétéropodes, nous n'avons, jusqu'à présent, aux Canaries qu'une seule famille, celle des *Atlantidées;* mais nous ne doutons pas que, plus tard, l'on n'y découvre des représentans des autres familles de ces Mollusques pélagiens.

FAMILLE DES ATLANTIDÉES. — ATLANTIDEÆ, d'Orbigny.

Nous trouvons aux Canaries des représentans de tous les genres ou sous-genres connus de cette famille, dont toutes les espèces sont du sein des mers plutôt que du littoral des continens (1).

Genre Atlante. — Atlanta, *Lesueur.*

Les formes si étrangement variables des espèces de ce genre nous ont obligé à les grouper en trois sous-genres.

Sous-genre Helicophlegme. — Helicophlegma, *d'Orbigny.*

Caractérisé par sa coquille enroulée sur un même plan, et plus ou moins embrassante suivant l'âge, cartilagineuse à son dernier tour de spire, dans la seule espèce connue.

Ce sous-genre nous offre en diminutif tous les caractères que nous présentent les *Bellérophons*, qui ont paru dès la première animalisation de notre planète, mais n'ont pas survécu aux terrains carbonifères.

N° 21. Hélicophlegme de Keraudren. — Helicophlegma Keraudrenii, *d'Orb.*

Atlanta Keraudrenii, Rang, *Mém. de la Soc. d'hist. nat.*, t. 3, p. 380, pl. 9, f. 7.
Atlanta Keraudrenii, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 169, pl. xi, pl. xx.

H. *Corpore purpureo, diaphano; oculis proeminentibus; tentaculis curtis, conicis; buccâ elongatâ; alâ oblongâ; acitabulo permagno; operculo vitreo, striato, subangulato. — Testâ (adultâ) suborbiculari, tenui cartilaginosâ, diaphanâ, sublævigatâ, æqualiter umbilicatâ; dorso rotundo, anfractibus tribus; ultimo carinato; aperturâ triangulatâ, antice fissuratâ. — Junior. Testâ globosâ, cretaceâ, roseâ, longitudinaliter sulcatâ, spiris totaliter amplexantibus.*

Enroulée autour de son axe sur un même plan, cette coquille, lorsqu'elle est jeune, nous représente, par ses tours embrassans, la forme des *Bellérophons.* La ressemblance est même si frappante, que l'espèce que nous avons nommée *B. atlantoïdes* (2) offre jusqu'à des caractères spécifiques identiques. De ce fait, nous avons dû conclure que les Bellérophons ne sont pas, comme on l'a cru, des Céphalopodes. Dans l'âge adulte, la coquille est membraneuse à son dernier tour, pourvue d'une forte carène, et ressemble alors beaucoup à certaines espèces de *Nautilus.*

Commune aux attérages des Canaries, cette charmante espèce, suivant nos observations, couvre

---

(1) Voyez les développemens dans lesquels nous sommes entré relativement aux Hétéropodes, et aux Atlantidées en particulier, dans notre *Voyage dans l'Amérique méridionale* (*Mollusques*), pages 154 et suivantes.

(2) Voyez notre *Histoire générale et particulière des Céphalopodes acétabulifères* (genre *Bellérophon*).

encore de ses myriades, du 30e degré de latitude sud au 40e degré de latitude nord, zone de 1,480 lieues marines, au sein de l'Océan atlantique et de la Méditerranée.

Nous ne l'avons jamais rencontrée que la nuit; son animal était alors tout-à-fait rentré dans sa coquille, l'opercule en fermant hermétiquement l'entrée. Placée dans un vase, elle ne donna signe de vie qu'au bout de quelques instans; s'élevant alors dans les eaux à l'aide de sa voile et de son support operculaire.

Sous-genre Atlante. — Atlanta.

Composé seulement des espèces dont la coquille est entièrement crétacée, commençant par une spire trochoïde, élevée, formée de plusieurs tours, dépourvue alors de carène, mais s'enroulant ensuite sur un même plan horizontal, toujours comprimé, à carène tranchante; bouche ovale, fendue antérieurement; opercule suivant, dans son accroissement, les mêmes changemens que la coquille; spirale dans le jeune âge, elle s'accroît par lignes concentriques dans l'âge adulte.

N° 22. Atlante de Péron. — Atlanta Peronii, *Lesueur.*

Corne d'Ammon, Lamanon, 1790, *Voy. de Lapeyr.*, Atlas, pl. 63, f. 1-4.
Atlanta Peronii, Lesueur, *Journ. de Phys.*, t. 85, pl. 2, f. 1, p. 390.
— D'Orbigny, 1836, *Voyage dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 171, pl. xii, f. 1 à 15.

A. *Corpore brevi, subfusco; oculis proeminentibus; tentaculis elongatis; buccâ elongatâ; alâ mediocri; acetatulo grandi, pedunculato.—Testâ suborbiculari, lævigatâ, vitreâ, tenui, diaphanâ, depressâ, carinatâ, umbilicatâ; spirâ conicâ elevatâ in juniore; anfractibus octo, vix contiguis in adulto; aperturâ ovali antice fissuratâ; operculo ovato, vitreo, striato.*

Les restes de la coquille, rencontrés abondamment dans les sables du mouillage de l'Orotava, annoncent que cette espèce est souvent apportée par les courans sur les côtes des îles Canaries; néanmoins elle n'y vit pas exclusivement, puisque nous l'avons rencontrée successivement dans l'Océan atlantique et dans le grand Océan, du 35e degré nord au 35e degré de latitude sud, ou sur une zone de 1,400 lieues marines. Elle fourmille partout à la surface des eaux, dès que la nuit est arrivée; nos filets de traîne nous en apportaient toujours un grand nombre. Elle nageait en tournoyant dans le vase où nous l'avions placée; mais dès qu'elle en touchait les parois, elle rentrait dans sa coquille et se laissait tomber au fond.

Sous-genre Héliconoïde. — Heliconoïdes, *d'Orbigny.*

Dont la coquille crétacée n'est pas sujette à un changement de forme selon l'âge; elle est toujours enroulée obliquement comme une hélice, sans carène. Bouche entière.

N° 23. Héliconoïde renflée. — Heliconoïdes inflata, *d'Orb.*

Atlanta inflata, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 174, pl. xii, f. 16, 19.

H. *Testâ inflatâ, rotundâ, umbilicatâ, lævigatâ, tenui, albidâ, sinistrorsum conversâ; spirâ obtusâ, concavâ; anfractibus tribus; aperturâ sub ovali; labro tenui, acuto; limbo exteriori perextenso.*

Cette charmante petite coquille, d'un millimètre de diamètre, se rencontre fréquemment dans les sables de Santa-Cruz de Ténériffe, où, sans doute, les courans la portent. Elle a pour habitation plus

ordinaire les deux Océans, sur une zone de 1,440 lieues marines, comprise entre les 36e degrés nord et sud de latitude. Partout des plus commune, elle ne se montre à la surface des eaux que lors du crépuscule.

N° 24. HÉLICONOÏDE BULIMOÏDE. — HELICONIDES BULIMOIDES, *d'Orb.*

Atlanta bulimoides, d'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Moll.*, p. 179, pl. XII, f. 36, 38.

H. *Testâ oblongo-elongatâ, imperforatâ, tenui, diaphanâ, lævigatâ, lucidâ, albidâ vel roseâ, sinistrorsum conversâ; spirâ elongatâ, conicâ, apice acuto, anfractibus quinis, suturis planis, roseis; aperturâ oblongâ, angulosâ; labro tenui, acuto; columellâ elongatâ, rectâ, roseâ.*

Nous avons rencontré cette jolie espèce, nous représentant en petit (1 millimètre 1/2) la forme d'un bulime, dans les mêmes circonstances que l'espèce précédente, sur les côtes des Canaries, où sans doute encore elle est apportée par les courans, puisqu'elle habite l'Océan atlantique et le grand Océan du 34e degré nord au 34e degré sud; c'est au moins sur cette zone de 1,280 lieues marines de largeur que nous l'avons pêchée au sein des mers. Elle est nocturne, mais paraît plus commune dans l'Atlantique que dans le grand Océan.

Il est encore trois espèces d'Hétéropodes qui, sans aucun doute, doivent être jetées quelquefois sur les côtes des Canaries, puisqu'elles habitent les mers voisines; mais ne les ayant pas rencontrées, nous n'avons pas voulu les faire figurer parmi les coquilles canariennes. Ces espèces sont les suivantes : 1° l'*Heliconoides Rangii* (*Atlanta Rangii*, d'Orb., *Voy. dans l'Am. mér.*), que nous avons pêchée jusque par 31 degrés de latitude nord; 2° l'*Heliconoides Lesueurii*, d'Orb. (*Atlanta Lesueurii*, d'Orb., *loc. cit.*), rencontrée dans tout l'Océan atlantique, du 36e degré nord au 36e degré sud; 3° l'*Heliconoides trochiformis*, d'Orb. (*Atlanta trochiformis*, d'Orb., *loc. cit.*), qui s'étend au sein des mers aussi loin que l'espèce précédente.

Deuxième ordre.

NUDIBRANCHES. — NUDIBRANCHIA.

NUDIBRANCHES, *Cuv.*; GASTÉROPODES DERMOBRANCHES, *Dumer.*; POLYBRANCHES CYCLOBRANCHES, *Blainv.*; GASTÉROPODES HYDROBRANCHES, TRITONIENS, *Lam.*; GYMNOBRANCHIATA, *Schweiger*; ANTHOBRANCHIA, POLYBRANCHIA, *Goldfuss.*

Notre trop court séjour à Santa-Cruz de Ténériffe ne nous a permis de rechercher que pendant une seule marée basse les animaux mollusques qui peuvent exister sur la côte, et cette seule fois a suffi pour nous procurer deux belles espèces du genre *Doris*. Cette rencontre nous a donné la certitude que des recherches faites en diverses saisons et sur divers points des îles Canaries offriraient les récoltes les plus abondantes en Mollusques nus. Parmi les Mollusques rapportés par MM. Webb et Berthelot se trouve aussi une espèce de *Doris*. Une magnifique espèce de *Polycère*, pêchée à la grande Canarie, vient d'être envoyée de cette île par M. Despréaux, et le *Glaucus radiatus* arrive souvent sur la côte. Nous ne doutons pas que, sous les

pierres détachées du sol, au niveau des basses marées, ou au milieu des *fucus* rapportés du fond par la drague, l'on n'en rencontre encore un grand nombre d'espèces.

Des cinq que nous décrivons, quatre sont toutes spéciales aux îles Canaries, et n'ont pas encore été trouvées ailleurs : elles appartiennent à la famille suivante. La cinquième est de l'Océan.

FAMILLE DES DORIDÉES. — DORIDÆ (1), D'ORBIGNY.

Composée seulement des espèces déprimées ou comprimées dont les branchies rayonnent autour de l'anus, sur la partie postérieure du manteau. Nous divisons cette famille en plusieurs genres ou sous-genres, suivant la position et la forme de ces mêmes branchies et celles du corps. Les îles Canaries nous offrent trois de ces modifications.

SOUS-GENRE DORIS. — DORIS, *Linn.*

Corps déprimé, coriace; branchies contractiles dans une cavité spéciale, divisées en lobes branchiaux coniques, au nombre de six ou plus, ramifiés à l'infini; orifice des tentacules cilié, ou partagé en beaucoup de lobes.

Les espèces de ce groupe sont les plus communes et les plus anciennement connues sur nos côtes d'Europe. Néanmoins les deux espèces que nous avons aux Canaries se rapprochent plus qu'aucunes autres des *Doris* américaines que nous avons rencontrées sur les côtes du Chili, surtout de nos *Doris punctuolata* et *Doris Peruviana.*

N° 25. DORIS PONCTUÉE. — DORIS PUNCTATA (2), *d'Orb.*

Mollusques, planche IV, fig. 1, 2, 3, 4, 5.

Corpore oblongo, depresso, roseo; pallio granulato, maculis brunneis, rotundis, longitudinaliter instructis ornato; nec non quatuor aliis mediis albidis. Tentaculis, protectis appendicibus octonis digitatis, curtis; lobis branchialibus sex ramosis.

Corps fortement déprimé, ovale ou oblong, coriace; manteau très-large à bords minces et tranchans, débordant de beaucoup le pied, couvert partout en dessus de très-petits tubercules arrondis, espacés et peu convexes, dessous lisse; pied oblong, étroit, tronqué en avant, acuminé postérieurement, à bords minces et ondulés; bouche en forme de trompe, entourée de bourrelets épais et munie latéralement de deux tentacules buccaux, coniques et peu allongés; tentacules en massue, médiocres, divisés en feuillets sur la moitié de leur longueur, contractiles, dans des cavités protectrices, dont l'orifice est saillant et découpé en huit à neuf digitations assez allongées; branchies contractiles, dans une cavité protectrice, celles-ci divisées en six branches réunies à leur base et ramifiées à l'infini; anus médian et saillant au milieu des branchies; orifice excréteur au côté antérieur droit de l'anus; organe de la génération sous le bord droit du manteau, vers le tiers antérieur de sa longueur.

Couleurs. La teinte générale rosée; le manteau, en dessus, marqué, sur la ligne médiane, de trois

(1) Nous établirons nos nouvelles vues, relativement aux Doris, dans la Monographie des Nudibranches commencée il y a treize ans, et que nous comptons reprendre et achever sous peu.

(2) *Voyage dans l'Amér. mér., Mollusques*, pl. 16, fig. 4, 5, 6, et pl. 16, f. 7, 8, 9, p. 187.

taches brun-violet, entre lesquelles s'en trouvent quatre blanches, au milieu de chacune desquelles est un point bistré; deux autres lignes de taches arrondies de la même couleur sont placées sur la moitié de l'intervalle compris entre le bord et le milieu du manteau; celles-ci sont plus foncées que plusieurs autres lignes, qui faiblissent de teinte et diminuent de diamètre en approchant du bord.

Dimensions. Longueur de 16 à 18 millimètres.

Cette espèce a quelques rapports de formes avec la *Doris maculosa*, Cuv.; de même que, dans celle-ci, ses bords sont minces, ses lobes branchiaux au nombre de six; son manteau est tuberculé; mais elle en diffère par son pied acuminé postérieurement, sa teinte uniforme, en dessous du manteau, et par les taches arrondies de sa partie supérieure. Du reste, elle doit être placée près de cette espèce et de nos *Doris peruviana*, et *Doris chilensis* (1).

Nous avons trouvé cette charmante espèce dans le mois d'août, sous les pierres détachées du sol, non loin de la ville de Santa-Cruz de Ténériffe. Elle était au niveau des plus basses marées des syzygies.

Elle marche avec une rapidité étonnante pour le genre, les Doris allant ordinairement très-lentement; elle parcourut plus de trois décimètres de longueur dans une minute, ce que nous n'avons jamais vu faire aux autres espèces. Dans la locomotion, elle n'a pas d'autres mouvemens que le balancement continuel des tentacules ou massues. Il paraîtrait que la saison où nous l'avons rencontrée est celle de sa ponte; car nous avons remarqué sous les mêmes pierres beaucoup de rubans d'œufs.

Dans l'alcool, elle est devenue entièrement blanche, et s'est contractée de manière à n'être pas reconnaissable.

N° 26. Doris des Canaries. — Doris Canariensis, *d'Orbigny*.]

Corpore depresso; pallio dilatato, subtilissime papilloso; ostio tentaculorum eminente, integro; lobis branchialibus sex ramosis.

Corps déprimé, oblong, coriace; manteau très-dilaté, à bords amincis et tranchans, dépassant de beaucoup toutes les parties inférieures; sa superficie paraît lisse; mais, considérée à la loupe, elle est comme veloutée, formée d'une multitude de très-petites papilles égales en longueur, très-serrées les unes contre les autres; pied allongé, étroit, plus large en arrière qu'en avant, à bords minces et ondulés; bouche médiocre, ornée de deux appendices buccaux coniques et courts; tentacules contractiles dans les cavités protectrices, dont l'orifice paraît entier et tubuleux; branchies contractiles dans une cavité protectrice; elles sont divisées en six lobes ramifiés.

Couleurs. Comme l'individu sur lequel nous avons fait cette description est desséché, nous ne saurions au juste affirmer la teinte; néanmoins, les restes conservés dans la dessication, nous portent à croire qu'elle est brune en dessus.

Dimensions de 4 à 5 centimètres de longueur totale.

Cette espèce a beaucoup de rapports de forme avec notre *Doris punctata*; mais elle en diffère par la superficie de son manteau, qui est comme veloutée, et non couverte de verrues; du reste, ainsi que celle-ci, elle a six lobes branchiaux, et les orifices des tentacules tubulés.

Elle nous a été communiquée par MM. Webb et Berthelot, qui l'ont rencontrée à Ténériffe.

Sous-genre Doridigitée. — Doridigitata, *d'Orb.*

Corps peu déprimé, épais, branchies contractiles dans une cavité spéciale divisée en un grand nombre de lobes allongés, étroits, seulement digités sur leurs bords;

---

(1) D'Orbigny, *Voyage dans l'Amérique méridionale*, *Mollusques*, pl 15 et 16.

orifice des tentacules protégés par deux appendices foliacés qui se referment l'un sur l'autre, lorsque le tentacule est contracté (1).

Dans ce groupe vient se placer la *Doris verrucosa*, Linn., qui, dès-lors, sera notre *Doridigitata verrucosa*. Des espèces de Doris des côtes de France, c'est de toutes la plus voisine de notre espèce canarienne, très-distincte, et propre seulement à ces îles.

N° 27. Doridigitée de Berthelot. — Doridigitata Bertheloti, *d'Orb.*

Mollusques, pl. iv, fig. 6, 7, 8.

Corpore crasso, oblongo, flavo; pallio supra tuberculis hinc conicis, illinc pedunculatis, infra striato. Tentaculis bino sarcomate lanceolato protectis; lobis branchialibus quatuordecim digitatis, ciliatis.

Corps oblong, fortement élevé, coriace; manteau très-large, à bords épais, tranchans, débordant partout le pied, couvert, sur sa partie supérieure médiane, de pointes allongées coniques, à extrémité obtuse, plantées verticalement, entre lesquelles sont des tubercules arrondis, pédonculés; les mêmes tubercules, inégaux en grosseur, couvrent toutes les autres parties du dessus du manteau; le dessous du manteau est strié ou ridé transversalement, ou mieux en lignes convergentes; bouche munie de lèvres épaisses et de deux tentacules buccaux coniques et aigus; pied lisse, oblong, tronqué et élargi en avant, arrondi en arrière; tentacules en massue, aigus à leur extrémité, divisés en feuillets sur leur moitié supérieure, contractiles en des cavités protectrices, dont l'orifice est muni de deux feuillets aplatis, lancéolés, qui, lorsque les tentacules sont rentrés, se rapprochent l'un sur l'autre de manière à en fermer entièrement l'entrée; branchies contractiles, divisées en quatorze rameaux allongés, garnis, sur leur longueur, de petits appendices digités assez courts; ces rameaux s'élèvent perpendiculairement au lieu de s'étendre sur le manteau, se réunissent à leur base; et de là au centre, sont marqués par une ligne qui converge vers l'anus, saillant au centre de la rosace branchiale. Orifice excréteur à droite de l'anus; organes de la génération placés vers le tiers antérieur du côté droit.

Couleurs d'une belle teinte générale orangée foncée, plus pâle sur le pied, la tête, les branchies. Le dessus du dos est brun surtout entre les tubercules.

Dimensions. Cinq centimètres de longueur totale sur 32 millimètres de largeur.

L'espèce avec laquelle notre animal a le plus de rapport est, sans contredit, la *Doris verrucosa*, Linn. (2), dont elle a les branchies, les appendices lancéolés des orifices des tentacules, les tubercules pédonculés; il n'est pas même jusqu'à sa couleur jaune qui ne l'en rapproche; mais elle diffère essentiellement de celle-ci en ce que les tubercules de son manteau ne sont pas arrondis, et qu'il n'y a pas de petits sillons entre les bases des tubercules comme dans la *Doris verrucosa*. Par ses branchies exceptionnelles, elle doit former un petit groupe, dans lequel serait également placée la *Doris verrucosa*; et par les appendices protecteurs des tentacules, elle viendrait aussi près de la *Doris Elfortiana*, Blainv.

Nous l'avons observée, au mois d'août, à l'île de Ténériffe, sous les pierres détachées du sol de la baie voisine de la ville de Santa-Cruz, au niveau des plus basses mers des syzygies. Elle était entourée d'œufs en rubans, semblables à ceux de la *Doris verrucosa*. Nous l'avons conservée vivante pendant plusieurs jours avec l'espèce précédente, et nous avons reconnu que sa marche est des plus lentes; à peine, dans une minute, parcourait-elle un espace de cinq à six centimètres.

---

(1) Nous formons un troisième sous-genre sous le nom de *Doriprismatica* pour les espèces prismatiques, mollasses, dont le bord du manteau est court; dans ce groupe, bien caractérisé, viennent se placer la *Doris atromarginata* sous le nom de *Doriprismatica atromarginata*, la *Doriprismatica marginata*, la *D. purpurea*, la *D. Villafranca*.

(2) *Linn.*, *Syst. nat.*, xii, p. 1083.

Genre Polycère. — Polycera, *Cuv.*

Doris, *Linn.*

Dans ce charmant genre, séparé des Doris par le manque de manteau distinct du corps, par son groupe branchial, n'occupant qu'une portion de cercle autour de l'anus, vient naturellement se placer une magnifique espèce particulière aux Canaries, et non moins remarquable par ses couleurs que par sa forme. Nous l'avons dédiée à M. Webb.

N° 28. Polycère de Webb. — Polycera Webbii, *d'Orb.*

Pl. iv, fig. 8, 9, 10.

Corpore oblongo, elevato, antice obtuso, postice acuminato; olivascente-nigro, albo, longitudinaliter picto et marmorato; lobis branchialibus duo decem conicis, albo limbatis.

Longueur totale d'un individu contracté, 45 millimètres.

Formes. Animal allongé, mollasse, obtus en avant, légèrement renflé vers sa partie moyenne, fortement acuminé en arrière; partie céphalique marquée en avant et sur les côtés d'expansions aplaties, à bords entiers; au-dessous de ces expansions commence de chaque côté une ligne latérale, marquée par des dépressions dans l'animal conservé, mais qui devaient être des pointes contractiles, formant une ligne longitudinale, qui va se joindre en arrière du groupe branchial à une lame charnue, comme bilobée, laquelle s'élève en arrière des branchies comme pour les protéger. Sur le milieu du dos est une crête foliacée, saillante et très-mince, susceptible de contraction; bouche pourvue de lèvres épaisses, charnues, arrondies; tentacules écartés, assez longs, pédonculés, en massue, composés de lamelles transversales, et terminés par une pointe aiguë; branchies postérieures placées dans un léger enfoncement, entourant en avant l'orifice anal, composé de douze lobes non contractiles, dont les plus longs sont antérieurs, les postérieurs les plus courts, tous coniques, comprimés et tranchans à leur extrémité, réunis à leur base en dehors et en dedans; anus très-saillant, en arrière des branchies; cloaque des organes de la génération très-grand, saillant, placé sur la partie antérieure latérale du côté droit; pied très-étroit, concave, ou comme replié sur lui-même, élargi en avant, très-acuminé en arrière.

Couleurs. Rien n'est plus joli que la distribution des couleurs de cette espèce : sa teinte générale est olivâtre foncé, passant quelquefois au noirâtre, et sur lequel se font remarquer de très-nombreuses lignes longitudinales interrompues et des points d'un beau blanc, les premières souvent marquées au milieu d'une autre verdâtre; les expansions latérales de la tête sont bordées de cette couleur, ainsi que les orifices des tentacules d'où part une ligne qui se continue sur la tête, de chaque côté d'une autre longitudinale médiane; les lobes branchiaux sont également bordés, en dehors et en dedans, d'une large bande blanche; il en est de même de la partie charnue postérieure; les côtés du corps sont aussi ornés de lignes; le pied seul est sans aucune tache.

Cette espèce se distingue par ses teintes et par sa forme des trois espèces des côtes de France que nous avons découvertes (1).

Nous en avons vu trois exemplaires, tous trois envoyés de la grande Canarie, par M. Despréaux, à MM. Webb et Berthelot. C'est, du reste, tout ce que nous savons sur les mœurs de ce singulier animal.

---

(1) *Polycera ornata*, d'Orb.; *Polycera Lessonii*, d'Orb., et *Polycera punctilucens*, d'Orb.; *Magasin de Zoologie*, 1837, cl. v, pl. 102 à 109.

FAMILLE DES ÉOLIDIDÉES. — EOLIDIDÆ, D'ORB.

Cette famille, composée des espèces prismatiques, dont les branchies digitées sont placées par lignes sur les côtés du dos, ne comprend, aux Canaries, que le seul genre Glaucus.

Genre Glauque. — Glaucus.

Dans lequel nous avons, aux Canaries, une seule espèce qui y apparaît accidentellement.

N° 29. Glauque radié. — Glaucus radiatus, *d'Orb.*

Doris radiata, Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13.
Glaucus atlanticus, Blumemb., 1800, *Abildung*, n° 48 (figure fautive).
Scillée nacrée, Bosc, 1802, Vers.
Glaucus hexapterigius, Cuvier, 1805, *Ann. du Mus.*, t. 6, p. 427.
Glaucus austral, Péron, 1810, *Ann. du Mus.*, 15, pl. 3, f. 9, p. 66.

Corpore elongato, supra cœruleo, subtus margaritaceo; pede elongato, acuminato, cœruleo; branchiis ex utraque dorsi parte quadri-partito glomeratis.

Animal allongé, fortement acuminé postérieurement, assez coriace, opaque, lisse; tête à l'extrémité d'un cou large, moins élevé que le corps, portant, à sa partie antéro-inférieure, une bouche arrondie, entourée de bourrelets épais; appendices buccaux courts, obtus à leur extrémité, situés aux bords latéraux des bourrelets buccaux; tentacules de la même forme que les appendices buccaux, pas plus longs, non contractiles et non divisés, placés aux côtés supérieurs du cou; yeux non apparens; branchies divisées en quatre paires de groupes de chaque côté du dos, savoir : le premier antérieur, composé de vingt lobes très-longs, coniques et aigus, divisés, sur une seule ligne, en deux parties égales de dix chacune, et dont les lobes du centre sont les plus longs, et les latéraux les plus courts; les lobes sont fixés à l'extrémité d'un long prolongement charnu du côté du corps; le second fixé sur une seule ligne, vers le milieu de la longueur de l'animal, sur une partie charnue bien moins saillante que celle du premier groupe; composé seulement de seize lobes non divisés en deux parties égales, les plus longs vers le neuvième ou le dixième postérieur, tous se dirigeant en arrière; le troisième placé sur une seule ligne sur un léger renflement du corps, composé de dix à onze lobes, dont le sixième est le plus long; enfin le quatrième, qui n'est sur aucune saillie charnue, souvent composé, de chaque côté, d'un seul lobe long, ce qui a pu le faire confondre avec le troisième, et faire croire qu'il n'y en avait que trois; mais il arrive aussi, chez tous les adultes, que ce quatrième groupe se compose de quatre lobes dont le deuxième antérieur est le plus long. Tous ces lobes branchiaux sont mutiques, et tombent facilement, quand on touche l'animal; ils paraissent ne faire en dessus qu'un seul corps avec le prolongement charnu qui les supporte, tandis qu'en dessous leur attache est retrécie et comme étranglée; ceux qui sont situés de chaque côté des groupes sont très-courts et plus coniques. Orifice des organes de la génération placé entre le premier et le deuxième groupe branchial droit; il est entouré de bourrelets saillans; et l'on voit souvent l'organe mâle, de forme conique et aiguë, sortir du côté antérieur; l'anus, petit et sans bourrelets saillans, est placé en arrière du deuxième groupe; l'orifice du canal excréteur, à la base antérieure du deuxième groupe de lobes branchiaux. Pied élargi en avant, et ayant des indices d'appendices dans ses lobes latéraux antérieurs, se rétrécissant ensuite pour s'élargir de nouveau vis-à-vis chaque groupe branchial, et se terminant postérieurement en une longue pointe aiguë très-déliée; il est peu distinct des parties supérieures du corps.

Couleur. Toutes les parties supérieures du corps, de la tête et des lobes branchiaux sont d'une belle couleur blanche, nacrée ou argentée; les extrémités des lobes passent de cette couleur au bleu foncé; le dessous du corps est d'un beau bleu céleste argenté, marqué, vers le milieu de chaque prolongement charnu des branchies, d'une tache bleue plus foncée; les parties intérieures du cou sont de cette même couleur; les bourrelets de la bouche, les appendices buccaux, les orifices du cloaque des organes de la génération et de l'anus, sont d'un bleu indigo très-foncé; le pied est d'une couleur indigo foncé, avec une ligne médiane longitudinale d'un bleu céleste argenté; les branchies sont, en dessous, d'un beau bleu d'indigo foncé, avec une légère trace de nacre sur le milieu de chaque lobe branchial.

Dimensions. Les plus grands, cinq centimètres.

Il habite la surface des eaux dans toutes les parties de l'Océan atlantique, comprises entre les tropiques, en dehors desquels il est souvent transporté par les courans. On le rencontre fréquemment aux îles Canaries, jeté à la côte avec les Janthines et les Velleles.

Rien de plus brillant, de plus joli que cet animal; il éblouit par ses teintes, il étonne par l'élégance de ses formes. Dans une de nos traversées, nous en avons conservé quelques-uns dans de l'eau de mer pour les étudier avec soin, et nous avons reconnu qu'ils rampent à la manière des Éolides à la surface de l'eau, où ils sont immobiles et ne font en rien agir leurs lobes branchiaux pour s'aider dans leur marche. Ils ont toujours le pied en dessus, de même que ceux qui sont libres dans la mer. Plusieurs d'entre eux s'approchèrent les uns des autres, s'accouplèrent en se plaçant en sens inverse, toujours fixes à la surface, et restèrent ainsi quelques minutes, tandis que d'autres s'approchèrent du corps interne corné des Velleles, et y déposèrent des œufs blancs, en chapelet, disposés en spirale; enfin d'autres individus mangèrent entièrement les tentacules de deux Porpites qui se trouvaient dans le même vase. Cette particularité nous a d'autant plus étonné que la plupart des Acalèphes ont plus ou moins une propriété malfaisante, dont la Porpite n'est sans doute pas exempte.

Cette espèce rampe avec une extrême lenteur; il lui faut plus de cinq minutes pour franchir un espace d'un décimètre. Nous avons essayé de retourner des individus et de leur donner la position naturelle aux autres Mollusques nudibranches; mais à peine avaient-ils le dos en l'air, qu'ils se gonflaient, et donnaient une forte secousse, afin de se retrouver le dos en dessous; une fois dans leur première position, ils s'étendaient de nouveau et se mettaient à ramper sur l'air comme sur un point d'appui.

Troisième ordre.

TECTIBRANCHES. — TECTIBRANCHIA, CUV.

TECTIBRANCHES, *Cuv. Goldf.*; MONOPLEUROBRANCHES, *Blainville*; BULLEIN ET LAPLYSIEN, *Lamarck*; POMATOBRANCHIA, *Schweig.*

Nous n'avons que deux espèces de Tectibranches des îles Canaries appartenant à la famille des Aplysidées et des Bullidées. La première du genre *Aplysia*, la seconde du genre *Bulla*.

L'une d'elles, la *Bulla ampulla*, est commune aux côtes d'Afrique, à celles d'Amérique, à la mer Rouge; tandis que l'autre, l'*Aplysia ocellata*, paraît, au contraire, propre aux Canaries.

FAMILLE DES APLYSIDÉES. — APLYSIDÆ, D'ORB.

Nous n'avons, dans cette famille, qu'un seul genre des Canaries.

Genre Aplysie. — Aplysia, *Gmel.*

Lepus marinus, Rondelet, Gesner, Aldrov.; *Laplysia*, Linn., Brug., Bosc., Lam.; *Aplysia*, Gmel., Cuv., Roissy, Blainv., Rang.

Nous n'avons qu'une seule espèce appartenant aux Aplysies proprement dites.

N° 30. Aplysie ocellée. — Aplysia ocellata, *d'Orb.*

Pl. v, fig. 1, 2, 3, 4.

A. *Corpore elevato, crasso, postice decurtato, luteo, violaceo-ocellato, radiato; lobis pedalibus dilatatis, intus violaceis; pede gracile sulcato. — Testâ depressâ, tenui, diaphanâ, lævigatâ, luteolâ, apice curvato, plicato.*

Animal allongé, mollasse, très-charnu, épais, élargi postérieurement; tête portée sur un cou assez long, diminuant graduellement vers les parties antérieures; bouche entourée de lèvres peu larges; appendices buccaux grands, épais, déprimés et contournés à leur extrémité; tentacules gros, courts, coniques, ouverts à leur extrémité par une fente extérieure de forme ovale; ils sont placés latéralement sur la partie céphalique moyenne supérieure; yeux petits, placés antérieurement sur la même ligne que les tentacules; lobes du pied égaux, épais, grands et réunis postérieurement; manteau grand, sans ouverture supérieure, terminé postérieurement en une languette élargie, mince, qui prend quelquefois une grande extension; branchies foliacées en rameau régulier, se prolongeant quelquefois d'une manière extraordinaire; pied étroit, plissé, fortement rétréci vers le cou, et acuminé postérieurement; le sillon latéral qui conduit à l'orifice de l'organe mâle est fortement prononcé.

Couleur. Les côtés, le cou et la tête sont marqués de quelques ocellations d'un noir violet qui entourent une tache jaunâtre divisée par des lignes qui la rendent comme fendillée; les intervalles des ocellations, sur les mêmes parties, sont jaunes, divisés de la même manière par des lignes d'un noir violet; sur la tête, en avant des tentacules, sont deux ocellations plus régulières que les autres; les tentacules et les appendices buccaux sont comme zébrés de lignes transversales de la même couleur sur un fond jaunâtre, plus ou moins teinté de violet; les parties qui avoisinent le pied sont légèrement violettes; le sillon latéral droit est noir; la partie interne des lobes du manteau est violet clair, marquée de lignes longitudinales peu apparentes; le manteau est violet avec des taches jaunes partagées par des lignes; il a une tache noire arrondie sur le côté, et est circonscrit par une large bande marginale d'une teinte violette très-foncée; les branchies sont d'un rose violet clair; le pied est rosé.

Coquille dans la forme ordinaire, très-mince, et munie, à son talon, d'une forte lame relevée en dessus qui ne se trouve qu'indiquée dans les espèces d'Europe.

Taille. Un pied métrique, ou 1/3 de mètre.

Habite entre les rochers voisins de Santa-Cruz, île de Ténériffe, où elle paraît peu rare; les habitans la nomment *Coño del mar.*

Nous avons rencontré ce superbe animal, au mois d'août, au niveau des plus basses marées. Il rampait lentement, et paraissait beaucoup souffrir de la force avec laquelle la mer venait battre sur la côte. Il répand une odeur de musc bien plus forte que les espèces d'Europe, et sa liqueur violette est beaucoup moins foncée. Il se contracte au moindre attouchement, et change si souvent de forme, dans sa marche, qu'il est très-difficile de le dessiner.

Cette espèce diffère essentiellement par sa couleur et par sa taille de toutes les espèces de France. Elle paraît être voisine de l'*Aplysia dactylomela*, Rang (Monographie, pl. ix), par ses ocellations; mais la figure que ce naturaliste en a donnée diffère trop de notre espèce, par les appendices buccaux, les tentacules, la forme même du manteau, pour que nous puissions les réunir.

FAMILLE DES BULLIDÉES. — BULLIDÆ.

La seule espèce que nous ayons appartient au

GENRE BULLE. — BULLA, *Linn.*

BULLA, *Linn., Brug., Lamarck, Oek., Blainv., etc.*

Ce genre ne nous a offert aux Canaries qu'une seule espèce qui semble, en même temps, appartenir à beaucoup de lieux divers.

N° 34. BULLE AMPOULE. — BULLA AMPULLA, *Lin., Gmel.*

Bulla ampulla, Gmel., 1788, *Syst nat.*, éd. 13, p. 3424, n° 10.
— Brug., *Dict.*, n° 2; *Encycl. méth.*, pl. 358, f. 3 *a*, *b*.
— Lamarck, 1822, *An. s. vert.*, t. VI, p. 33, n° 2, etc.

Testâ ovato-subglobosâ, inflatâ, lævigatâ, violaceo-varie pictâ; postice umbilicatâ.

Nous ne décrirons pas plus longuement cette espèce, si commune dans les collections, et sans doute l'une des plus répandues sur la surface du globe. Elle habite l'Océan indien et américain, puisque nous l'avons en grand nombre des mers des Antilles. La *Bulla ampulla* est commune sur toutes les côtes des îles Canaries, et sur toutes celles d'Afrique qui les avoisinent.

Les individus que nous avons rencontrés dans la baie de Santa-Cruz de Ténériffe, et ceux qui nous ont été communiqués par MM. Webb et Berthelot, sont remarquables par leurs belles couleurs violet-rougeâtre, et leurs taches violet sanguin, ornées toujours à gauche de taches blanches; tous ont la bouche bordée de rose. Cette espèce vivant au-dessous du niveau des plus basses marées, on ne peut l'obtenir qu'en faisant draguer, ou lorsqu'elle est ramenée avec la seine des pêcheurs.

Quatrième ordre.

GASTÉROPODES PULMONÉS. — PULMOBRANCHIA.

PULMONÉS, *Cuv., Fér.*; PULMOBRANCHES, *Blainv.*; PULMOBRANCHIA, *Gold.*

Nous avons examiné *cinquante-sept* espèces de Pulmonés des îles Canaries, chiffre qui, relativement au peu de superficie de ces îles, est réellement extraordinaire quand on le compare au nombre de ces animaux figurant dans telle autre partie du globe que ce puisse être. Si ce chiffre paraît énorme, on sera peut-être étonné d'abord de ne trouver, parmi ces cinquante-sept espèces, que *trois Pulmonés aquatiques*, tout le reste se composant de *Pulmonés terrestres;* mais l'étonnement cessera par l'examen de la nature même du sol des Canaries, dont les pentes sont tellement abruptes qu'il ne peut s'y trouver qu'un petit nombre de cours d'eau permanens et peu des eaux stagnantes nécessaires à la vie des Pulmonés aquatiques.

Si nous envisageons les espèces de Pulmonés canariennes sous le point de vue de leur distribution géographique, nous trouverons les résultats suivans, à comparer avec ce que nous avons dit des autres ordres.

Les espèces rencontrées aux Canaries, et qui habitent simultanément la France ou le littoral de la Méditerranée, sont au nombre de *douze*, sur lesquelles *sept*, la *Testa-*

cella haliotidea, l'*Helix lactea*, l'*H. pisana*, l'*H. cellaria*, la *Physa acuta*, la *Ph. fontinalis*, le *Cyclostoma elegans*, sont, en même temps, du voisinage de la Méditerranée et de l'Océan atlantique; tandis que *cinq*, au contraire, l'*Helix Rosetti*, l'*H. tenticulata*, le *Bulimus ventricosus*, le *B. decollatus*, le *B. vitreus*, n'ont été rencontrés que sur le littoral de la Méditerranée.

Les espèces qui ne se trouveraient pas en Europe, et qu'on aurait recueillies sur d'autres points de la côte d'Afrique, ne sont qu'au nombre de trois : l'*Helix cyclodon*, le *Bulimus Terverianus*, le *B. bamboucha*, observées encore aux îles du Cap Vert.

Il reste alors, en espèces propres aux Canaries, ou qui du moins n'auraient jusqu'à ce jour été reconnues que là, le chiffre énorme de *quarante-deux* espèces, ce qui prouve combien la nature a favorisé ces terres nouvelles, qui, selon toute apparence, sont sorties des eaux.

En résumé, voici, dans l'état actuel de nos connaissances, la distribution comparative des espèces de Pulmonés des Canaries.

NOMS des GRANDES COUPES.	NOMS des FAMILLES.	NOMS des GENRES.	PULMONÉS DES CANARIES PROPRES					TOTAL DES ESPÈCES	
			aux côtes de l'Océan.	aux côtes de la Méditerranée.	aux côtes de l'Océan et de la Méditerranée.	à la côte occidentale d'Afrique.	aux Canaries.	par genre.	par famille.
Pulmonés terrestres.	Limacidæ. . . .	Limax	»	»	»	»	2	2	5
		Testacilla . .	»	»	1	»	1	2	
		Cryptella. . .	»	»	»	»	1	1	
	Colimacidæ. . .	Vitrina . . .	»	»	»	»	1	1	47
		Helix	»	2	3	1	23	29	
		Bulimus. . .	»	3	»	2	10	15	
		Pupa.	»	»	»	»	2	2	
Pulmonés aquatiques	Lymneidæ. . . .	Physa	»	»	2	»	»	2	3
		Ancylus. . .	»	»	»	»	1	1	
Pulmonés operculés.	Cyclostomidæ. .	Cyclostoma .	»	»	1	»	1	2	2
			»	5	7	3	42	57	57

Ce qui précède montre qu'aucune des espèces des Canaries n'est propre au littoral de l'Océan, en France ; que toutes celles qui s'y trouvent se rencontrent encore près de la Méditerranée ; tandis qu'au contraire plusieurs sont spéciales à ces derniers parages. Nous signalons ce fait qui se trouve en rapport direct avec tout ce que nous avons à dire sur les autres séries de Mollusques.

FAMILLE DES LIMACIDÉES. — LIMACIDÆ.

Nous avons, aux Canaries, cinq espèces de cette famille appartenant aux genres *Limax*, *Testacella* et *Cryptella*. De ces cinq espèces, quatre sont propres aux îles Canaries, et une seule, la *Testacella haliotidea*, se trouve, en même temps, dans la plus grande partie de l'Europe.

Genre Limace. — Limax.

Nous ne connaissons, aux Canaries, que deux espèces de ce genre, toutes deux paraissant propres à ces îles, et à Ténériffe en particulier.

N° 32. Limace des Canaries. — Limax Canariensis, *d'Orb.*

Pl. III, fig. 1, 2, 3.

Corpore elongato, graciliter albo-griseo, nigro maculato, suprà rugoso-striato, antice brevi, postice elongatissimo, conico, subacuminato; pallio irregulariter rugoso; carinâ sub nullâ, retro solummodo signatâ.

Animal allongé, élevé, large et gros aux parties antérieures; de là diminuant graduellement de diamètre jusqu'à son extrémité postérieure, qui forme une pointe obtuse; manteau ovale, plus étroit en avant, irrégulièrement rugueux; peau du corps marginée en dessus de rugosités allongées, séparées par des sillons qui s'anastomosent; ces sillons forment des lignes étroites, régulières, en s'approchant du pied; elles sont surtout étroites aux parties latérales antérieures du corps; pied large, acuminé postérieurement, divisé, sur la longueur, en trois parties égales, celle du milieu lisse, les deux autres divisées transversalement par segmens; tentacules allongés; orifice de la cavité pulmonaire au côté droit postérieur du manteau; il n'est entouré d'aucun bourrelet; la carène n'existe pas sur les parties moyennes du corps; elle ne se montre, encore très-peu, que vers les parties postérieures du corps; rudiment interne ovale, déprimé, mince, à bords tranchans.

Couleurs. Les individus conservés dans l'alcool que nous avons observés nous ont montré une teinte uniforme de gris pâle ou de blanc jaunâtre avec un grand nombre de marbrures noirâtres, régnant particulièrement sur les parties supérieures du corps, et diminuant en approchant des parties inférieures presqu'entièrement dépourvues de ces taches.

Dimension. Les plus grands individus contractés ont jusqu'à 55 millimètres de longueur.

Cette espèce ne nous paraît différer du *Limax antiquorum*, Fér., que par le manque de carène supérieure; car, du reste, elle en a les taches; mais ce caractère de forme est, nous le croyons, suffisant pour motiver la création d'une espèce nouvelle. C'est, à ce qu'il paraît, celle que M. Ledru a rapportée à nos espèces d'Europe (1).

Elle nous a été confiée par MM. Webb et Berthelot, qui l'ont rencontrée en assez grande abondance dans l'île de Ténériffe; elle est aussi commune à la grande Canarie.

N° 33. Limace carénée. — Limax carenata, *d'Orb.*

Pl. III, fig. 4, 8.

Corpore elevato, compresso, griseo-cœruleo, suprà rugoso, sulcato; pallio oblongo, rugoso, medio-elevato; carinâ elevatâ, secante.

Animal allongé, fortement comprimé, élevé d'une manière presqu'égale jusqu'aux parties postérieures; manteau oblong, ovale, rugueux à l'état vivant, et marqué, sur la partie moyenne correspondant à l'emplacement de la coquille, d'une partie plus élevée que le reste; peau du corps marquée, en dessus, de sillons qui séparent de larges côtes aplaties et quelquefois divisées, partant latéralement et obliquement de la carène vers les bords; celles qui sont sous le manteau et en avant sont également larges et élevées; pied assez étroit, acuminé postérieurement, divisé sur la longueur en trois parties égales, les latérales marquées de sillons obliques assez réguliers, la médiane ornée, sur toute sa lon-

---

(1) Ledru, 1810, *Voy. aux îles de Ténériffe, la Trinité, etc.*, t. 1, p. 186.

gueur, de chevrons renversés formés par la suite des lignes obliques des deux portions latérales; tentacules allongés et gros; orifice de la cavité pulmonaire au côté droit du manteau, très-près du bord, et plus postérieure qu'antérieure; la carène du dos très-élevée et tranchante sur toute sa longueur; rudiment interne ovale, déprimé, aminci vers ses bords antérieurs.

Couleurs. Sa teinte générale est gris-blanc, plus foncée près de la carène, et formant des lignes antérieures au manteau qui partent des tentacules; manteau cendré-clair, sa partie élevée un peu plus foncée que le reste.

Dimension de 15 à 20 millimètres de longueur totale.

Cette espèce, que nous croyons être celle que cite M. Ledru comme la *Limax* cendrée (1), nous paraît différer essentiellement du *Limax agrestis* par la protubérance de son manteau, par sa très-forte carène, et enfin par les sillons bien réguliers de sa partie postérieure; tandis que, dans l'espèce citée, ce sont des parties élevées, irrégulières et non divisées par sillons. Il faut, du reste, la placer près du *Limax agrestis.*

Nous l'avons observée sous les pierres détachées du sol, sous l'aqueduc en bois qui conduit les eaux des montagnes voisines à Santa-Cruz de Ténériffe, dans les endroits humectés par le suintement des eaux. Il est à croire qu'elle n'est pas très-commune; car nous n'en avons rencontré que très-peu; et, dans un bocal contenant un assez bon nombre de limaces recueillies par MM. Webb et Berthelot, nous n'avons retrouvé qu'un seul individu de l'espèce, mélangé à beaucoup d'autres de la précédente. Nous avons eu le temps de l'examiner avec beaucoup de soin, et nous avons reconnu qu'elle a la même propriété que le *Limax agrestis*, celle de se servir de son gluten, comme les araignées de leurs fils, pour se suspendre et arriver ainsi, sans tomber, d'un lieu élevé à un autre plus bas.

Genre Testacelle. — Testacella, *Drap.*

Les recherches de MM. Webb et Berthelot attesteraient l'existence, aux Canaries, de deux espèces de Testacelles : la *Testacella Maugei*, propre à ces îles; la *Testacella haliotidea*, habitant l'île Canarie et la France.

N° 34. Testacelle de Maugé. — Testacella Maugei, *Féruss.*

Testacella haliotidea, Ledru, 1810, *Voy. à Ténériffe*, t. 1, p. 187.
Testacella Maugei, Féruss., 1821, *Moll. terr.*, p. 94, pl. VIII, fig. 10-12.
Testacella Maugei, Webb et Berthelot, *Ann. des Sc. nat.*, mars 1833.

Corpore rufescente, maculis fuscis sparsis ornato; tentaculis filiformibus. — Testâ ovato-elongatâ, fulvâ, exilis striatulâ; spirâ elevatâ; claviculâ angustâ.

Cette espèce, qui pourrait bien n'être qu'une variété de climat du *Testacella haliotidea*, est, suivant M. Low, commune dans l'île de Ténériffe et à Madère. Elle y vit sous les pierres, n'en sortant que la nuit pour chercher sa nourriture. M. de Férussac dit qu'elle s'est acclimatée dans le jardin botanique de Bristol, ce qui viendrait peut-être encore à l'appui de la réunion que nous venons d'indiquer.

---

(1) Ledru, 1810, *Voy. aux îles de Ténériffe, la Trinité, etc.*, t. 1, p. 186.

N° 35. Testacelle haliotide. — Testacella haliotidea, *Drap.*

Testacella europea, Roissy, 1805, *Buff. de Sonini*, *Mollusques*, t. 5, p. 252, n° 1.
Testacella haliotidea, Drap., 1805, *Moll.*, p. 121, tab. viii, p. 9, 43, 48.
Testacellus haliotideus, Féruss, 1821, *Moll. terr.*, p. 94, pl. viii, f. 59.
— Lowe, 1831, *Primiciæ faunæ*, etc., p. 40.
— Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis*, *Ann. des Sc. nat.*, mars 1833.

Corpore flavido rufo, vel griseo, maculato aut immaculato. — Testâ ovatâ, postice acuminatâ, corneâ, crassâ; extus rugosâ, intus nitidâ; clavulâ albâ, latâ, planâ.

Cette espèce est citée par MM. Webb et Berthelot comme se trouvant dans l'île Canarie; M. Lowe l'a également rencontrée à Madère. Ce serait peut-être une preuve de plus en faveur de notre opinion que le *Testacella Maugei* n'en serait qu'une simple variété locale. Elle se trouve en Europe dans toute la France, et à Bougie, en Afrique.

Genre Cryptelle. — Cryptella, *Webb et Berth.*

Testacella, *Féruss.*; Parmacella, *Sowerby.*

Ce genre a été établi par MM. Webb et Berthelot, qui lui assignent les caractères suivans :

« *Corpus* longum, semi-cylindraceum, antice subtetragonum, trisulcum, postice carinatâ, acutâ; » *Palleum* ovoideum, dimidium corporis amplectens, antice liberum, posterius testam vestiens saccatum, et corporis sulco sive depressione conditum. *Aperturæ pulmonum* et *ani* ad dexterum latus sub » testa confluentes. *Apertura generationis* ad dexterum latus post tentaculum minus. *Maxilla* superior » unidentata, inferior edentata.

» *Testa* valde depressa, parte anteriore spatulata, posteriore umbronem parvulum referente, animal » junius totum fovente et tum operculatâ, volutâ spirali umbone occultâ.

» La Cryptelle a de grands rapports de forme avec la Parmacelle et les Limaces. M. Alcide d'Orbigny, » auquel la connaissance des Mollusques terrestres est familière, a disséqué avec nous plusieurs des » individus qui nous ont été envoyés, et M. Vanbeneden, conservateur du Muséum de Louvain, » actuellement à Paris, et qui s'occupe avec succès de l'étude de ces animaux, en a analysé en notre » présence tout le système nerveux. Ces deux dissections, faites avec le plus grand soin, nous ont démontré que l'anatomie interne de la Cryptelle ne diffère guère de celle du Colimaçon et de la Parmacelle. » La coquille, placée comme dans cette dernière, sert également à protéger les poumons et le cœur; le » foie est encore plus développé; l'orifice des poumons, réuni avec celui du rectum, se trouve aussi » vers le milieu du côté droit et sous la coquille même. La lèvre supérieure est la seule qui soit armée » d'une dent, ainsi que dans les autres espèces analogues. Cette dent est en forme de demi-disque, » tranchante sur son bord et renflée au milieu. »

N° 36. Cryptelle ambigue. — Cryptella ambigua (1).

Pl. 1, fig. 1 à 12.

Testacellus ambiguus, Férussac, 1821, *Mollus. terr.*, p. 95, pl. viii, fig. 4, et tabl., p. 27.
Parmacella calyculata, Sowerby, *Gen. of. Shells. fasc.*, 13, fig. 103.
Cryptella canariensis, Webb et Berthelot, 1833, *Ann. des Sc. nat.*, t. 28, p. 307.
— Webb et Berthelot, *Mag. de zoologie*, cl. v, pl. 63.

Corpore elongato, antice gracili, trisulco, sulco medio majore; cauda trigona, supra carinata, acuta; pallium linguæ forme. — Testâ valdè-depressâ, parum fragilis; parte anteriore alba spathulata, posteriore prasinâ, umbonem parvulum referente.

Voici la description de cette charmante espèce, donnée par MM. Webb et Berthelot :

« La forme extérieure de la Cryptelle est à peu près celle des Limaces; les individus les plus grands » ont de 3 pouces à 3 pouces 1/2 de longueur; dans leur état de repos, ils sont plus minces et moins » arrondis en avant que les Parmacelles; leur queue est disposée à peu près de la même manière, trian- » gulaire et saillante en dessus, mais cependant plus allongée et plus pointue. Trois lignes partent égale- » ment de dessous le manteau; celle du milieu, très-distincte, même à l'état de repos, va aboutir entre » les deux tentacules, tandis que les deux autres, moins marquées, se dirigent vers la base des deux petites » en suivant les deux côtés du col. Le col est comprimé; sa couleur est bleu pointillé de noir; le pied » est d'un bleu plus foncé; tout le restant du corps est d'un vert olivâtre couvert de taches irrégulières. » Le manteau couvre la moitié du corps; il est libre dans sa partie antérieure, épais, charnu et ter- » miné en languette un peu arrondie; il peut se relever jusqu'aux bords de la coquille; dans sa partie » postérieure, ce n'est plus qu'une pellicule très-mince qui la recouvre comme une bourse. L'extrémité » de cet organe (le manteau) est libre et s'applique à l'état de repos dans une fossette signalée par une » sorte de dépression dans la partie postérieure du corps et à l'endroit où la queue commence.

» Sa coquille peut s'entendre comme composée de deux parties très-distinctes : l'une, de première » formation, qui ne fait qu'un seul tour de spire, et représente assez bien un bonnet phrygien; et l'au- » tre qui se développe ensuite comme une concrétion secondaire, en se dilatant sous la forme d'une » lame concave. La première partie semble, pour ainsi dire, une coquille à part; elle est ovale, lui- » sante et presque transparente; sa couleur est olivâtre très-clair : la seconde, qu'on dirait comme sou- » dée sur la première, n'a ni la couleur ni le lustre de l'autre; elle est au contraire d'un blanc mat, un » peu épaisse, ondulée ou parfois irrégulière sur ses bords, et légèrement concave.

» Nous ignorions d'abord le rôle physiologique que devait remplir dans l'économie animale la cavité » postérieure de la coquille, et notre incertitude à cet égard était d'autant plus grande que nous avions » vu souvent cette cavité presque totalement obstruée, surtout chez les individus qui paraissaient plus » vieux; mais ceux que nous avons eu occasion d'examiner depuis dans leur jeune âge nous ont dé- » voilé la véritable destination de cette première partie de la coquille.

» Voici le résultat de nos observations :

» Au lieu de naître à nu, comme les Limaces de nos régions tempérées et des contrées froides et » humides, les Cryptelles sortent de leur œuf revêtues d'une coquille qui les garantit des ardeurs du » climat. Il y a plus; leur coquille est munie d'un opercule : ainsi la nature semblerait, par ce surcroît » de prévoyance, avoir voulu les préserver entièrement des impressions extérieures dans un pays où la » sécheresse est telle que plusieurs années se passent sans qu'il y tombe une seule goutte d'eau. L'ani-

(1) L'antériorité du nom spécifique donné par M. de Férussac à la coquille de cette espèce nous a empêché de conserver la dénomination qui lui a été appliquée postérieurement par MM. Webb et Berthelot, suivant en cela une règle de justice que ces savans approuveront sans doute.

» mal, en naissant, est contenu en entier dans sa jeune coquille, sur les bords de laquelle se développe » plus tard la seconde concrétion dont nous avons parlé. La Cryptelle est ainsi condamnée à porter, » pendant le restant de sa vie, l'enveloppe qui lui servit de berceau dans sa première existence, quoi- » qu'en grandissant cette partie de sa coquille lui soit, pour ainsi dire, à charge, puisqu'elle reste vide » ensuite, que l'entrée se couvre peu à peu d'une couche concrète, et qu'elle finit par s'obstruer entiè- » rement chez les vieux individus.

» L'œuf, qui est parfaitement ovale, a deux lignes de long sur une de large; sa surface, finement » ponctuée, est d'un blanc laiteux ou jaunâtre; il est demi-transparent. Quoiqu'assez résistant, il fléchit » lorsqu'on le presse entre les doigts. Comme les œufs de tous les Limaçons, il est doué d'une grande » élasticité, et rebondit lorsqu'on le laisse tomber sur un corps dur. La jeune coquille le remplit en » entier. L'opercule commence à se former un peu avant la sortie de l'animal de l'œuf; cette pièce de la » coquille est cornée, assez mince, encroûtée sur sa surface externe, orbiculaire en dessous, conique et » bombée en dessus comme celle de l'*Helix naticoïdes*; sa couleur est brun foncé.

» A mesure que l'animal augmente en volume, il sort peu à peu de sa coquille; sa queue apparaît la » première pour ne plus rentrer, puis le restant du corps; mais nous n'avons pu constater précisément » l'époque où il se défait entièrement de son opercule.

» A sa naissance, notre coquille n'est donc en apparence qu'une Hélice; on pourrait même l'assimiler » aux Succinées; mais un arrêt de développement a lieu alors sous cette première forme; la spire ne » continue plus son évolution, et bientôt une sorte de métamorphose s'opère. L'animal commence » à s'allonger en dehors; en même temps les bords de la coquille s'élargissent en lame pour garantir les » viscères les plus importans; ce corps protecteur s'augmente peu à peu sous le manteau, et finit par » acquérir la forme que nous avons décrite. C'est ainsi que de l'état d'Hélice sous lequel notre Cryptelle » s'était d'abord montrée, elle passe à celui de Limace.

» Mais l'étude de cette espèce singulière ne donne pas lieu à ces seules observations; il en est une » autre non moins intéressante; car elle se rattache à cette loi de transition de forme qui, dans la chaîne » des êtres, semble conduire l'organisation par des passages successifs et établir ces rapports symétri- » ques, ces analogies et ces ressemblances si importantes dans les classifications. Ainsi, en envisageant » la série des derniers genres dans la famille des Limacinés, déjà le corps des Vitrines n'entre plus entiè- » rement dans la coquille; aux Vitrines succèdent les Testacelles et les Plectrophores, qui portent encore » une petite coquille extérieure; puis viennent les Parmacelles et à leur suite les Cryptelles, dont la » coquille est intérieure, jusqu'à ce que par les Limaces nous arrivions aux Arions, dont la coquille » est réduite à un rudiment granuleux.

» Les Cryptelles habitent en grand nombre Fortaventure et Lancerotte, les deux îles de l'archipel » canarien les plus chaudes et les plus rapprochées des côtes de l'Afrique occidentale. Pendant huit ou » neuf mois de l'année, leur activité vitale semble suspendue; elles se tiennent cachées sous les grands » blocs de lave dont ces îles sont couvertes, et si profondément, que, malgré la promesse d'une bonne » récompense pour qu'on nous en apportât de vivantes, il nous fut impossible de nous en procurer une » seule durant notre séjour aux Canaries. Les Cryptelles sont herbivores; pendant la saison des pluies, » et la nuit surtout, elles sortent de leurs retraites, et font un grand dégât dans les jardins. Les paysans » les chassent sans relâche et les ramassent par milliers; mais, malgré leurs soins, ils ne parviennent » guère à en diminuer le nombre.

» Il paraît que la coquille de la Cryptelle était connue dans quelques cabinets avant la publication de » notre nouveau genre; car M. Sowerby l'avait déjà décrite sous le nom de *Parmacella calyculata*, » et M. de Férussac sous celui de *Testacellus ambiguus;* mais sa provenance et l'animal auquel elle » appartenait étaient inconnus à ces deux naturalistes. »

MM. Webb et Berthelot doivent plusieurs individus de cette Cryptelle à M. Joseph Gonzales, amateur passionné de l'histoire naturelle, qui les a secondés avec un zèle au-dessus de tout éloge dans leurs différentes excursions à Lancerotte, sa patrie.

FAMILLE DES COLIMACIDÉES. — COLIMACIDÆ.

Dans laquelle nous réunissons le grand genre Hélix, tel que le concevait M. de Férussac, c'est-à-dire les *Succinea*, *Vitrina*, *Helix Carocolla*, *Bulimus*, *Achatina*, *Clausilia*, *Pupa* et *Vertigo*.

GENRE HÉLICE. — HELIX.

Nous sommes loin d'avoir aux Canaries des représentans de toutes les divisions des Hélices; il nous manque les *Succinea*, répandues, par toutes les latitudes, sur la presque totalité du globe; les *Achatina*, abondant particulièrement sur les côtes africaines des tropiques; les *Clausilia*, si nombreuses dans notre Europe, et les *Vertigo*, propres surtout aux régions froides ou tempérées de notre hémisphère. Ainsi l'on ne trouve aux Canaries que les sous-genres *Vitrina*, *Helix*, *Bulimus* et *Pupa*. Nous donnerons d'abord le nombre respectif des espèces de chacun de ces sous-genres, pour qu'on puisse juger de leur importance relative.

Vitrina.	1
Helix.	29
Bulimus.	15
Pupa.	2
Total.	47

On voit dès-lors que les plus nombreux, aux Canaries, sont les Hélices, dont le chiffre est à peu près double de celui des Bulimes. Cette proportion, bien différente de celle que nous trouvons en Europe, où ils font tout au plus un dixième, montre déjà un bien plus grand nombre de Bulimes, fait en rapport avec ce que nous avons observé en Amérique (1), que les pays montueux nourrissent proportionnellement beaucoup plus de Bulimes que d'Hélices.

Cette différence de nombre proportionnel des espèces des sous-genres d'*Helix* indique déjà une grande modification dans les influences locales qui les déterminent; mais elle est surtout marquée si l'on compare ces espèces à celles des îles Madère explorées par M. Lowe.

On voit, par exemple :

1° Que les Hélices proprement dites y sont proportionnellement bien plus nombreuses que les Bulimes, et que la proportion approche de celle que nous trouvons en France;

2° Que les *Pupa* à dents et de petite taille, si répandus en Europe, se trouvent encore à Madère, où ils ont les mêmes formes; tandis que nous n'en avons pas une seule espèce aux Canaries;

---

(1) Voyez notre *Voyage dans l'Amér. mér.*, *Mollusques*, t. v, p. 226, où nous ne trouvons les Hélices, par rapport aux Bulimes, que comme 2 est à 7.

3° Que les *Clausilia*, abondantes en France, se retrouvent encore à Madère; tandis qu'elles ne nous ont offert aucune espèce dans les îles qui nous occupent.

De ces faits nous croyons pouvoir conclure qu'aux Canaries un notable changement s'est opéré déjà dans l'ensemble des formes des espèces d'Hélices, comparées à celles de l'Europe, sans que cependant cette partie de la zoologie ait pris un *facies* analogue à celui des côtes africaines; car aucune Agatine proprement dite ne se remarque aux Canaries, bien que les Agatines composent la plus grande partie des espèces terrestres du continent voisin. Ainsi, sous ce rapport, les Canaries offrent, dans les formes des espèces d'Hélices qu'elles nourrissent, des analogies avec celles d'Europe, sans en montrer cependant toutes les modifications; tandis qu'au contraire, voisines des côtes africaines, elles n'ont, pour ainsi dire, en coquilles terrestres, rien de la zoologie de ce continent.

Sous-genre Vitrine. — Vitrina, *Drap.*

Helicolimax, *Féruss.*

Cette division des Hélicidées est représentée, aux Canaries, par une seule espèce propre à ces îles.

N° 37. Vitrine de Lamarck. — Vitrina Lamarckii, *Lowe.*

Helicolimax Lamarckii, Férussac, 1821, *Moll. terr.*, pl. IX, fig. 9. *Tabl.*, p. 25, n° 3.
Vitrina Lamarckii, Lowe, 1829, *Zool. journ.*, t. 5, f. 1, p. 338.
— Id. 1831, *Primitiæ faunæ*, etc., p. 40.
Vitrina Teneriffe, Quoy et Gaimard, 1832, *Voy. de l'Astrol.*, t. 2, p. 142, pl. 13, fig. 4-9.
Vitrina Lamarckii, Webb et Berthelot, 1833, *Ann. des Sc. nat.*, mars 1833.

Testâ depressâ, tenuissimâ, hyalinâ, nitidâ; aperturâ suborbiculari, ovatâ; anfractibus duobus.

Décrite par M. Lowe, comme se trouvant à Madère et à Porto-Santo, propre aux îles Canaries, cette espèce a été rencontrée par nous, en 1826, sous les pierres, au pied des buissons, au milieu des ravins qui avoisinent la ville de Santa-Cruz de Ténériffe. Nous avons remarqué que les individus pris dans l'île de Canaria sont beaucoup plus grands que ceux de Ténériffe. Elle a aussi été décrite et figurée par MM. Quoy et Gaimard, qui ont donné une bonne description et une bonne figure de l'animal, mais lui ont imposé une dénomination nouvelle, quoiqu'elle fût déjà connue.

Sous-genre Hélice. — Helix.

Parmi les Hélices proprement dites, nous trouvons, aux Canaries, *vingt-huit* espèces, à peu près le double des Bulimes des mêmes îles, sur lesquelles *cinq*, ou un peu plus d'un sixième, se rencontrent aussi près de nous; *trois* en France, non loin de l'Océan atlantique et de la Méditerranée (les *Helix Lactea*, *Helix pisana*, *Helix cellaria*), et *deux* autres propres seulement aux lieux voisins de la Méditerranée (l'*Helix Rosetti* et l'*Helix tenticulata*).

Si nous comparons l'ensemble des formes de ces espèces avec celles des autres parties du monde, nous les trouverons analogues principalement aux espèces européennes et africaines des rives de la Méditerranée; tandis que très-peu ont de l'analogie avec

les Hélices africaines du continent voisin des Canaries, où l'on sait d'ailleurs qu'elles sont très-rares, s'y trouvant remplacées surtout par des *Achatina*.

N° 38. Hélice cousine germaine. — Helix consobrina, *Féruss.*

Helix consobrina, Fér., 1821, Tabl., p. 32, n° 72; *Moll. terr.*, pl. xlii, fig. 2.
— Webb et Berth., 1833, *Syn. Ann. des Sc. nat.*, mars 1833, n° 1.

Testâ subglobosâ, ecarinatâ, imperforatâ, solidiusculâ, virescenti, supra 4-fasciatâ; macutâ nitidâ; anfractibus quinque, convexis; aperturâ obovatâ, peristomate albo, reflexo.

Cette charmante espèce, figurée par M. de Férussac, a été décrite, pour la première fois, par MM. Webb et Berthelot, qui en ont en même temps rectifié l'habitat. Elle se rapproche, pour la forme et pour la couleur, de l'*Helix arbustorum*. Elle est également marbrée de blanchâtre; mais elle s'en distingue facilement par son manque complet d'impression ombilicale, par son péristome plus épais, plus réfléchi, et par les quatre bandes peu marquées de sa partie supérieure.

Elle habite les trous des vieux arbres, dans les bois de Bonne-Espérance, île de Ténériffe, où elle a été recueillie par MM. Webb et Berthelot.

N° 39. Hélice martelée. — Helix malleata, *Féruss.*

Pl. 1, fig. 15-17.

Helix malleata, Féruss., 1821, Tabl. des Moll. (1), n° 91.
Helix bidentalis, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 6, 2e part., p. 79.
Helix malleata, Webb et Berthelot, 1833, *Syn.*, n° 2.

Testâ subglobosâ, crassâ, solidâ, punctis excavatis notatâ, olivaceâ, subtus convexâ, imperforatâ, striis exilissimis subdecussatâ, latescente; zonis fasciisque virentibus; spirâ brevi conoïdeâ, anfractibus quinque; aperturâ subovatâ; peristomate crasso, albo, reflexo, bi vel tridentato.

Hauteur : 11 millimètres. Diamètre : 22 millimètres.

Cette espèce, bien caractérisée par les dents dont sa bouche est armée, se rapproche un peu de l'espèce précédente, sans en avoir néanmoins le péristome réfléchi ni les teintes.

Rapportée d'abord par Maugé, elle a été rencontrée dans les îles Canaries, au sein des lieux ombragés, par MM. Webb et Berthelot.

N° 40. Hélice a bouche rose. — Helix sarcostoma, *Webb et Berth.*

Pl. 1, fig. 13-14.

Helix sarcostoma, Webb et Berthelot, 1833, *Sinops.*, *Ann. des Sc. nat.*

Testâ globosâ, solidâ, ecarinatâ, obsolete striatâ et punctulatâ, fusco 5-fasciatâ; spirâ convexâ, pyramidali, anfractibus quinque; aperturâ subcirculari; peristomate amplo, crasso, reflexo, subrevoluto, nitido, carneo; umbilico clauso.

Hauteur : 16 millimètres. Diamètre : 24 millimètres.

Coquille globuleuse, solide, arrondie, lisse ou à peine marquée de légères lignes d'accroissement, et sur quelques individus de granulations très-fines, qu'on n'aperçoit qu'à la loupe; spire convexe, un

(1) Nous croyons la date de ce tableau de 1821; il est évidemment antérieur à Lamarck, puisque cet auteur cite lui-même la Synonymie de Férussac.

peu conique, obtuse à son sommet, formée de cinq tours convexes séparés par une suture profonde; bouche légèrement infléchie, ovale ou sub-circulaire, échancrée par le retour de la spire; elle est entourée d'un péristome très-large, très-réfléchi, quelquefois marqué sur la columelle d'une légère dent; ombilic nul, recouvert par un encroûtement de la bouche dans les adultes, apparent chez les jeunes sujets.

Couleur. La teinte la plus ordinaire est brune, ou brun-rougeâtre, avec cinq zones brun foncé, plus ou moins marquées, dont deux rentrent dans la bouche, et trois sont au-dessus de la spire; ces zones interrompues par de jolies marbrures blanchâtres, transversales; le péristome est couleur de chair; l'intérieur de la bouche plus clair.

Cette belle espèce tient, par sa forme, le milieu entre l'*Helix consobrina* et l'*H. lactea*, se rapprochant de la première par son péristome, de la seconde par la légère dent de sa bouche; mais elle n'en est pas moins tout-à-fait distincte.

La découverte en est due à MM. Webb et Berthelot, qui l'ont rencontrée successivement dans les îles de Canaria, de Lancerotte et de Fortaventure, surtout aux endroits rocailleux.

N° 41. Hélice lactée. — Helix lactea, *Muller*.

Helix lactea, Muller, 1773, *Vermium ter.*, *Testacea*, p. 19, n° 218.
— Férussac, 1821, *Moll. terr.*, pl. 45.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e part., p. 75, n° 36.
— Webb et Berthelot, 1833, *Synop.*, n° 5.
— D'Orbigny, 1836, *Voy. dans l'Amér. mér.*, *Mollusques*, p. 238.

Testâ orbiculato-convexâ, imperforatâ, griseâ, rufo vel fusco fasciatâ, punctis lacteis minimis notatâ; spirâ retusâ; fauce nigro; labro expanso, margine reflexo.

Cette espèce, pour la variété à bouche noire (*Helix hispanica*), habite les côtes d'Afrique au cap Vert, et l'Espagne. Dans cette dernière contrée, elle est recherchée comme mets par les habitans. Nous signalons cette circonstance comme très-importante dans la distribution géographique, puisqu'il serait possible qu'elle eût été transportée à Ténériffe, où nous l'avons rencontrée fréquemment et aux autres îles des Canaries, où elle est rare. Nous nous basons sur des faits curieux, assez positifs pour autoriser à émettre cette opinion avec confiance. On sait que, dans leurs grandes migrations, les peuples transportent avec eux leurs coutumes, leurs habitudes, et qu'ils aiment à s'entourer des animaux, des plantes dont ils se nourrissent sur leur sol natal, peut-être afin de s'y croire moins étrangers. C'est ainsi que nos animaux domestiques, nos plantes usuelles sont maintenant répandus sur toute la terre dans les climats qui leur sont favorables; mais on n'a, jusqu'à présent, cité que peu d'exemples de transport des Limaces terrestres, dont l'intérêt est si minime. Cependant il est impossible de douter qu'il n'ait eu lieu pour l'*Helix lactea*, maintenant naturalisée à Cumana, en Colombie et à Montevideo, république orientale de l'Uruguay, sur le sol du Nouveau-Monde. Il est évident pour nous, comme on nous l'a assuré sur les lieux, qu'elle y a été apportée vers le commencement de ce siècle, soit d'Espagne, soit de l'île de Ténériffe, où tous les navires espagnols s'arrêtaient; elle occupe aujourd'hui un rayon de plus d'une lieue autour de la ville (1). De ce fait, on pourrait conclure que l'*Helix lactea* a également été apportée aux Canaries comme comestible, et qu'elle s'y est parfaitement naturalisée, ainsi qu'à Cumana et à Montevideo, sans que sa coquille ait en rien été modifiée par les lieux quant à la forme, les exemplaires de Montevideo étant seulement plus minces et leur bouche moins noire.

---

(1) Voyez pour ce que nous avons dit à cet égard, notre *Voyage dans l'Amér. mérid.*, *partie historique*, t. 1, p. 54; et *Mollusques*, p. 238.

N° 42. HÉLICE POUCHET. — HELIX POUCHET, *Férussac.*

Le pouchet, Adanson, 1757, *Hist. du Sénég.*, t. 1, f. 2.
Helix pouchet, Féruss., 1821, *Moll. terr.*, t. XLII, f. 3; et *Tabl.*, p. 32, n° 73.
Helix Adansonii, Webb et Berth., 1833, *Synops.*, n° 7.

Testâ subglobosâ, obselete tuberculatâ, transversim striatâ, fusco-virescente, lineis angustis purpureo-fuscis vittatâ; spirâ convexâ, anfractibus quinis; aperturâ operculari-ovatâ; peristomate lato, reflexo, albo; umbilico clauso.

Hauteur : 16 millimètres. Diamètre : 25 millimètres.

Nous avons rencontré cette espèce assez communément au fond des ravins des montagnes voisines de Santa-Cruz de Ténériffe, sous les pierres, au pied des buissons, ou cachée dans la terre. A l'époque des sécheresses, elle se forme un épiphragme qu'elle rompt sans doute lors des pluies; MM. Webb et Berthelot l'ont également trouvée dans la grande Canarie.

Les individus de Ténériffe sont plus fortement striés que ceux de Canaria.

N° 43. HÉLICE PLISSÉE. — HELIX PLICARIA, *Lamarck.*

Helix plicaria, Lamarck, *Encyclopédie méth.*, t. 463, fig. 3, *ab.*
— Férussac, 1821, *Tabl.*, p. 32, n° 74; et *Moll. terr.*, pl. XLII, f. 4.
Helix plicatula, Lam., 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e partie, p. 87.
Helix plicaria, Webb et Berthelot, 1833, *Synops.*, n° 8.

Testâ orbiculato-depressâ, solidiusculâ, rugosâ, profundè eleganterque striato plicatâ; plicis obliquis acutissimis fusco-cornea; spirâ convexâ, anfractibus quatuor; aperturâ suborbiculari; peristomate magno, reflexo, acuto, albo; umbilico clauso.

Hauteur : 10 millimètres. Diamètre : 19 millimètres.

En considérant la forme générale, la bouche, le péristome de cette espèce, il est impossible de ne pas y voir seulement une variété locale de l'espèce précédente. En effet, elle n'en diffère absolument que par des stries plus prononcées, et en côtes élevées; caractère indiqué du reste sur quelques exemplaires de l'*Helix pouchet*; tandis que des exemplaires de l'*Helix plicaria* ont des côtes si peu marquées, qu'ils établissent tout-à-fait la transition entre les deux espèces que nous regardons comme devant n'en former qu'une. Il est temps que cesse cet esprit de certains auteurs qui voient dans toutes les modifications locales du même animal autant d'espèces différentes.

MM. Webb et Berthelot ont rencontré cette espèce ou variété sur les parties élevées et abruptes, sur les rochers, dans toutes les îles Canaries.

N° 44. HÉLICE DE SAULCY. — HELIX SAULCYI, *d'Orbigny.*

Pl. 3, fig. 9-10-11.

H. *Testâ subglobosâ, imperforatâ, crassâ, oblique rugoso-malleato excavatâ; spirâ convexâ, apice obtuso; anfractibus quinis, rotundis; aperturâ ovali; peristomate crasso, reflexo, albo, vix revoluto; columellâ sinuatâ, crassâ.*

Hauteur : 17 millimètres. Diamètre : 25 millimètres.

Coquille globuleuse, un peu arrondie, sans ombilic, assez épaisse, couverte, surtout sur le dernier tour de spire, de petites dépressions très-marquées, comme martelées, formant des lignes obliques très-prononcées; spire convexe, un peu conique, obtuse à son sommet, composée de cinq tours convexes et arrondis, séparés par des sutures peu profondes, quoique bien marquées; bouche ovale, entourée d'un

péristome épais, élargi, tranchant sur les bords, assez fortement réfléchis; la columelle est un peu sinueuse, et l'encroûtement se continue sur le retour de la spire.

Couleurs. L'individu que nous possédons est décoloré; néanmoins on y reconnaît quatre ou cinq bandes brunes longitudinales plus rapprochées entre elles en dessus.

Il y a une certaine analogie entre cette espèce et les *Helix pouchet* et *plicaria*; mais elle s'en distingue nettement par sa forme plus oblongue, par sa bouche plus ovale, par son encroûtement columellaire, par le manque de dépression autour du péristome en dehors, ainsi que par ses accidens extérieurs; néanmoins nous croyons que c'est près de ces espèces qu'elle doit être placée.

Elle a été envoyée de la grande Canarie à MM. Webb et Berthelot, par M. Despréaux.

N° 45. Hélice de Villiers. — Helix Villiersi, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 12, 13, 14.

H. *Testâ orbiculato-depressâ, tenui, rugosâ, profundè et irregulariter plicatâ; plicis obliquis acutis, interruptis; fusco-corneâ, lineis angustis fuscis vittatâ; spirâ convexiusculâ; anfractibus quatuor subcarinatis; aperturâ ovatâ; peristomate tenui, acuto, subreflexo; umbilico aperto.*

Dimensions. Hauteur : 9 millimètres. Diamètre : 17 millimètres.

Coquille orbiculaire, déprimée, mince, fragile, ornée en travers de côtes élevées tranchantes, assez régulières en dessus, mais interrompues en dessous; spire surbaissée, peu convexe, à sommet très-obtus, composée de quatre tours un peu carénés, surtout le dernier; ils sont légèrement convexes, séparés par des sutures peu profondes; bouche ovale à péristome mince, tranchant, un peu réfléchi; ombilic très-ouvert.

Couleur brune, un peu cornée, avec des indices de quatre bandes très-étroites d'un brun plus foncé.

Cette espèce montre, au premier aperçu, par sa teinte et par les plis dont elle est ornée, beaucoup d'analogie avec l'*Helix plicaria*; mais elle s'en distingue facilement, ainsi que de l'*Helix pouchet*, dont elle se rapproche encore, par sa forme bien plus déprimée, sa coquille bien plus mince, par un ombilic ouvert, tandis qu'il est entièrement fermé, dans ces deux espèces; par son péristome mince, et enfin par le manque de dépression circulaire, près du péristome en dehors; il sera toujours facile de l'en distinguer.

Cette Hélice, que nous avons dédiée à M. de Villiers du Terrage, vient de l'île de Gomera, d'où elle a été adressée à MM. Webb et Berthelot par M. Despréaux.

N° 46. Hélice de Gaudry. — Helix Gaudryi, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 15, 16, 17.

H. *Testâ orbiculato-convexâ, imperforatâ, crassâ, lævigatâ, supra fusco-violaceâ, maculis violaceis in zonas quatuor dispositis, vel maculis albidis ornatâ; spirâ obtusâ; anfractibus quinis subdepressis; aperturâ ovali; peristomate crasso, albo, subreflexo.*

Dimensions. Hauteur : 8 millimètres. Largeur : 17 millimètres.

Coquille orbiculaire, un peu convexe, non ombiliquée, épaisse, lisse ou à peine marquée de quelques lignes d'accroissement; spire peu élevée, obtuse à son sommet, composée de cinq tours déprimés, planes en dessus, à peine distingués par une légère suture; bouche petite, ovale, pourvue d'un péristome épaissi surtout à la columelle, un peu réfléchi.

Couleurs. Sa teinte générale est brun-violacé, passant au rougeâtre au sommet, au blanc-bleuâtre en dessous; des individus ont quatre bandes longitudinales composées de taches violettes, interrompues par de petites lignes anguleuses blanches; de ces bandes, trois sont supérieures à l'enroulement; la quatrième très-près de la convexité de la spire. D'autres individus ont les bandes peu distinctes, parce

que les lignes blanches, en zig-zag, sont bien plus larges et plus marquées, mais seulement en dessus. Le péristome est blanc, avec un peu de rose sur l'ombilic, et au bord externe.

Pour la forme générale, cette espèce se rapproche un peu de l'*Helix serpentina*, Lamarck. Comme cette dernière, elle est déprimée ; mais elle s'en distingue par sa bouche plus rétrécie, par son péristome épaissi et réfléchi, par plus d'encroûtement de la columelle ; par l'indice, dans l'intérieur, d'une dent columellaire ; par une spire plus arrondie dans son ensemble, à tours moins distincts ; par le manque de stries, ainsi que par des couleurs absolument différentes, quoiqu'elles soient à peu près disposées de même. Ce sont deux espèces voisines, mais bien séparées.

Cette charmante espèce a encore été envoyée de l'île de Gomera à MM. Webb et Berthelot.

N° 47. Hélice étrangère. — Helix advena, *Webb et Berth.*

Planche 1, fig. 18-20.

Helix advena, Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis*, *sup.*, n° 1, *Ann. des Sc. nat.*, mars 1833.

H. *Testâ globosâ, ecarinatâ, imperforatâ, albo lutescente, lucidâ, tenui, striatâ, fasciis plurimis fusco purpurascentibus, maculis albis longitudinalibus interruptis; spirâ convexâ, obtusâ; anfractibus quatuor; aperturâ rotundâ; peristomate acuto, albo.*

Hauteur : 9 millimètres. Diamètre : 15 millimètres.

Coquille globuleuse, arrondie, non ombiliquée, mince, brillante, marquée d'un grand nombre de lignes d'accroissement irrégulières et assez distinctes qui la rendent comme striée; plus près de la bouche ou au moins sur le quart du dernier tour de spire, on aperçoit, à l'aide d'une loupe, beaucoup de stries fines suivant la direction de l'enroulement spiral ; spire convexe, très-obtuse à son sommet, composée de quatre tours peu convexes, séparés par une suture peu profonde ; bouche un peu arrondie, pourvue d'un très-léger péristome mince et très-peu réfléchi extérieurement, plus large, entièrement retourné sur la columelle qui est épaisse ; il couvre tout-à-fait l'ombilic. Dans le jeune âge, la coquille est ombiliquée.

Couleurs. La teinte générale est jaunâtre ou fauve, le sommet plus foncé, marqué de trois à six bandes brun-violet foncé, ornées chacune de taches blanches transversales ; des six bandes, trois sont supérieures à la spire ; ce sont les seules qui restent lorsqu'il n'y en a que trois ; péristome blanc.

Si cette Hélice n'est pas l'*Helix gyrostoma*, Féruss., que M. Rang a recueillie au Cap-Vert, au moins y ressemble-t-elle beaucoup pour la forme. On retrouve dans l'*Helix gyrostoma* la forme générale, les lignes d'accroissemens, les stries d'auprès de la bouche, et enfin jusqu'aux bandes dont l'*Helix advena* est ornée. Nous croyons pouvoir en conclure que ces deux espèces doivent être réunies en une seule. Comparée aux Hélices que nous connaissons, l'Hélice étrangère, avec un peu plus d'aplatissement, nous représente tout-à-fait la forme de notre *Helix aspersa*, mais dans des dimensions très-réduites.

Cette jolie espèce a été découverte, à la grande Canarie, par MM. Webb et Berthelot.

N° 48. Helix de Pise. — Helix Pisana, *Muller.*

Helix pisana, Muller, 1774, *Verm. terr.*, p. 60, n° 255.
Helix rhodostoma, Draparnaud, 1805, *Moll.*, p. 66, n° 14, pl. 5, f. 14-15.
Helix pisana, Webb et Berth., 1833, *Synopsis*, n° 6.
Helix planata, Chemn. ; Webb et Berth., *Syn.*, n° 3.

Testâ globoso-depressâ, umbilicatâ; tenui, albidâ vel luteolâ, lineis variis fasciis interruptis, cinctâ; spirâ convexâ; anfractibus sex convexis, apice obtuso; aperturâ rotundâ; labro simplici, margine interiore roseo.

Cette espèce, des plus connues, habite simultanément tous les pays littoraux de France, d'Angle-

terre, d'Espagne et de Portugal, sur l'Océan ; toutes les côtes de la Méditerranée en Europe, et en Afrique les Açores et le Cap-Vert. Elle a été également recueillie, par MM. Webb et Berthelot, sur la côte de toutes les Canaries et à Madère, où ses variétés sont absolument les mêmes qu'en France. Jeune, elle est toujours carénée.

Sous le nom d'*Helix planata*, Chemnitz (t. 209, fig. 2067 à 2069); *Helix planata*, Férussac (Prod., p. 45, nº 295), nous trouvons dans le *Synopsis* de MM. Webb et Berthelot, nº 3, la citation d'une Hélice qui effectivement, dans une de ses variétés, ressemble beaucoup à la figure de Chemnitz ; mais, en comparant les types que ces savans nous ont confiés à quelques individus de l'*Helix pisana*, rapportés également des Canaries, nous nous sommes aperçu qu'ils n'étaient que des variétés monstrueuses de cette même *Helix pisana*. L'un d'eux, celui qui ressemble à l'*Helix planata* de Chemnitz, est un individu qui, au lieu d'abandonner, comme toujours, sa forme carénée du jeune âge pour s'arrondir, a suivi ainsi jusqu'à l'âge complet, ayant néanmoins la bouche rose ordinaire à l'espèce, et les indices des fascies caractéristiques; il est seulement un peu plus rugueux que l'*Helix pisana* ordinaire. Avec cette variété, il s'en trouvait une autre qui, outre les rugosités dont nous venons de parler, avait été très-carénée dans le jeune âge, et ensuite avait suivi la marche ordinaire de l'accroissement de l'espèce ; ce qui nous a donné l'entière certitude que l'*Helix planata* des Canaries n'est qu'une monstruosité de l'*Helix pisana;* et non une espèce distincte. Peut-être en est-il de même de celle de Chemnitz ?

Nº 49. Hélice de d'Orbigny. — Helix Orbignyi, *Webb et Berth.*

Pl. 2, fig. 31-33.

Helix Orbignyi, Webb et Berthelot, Mss.

Testâ globulosâ, tenui, albidâ, umbilicatâ, irregulariter striatâ; spirâ elevatâ, conicâ, apice obtuso; anfractibus quatuor convexis; aperturâ rotundâ, labro tenui acuto.

Hauteur : 6 millimètres. Diamètre : 7 millimètres.

Coquille globuleuse, très-renflée, très-mince, marquée partout de stries irrégulières, très-prononcées dans le sens de l'accroissement; spire élevée, conique, très-obtuse à son sommet, composée de quatre tours très-arrondis, séparés par une suture profonde; bouche circulaire, à peine échancrée par le retour de la spire, ses bords sont minces et tranchans; ombilic très-prononcé sans être large.

Couleur uniforme d'un blanc sale.

Cette espèce ne se rapproche réellement d'aucune des espèces connues; elle nous représente, mais en miniature, la forme élevée de quelques-unes des variétés de l'*Helix pisana*, toutefois avec une bouche ronde, analogue à celle de l'*Helix maritima*, Drap.

Nous avons découvert cette coquille, en 1826, sous les pierres, dans un ravin près de Santa-Cruz de Ténériffe, où elle est peu commune. Lors de la publication de leurs planches de coquilles terrestres, MM. Webb et Berthelot nous ont prié de la leur donner pour compléter leur cadre, ce que nous nous sommes empressé de faire, et ces Messieurs alors ont bien voulu nous la dédier.

Nº 50. Hélice brillante. — Helix cellaria, *Mull.*

Helix cellaria, Muller, 1774, *Verm. terr.*, p. 23, nº 230.
Helix nitida, Drap., 1805, *Hist. Moll.*, p. 117.
Helix cellaria, Webb et Berthelot, 1833, *Syn.*, nº 10.

Testâ depressâ, lutescente, nitidâ, pellucidâ, umbilicatâ; spirâ depressâ, obtusâ; anfractibus quinque; aperturâ rotundâ; labro tenui, acuto.

MM. Webb et Berthelot ont rencontré cette espèce au milieu des bois de *las Mercedes*, près de la

Laguna, île de Ténériffe, dans les mêmes circonstances d'existence qu'en Europe, où elle est commune presque partout, ainsi que sur les côtes d'Afrique, littoral méditerranéen.

N° 51. Hélice maritime — Helix maritima, *Drap.*

Helix maritima, Drap., 1805, *Moll. terr.*, pl. 5, fig. 9.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e partie, p. 89, n° 88.
— Féruss., *Moll. terr.*, n° 299.
— Webb et Berthelot, 1833, *Syn.*, sp. 16.

Testâ orbiculato-conoïdeâ, umbilicatâ, albidâ, fasciis articulatis fusco aut nigro maculatis cinctâ; spirâ conicâ, apice obtuso; anfractibus sex convexis, aperturâ rotundâ; labro tenui acuto.

Il est des espèces pour lesquelles chacun s'est plu à multiplier les noms outre mesure, et l'*Helix maritima* nous en offre un exemple bien frappant. Lorsqu'elle vit sur les dunes, près des rivages de la mer, et sur les rochers du littoral, elle est blanche, marquée de zones noires souvent interrompues; mais nous avons remarqué souvent, en France, qu'à mesure que ses individus s'éloignent de la mer, ils deviennent plus grands, plus minces, un peu plus déprimés, se couvrent d'un épiderme jaunâtre, et forment alors l'*Helix variabilis* de Draparnaud. Nous signalons ce fait en faisant remarquer que l'*Helix candidula*, Michaud, et l'*Helix simulata*, Férussac, nous paraissent encore n'en être que des variétés locales et non des espèces distinctes.

Comme nous l'entendons, cette espèce habite, sous le nom d'*Helix maritima*, la France dans beaucoup de ses parties et presque toutes les côtes européennes et africaines de la Méditerranée; elle a été recueillie à Ténériffe par MM. Webb et Berthelot. Celle-ci est blanche avec les zones ordinaires.

Sous le nom d'*Helix simulata*, elle habite le littoral de l'île de Fortaventure et de Lancerotte. Cette variété est jaunâtre avec les zones très-peu distinctes.

Des individus, semblables pour la forme à notre *Helix variabilis*, se trouvent à la grande Canarie.

N° 52. Hélice de Lancerotte. — Helix Lancerottensis, *Webb et Berth.*

Pl. 1, fig. 24-26.

Helix Lancerottensis, Webb et Berthelot, 1833, *Syn.*, sp. 17; *Ann. des Sc. nat.*

Testâ orbiculato-conoïdeâ, subglobosâ; striatulâ, sordide fuscâ, albo variatâ; spirâ elevatâ, conicâ; anfractibus quatuor; aperturâ semilunari, labro tenui, acuto; umbilico minime aperto.

Hauteur : 4 millimètres. Diamètre : 5 millimètres.

Coquille orbiculaire, conique, globuleuse, striée très-légèrement dans le sein de l'accroissement; spire conique, élevée, obtuse à son sommet, composée de quatre tours convexes, arrondis, séparés par une suture profonde; bouche arrondie, échancrée par le retour de la spire, à bords minces et tranchans, non réfléchis; ombilic ouvert, mais très-étroit.

Couleurs. La teinte générale est fauve clair, passant au brun au sommet de la spire, et au rosé près de la bouche; le tout orné de marbrures blanches plus prononcées vers le sommet, et présentant une zone de cette couleur sur la convexité de la spire.

Cette espèce, dont nous n'avons vu qu'un individu, paraît encore être voisine de la précédente, dont elle semble différer par ses couleurs, ses tours de spire plus séparés et sa taille toujours petite.

Elle a été découverte, non loin des rivages maritimes de l'île de Lancerotte, par MM. Webb et Berthelot.

N° 53. HÉLICE MONILIFÈRE. — HELIX MONILIFERA, *Webb et Berthelot.*

Planche 1, fig. 21-22.

Helix monilifera, Webb et Berthelot, 1839, *Syn.*, n° 15; *Ann. des Sc. nat.*, mars 1823.

Testâ globoso-convexâ, subconicâ; obsolete striatâ; crassâ; albâ cinerascente, fasciis angustis interruptis nigro-fuscis; spirâ elevatâ, subconicâ; apice obtuso; anfractibus sex; aperturâ suborbiculari; labro tenui, acuto; umbilico subaperto.

Hauteur : 5 millimètres. Diamètre : 6 millimètres.

Coquille globuleuse, convexe, un peu conique, épaisse, légèrement striée ou rugueuse dans le sens de l'accroissement; spire élevée, conique, à sommet un peu aigu, composée de six tours peu convexes, arrondis, séparés par une suture légèrement convexe; bouche arrondie, échancrée par le retour de la spire; ses bords un peu épaissis en dedans et tranchans; ombilic à peine marqué, en partie recouvert par le retour de la columelle.

Couleurs variables, quelquefois blanche ou fauve clair, avec une ou deux bandes brun clair, souvent interrompues par des marbrures blanches et ne représentant plus qu'une ligne de taches. Quelques individus ne présentent que des marbrures brunes ou blanches.

Cette espèce se rapproche encore, pour la forme, de la précédente et de l'*Helix maritima*; néanmoins elle s'en distingue facilement par son ombilic presque fermé au lieu d'être ouvert.

On en doit la connaissance aux recherches de MM. Webb et Berthelot, qui l'ont rencontrée successivement près des rives de la mer, dans les lieux très-chauds et exposés au soleil, dans les îles de Canarie, de Fortaventure et de Lancerotte.

N° 54. HÉLICE A RUBANS. — HELIX LEMNISCATA, *Webb et Berth.*

Pl. 1, fig. 23.

Helix lemniscata, Webb et Berthelot, 1833, *Syn.*, n° 19; *Ann. des Sc. nat.*, mars.

Testâ elevatâ, conicâ, ecarinatâ, trochiformi, superforatâ, tenuiter striatâ, fusco-cinerascente, fasciis duplicibus, fuscis, interdum interruptis; spirâ elevatâ, conicâ, apice subacuto; aperturâ orbiculari, subdepressâ; labro tenui, acuto.

Hauteur : 7 millimètres. Diamètre : 7 millimètres.

Coquille élevée, conique, bronchiforme, non ombiliquée, épaisse, légèrement et irrégulièrement striée dans le sens de l'accroissement; spire très-élevée, conique, un peu acuminée à son sommet, composée de six tours arrondis, peu convexes, séparés par une suture peu marquée; bouche semi-lunaire, déprimée, à bords minces, à columelle épaissie et retournée, ne laissant point d'ombilic.

Couleurs. Nous n'avons vu que deux individus d'un jaune sale ou brunâtre, avec deux larges bandes brunes quelquefois interrompues, dont la supérieure est toujours plus large; l'intervalle entre elles est toujours blanc; le reste des parties supérieures est légèrement varié de grisâtre.

Plus conique que toutes celles qui précèdent, cette espèce n'est cependant pas carénée; et ce caractère, ainsi que le manque d'ombilic qui la distingue nettement de l'*Helix conica* et de l'*Helix conoïdea*, en fait une espèce tout-à-fait nouvelle et des plus remarquable.

Elle a été découverte, par MM. Webb et Berthelot, dans l'île Canaria, sur les rochers, près des bois de Palmiers.

N° 55. Helice petite tiare. — Helix tiarella, *Webb et Berthelot.*

Planche 1, fig. 26, 27, 28.

Helix tiarella, Webb et Berth., 1833, *Synop.*, n° 18; *Ann. des S. nat.*, mars 1833.

Testâ trochiformi, crassâ, striis transversaliter, lineis et punctis elevatis eleganter ornatâ, albo et griseo variatâ; spirâ elevatâ, apice obtusissimo; anfractibus sex, convexis; aperturâ orbiculari, obliquâ; labro tenui, acuto; umbilico aperto.

Hauteur : 5 millimètres. Diamètre : 6 millimètres.

Coquille trochiforme, très-épaisse, marquée sur le dessus, près de la suture, de dépressions régulières, séparées par des parties égales, saillantes, au-dessous d'une ligne de côtes saillantes, inégales, irrégulières, obliques; au-dessus de cette ligne, deux côtes irrégulières, saillantes; le reste des parties inférieures couvert de callosités très-marquées; spire élevée en dôme à sommet très-obtus, composée de six tours, dont le dernier seul est très-détaché; bouche arrondie, oblique, à bords minces et détachés tout autour; avant ces bords, il y a un rétrécissement marqué; ombilic très-ouvert.

Couleur brun clair, sur laquelle se remarquent en blanc toutes les saillies de la coquille.

Il est peu d'espèces qui offrent des caractères aussi tranchés que celle-ci par les rugosités régulières dont elle est ornée; caractères que nous ne trouvons que parmi les espèces marines.

Cette charmante espèce, l'une des plus jolies du genre, a été trouvée dans des ballots d'orseille, et communiquée par M. Terver, de Lyon, naturaliste distingué.

N° 56. Hélice diaphane. — Helix diaphana, *Lamarck.*

Helix diaphana, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 6, 2e partie, p. 85, n° 73.
— Webb et Berthelot, 1833, *Syn.*, n° 9.

Testâ subglobosâ, depressiusculâ, imperforatâ, tenui, pellucidâ, conico-lutescente; spirâ prominula, obtusâ, labro simplici.

Diamètre : 15 millimètres.

Habite l'île de Ténériffe; rapportée par Maugé.

Nous ne connaissons pas cette espèce, que nous ne citons que d'après l'autorité de Lamarck, comme l'ont déjà fait MM. Webb et Berthelot, dans leur *Synopsis.*

N° 57. Hélice de Rosette. — Helix Rosetti, *Mich.*

Pl. 1, 32 à 34.

Helix Rosetti, Michaud, *Cat. algér.*, Rec. de Strasb.
— Webb et Berthelot, 1833, *Synop.*, n° 20.
Helix phalerata, Webb et Berth., 1833, *Syn.-Sup.*, n° 4.

Testâ depressâ, trochiformi, subimperforatâ, carinatâ, argute striatâ, cinereâ, fasciis fuscis duabus, interruptis; spirâ conicâ, planâ, vertice subacuminatâ; anfractibus septem, carinatis; aperturâ depressâ, subdeltoideâ; labro tenui, acuto.

Hauteur : 6 millimètres. Diamètre : 9 millimètres.

En examinant avec soin l'exemplaire que MM. Webb et Berthelot nous ont remis de leur *Helix phalerata*, il nous a été impossible d'y voir, tant pour la forme que pour la couleur, autre chose qu'une simple variété de l'*Helix Rosetti*. En conséquence, nous avons cru devoir les réunir sous un même nom.

MM. Webb et Berthelot ont rencontré l'*Helix Rosetti* dans la Grande-Canarie. Nous l'avons fréquemment recueillie dans les ravins, près de Santa-Cruz de Ténériffe, attachée surtout aux conduits en bois des aqueducs qui apportent de l'eau à la ville, et presque toujours à mi-côte de la montagne.

N° 58. HÉLICE DES TOMBEAUX. — HELIX TUMULORUM, *Webb et Berth.*

Pl. 1, fig. 29 à 31.

Helix tumulorum, Webb et Berthelot, 1833, *Synop.*, n° 13, *Ann. des Sc. nat.*, mars.

Testâ depressâ, trochiformi, subtus convexiusculâ, argute striatâ, albâ, fasciis fuscis duabus interruptis; spirâ elevatâ, conicâ, planâ; anfractibus septem, acute carinatis; aperturâ depressâ, subdeltoideâ; labro tenui, acuto.

Nous avons soigneusement confronté cette espèce avec l'*Helix Rosetti*, dont elle a la forme générale, les stries, les couleurs, la bouche, et nous avons reconnu qu'elle n'en diffère absolument que par une carène un peu plus tranchante, une taille plus grande et la bande supérieure plus large, moins distincte; légères modifications qui tiennent, sans doute, à l'habitation plutôt qu'à des caractères spécifiques; aussi croyons-nous devoir dire que nous ne considérons pas l'*Helix tumulorum* comme une espèce distincte de l'*Helix Rosetti*, dont elle n'est probablement qu'une variété locale facile à expliquer. Nous avons observé que les coquilles d'*Helix* étaient d'autant plus épaisses et irrégulières, qu'elles étaient exposées à l'air, ou qu'elles habitaient des régions plus abruptes. Ne pourrait-on pas voir, dans l'*Helix tumulorum*, rencontrée au promontoire de la petite île de Canarie, entre les tombeaux des anciens Guanches, une modification de ce genre d'une espèce vivant ailleurs sur les coteaux et près des buissons?

N° 59. HÉLICE A BANDELETTE. — HELIX TOENIATA, *Webb et Berth.*

Pl. 3, fig. 18, 19, 20.

Helix tœniata, Webb et Berth., 1833, *Synopsis-Suppl.*, n° 2.

Testâ supra valdè depressâ, subtus convexiusculâ, striatâ, acutè carinatâ, subcinereâ, fasciâ supra unicâ fusco-purpureâ, margine lacerâ, subtus integrâ, latiore; spirâ depressâ, conicâ, anfractibus octo, carinatis; aperturâ orbiculari, continuâ; peristomate libero, crassiusculo, vix revoluto; umbilico magno profundo.

Hauteur : 4 millimètres. Diamètre : 9 millimètres.

Coquille fortement déprimée, dessus très-aplati et dessous convexe, couverte, des deux côtés, de stries dans le sens de l'accroissement; spire légèrement conique-plane, composée de huit tours, planes en dessus, convexes en dessous, fortement carénés sur les côtés; bouche presque ronde, un peu oblique, formée d'un péristome circulaire libre, assez épais et un peu réfléchi; ombilic étroit jusqu'au dernier tour de spire déjeté de côté, et laissant dès-lors une large cavité.

Couleur cendrée, avec une belle bande brune sur le milieu de la spire en dessous, le dessus marbré de blanchâtre et de brun.

Cette espèce nous paraît avoir les plus grands rapports avec l'*Helix Maderensis*, Wood (dont les *Helix compar* et *Helix leptosticta*, Lowe, ne nous paraissent que des variétés, autant du moins que nous en pouvons juger par les dessins et par les descriptions de M. Lowe); mais nous ne savons pas si elle est réellement distincte.

Nous ignorons à quelle île elle est propre. Elle a été décrite par MM. Webb et Berthelot dans leur Synopsis des coquilles terrestres des Canaries, comme ayant été rencontrée dans des ballots d'orseille.

N° 60. Hélice argonautule. — Helix argonautula, *Webb et Berth.*

Pl. 2, fig. 13 à 18.

Helix argonautula, Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis. Supp.*, n° 3.

H. *Testâ depressâ, tenui, carinatâ, carinâ cœlatâ, orbiculatâ, supra planâ, anfractibus quatuor elevatis; subtus convexâ, argute striatâ, cinereâ, fasciis binis interruptis pallidè fuscis, lineolaque intermediâ ornatâ; aperturâ depressâ, subdeltoideâ; peristomate simplici, tenui, continuo; umbilico largiusculo, orbiculari, profundo.*

Hauteur : 3 millimètres. Diamètre : 8 millimètres.

Coquille orbiculaire, très-déprimée, plane en dessus, convexe en dessous, mince, très-carénée, la carène saillante, à chaque tour de spire, comme des gradins, fortement striée dans la direction des signes d'accroissement en dessus et en dessous, chaque strie formant une forte saillie sur la carène; spire très-plane, à sommet très-obtus, composée de quatre tours détachés en gradins, le dernier surtout plus détaché que les autres; bouche déprimée, triangulaire, horizontale jusqu'à la carène en dessus, convexe en dessous, à bords minces et tranchans; ombilic très-ouvert.

Couleurs. Le seul exemplaire que nous ayons vu est blanc-cendré en dessous; la même teinte, ornée de deux bandes brunes interrompues en dessus, avec un léger liseré de la même couleur au milieu des bandes; le sommet un peu rembruni.

Cette espèce est distincte de toutes les Hélices connues par sa spire en échelons, caractère qu'on retrouve dans l'*Helix Gualteriana,* dont il est inutile de signaler les différences spécifiques.

De même que la précédente, elle a été trouvée par M. Terver, dans l'orseille, sans qu'il en connaisse la véritable patrie.

N° 61. Hélice cyclodonte. — Helix cyclodon, *Webb. et Berth.*

Pl. II, fig. 1-3.

Helix cyclodon, Webb. et Berth., pl II, fig. 1-3 (de ces mollusques).

Helix. *Testâ conicâ, trochiformi, perforatâ, carinatâ, carinâ crenulato-dentatâ, rugoso-striatâ, cinereâ, fasciis fuscis subtus ornatâ; spirâ elevatâ, conoideâ, apice obtuso; anfractibus septem, carinatis; aperturâ depressâ, triangulari; labro tenui, acuto.*

Hauteur : 7 millimètres. Diamètre : 7 millimètres.

Coquille conique, trochiforme, légèrement ombiliquée, très-carénée; la carène tranchante, formée par une série également espacée de dents très-saillantes et très-distinctes; le dessus et le dessous sont couverts de stries irrégulières, rugueuses; spire très-élevée, conique, un peu évidée sur sa longueur, à sommet émoussé, composée de sept tours presque évidés en dessus et en dessous, séparés par une suture crénelée; bouche triangulaire, déprimée, à bords minces et tranchans; ombilic très-légèrement ouvert, en partie recouvert sur le retour de la columelle.

Couleurs. La partie supérieure est bleu-grisâtre, le dessous gris, orné d'une bande étroite non interrompue, d'un beau brun.

Rien n'est plus élégant, plus joli que cette espèce d'Hélice, qui, avec la forme de l'*Helix conoidea*, s'en distingue, ainsi que des espèces voisines, par sa forte carène profondément crénelée.

Elle a été rencontrée au Cap-Vert, à Madère, aux Açores, à ce que nous assure notre ami, M. Terver, de Lyon. Elle a également été observée aux Canaries par MM. Webb et Berthelot.

N° 62. Hélice de Despréaux. — Helix Despreauxii, *d'Orbigny*.

Pl. 3, fig. 21, 22, 23.

H. *Testâ conicâ, trochiformi, subperforatâ, bicarinatâ; carinis acutis, dentato-cristatis; suprà rugosâ; subtus tuberculatâ; tuberculis elevatis, obliquis, elongatis; spirâ elevatâ, conoideâ; apice obtuso, anfractibus quinque : aperturâ subrotundâ, peristomate simplici, tenui, continuo.*

Hauteur : 5 millimètres. Diamètre : 8 millimètres.

Coquille conique, trochioïde, à peine ombiliquée, ornée de deux fortes carènes, tranchantes, divisées en festons réguliers et profonds; en dessus, tout l'intervalle compris entre les carènes est fortement rugueux et irrégulier; en dessous, on remarque beaucoup de tubercules obliques, allongés, très-élevés, qui varient agréablement cette partie; spire élevée, conique, obtuse à son sommet, composée de cinq tours bicarénés, saillant légèrement les uns sur les autres; bouche ovale, transversale, déprimée, oblique, dont les bords minces se rejoignent sur le retour de la spire.

Couleurs. La teinte générale est gris-blanc, uniforme; le sommet de la spire brun-violacé, ainsi que la bouche en dedans.

Nous n'avons aucun exemple de double carène si marquée, de festons si profonds et de tubercules si saillans, parmi les Hélices. Aussi, sous ce rapport, cette magnifique espèce se distingue-t-elle de toutes les autres espèces connues. Il paraît que l'habitation au milieu des anfractuosités des terrains volcaniques des Canaries favorise les accidens si singuliers et les saillies dont les coquilles terrestres sont ornées, puisque nous les retrouvons différemment variées chez l'*Helix cycladon*, et qu'ils sont déjà indiqués chez l'*Helix argonautula.*

Cette charmante espèce a été recueillie par M. Despréaux à l'île Canaria, dans les concavités des scories, au lieu dit Nolenora. MM. Webb et Berthelot, en nous la communiquant, nous ont témoigné le désir qu'elle fût dédiée au botaniste qui explore en ce moment les Canaries. Nous nous sommes empressé de remplir ici leurs intentions.

N° 63. Hélice de Berthelot. — Helix Berthelotii, *Férussac.*

Pl. 2, fig. 46.

Helix Berthelotii, Férussac, Mss.

Testâ orbiculato-depressâ, subtus convexiusculâ, carinatâ, substriatâ, hispidulâ, fusco-corneâ; spirâ depresso-conicâ, anfractibus quinque carinatis; aperturâ suborbiculari, compressâ; peristomate reflexo, acuto; umbilico magno, patulâ.

Hauteur : 6 millimètres. Diamètre : 11 millimètres.

Cette espèce, très-voisine de l'*Helix lens*, Férussac, ne s'en distingue que par une carène moins prononcée, par sa bouche plus arrondie, par sa superficie presque lisse, couverte de poils assez longs.

Il y a évidemment erreur pour la dénomination de cette espèce, l'*Helix lens* n'étant pas ornée de poils; il est probable que la *Carocolla hispidula*, décrite par Lamarck (*An. sans vert.*, t. 6, 2e partie, p. 99), et à laquelle il rapporte la synonymie de l'*Helix lens*, Férussac, n'était autre chose que l'espèce que nous décrivons ici; car nous avons confronté minutieusement les Hélices qui nous ont été données comme *Hispidula* (Synopsis, n° 11) et comme *Berthelotii*, par MM. Webb et Berthelot, et nous les avons trouvées identiques dans toutes leurs parties. Il est probable que M. de Férussac, ayant vu que Lamarck citait son *Helix lens* comme synonymie de son *Carocolla hispidula*, les aura tenus pour être de la même espèce, et qu'alors du véritable *Hispidula* de Lamarck, il aura fait son *Helix Berthelotii;* s'il en était ainsi, il faudrait peut-être revenir au nom d'*Helix hispidula*, donné par MM. Webb et Berthelot, dans leur Synopsis.

Cette espèce habite les vallons ombragés de l'île de Ténériffe, où elle a été recueillie par MM. Webb et Berthelot.

N° 64. HÉLICE LENTILLE. — HELIX LENS, *Féruss.*

Pl. II, fig. 79.

Helix lens, Férussac, 1821; *Prod.*, p. 37, n° 153.
Helix lens, Webb et Berthelot, 1833; *Synopsis*, n. 2.

H. *Testâ valde depressâ, carinatâ, fragili, leviter striatâ, glabrâ, corneâ; spirâ convexiusculâ, anfractibus quinque carinatis; aperturâ semi-lunari, depressâ; ombilico patulo.*

Cette espèce, que nous avons rencontrée en grande abondance sur les coteaux des ravins des environs de Santa-Cruz de Ténériffe, dans les lieux arides et sur les rochers, a également été recueillie dans la même île et dans celle de Canaria, par MM. Berthelot et Webb. Les individus de Canaria sont plus grands que ceux de Ténériffe.

N° 65. HÉLICE LENTICULÉE. — HELIX LENTICULATA, *Fér.*

Pl. II, fig. 10-12.

Helix lenticulata, Fér. 1821; *Tabl.*, p. 37, n° 154.

H. *Testâ depressâ, carinatâ, suprà striato-costatâ, subtus lævigatâ; glabrâ, conicâ; spirâ depressâ, obtusissimâ; anfractibus quinque carinatis; suturâ marginatâ; aperturâ depressâ; umbilico aperto, magno.*

L'Hélice lenticulée présente encore les mêmes formes que les deux espèces précédentes, dont elle se distingue néanmoins par ses tours de spire plus étroits, marginés en dessus; par ses fortes stries presque costulées, dans la partie supérieure, tandis que le dessous est presque lisse.

Nous l'avons rencontrée en très-grande abondance sur les coteaux des environs de Santa-Cruz de Ténériffe; elle avait été aussi rapportée des mêmes lieux par Maugé. On l'a encore recueillie, suivant M. de Férussac, en Andalousie. Elle l'a été par Olivier, près d'Alexandrie, en Égypte, et nous la possédons identique des environs d'Oran, des Pyrénées orientales, en France, communiquée par M. Tervers, de Lyon. Ainsi elle habiterait simultanément les îles Canaries, l'Espagne, et une partie de la côte d'Afrique sur la Méditerranée.

N° 66. HÉLICE CONTROUVÉE. — HELIX AFFICTA, *Féruss.*

Pl. 3, fig. 24, 25, 26.

Helix afficta, Férussac, 1821; *Tab. syst.*, p. 37, n° 151.
Carocolla planaria, Lamarck, 1822; *An. sans vert.*, t. 6-2, p. 99, n° 14.

H. *Testâ orbiculari, utrinque depresso-planulatâ. Ad periphœriam acutissimâ, umbilicatâ, pellucidâ minutissime striatâ; corneo lutescente; spirâ depressâ. Anfractibus sex acutis; aperturâ deltoideâ; peristomate tenui, subreflexo.*

Cette espèce se distingue facilement des deux précédentes par une carène infiniment plus aiguë et tranchante, ainsi que par sa taille.

Lamarck ayant reconnu l'identité de son *Carocolla planaria* avec l'*Helix afficta*, de Férussac, nous avons dû revenir au premier nom imposé. D'ailleurs, nous avons reconnu, par la comparaison, qu'il y a certitude sur la réunion de ces deux noms.

Cette espèce vient de l'île de Gomère; elle a aussi été rapportée de Ténériffe par Maugé.

Sous-genre Bulime. — Bulimus, *Bruguiere.*

Ce sous-genre, moins nombreux en espèces aux Canaries que les *Helix*, puisqu'il n'en offre proportionnellement que la moitié, se compose de *douze* espèces propres aux Canaries, et de *trois* (un cinquième seulement), habitant simultanément les continens et les îles méditerranéennes (les *Bulimus ventricosus*, *B. decollatus* et *B. vitreus*). Dès-lors, la proportion comparative donnerait encore plus de Bulimes étrangers aux Canaries, que les Hélices proprement dites.

Les formes des espèces nous rappellent en tout celles de nos espèces européennes, et nullement celles de la côte africaine voisine.

N° 67. Bulime ventru. — Bulimus ventricosus, *Drapar.*

Bulimus ventricosus, Draparnaud; *Moll. terr.*, p. 78, pl. 4, f. 31-33.
Cochlicella ventrosa, Fér. 1821, *Tableau*, p. 52, n° 377.
Bulimus ventricosus, Lam. 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e part., p. 125, n° 31.
Helix acuta, Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis*, n° 21; *Ann. des S. natur.*

H. *Testâ ovato-elongatâ, conicâ, sublævigatâ, albâ vel griseâ albo-variatâ; spirâ elevatâ, conicâ; apice obtuso; anfractibus octo convexis, ultimo ventricoso; aperturâ subcirculari, peristomate simplici, tenui, acuto.*

Cette coquille, commune en Provence, en Syrie, en Italie, en Andalousie, suivant M. de Férussac, habite aussi les côtes de l'Algérie, à Oran; les îles Canaries, à Madère, dans les régions maritimes; ce qui lui donnerait pour patrie les Canaries, et les rives européennes et africaines de la Méditerranée. Les échantillons qui nous ont été confiés par MM. Webb et Berthelot ne diffèrent en rien de ceux qui habitent les environs d'Oran.

N° 68. Bulime de Terver. — Bulimus Terverianus, *Webb et Berthel.*

Pl. 2, fig. 26.

Bulimus Terverianus, Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis supplément*, n° 4.

B. *Testâ elongatâ, turritâ, gracili, cinereo-albidâ, costis albis transversis eleganter ornatâ; spirâ elongatâ, apice obtuso; anfractibus decem convexis; aperturâ rotundato-ovatâ; peristomate vix revoluto, subcontinuâ, tenui, acuto.*

Dimensions. Longueur : 13 millimètres. Largeur : 4 millimètres.

Coquille allongée, turriculée, étroite, couverte longitudinalement de côtes également espacées, saillantes, plus fortes vers la bouche, nulles au sommet; spire allongée, conique, à sommet obtus, composée de dix tours convexes, séparés par une suture profonde; bouche arrondie ou un peu oblongue, dans le sens longitudinal, à bords très-minces et tranchans; columelle laissant entre elle et le retour de la spire un très-léger indice d'ombilic.

Couleurs. Brun cendré, les côtes blanches.

Cette charmante espèce est analogue, pour la forme, au *Bulimus acutus*, Muller; mais elle est encore plus allongée, ressemblant plutôt au *Bulimus articulatus*, Lam., dont elle se distingue facilement par les côtes longitudinales dont elle est ornée; elle doit être placée auprès du *Bulimus acutus* et du *Bulimus articulatus*.

Ce Bulime, l'un des plus élégans du genre, que MM. Webb et Berthelot ont dédié à M. Terver, de

Lyon, leur ami et le nôtre, a été rencontré dans les balles d'Orseille par M. Terver, qui le suppose être des Canaries ou des îles du Cap-Vert.

N° 69. Bulime décollé. — Bulimus decollatus, *Brug.*

Helix decollata, Muller, 1774, *Test. ter.*, p. 114, n° 314.
— Gmel., 1788, *Syst. nat.*, id. 13, p. 3651, n° 115.
Bulimus decollatus, Brug., *Dict.*, n° 49.
Bulimus decollatus, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e part., p. 121.
— Webb et Berthelot, 1833, *Syn. Bulimus*, n° 1.

Bul. *Testâ cylindrico-turritâ, tenuissimè striatâ, albidâ; spirâ elongatâ, apice (adulta) troncatâ, (junior) obtusâ; aperturâ oblongâ; labro incrassato.*

Cette espèce, des plus connues, habite tout le littoral de la Méditerranée, sur les côtes d'Europe et d'Afrique, où elle est très-commune; acquérant quelquefois une très-grande taille, surtout aux environs de Bougie. MM. Webb et Berthelot l'ont également rencontrée dans les régions maritimes des îles Canaries et à Madère. Les échantillons qu'ils nous ont communiqués étaient jeunes et non tronqués; et ces deux savans, dans leur *Synopsis*, n'indiquent aussi que cet âge. Il est pourtant probable qu'il devient adulte et décollé comme ailleurs.

N° 70. Bulime ventru. — Bulimus obesatus, *Webb. et Berth.*

Pl. 2, f. 20.

Helix obesata, Féruss., 1821, *Tabl.*, p. 58, n° 451 (sans description).
Bulimus obesatus, Webb et Berthelot, 1833; *Synop.*, n° 3.

Bulimus. *Testâ ovato-oblongâ, pupæformi, graciliter et longitudinaliter striatâ, corneâ; spirâ subcylindricâ, ventricosâ, apice acuminato; anfractibus septem; aperturâ ovatâ, peristomate albo, reflexo, acuto.*

Dimensions. Longueur : 25 millimètres. Largeur : 11 millimètres.

Coquille ovale, oblongue, pupoïde, très-légèrement striée dans le sens de l'accroissement; spire cylindrique sur une partie de sa longueur, puis acuminée d'une manière brusque et conique vers son extrémité, composée de sept tours, dont les quatre inférieurs forment la partie conique de l'extrémité; le dernier est très-large; tous sont séparés par une suture peu profonde, légèrement crénelée; bouche ovale ou oblongue, à bords fortement réfléchis, larges et minces; columelle droite non appliquée sur le retour de la spire, dont elle est détachée en lame.

Couleurs. Brun-bistré, informe; le péristome blanc.

Cette belle espèce, fortement enflée et courte, se distingue par cela même des Bulimes que nous venons de décrire. Parmi les individus que nous ont communiqués MM. Webb et Berthelot, on peut remarquer deux variétés locales, assez différentes pour la taille: l'une, représentée pl. 2, f. 20, est la plus petite; elle a été rencontrée dans l'île de Canaria, où elle est rare; l'autre, beaucoup plus grande, plus épaisse, à péristome plus réfléchi, est de l'île de Gomera.

Tout en rapportant la synonymie de l'*Helix obesata*, de M. de Férussac, qu'il indique comme de Baruth, nous le faisons d'après MM. Webb et Berthelot, et non d'après nos observations personnelles.

N° 71. Bulime brun roux. — Bulimus boeticatus, *Webb et Berth.*

Pl. 2, fig. 19.

Helix bœticata, Féruss., 1821, *Tabl.*, p. 55, n° 422.
Bulimus bœticatus, Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis*, n° 2.

B. *Testâ ovato-conicâ, subventricosâ, striato-rugosâ, vel granulosâ, pilosâ, fuscâ; spirâ oblongo-conicâ; apice acuminato; anfractibus septem, subconvexis; aperturâ subcirculari; peristomate simplici, reflexo, albo.*

Dimensions. Longueur : 19 millimètres. Largeur : 9 millimètres.

Cette espèce, bien distincte de la précédente par sa spire conique, et bien plus acuminée, en diffère encore par les granulations irrégulières dont elle est ornée, annonçant qu'elle devait être couverte de poils. C'est du *Bulimus obscurus* qu'elle se rapproche le plus parmi nos espèces de France.

Nous l'avons rencontrée sur les coteaux des ravins des environs de Santa-Cruz de Ténériffe, entre les pierres; elle a aussi été recueillie dans l'île Canarie, par MM. Webb et Berthelot. C'est, sans doute, à Ténériffe que ce Bulime a été récolté par Maugé, et non pas à St-Thomas, comme l'a indiqué M. de Férussac.

N° 72. Bulime bai. — Bulimus badiosus, *Webb et Berthelot.*

Pl. 2, fig. 22.

Helix badiosa, Férussac, *Tabl.*, p. 56, n° 423.
Bulimus badiosus, Webb et Berthelot, 1833, *Synops*, n° 4.

B. *Testâ ovato-oblongâ, ventricosâ, tenuiter striatâ, fusco-corneâ, luto indutâ; spirâ ventricoso-conicâ; anfractibus septem convexis, ultimo magno; aperturâ ovali; peristomate subcontinuo, albo, acuto, reflexo.*

Dimensions. Longueur : 15 millimètres. Largeur : 6 millimètres.

On ne peut mieux rapprocher ce Bulime que de l'espèce précédente, dont elle a beaucoup des formes; néanmoins elle s'en distingue spécifiquement par une taille moindre, par sa spire plus renflée, moins conique, par ses tours de spire plus convexes, et enfin par sa surface très-légèrement marquée de lignes d'accroissement, au lieu d'être comme chagrinée. Elle se rapproche aussi du *Bulimus obscurus*, dont elle diffère par sa taille plus grande, par son péristome entourant la bouche, au lieu d'être interrompu.

M. de Férussac s'est trompé en indiquant ce Bulime comme recueilli, ainsi que l'espèce précédente, à Saint-Thomas, par Maugé; il n'habite pas les Antilles, mais bien les îles Canaries; nous l'y avons, ainsi que MM. Webb et Berthelot, rencontré assez communément dans les ravins des environs de Santa-Cruz (île de Ténériffe), où il se cache dans la terre.

N° 73. Bulime maillot. — Bulimis pupa, *Brug.*

Bulimus pupa, Brug., *Dict.*
Helix pupa, Féruss., *Tableau*, p. 58, n° 452.

B. *Testâ oblongâ, ventricosâ, tenuiter striatâ, fusco-rufâ; spirâ ventricoso-conicâ; anfractibus septem minimè convexis; aperturâ oblongâ, unidentatâ; peristomate simplici, incrassato-columellâ contortâ.*

Plus petite que la précédente, cette espèce en diffère encore par sa bouche oblongue, par sa columelle contournée, par ses spires moins convexes, plus fortement striées. Elle habite presque tous les

points littoraux de la Méditerranée et de l'Adriatique, en Afrique et en Europe, mais principalement les îles. MM. Webb et Berthelot nous l'ont communiquée comme étant aussi des Canaries.

N° 74. Bulime de Moquin. — Bulimus Moquinianus, *Webb et Berth.*

Pl. 2, fig. 24.

Bulimus Moquinianus, Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis*, n° 5.

B. *Testâ elongatâ, turritâ, obtusiusculâ, obsoletè striatâ, corneâ, fasciis albidis longitudinalibus variatâ; spirâ elongatâ, subcylindricâ, postice acuminatâ, vertice obtusâ; anfractibus octonis, subconvexis; aperturâ suborbiculari; peristomate simplici; columellâ rectâ.*

Dimensions. Longueur : 12 millimètres. Largeur : 4 millimètres.

Coquille allongée, turriculée, à peine marquée de très-légères lignes d'accroissement; spire allongée, un peu cylindrique en avant, acuminée en arrière, à sommet obtus, composée de huit tours légèrement convexes, séparés par une suture marquée, lisse; bouche un peu arrondie, irrégulière et anguleuse du côté de la columelle, à bords légèrement épaissis, mais non réfléchis.

Couleurs. Une teinte brun-olivâtre est répandue partout, et variée, sur les derniers tours, de taches blanchâtres longitudinales, irrégulières.

Cette espèce est beaucoup plus allongée que les précédentes dont elle se distingue encore par sa bouche et son péristome non réfléchi. Elle a été découverte dans l'île de Canaria, où elle est rare, par MM. Webb et Berthelot, qui l'ont dédiée à M. Alfred Moquin-Tandon, professeur de botanique à Toulouse.

N° 75. Bulime roccellicole. — Bulimus roccellicola, *Webb et Berth.*

Pl. 2, fig. 23.

Bulimus roccellicola, Webb et Berth., 1833, *Synopsis sup.*, n° 2.

H. *Testâ elongato-ovatâ, leviter striatâ, fusco-corneâ; spirâ elongato-conicâ; apice obtuso; anfractibus sex convexis, ultimo magno, ventricoso; aperturâ subrotundo-ovatâ; peristomate acuto, reflexo, lactescente.*

Dimensions. Longueur : 10 millimètres. Largeur : 4 millimètres.

Coquille allongée, à peine striée dans le sens de l'accroissement; spire allongée, conique ou très-légèrement ventrue, à sommet obtus, composée de six tours convexes, dont le dernier est très-grand, plus renflé que les autres, tous séparés par des sutures profondes, lisses; bouche ovale dans le sens longitudinal, dont les bords sont élargis, réfléchis et presque circulaires.

Couleurs. Cornée ou brun-fauve-jaunâtre, uniforme; le péristome blanc.

Moins allongée que la précédente espèce et plus conique, celle-ci, absolument de la taille du *Bulimus obscurus*, s'en distingue par sa forme moins ventrue, son dernier tour plus large, non rétréci; car, du reste, elle a les mêmes formes de ce Bulime européen. Elle ressemble encore beaucoup au *Bulimus montanus*, tout en étant moins longue, plus conique.

Elle a été découverte, dans l'orseille, par M. Terver, de Lyon. Nous ignorons si elle est des Canaries.

N° 76. Bulime varié. — Bulimus variatus, *Webb et Berth.*

Pl. 2, fig. 25 et 27.

Bulimus variatus, Webb et Berthelot, 1833, *Synops. supplém.*, n° 3.
Bulimus myosotis, Webb et Berth., id. id. n° 6.

B. *Testâ elongatâ, conicâ, obsolete striatâ, nitidâ, fusco-rufâ, albo-marmoratâ; spirâ elongatâ, conico-subventricosâ; acuminatâ, apice obtuso; aperturâ ovatâ, peristomate reflexo, albido.*

Dimensions. Longueur (des plus grands) : 12 millimètres. Largeur : 4 millimètres.

Coquille allongée, un peu conique, un peu striée irrégulièrement, et néanmoins brillante; spire allongée, conique, renflée vers le milieu de sa longueur, acuminée en arrière, à sommet obtus, composée de sept tours plus convexes au sommet que près de la bouche, où le dernier tour est allongé, tous séparés par une suture profonde, lisse; bouche ovale, oblique à l'axe, à péristome réfléchi et mince, tranchant sur la columelle.

Couleurs. Brun fauve, ou brun corné uniforme, ou maculée en long de blanc; le péristome de cette dernière teinte.

Ce Bulime ne diffère du précédent que par sa forme plus allongée et sa bouche plus latérale à l'axe; néanmoins une de ses variétés nous paraît former la transition entre ces deux espèces, qui pourraient bien n'être que des variétés locales.

Il a été décrit, par MM. Webb et Berthelot, sous le nom de *Variatus*, lorsqu'il est maculé de blanc au dernier tour de spire et un peu plus court, opérant alors, comme nous venons de le dire, la transition au *Bulimus roccellicola* de ces savans; lorsqu'il est allongé et uniforme, c'est leur *Bulimus myosotis.* Après avoir comparé entre eux tous les exemplaires qui nous ont été confiés, nous avons cru reconnaître que ces deux Bulimes ne sont réellement que des variétés locales d'une seule espèce. Il en est de même d'un autre Bulime de l'île de Gomère, que MM. Webb et Berthelot nous ont communiqué sous le nom de *Bulimus rupicola.*

N° 77. Bulime rouge-pale. — Bulimus helvolus, *Webb et Berth.*

Pl. 2, fig. 21.

Bulimus helvolus, Webb et Berth., 1833, *Synops. sup.*, n° 5.

B. *Testâ elongatâ, tenui, lucidâ, substriatâ, helvolâ; spirâ elongatâ, ventricoso-conicâ, apice obtuso; anfractibus septem convexiusculis, ultimo mugno, antice bicarinato; aperturâ patulâ, elongato-ovatâ; antice biangulatâ; peristomate acuto, leviter reflexo, subcontinuo.*

Dimensions. Longueur : 14 millimètres. Largeur : 5 millimètres.

Coquille allongée, mince, luisante, marquée seulement de quelques lignes d'accroissement qui la rendent un peu striée; spire allongée, conique, quoique légèrement renflée, à sommet obtus, composée de sept tours peu convexes, dont le dernier est plus grand, et bicaréné en avant; bouche élargie, ovale, anguleuse, non-seulement par les deux carènes antérieures, mais encore par la columelle qui est droite, oblique et tranchante; le péristome est un peu réfléchi et tranchant.

Couleurs. Uniforme jaune-brun clair; le péristome plus pâle.

Par ses deux carènes antérieures, ce Bulime se distingue nettement de toutes les espèces qui précèdent, ainsi que du plus grand nombre des autres espèces du sous-genre Bulime.

Il a été recueilli par M. Goudot, dans l'île de Ténériffe, et communiqué à MM. Webb et Berthelot par M. de Férussac.

N° 78. Bulime Bamboucha. — Bulimus Bamboucha, *Webb et Berth.*

Helix Bamboucha, Féruss., 1827, *Cat. Rang, Bull. des Sc. nat.*, fév. et mars.
Bulimus Bamboucha, Webb et Berth., 1833, *Synopsis supplém.*, n° 1.

B. *Testâ elongato-turritâ, lucidâ, obsoletè striatâ, albâ; spirâ subcylindricâ, apice obtusissimo; anfractibus septem, breviusculis, convexiusculis; aperturâ ovatâ, parvâ; peristomate acuto, subreflexo.*

Dimensions. Longueur : 11 millimètres. Largeur : 5 millimètres.

Cette espèce blanche, presque pupoïde, qui, à quelques égards, ressemble au *Bulimus decollatus* lorsqu'il est jeune, a été placée avec doute, par MM. Webb et Berthelot, parmi les Coquilles terrestres des Canaries; ce n'est donc qu'avec réserve que nous lui assignons cette origine, tout en ayant la certitude qu'elle habite les îles du Cap-Vert, où elle a été recueillie par M. Rang. On la dit aussi de l'île de Madère.

N° 79. Bulime de Webb. — Bulimus Webbii, *d'Orb.*

Pl. 6, fig. 1, 2.

Achatina folliculus, Webb et Berth., 1833, *Synopsis*, *Achatina*, n° 1.

Testâ oblongo-elongatâ, lævi, solidulâ, albidâ; spirâ elongatâ, subconicâ, leviter inflatâ, acutâ; anfractibus sex, ultimo magno; aperturâ oblongâ, postice compressâ, peristomate incrassato, continuo.

Dimensions. Longueur : 12 millimètres. Largeur : 4 1/2 millimètres.

Coquille allongée, très-lisse, épaisse; spire longue, conique, légèrement renflée, à sommet aigu, composée de six tours planes, dont le dernier est très-long: tous sont séparés par une suture lisse non profonde; bouche oblongue, élargie en avant, rétrécie et anguleuse en arrière, entourée d'un péristome arrondi, épaissi en dedans et non interrompu.

Couleur blanc uniforme.

Cette coquille avait été regardée par MM. Webb et Berthelot comme analogue à l'*Achatina folliculus*; mais, en la comparant au type européen, nous avons reconnu qu'elle en différait essentiellement par sa forme plus conique et moins renflée, par sa bouche fortement épaissie en dedans, dont le péristome est continu, et non mince, comme dans les agatines proprement dites. Dès-lors nous avons dû la placer parmi les Bulimes, et nous avons été heureux de la dédier à M. Webb, l'un des deux savans qui l'ont rencontrée dans l'île Canaria, où elle est rare.

N° 80. Bulime vitré. — Bulimus vitreus.

Pl. 2, fig. 28.

Achatina vitrea, Webb et Berthelot, 1833, *Synops.*, *Ach.*, n° 2.

B. *Testâ elongatâ, tenui, lævigatâ, fragili, vitreâ, albâ; spirâ elongatâ, cylindricâ, postice acuminatâ, vertice obtuso; anfractibus quinque convexiusculis, duobus ultimis magnis; aperturâ obovatâ, peristomate simplici, subincrassato.*

Dimensions. Longueur : 7 millimètres. Largeur : 2 millimètres.

Coquille allongée, mince, lisse, brillante, fragile et comme vitrée; spire allongée, presque cylindrique, sur les deux tiers de sa longueur, puis acuminée en arrière, composée de cinq tours un peu convexes, dont les deux derniers très-longs comparativement aux autres, tous séparés par une suture lisse, légèrement concave; bouche ovale, élargie en avant, rétrécie en arrière, à bords un peu épaissis en dedans et non tranchans.

Couleur. Blanche uniforme.

Nous ne pouvons mieux comparer cette charmante espèce qu'à la précédente ; elle en a le brillant, les formes, la couleur, et s'en distingue pourtant par une taille plus petite de moitié, par sa spire plus cylindrique, ainsi que par sa bouche moins épaisse sur les bords ; en un mot, nous croyons ces deux espèces on ne peut plus voisines.

Nous ne l'avons pas laissée parmi les *Achatina*, où MM. Webb et Berthelot l'avaient placée, parce que manquant entièrement de cette échancrure de la partie antérieure ou de la columelle tronquée des Achatines de Lamarck, elle nous a paru, par son bord épaissi entier, devoir rentrer dans le sous-genre *Bulime* des auteurs.

MM. Webb et Berthelot l'ont rencontrée dans les lieux humides de l'île de Ténériffe, où elle paraît rare. M. Terver nous annonce qu'il possède cette même espèce, d'une teinte cornée, recueillie sur les côtes de l'Algérie.

N° 81. Bulime Parolinien. — Bulimus Parolinianus.

Pl. 2, fig. 29 ; et pl. 3, fig. 27.

Achatima Paroliniana, Webb et Berth., 1833, *Synopsis sp.*, 3.

B. *Testâ ovatâ, lævi, nitidâ, pallide succineâ ; spirâ ventruoso-conicâ ; apice acuto ; anfractibus sex, inæqualibus ; suturâ albo marginatâ ; aperturâ oblongâ, tridentatâ ; duabus supra columellam ; labro incrassato.*

Dimensions. Longueur : 6 millimètres. Largeur : 2 millimètres.

Coquille. Oblongue, très-lisse, brillante ; spire ventrue, conique à son extrémité, composée de six tours inégaux, dont les deux antérieurs sont incomparablement plus longs que les autres ; tous séparés par une suture peu profonde et lisse ; bouche oblongue, élargie en avant, rétrécie en arrière, à bords assez épaissis, pourvue en dedans, loin du bord, de trois dents, dont une plus longue sur le retour de la spire, et deux petites sur la columelle même.

Couleur. Succinée uniforme, la bouche plus pâle ; une bande blanchâtre sur la suture de chaque tour de spire.

Ressemblant aussi aux deux espèces précédentes, celle-ci est beaucoup plus courte, et s'en distingue par sa suture bordée, par les dents dont sa bouche est armée ; de la même taille, elle se rapproche beaucoup, par sa forme extérieure, du *Bulimus lubricus*, qui manque de dents. Elle a encore des rapports avec l'*Helix ovuliformis*, Lowe, comme l'ont fait remarquer MM. Webb et Berthelot ; mais, par les motifs que nous avons déduits aux espèces précédentes, nous ne pensons pas avec ces savans, qu'on la doive placer dans le genre *Achatina* de Lamarck.

MM. Webb et Berthelot l'ont rencontrée dans les îles de Ténériffe, de Canaria et de Palma, sur les pierres, entre la mousse.

Sous-genre Maillot pupa, *Draparnaud, Lamarck.*

Nous n'avons, aux Canaries, que deux espèces de ce sous-genre, toutes deux propres à ces îles. Lorsqu'on voit cette division abonder en Europe, et se trouver encore en nombre à l'île de Madère, on s'étonne d'en rencontrer si peu aux Canaries.

N° 82. Maillot blanchi. — Pupa dealbata.

Pupa dealbata, Webb et Berth., 1833, *Syn.*, n° 1.

P. *Testâ oblongâ, cylindricâ, argutè striatâ, albulâ, spirâ cylindricâ, apice obtusissimo; anfractibus septem subconvexis; apertura subcirculari; peristomate incrassato, reflexo.*

Longueur : 16 millimètres. Largeur : 7 millimètres.

Cette charmante coquille, des mieux caractérisée par sa forme égale, par ses stries, par sa bouche sans dents, habite plusieurs points différens des îles Canaries, entre autres Ténériffe, où nous l'avons rencontrée sur les coteaux des ravins des environs de Santa-Cruz.

N° 83. Maillot tacheté. — Pupa maculosa, *Lamk.*

Pupa maculosa, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e part., p. 107.
— Webb et Berthelot, 1833, *Synops*, n° 2.

P. *Testâ cylindraceâ, attenuato-acutâ, pallidè corneâ, apice rufâ; maculis fulvis, longitudinalibus sparsis pictâ; aperturâ quadridentatâ; peristomate tenui, margine reflexo.* Lamarck.

Cette espèce, citée par MM. Webb et Berthelot, d'après Lamarck, paraît avoir été rapportée de l'île de Ténériffe par Maugé.

PULMONÉS AQUATIQUES.

Cette division des Pulmonés comprend les genres *Lymneus, Physa, Chilina, planorbis* et *Ancylus*. Parmi ces genres, nous ne trouvons aux Canaries de représentans que du second et du dernier.

FAMILLE DES LYMNEIDÉES. — LYMNEIDÆ.

Ne comprenant aux Canaries que le genre *Physa* et le genre *Ancylus*; encore croyons-nous qu'on doit séparer ce dernier comme famille distincte.

Genre Physe-physa, *Draparnaud.*

Nous possédons aux îles Canaries deux espèces de ce genre, toutes deux propres, en même temps, à l'Europe.

N° 84. Physe aigue. — Physa acuta, *Draparnaud.*

Physa acuta, Draparnaud, *Moll.*, p. 55, n° 2, pl. 3, f. 10-11.
— Webb et Berthelot, 1833, *Syn.*, sp. 1, p. 18.

Physa. *Testâ ovato-oblongâ, diaphanâ, lævigatâ, corneâ, spirâ acutâ; anfractibus sex convexis, ultimo magno, inflato; aperturâ oblongâ, albâ, columellâ subcontortâ, rectâ, labro intus incrassato.*

La variété des Canaries est généralement plus allongée que celle de France, ses tours de spire sont moins convexes. Néanmoins, nous croyons qu'il est impossible de la séparer spécifiquement.

Nous l'avons rencontrée en très-grande abondance au milieu des mares qui couvrent les lits des torrens des ravins dans les montagnes voisines de Santa-Cruz à Ténériffe. MM. Webb et Berthelot l'ont également recueillie dans toutes les îles des Canaries, où elle est très-commune. En Europe, elle est répandue en France, en Italie, en Sicile, etc., etc. Elle se trouve aussi à Oran.

N° 85. Physe des fontaines. — Physa fontinalis. *Drap.*

Planorbis bulla, Muller, 1774, *Verm.*, p. 167, n° 353.
Bulla fontinalis, Linn., Gmel., 1789, *Sept. nat.*, p. 1185, sp. 368.
Bulimus fontinalis, Brug., *Dict.*, n° 17.
Physa fontinalis, Draparnaud, *Moll.*, pl. 3, fig. 8-9.
— Webb et Berthelot, 1833, *Synop. Moll.*, n° 2.

P. *Testâ ovatâ, ventricosâ, diaphanâ, tenuissimâ, pellucidâ, succineo-corneâ, exilissimè striatâ; spirâ breviusculâ, obtusâ; anfractibus quatuor, ultimo magno; aperturâ oblongâ; labro tenui, acuto.*

Cette espèce, répandue dans presque toute l'Europe, est également commune aux Canaries, d'où elle a été rapportée par MM. Webb et Berthelot. Sa forme est en tout la même; seulement elle est un peu plus épaisse.

Genre Ancyle. — Ancylus, *Muller.*

Ce genre, qu'on rencontre dans presque toute l'Europe, et que nous avons rapporté des parties méridionales du continent américain, n'est représenté aux îles Canaries que par une espèce qui paraît propre à cet archipel (1).

N° 86. Ancyle strié. — Ancylus striatus, *Quoy et Gaimard.*

Ancylus striatus, Webb et Berth., 1833, *Synop.*, n° 1.
Ancylus striatus, Quoy et Gaimard, 1834, *Voyag. de l'Astrol.*, t. 3, p. 207.

A. *Testâ ovato-ellipticâ, tenuissimâ, luteolâ, longitudinaliter tenuissime striatâ; apice recurvâ, ad dextram versâ.*

Suivant MM. Quoy et Gaimard, son animal ne dépasse pas la coquille, même en marchant. Son pied, très-mince, est légèrement ondulé; sa tête, large, obtuse, a deux petits renflemens qui tiennent lieu de tentacules, et des yeux sessiles.

Cette espèce a été indiquée à MM. Quoy et Gaimard par M. Berthelot; ils l'ont trouvée dans la forêt d'Aguas-Gracias, à Ténériffe. Nous l'avons aussi rencontrée, dès 1826, dans les ruisseaux des environs de Santa-Cruz et de la Laguna, où nous l'avons observée attachée aux rochers et aux pierres détachées du sol. Suivant MM. Webb et Berthelot, cette espèce est commune dans toutes les îles de l'archipel des Canaries.

PULMONÉS OPERCULÉS.

Composés des genres *Cyclostoma*, *Truncatella* et *Helicina*, dont le premier seul se rencontre aux Canaries.

FAMILLE DES CYCLOSTOMIDÉES. — CYCLOSTOMIDÆ.

GENRE CYCLOSTOME. — CYCLOSTOMA, *Lamarck.*

Les îles Canaries ne paraissent nourrir que deux espèces de ce genre : l'une commune, en même temps, à la France, et l'autre propre aux Canaries.

---

(1) Voyez notre *Voyage dans l'Amérique méridionale*, *Mollusques*, pag. 352, où nous avons établi les rapports évidens des *Ancylus* et des *Lymnées*, ce qui nous a déterminé à les placer parmi les Pulmonés aquatiques.

N° 87. Cyclostome élégant. — Cyclostoma elegans, *Drap.*

Nerita elegans, Muller, 1774, *Test.*, p. 177, n° 363.
Turbo elegans, Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3606, n° 74.
Cyclostoma elegans, Drap., 1805, *Moll.*, pl. 1, fig. 5-7, p. 32.
— Lamk., 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e partie, p. 148, n° 26.
— Webb et Berth., 1833, *Synops.*, n° 1.

Testâ oblongo-conicâ, umbilicatâ, striis transversis elegantissimis cinctâ, violaceâ, spirâ conicâ; apice obtuso; anfractibus quinis convexis; aperturâ circulari; peristomate tenui.

Cette espèce, très-commune dans la plus grande partie de la France, surtout dans le sud-ouest, se rencontre encore communément, suivant MM. Webb et Berthelot, dans les régions maritimes des îles Canaries.

N° 88. Cyclostome des Canaries. — Cyclostoma canariense, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 31 et pl. 6, fig. 3, 4.

Cyclostoma lævigatum, Webb et Berthelot, 1833, *Synopsis*, n° 2.

Testâ conico-ovatâ, umbilicatâ, tenui, fasciatâ, lævigatâ vel longitudinaliter striatâ; spirâ brevi; apice obtuso; anfractibus quatuor convexis; suturâ profunde-crenulatâ; aperturâ rotundâ; labro tenui.

Dimensions. Longueur : 14 millimètres. Largeur : 12 millimètres.

Coquille. Large, conique, un peu ombiliquée, mince, brillante et lisse, marquée seulement de quelques lignes d'accroissement, légèrement ornée de stries dans le sens spiral, ou bien couverte en même temps de stries dans le sens spiral et de lignes d'accroissement formant entre elles un treillis fin et très-régulier; spire courte, conique, obtuse à son sommet, composée de quatre tours très-convexes, dont la suture, aplatie et comme évidée, est divisée en un grand nombre de petites crénelures aiguës; bouche arrondie, à bords minces.

Couleurs. Brun-violacé, avec cinq lignes violettes sur chaque tour. Souvent ces lignes forment trois larges bandes.

Cette espèce, très-voisine du *Cyclostoma elegans*, en diffère néanmoins par des caractères constans, par sa forme plus raccourcie, et très-voisine du *Cyclostoma costulatum*, Mich., par moins de tours de spire, par des teintes constamment différentes, puis la suture de chaque tour de spire, qui, au lieu de venir se réunir directement, s'aplatit, et forme sur son bord des crénelures qu'on ne retrouve jamais chez le *Cyclostoma elegans;* aussi la considérons-nous comme devant former une espèce tout-à-fait distincte, à laquelle nous avons dû ôter le nom de *C. lævigatum*, que MM. Webb et Berthelot lui avaient imposé, celui-ci n'étant plus applicable, dès que nous avons trouvé une variété striée tout aussi fortement que l'espèce d'Europe, à laquelle nous l'avons comparée. Nous l'avons nommée *Cyclostoma canariense*, du lieu de son habitation.

Nous l'avons rencontrée sous les pierres ou au pied des buissons, dans les ravins des montagnes voisines de Santa-Cruz de Ténériffe, où elle est assez rare. Elle a aussi été recueillie dans les mêmes lieux par MM. Webb et Berthelot.

Cinquième ordre.

PECTINIBRANCHES. — PECTINIBRANCHÆA, Cuv.

Si nous examinons, comparativement avec les autres ordres, les *soixante-trois* espèces de Pectinibranches que nous possédons des Canaries, nous trouverons les résultats suivans pour leur distribution géographique.

Les espèces canariennes habitant encore simultanément nos côtes de France sont au nombre de *trente-deux*, ou plus de la moitié, sur lesquelles *sept* sont de la Méditerranée et de l'Océan, appartenant aux familles des *Mélanidées*, des *Trochidées*, des *Janthinidées*, des *Buccinidées*, des *Muricidées*. *Une* seule est propre à l'Océan atlantique sur les côtes de France, le *Trochus crassus*; tandis que *vingt-quatre* se trouvent dans la Méditerranée, proportion énorme de concordance pour cette dernière localité.

Les espèces qu'on ne trouve ni dans la Méditerranée ni dans l'Océan, sur les côtes de France, et qui habitent les Canaries et les côtes occidentales d'Afrique, sont au nombre de *dix-sept*, plus du quart de la totalité.

Après ces distinctions, il ne reste plus que *quatorze* espèces propres aux Canaries, nombre néanmoins assez élevé, comparativement au peu d'étendue de ces îles.

Si nous comparons ces résultats à ceux que nous avons obtenus pour les Pulmonés, nous voyons que le nombre dominant, parmi les espèces des Canaries, appartient à la zoologie spéciale de la Méditerranée, plutôt qu'à celle des côtes africaines voisines.

FAMILLE DES MÉLANIDÉES. — MELANIDÆ.

Melanien, *Lamarck*.

Nous réunissons dans cette famille, non-seulement les *Melania* d'eau douce, mais encore tous les Gastéropodes dont l'animal semblable est toujours dépourvu de ces filets du dessus du pied, qui caractérisent les Trochidées; aussi nous y plaçons les *Paludina*, les *Eulima*, les *Rissoa*, les *Littorina*, les *Planax* et les *Scalaria*. De ces genres, les Mélanies et les Paludines seules manquent dans les îles qui nous occupent.

Genre Mélanie. — Melania, *Lamk*.

Comme nous l'avons dit, nous ne possédons aucune Mélanie proprement dite ou d'eau douce des îles Canaries; mais nous avons une espèce marine confondue avec les Mélanies, et qui, avec plusieurs autres que nous connaissons, doit former un sous-genre que nous caractérisons ainsi :

Sous-genre Chemnitzie. — Chemnitzia, *d'Orb*.

Caractère. Animal inconnu.

Coquille. Très-allongée, turriculée, fortement costulée, sans ombilic ni échancrure; son ouverture ovale ou anguleuse, arrondie en avant; columelle épaissie ou tranchante, saillante.

Ce sous-genre, intermédiaire entre les *Eulima* et les *Bonellia*, se distingue du premier par sa coquille costulée, par sa spire moins aiguë, à tours non contigus ni polis, par sa bouche arrondie ou anguleuse, et non lancéolée; et du second, par le manque d'ombilic, et par la columelle saillante.

Les auteurs l'avaient confondu avec les Mélanies.

N° 89. Chemnitzie campanelle. — Chemnitzia Campanellæ.

Melania Campanellæ, Philippi, 1836, *Enumeratio Moll. sicil.*, p. 156, t. 9, fig. 5.

Testâ aciculatâ, lacteâ; spirâ elongatâ; anfractibus decem, explanatis, contiguis, longitudinaliter plicatis, plicis confertissimis obliquis; intersticiis lævissimis; columellâ rectâ.

Dimensions. Longueur : 6 millimètres. Largeur : 1 millimètre 1/2.

Cette charmante espèce, voisine de la *M. Brochii*, Bronn., qui doit aussi faire partie de cette division, se trouve vivante sur une partie des côtes de la Méditerranée et sur celles de l'Océan en France. Aux Canaries, nous l'avons recueillie dans les sables de fond, pris au mouillage de Santa-Cruz de Ténériffe.

Genre Eulime. — Eulima, *Risso.*

N° 90. Eulime tordue. — Eulima distorta, *Desh.*

Melania distorta, Desh., *Fossiles des Env. de Paris*, t. 2.
— Philippi, 1836, *Enum. Moll. sicil.*, p. 158, n° 8.
Eulima distorta, Deshaies, 1838, *Ed. de Lamarck*, t. 8, p. 454.

Hab. Dans la Méditerranée, à Toulon, en Corse, en Sicile ; aux îles Canaries, dans les sables de Ténériffe ; *fossile* dans les environs de Paris.

Genre Risson. — Risson, *Fremenville.*

N° 91. Rissoa des Canaries. — Rissoa Canariensis, *d'Orb.*

Pl. 6, fig. 5-7.

Testâ oblongo-conicâ, solidâ, inperforatâ, albâ; spirâ elongatâ, acutâ; anfractibus quinis convexis; costis trinis antice transversim, ornatis, postice longitudinaliter, transversaliterque nodulosis; suturâ profundâ; aperturâ rotundâ; labro marginato, incrassato, lævigato.

Dimensions. Longueur : 1 3/4 millimètre. Largeur : 3/4 millimètre.

Coquille oblongue, conique, assez solide, non ombiliquée ; spire allongée, très-aiguë, composée de cinq tours très-convexes, dont le dernier est marqué en avant, de trois côtes transversales ; sur le reste de la spire, correspondant aux parties à découvert dans l'encroûtement, sont des tubercules arrondis, formés par des côtes longitudinales et transversales qui se croisent à angle droit ; de ces côtes, les longitudinales sont les plus saillantes ; et, sur le milieu de chacune, est un tubercule plus gros que les autres. Sa couleur est blanche.

Après avoir comparé cette espèce au grand nombre de Rissoa de nos côtes que nous possédons, nous n'en avons trouvé aucune qui lui fût analogue ; elle se rapproche un peu du *Rissoa buccinoïdes* de Morée, mais bien plus petite, plus aiguë ; ses tours sont plus renflés, et ses côtes longitudinales ne se continuent point en avant.

Nous l'avons rencontrée dans les sables de l'île de Ténériffe, et recueillie lors de notre passage dans cette île.

Genre Littorine. — Littorina, *Fer.*

N° 92. Littorine des Canaries. — Littorina Canariensis, *d'Orb.*

Pl. 6, fig. 8-10.

L. *Testâ ovato-conicâ, ventricosâ, imperforatâ, crassâ, transversim striato-costatâ, cinereâ; spirâ brevi, acutâ; anfractibus quatuor convexis, ultimo ventricoso; aperturâ rotundâ, intus nigro, zonâ albâ antice ornato; columellâ fuscâ.*

Dimensions. Longueur totale : 11 millimètres. Largeur : 10 millimètres.

Animal. Assez ferme ; tête distincte, proboscidiforme, moins large que le pied, légèrement échancrée

en avant ; tentacules coniques, allongés, gros, portant les yeux à leur base externe, sur un assez fort renflement ; bouche transversale à l'extrémité de la trompe, et entourée de bourrelets ; pied arrondi en avant, acuminé en arrière, étroit, n'ayant jamais, dans sa plus grande extension, plus de la longueur de la coquille.

Couleurs. Le dessus du corps et de la tête bleuâtre, cette dernière partie plus foncée, passant, en avant, au noirâtre ; tentacules annelés de bleuâtre et de blanc ; tour de la bouche et dessous du pied blanc-bleuâtre.

Opercule corné, mince, ayant deux tours de spire dont le dernier est quatre fois aussi grand que l'autre.

Coquille. Courte, ventrue, non ombiliquée, très-épaisse, marquée, en travers, de fortes stries ou côtes élevées, arrondies, souvent inégales, une petite et une plus grande ; spire courte, très-aiguë, conique, composée de quatre tours assez convexes, dont le dernier est énorme comparativement aux autres ; bouche arrondie, à bords tranchans, épaissis en dedans ; columelle épaisse, aplatie, concave et élargie en avant. La couleur de la coquille est grisâtre avec quelques indices de taches plus foncées ; la bouche est brun-noirâtre en dedans avec une bande transparente blanche en avant ; la columelle est brun-violacé très-clair ou entièrement brune.

Cette espèce, assez voisine de la *Littorina rudis*, s'en distingue néanmoins par sa bouche plus entamée sur la columelle, par cette même columelle fortement excavée en avant, ainsi que par la présence de la bande blanche extérieure de la bouche ; ce sont, du reste, deux espèces très-peu différentes pour la coquille, tandis que les animaux sont tout-à-fait distincts, notre *Littorina rudis* ayant les tentacules non annelés, et le dessus du pied tacheté, au lieu d'être d'une teinte uniforme.

Nous avons recueilli cette espèce à Santa-Cruz de Ténériffe, sur les rochers, au-dessus du niveau des marées hautes ordinaires. Comme toutes les Littorines, elle s'attache aux pierres par un gluten semblable à celui des Hélices, et peut rester ainsi long-temps sans eau. Nous avons gardé des individus vivans dans un cornet pendant plus d'un mois ; ceux que nous avions recueillis aux Canaries se sont mis à ramper, lorsque nous les avons mis dans l'eau de mer, au Brésil. Il suivrait de ce fait que les Littorines doivent passer ce temps dans un état complet d'engourdissement ou jouir de la faculté de respirer l'air en nature comme les Cyclostomes. Il serait important de faire des recherches à cet égard.

N° 93. Littorine voisine. — Littorina affinis, *d'Orb.*

Pl. 6, fig. 11, 13.

L. *Testâ ovato-conicâ, ventricosâ, imperforatâ, crassâ, transversim striatâ, tuberculis duas series transversaliter formantibus; spirâ brevi; acutâ; anfractibus quatuor, subplanis, ultimo ventricoso, subbicarinato; aperturâ rotundâ; intus nigro, zonâ albâ antice ornato.*

Dimensions. Longueur : 10 millimètres. Largeur : 8 millimètres.

Cette Littorine a l'épaisseur et la forme générale de l'espèce précédente ; mais, au lieu d'être striée simplement en travers comme elle, son dernier tour de spire est orné, sur sa convexité, de deux carènes presque toujours composées de tubercules arrondis également espacés, semblables à ceux de la *Littorina muricata.* Ainsi elle diffère beaucoup de la précédente en cela comme par sa teinte toujours plus foncée et presque noirâtre. Sa bouche, en avant, est aussi marquée d'une ligne blanche ; mais ce caractère, se trouvant dans le plus grand nombre des espèces de Littorines, ne fixerait pas sur le rapprochement qu'on pourrait faire.

Nous l'avons rencontrée dans les mêmes lieux et dans les mêmes circonstances que la *Littorina Canariensis ;* elle est aussi commune.

Genre Planaxe. — Planaxis, *Lamarck.*

N° 94. — Lors de leur séjour aux Canaries, MM. Webb et Berthelot envoyèrent une collection de Coquilles marines à M. Lowe, qui, en leur en adressant la détermination, a signalé une espèce nouvelle

de Planaxe qu'il nomme *Planaxis lævigata.* Comme la plupart des espèces envoyées par MM. Webb et Berthelot étaient uniques, ou qu'au moins ils ne les ont pas toutes rapportées, celle-ci se trouve de ce nombre, et nous ne pouvons la décrire, mais nous croyons devoir la signaler parmi les espèces canariennes.

GENRE SCALAIRE. — SCALARIA (1), *Lamarck.*

N° 95. SCALAIRE LAMELLEUSE. — SCALARIA PSEUDOSCALARIS, *Risso.*

Turbo pseudoscalaris, Brochi., 1814, p. 379, t. 7, fig. 1.
Scalaria lamellosa, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 6, 2 part., p. 227.
Scalaria pseudoscalaris, Risso, 1826, V. 5, t. x, fig 2.
— Philippi, 1836, *Enum.*, *Moll. sicil.*, p. 167.

HAB. En Sicile et aux Antilles; aux îles Canaries, dans la baie de Sainte-Croix de Ténériffe, sous les pierres détachées du sol au niveau des plus basses marées; *fossile* dans les terrains tertiaires de l'Italie.

N° 96. SCALAIRE DE WEBB. — SCALARIA WEBBII, *d'Orb.*
Pl. 6, fig. 14-16.

S. *Testâ elongato-turritâ, imperforatâ; spirâ elongatissima; anfractibus convexis, transversaliter profunde striatis; costis equalibus, tenuissimis, circa-23 in quovis anfractu.*

Dimensions. Longueur : 4 millimètres. Largeur : 1 millimètre.

Coquille. Allongée, turriculée, non ombiliquée; spire très-allongée, dont les tours sont très-convexes, profondément striés en travers; côtes très-étroites, inégales, au nombre de vingt-trois à peu près par tours; bouche arrondie, à bords épaissis. Sa couleur est blanche.

C'est bien certainement de la *Scalaria australis* que l'espèce qui nous occupe se rapproche le plus, par ses stries transverses; mais elle en diffère par une taille beaucoup plus petite, par ses stries très-profondes, par ses côtes bien plus nombreuses et plus rapprochées qu'elles ne le sont habituellement dans le genre et par le manque de carène inférieure. Nous croyons dès-lors cette espèce tout-à-fait nouvelle, et nous la dédions à M. Webb.

Nous l'avons rencontrée dans le sable, à Ténériffe, près de Santa-Cruz; elle paraît très-rare.

FAMILLE DES TROCHIDÉES. — TROCHIDÆ.

Nous réunissons, dans cette famille, tous les Mollusques Gastéropodes pourvus de filets au-dessus du pied; ainsi nous y plaçons les genres *Turritella*, *Phasianella*, *Trochus*, *Monodonta*, *Turbo*, *Solarium*, etc.

GENRE TURRITELLE. — TURRITELLA, *Lamarck.*

N° 97. TURRITELLE A TROIS PLIS. — TURRITELLA TRIPLICATA, *Studer.*

Turbo triplictus, Brochi, 1814, p. 368, t. 6, fig. 14.
Turritella triplicata, Philippi, 1836, *Enum.*, *Moll. sicil.*, p. 190.

HAB. Sur les côtes de la Méditerranée.
Aux îles Canaries, dans la baie de Sainte-Croix de Ténériffe.

---

(1) Nous classons encore le genre *Scalaria* parmi les Mélanidées, son animal, comme nous nous en sommes assuré, étant très-voisin, pour la forme, de celui des autres genres que nous y plaçons, et manquant aussi des appendices latéraux du dessus du pied, qui caractérisent les Trochidées.

Genre Phasianelle. — Phasianella, *Lamarck.*

N° 98. Phasianelle pourpré. — Phasianella pulla, *Payraud.*

Turbo pullus, Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3589, n° 6.
— Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 49, sp. 31.
Phasianella pulla, Payraudeau, 1826, *Moll. de Corse*, p. 140, n° 281.

Hab. Dans toute la Méditerranée et dans l'Océan (côtes de France); aux îles Canaries, dans les sables de la baie de Sainte-Croix.

Genre Toupie. — Trochus, *Linn.*

Ce genre, dans lequel viennent se ranger en partie les *Turbo* de Lamarck, les *Monodonta*, et les *Trochus* proprement dits, est bien caractérisé par les appendices filiformes qui avoisinent l'opercule dans toutes les espèces. Les coquilles seules peuvent servir à établir des coupes arbitraires.

Sous-Genre Turbo. — Turbo.

N° 99. Turbo scabre. — Turbo rugosus, *Linn.*

Turbo rugosus, Linn., Gmel, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3592, n° 14.
— Lamarck, 1822, *Ann. sans vert.*, t. 7, p. 46, n° 46.

Hab. Très-communément dans la Méditerranée; aux îles Canaries, sur les côtes de Canaria; recueilli aussi à Porto-Santo.

Sous-genre Monodonte. — Monodonta, *Lamarck.*

Ne plaçant dans cette division que les espèces pourvues d'une dent prononcée formant solution de continuité sur la columelle, nous n'en trouvons aux Canaries qu'une seule leur étant propre.

N° 100. Monodonte de Berthelot. — Monodonta Berthelotii, *d'Orb.*

Pl. 6, fig. 17-20.

M. *Testâ subglobosâ, trochiformi, latè et profundè umbilicatâ; spirâ obtusâ; anfractibus quinis convexis, supra longitudinaliter et eleganter granulosis, subtus costis quatuor elevatis-crenulatis ornatis; aperturâ personatâ; dente valido bifido; labro plicato.*

Dimensions. Hauteur : 16 millimètres. Diamètre : 8 millimètres.

Coquille. Trochoïde, un peu renflée, marquée supérieurement de sept lignes longitudinales, de granulations également espacées, et en dessous de quatre côtes élevées, saillantes, crénelées, séparées par des sillons profonds; spire conique, obtuse, composée de quatre tours convexes, marqués par une suture profonde canaliculée; bouche grimaçante, marquée à la columelle de deux fortes dents, dont l'une est dans l'ombilic; bords fortement épaissis et dentés tout autour; ombilic lisse très-profond.

Couleurs. En dessus, la teinte est brune, avec une série de taches violacées foncées près de la suture; en dessous, quelques-unes des crénelures des côtes sont blanches, les autres brunes; la bouche entièrement blanche.

Cette jolie petite espèce nous rappelle la forme du *Monodonta Pharaonis*, tout en ayant la taille du *Monodonta Conturii*, Payraudeau; mais elle se distingue de ces deux espèces en ce que les deux côtés n'ont pas de granulations égales, le dessus de la *Monodonta Berthelotii* étant fortement sillonné et couvert de quatre côtes élevées et crénelées; les teintes aussi sont différentes.

Elle a été rencontrée aux Canaries par MM. Webb et Berthelot, et paraît propre à Porto-Santo.

Sous-genre Toupie. — Trochus, *Linn.*

N° 101. Troque fraise. — Trochus fragarioides.

Trochus tessellatus, Var. δ, Gmel, 1789, p. 1583.
Monodonta fragarioides, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. vii, p. 36.
Monodonta Olivieri, Payraudeau, 1826, p. 133, t. 6, f. 15, 16.

Obs. MM. Webb et Berthelot ont recueilli, dans l'île de Canaria et de Porto-Santo, des exemplaires en tout semblables à ceux que M. Bravais nous a rapportés d'Oran sur les côtes méditerranées d'Afrique.

N° 102. Troque épaisse. — Trochus crassus, *Matton.*

Trochus crassus, Matton et Rackett, p. 154, n° 7.
— Turton, p. 188, n° 6.

Obs. Les exemplaires rapportés de l'île de Porto-Santo et de Canaria par MM. Webb et Berthelot sont un peu plus déprimés que ceux vivant sur nos côtes de l'Océan, et plus uniformément verdâtres; néanmoins il est impossible de douter qu'ils n'appartiennent à la même espèce.

N° 103. Troque de Richard. — Trochus Richardii, *Philip.*

Monodonta Richardii, Payraudeau, 1826; *Cat. des Mol. de Corse*, p. 138, pl. 7, f. 1, 2.
Trochus Richardii, Philippi, 1836; *Enumer. Moll. Sicil*, p. 181.

Hab. En Corse, en Sicile, dans l'île de Canaria et de Porto-Santo.

N° 104. Troque mage. — Trochus magus, *Linn.*

Trochus Magus, Linn., Gmel., 1789; *Syst. nat.*, p. 3567.
— Lamarck, 1822; *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 15.

Hab. Sur les côtes océaniennes et méditerranéennes de France; aux îles Canaries.

N° 105. Troque de Cande. — Trochus Candei, *d'Orb.*

Pl. 6, fig. 21-23.

T. *Testâ conoideâ, elevatâ, longitudinaliter graciliter et inequaliter striatâ, olivasente-flavâ; maculis purpureis superne ornatâ; spirâ gradatis anfractibus sub-bicarinatis supernè lævigatis, planis; aperturâ subquadrangulari; umbilico aperto, lævigato.*

Dimensions. Hauteur : 12 millimètres. Diamètre : 15 millimètres.

Coquille. Trochoïde, élevée, marquée de stries longitudinales, peu profondes et inégalement espacées, qui disparaissent en dessus, près de la suture; spire conique par gradins, chaque tour biangu-leux, muni à sa partie supérieure d'un méplat sur la convexité, et d'un aplatissement dont la partie inférieure est saillante; bouche oblique, un peu quadrangulaire, à bords minces et tranchans; ombilic ouvert et profond.

Couleurs. Quelques individus sont olivâtre-clair, d'autres jaunâtres, couverts de lignes obliques ou en zigzags; d'un violet rouge ou brun; sur le méplat de la spire est une série de larges taches carrées de la même couleur que les lignes, séparées chacune par une tache blanchâtre, à peu près d'égale largeur; bouche et ombilic blancs.

Cette espèce se rapproche, d'un côté, du *Trochus canaliculatus* (*Monodonta canaliculata*, Lam.; *M. Fermonii*, Payr.), par quelques rapports de forme, tout en s'en distinguant nettement par sa spire

moins élevée, obtuse à son sommet, par ses tours plus anguleux, par le méplat supérieur de la spire, ainsi que par la forme et la disposition de ses stries. Elle a encore de l'analogie avec le *Trochus cinerarius*, par son ombilic, par ses couleurs, mais s'en distingue par le méplat de sa spire.

Nous avons rencontré cette espèce sous les pierres détachées du sol, dans la baie de Santa-Cruz de Ténériffe, où elle est peu commune. Elle se tient attachée aux pierres, au niveau de huit à neuf pieds au-dessous des marées hautes ordinaires. Elle marche très-vite.

N° 106. Troque de Saulcy. — Trochus Saulcyi, *d'Orbigny*.

Pl. 6, fig. 24-26.

T. *Testâ ovato-conoideâ, solidâ, longitudinaliter subsulcatâ, transversaliter et graciliter striatâ, imperforatâ, olivascente, zonis fusco-rubris obliquis ornatâ; spirâ conoideâ, gradatâ; aperturâ albâ, subquadrangulari.*

Dimensions. Hauteur : 20 millimètres. Diamètre : 21 millimètres.

Coquille. Trochoïde, épaisse, marquée en dessus de quatre légers sillons, quelquefois peu apparens, près de la bouche, et d'une légère dépression près des sutures; spire assez conique en gradins, les tours un peu quadrangulaires; bouche légèrement anguleuse; ombilic entièrement fermé.

Couleurs. Olivâtre avec des bandes obliques en zigzag, d'un brun rougeâtre; en dessous, les bandes sont remplacées par des lignes obliques, souvent interrompues; la bouche est blanche.

Il est évident que cette espèce est de toutes les espèces connues celle qui se rapproche le plus de la précédente; de même sa spire est en gradins, et presque quadrangulaire; ses couleurs sont analogues pour leurs distributions; mais elle s'en distingue par une spire plus conique, plus élevée, par les angles de la spire moins saillans, par des sillons au lieu de stries, par un méplat moins marqué, et enfin par le défaut complet d'ombilic.

Cette espèce est très-commune sur tous les rochers de la baie de Santa-Cruz de Ténériffe, où nous l'avons constamment rencontrée. Les habitans la mangent sous le nom de Caracol.

Nous la dédions à notre ami M. de Saulcy, officier de marine et zélé naturaliste, qui nous accompagnait dans nos recherches à Ténériffe.

FAMILLE DES JANTHINIDÉES. — JANTHINIDÆ.

Genre Janthine. — Janthina, *Lam.*

N° 107. Janthine fragile. — Janthina fragilis, *Lamarck.*

Helix janthina, Gmel., 1789, p. 3645, n° 103.

Janthina fragilis, Lamarck, *Encyclop. méth.*, pl. 456, f. 1-6.

Janthina bicolor, Minke, *Syn.*, p. 140.

Obs. Nous avons rencontré cette espèce, quelquefois jetée sur les côtes de l'Océan en France, et nous l'avons trouvée en grand nombre dans tout l'Océan atlantique et dans le grand Océan; elle échoue souvent sur les côtes des Canaries, et habite la Méditerranée. Transportée par des courans, elle se trouve maintenant dans toutes les mers chaudes et tempérées. L'animal, que nous avons souvent observé, nous a montré les caractères suivans :

Animal. Contractile, mollasse, charnu, lisse; tête distincte du pied et du manteau, placée sur la partie moyenne du pied, proboscidiforme, munie d'un muffle marqué d'une dépression longitudinale à son extrémité, et portant inférieurement une bouche, d'où sort une longue trompe garnie de crochets aigus, disposés en rangées transversales. Cette bouche est munie latéralement de tentacules coniques portant les yeux à leur base externe; manteau épais, uni sur ses bords, formant comme un collier autour des parties qui sortent de la coquille; pied élargi en arrière, et prolongé antérieurement en languette arrondie; à sa partie inférieure est attachée la vésicule natatoire, qui est large et composée de globules réguliers, placés par lignes longitudinales, et diminuant de grandeur des bords au centre de la masse, quadrangulaire et arrondie à son extrémité.

Couleurs. Le muffle, le pied et la moitié antérieure des tentacules sont d'une couleur bleu-violet; le manteau, la base des tentacules, le cou et la trompe sont d'un rose violet foncé, ainsi que la moitié de la masse spirale ; tout le bout de la spire est blanc mat, légèrement rosé; la vésicule est blanche, teintée de bleu.

Lorsqu'on la touche, cette espèce rend une liqueur violette très-foncée, colorant l'eau qui l'entoure.

N° 108. Janthine brillante. — Janthina nitens, *Menke.*

Janthina nitens, Menke, *Syn.*, p. 141.
Janthina prolongata, Payraudeau, 1826, p. 121, pl. vi, fig. 1. (non Blainville).

Hab. Au sein de l'Océan atlantique et de la Méditerranée; on la rencontre aussi jetée sur les côtes des îles Canaries.

FAMILLE DES NÉRITIDÉES. — NERITIDÆ.

Genre Natice. — Natica, *Lamarck.*

N° 109. Natice porcelaine. — Natica porcelana.

Pl. 6, fig. 27-28.

N. *Testâ ovali, ventricosâ, depressâ, crassiusculâ, albâ, vel luteâ, spirâ brevi subacutâ; aperturâ obliquâ, oblongâ, albâ; umbilico maximo, aperto; callo umbilicali semicylindrico, spirali.*

Dimensions. Longueur : 34 millimètres.

Coquille. Ovale, ventrue, déprimée, assez épaisse, lisse, ou marquée près de la suture de quelques légères lignes d'accroissement et d'indices de stries longitudinales très-fines; spire très-courte, à sommet aigu, mamillaire, composée de six tours, dont le dernier est très-grand par rapport aux autres; bouche oblique, oblongue, arrondie en avant, relevée en arrière; bord columellaire épaissi fortement du côté de la spire; ombilic très-ouvert, profond, séparé de la callosité columellaire par une dent demi-cylindrique et spirale.

Couleurs. Lorsqu'elle a son épiderme, elle est jaune uniforme; la callosité et la bouche sont blanches; l'intérieur de l'ombilic noir. Lorsque l'épiderme est enlevé, la coquille est blanche partout, excepté sur la partie de la spire rapprochée de la suture, où se remarque une espèce de zone jaunâtre.

Cette charmante espèce, que nous n'avons trouvée décrite nulle part, a beaucoup de rapports extérieurs avec la *Natica mammilla*, s'en distinguant néanmoins par son ombilic ouvert et ses teintes. Plus voisine de la *Natica mamillaris* par son ombilic, elle en diffère par sa teinte et sa callosité qui est plus saillante.

Nous l'avons prise sur la côte de Santa-Cruz de Ténériffe, au lieu où MM. Webb et Berthelot l'ont également trouvée. M. Lowe dit l'avoir rencontrée à Madère.

FAMILLE DES VOLUTIDÉES, VOLUTIDÆ.

Cette famille, comprenant les *Conus*, *Voluta*, *Mitra*, etc., présente une anomalie assez grande dans la distribution des *dix* espèces que nous possédons des Canaries. Nous avons presque toujours vu dominer le nombre de celles de la Méditerranée; on peut donc s'étonner d'en trouver *huit* propres au continent africain voisin, *une* propre aux Canaries, et *une* seule venant de la Méditerranée. Cette proportion paraît d'autant plus extraordinaire que, dans la famille suivante des *Cypridées*, plus de la moitié des espèces se trouve en même temps dans la Méditerranée.

Genre Cone. — Conus, *Lin.*

N° 110. Cone tine. — Conus betulinus. *Linn.*

Cona betulinus, Gmel., *Syst. nat.*, p. 3383, n° 20.
— Bruguière, *Dict.*, n° 69.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 483, sp. 88.

Obs. Lamarck indique cette espèce comme se trouvant depuis Madagascar jusqu'en Chine. Lors de notre passage à Ténériffe, nous en avons acheté un exemplaire aux pêcheurs, qui nous ont assuré l'avoir prise autour de l'île; ce Cone habiterait donc aussi la côte d'Afrique.

N° 111. Cone Prométhée. — Conus Prometheus, *Bruguière.*

Conus Prometheus, Bruguière, *Dict.*, p. 271, n° 73.
— Lamarck, 1822, t. 7, p. 477, n° 73.
— *Encyclopédie*, pl. 331, f. 5, pl. 332, fig. 8.

Obs. Nous n'avons aux Canaries que la variété B., de Lamarck, distinguée par les lignes transversales de taches brun-roux dont elle est ornée. Lamarck la dit de l'Océan africain, ce qui concorderait avec son habitation aux îles Canaries, d'où elle a été rapportée par MM. Webb et Berthelot.

N° 112. Cone papilionacé. — Conus papilionaceus, *Brug.*

Conus papilionaceus, Bruguière, *Dict.*, n° 60.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 476, n° 71.
Encyclopédie méth., tab. 330, fig. 1, 2, 5, 8.

Obs. Cette belle espèce paraît assez commune aux Canaries, où elle a été recueillie par MM. Webb et Berthelot; nous l'avons aussi obtenue des pêcheurs de l'île de Ténériffe, et, comme Lamarck l'indique sur les côtes de la Guinée, il y aurait encore concordance d'habitation. Les individus que nous possédons ont jusqu'à quatorze centimètres de longueur, et sont couverts d'une couche épaisse de drap marin, longitudinalement lamelleux, couche au-dessous de laquelle les couleurs sont peu distinctes.

N° 113. Cone de Guinée. — Conus Guinaicus, *Bruguière.*

Conus Guinaicus, Bruguière, *Dict.*, n° 86.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 493, sp. 108.
Encyclopédie, pl. 37, fig. 4, 6.

Genre Volute. — Voluta, *Lin.*

N° 114. Volute de Neptune. — Voluta Neptuni, *Gmel.*

L'Yet., Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 3, fig. 1.
Voluta Neptuni, Gmel., 1789, *Syst. nat.*, p. 3467, n° 117.
— Lamarck, 1822, t. 7, p. 332, n° 8; *Encycl.*, pl. 386, f. 1.

Obs. Cette espèce, propre aux côtes africaines du Sénégal, a été rencontrée seulement à Lancerotte par MM. Webb et Berthelot; elle ne se trouve pas dans les autres îles. Il en est ainsi de beaucoup d'autres espèces qui habitent à Lancerotte et sur le continent sans se montrer dans le reste de l'archipel.

N° 115. Volute porcine. — Voluta porcina.

Le Philin, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 3, fig. 2.
Voluta porcina, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 334.

Hab. Les côtes africaines; trouvée seulement aux îles Canaries, sur la côte de Lancerotte.

N° 116. Volute proboscidale. — Voluta proboscidalis, *Lam.*

Voluta proboscidalis, Lamarck, 1822 ; *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 333, n°. 11.
Encyclopédie méth., p 389, fig. 3.

Obs. Comme les deux Volutes précédentes, cette espèce a été recueillie sur les côtes de l'île de Lancerotte par MM. Webb et Berthelot ; Lamarck l'indique comme étant des Philippines ; mais tout nous porterait à croire qu'il s'est trompé, à moins qu'elle ne se trouvât simultanément dans plusieurs parties du monde; car nous avons acquis la certitude qu'elle est commune au Sénégal et sur plusieurs autres points de la côte du continent africain, ce qui peut expliquer sa présence dans l'île de Lancerotte, de toutes les Canaries, la plus voisine de la côte d'Afrique.

Genre Mitre. — Mitra, *Lin.*

N° 117. Mitre noire. — Mitra nigra.

Voluta nigra, Chemnitz, 17 ; *Conch.*, 11, t. 151, f. 1430-1431.
Mitra melaniana, Lamarck, 1822 ; *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 314, n° 42.

Obs. Lamarck décrit cette coquille, bien reconnaissable par sa teinte noirâtre ou brune, comme étant des côtes de Guinée, de l'Inde et du Groënland. La première localité semble être juste, puisque nous avons observé cette espèce aux Canaries ; mais, quant aux deux autres, nous doutons beaucoup de leur exactitude. Elle a été recueillie à Porto-Santo par MM. Webb et Berthelot, et par nous à Ténériffe.

N° 118. Mitre zébrine. — Mitra zebrina, *d'Orb.*
Pl. 6, fig. 29-31.

Testâ oblongo-elongatâ, lævigatâ, ad basim transversim striatâ, fusco-rubrâ, lineolis albidis, undulatis longitudinaliter ornatâ; spirâ acutâ; aperturâ angustatâ; columellâ triplicatâ; labro crasso, crenato.

Dimensions. Longueur : 12 millimètres. Largeur : 5 millimètres 1/2.

Coquille. Oblongue, un peu allongée, lisse partout, excepté près du canal, où l'on remarque une dizaine de stries, au milieu desquelles se montre une côte obtuse, correspondant à la grosse dent de la columelle ; spire allongée, conique, composée de six tours peu convexes, à peine séparés par une légère suture ; bouche très-étroite, marquée de trois plis sur la columelle, puis d'une callosité du côté de la spire ; le bord est épaissi, orné de dents nombreuses, saillantes, dont la plus rapprochée de la spire et la plus grosse se distingue de toutes les autres par sa forte saillie.

Couleur. La coquille est entièrement d'une teinte brun-marron un peu violacée, plus pâle sur la suture et à la bouche, où viennent s'onduler, d'une manière assez régulière et en long, de petites lignes blanchâtres, également espacées.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par l'union des petites linéoles dont elle est ornée, par l'inégalité des dents de son bord, et par les stries de sa partie antérieure.

Elle nous a été donnée par MM. Webb et Berthelot, qui l'ont rencontrée aux Canaries, où elle paraît rare.

N° 119. Mitre ébène. — Mitra ebenus, *Lam.*

Nous rapportons, quoique avec doute, à cette espèce deux jeunes individus de mitres rencontrés par nous à Ténériffe. Ils sont noirs, avec une bande blanche près de la suture ; la coquille lisse avec quelques petits plis près du canal ; leur spire paraît un peu plus raccourcie que dans les exemplaires de la Méditerranée ; mais on sait que ce caractère n'est pas assez important pour en tirer une distinction spécifique.

FAMILLE DES CYPRIDÉES. — CYPRIDÆ.

Nous réunissons dans cette famille tous les Mollusques qui, comme les *Cypræa*, ont un large manteau enveloppant la coquille, sur laquelle se déposent des couches calcaires, qui la rendent toujours polie et brillante. Dès-lors, la famille des Cypridées contient les genres *Cypræa, Ovula, Marginella, Volvaria* et *Oliva,* dont deux seulement, les *Cypræa* et les *Marginella*, se trouvent aux Canaries; du moins sont-ce les seuls que nous ayons de ces lieux.

GENRE PORCELAINE. — CYPRÆA, *Adans.*

N° 120. PORCELAINE SOURIS. — CYPRÆA LURIDA. *Linn.*

Adanson, 1757, *Sénégal,* pl. 5, fig. D.
Cypræa lurida, Linn., Gmel., 1789, *Syst. nat.*, id. 13, p. 3401, n° 11.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 384, n° 19.
Encyclop., pl. 354, f. 2.

Obs. Les exemplaires qui nous ont été communiqués par MM. Webb et Berthelot sont d'une taille extraordinaire pour l'espèce. Ils ont jusqu'à 56 millimètres, tandis que les plus grands, indiqués par Lamarck, n'en ont que 45; les couleurs sont, du reste, absolument les mêmes que sur les individus venant de la côte voisine du Sénégal et de la Méditerranée, où cette espèce se trouve simultanément.

N° 121. PORCELAINE ROUSSETTE. — CYPRÆA PYRUM, *Gmel.*

Cypræa pyrum, Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3411, n° 59.
Cypræa rufa, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 388, n° 28.
Encycl., pl. 353, fig. 1.
HAB. La Méditerranée, les côtes du Sénégal et les îles Canaries.

N° 122. PORCELAINE FLAVÉOLE. — CYPRÆA SPURCA, *Linn.*

Cypræa spurca, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3416.
Cypræa flaveola, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 394; *Encyclop.*, pl. 356, f. 14.

HAB. Dans la Méditerranée et aux îles Canaries (elle est très-commune à Ténériffe).

GENRE MARGINELLE. — MARGINELLA, *Lam.*

N° 123. MARGINELLE NEIGEUSE. — MARGINELLA GLABELLA, *Lamarck.*

La Porcelaine, Adanson, 1757, pl. 4, fig. 1, *cc.*
Voluta glabella, Linn.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3445, n° 32.
Marginella glabella, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 355, n° 1; *Encycl. méth.*, pl. 377, f. 6, a-b.

Obs. Cette espèce, une des plus jolies du genre, semblerait, au premier abord, devoir être réunie à la *Marginella aurantia*, Lamarck, en raison de ses couleurs et de sa forme; mais elle s'en distingue par le manque de dents sur sa lèvre, caractère qui pourrait bien être dû à des modifications locales.

HAB. Les côtes du Sénégal et des îles Canaries.

N° 124. MARGINELLE RAYÉE. — MARGINELLA LINEATA, *Lamarck.*

Le Bobi, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 4, fig. 4.
Voluta persicula, Vav.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3444, n° 29.
Marginella lineata, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 361.
— Lamarck, 1822, *Encyclop. méth.*, pl. 377, f. 4, ab.

Obs. Les exemplaires des Canaries sont un peu plus petits que ceux qu'on trouve au Sénégal; ils ont

aussi les lignes transversales plus rapprochées, et la teinte générale quelquefois rougeâtre assez foncé; néanmoins ces différences nous paraissent purement locales, puisque tous les autres caractères sont identiques.

N° 125. MARGINELLE GUANCHE. — MARGINELLA GUANCHA, *d'Orbigny*.

Pl. 6, fig. 32-34.

M. *Testâ oblongo-ovatâ, lævigatâ, nitidâ, albâ; spirâ non distinctâ; aperturâ lineari; columellâ quadriplicatâ; labro denticulato.*

Dimensions. Longueur : 1 1/2 millimètre. Largeur : 1 millimètre.

Coquille. Oblongue, ovale, très-lisse, brillante, blanche; spire non apparente et entièrement recouverte par le dernier tour; bouche très-étroite, linéaire, légèrement infléchie à ses extrémités, surtout du côté de la spire : son bord est épaissi, denticulé, sur toute sa longueur; columelle épaissie, marquée de quatre plis.

Cette espèce, par sa taille et sa spire cachée, a beaucoup de rapports avec la *Marginella clandestina*, Brown; mais elle s'en distingue tout-à-fait par sa forme moins globuleuse, bien plus oblongue, par sa bouche plus étroite et plus linéaire, beaucoup moins épaissie et tout aussi étroite en avant qu'en arrière, ce qui n'a jamais lieu chez la *Marginella clandestina*. Elle est aussi plus petite.

Nous l'avons recueillie à Ténériffe, dans le sable de la côte, lors de notre passage dans cette île. Nous la croyons assez rare.

GENRE RINGICULE. — RINGICULA, *Desh.* (1)

N° 126. RINGICULE AURICULÉE. — RINGICULA AURICULATA.

Marginella auriculata, Menard, *Ann. du Mus.*, t. 17, p. 331.
Ringicula auriculata, Desh., 1838; Lamarck, 2e éd., t. 8, p. 343.

HAB. *Vivante* dans la Méditerranée; trouvée aux îles Canaries, dans les sables, sur la côte de Ténériffe; *fossile* en Sicile et en Italie.

FAMILLE DES CASSIDÉES. — CASSIDÆ.

Parmi les genres *Cassis*, *Cassidaria*, *Onyscia*, *Dolium* et *Harpa* que nous réunissons dans cette famille, deux seulement, les Casques et les Tonnes, se rencontrent aux Canaries, les autres n'y ayant pas encore été observés.

GENRE CASQUE. — CASSIS, *Lam.*

N° 127. CASQUE FLAMBÉ. — CASSIS FLAMMEA, *Lamarck*.

Buccinum flammeum, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3473, n° 14.
Cassis flammea, Brug., *Dict.*, n° 13.
Cassis flammea, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 220; *Encycl.*, pl. 406, f. 3.

OBS. Presque toutes les coquilles dont Lamarck et ses devanciers ne connaissaient pas la patrie étaient indiquées comme se trouvant dans la mer des Indes; de ce nombre est celle qui nous occupe, recueillie par MM. Webb et Berthelot aux îles Canaries, elle doit probablement se rencontrer sur le continent voisin.

---

(1) Ce genre ne nous paraissant pas avoir un manteau propre à envelopper la coquille, nous ne le plaçons ici qu'avec doute.

N° 128. CASQUE CANNELÉ. — CASSIS SULCOSA, *Lamarck.*

Buccinum undulatum, Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3475, n° 18.
Cassidea sulcosa, Bruguieri, *Diction.*, n° 6.
Cassis sulcosa, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 226, n° 19.

OBS. Cette espèce nous offre encore une preuve du peu d'importance qu'on donnait à l'habitat des Mollusques, question qui néanmoins, lorsqu'elle sera mieux connue, doit jeter un grand jour sur plusieurs points de la géologie. Ce Casque, commun dans la Méditerranée, fait avéré par les observateurs modernes, avait été indiqué, par Lamarck, comme habitant l'Océan des Antilles, où nous avons la certitude qu'il ne se rencontre pas ; c'est le *Cassis granulosa* que Lamarck avait sans doute confondu avec lui. L'espèce qui nous occupe, assez voisine, en diffère par des taches brunes en lignes tranversales, et se rencontre encore dans presque toutes les Canaries, où elle a été recueillie par MM. Webb et Berthelot.

N° 129. CASQUE BONNET. — CASSIS TESTICULUS, *Lamarck.*

Buccinum testiculus, Linn. ; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3474, n° 15.
Cassidea testiculus, Bruguiere, *Dict.*, n° 10.
Cassis testiculus, Lamarck, 1822, *Encycl méth.*, p. 406, f. 2 ; *An. sans vert.*, 7, p. 227, n° 1.

OBS. Un individu de cette espèce nous a été communiqué par MM. Webb et Berthelot, comme ayant été rencontré sur la côte de l'île de Lancerotte, fait assez curieux, puisqu'on sait que la patrie ordinaire de ce Casque n'est pas dans toutes les mers situées sous les tropiques, comme l'a dit Lamarck, mais bien seulement dans les mers des Antilles.

GENRE TONNE. — DOLIUM, *Lamarck.*

N° 130. TONNE A LARGES LÈVRES. — DOLIUM LATILABRE, *Kien.*

Malea latilabris, Val. ; Humb. et Bomp., *Recueil d'Obs. de Zool.*, p. 325.
Dolium latilabre, Kiener, *Genre Tonne*, p. 14, pl. IV, fig. 1.

OBS. Cette magnifique coquille, indiquée par les auteurs cités comme ayant seulement cinq pouces de long, nous en a montré presque huit dans un individu qui nous a été remis pas MM. Webb et Berthelot, individu recueilli par eux à Ténériffe. Il paraîtra d'autant plus curieux de citer cette espèce au nombre des coquilles canariennes, que jusqu'à présent elle avait été reconnue seulement sur la côte du Mexique, près d'Acapulco.

N° 131. TONNE CANNELÉE. — DOLIUM GALEA, *Lamarck.*

Buccinum galea, Linn. ; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3469, n° 2.
Dolium galea, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 259.
— Philippi, 1836, *Enumér. Mol. sic.*, p. 219.

HAB. Dans la mer Méditerranée et aux îles Canaries.

N° 132. TONNE PERDRIX. — DOLIUM PERDIX, *Lamarck.*

Purpura tesan, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 7, f. 5.
Buccinum perdix, Linn. ; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3470, n° 3.
Dolium perdix, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, 7, p. 261, n° 7.

HAB. Les côtes du Sénégal ; assez rare aux îles Canaries.

FAMILLE DES BUCCINIDÉES. — BUCCINIDÆ.

Nous plaçons, dans cette famille, les genres *Colombella*, *Buccinum*, *Purpura*, *Monoceros*, *Concholepas*, *Eburna*, *Terebra*, *Cerithium*, parmi lesquelles trois seulement, les *Monoceros*, *Concholepas* et *Eburna*, manquent aux Canaries.

Genre Colombelle. — Colombella (1), *Lam.*

N° 133. Colombelle étoilée. — Colombella rustica, *Lamarck.*

Purpura siger, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 9, f. 28.
Voluta rustica, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3447, n° 36.
Colombella rustica, Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 293, sp. 2.

Hab. Sur la côte occidentale d'Afrique et dans la Méditerranée; très-communément aux îles Canaries, dans la baie de Sainte-Croix, où elle a été recueillie au niveau des plus basses marées; *fossile* en Sicile.

Genre Buccin. — Buccinum, *Lin.*

N° 134. Buccin cinturé. — Buccinum mutabile, *Linn.*

Buccinum mutabile, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3481, n° 45.
— Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 270, n°s 22 et 23.
— Philippi, 1836, *Enum. Moll. sic.*, p. 222.

Hab. La Méditerranée et les îles Canaries (individus plus petits).

N° 135. Buccin réticulé. — Buccinum reticulatum, *Linn.*

Buccinum reticulatum, Linn.; Gmel., *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3495, n° 11.
— Lamarck, 1822, *An. sans vert.*, t. 7, p. 267, n° 14.

Hab. L'océan Atlantique (côtes de France), la Méditerranée; les Canaries et probablement la côte d'Afrique qui avoisine ces îles.

N° 136. Buccin scalaire. — Buccinum scalariforme.

Buccinum scalariforme, Kiener, *Buccins*, p. 79, n° 77.

Hab. Cette coquille, indiquée par M. Kiener comme de l'Océan indien, a été recueillie par nous dans le sable de l'île de Ténériffe, où elle est assez rare; aussi la première indication d'habitat nous paraît-elle assez douteuse.

N° 137. Buccin des Canaries. — Buccinum Canariense, *d'Orb.*

Pl. 6, fig. 35, 37.

B. *Testâ elongato-conicâ, acutâ, lævigatâ, basi striatâ, flavo-fulvidâ; anfractibus convexis, prope suturas, fasciâ, albo rufoque articulatâ; aperturâ angustâ; labro crasso, dentato.*

Dimensions. Longueur totale : 12 millimètres. Largeur : 5 millimètres.

Coquille. Allongée, conique, à sommet aigu, lisse, brillante, légèrement carénée sur la convexité de

---

(1) Ce genre, placé par Lamarck à côté des Mitres et des Volutes, nous a montré, dans son animal, de bien plus grands rapports avec les Buccins; aussi croyons-nous devoir le ranger dans cette famille.

la spire, dont l'extrémité antérieure est fortement striée; spire allongée, composée de neuf tours convexes, dont le dernier est déprimé; tours séparés par une suture profonde; bouche pourvue d'un épaississement extérieur du bord, munie en dedans de cinq à sept dents fortes et saillantes; la columelle un peu calleuse, et légèrement dentée.

Couleur. Jaunâtre-fauve, uniforme, avec une bande peu marquée sur la suture, composée de taches alternativement blanches et fauves; une seconde bande analogue, mais beaucoup moins marquée, se remarque sur la convexité de la spire.

Cette espèce a de grands rapports avec le *Buccinum semiconvexum*, Lamarck, par sa forme générale; mais il s'en distingue par une spire plus convexe, par des teintes différentes, par plus d'allongement, surtout dans la bouche; enfin par l'indication de sa carène. Les mêmes caractères la distinguent encore du *Buccinum d'Orbigny*, et du *B. Gervilli*, de Payraudeau.

Nous avons rencontré cette charmante espèce dans la racine des gorgones, pêchée au port d'Orotava, île de Ténériffe.

Genre Pourpre. — Purpura, *Adans.*

N° 138. Pourpre civettoïde. — Purpura viverratoides, *d'Orbigny.*

Pl. 6, fig. 38.

P. *Testâ ovato-elongatâ, fuscâ, albido maculatâ, transversim striatâ, striis inæqualibus; spirâ elongatâ, acutâ; anfractibus subplanis; aperturâ ovato-elongatâ; columellâ albâ, antice tuberculatâ, postice transversim dentatâ.*

Dimensions. Longueur : 42 millimètres. Largeur : 12 millimètres.

Coquille. Ovale, allongée, conique, un peu fusiforme, marquée transversalement dans sa longueur, de petites côtes assez élevées, inégales, séparées par des sillons peu profonds; dans le jeune âge, la coquille est comme treillissée; spire assez conique, composée de sept à huit tours, dont le dernier est bien plus grand que tous les autres ensemble, et marquée, près de la suture, d'une forte dépression qui disparaît sur les autres tours; sutures peu apparentes; ouverture ovale, atténuée à ses extrémités; columelle peu épaissie, couverte en avant du côté du canal de légers tubercules transverses, et en arrière d'une forte lame saillante, transversale, auprès de laquelle sont deux autres plus petites.

Couleurs. La teinte générale est brun-marron, avec de larges taches à bords vagues d'un blanc verdâtre; chaque strie ou côte est marquée d'une ligne brune et blanc-bleuâtre alternativement; la partie extérieure du canal est rousse; la columelle blanche; les lignes brunes des côtes se remarquent en dedans de la bouche sur le bord.

Nous avons trouvé la plus grande analogie de forme entre cette espèce et le *Buccinum viverratum*, Kiener (pl. x, f. 35); mais, soit que M. Kiener n'ait vu cette coquille que jeune, soit qu'elles diffèrent spécifiquement, il est entre elles des dissemblances qui nous ont empêché de les réunir en une seule, et moins encore de placer la nôtre dans les Buccins. Notre *Purpura viverratoides* se distingue du *Buccinum viverratum* par sa columelle tuberculeuse au lieu d'être lisse, et par la dent de cette partie, du côté de la spire, caractères qui peuvent tenir à l'âge, mais qui n'en sont pas moins constans dans tous les exemplaires que nous avons recueillis à la côte de Santa-Cruz de Ténériffe. Si l'on reconnaît plus tard qu'en effet ce ne sont qu'une même coquille, il faudra la nommer *Purpura viverrata.*

N° 139. Pourpre hemastome. — Purpura hæmastoma, *Lam.*

Pl. 6, fig. 39, 40.

Buccinum hæmastomum, Linn.; Gmelin, 1789, p. 3483.
Purpura hæmastoma, Lamarck, 1822, t. 7, p. 238.

Hab. Cette espèce habite simultanément la Méditerranée, les Canaries et les côtes du Brésil. La grande étendue de son habitation paraît extraordinaire; mais un fait que nous a cité le petit-fils du

savant Adanson, naturaliste éclairé, viendrait l'expliquer. Il a vu, dans un port de la Méditerranée, un navire qui venait, à ce qu'il croit, d'arriver du Brésil, et à la quille duquel étaient attachées des centaines de Pourpres de cette espèce. Si les Gastéropodes peuvent se transporter ainsi, comme on en a maintenant la certitude, il est peu étonnant de rencontrer les mêmes espèces sur une grande surface du monde, surtout lorsque la température est à peu près la même.

Nous l'avons rencontrée sur les rochers des environs de Santa-Cruz de Ténériffe, au niveau des basses marées. Elle y est très-commune et rampe avec assez de vitesse. Blessée, elle rend une belle liqueur pourprée qui teint le linge et paraît assez solide.

MM. Webb et Berthelot l'ont aussi recueillie à Porto-Santo et aux Canaries. Les échantillons des Canaries sont plus noduleux et d'une couleur plus violette.

Genre Vis. — Terebra, *Adanson.*

N° 140. Vis favat. — Terebra favat, *Adanson.*

Terebra favat, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 4, fig. 5.
Terebra Senegalensis, Lamarck, 1822; *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 287, n° 11.

Obs. — Nous avons rendu à cette espèce le nom que lui avait imposé Adanson, non-seulement parce qu'il a la priorité, mais encore parce qu'il nous semble préférable à la dénomination purement locale que Lamarck lui avait appliquée.

Cette coquille, variable, dans ses teintes, du jaune au brun uniforme, ou maculée de brun foncé, devient très-grande aux Canaries, tout en perdant de ses stries si marquées qui caractérisent les individus du Sénégal.

Genre Cerite. — Cerithium, *Adans.*

N° 141. Cérite noduleuse. — Cerithium nodulosum, *Brug.*

Cerithium cerite, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 20, fig. 2.
Cerithium nodulosum, Bruguière; *Dict.*, n° 8.
— Lamarck, 1822; *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 67, n° 6.

Hab. Cette espèce, remarquable par sa taille, est décrite par Lamarck comme habitant l'Océan des Grandes-Indes et des Antilles; pour la première localité, nous n'en pouvons rien dire; mais nous doutons beaucoup de la seconde. Nous avons la certitude qu'elle habite la côte du Sénégal, la mer Rouge; de plus elle nous a été rapportée de l'île de Lancerotte, où elle a été recueillie par MM. Webb et Berthelot.

N° 142. Cérite goumier. — Cerithium vulgatum, *Brug.*

Cerithium goumier, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 20, fig. 3.
Cerithium vulgatum, Bruguière; *Dict.*, n° 13.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 68.

Obs. — Cette espèce, partout des plus variables suivant les localités, ne l'est pas moins aux Canaries. Dans un lieu, elle acquiert jusqu'à 60 millimètres de longueur, tandis qu'en d'autres elle est complète et constamment de 17 millimètres; ses tubercules, aigus dans certains lieux, sont émoussés et disparaissent presqu'en d'autres; en un mot, cette espèce est un véritable Protée, et ses variétés locales, si elles avaient été rencontrées fossiles, auraient servi de types au moins à une demi-douzaine d'espèces, à en juger par le penchant qu'on a dans ce moment à les multiplier.

Hab. Dans toutes les Canaries, sur les côtes du Sénégal et sur celles de la Méditerranée, où elle est aussi très-abondante.

N° 143 Cerite lime. — Cerithium lime, *Brug.*

Cerithium lima, Bruguière, *Dict.*, n° 33.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 77.
Cerithium latreilla, Payraudeau, 1826, *Moll. de Corse*, p. 143, t. 7, fig. 9, 10.

Hab. Commune sur nos côtes océaniennes et méditerranéennes de France, recueillie par nous dans les sables de la côte de Ténériffe près Santa-Cruz, elle varie très-peu suivant les localités.

N° 144. Cérite perverse. — Cerithium perversum, *Lamarck.*

Cerithium perversum, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, fig. 77.
— Payraudeau, 1826, *Moll. de Corse*, p. 142, t. 7, fig. 7, 8.

C. *Testâ subulato-turritâ, perversâ; anfractibus planis; angulis granorum tribus; canali brevi, recurvo, subclauso.*

Hab. Dans le sable de la côte près de Santa-Cruz de Ténériffe, et dans la Méditerranée, où elle est très-commune.

FAMILLE MURICIDÉES. — MURICIDÆ.

Genre Fuseau. — Fusus, *Lamarck.*

Nous avons reconnu, dans les sables de Ténériffe, deux jeunes coquilles appartenant au genre Fuseau; mais, comme elles étaient incomplètes, nous n'avons pu bien déterminer à quelle espèce elles appartiennent.

Genre Pleurotome. — Pleurotoma, *Lamarck.*

Ce que nous venons de dire du genre Fuseau s'applique à un jeune pleurotome que nous avons trouvé dans les sables de Ténériffe.

Genre Rocher. — Murex, *Lamarck.*

N° 145. Rocher fascié. — Murex trunculus, *Linn.*

Murex trunculus, Linn.; Gmelin, 1780, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3526, n° 5.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 170, n° 43.

Hab. Ce *Murex* habite simultanément la Méditerranée et les Canaries.

Obs. Nous avons remarqué que les exemplaires des Canaries sont en général plus allongés et beaucoup moins couverts de tubercules; leur ombilic est aussi entièrement fermé; néanmoins avec ses différences, les zones et tous les autres détails restent identiques.

N° 146. Rocher droite-épine. — Murex brandaris, *Linn.*

Murex brandaris, Linn.; Gmel., 1789, *syst. nat.*, éd. 13, p. 3526, n° 4.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 157, n° 2.

Hab. La Méditerranée et les Canaries. C'est la première fois qu'on le signale sur les côtes africaines.

N° 147. Rocher feuille de scarole. — Murex saxatilis, *Linn.*

Murex saxatilis, Linn.; Gmel., 1789, p. 3529, n° 15.
— Lamarck, 1822, t. 7, p. 167, n° 34.

Hab. Les grandes Indes, suivant Lamarck; les côtes africaines; les Canaries.

Genre Triton. — Triton, *Lamarck.*

N° 148. Triton nodifère. — Triton nodiferum, *Lamarck.*

Triton nodiferum, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 170, n° 2.
Tritonum nodiferum, Philippi, 1836, *Enum. moll. Sicl.*, p. 218.

Hab. La Méditerranée; les îles Canaries.

N° 149. Triton cerclé. — Triton pileare.

Murex pileare, Linneus, *Syst. nat.*, éd. 10, sp. 458, p. 794.
— Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3534, n° 3.
Triton succinctum, Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 181, sp. 8.

Chemnitz donne pour localité à cette espèce la Méditerranée; Lamarck l'indique comme se trouvant à la Nouvelle-Hollande; nous ne pouvons rien affirmer pour ni contre ces opinions; mais, en tenant compte de l'analogie qui existe entre les espèces des Canaries et celles de la Méditerranée, nous serions porté à croire que l'indication de Chemnitz est vraie. Quoi qu'il en soit, la coquille est assez commune aux Canaries.

Vivante, elle est couverte d'un épiderme jaunâtre, épais, papilleux ou comme foliacé, semblable à celui du Vojet (Adanson, pl. 8, fig. 12), qu'on rencontre au Sénégal.

N° 150. Triton cutacé. — Triton cutaceum, *Lam.*

Murex cutaceus, Linn.; Gmel., *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3533, n° 29.
Triton cutaceum. Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 7, p. 188, n° 28.

Hab. Ce Triton habite simultanément les côtes de la Méditerranée, celles de l'Océan, près de la Rochelle; l'individu des Canaries est très-grand, et paraît un peu plus allongé que ceux de la Méditerranée.

N° 151. Triton scrobiculé. — Triton scrobiculator, *Lam.*

Murex scrobiculator, Linn.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3535, n° 36.
Triton scrobiculator, Lamarck, 1822, t. 7, p. 180, n° 5.

T. *Testâ oblongâ, acutâ, subturritâ, inferne ventricosâ, lœviusculâ, fulvo et rufo variegatâ, varicibus nodosis, ad latera scrobiculatis, aperturâ dilatatâ, intus albâ; marginibus luteis, albo-rugosis.*

Hab. Dans la Méditerranée et aux Canaries.

Genre Ranelle. — Ranella, *Lamarck.*

N° 152. Ranille raccourcie. — Ranilla abbreviata, *Lowe.*

MM. Webb et Berthelot ayant adressé des Canaries à M. Lowe une collection des coquilles qu'ils avaient de ces îles, et qui comprenait même des espèces uniques, M. Lowe fait l'observation suivante sur une espèce que nous n'avons pas vue :

« *Ranella abbreviata*, Nob. Cette espèce est si voisine du *Ranella marginata*, Sowerby (genera), » *Buccinum marginatum*, Gmel., *Ranella lœvigata*, Lamarck, espèce fossile provenant de Plaisance, » qu'il est difficile de décider sur leur identité. » Il paraîtrait prouvé, en conséquence, que cette espèce intéressante se trouve vivante aux Canaries.

Sixième ordre.

SCUTIBRANCHES. — SCUTIBRANCHIA.

FAMILLE DES HALIOTIDÉES. — HALIOTIDÆ.

Nous plaçons dans cette famille les genres *Haliotis*, *Stomatia* et *Scissurella*, dont la coquille est turbinée, le dernier nous montrant déjà, par sa ténuité, par les accidens de sa coquille, quelques rapports avec les Émarginules.

GENRE HALIOTIDE. — HALIOTIS, *Linn.*, *Adanson.*

N° 153. HALIOTIDE ORMIER. — HALIOTIS TUBERCULATA, *Linn.*

(Pl. 7, fig. 1.)

Haliotis ormier, Adanson, 1757; *Sénégal*, pl. 2, fig. 1.
Haliotis tuberculata, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3687, n° 2.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. 6, 2e partie, p. 215, n° 6.
Haliotis striata, Gmel.; Lamarck, p. 216.

Cette espèce varie à l'infini, et ses variétés, plus ou moins striées ou costulées, ont tour à tour motivé les *Haliotis tuberculata* et *Haliotis striata*, Linn., Lamarck; les *H. glabra*, *H. marmorata* et *H. bistriata*, *costa*, qui tiennent probablement aux localités, parce qu'une partie de ses variétés se reproduisent aux Canaries. Les exemplaires de Santa-Cruz de Ténériffe sont seulement striés sans aucun pli transverse. Ceux de Porto-Santo ont les stries beaucoup plus marquées et des plis assez prononcés.

L'animal que nous avons dessiné sur le vivant à Santa-Cruz de Ténériffe a les caractères suivans: fortement déprimé, non contractile en entier dans sa coquille, coriace, ferme; tête saillante, distincte, dépassant les lobes du manteau; tentacules allongés, coniques; yeux placés à l'extrémité d'un très-long prolongement de la base postérieure des vrais tentacules. Ce prolongement est légèrement déprimé et plus large que les tentacules; bouche proboscidiforme, allongée en fente à l'extrémité du prolongement buccal; manteau élargi, distinct du pied, débordant la coquille de toutes parts, élargi et épaissi sur ses bords coupés verticalement, et ciliés, couverts de tubercules arrondis; le pied est épais, extensible, lisse en dessous, et comme rugueux en dessus, s'élargissant en bords très-minces; sa forme est arrondie en avant et acuminée postérieurement.

Couleurs. Les tentacules sont vert presque noir; les pédoncules des yeux d'un vert bleu foncé, ainsi que la tête; le dessus du manteau est jaune, le dessous en est vert tendre; les bords divisés transversalement, par parties égales, blanches et d'autres vertes; le pied est jaune en dessous, et vert foncé en dessus.

Cette espèce, commune sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée en France, se trouve à Ténériffe sous les pierres détachées du sol, au niveau des plus basses marées. Elle adhère si fort aux pierres, que si l'on ne la détache du premier effort, elle s'y colle au point, qu'à la seconde tentative le pied reste quelquefois attaché à la pierre, se séparant de la coquille. Elle marche lentement. On la mange aux îles Canaries comme sur nos côtes de Bretagne.

GENRE SCISSURELLE. — SCISSURELLA, *d'Orbigny*.

Nous avons établi, en 1823, ce genre, enrichi depuis par plusieurs auteurs de quelques espèces ajoutées à celles que nous avons découvertes dans le sable de la Médi-

terranée. Celle que nous décrivons aujourd'hui est tout-à-fait distincte et propre aux Canaries. Nous ne savons pas encore au juste où placer ce genre. En le mettant près des Émarginules, nous n'avons pas la conviction qu'il doive y rester, et nous attendons de nouvelles observations pour nous fixer à son égard.

N° 154. Scissurelle de Berthelot. — Scissurella Bertheloti, *d'Orbigny.*

(Pl. 7, fig. 2-5.)

S. *Testâ orbiculato-depressâ, vertice planiusculâ, suprâ transversaliter striato-costatâ, subtus striatâ; spirâ depressâ; anfractibus tribus rotundis; carinâ latâ, acutâ; aperturâ orbiculari; labro tenui, acuto; ombilico aperto.*

Dimensions. Largeur : 5/4 millimètre. Hauteur : 12 millimètres.

Coquille orbiculaire, déprimée, évasée, fortement marquée en dessus de côtes transversales rapprochées, égales; les mêmes côtes, plus petites et formant un ensemble strié, couvrent le dessous; spire très-obtuse, composée de trois tours convexes, arrondis; carènes doubles, saillantes, tranchantes, à intervalle lisse; bouche circulaire, à bords minces, tranchans, interrompus latéralement par la scissure très-profonde; sa couleur est brun bistré.

Cette charmante petite coquille diffère essentiellement de toutes celles que nous connaissons, par sa bouche ronde, par ses stries rapprochées et régulières : c'est positivement le type d'une nouvelle espèce que nous avons dédiée à M. Berthelot.

Nous l'avons rencontrée dans les sables de l'île de Ténériffe, où elle paraît très-rare.

FAMILLE DES FISSURELLIDÉES. — FISSURELLIDÆ.

Cette famille, composée de tous les animaux à deux lobes branchiaux coniques, dont la coquille est régulière et non turbinée, comprend les genres *Emarginula*, *Fissurella*, *Pavoie* et *Lottia*, et n'est représentée, aux Canaries, du moins à notre connaissance, que par une seule espèce du genre Émarginule, propre à la Méditerranée.

Genre Émarginule. — Emarginula, *Lamarck.*

N° 155. Emarginule allongée. — Émarginula elongata, *Costa.*

Emarginula elongata, Costa, *Oss. zool.*, p. 10, n° 17.
— Philippi; *Enum. Mol. sic.*, t. 7, fig. 3.

E. *Testâ oblongâ, elongatâ, depressâ, costis longitudinalibus, lineisque transversis elevatis æqualibus cancellata.*

Hab. Trouvé dans le sable de la côte, dans la baie de Sainte-Croix de Ténériffe.

Obs. Notre échantillon a, de chaque côté de la crête, une lame très-élevée, et, au milieu, de petites cavités séparées par de larges cloisons transverses.

Septième ordre.

CYCLOBRANCHE. — CYCLOBRANCHIA, Cuv.

FAMILLE DES PATELLIDÉES. — PATELLIDÆ.

Genre Patelle. — Patella, *Lamarck.*

N° 156. Patelle crénelée. — Patella crenata, *Gmel.*

(Pl. 7, fig. 6—8.)

Martini, 1769 ; *Conch. cab.*, t. 8, fig. 64, 65.
Patella crenata, Gmelin, 1789 ; *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3706.
Patella cærulea, Lamarck, 1819 ; *Anim. sans vert.*, t. 6-1, p. 328.

P. *Testâ depressâ, tenui, inequaliter striatâ, obsoletè costatâ, ovatâ, vix angulatâ, crenatâ; supra cæruleâ, vel rufescenti-rubrâ, subtus cæruleâ, medio-albâ; vertice ad tertiam longitudinis partem sito.*

Animal. Coriace, fortement déprimé ; tête distincte, arrondie ; tentacules coniques, aigus, attachés à la base de la partie céphalique près du pied ; ils sont courts, munis à leur base d'yeux petits, non placés sur un renflement ; bouche arrondie, munie de lèvres épaisses ; manteau ovale, mince, découpé en dents aiguës, et muni, à chaque pointe, d'un long filament délié et conique ; sa partie interne est lisse ; et près du pied sont de petites lamelles coniques, mobiles, dont les pointes sont dirigées vers le centre ; pied ovalaire, lisse, très-extensible ; branchies formées de ces lamelles attachées sur la surface circulaire du manteau.

Couleurs. Tout le corps est d'un blanc bleuâtre ; le pied verdâtre ; la partie antérieure des tubercules brunâtre, et le reste blanc ; les filamens du bord du manteau sont d'une couleur brun foncé.

Coquille. Très-déprimée, fortement découpée sur les bords ; ses côtes sont saillantes, inégales ; les unes grosses, les autres petites, composées de stries ou petites côtes inégales ; son sommet est au tiers de sa longueur et un peu recourbé.

Sa couleur est en dessus bleuâtre pâle, brune ou marbrée de roux foncé ; son intérieur bleuâtre ou roussâtre à reflets bleu de cobalt ; le milieu blanc.

Il est évident pour nous que cette espèce est celle que Martini a figurée, et que Gmelin a décrite sous le nom de *Patella crenata* ; aussi avons-nous dû conserver cette dénomination de préférence à celle de *Patella cærulea*, donnée par Lamarck, comme étant plus ancienne, et spécifiant mieux notre espèce, qui n'est pas toujours bleue.

On l'a rencontrée dans la Méditerranée, où elle n'est pas rare. A Ténériffe, nous l'avons recueillie en grande abondance sous les pierres, et sur les rochers de la baie de Santa-Cruz ; son niveau d'habitation est à la hauteur des basses marées de Syzygies. On la mange dans le pays.

N° 157. Patelle de Lowe. — Patella Lowei, *d'Orb.*

(Pl. 7, fig. 9—10.)

P. *Testâ depressâ, crassâ, inequaliter costatâ, costis elevatis, squamulosis; ovatâ, extus crenulato-laceratâ, supra nigrâ, vel flavo-radiatâ; subtus albescente-cæruleo, peripheriæ nigrâ.*

Dimensions. Longueur : 68 millimètres. Largeur : 50 millimètres. Hauteur : 9 millimètres.

Animal. Coriace, légèrement déprimé ; tête de forme ordinaire, arrondie ; tentacules coniques, peu allongés ; bouche arrondie, munie de bourrelets ; manteau ovale, légèrement cilié, sans festons ni filamens ; pied très-grand, lisse ; point de disque branchial, comme dans l'espèce suivante.

Couleur. Pied jaune-orangé, plus foncé dans son milieu ; tête et manteau de la même couleur, mais moins foncés.

Coquille. Déprimée, épaisse, couverte de côtes irrégulières, ornée d'écailles imbriquées, les unes saillantes, les autres dans l'intervalle des grandes saillies, formant sur le bord plutôt des déchirures que des angles bien réguliers.

Couleur. Noire en dessus, le sommet blanchâtre, ou bien, dans les jeunes individus, marquée de quelques rayons larges et jaunes ; le dessous est blanc-bleuâtre uniforme ; les bords sont noirâtres.

Cette espèce a quelques rapports de forme avec la patelle précédente ; mais, au lieu d'être simplement striée, elle est écailleuse et bien plus épaisse, différant aussi par ses teintes et les caractères distincts de son animal. Elle est également voisine de la *Patella aspera*, Lamarck ; mais n'est pas nacrée, comme l'indique ce savant pour son espèce.

Nous l'avons recueillie sur les rochers de la baie de Santa-Cruz de Ténériffe, où elle est moins commune que la précédente ; elle se rencontre aussi à un niveau d'habitation plus élevé que la *Patella crenata.* On la trouve à Madère. On la mange dans le pays. Nous la dédions à M. Lowe.

158. Patelle de Candé. — Patella Candei, *d'Orb.*

(Pl. 7, fig. 11-12.)

P. *Testâ elevatâ, conicâ, crassâ, lævigatâ, vel irregulariter-rugosâ ; ovatâ, margine integro, subtus lutescente, medio cærulescente ; supra lutescente.*

Dimensions. Longueur : 67 millimètres. Largeur : 58 millimètres. Hauteur : 27 millimètres.

Coquille. Conique, élevée, épaissie, lisse, rugueuse, ou marquée, sur ses bords, de quelques lignes d'accroissement peu profondes ; ses bords sont entiers, son sommet presque au centre.

Couleurs. Jaune pâle en dessus, foncé en dessous ; le centre bleu, circonscrit de blanchâtre.

Nous n'avons trouvé aucune espèce décrite se rapprochant de celle-ci, bien caractérisée par ses teintes et par sa forme conique.

Elle nous a été donnée par les pêcheurs de Santa-Cruz de Ténériffe, comme se trouvant à la pointe de l'île près de l'Orotava. Ils s'en servent comme de cuillère.

N° 159. Patelle a gouttes. — Patella guttata.

(Pl. 7, fig. 13, 15.)

P. *Testâ (junior) depressâ, (adulta) elevatâ, conicâ, crassâ, inequaliter costatâ, costis alternatis, altera quidem magnâ, alterâ vero parvâ ; longitudinaliter tuberculatis, tuberculis nigris ; subtus grisescente, medio flavescente-rubro.*

Dimensions { *Jeune.* Longueur : 25 millimètres. Largeur : 19 millimètres. Hauteur : 5 millimètres.
Adulte ou vieille. Longueur : 54 mill. Largeur : 46 millimètres. Hauteur : 35 millimèt.

Coquille. Déprimée dans le jeune ; très-élevée, conique, dans l'adulte ou la vieillesse ; ovale, épaisse, marquée de côtes rayonnantes, une grosse, une petite alternant, et faisant saillie sur le bord ; chacune couverte, sur sa longueur, de tubercules arrondis également espacés.

Couleurs. Blanchâtre en dessus, avec les tubercules noirâtres ; l'intérieur est grisâtre ou blanc ; les bords sont noirs ; le centre d'un beau jaune orange vif.

N'ayant rencontré aucune espèce qui puisse, avec certitude, se rapprocher de celle-ci, nous l'avons décrite comme étant nouvelle.

Elle s'est présentée à nous sur les rochers de la baie de Santa-Cruz de Ténériffe, où elle s'attache avec une telle force, que son animal reste souvent fixé à la roche, lorsqu'on enlève sa coquille ; sa couleur est bleuâtre. Nous avons remarqué, de même que pour les Patelles communes de nos côtes,

que cette espèce voyage quelquefois autour du lieu qu'elle a choisi pour sa résidence ; mais elle revient toujours se replacer exactement à la même place, ce qui, au reste, est démontré par les irrégularités de la coquille, moulée sur les aspérités des rochers sur lesquels elle se fixe.

Elle se tient bien au-dessus du niveau habité par les deux espèces précédentes, et presqu'à la hauteur des basses eaux les plus ordinaires. On la trouve aussi à Madère.

FAMILLE DES CHITONIDÉES. — CHITONIDEÆ.

GENRE OSCABRION. — CHITON, *Linn.*

N° 160. OSCABRION A FAISCEAUX. — CHITON FASCICULARIS, *Gmel.*

Chiton fascicularis, Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3202.
— Lamarck, 1822, *Anim. sans vert.*, t. VI, 1, p. 321.

OBS. Cette espèce paraît répandue sur tous les points de la Méditerranée et de l'Adriatique, et n'est pas moins commune aux Canaries, d'où elle a été rapportée par MM. Webb et Berthelot. Les individus que nous avons comparés ressemblent en tout à ceux de la Méditerranée ; seulement ils nous ont paru beaucoup plus variables en couleurs, les uns étant entièrement brun-verdâtre, avec une tache blanche sur la ligne carénale de chaque valve, d'autres variés partout de gris et de blanc, quelques autres rouges ; et enfin un exemplaire se trouvant entièrement jaunâtre.

N° 161. OSCABRION DES CANARIES. — CHITON CANARIENSIS, *d'Orb.*

Pl. 7, fig. 16—19.

CH. *Testâ oblongâ ; carinâ lævigatâ ; valvarum areis longitudinaliter sulcatis, lateralibus lævigatis ; extremis lævigatis ; margine granuloso-squamato.*

Dimensions. Longueur : 24 millimètres. Largeur : 12 millimètres.

Coquille. Oblongue, un peu carénée ; les valves du milieu sont lisses sur la carène, marquées de chaque côté de celle-ci de fortes côtes longitudinales, séparées par des sillons profonds ; les côtes sont tout-à-fait lisses, ainsi que les valves des extrémités ; le limbe est large, extensible, couvert partout de petites écailles oblongues, lisses et polies, plus grande sur le milieu de la largeur.

Couleurs. Très-variées ; souvent il y a une agréable marbrure composée de taches noires et brunes sur un fond blanc ; d'autres fois des valves presque noires ou vertes, les autres tachetées ; le limbe est rayonné de noir, de blanc et de gris.

Cet Oscabrion se rapproche beaucoup du *Chiton squamosus*, Linn. ; en différant néanmoins par les côtes de ses valves médianes, et ses valves postérieures et supérieures, qui sont entièrement lisses, au lieu d'avoir des stries rayonnantes ; la carène est aussi moins prononcée.

MM. Webb et Berthelot ont rencontré cette coquille sur la côte des Canaries, où elle paraît ne pas être très-rare.

CLASSE QUATRIÈME.

LAMELLIBRANCHES. — LAMELLIBRANCHIA, BLAINV.

Nous avons observé, aux Canaries, cent quarante espèces de Gastéropodes, tandis que nous n'avons que *trente-quatre* espèces d'Acéphales ou de Lamellibranches, c'est-à-dire un peu plus d'un quart ; cette énorme disproportion, peu en rapport avec le chiffre ordinaire qu'on trouve ailleurs, est pourtant facile à expliquer par la nature

même des îles Canaries. Nous avons remarqué généralement, et même par toutes les latitudes, que la prédominance du nombre des Gastéropodes ou des Acéphales dépend de deux causes locales. Sur des côtes abruptes, rocailleuses, dont la pente est rapide, on ne trouve, pour ainsi dire, que des Gastéropodes, ou tout au moins ceux-ci sont toujours en bien plus grande quantité que les Acéphales ; sur des plages sablonneuses, très-planes, ce sont, au contraire, les Lamellibranches qui dominent, car elles seules peuvent vivre dans le sable. On ne doit donc pas s'étonner qu'aux Canaries, qui ne sont, pour ainsi dire, couvertes que de rochers, les Gastéropodes se présentent en des proportions numériques si élevées.

Si maintenant nous comparons la distribution géographique des *trente-quatre* espèces de Lamellibranches des Canaries, nous trouvons :

1° Que *vingt-six*, ou beaucoup plus des deux tiers, vivent simultanément sur nos côtes d'Europe, parmi lesquelles *une* seule est spéciale à la côte de l'Océan, *dix-sept* le sont à la Méditerranée seulement, et *huit* sont communes à la Méditerranée et à l'Océan, sur les côtes de France.

2° Les espèces qu'on ne rencontre ni dans la Méditerranée ni sur les côtes de l'Océan, en France, ont pour patrie la côte occidentale d'Afrique, et sont au nombre de *cinq*, près d'un septième de la totalité, proportion peu différente de celles que nous avons déjà trouvées pour les Gastéropodes.

3° Quant aux espèces qui, jusqu'à présent, n'auraient pour patrie que les Canaries, elles sont au nombre de *trois*, le onzième seulement, proportion bien inférieure, mais néanmoins relative à ce que nous avons vu pour les Gastéropodes.

FAMILLE DES OSTRACIDÉES. — OSTRACIDÆ.

Genre Huître. — Ostrea, *Linn.*

N° 162. Huître en cuillère. — Ostrea cochlear, *Poli.*

Ostrea cochlear, Poli, *Test.*, 2, pl. 28, fig. 28.
— Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6, 1, p. 204.

Obs. Cette espèce, qui nous représente, jusqu'à un certain point, des formes analogues à l'*Ostrea vesicularis*, qu'on trouve dans l'étage supérieur de la formation crayeuse, vit toujours dans les zones les plus profondes, sur les tiges mortes des Gorgones, et forme alors des groupes composés d'un grand nombre d'individus accolés ensemble.

Hab. Les échantillons que nous en possédons ont été pêchés près du port d'Orotava, par MM. Webb et Berthelot. On la trouve également, et dans les mêmes circonstances, dans la Méditerranée.

N° 163. Huître crête de coq. — Ostrea crista-galli, *Lam.*

Mytilus crista galli, Linn. ; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3350.
Ostrea crista galli, Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 213, n° 45.

Obs. Une très-jolie variété rouge, à bord seulement plissé, et marquée de quelques stries, a été pêchée à l'Orotava (Ténériffe), à une assez grande profondeur ; elle est fixée sur un *Spondylus gœderopus.*

Genre Spondyle. — Spondylus, *Linn.*

N° 164. Spondyle pied d'ane. — Spondylus goederopus, *Lin.*

Spondylus gœderopus, Linn. ; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3296.
— Lamarck, 1819; *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 188, n° 1.

Obs. Cette espèce, commune dans la Méditerranée, a été recueillie, par MM. Webb et Berthelot, aux îles Canaries, où elle prend un énorme accroissement. Nous en avons des exemplaires de 14 centimètres de longueur sur 12 de hauteur, leur forme étant presque sphérique, tant les valves sont bombées : à cet âge, les épines ont presque disparu et la coquille n'est plus marquée que de stries également espacées, qui rendent les bords comme crénelés.

FAMILLE DES PECTINIDÉES. — PECTINIDÆ.

Genre Lime. — Lima, *Lamarck.*

N° 165. Lime renflée. — Lima inflata, *Lamarck.*

Pecten inflatus, Chemnitz, 1784, t. 7, p. 346, pl. 68, fig. 649.
Lima inflata, Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6, 1, p. 156, n° 1.

Nous avons rencontré de jeunes individus de cette espèce dans le sable de Santa-Cruz de Ténériffe, où elle paraît rare. On ne la connaissait jusqu'à présent que des Antilles et de la Méditerranée.

N° 166. Lime commune. — Lima squamosa, *Lamarck.*

Ostrea lima, Linn., 1767, *Syst. nat.*, éd. 12, p. 1147, n° 206.
Lima squamosa, Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 156, n° 2.

Obs. MM. Webb et Berthelot ont rencontré la Lime commune à Lancerotte ; mais tous les exemplaires que nous possédons n'ont que dix-neuf côtes, tandis que ceux de la Méditerranée en montrent jusqu'à vingt-huit. Cette légère différence, tous les autres caractères étant du reste identiques, ne nous a pas paru suffisante pour la distinguer du type.

Hab. Nous la possédons de la mer Rouge et de plusieurs points de la Méditerranée.

N° 167. Lime bullée. — Lima bullata, *Turton.*

Lima bullata, Turton, p. 217, t. 17, f. 4-5.
— Payraudeau, 1826, p. 70, n° 131.

Longueur : 24 millimètres. Largeur : 14 millimètres.

Obs. Coquille bien distincte de la *Lima inflata*, par sa dépression, par ses stries plus fines, géniales ; par sa forme oblique, anguleuse.

M. Payraudeau indique cette Lime comme étant commune sur les plages de l'île de Corse. Quant à l'échantillon que nous ont communiqué MM. Webb et Berthelot, il leur a été envoyé de Ténériffe, par M...., avec la note suivante, que nous traduisons de l'espagnol :

« L'animal qui habite cette coquille est d'une belle couleur cramoisie ; il est composé d'une multi- » tude de filets qui remplissent les deux valves, et sont continuellement en mouvement.

» Le plus extraordinaire était de le voir nager comme un poisson, se servant de ses valves en guise » de rames, les ouvrant et les fermant avec une grande agilité, pour voguer et venir à la surface de » l'eau. »

Genre Peigne. — Pecten.

N° 168. Peigne de Saint-Jacques. — Pecten Jacobæus, *Lam.*

Ostrea Jacobæa, Lin.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, n° 2.
Pecten Jacobæus, Lamarck, 1819, *Anim. sans vert.*, t. 6-1, p. 163, n° 3.

Obs. Ce Peigne se trouve en même temps dans la Méditerranée, où il y est commun. Tous les exemplaires des Canaries sont agréablement variés de rouge, de violet et de blanchâtre par taches ou par triangles.

N° 169. Peigne dégénéré. — Pecten Pusio, *Lamarck.*

Ostrea pusio, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, n° 40.
Pecten pusio, Lamarck, 1819, *Anim. sans vert.*, t. 6-1, p. 117.
— Philippi, 1836, *Enum. Moll. sicil.*, p. 84, n° 11.

Obs. Lamarck considérait cette espèce comme une dégénérescence du *Pecten varius*; mais il suffit de confronter les deux espèces pour s'apercevoir qu'elles sont tout-à-fait distinctes. L'une, celle qui nous occupe, a toujours des côtes inégales, alternativement une grande et une petite; l'autre, le *Pecten varius*, a constamment les côtes égales et régulièrement espacées.

Les individus rapportés par MM. Webb et Berthelot sont d'une belle couleur orange ou violette, avec des macules plus foncées. On rencontre aussi cette espèce dans la Méditerranée.

N° 170. Peigne corallinoïde. — Pecten corallinoides, *d'Orb.*

Pl. 7, fig. 20—22.

P. *Testâ crassâ, inflatâ, rubrâ, striis longitudinaliter, subsquamoso-scabris ornatâ; radiis 8, aut 9, crassis, elevatis, rotundatis, nodosis.*

Dimensions. Longueur : 34 millimètres. Largeur : 33 millimètres. Épaisseur : 17 millimètres.

Coquille. Épaisse, renflée, inéquilatérale; les stries qui rayonnent du sommet aux bords sont couvertes de petites lames imbriquées, peu élevées, formant huit ou neuf grosses côtes arrondies, saillantes, sur lesquelles sont quelques nodosités par intervalles; oreilles très-inégales.

Couleur. D'un beau rouge de corail, avec des interruptions jaunâtres près des tubercules; l'intérieur est rouge ou violacé.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Pecten nodosus*, Linn. (*Pecten corallinus*, Chemnitz), qu'on rencontre aux Antilles; mais il est bien plus bombé, plus irrégulier dans sa forme; ses stries sont moins élevées; ses nodosités moins marquées; ses oreilles moins longues, et tout, dans la comparaison immédiate, annonce deux espèces voisines, mais très-distinctes.

Nous avons obtenu cette coquille des pêcheurs de Santa-Cruz de Ténériffe; c'est aussi de ce lieu que MM. Webb et Berthelot l'ont rapportée.

FAMILLE DES AVICULIDÉES.—AVICULIDÆ.

Genre Avicule. — Avicula.

N° 171. Avicule de Tarente. — Avicula tarentina, *Lamarck.*

Avicula tarentina, Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6, 1, p. 148, n° 7.
— Philippi, 1836, *Enum. Moll. sicil.*, p. 76, n° 1; Bowdich, fig. 5, *Voyage en Afrique.*

Obs. Cette charmante espèce, remarquable par sa forme oblique, par le grand nombre de petites

pointes écailleuses dont elle est couverte, se trouve attachée aux Gorgones sur de grandes profondeurs, autour des îles Canaries et dans la Méditerranée ; elle paraît aussi commune dans un lieu que dans l'autre.

FAMILLE DES MYTILIDÉES. — MYTILIDÆ.

GENRE PINNE. — PINNA, *Linn.*

N° PINNE ROUGE. — PINNA RUDIS.

Pinna rudis, Linn.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3363.
— Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 130, n° 1.

OBS. Cette magnifique espèce, qu'on pêche souvent dans la Méditerranée, a été recueillie à Lancerotte par MM. Webb et Berthelot, et par nous à Ténériffe : les exemplaires que nous en possédons sont d'une grande beauté, leurs écailles tubulées ayant jusqu'à 16 millimètres de saillie. Ils sont rosés plutôt que rouges ; le sommet est bleuâtre, et leur taille de 20 centimètres.

GENRE MOULE. — MYTILUS, *Linn.*

Dans lequel nous avons aux Canaries deux espèces appartenant, l'une aux Moules proprement dites, l'autre aux Modioles.

SOUS-GENRE MOULE. — MYTILUS, *Lamarck.*

N° 173. MOULE ALLONGÉE. — MYTILUS ELONGATUS, *Chemnitz.*

Mytilus elongatus, Chemnitz, 1785, *Conch. cab.*, t. 8, pl. 83, fig. 738.
— Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 122, n° 12.

OBS. Cette Moule est une des plus grandes du genre. Nous en possédons des échantillons de 150 millimètres de longueur, en tout semblables à ceux que Chemnitz a dessinés. Lamarck la dit des mers de l'Amérique méridionale, aux Malouines, mais nous croyons que cet auteur s'est trompé ; ne connaissant aucune espèce analogue sur la côte de Patagonie ni aux Malouines, tandis que nous l'avons obtenue à Santa-Cruz de Ténériffe, et que MM. Webb et Berthelot l'ont également rapportée des Canaries, où, suivant les pêcheurs que nous avons interrogés, elle se tiendrait à d'assez grandes profondeurs.

SOUS-GENRE MODIOLE. — MODIOLA, *Lamarck.*

N° 174. MODIOLE COSTULÉE. — MODIOLA COSTULATA, *Riss.*

Pl. 7, fig. 23—25.

Modiola costulata, Risso, 1826 ; t. 5, f. 11.
— Philippi, 1836, *Enum. Moll. sicil.*, p. 70, n° 4.

OBS. Voisine de la *Modiola discrepans*, cette espèce en diffère par ses côtes plus marquées, par sa forme plus allongée, enfin par les poils nombreux dont sa partie postérieure est ornée ; ces poils ont cela de remarquable qu'ils sont très-longs et ramifiés comme de véritables branches, au moins dans les exemplaires des Canaries ; car ils ne paraissent pas l'être dans la Méditerranée.

HAB. Nous avons rencontré cette espèce sur un madrépore pêché près d'Orotava, dans l'île de Ténériffe. Elle semble y être rare.

FAMILLE DES ARCACIDÉES. — ARCACIDÆ.

Genre Pétoncle. — Pectunculus.

N° 175. Pétoncle flammulé. — Pectunculus pilosus, *Lam.*

Arca pilosa, Linn.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13.
Pectunculus pilosus, Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 49.

Obs. Les individus des Canaries recueillis par MM. Webb et Berthelot ne diffèrent en rien de ceux de la Méditerranée, pour la taille, la couleur et l'épiderme.

Genre Arche. — Arca, *Linn.*

N° 176. Arche de Noé. — Arca Nooe, *Linn.*

Arca Noœ, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3306.
— Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 37.

Obs. Nous n'avons eu que de très-jeunes exemplaires de cette espèce, pris sur des coraux pêchés aux environs d'Orotava, île de Ténériffe. Ils ne diffèrent en rien de ceux que nous possédons venant de la Méditerranée.

N° 177. Arche imbriquée. — Arca imbricata, *Poli.*

Arca imbricata, Poli, t. 25, f. 10-11.
Arca clathrata, Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 46.
Obs. Un individu de cette espèce propre à la Méditerranée a été trouvé par nous entre des coraux pêchés près de Santa-Cruz de Ténériffe.

FAMILLE DES CHAMACIDÉES. — CHAMACIDÆ.

Genre Came. — Chama, *Linn.*

N° 178. Came gryphoïde. — Chama gryphoides, *Linn.*

Chama gryphoides, Linn.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3302.
— Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 94.

Obs. Aux Canaries, cette espèce a ses lames un peu plus espacées que sur les exemplaires de la Méditerranée, et, jeune, elle est très-hérissée de pointes allongées et aiguës, ayant quelquefois un quart du diamètre de la coquille. Elle croît sur les coraux à de grandes profondeurs, et n'est pas commune.

FAMILLE DES CARDIACIDÉES. — CARDIACIDÆ.

Genre Bucarde. — Cardium, *Linn.*

N° 179. Bucarde exotique. — Cardium costatum, *Linn.*

Pectunculus caman, Adanson, 1757, *Sénégal*, tab. 18, fig. 2.
Cardium costatum, Linn.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, n° 1.
— Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 3, n° 1.

Jusqu'à présent on ne connaissait cette espèce que de la côte d'Afrique, près du Sénégal, où elle est commune.

MM. Webb et Berthelot l'ont recueillie à Lancerotte.

N° 180. Bucarde tuberculé.— Cardium tuberculatum, *Linn.*

Cardium tuberculatum, Linn.; Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3248.
— Lamarck, 1819, t. 6-1, p. 8, n° 16.

Obs. Commune dans la Méditerranée et dans l'Océan atlantique, sur les côtes de France. Cette espèce a été recueillie à Lancerotte par MM. Webb et Berthelot, ce qui pourrait faire croire qu'elle habite toute la côte d'Afrique des parties chaudes à la latitude des Canaries.

Des individus de France et de la mer Marmara ne nous ont pas montré la moindre différence avec ceux des Canaries.

N° 181. Bucarde Sourdon.— Cardium edule, *Linn.*

Cardium edule, Linn.; Gmel., 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, n° 20.
— Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 12, n° 31.

Obs. Cette espèce est du nombre de celles que le lieu d'habitation fait varier à l'infini dans leur épaisseur relative, dans leur forme, et même dans leurs teintes. Un long séjour sur nos côtes nous a permis d'observer que, lorsqu'elle vit dans un lieu battu de la vague, sa coquille est épaisse, à côtes crénelées, sa forme plus raccourcie, sa teinte blanche marquée en arrière de taches brunes; si, au contraire, elle se trouve dans ces réservoirs d'eau salée disposés pour alimenter les marais à sel, sa coquille est très-mince, très-allongée, à côtes lisses, d'une couleur verdâtre ou même marbrée; et ces individus, comparés aux premiers, ne leur ressemblent plus; mais, si l'on a soin de réunir des intermédiaires de lieux plus ou moins abrités, on voit évidemment le passage de l'un à l'autre.

Les exemplaires recueillis à Lancerotte par MM. Webb et Berthelot sont très-épais, plus encore que ceux de France, qui le sont déjà plus que ceux de la Méditerranée, ce à quoi l'on devait s'attendre, d'après ce que nous venons de dire, puisque la mer doit nécessairement être bien plus agitée près des Canaries que sur les côtes de France.

Genre Cardite. — Cardita, *Lamarck*.

Ce genre n'est ici que très-provisoirement parmi les Cardiacidées; car, pourvu d'un bissus, comme nous nous en sommes assuré, il doit être séparé des *Cardium*, qui n'en ont pas. Nous ne possédons que deux espèces des Canaries.

N° 182. Cardite calyculée. — Cardita calyculata, *Linn.*

Chama calyculata, Linn.; Gmel., *Syst. nat.*, éd. 13, n° 7.
Cardita calyculata, Lamarck, 1819, *An. sans vert.*, t. 6-1, p. 24, n° 15.

Obs. On a certainement confondu plusieurs espèces sous le même nom; car il est positif pour nous que les exemplaires régulièrement tachetés, qu'on rencontre dans la mer Rouge, diffèrent essentiellement de ceux de la Méditerranée, presque toujours uniformes de couleurs, et bien plus chargés d'écailles sur les côtes. Lamarck a fait des petits individus de cette dernière; sa *Cardita sinuata*, qui paraît évidemment être de la même espèce que la grande, mais seulement une variété locale, commune aussi à la Méditerranée. Les échantillons que nous possédons des Canaries sont de cette petite variété, et semblables en tout à ceux de Corse, décrits par Payraudeau. (P. 59.)

N° 183. Cardite corbeille. — Cardite corbis, *Philippi.*

Cardita corbis, Philippi, 1836, *Enum. Moll. Sicil.*, p. 55, pl. iv, fig. 19.

Obs. Cette charmante petite espèce, qui serait peut-être mieux placée à côté des *Astarte*, est d'une forme très-jolie ; les crénelures dont l'intérieur de sa coquille est ornée la rendent très-remarquable. M. Philippi l'a rencontrée en Sicile. L'échantillon que nous signalons a été trouvé par nous dans le sable de l'île de Ténériffe.

FAMILLE DES CYTHÉRIDÉES. — CYTHERIDÆ.

Genre Crassatelle. — Crassatella, *Lamarck.*

N° 184. Crassatelle de Guinée. — Crassatella divaricata, *d'Orb.*

Venus divaricata, Chemnitz, 1782. *Conch.* 6, p. 318, t. 30, f. 317, 319.
Venus contraria, Gmelin. 1789 *Syst. nat.* éd. 13.
Crassatella contraria, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5., p. 482.

C. *Testâ trigonâ, tumidâ, albâ, aut fulvo-rubescente, maculis spadiceis variâ; antice striis transversalibus, postice longitudinalibus.*

Obs. Chemnitz ayant imposé avant Gmelin la dénomination de *Divaricata*, nous avons dû la restituer à cette espèce.

Hab. Elle est décrite par les auteurs comme se trouvant en Guinée; il est probable dès lors qu'elle se rencontre sur toute la côte du continent africain. On la trouve à Lancerotte.

Genre Vénus. — Venus, *Linn.*

N° 185. Vénus a verrues. — Venus verrucosa, *Linn.*

Chama elonisse, Adanson, 1757. Sénégal, t. 6, f. 1.
Venus verrucosa, Linn. Gmel., 1789; *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3269, n° 6.
— Lamarck, 1818. *An. sans vert.*, t. 5., p. 586, n° 7.
Venus Lemani, Payraudeau, 1826, *Cat. des moll. de Corse*, pl. 1., fig. 29-31, junior.

Hab. Commune sur les côtes de France, dans l'Océan et dans la Méditerranée, cette espèce est aussi répandue sur le littoral africain et aux Canaries, néanmoins on la pêche plus particulièrement dans cet archipel à Lancerotte; on la trouve encore à Porto Santo.

On ne remarque aucune différence entre les individus des Canaries et ceux de France.

N° 186. Vénus Pitar. — Venus Pitar.

Chama pitar, Adanson, 1757, *Sénégal*, pl. 16, fig. 7.

Obs. Adanson dit que cette espèce est commune sur toute la côte du Sénégal, où elle sert d'aliment aux naturels; elle a été recueillie à Lancerotte par MM. Webb et Berthelot.

FAMILLE DES TELLINIDÉES. — TELLINIDÆ.

Genre Donace. — Donax, *Linn.*

. Donace Tronqué. — Donax Trunculus, *Linn.*

Donax trunculus, Linn., Gmel., 1789, *Syst. nat.*, p. 1127.
— Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 551, n° 24.
Donax anatinum, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 552, n° 26.
Donax fabagella, Lamarck, 1818, *id.*, p. 552, n° 25.

Genre Psammobie. — Psammobia, *Lamarck.*

N° 188. Psammobie Vespertinale. — Psammobia Vespertina, *Linn.*

Solen vespertinus, Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3228.
Psammobia vespertina, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 511.

Obs. Cette espèce nommée *Clico* aux Canaries, est très-recherchée des habitants en raison de son bon goût. Du reste, la coquille est en tout semblable, par ses couleurs et par sa forme, à celle de la Méditerranée; sa teinte est violette, rayonnée de rouge violacé; son intérieur violet. Quoique se trouvant sur les côtes de l'Océan en France, elle a déjà subi quelques effets des influences locales, et diffère par sa teinte de la variété que nous venons de signaler.

FAMILLE DES LUCINIDÉES. — LUCINIDÆ.

Genre Lucine. — Lucina, *Lamarck.*

N° 187. Lucine d'Adanson. — Lucina Adansonii, *d'Orb.*

Pl. 7, fig. 26-28.

Testâ suborbiculatâ, crassâ, sphæricâ, transversim lamillatâ, lamellis concentricis membranaceis; seriatis antice sulco mediocri, postice sulco profundè exarato.

Dimensions Épaisseur, 19 millimètres. Hauteur, 21 millimètres. Largeur, 21 millimètres.

Animal. Le manteau est ouvert sur toute sa longueur; il est épais et relevé sur les bords, les deux tubes, au moins dans l'animal conservé, ne paraissent pas avoir été saillants; les branchies sont arrondies larges, et très-finement striées en travers. Le pied, bien différent de celui des Vénus, est linguiforme, étroit, presque cylindrique et très-long, fortement ridé, ce qui annonce sa grande contractilité; son extrémité est obtuse.

Coquille, presque arrondie, épaisse, tellement convexe que l'ensemble en est sphérique; elle est couverte, dans le sens de l'accroissement, de petites côtes serrées, sur lesquelles sont des lames minces, recourbées en bas, qui tombent, et laissent seulement des côtes dans les individus roulés; en arrière, le sillon est assez profond; en avant, il l'est très-peu; le sommet est saillant et recourbé.

Cette espèce a été considérée par M. Deshayes, comme l'analogue vivant de la *Lucina columbella*, Lamarck (fossile de Bordeaux); mais nous croyons qu'avant de réunir, sous le même nom, des individus vivans et fossiles, il faut être bien certain de leur identité, et nous sommes loin d'en trouver entre ces deux coquilles, que nous regardons, au contraire, comme tout-à-fait distinctes. La *Lucina Adansonii*, diffère de la *Lucina columbella*, 1° par sa forme beaucoup plus arrondie, plus globuleuse; 2° par la partie antérieure non anguleuse près du sillon; 3° par le sillon antérieur très-peu pro-

fond, comparativement à l'autre espèce; 4° par le sillon postérieur beaucoup moins marqué, et dès-lors par le bord moins sinueux; 5° par des côtes beaucoup moins rapprochées; 6° par ces côtes supportant des lames, dont on reconnaît la cassure lorsqu'elles manquent; tandis que, dans la *Lucina columbella*, elles sont lisses, polies, et n'annoncent en aucune manière qu'elles aient eu des lames. De toutes ces différences, nous concluons, que ce sont deux espèces distinctes, et nous dédions l'espèce vivante à la mémoire du célèbre Adanson, qui, le premier, a bien étudié les Mollusques.

Cette espèce a, par ses lames, encore beaucoup de rapports avec la *Lucina Pensylvanica*, mais une différence notable entre elles, c'est que les lames sont recourbées du côté du sommet dans la *Lucina Pensylvanica*, tandis qu'elles le sont, au contraire, dans l'espèce qui nous occupe, du côté de l'ouverture des valves.

On pêche cette espèce beaucoup plus grande sur les côtes du Sénégal, qu'à l'île de Lancerotte, d'où elle a été rapportée par MM. Webb et Berthelot, qui nous ont assuré, non-seulement qu'on la mange dans le pays, mais encore qu'elle y est fort estimée des habitans.

N° 190. Lucine Lactée. — Lucina lactea, *Linn.*

Tellina lactea, Linn. Gmel. *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3240, n° 69.
Lucina lactea, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 542, n° 12.

Hab. Aux îles Canaries, dans la Méditerranée, et sur les côtes de l'Océan.

N° 191. Lucine peigne. — Lucina pecten, *Lamarck.*

Lucina pecten, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 543, n° 17.
Lucina reticulata, Poli, t. 20, f. 14.
— Payraudeau, 1826, *Moll. de Corse.* p. 43.

Hab. Aux îles Canaries, dans la Méditerranée, sur les côtes occidentales de France, et sur celles du Sénégal, d'après Lamarck.

N° 192. Lucine divergente. — Lucina divaricata, *Linn.*

Tellina divaricata. Gmelin, 1787, *Syst. nat.*, éd. 13, n° 74.
Lucina divaricata, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 541, n° 7.

Obs. Toutes les espèces de Lucines, tant vivantes que fossiles, ayant des stries divergentes, ont été réunies sous cette dénomination; mais nous sommes loin de penser que ces coquilles appartiennent à une seule et même espèce; nous croyons, au contraire, qu'on peut facilement les distinguer. Celle que nous plaçons ici a ses bords entiers, et ressemble en tout aux échantillons pris dans la Méditerranée.

Hab. Nous l'avons trouvée dans le sable de Ténériffe, pris lors de notre passage dans cette île.

FAMILLE DES MACTRACIDÉES. — MACTRACIDÆ.

Genre Mactre. — Mactra, *Linn.*

N° 193. Mactre striatelle. — Mactra striatella, *Lamarck.*

Mactra striatella, Lamarck, 1818, *An. sans vert.*, t. 5, p. 473, n° 3.

Hab. Lamarck indique cette mactre comme étant des mers de l'Inde, mais avec doute. Il est certain qu'on la trouve au Sénégal et sur les côtes de l'île de Lancerotte, d'où elle a été rapportée par MM. Webb et Berthelot.

N° 194. Mactre rugueuse. — Magtra rugosa, *Chemnitz.*

Mactra rugosa, Chemnitz, 1782, *Conch. cab.*, t. 6, p. 236, pl. 24, f. 236.
— Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3261.
Lutraria rugosa, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 469, n° 3.

Hab. Lamarck indique cette espèce comme de l'Océan d'Europe, sans spécifier le lieu; toutefois nous en avons vu un bel exemplaire des côtes du Portugal, dans la collection de M. Petit, de la Sausaye ; mais nous avons également la certitude qu'elle habite les îles Canaries, puisqu'elle a été rapportée de Lancerotte par MM. Webb et Berthelot. Elle se rencontre aussi fossile, à Asti, en Italie ; néanmoins la coquille beaucoup plus grande montre quelques différences.

FAMILLE DES PÉTRICOLIDÉES. — PETRICOLIDÆ.

Genre Saxicave. — Saxicava.

N° 195. Saxicave arctique. — Saxicava arctica, *Philippi.*

Solen minutus, Linn., 1767, *Syst. nat.*, éd. 12, p. 1115, n 42.
Mya arctica, Muller. *Zool. Dan. prod.*, n° 2962.
Donax rhomboidis, Poli. *Test.*, t. 2, p. 81, pl. 14.
Solen minutus, Lamarck, 1818, *An. s. vert.*, t. 5, p. 453, n° 10.
Hiatella arctica, Lam., 1819, *Loc. cit.*, t. 6, p. 30.
Rhomboides rugosus, Blainv., *Mannel*, p. 573.
Saxicava arctica, Philippi, 1836, *Enum. moll. Sicil.*, p. 20.

S. *Testâ oblongâ, transversim striatâ et rugosâ, latere postico multo longiore, truncato; valvularum angulis binis muricatis.*

Hab. Nous avons rencontré cette espèce dans les coraux pris à l'Orotava, île de Ténériffe ; elle se trouve encore dans toute la Méditerranée, sur les côtes de l'Océan; en France, en Angleterre, dans tout le nord de l'Europe, et de l'Amérique, puisque nous l'avons de Terre-Neuve. Son nom d'*Arctica* ne pouvait être mieux choisi, puisqu'elle habite tout l'hémisphère boréal ou arctique. On la trouve encore fossile en Italie.

Aux Canaries, elle est aussi variable qu'ailleurs dans ses formes.

BRACHIOPODES. — BRACHIOPODA.

Genre Térébratule. — Terebratula.

N° 196. Térébratule tronquée. — Terebratula truncata, *Lamarck.*

Anomya truncata, Linn. 1767, *Syst. nat.*, éd. 12, n° 229, p. 1,152.
Anomya truncata, Gmelin, 1789, *Syst. nat.*, éd. 13, p. 3,343.
Terebratula truncata, Lamarck, 1819, *Anim. s. vert.*, t. 6, 1, p. 247.

Obs. Les exemplaires de cette espèce, pris sur des coraux pêchés par MM. Webb et Berthelot, à l'Orotava, île de Ténériffe, ne diffèrent en aucune manière de ceux de la Méditerranée, qu'on trouve absolument dans les mêmes circonstances.

Paris, ce 20 juin 1839.

EXPLICATION DES PLANCHES

DE

MOLLUSQUES.

PLANCHE I.

Fig. 1. *Cryptella canariensis*, Webb et Berth., vue de profil, dans son grand développement.
2. — Vue en dessus, toutes les parties developpées.
3. La même, vue de profil dans la contraction.
4. OEuf de la même, de grandeur naturelle.
5. Le même œuf, grossi avec le nucleus de la coquille dedans.
6. Le nucleus de la coquille sorti de l'œuf, ayant son opercule.
7. Opercule du nucleus grossi.
8. Nucleus de la coquille; l'opercule enlevé et montrant le pied de l'embryon entièrement contenu dedans.
9. Coquille, vue en dessus, d'un individu adulte de cryptille.
10. La même coquille, vue en dessous, dessinée de grandeur naturelle.
11. La même, vue de profil.
12. Coupe de la même.
13. *Helix sarcostoma*, Webb et Berth., vue du côté de la bouche; de grandeur naturelle.
14. La même, vue du côté de la spire.
15. *Helix malleata*, Fer., vue du côté de la bouche; variété à deux dents.
16. La même, de grandeur naturelle; variété à trois dents.
17. La même, variété à une seule dent.
18. *Helix advena*, Webb et Berth., vue de profil et de grandeur naturelle.
19. Variété de la même espèce, vue de profil.
20. Variété de la même.
21. *Helix monilifera*, Webb et Berth., grossie, vue de profil.
22. La même, vue en dessus.
23. *Helix lemniscata*, Webb et Berth., vue de profil; dessinée de grandeur naturelle.
24. *Helix lancerottensis*, Webb et Berth., vue du côté de l'ombilic et fortement grossie.
25. La même, vue en dessus, également grossie.
26. *Helix tiarella*, Webb et Berth., vue de profil et de grandeur naturelle.
27. La même, vue fortement grossie.
28. La même, vue du côté de l'ombilic.
29. *Helix tumulorum*, Webb et Berth., vue de profil et de grandeur naturelle.
30. La même, vue du côté de la bouche.
31. La même, vue du côté de la spire.
32. *Helix Rosetti*, Mich., vue de profil; dessinée de grandeur naturelle.
33. La même espèce, vue du côté de la spire.
34. La même, vue du côté de la bouche.

PLANCHE II.

Fig. 1. *Helix cyclodon*, Webb et Berth., vue de profil et de grandeur naturelle.
2. La même, offrant une bande en dessus.
3. La même, vue du côté de la bouche.
4. *Helix Bertheloti*, Fer., vue de profil et de grandeur naturelle.
5. La même espèce, vue du côté de l'ombilic.
6. La même, vue du côté de la spire.
7 *Helix lens*, Fer., vue de profil et de grandeur naturelle.
8. La même, vue en dessus.
9. La même, vue du côté de la spire.
10. *Helix lenticala*, Fer., vue de profil et de grandeur naturelle.
11. La même, vue du côté de l'ombilic.
12. La même, vue du côté de la spire.
13. *Helix argonautula*, Webb et Berth., vue du côté de l'ombilic et grossie.

14. La même vue de profil et de grandeur naturelle.
15. La même, grossie, vue du côté de la spire.
16. La même, grossie, vue de profil.
17. La même, grossie, vue du côté de l'ombilic (variété largement ombiliquée).
18. La même variété, vue du côté de la spire.
19. *Bulimus bœticatus*, Fer., vu du côté de la bouche et de grandeur naturelle.
20. *Bulimus obesatus* , Fer., vu du côté de la bouche et de grandeur naturelle.
21. *Bulimus helvolus*, Webb et Berth. , vu du côté de la bouche et de grandeur naturelle.
22. *Bulimus badiosus*, Fer., vu du côté de la bouche et de grandeur naturelle.
23. *Bulimus roccicolla*, Webb et Berth., de grandeur naturelle et grossi, vu du côté de la bouche.
24. *Bulimus Moquinianus*, Webb et Berth., de grandeur naturelle et grossi, vu du côté de la bouche.
25. *Bulimus variatus*, Webb et Berth. , de grandeur naturelle et grossi, vu du côté de la bouche.
26. *Bulimus Terverianus* , Webb et Berth., de grandeur naturelle et grossi, vu du côté de la bouche.
27. *Bulimus variatus*, Webb et Berth. ; variété unicolore , vue de grandeur naturelle. (*Bulimus myosotis*, Webb et Berth.)
28. *Bulimus vitreus*, d'Orb., de grandeur naturelle et grossi , vu du côté de la bouche (*Achatina vitrea*, Webb et Berth.)
29. *Bulimus Parolinianus*, d'Orb., de grandeur naturelle et grossi, vu du côté de la bouche. (*Achatina Paroliniana*, Webb.)
30. *Cyclostoma canariense* , d'Orb., de grandeur naturelle , vue du côté de la bouche; variété lisse. (*Cyclostoma lævigatum* , Webb et Berth.)

PLANCHE III.

1. *Limax canariensis*, dOrb., de grandeur naturelle, vue de profil et dans l'état de développement complet.
2. Coquille interne de la même, grossie et vue en dessus.
3. La même coquille , de grandeur naturelle et grossie, vue en dessous.
4. *Limax carinata*, d'Orb., grossie, vue en dessus et développée ; dessinée par nous sur les lieux.
5. La même, vue en dessous , également développée.
6. La même, vue de profil.
7. La même , de grandeur naturelle, représentée à l'instant où elle se sert de son gluten pour se laisser tomber d'une branche à terre.
8. La même , contractée, et de grandeur naturelle, dessinée sur un individu conservé.
9. *Helix Saulcyi* , d'Orb., de grandeur naturelle, vue de profil.
10. La même, vue du côté de la bouche.
11. La même, vue du côté de la spire.
12. *Helix Villiersi*, d'Orb. , de grandeur naturelle, vue de profil.
13. La même, vue du côté de l'ombilic.
14. La même, vue du côté de la spire.
15. *Helix Gaudryi*, d'Orb., de grandeur naturelle, vue de profil.
16. La même, vue du côté de la bouche.
17. La même, vue du côté de la spire.
18. *Helix tœniata*, Webb et Berth., grossie, vue de profil.
19. La même, vue du côté de l'ombilic.
20. La même, vue du côté de la spire.
21. *Helix Despreauxii*, d'Orb., fortement grossie, vue de profil.
22. La même, vue du côté de la bouche.
23. La même, vue du côté de la spire.
24. *Helix afficta*, Fer. , de grandeur naturelle, vue de profil.
25. La même, vue du côté de l'ombilic
26. La même, vue du côté de la spire.
27. *Bulimus Parolinianus*, d'Orb., fortement grossi ; vu du côté de la bouche, pour montrer les dents intérieures.

PLANCHE IV.

1. *Doris punctata*, d'Orb., grossie plus de trois fois, vue en dessus , dessinée par nous sur le vivant.
2. La même, vue en dessous, dans son grand développement.
3. La même, vue de profil, dans la reptation.
4. Branchies développées de la même et grossies quinze fois, vues en dessus.
5. Orifice des tentacules, fortement grossi pour montrer ses digitations.
6. *Doridigitata Bertheloti*, d'Orb., vue en dessus, et dans son grand développement; animal dessiné d'après le vivant et grossi.
7. La même, vue en dessous.
8. La même, vue de profil ; *a*, les appendices de l'orifice tentaculaire.
9. *Polycera Webbii*, d'Orb., grossie du double, vue en dessous.
10. La même, vue en dessus ; *a*, les branchies.

11. La même, vue de profil, dans l'état de parfait développement.

PLANCHE V.

Fig. 1. *Aphysia ocellata*, d'Orb., réduite à plus de moitié, vue de profil et dans son parfait développement; dessinée par nous sur le vivant.
2. La même, vue en dessus, montrant *a* les yeux.
3. Coquille interne de la même, vue en dessus et de grandeur naturelle.
4. Bouche et partie antérieure du corps de la même, vues en dessous.

PLANCHE VI.

Fig. 1. *Bulimus Webbii*, d'Orb., grossi, vu du côté de la bouche.
2. Le même, vu du côté opposé.
3. *Cyclostoma canariense*, d'Orb., grossi, vu du côté de l'ouverture; variété treillissée.
4. Le même, vu du côté opposé.
5. *Rissoa canariensis*, d'Orb., grossi, vu du côté de la bouche.
6. Le même, vu du côté opposé.
7. Le même, de grandeur naturelle.
8. *Littorina canariensis*, d'Orb., grossie, vue en dessus, avec son animal; dessinée par nous sur le vivant.
9. La même, vue du côté de la bouche.
10. La même, de grandeur naturelle.
11. *Littorina affinis*, d'Orb., grossie, vue du côté de la bouche.
12. La même, du côté opposé.
13. La même, de grandeur naturelle.
14. *Scalaria Webbii*, d'Orb., grossie, vue du côté de la bouche.
15. La même, du côté opposé.
16. La même, de grandeur naturelle.
17. *Monodonta Bertheloti*, d'Orb., grossie, vue du côté de l'ouverture.
18. La même, vue du côté de la spire.
19. La même, vue de profil.
20. La même, de grandeur naturelle.
21. *Trochus canariensis*, d'Orb., vu de profil et grossi.
22. Le même, vu de profil.
23. Le même, vu en dessus; variété.
24. *Trochus Saulcyi*, d'Orb., vu de profil et grossi.
25. Le même, vu du côté de la bouche.
26. Le même, vu du côté opposé.
27. *Natica porcelana*, d'Orb., de grandeur naturelle, vue du côté de la bouche et pourvue de son épiderme.
28. La même, vue du côté opposé, son épiderme enlevé.
29. *Mitra zebra*, d'Orb., grossie, vue du côté de la bouche.
30. La même, du côté opposé.
31. La même, de grandeur naturelle.
32. *Marginella guancha*, d'Orb., de grandeur naturelle.
33. La même, grossie, vue du côté de l'ouverture.
34. La même, vue du côté opposé.
35. *Buccinum canariense*, d'Orb., grossi, vu du côté de la bouche.
36. Le même, vu du côté opposé.
37. Le même, de grandeur naturelle.
38. *Purpura veverratoides*, d'Orb., de grandeur naturelle, vue du côté de la bouche.
39. *Purpura hæmastoma*, Lamarck, avec son animal dessiné sur le vivant; vue en dessus.
40. La même, vue de profil.

PLANCHE VII.

Fig. 1. *Haliotis tuberculata*, Linn. vue de profil avec son animal dessiné par nous sur le vivant.
2. *Scissurella Bertheloti*, d'Orb., vue en dessus et fortement grossie.
3. La même, vue du côté de l'ouverture.
4. La même, vue de profil.
5. La même, de grandeur naturelle.
6. *Patella crenata*, Gmel., vue en dessus, variété brune.
7. La même, vue en dessous avec son animal dessiné sur le vivant.
8. La même, de profil.
9. *Patella Lowei*, d'Orb., vue en dessous, avec son animal dessiné sur le vivant.
10. La même, vue de profil.
11. *Patella Candei*, d'Orb., vue en dedans et de grandeur naturelle.
12. La même, de profil.
13. *Patella guttata*, d'Orb., de grandeur naturelle, vue en dessus.
14. La même, vue en dessus.
15. La même, vue de profil.
16. *Chiton canariensis*, d'Orb., grossi, vu en dessus.
17. Le même, vu de profil.
18. Pièce supérieure, plus grossie encore.
19. Le même, de grandeur naturelle.
20. *Pecten corallinoides*, d'Orb., de grandeur naturelle, vu en dessus.
21. Le même, vu en dessous.
22. Le même, vu de profil, les deux valves unies pour montrer leur épaisseur.
23. *Modiola costulata*, Riss., vue de côté et fortement grossie.
24. La même, de grandeur naturelle.

25. Poils de la même très-fortement grossis pour montrer leurs ramifications.
26. *Lucina Adansonii*, d'Orb., vue sur une des valves et de grandeur naturelle.
27. La même, vue de côté pour montrer sa grande épaisseur.
28. Partie des lames grossies, pour montrer la manière dont elles se recourbent.



1-12. *Cryptella Canariensis* Nob.
13-14. *Helix sarcostoma* Nob.
15-17. *H. bidentalis* Lamk.
18-20. *H. Advena* Nob.
21-22. *H. monilifera* Nob.
23. *H. lemniscata* Nob.
24-25. *H. Lancerottensis* Nob.
26-28. *H. Tiarella* Nob.
29-31. *H. tumulorum* Nob.
32-34. *H. Rosetti* Mich.

Impr. de Folliau



Terver del. Oudet sculp.

1-3 *Helix cyclodon.* Nob.
4-6 *H. Bertheloti.* Feruss.
7-9 *H. Lens.* Feruss.
10-12 *H. Lenticula.* Feruss
13-15 *H. Argonautula.* Nob.
16-18 *H. Argonautula.* Nob. Variété

19 *Bulimus bæticatus.* Feruss.
20 *B. obesatus* Feruss.
21 *B. helvolus* Nob.
22 *B. badiosus* Feruss.
23 *B. roccellicola* Nob.
24 *B. Moquinianus* Nob.

25 *B. variatus* Nob.
26 *B. Terverianus* Nob.
27 *B. Myosotis* Nob.
28 *Achatina vitrea* Nob.
29 *A. Paroliniana* Nob.
30 *Cyclostoma lævigatum.* Nob.
31-33 *Helix Orbignii.* Nob.

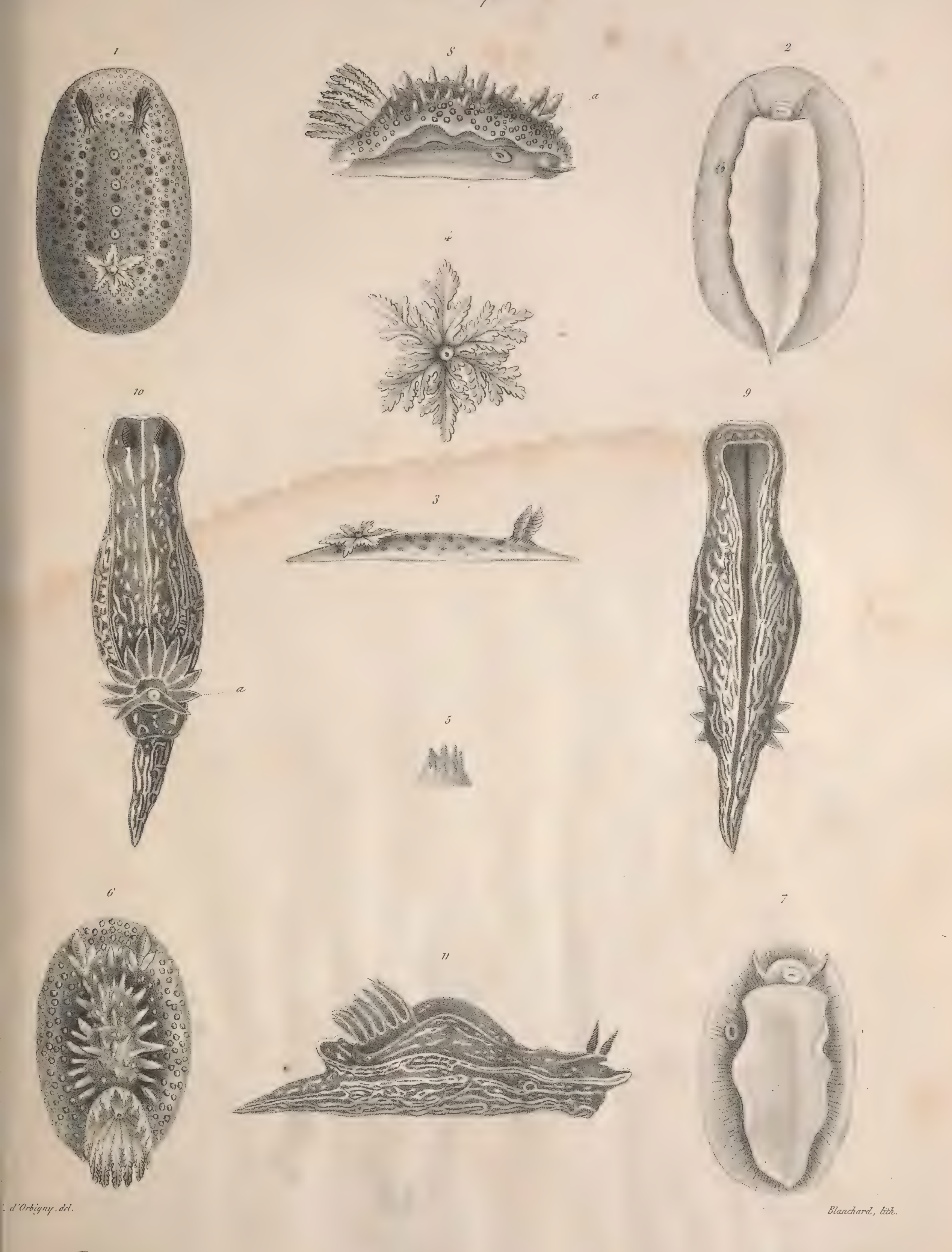
Impr. de Folliau



Al. d'Orbigny et Vaillant del. Blanchard lith.

1-3 *Limax canariensis*, d'Orb. 12-14 *H. Villiersi*, d'Orb. 21-23 *H. Preauxi*, d'Orb.
4-8 *L. carinata* d'Orb. 15-17 *H. Gaudryi*, d'Orb. 24-26 *H. afficta*, Fer.
9-11 *Helix Saulcyi*, d'Orb. 18-20 *H. caniata* Webb. et Berth. 27 *Bulimus Parolinianus*, d'Orb.

Imp. chez Kaeppelin et C.ie 15. Quai Voltaire.



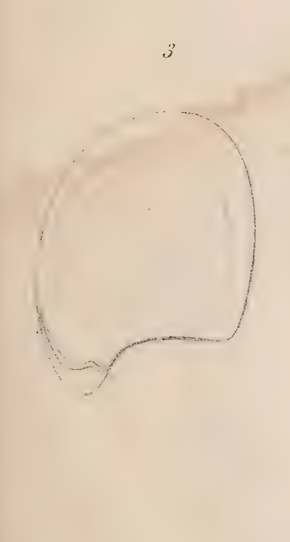
1-5. *Doris punctata* d'Orb. 6-7-8. *Doridigitata Bertheloti* d'Orb. 9-11. *Polycera Webbii* d'Orb.

Imp. chez Kaeppelin et C.ie, 15, Quai Voltaire.

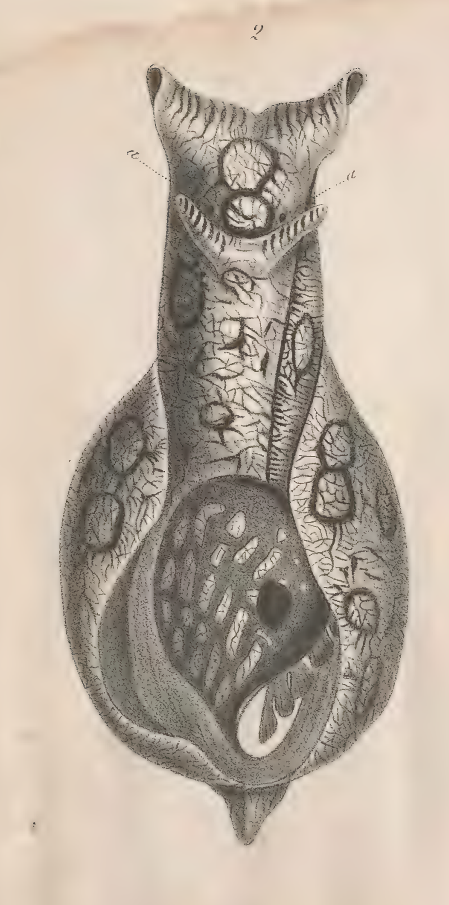
1



3



2



4



Al. d'Orbigny del. Blanchard lith.

1-4. *Aplysia ocellata*, d'Orb.

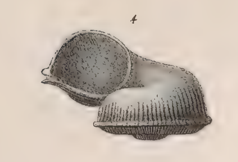
Imp. chez Kaeppelin et Cie. 15. Quai Voltaire

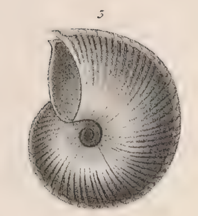


aillant pinx. Imp. chez Kaeppelin et Cie, 15. Quai Voltaire. Blanchard lith.

1-2. Bulimus Webbii, d'Orb. 3, 4. Cyclostoma canariense, d'Orb. 5-7 Rissoa canariensis, d'Orb
8, 10. Littorina canariensis, d'Orb. 11-13. L. affinis, d'Orb. 14-16 Scalaria Webbii, d'Orb.
17-20. Monodonta Berthetoti, d'Orb. 21-23. Trochus canariensis, d'Orb. 24-26 C. Sauleyi, d'Orb.
27-28. Natica porcelana, d'Orb. 29-31. Mitra zebra, d'Orb. 32-34 Marginella Guancha, d'Orb.
35-37. Buccinum canariense, d'Orb. - 38. Purpura viverratoides, d'Orb. 39-40 P. hæmastoma, d'Orb.

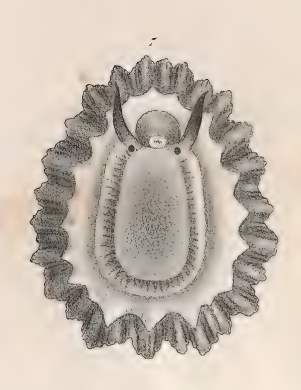


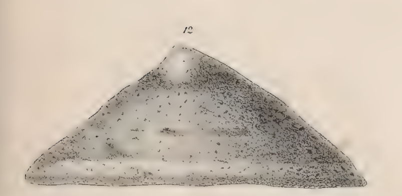




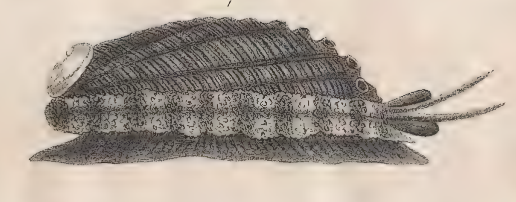














Vaillant d'après d'Orbigny Pinx^t. *Blanchard Lith.*

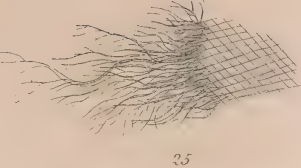
1 *Haliotis tuberculata*, Linn. 2-4 *Scissurella Bertheloti*, d'Orb. 6-8 *Patella crenata*, Gmel.
9-10 *Patella Lowei*, d'Orb. 11-12 *P. Candei*, d'Orb.

Lith. Coulon et Cie r. richer, 7



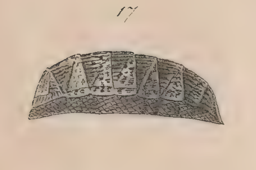
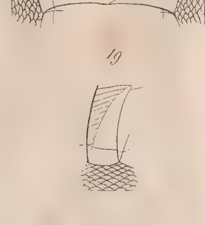
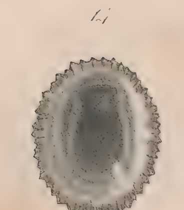
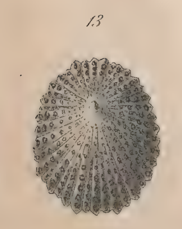
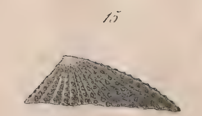










Vaillant pinx. Blanchard lith.

13-15. *Patella guttata*, d'Orb. 16-19. *Chiton canariensis*, d'Orb.
20-22. *Pecten corallinoides*, d'Orb. 23-25. *Modiola costulata*, Risso.
26-28. *Lucina Adansonii*, d'Orb.

Imp. chez Kaeppelin et C.ie, 15, Quai Voltaire.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

M.

FORAMINIFÈRES

DES ILES CANARIES.

PAR ALCIDE D'ORBIGNY.

1839.

GÉNÉRALITÉS

ET

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Le cadre restreint que MM. Webb et Berthelot se trouvent forcés d'adopter pour la zoologie des îles Canaries, ne nous permettant pas de nous étendre sur les généralités spéciales aux Foraminifères de ces îles, nous nous bornerons au rapide exposé des principaux faits qui s'y rattachent.

Nous n'avons rien à dire de l'histoire de cette classe, aucun travail n'ayant été publié sur les espèces propres aux Canaries. Dans cet essai, le premier qu'on ait publié sur ce sujet, il nous suffira d'indiquer les sources d'où nous avons tiré les matériaux nécessaires à son exécution. MM. Webb et Berthelot nous ont permis d'examiner avec soin les nombreuses plantes marines, qu'ils ont rapportées des Canaries, et sur lesquelles nous avons découvert plusieurs Foraminifères; ils nous ont de plus communiqué un peu de sable recueilli à l'Orotava; nous y avons joint des sables ramassés par nous à Ténériffe, lors de notre passage dans cette île; et c'est avec ces faibles ressources que nous avons commencé notre travail. Néanmoins nos résultats ont dépassé nos espérances, puisqu'après de minutieuses recherches, nous avons pu découvrir quarante-trois espèces. Nous sommes loin de donner ce nombre comme un ensemble complet des espèces canariennes, car nous n'avons pu examiner des sables de toutes les îles; mais il pourra du moins fixer, dès à présent, les idées sur la comparaison à faire entre cette petite faune locale, et celles des autres parties du monde.

Si, comparativement à ce que nous avons dit de la distribution géographique des Mollusques canariens, nous voulons envisager, sous les mêmes points de vue, les Foraminifères que nous possédons, nous trouverons les résultats suivans :

Les Foraminifères des Canaries qui habitent simultanément les côtes de France, sont au nombre de *sept*, ou forment près du sixième de la totalité. On peut les diviser en trois séries, selon qu'ils se trouvent : 1° sur les côtes de l'Océan seulement; 2° sur les côtes de la Méditerranée; 3° sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée. Dans la première division, nous n'avons aucune espèce; dans la seconde, nous en avons six : *l'Orbulina universa*, la *Globigerina bulloides*, la *Planorbulina vulgaris*, la *Truncatulina variabilis*, et la *Textularia sagittula*. Dans la troisième nous n'en avons qu'une seule, la *Truncatulina lobata*.

Ce qui précède montre qu'à l'exception de la *Truncatulina lobata*, plus indifférente à la température, puisqu'elle s'avance jusqu'auprès du pôle nord, toutes sont seulement de la Méditerranée. On peut donc conclure de ces faits que les Foraminifères qu'on trouve aux Canaries et sur les côtes de France vivent encore dans une

dépendance de la zone d'habitation qui leur est propre, la Méditerranée étant plus chaude que sa latitude ne le comporte, par suite de sa position à l'abri des courans froids du nord.

Pour les espèces de Foraminifères des Canaries qu'on rencontre simultanément en d'autres lieux, nous en trouvons *quatre* : *l'Orbulina universa*, la *Lingulina carinata*, la *Planorbulina vulgaris*, et la *Rosalina valvulata*, que nous avons également reçues des Antilles, et qui dès lors paraissent propres aux régions tropicales, ou ont été transportées vers les côtes d'Amérique, soit par les vents alisés, soit sur la quille des navires.

Nous avons une autre catégorie d'espèces canariennes, celles dont les analogues se rencontrent fossiles au sein des couches terrestres; dans cette série nous en connaissons *six*, dont cinq, *l'Orbulina universa*, la *Lingulina carinata*, la *Globigerina bulloides*, la *Truncatulina lobata*, et la *Textularia sagittula*, se rencontrent dans les terrains tertiaires subapennins de l'Italie, et les trois dernières encore dans les terrains tertiaires de l'Autriche, à Nussedorf et Buitur (1). Ce nombre d'espèces identiques vient appuyer le rapprochement que nous avons fait des Foraminifères canariens avec ceux de la Méditerranée et de l'Adriatique; car nos recherches nous ont prouvé que la plupart des espèces vivant actuellement dans ces deux mers, ont leurs analogues fossiles dans les terrains tertiaires de l'Italie et de l'Autriche. Il nous reste une sixième espèce, la *Quinqueloculina lævigata*, dont l'analogue fossile se trouve dans le bassin tertiaire de Paris; à son égard nous nous dispenserons de tout rapprochement.

Après ces distinctions, nous avons encore trente-trois espèces de Foraminifères propres aux Canaries. Le manque de matériaux nous fait nous abstenir pour elles de toute comparaison avec les espèces de la côte voisine d'Afrique. Nous ferons seulement observer que cet ensemble, quoique différant spécifiquement en tout des Foraminifères de la Méditerranée et de l'Adriatique, s'en rapproche néanmoins par le *facies* général, des espèces et par l'ensemble des genres. Les Canaries, toutefois, nous ont offert des formes nouvelles dont nous avons formé le genre Webbina.

Les Foraminifères des Canaries sont ainsi réparties par ordres et par familles.

Ier Ordre. MONOSTÈGUES.				1
IIe Ordre. STICHOSTÈGUES.	Ire Famille.	Equilateridæ.	4	5
	IIe Famille.	Inequilateridæ.	1	
IIIe Ordre. HÉLICOSTÈGUES.	Ire Famille.	Nautiloidæ.	7	26
	IIe Famille.	Turbinoidæ.	19	
IVe Ordre. ENTOMOSTÈGUES.				»
Ve Ordre. ENALLOSTÈGUES.				1
VIe Ordre. AGATHISTÈGUES.	Ire Famille.	Miliolidæ.	2	10
	IIe Famille.	Multiloculidæ.	8	
			Total. . . .	45

(1) Nous devons la connaissance de toutes les espèces d'Autriche à la complaisance toute particulière que M. le conseiller Joseph de Hauer a bien voulu mettre à nous communiquer le fruit de ses recherches.

FORAMINIFÈRES.

Premier Ordre.

MONOSTÈGUES. — MONOSTEGUES, D'ORB.

Coquille composée d'une seule loge crétacée ou membraneuse.

GENRE ORBULINE. — ORBULINA (1), *d'Orb.*

N° 1. ORBULINIE UNIVERSELLE. — ORBULINA UNIVERSA, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 1.

O. *Testâ bullâtâ sphæricâ, tenui, irregulariter, minutissimè perforatâ; aperturâ circulari.*

Dimension. 1/2 millimètre.

Coquille globuleuse, sphérique, régulière, très-mince, assez rugueuse, couverte partout de très-petits trous. Ouverture arrondie, couleur jaunâtre.

Cette espèce représente tout-à-fait une sphère, percée d'une ouverture sur un point de sa circonférence; elle est assez commune dans le sable des Canaries; mais à ces îles ne se borne pas son habitation, puisque la même espèce, sans aucune différence, se rencontre vivante dans l'Adriatique, dans la Méditerranée, dans l'Océan Atlantique, sur les côtes d'Europe et d'Afrique, aux Antilles, dans l'Inde; et fossile dans les terrains tertiaires des environs de Sienne en Italie.

Deuxième Ordre.

STICHOSTÈGUES. — STICHOSTEGUES, D'ORB.

Le second ordre, formé des coquilles à loges empilées ou superposées bout à bout sur un seul axe droit ou arqué, soit qu'elles débordent ou non en se recouvrant, et qui manquent de spirale, ne nous offre aux Canaries que *cinq* espèces appartenant aux genres *Nodosaria*, *Lingulina*, *Marginulina*, et *Webbina;* ainsi, sur les neuf genres connus, il manquerait aux Canaries les *Frondicularia,* les *Rimulina*, les *Vaginulina,* les *Conulina,* et les *Pavonina.*

---

(1) Le manque de place nous empêchant de donner ici les caractères des genres tels que nous les envisageons aujourd'hui, nous renvoyons, pour ce qui les concerne, au travail que nous publions en ce moment sur les Foraminifères de l'île de Cuba, travail dans lequel nous avons traité l'ensemble de cette classe.

Ire FAMILLE ÉQUILATÉRIDÉES. — EQUILATERIDÆ, d'Orb.

Genre Nodosaire. — Nodosaria.

Nautilus, Linn., *Nodosaria* et *Orthocera*, Lamarck; *Reophagus*, Mont.

Sous-genre Nodosaire. — Nodosaria, *d'Orb.*

N° 2. Nodosaire a cou strié. — Nodosaria striati-collis, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 2, 3, 4.

N. *Testâ elongatâ, rectâ, albidâ, anticè prolongatâ, posticè subacuminatâ, loculis quinis pyriformibus, inequalibus, longitudinaliter minutè costatis; aperturâ rotundâ; syphone elongato, oblique costato.*

Dimension. Longueur : 1/2 millimètre.

Coquille. Très-allongée, droite, légèrement conique, composée de quatre à cinq loges chez les adultes; celles-ci globuleuses, pyriformes, marquées de vingt côtes saillantes aiguës longitudinales, laissant entre elles un très-léger étranglement: la première est un peu acuminée, la deuxième, beaucoup plus allongée que les autres, a son prolongement antérieur marqué de petites côtes transversales, obliques, et terminé par un bouton formé du bord de l'ouverture, qui est placé à son extrémité. *Couleur* blanche.

Cette jolie petite espèce, se rapproche de la *Nodosaria longicauda*, d'Orb., qu'on trouve fossile dans les terrains tertiaires des environs de Sienne; mais elle s'en distingue facilement par les côtes obliques de son syphon, qu'on ne trouve point dans l'autre espèce.

Genre Linguline. — Lingulina, *d'Orb.*

N° 3. Linguline carénée. — Lingulina carinata, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 5—6.

Orthoceratia zoophitica subcordiforma, Soldani. 2, t. 99, f. m. 4, p. 94.
Lingulina carinata, d'Orb. 1825, Tab. des Céph., p. 91, n° 1.
— *Modèle*, n° 26, 11e livraison.
— Foraminifères de Cuba, p. 20.

Hab. Ténériffe, les Antilles, et se trouve fossile dans les terrains tertiaires de Sienne en Italie.

Genre Marginuline. — Marginulina, *d'Orb.*

N° 4. Marginuline de Webb. — Marginulina Webbiana, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 7 à 11.

M. *Testâ elongatâ, arcuatâ, compressiusculâ, lævigatâ, translucidâ, nitidâ, anticè acuminatâ, posticè curvato-obtusâ; loculis numerosis, inæqualiter obliquis; aperturâ rotundâ, peripheriâ radiatâ.*

Dimension. 1 millimètre.

Coquille. Allongée, un peu comprimée, sans être carénée, mince, fragile, très-lisse, brillante, transparente comme du verre; élargie en avant, légèrement recourbée en crosse obtuse en arrière. *Loges* nom-

breuses, de sept à dix dans les adultes, étroites vers la base, plus larges au sommet, toutes très-obliques; se recouvrant sur un tiers de leur longueur, sans sutures profondes. *Ouverture* ronde, très-petite, placée à l'extrémité aiguë de la dernière loge, entourée d'une série de stries divergentes peu prolongées, mais très-marquées.

Couleur. Blanc, un peu teinté de jaune.

Cette charmante petite espèce, remarquable par sa contexture vitreuse et transparente, se rapproche, par ce caractère, de notre *Marginulina glabra* (Modèles, n° 55); néanmoins elle s'en distingue sans peine par sa forme plus comprimée, et par ses loges plus étroites.

Nous l'avons rencontrée dans le sable recueilli près de l'Orotava de Ténériffe, par MM. Webb et Berthelot, elle y est assez commune.

N° 5. Marginuline de Berthelot. — Marginulina Berthelotiana, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 14, 15.

M. *Testâ oblongâ, arcuatâ, cylindricâ, subpunctatâ, albidâ, anticè, acuminatâ, posticè obtusâ; loculis quatuor, convexis globuloso-pyriformibus; aperturâ rotundâ.*

Dimension. Longueur : 1/2 millimètre.

Coquille. Oblongue, cylindrique, aucunement comprimée, mince, fragile, marquée partout de petites impressions allongées qui la rendent comme vergetée, plus large en haut, elle est recourbée très-légèrement en crosse obtuse postérieure. *Loges* au nombre de quatre, globuleuses ou pyriformes, aussi larges que hautes, un peu obliques, se recouvrant dans l'accroissement sur le quart de leur longueur, et séparées par des sutures profondes. *Ouverture* ronde, petite, placée à l'extrémité d'un léger mamelon conique de la dernière loge, et entourée de rayons divergents, bornés au mamelon seulement.

Couleur. Blanc uniforme.

Cette espèce a, comme on le voit, beaucoup de rapports avec la précédente, et surtout avec la *Marginulina glabra*, dont elle se distingue par sa contexture vergetée et non lisse, par sa forme plus cylindrique, ses loges plus larges, plus séparées.

Nous l'avons découverte dans le sable de l'île de Ténériffe, que nous avons recueilli à notre passage à Santa-Cruz.

IIe FAMILLE INÉQUILATÉRIDÉES. — INEQUILATERIDÆ, *d'Orb.*

Composée des coquilles fines, irrégulières, à côtés inégaux, cette famille ne comprend encore qu'un seul genre exclusivement propre aux Canaries.

Genre Webbine. — Webbina, *d'Orb.*

Caractères. — *Coquille* fixe, irrégulière, inéquilatérale, allongée, arquée, convexe en dessus, plane en dessous; loges déprimées, convexes en dessus, planes en dessous, ovales, se recouvrant à leur extrémité seulement en dessus : et dont chacune représente, sur sa ligne longitudinale, la moitié des loges des genres précédents. Axe contourné. *Ouverture* unique, ronde, placée à l'extrémité et en dessus de la dernière loge, ou tout-à-fait latérale à l'axe longitudinal. Contexture rugueuse (Modèles, n° 102, 5e livraison).

Rapports et différences. Ce genre diffère essentiellement de tous les autres *Stichos-*

stègues, en ce que la coquille est inéquilatérale, au lieu d'être régulière, en ce qu'elle est fixe au lieu d'être libre; d'ailleurs il forme anomalie parmi les autres genres de cette famille, comme le pleuronecte parmi les poissons à parties paires; en effet, c'est pour ainsi dire une Nodosaire qui aurait été pressée, et se serait aplatie d'un côté, tout en restant convexe de l'autre, tandis que l'ouverture se serait retournée pour être en dessus. C'est encore, si l'on veut une Nodosaire coupée longitudinalement, et appliquée aussi sur les différens corps.

N° 6. Webbine rugueuse. — Webbina rugosa, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 16-18.

W. *Testâ depressâ, elongatâ, contortâ, albidâ suprà convexo-rugosâ subtùs complanatâ, loculis tribus, pyriformibus; aperturâ rotundâ, peristomate elevato, incrassato.*

Dimension. Longueur : 1/2 millimètre.

Coquille. Allongée, arquée, déprimée, mince, fragile, lisse et plane en dessous, convexe et très-rugueuse en dessus. *Loges* au nombre de trois (dans les individus que nous connaissons), pyriformes, élargies en arrière, acuminées en avant, se recouvrant sur le quart de leur longueur seulement en dessus, et apparentes en entier en dessous, séparées par de très-forts étranglements; la première loge acuminée en arrière. *Ouverture* ronde, placée en dessus de l'extrémité de la dernière loge, très-saillante, et entourée de bourlets épais.

Couleur blanche. Cette singulière coquille, unique dans son genre, paraît avoir été fixée, comme le sont les *Troncatulines*. Nous l'avons rencontrée dans le sable de l'île de Ténériffe, où elle est excessivement rare.

Troisième ordre.

HÉLICOSTÈGUES. — HELICOSTEGUES, D'Orb.

Loges empilées ou superposées sur un seul axe, formant une volute spirale régulière et nettement caractérisée. Spire oblique ou enroulée sur le même plan.

Ire FAMILLE. NAUTILOIDÉES. — NAUTILOIDÆ, D'Orb.

Genre Cristellaire. — Cristellaria, *Lamarck.*

N° 7. Cristellaire de Saulcy.—Cristellaria Saulcyi, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 7-9.

C. *Testâ oblongo-elongatâ, convexâ, subcarinatâ, anticè lævigatâ, posticè costatâ; loculis octonis, oblongatis, duobus ultimis lævigatis; suturis elevatis; umbilico convexo; aperturâ simplici.*

Dimensions. Diamètre, 2|3 de millimètre.

Coquille. Oblongue ou allongée, lisse, brillante, très-convexe sur le milieu de la longueur des loges, amincie sur la partie dorsale, et presque carénée, à bords entiers. *Loges* au nombre de huit, dont six se rejoignent autour de la spire, et sont marquées extérieurement d'un fort bourrelet sutural; les deux

autres séparées, projetées et entièrement lisses ; la dernière tronquée, lisse et un peu convexe en dessus. Ombilic convexe et lisse.

Ouverture. Simple à l'angle caréual dorsal.

Couleur. Blanc uniforme.

Par ses loges projetées, cette espèce se rapproche de notre *Cristellaria Cadonensis*, fossile des terrains oolithiques des environs de Caën, tout en s'en distinguant pour sa grande épaisseur, et par beaucoup d'autres détails de caractère.

Nous l'avons découverte dans le sable de Ténériffe, rapporté par MM. Webb et Berthelot.

N° 8. Cristellaire de Berthelot. — Cristellaria Berthelotiana, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 12-13.

C. *Testâ oblongâ, angulatâ, compressâ, lævigatâ, albâ, nitidâ; margine rotundato-integrâ, loculis decem elongatis, ultimo suprà convexo, duobus ultimis projectis, suturis complanatis, aperturâ simplici.*

Dimensions. Diamètre, 1 millimètre.

Coquille. Oblongue, lisse, mince, fragile, brillante, arrondie en arrière, anguleuse, aiguë en avant, très-comprimée sur les côtés, à pourtour entier et arrondi. *Loges* au nombre de dix à onze, dont huit rejoignent le retour de la spire. Les autres sont très-obliques et séparées, toutes entièrement lisses et sans sutures apparentes autrement que par la transparence ; la dernière à partie supérieure convexe arrondie. *Ouverture* simple à l'angle supérieur saillant.

Couleur. Blanc uniforme.

Cette espèce, par sa compression, son dos arrondi, ses sutures non distinctes, a beaucoup de rapports avec la *Cristellaria crepidula;* mais elle s'en distingue par ses loges projetées, par sa plus grande compression et par une forme plus anguleuse en avant.

Nous l'avons rencontrée, mais rarement, dans le sable de l'île de Ténériffe, recueilli par nous sur les lieux.

Genre Robuline. — Robulina, *D'Orb.*

N° 9. Robuline des Canaries. — Robulina Canariensis, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 3-4.

R. *Testâ orbiculato-compressâ, lævigatâ, nitidâ, albâ, carinatâ : carenâ brevi, non secante; loculis quinque vel sex arcuatis, ultimo suprà complanato; suturis complanatis; disco umbilicali magno; aperturâ triangulari, anticè radiatâ.*

Dimensions. Diamètre, 1/2 millimètre.

Coquille. Suborbiculaire, brillante, lisse, épaisse, transparente comme du verre, très-convexe au centre, amincie et carénée sur les bords, sans être tranchante ; la carène entière très-étroite. *Loges* au nombre de cinq ou six, toutes formant un triangle aigu très-arqué du côté aigu, sans sutures marquées autrement que par la transparence ; la dernière un peu moins épaisse que les autres, prolongée en pointe près de la ligne dorsale, radiée, à cette partie, tronquée et lisse en dessus ; ombilic très-convexe, marqué d'un disque assez grand, autour duquel viennent s'enrouler les loges. *Ouverture* près de l'angle antérieur, marquée de quelques rayons. Ses loges sont plus nombreuses dans l'extrême jeunesse.

Couleur. Blanc uniforme.

Par sa forme, par son disque, par ses loges lisses, cette espèce a de l'analogie avec notre *Robulina cultrata*; mais nous trouvons toujours dans celle-ci une taille moitié moindre, une carène non tran-

chante et courte, au lieu d'être très-large, et la bouche non concave, caractères qui nous autorisent à l'en séparer entièrement.

Nous l'avons rencontrée dans le sable de l'île de Ténériffe, rapporté par MM. Webb et Berthelot, ainsi que dans celui que nous avons recueilli nous-même; elle y est peu rare.

Genre Nonionine. — Nonionina, *D'Orb.*

N° 10. Nonionine Stelligère. — Nonionina Stelligera, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 12.

N. *Testâ suborbiculato-compressâ, punctatâ, albâ, umbilicatâ, margine rotundatâ; lateraliter stelligerâ; loculis novem arcuatis, convexis, in umbilico articulatis; ultimo convexo, rotundo; suturis excavatis; aperturâ angustatâ.*

Dimensions. Diamètre. 1/4 millimètre.

Coquille. Suborbiculaire, très-comprimée sur les côtés, légèrement pointillée, très-fragile, à pourtour très-convexe, arrondi non découpé, accroissement peu rapide. *Loges* au nombre de neuf, très-larges, très-arquées, convexes, marquées entre chacune d'un bourrelet qui commence assez près du bord, s'élargit en s'avançant vers l'ombilic et forme un *coude* près de cette partie. Ces bourrelets, dans leur ensemble, représentent une rosace contournée au milieu de laquelle est un ombilic. La dernière loge convexe est arrondie. *Ouverture* linéaire contre le retour de la spire.

Couleur blanchâtre.

Voisine, par son espèce d'étoile latérale, par ses loges arquées, de la *Nonionina elegans* de Terre-Neuve, elle en diffère par son ombilic creusé, par le coude de chaque bourrelet sutural près du centre et par une plus grande compression.

Nous l'avons rencontrée dans le sable recueilli par nous à Ténériffe. Elle y paraît très-rare.

N° 11. Nonionine des Canaries. — Nonionina Canariensis, *D'Orb.*

Pl. 2, fig. 33-34.

N. *Testâ suborbiculatâ, compressâ, rugosâ, flavescente, umbilicatâ, margine rotundato, non integro. Loculis sex convexo inflatis; ultimo convexo.*

Dimensions. Diamètre, 1/5 millimètre.

Coquille. Suborbiculaire, comprimée, fortement pointillée ou même rugueuse, à pourtour arrondi, fortement découpée par la convexité des loges, accroissement peu rapide. *Loges* au nombre de six, très-larges, très-bombées, globuleuses, non arquées, à suture simple et très-profonde; ombilic profond et large. *Ouverture* assez grande, contre le retour de la spire.

Couleur. Jaunâtre.

Également voisine de la précédente et de la *Nonionina elegans*, celle-ci s'en distingue par ses loges bombées, non arquées, par sa contexture très-rugueuse et par son large ombilic.

Cette espèce est très-rare dans le sable de l'île de Ténériffe.

Genre Polystomelle. — Polystomella, *Lam.*

N° 12. Polystomelle de Berthelot. — Polystomella Berthelotiana, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 31-32.

P. *Testâ suborbiculato-convexâ, albâ; margine carinatâ, loculis viginti duo angustatis, minime arcuatis, transversim irregulariter costatis, ultimo angustato; suturis elevatis.*

Dimensions. Diamètre : 1/2 millimètre.

Coquille. Suborbiculaire, anguleuse, à pourtour entier, caréné, anguleux et tranchant; partie ombilicale convexe et sans disque. *Loges* étroites, au nombre de vingt-deux, un peu arquées, divisées par de petites fossettes transversales, peu distinctes, qui séparent des bourrelets souvent élevés, mais épars, sans former des lignes obliques à l'enroulement spiral; sutures saillantes; la dernière loge tronquée et anguleuse. *Ouvertures* près du bord.

Couleur blanchâtre sale.

Voisine, par sa grande convexité latérale, de la *Polystomella Lanieri* de Cuba et de la *P. angularis* de Rawack, cette espèce s'en distingue par des caractères tranchés : de la première, par le désordre des côtes et des loges, par une carène plus marquée; de la seconde, par plus de convexité et le manque de disque.

Nous l'avons découverte dans le sable de l'île de Ténériffe, recueilli par nous; elle y est rare.

N° 13. Polystomelle aplatie. — Polystomella complanata, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 35-36..

P. *Testâ suborbiculato-compressâ, albâ, margine subrotundatâ; loculis duodecim arcuatissimis, ad mediam longitudinem striatis, ultimo subconvexo; suturis marginatis; aperturis marginatis.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 millimètre.

Coquille. Suborbiculaire très-comprimée sur les côtés, à pourtour entier, et assez arrondi, n'ayant aucune carène; partie ombilicale plutôt concave que convexe, couverte d'aspérités tuberculeuses. *Loges* au nombre de douze, étroites, on ne peut plus arquées, lisses, marquées sur la moitié de leur largeur d'une série de stries ou de trous allongés transverses contre la suture, sans suture saillante, la dernière loge tronquée, néanmoins un peu convexe. *Ouvertures* en lignes sur le pourtour extérieur de la dernière loge.

Couleur. Blanc uniforme.

Par ses loges plus arquées, par sa compression latérale et par les deux stries de ses loges, elle se distingue de toutes les autres espèces connues, ne se rapprochant pour la forme que de la *Polystomella Lessonnii*, dont les côtes occupent toute la largeur des loges.

Elle est rare à l'île de Ténériffe où nous l'avons rencontrée.

IIe FAMILLE. TURBINOIDÉES. — TURBINOIDÆ, d'Orb.

Genre Rotaline. — Rotalina, *D'Orb.*

N° 14. Rotaline de berthelot. — Rotalina Berthelotiana, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 31-33.

R. *Testâ orbiculato-convexâ, suprà subtùsque æqualiter convexis, lævigatâ, flavescente, carinatâ; margine integrâ; spirâ conicâ, minimè convexâ, anfractibus quaternis; suturis elevatis, cæruleis; loculis septem angulatis, obliquis, suprà subtùsque limbatis, ultimo carinato.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 de millimètre.

Coquille. Lisse, suborbiculaire, assez convexe, également élevée et conique en dessus et en dessous, fortement carénée à son pourtour. *Spire* conique, peu élevée, obtuse à son sommet, composée de quatre tours, peu rapides dans leur accroissement, marqués sur les sutures, d'un bourrelet large et élevé. *Loges* au nombre de sept au dernier tour, toutes carénées, anguleuses, obliques en dessus, fortement séparées par des bourrelets qui les entourent et les rendent comme concaves, la dernière anguleuse en dessous ; point de disque ombilical, les saillies des sutures inférieures des loges viennent s'y réunir sur une partie convexe. *Ouverture* étroite en croissant sur le retour de la spire.

Couleur, jaunâtre. Les bourrelets entourant les loges sont bleuâtres, et les encadrent agréablement.

Rapprochée de plusieurs espèces également carénées, et plus ou moins bordées comme la *R. caribæa*, *R. deformis*, de Cuba, la *R. communis* de l'Adriatique, cette espèce en diffère néanmoins en ce qu'en dessus comme en dessous, toutes les loges sont largement séparées par une suture élevée et large, tandis que, chez les autres, la bordure n'est jamais que partielle.

Nous l'avons rencontrée dans le sable de Ténériffe, recueilli par nous à notre passage dans cette île, elle y est peu commune.

N° 15. Rotaline des Canaries. — Rotalina canariensis, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 34-36.

B. *Testâ oblongato-depressâ, punctatâ vel rugosâ, flavescente, carinatâ, margine non integrâ; spirâ obtusissimâ, anfractibus tribus distinctis; loculis quinis, oblongatis, arcuatis, suprà limbatis, infrà simplicibus; aperturâ limbatâ.*

Dimensions. Diamètre : 1/2 millimètre.

Coquille. Oblongue ou arrondie, très-déprimée, carénée sur ses bords, et comme festonnée, également convexe des deux côtés, pointillée partout. *Loges* au nombre de cinq à six au dernier tour, toutes carénées sur leurs bords, et en festons ; en dessus, elles sont oblongues, arquées, arrondies, non convexes, et bordées d'un très-large bourrelet ; en dessous, elles sont triangulaires, sans bordure, à sutures simples, souvent à ombilic un peu déprimé à la réunion des loges, la dernière non carénée en dessous. *Ouverture* allongée, en croissant, marquée d'un bourrelet supérieur.

Couleur, jaunâtre uniforme.

Voisine de l'espèce précédente par sa carène, elle s'en distingue par une plus grande dépression, par des tours de spire s'accroissant plus rapidement, par ses bordures d'un seul côté et ses bords festonnés. Ces mêmes caractères la distinguent de la *R. caribæa*. Agée, elle a une dépression ombilicale qu'on ne lui voit point précédemment.

Elle est des plus commune dans le sable de l'île de Ténériffe, où nous l'avons rencontrée.

N° 16. ROTALINE HÉRISSÉE. — ROTALINA HIRSUTA, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 37-39.

R. *Testâ depressâ, fragili, rugosâ, hirsutâ vel perforatâ, albâ, carinatâ, margine non integrâ; spirâ depressâ, anfractibus binis, parùm distinctis, loculis quatuor oblongatis, ultimo punctato; aperturâ minimâ.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 de millimètre.

Coquille. Ovalaire, très-fragile, très-déprimée, carénée et fortement festonnée sur les bords ; également convexe des deux côtés, pointillée ou trouée sur la dernière loge, hérissée sur les autres. *Spire* croissant très-rapidement, peu apparente, très-obtuse, composée d'un tour et demi. *Loges* au nombre de quatre au dernier tour, oblongues, obliques et arquées en dessus ; triangulaires à angles très-arrondis en dessous, où elles sont plus convexes qu'en dessus ; toutes très-distinctes, séparées par des sutures bien marquées ; elles manquent entièrement de limbe ; au centre, elles forment une très-légère dépression. *Ouverture* en croissant sur le retour de la dernière loge.

Couleur. Blanc uniforme.

Par les pointes dont elle est hérissée, cette espèce diffère essentiellement de toutes les autres.

Nous l'avons rencontrée dans le sable de l'île de Ténériffe, où elle n'est pas très-rare.

N° 17. ROTALINE ENVELOPPÉE. — ROTALINA CONTECTA, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 16-18.

Gyroidina contecta, d'Orb., 1825, *Tabl. des Céph.*, p. 112, n° 7.

R. *Testâ suborbiculatâ, depressâ, punctatâ, flavescente, subcarinatâ, suprà complanatâ, subtùs convexo-conicâ; spirâ planâ, anfractibus tribus; loculis undecim, angustatis, arquatis, disco umbilicali magno.*

Dimensions. Diamètre : 1/2 millimètre.

Coquille. Suborbiculaire, épaisse, pointillée, un peu carénée sur son pourtour, sans être festonnée, très-unie en dessus, très-convexe et un peu conique en dessous. *Spire* aplatie, lisse, composée de trois tours dont les premiers peu distincts. *Loges* au nombre de onze au dernier tour, arquées, étroites; peu saillantes en dessus, elles le sont un peu plus en dessous, tout en ayant la même forme ; au centre ombilical elles forment un très-large disque convexe et pointillé. *Ouverture* en croissant sur le retour de la spire, sur la partie de la dernière loge en contact avec la carène.

Couleur, blanche ou jaunâtre uniforme.

C'est de toutes les espèces celle dont la partie inférieure est le plus conique sans être trop élevée; et ce caractère, joint à son large disque, la distingue facilement des autres.

Elle habite la mer Adriatique près de Rimini, où elle est assez commune, et l'île de Ténériffe; dans ce dernier lieu, elle est moins abondante, et ses loges sont toujours moins convexes. Elle s'enroule indifféremment à droite ou à gauche.

N° 18. ROTALINE DE LAMARCK. — ROTALINA LAMARCKIANA, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 13-15.

R. *Testâ suborbiculatâ, lævigatâ, albâ, umbilicatâ; margine rotundatâ, suprà concavâ, subtùs convexâ, spirâ depressâ, anfractibus trinis distinctis; loculis sex arquatis, lævigatis.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 de millimètre.

Coquille. Arrondie, très-convexe, bombée, lisse, à pourtour très-arrondi, concave en dessus et en

dessous. *Spire* un peu concave, composée de trois tours distincts. *Loges* au nombre de six au dernier tour, sans saillies, à peine séparées par des sutures transparentes non excavées, et très-arquées des deux côtés ; à leur centre, elles laissent voir un ombilic assez large et profond. *Ouverture* occupant, sur la dernière loge, toute la largeur du retour de la spire.

Couleur. Blanc uniforme.

Par son large ombilic, elle se rapproche de la *Rotalina Soldanii* (*Gyroidina Soldanii*), mais en diffère, par ses loges lisses et non bombées en dessus, par sa forme plus renflée, et par sa spire concave.

Nous l'avons rencontrée dans le sable de l'île de Ténériffe recueilli par MM. Webb et Berthelot.

N° 19. Rotaline troncatulinoïde. — Rotalina truncatulinoides, *d'Orb.*

R. *Testâ suborbiculato-conicâ, punctatâ, albâ, carinatâ, suprà plano-truncatâ, vel concavâ, subtùs elevato-conicâ, umbilicatâ; spirâ depressâ, limbatâ, anfractibus tribus complanatis; loculis quatuor angulatis.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 de millimètre.

Coquille. Suborbiculaire, convexe, pointillée, à pourtour très-caréné sans être tranchant, tronquée ou même un peu concave en dessus ; très-convexe, conique, à sommet ombiliqué et évidée sur les côtés en dessous. *Spire* déprimée et concave, composée de trois tours très-séparés sans être convexes. *Loges* au nombre de quatre ou quatre et demie au dernier tour, triangulaires, larges, droites, simples en dessous, bordées sur la suture spirale en dessus, elles ne forment aucune saillie, et la dernière est très-carénée au pourtour de la bouche. *Ouverture* en fente, au milieu de la largeur de la dernière loge, contre le retour de la spire.

Couleur. Blanc uniforme.

Cette espèce, par sa spire tronquée et même concave, reproduit en tout la forme des Troncatulines, dont elle se distingue par la place de son ouverture. Sa troncature jointe à son ombilic, et à sa forme élevée et conique, la distingue facilement de toutes les autres espèces.

Nous l'avons découverte dans les sables de l'île de Ténériffe, où elle est assez commune.

Genre Globigérine. — Globigérina, *d'Orb.*

N° 20. Globigérine Bulloïde. — Globigerina Bulloides, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 1-3-28.

Polymorphium tuberosum et globiferum, Soldani, 117 ; *Saggio or.*, t. 2, p. 117, t. 123, fig. H. *I. O. P.*
Globigerima bulloides, d'Orb. 1825. *Tab. meth de Céphal.*, p. III, n° 1. *Modèles*, n° 17 et 76.

G. *Testâ convexiusculâ, rugosâ, flavescente, spirâ convexâ, loculis quatuor sphericis, aperturâ magnâ.*

Dimensions. Diamètre : 2/3 de millimètres.

Coquille. Assez convexe, plus large que haute, rugueuse et finement perforée. *Spire* très-obtuse, composée d'un tour et demi ; ou dans l'âge le plus avancé seulement de sept loges. *Loges* sphériques, bien détachées les unes des autres, au nombre de quatre au dernier tour, laissant à leur centre un ombilic profond. *Ouverture* unique, large, placée dans l'ombilic même.

Couleurs. Sa teinte varie du jaunâtre clair au blanc.

Par les quatre loges de son dernier tour, à l'âge adulte, cette espèce se rapproche des *Gl. helicina*, dont elle se distingue néanmoins par une forme d'ensemble beaucoup plus déprimée, et par ses loges plus distinctes. C'est à l'exception du *G. rubra*, qui peut lui être comparé sous ce rapport, l'espèce dont les loges sont le plus séparées.

Cette espèce habite en grand nombre la mer Adriatique, près de Rimini; elle se retrouve assez communément aux Canaries, à l'île de Ténériffe, mais avec cette différence, qu'elle y est toujours plus rugueuse; ce que nous ne pouvons considérer que comme une modification locale.

N° 2. Globigérine canarienne.—Globigerina canariensis, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 10-12.

G. *Testâ convexo-ovatâ, rugosâ, albâ; spirâ elevatâ, anfractibus tribus parùm distinctis, apice obtuso; loculis tribus, oblongatis, subangulatis; aperturâ minimâ.*

Dimensions. Diamètre : 1/2 millimètre.

Coquille. Très-convexe, un peu ovalaire, plus haute que large, rugueuse, marquée partout de larges dépressions rugueuses, non perforées. *Spire* saillante, élevée, un peu obtuse à son sommet, composée de trois tours peu distincts au sommet, ou de neuf à onze loges à l'âge adulte. *Loges* oblongues dans le sens de l'axe, peu détachées, et anguleuses, ce que détermine l'aplatissement de la convexité latérale de chacune; elles sont au nombre de trois au dernier tour, et ne laissent entr'elles qu'un très-léger ombilic. *Ouverture* unique, placée sur le retour de la loge dans l'ombilic, de manière à peu l'apercevoir.

Couleur. Blanc uniforme, ou un peu jaunâtre.

Peu d'espèces ont autant de rapports généraux de forme que celle-ci et le *Globigerina elongata*, de l'Adriatique; néanmoins nous n'osons pas les réunir en une seule espèce, le *G. Canariensis* étant plus largement marqué de dépression, sa spire beaucoup plus saillante et nombreuse en loges, et son ouverture allongée, presque cachée, tandis qu'elle est large, presque ronde, tout-à-fait externe dans le *Gl. elongata.*

Cette coquille qui, comme presque toutes les espèces turbinées, est indifféremment enroulée à droite ou à gauche, est très-commune dans les sables de Ténériffe, où nous l'avons rencontrée.

N° 22. Globigérine hérissée. — Globigerina hirsuta, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 4-6.

C. *Testâ suborbiculatâ, depressâ, tuberosâ, hirsutâ, albâ, perforatâ; spirâ depresso-concavâ, anfractibus binis; loculis quinis, sphericis; suturis excavatis; aperturâ mediocri.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 millimètres.

Coquille. Orbiculaire, déprimée, beaucoup plus large que haute, couverte partout de pointes allongées, tubuleuses, creuses, qui la rendent comme hérissée. *Spire* concave au sommet, presqu'enroulée sur elle-même sur un même plan, composée de deux tours, le premier peu distinct et encrouté ou de huit à neuf loges en tout. *Loges* sphériques, très-détachées, au nombre de cinq au dernier tour, croissant rapidement et laissant entr'elles un assez large ombilic. *Ouverture* unique en croissant, bordée d'un bourrelet, et placée dans l'ombilic même.

Couleur, blanche.

De toutes les espèces du genre, celle-ci est peut-être la plus jolie, la plus remarquable par la longueur des petits tubes dont elle est hérissée, par la régularité de sa forme et par son enroulement sans saillie spirale. Ses cinq loges au dernier tour la rapprochent du *G. Dutertrei*, dont elle diffère par sa spire non saillante, par ses épines et par son enroulement.

Nous avons rencontré cette espèce dans le sable de Ténériffe, recueilli par MM. Webb et Berthelot.

N° 23. Globigérine renflée. — Globigerina inflata, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 7-9.

G. *Testâ suborbiculatâ, globosâ, punctatâ, lucidâ, albâ; spirâ brevi, obtusâ, anfractibus duobus, partim amplexantibus; loculis quaternis, convexis; suturis minimè excavatis; aperturâ magnâ.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 de millimètre.

Coquille. Orbiculaire, très-convexe, presque sphérique, presqu'aussi haute que large, légèrement marquée de petits points ou trous, qui ne l'empêchent pas d'être brillante. *Spire* peu convexe, très-obtuse, en partie recouverte par le retour des loges, composée de deux tours peu distincts au sommet, ou de sept à huit loges en tout. *Loges* globuleuses peu détachées les unes des autres, au nombre de quatre au dernier tour; leurs sutures sont peu profondes, et leur jonction à angle droit au centre n'y laisse qu'une très-légère dépression ombilicale. *Ouverture* unique, en croissant, très-longue, occupant presque toute la longueur de la dernière loge.

Couleur, blanche.

Nous ne connaissons aucune autre espèce qu'on puisse confondre avec celle-ci par ses spires se recouvrant en dessus, sur plus de la moitié de la largeur des loges; c'est aussi la plus sphérique dans son ensemble, et l'une des moins ombiliquée.

Nous l'avons recueillie dans le sable à Santa-Cruz de Ténériffe, où elle paraît rare.

Genre Planorbuline. — Planorbulina, *d'Orb.*

N° 24. Planorbuline commune. — Planorbulina vulgaris, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 30.

Planorbulina mediterranensis, d'Orb., 1825, *Tab. méth. des Céph.*, p. 114, n° 2.
Planorbulina vulgaris, d'Orb., *Foramin. de Cuba.*, p. 85.

Hab. La Méditerranée, les Antilles, l'île de Ténériffe.

Genre Troncatuline. — Truncatulina, *d'Orb.*

N° 25. Troncatuline lobée. — Truncatulina lobata, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 22-24.

Nautilus lobatulus, Walkers, *Min. sch.*, t. 3, f. 71.
Serpula lobata, Montag., *Test.*, p. 515, et sup. p. 160.
Hammonia tuberculata, Sold. 1, p. 58, t. 45, fig. *ii kk ll mm.*

T. *Testâ depressâ, suborbiculari, irregulari, carinatâ, creberrimâ, albâ, anfractibus duobus vel tribus; loculis convexis, minimè arcuatis; aperturâ scissuratâ, prolongatâ.*

Dimensions. Diamètre : 1 millimètre.

Coquille. Très-déprimée, suborbiculaire ou ovale, souvent très-irrégulière, un peu convexe uniformément en dessus, et sans disque ni dépression ombilicale, et à bords non amincis ni tranchans quoiqu'un peu carénés. *Spire* composée de deux ou trois tours souvent peu réguliers. *Loges*, variables en nombre, de cinq à onze au dernier tour, assez peu arquées, plus ou moins convexes, séparées par des sutures souvent à peine excavées, découpées sur leurs bords en feston convexe régulier;

aucune n'a de bordure. *Ouverture* marquée en dessus par une légère ouverture, mais se continuant en dessous, sur les deux ou trois dernières loges.

Couleur. Blanc uniforme quelquefois un peu violacé.

Cette espèce, très-variée dans ses formes, par suite de l'inégalité des corps sur lesquels elle se fixe, et dont elle prend les contours, se distingue de notre *Truncatulina miquelonensis*, par une plus grande dépression, par les festons que forme à son pourtour la saillie des loges, et par moins de régularité. Elle diffère de la *T. advena* par le manque de dépression ombilicale; et des *T. refulgens* par une bien plus grande dépression générale.

HAB. La Méditerranée, les côtes de France et d'Angleterre, d'Irlande, sur l'Océan Atlantique, les îles Canaries.

Fossile dans les terrains tertiaires d'Italie, de l'Autriche, dans le crag d'Angleterre, dans les bassins de Bordeaux et de Paris.

N° 26. TRONCATULINE VARIABLE. — TRUNCATULINA VARIABILIS, *d'Orb.*

Pl. 2, fig. 29.

Hammonia tuberculata, Soldani 17, *Saggio or.*, pl. 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93.

T. *Testâ tuberosâ, irregulariter contortâ, perforatâ, roseâ; anfractibus irregularibus, loculis inæqualiter convexis, tuberosis; aperturâ rotundâ.*

Dimensions. Diamètre : 1 millimètre ou 1 millimètre et demi.

Coquille. Assez convexe, très-irrégulière, sans forme fixe. *Spire* régulière dans le jeune âge, c'est-à-dire pendant un tour ou un peu plus, puis les loges viennent se grouper irrégulièrement; souvent sans affecter de spire et présentant un amas informe, dont il est difficile de se rendre compte. *Loges* convexes, oblongues ou irrégulièrement contournées, toutes très-rugueuses, et percées sur la surface d'un très-grand nombre de petits trous également espacés, plus marqués sur les dernières loges. *Ouverture* souvent peu régulière, généralement ronde, placée sur le côté inférieur de la dernière loge.

Couleur, violacée, ou rosée; quelquefois jaunâtre.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres, par ses loges convexes, globuleuses, non carénées; elle en diffère encore par une irrégularité telle que souvent l'assemblage de ses loges forme un amas de loges dont il est impossible de suivre la succession. Soldani, qui ne voyait que la différence des formes qui se présentaient sous son microscope, sans apprécier les limites spécifiques des corps, a rempli *vingt-cinq* grandes planches in-4°, des variétés qu'elle présente.

Cette espèce est très-commune dans la Méditerranée, où elle s'attache aux fucus, aux corallines, et même aux rochers. Nous l'avons rencontrée en très-petit nombre dans les sables rapportés des côtes de l'Orotava, à Ténériffe, par MM. Webb et Berthelot.

GENRE ROSALINE. — ROSALINA, *d'Orb.*

N° 27. ROSALINE DE BERTHELOT. — ROSALINA BERTHELOTI, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 28-30.

R. *Testâ depressissimâ, carinatâ, punctatâ; spirâ brevi; anfractibus duobus, partim opertis; loculis depressis, carinatis, arcuatis, margine limbatis.*

Dimensions. Diamètre : 1/2 millimètre.

Coquille. Ovale, operculaire, très-déprimée, fortement carénée et tranchante sur ses bords, qui sont

entiers, très-légèrement ponctuée ou perforée, peu convexe en dessus, concave en dessous. *Spire* à peine convexe, à sommet des plus obtus, composée de deux tours peu distincts, recouverts, sur la moitié de leur largeur, par le retour de la spire. *Loges* au nombre de six au dernier tour, toutes étroites, très-arquées, lisses, un peu convexes, et très-peu séparées par les sutures; elles sont à leur bord extérieur marquées d'une bordure, et au centre se réunissent autour d'un très-léger disque ombilical. *Ouverture* sous la saillie ombilicale des dernières loges, et peu visible.

Couleur. Blanc uniforme.

Cette espèce se rapproche évidemment, par sa grande dépression, de la *Rosalina parisiensis* (Modèle n° 38), fossile de Paris, et de notre *R. depressa*, fossile de la craie de Maëstricht; mais elle diffère de la première par son manque de stries inférieures, de la seconde par sa bordure extérieure, de l'une et de l'autre par son disque ombilical. Elle s'enroule indifféremment des deux côtés.

Nous l'avons rencontrée dans les sables de Ténériffe, où elle est assez commune. Elle est très-fragile.

N° 28. Rosaline valvulée. — Rosalina valvulata, *d'Orb.*

Pl. 11, fig. 19-21.

Rosalina valvulata, d'Orb. 1825, *Tableau méth. des Céph.*, p. 105, n° 4.

R. *Testâ depressâ, lutescente, suprà convexiusculâ, subtùs concavâ, margine convexâ, limbatâ; spirâ minimè convexâ; anfractibus trinis distinctis, loculis subplanis, limbatis.*

Dimensions. Diamètre : 1/2 millimètre.

Coquille. Ovale, déprimée, non carénée, peu convexe en dessus, assez concave en dessous, sans pores apparens. *Spire* très-peu convexe, composée de trois tours bien distincts, sans être très-convexes. *Loges* au nombre de cinq par tours; elles sont un peu convexes, obliques, arquées, bordées tout autour d'un bourrelet en dessus; en dessous, elles sont irrégulièrement triangulaires, bordées seulement en dehors; au centre chacune forme une sorte de languette large, anguleuse, sinueuse sur les bords, en recouvrement les unes sur les autres. *Ouverture* occupant la plus grande partie de chaque languette ombilicale.

Couleur, jaunâtre uniforme, plus pâle sur les bordures supérieures des loges.

Malgré de grands rapports généraux de forme avec l'espèce précédente, celle-ci en diffère beaucoup par les bordures de ses loges, par le manque de trous apparens, et de stries marginales; aussi les distingue-t-on au premier aperçu. Elle est dextre ou senestre indifféremment.

Elle habite l'île de Ténériffe et les Antilles.

Genre Valvuline. — Valvulina, *d'Orb.*

N° 29. Valvuline oblongue. — Valvulina oblonga, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 40-42.

V. *Testâ oblongâ, depressâ, punctatâ, albâ, nitidâ, subtùs convexâ; spirâ brevissimâ, anfractibus binis, loculis senis elongatis, convexis, ultimo magno convexo; valvulâ rotundâ, umbilicali.*

Dimensions. Diamètre : 1/3 de millimètre.

Coquille. Oblongue ou allongée, déprimée, pointillée, brillante, à pourtour arrondi, plus convexe en dessous qu'en dessus. *Spire* peu élevée, à peine saillante, composée de deux tours croissant si rapidement que le second n'est pas le vingtième du dernier. *Loges* au nombre de six à sept au dernier

tour; toutes très-lisses, convexes, peu arquées; la dernière très-grande, portant la valvule arrondie, petite, et couvrant toute la partie ombilicale.

Couleur blanche ou légèrement jaunâtre.

Par son grand allongement, par sa dépression, par son accroissement rapide, cette espèce se rapproche de notre *Valvulina auris* du Pérou, tout en s'en distinguant par un plus grand nombre de loges, par sa forme plus déprimée sur le pourtour, par son accroissement plus rapide, par sa spire plus oblique et enfin par sa valvule ronde. Elle s'enroule indifféremment à droite ou à gauche.

Nous avons découvert cette espèce dans le sable de Ténériffe, rapporté par MM. Webb et Berthelot. Elle est assez commune.

N° 30. Valvuline excavée. — Valvulina excavata ; *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 43—45.

V. *testâ ovali, depressâ, albâ, subcarinatâ, subtùs lævigatâ, nitidâ, umbilicatâ, suprà subplanâ, rugoso-punctatâ; spirâ brevissimâ; anfractibus duobus; loculis octo, elongato-triangularibus, suprà planis, subtùs convexis; valvulâ oblongâ, laterali.*

Dimensions. Diamètre : 1/4 de millimètre.

Coquille. Oblongue, déprimée, presque plane, pointillée et rugueuse en dessus; convexe, lisse, brillante, et largement ombiliquée en dessous; un peu comprimée et presque carénée à son pourtour. *Spire* très-courte, non convexe, composée d'un tour et demi à deux tours, croissant très-rapidement. *Loges* au nombre de huit au dernier tour, planes et peu distinctes en dessus; un peu convexes, lisses, et très-distinctes en dessous; toutes triangulaires, allongées, et peu arquées; la dernière grande, portant la valvule oblongue, non sur l'ombilic, mais sur le retour de la spire.

Couleur blanche ou un peu jaunâtre.

Très-voisine de la précédente par sa spire à peine marquée, par son accroissement rapide, par sa grande dépression, cette espèce s'en distingue nettement par son pourtour plus caréné, par ses deux côtés plus inégaux, par son large ombilic, ainsi que par sa valvule placée sur le retour de la spire et non sur l'ombilic; ce dernier caractère la séparant aussi de toutes les autres espèces qui nous sont connues.

Elle habite l'île de Ténériffe, où nous l'avons rencontrée dans le sable. Elle y est rare.

Genre Bulimine. — Bulimina, *d'Orb.*

N° 31. Bulimine squammigère. — Bulimina squammigera, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 22—24.

B. *testâ elongatâ, lævigatâ, punctatâ, albâ, anticè posticèque acuminatâ; spirâ elongatâ, turritâ; anfractibus quinis, subplanis; loculis squammosis, elongatis, posticè acuminatis; aperturâ virgulari.*

Dimensions. Longueur totale : 1/2 millimètre.

Coquille. Allongée, presque cylindrique, lisse et brillante, quoique marquée de petits points espacés, très-obtuse à ses extrémités. *Spire* allongée, turriculée, composée de cinq tours très-peu convexes, sans suture profonde. *Loges* allongées, oblongues, surtout dans le jeune âge, et devenant d'autant plus convexes que la coquille est plus âgée; toutes un peu acuminées à leur partie postérieure, et offrant, dans leur assemblage, l'aspect d'écailles régulièrement rangées; la dernière loge convexe dans toutes ses parties, même du côté de l'ouverture. *Ouverture* virgulaire, placée à l'extrémité supérieure de la dernière loge.

Couleur blanche.

Il est impossible de confondre cette espèce avec les autres; elle est la plus allongée, et s'en distingue encore par l'aspect écailleux de ses loges.

Nous l'avons rencontrée dans les sables de Ténériffe que nous ont communiqués MM. Webb et Berthelot. Elle n'est pas rare, et varie assez dans ses formes.

Genre Uvigerine. — Uvigerina, *d'Orb.*

N° 32. Uvigerine des Canaries. — Uvigerina Canariensis, *d'Orb.*

Pl. 1, fig. 25-27.

U. *testâ oblongo-conicâ, punctatâ, albidâ; spirâ conicâ, anfractibus quinis minimè convexis; loculis convexis, per quamque spiram trinis; aperturâ rotundâ; siphone brevi.*

Dimensions. Longueur totale : 2/3 de millimètre.

Coquille. Oblongue, conique, acuminée à ses extrémités, lisse ou légèrement pointillée; spire conique, assez courte, composée de cinq tours peu séparés, quoique distincts, dont le dernier occupe la moitié de la longueur totale. *Loges* peu globuleuses, peu séparées, au nombre de trois par tours de spire; elles ne sont pas obliques, et chacune est placée au-dessus de celle qui la précède au tour précédent, de manière à se diviser en lignes longitudinales; la dernière très-convexe, terminée par un très-léger prolongement, à l'extrémité duquel est l'ouverture.

Couleur blanche.

Nous trouvons assez d'analogie entre cette espèce et l'*Uvigerina nodosa*, vivant dans la mer Adriatique; néanmoins, elle en diffère spécifiquement par des loges moins globuleuses, moins séparées et plus allongées; formant des lignes droites longitudinales, et non obliques.

Nous avons rencontré cette espèce dans les sables de Ténériffe, recueillis à notre passage dans cette île; elle y paraît très-rare.

Cinquième Ordre.

ENALLOSTÈGUES. — ENALLOSTEGUES, d'Orb.

Dans ce cinquième ordre, comprenant les coquilles à loges assemblées en tout ou en partie par alternance, sur deux ou trois axes distincts, sans former de spirale, nous n'avons aux Canaries qu'une seule espèce appartenant au genre *Textularia.* Aussi les genres *Dimorphina*, *Guttulina*, *Polymorphina*, *Virgulina*, *Bigenerina*, *Gemmulina*, *Vulvulina*, *Sagrina* manquent-ils, au moins jusqu'à présent, dans ces îles.

Genre Textulaire. — Textularia, *Defrance.*

N° 33. Textulaire sagittule. — Textularia sagittula.

(Pl. 1, fig. 19-21.)

Polymorphum sagittulum, Soldani; *Saggio orth.*, t. 2, p. 120, t. 133, f. 3.
Textularia sagittula, d'Orbigny, 1825. *Tab. méth. des Céphal.*; p. 97, n. 20.

T. *testâ elongatâ, compressiusculo-rugosissimâ; posticè acuminato-carinatâ, anticè subcylindrico-truncatâ; loculis angustatis, arcuatis, suprà limbatis; aperturâ lineari.*

Dimensions. Longueur : 2 millimètres.

Coquille. Allongée, droite, épaisse, un peu comprimée, acuminée et carénée postérieurement, légère-

ment renflée ou subcylindrique dans sa partie supérieure, tronquée en avant, couverte partout d'aspérités irrégulières très-prononcées, rendant sa superficie très-rugueuse. *Loges* étroites, arquées, transversales, non obliques, s'assemblant, sur la ligne médiane, par la continuation des sutures latérales; elles s'appliquent les unes sur les autres, sans se recouvrir, mais débordant en escalier à la partie supérieure de chaque loge, pourvue d'un bourrelet assez marqué. *Ouverture* linéaire, au retour de la loge.

Couleur grisâtre.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres, en ce qu'elle est la seule dont la partie supérieure de chaque loge soit pourvue d'un bourrelet saillant; c'est aussi l'une des plus rugueuses dans sa contexture.

Nous l'avons rencontrée en grand nombre dans les sables de la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique et d'Europe; elle se trouve encore assez communément dans les sables de Santa-Cruz de Ténériffe, où nous l'avons recueillie à notre passage dans cette île. La même espèce, tout-à-fait identique, se trouve fossile dans les terrains tertiaires sub-apennins de l'Italie, surtout à Castel Arquato.

Cette espèce est évidemment la même que Soldani a nommée *Polymorphum sagittulum*, si nous en croyons la figure et la description données par M. Defrance, dans le *Dictionnaire des sc. nat.*, t. 53, article *Textulaire*, quoique ce savant, de même que M. de Blainville (*Malacologie*, p. 370) la rapporte à la figure de Soldani, sous le nom de *Textularia sagittula*; nous croyons que ce sont deux espèces différentes et non identiques.

Sixième Ordre.

AGATHISTÈGUES. — AGATHISTEGUES, d'Orb.

Loges pelotonnées autour d'un axe, et latéralement à la longueur sur deux, sur trois, sur quatre ou sur cinq faces opposées, revenant, après chaque révolution complète, se replacer exactement les unes sur les autres. Ouverture munie d'une dent plus ou moins compliquée.

Ire FAMILLE. MILIOLIDÉES. — MILIOLIDÆ, d'Orb.

Genre Biloculine. — Biloculina, *d'Orb.*

N° 34. Biloculine des Canaries. — Biloculina Canariensis, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 10, 11, 12.

B. *testâ ovali, convexâ, lævigatâ, lucidâ; margine minimè carinatâ; loculis convexis, anticè truncatis, aperturâ magnâ transversali, lineari, unidentatâ, dente lato, angustato, lateraliter lobato.*

Dimensions. Longueur : 1/2 millimètre.

Coquille. Très-bombée, ovale, très-lisse, brillante, plus longue que large, un peu moins haute que large; à pourtour légèrement caréné et entier. *Loges* convexes, ovales, à extrémités égales; la dernière à pourtour un peu convexe, sans être tranchant, de la carène à la suture, formant un méplat assez prononcé; suture latérale, droite, unie. *Ouverture* linéaire, très-large transversalement, armée d'une dent qui la remplit entièrement par sa grande largeur et dont les extrémités latérales sont à peine pourvues d'un léger lobe séparé.

Couleur. Blanc uniforme, comme laiteux.

Par sa carène peu marquée, par sa dent transversalement très-large, par sa grande convexité,

elle se rapproche de la *Biloculina lævis*, tout en s'en distinguant nettement par sa forme ovale et non circulaire, ainsi que par la forme plus détachée de la dent de son ouverture.

Cette espèce a été découverte par nous dans les sables de l'île de Ténériffe, lors de notre passage dans cette île; elle y est peu commune.

Genre Spiroloculine. — Spiroloculina, *d'Orb.*

N° 35. Spiroloculine navette. — Spiroloculina cymbium, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 5-6.

S. *testâ elongatâ, compressissimâ, albâ, lævigatâ anticè posticèque elongatâ, rostratâ, margine truncatâ, bicarinatâ; loculis angustatis, quadrangularibus, dorso truncatâ, concavâ; aperturâ unidentatâ, dente simplici.*

Dimensions. Longueur : 5/4 de millimètre.

Coquille. Allongée en navette, excessivement comprimée, lisse, terminée, à ses deux extrémités, par un prolongement plus court en arrière; pourtour tronqué, bicaréné, concave entre les deux carènes, les côtés concaves. *Loges* allongées, étroites, contournées en S, quadrangulaires, très-prolongées en avant, dépassant la coquille en arrière et y formant une saillie obtuse; le dos et les côtés concaves; sutures peu marquées. *Ouverture* très-petite, ovale, pourvue d'une dent simple assez courte.

Couleur. Blanc uniforme.

Voisine de la *Spiroloculina Gradeloupi*, fossile de Dax, par le méplat de son pourtour, par sa double carène, par sa forme élancée, cette espèce en diffère pourtant par une bien plus grande compression et par une seule dent à l'ouverture, au lieu de deux.

Nous l'avons recueillie à Ténériffe, où elle paraît être rare.

IIe FAMILLE. MULTILOCULIDÉES. — MULTILOCULIDÆ, d'Orb.

Genre Triloculine. — Triloculina, *d'Orb.*

N° 36. Triloculine de Webb. — Triloculina Webbiana, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 13-15.

T. *testâ ovato-compressâ, albâ, longitudinaliter striatâ, anticè posticèque obtusâ, margine rotundatâ; loculis inflatis, arcuatis; suturis excavatis, aperturâ semi lunari, unidentatâ, dente magno, lato, quadrangulari.*

Dimensions. Diamètre : 1/5 de millimètre.

Coquille. Ovale, presque orbiculaire, comprimée, obtuse à ses extrémités, à pourtour arrondi, ornée en long de stries régulières assez marquées. *Loges* larges, bombées, arquées, élargies au milieu de leur longueur, séparées par des sutures profondes. *Ouverture* en demi-lune transversale, bordée d'un péristome large et épais, et armée d'une dent saillante très large, très-grande, de forme carrée, munie d'un bourrelet sur les bords.

Couleur. Blanc uniforme.

Par sa forme, par ses stries longitudinales, cette espèce a les plus grands rapports avec la *Triloculina Fichtelliana* des Antilles; néanmoins elle s'en distingue par moins de largeur, moins de convexité, et surtout par son ouverture tout-à-fait différente, la dent étant large, carrée, au lieu d'être petite et aiguë.

Nous avons recueilli cette espèce à Ténériffe, lors de notre passage dans cette île. Elle y est rare.

N° 37. Triloculine de Martini. — Triloculina Martiniiana, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 16-18.

T. *testâ ovato-oblongâ inflatâ, nitidâ, albâ, lœvigatâ; anticè truncatâ, posticè subacuminatâ; loculis elongatis, gibbosis, suturis sinuosis, dorso rotundo; aperturâ rotundâ, magnâ, unidentatâ, dente magno, lato, quadrato.*

Dimensions. Longueur : 1/3 de millimètre.

Coquille. Ovale ou même oblongue, très-convexe, renflée, lisse, brillante, tronquée en avant, un peu acuminée en arrière, à pourtour non caréné. *Loges* allongées, très-bombées, gibbeuses, plus larges vers leur tiers inférieur que partout ailleurs, à sutures sinueuses assez profondes. *Ouverture* très-grande, arrondie, sans bourrelets extérieurs, pourvue d'une très-large dent carrée, extérieurement bordée.

Cette espèce diffère de toutes les Triloculines allongées, de forme analogue et lisses, par la grande largeur de sa bouche, ainsi que par son énorme dent carrée, aussi large que haute, et bordée.

Nous l'avons rencontrée daus les sables de l'île de Ténériffe.

N° 38. Triloculine de Chemnitz. — Triloculina Chemnitziana, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 19-21.

T. *testâ oblongo-ovatâ, compressâ, nitidâ, albâ, lœvigatâ, anticè posticèque acuminatâ; loculis elongatis, arcuatis, æqualibus, dorso rotundo; suturis excavatis; aperturâ ovali, unidentatâ, dente elongato, angustato.*

Dimensions. Longueur : 1/2 de millimètre.

Coquille. Oblongue ovale, assez comprimée dans son ensemble, lisse, brillante, un peu acuminée à ses extrémités, à pourtour très-convexe. *Loges* allongées, arquées, convexes, très-régulières dans leur largeur, à sutures très-profondes, régulières. *Ouverture* ovale, grand diamètre dans le sens du pelotonnement, sans bourrelets, armée d'une dent longue, étroite, un peu amincie vers le milieu de sa longueur et tronquée à son extrémité.

Couleur. Blanc de lait uniforme.

Il est certain qu'il y a un peu de rapport entre cette espèce et la précédente ; cependant elle est bien moins bombée, plus ovale, à loges non sinueuses, et son ouverture est en tout distincte. Si nous la comparons à la *Triloculina oblonga*, nous trouvons, pour différence, une coquille non anguleuse, dans son ensemble, plus ovale, et à loges bien plus convexes.

Nous l'avons rencontrée dans le sable de l'île de Ténériffe.

N° 39. Triloculine brillante. — Triloculina nitida, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 22-24.

T. *testâ elongatâ, oblongo-inflatâ, nitidâ, lœvigatâ, albâ, anticè posticèque obtusâ; loculis elongatis, anticè gibbosis; dorso convexo, rotundato; suturis excavatis; aperturâ elongatâ, longitudinaliter angustatâ, unidentatâ, dente lineari, ad extremam partem bilobato.*

Dimensions. Longueur : 1/3 de millimètre.

Coquille. Allongée, oblongue, peu comprimée dans son ensemble, lisse, brillante, à extrémités très-obtuses, arrondies. *Loges* allongées, très peu arquées sur le milieu de leur longueur, courbées à leurs extrémités, dont l'intérieure forme un coude près de l'ouverture; leurs sutures sont concaves, le dos très arrondi. *Ouverture* allongée, étroite dans le sens du pelotonnement des loges, sans bourrelets, armée d'une dent très-étroite, longue, arquée, pourvue d'un élargissement latéral de chaque côté, à son extrémité.

Couleur. Blanc uniforme.

Notre *Triloculina elongata* de Rawack ressemble par sa forme à celle-ci. Cependant l'espèce qui nous occupe en diffère par la forme de son ouverture, qui est tout-à-fait différente, allongée et sans bourrelet, tandis qu'elle est arrondie et pelotonnée dans l'autre; la dent des deux diffère aussi beaucoup.

Cette espèce habite l'île de Ténériffe, où elle est rare.

Genre Quinqueloculine. — Quinqueloculina, *d'Orb*.

N° 40. Quinqueloculine de Berthelot. — Quinqueloculina Berthelotiana, *d'Orb*.

Pl. 3, fig. 25-26-27.

Q. *testâ ovato-convexâ, albâ, rugosâ flavescente, anticè elongatâ, rostratâ, posticè obtusâ, margine bicarinatâ, loculis flexuosis, anticè triangularibus, elongatis, truncatis; posticè quadrangularibus obtusis, dorso anticè carinato, posticè bicarinato; aperturâ ovali, unidentatâ.*

Dimensions. Longueur: 1/2 de millimètre.

Coquille. Ovale, convexe, ventrue, rugueuse, un peu gibbeuse, prolongée en rostre tronqué en avant, obtuse en arrière, carénée sur son pourtour. *Loges* fluxueuses, très contournées, étroites, triangulaires et prolongées en avant, élargies, quadrangulaires en arrière; dos carené antérieurement, bicaréné postérieurement, avec un large méplat à cette dernière partie; sutures profondes. *Ouverture* ovale, à bords non épaissis, armée d'une dent courte et simple.

Couleur. D'un blanc jaunâtre uniforme.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par ce caractère singulier que toutes ses loges sont à une seule carène en avant et à deux en arrière.

Nous l'avons découverte dans les sables de l'île de Ténériffe aux Canaries. Elle y est rare.

N° 41. Quinqueloculine inégale. — Quinqueloculina inæqualis, *d'Orb*.

Pl. 3, fig. 28, 29, 30.

Q. *testâ suborbiculato-convexâ, triangulatâ, lævigatâ nitidâ; anticè posticèque obtusâ, margine subcarinatâ; loculis inæqualibus, hinc convexis, illinc concavis, triangularibus, dorso carinatis; aperturâ ovali, unidentatâ, dente brevi, simplici.*

Dimensions. Longueur: 1/3 de millimètre.

Coquille. Suborbiculaire un peu ovale, très-convexe, triangulaire dans son ensemble, lisse, brillante, à extrémité très-obtuse, à pourtour caréné. *Loges* triangulaires, arquées, un peu rétrécies aux extrémités, convexes d'un côté, concaves de l'autre, à dos caréné, sutures peu marquées. *Ouverture* petite, ovale, pourvue d'une dent simple et courte.

Couleur. Blanc de lait uniforme.

De même que le *Quinqueloculina Berthelotiana*, cette jolie espèce présente un caractère que nous n'avons rencontré dans aucune autre et qui l'en distingue nettement; celui d'avoir toutes ses loges à côtés si inégaux, qu'elles sont bombées d'un côté et concaves de l'autre.

Nous l'avons découverte dans le sable de Ténériffe, recueilli par nous lors de notre passage dans cette île.

N° 42. Quinqueloculine Guanche.— Quinqueloculina Guancha, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 34, 35, 36.

Q. *testâ oblongâ, convexâ, luteâ, longitudinaliter striatâ, anticè subtruncatâ, posticè obtusâ, rotundâ, margine subcomplanatâ, loculis elongatis, subquadrilateralibus, anticè acuminatis, truncatis, posticè dilatatis, obtusis, dorso subcomplanatis; aperturâ ovali unidentatâ, dente lateraliter lobato.*

Dimensions. Longueur : un millimètre.

Coquille. Oblongue, convexe, un peu anguleuse, striée longitudinalement, tronquée en avant, obtuse, arrondie en arrière, un peu aplatie sur son pourtour. *Loges* presque quadrangulaires, allongées, peu arquées, étroites et tronquées en avant, élargies en arrière, à dos pourvu d'un méplat assez marqué ; sutures à peine sensibles. *Ouverture* ovale, à bords minces, armée d'une dent longue, étroite à sa base, divisée latéralement en deux appendices à son extrémité.

Couleur. Jaune foncé ou jaunâtre.

Parmi les espèces striées en long, la *Quinqueloculina undulata* de la mer Adriatique peut seule se rapprocher de celle-ci, par ses loges un peu quadrangulaires, tout en s'en distinguant par le manque d'ondulations, par sa forme plus allongée, par les loges plus anguleuses, par la dent de son ouverture tout-à-fait différente.

Cette espèce habite l'île de Ténériffe, où elle est rare.

N° 43. Quinqueloculine lisse. — Quinqueloculina lævigata, *d'Orb.*

Pl. 3, fig. 31-33.

Quinqueloculina lævigata, d'Orb., 1825, *Tabl. des Céphal.*, p. 135, n. 6.

Q. *testâ ovato-oblongatâ, lævigatâ nitidâ, albâ anticè posticèque obtusâ, margine rotundato-convexâ; loculis convexis, elongatis, arcuatis, anticè truncatis; dorso rotundato; aperturâ ovali, unidentatâ.*

Dimensions. Longueur : un millimètre.

Coquille. Ovale-oblongue, très-lisse, brillante, un peu acuminée en avant ; obtuse en arrière, à pourtour arrondi. *Loges* convexes, allongées, tronquées en avant, très-arquées, à dos arrondi. *Ouverture* ovale, armée d'une dent simple.

Couleur. Blanc de lait.

Par la convexité de ses loges, elle s'approche un peu de la *Q. suborbicularis* de la Méditerranée, tout en étant beaucoup plus allongée, moins régulière, plus bombée.

Cette espèce, que nous n'avons rencontrée que très-rarement à Ténériffe, se rapporte en tout à une Quinqueloculine fossile de Paris; et quoiqu'elles soient de deux époques éloignées, nous n'avons pu découvrir entre elles aucune différence.

EXPLICATION DES PLANCHES

DES FORAMINIFÈRES.

PLANCHE I.

PLANCHE II.

8. La même, vue en dessous. Page
9. La même, vue de profil.
10. *Globigerina canariensis*, d'Orb , vue en dessus; grossie quarante-huit fois. . . . 133
11. La même, vue en dessous.
12. La même, vue de profil.
13. *Rotalina Lamarckiana*, d'Orb., vue en dessus; grossie soixante-six fois. 131
14. La même, vue en dessous.
15. La même, vue de profil.
16. *Rotalina contecta*, d'Orb., vue en dessus; grossie quarante-quatre fois. . . . . . . *Ib.*
17. La même, vue en dessous.
18. La même, vue de profil.
19. *Rotalina valvulata*, d'Orb., vue en dessus; grossie quarante-quatre fois. 136
20. La même, vue en dessous.
21. La même, vue de profil.
22. *Truncatulina lobata*, d'Orb , vue en dessus; grossie vingt-trois fois. 134
23. La même, vue en dessous.
24. La même, vue de profil.
25 *Rotalina truncatulinoides*, d'Orb., vue en dessus; grossie quarante-cinq fois. . . . 132
26. La même, vue en dessous.
27 La même, vue de profil.
28. *Globigerina bulloides*, d'Orb.; jeune, vue en dessus; grossie quarante-quatre fois. *Ib.*
29. *Truncatulina variabilis*, d'Orb., vue de profil; grossie quinze fois. 133
30. *Planorbulina vulgaris*, d'Orb., vue en dessus; grossie vingt fois. 134
31. *Polystomella Berthelotiana*, d'Orb., vue de côté; grossie quarante-six fois. 129
32. La même, vue du côté de la dernière loge.
33. *Nonionina canariensis*, d'Orb., vue de côté; grossie cent trente-huit fois. 128
34 La même, vue du côté de la dernière loge.
35. *Polystomella complanata*, d'Orb., vue de côté; grossie soixante-trois fois. 129
36. La même, vue en dessus de la dernière loge.

PLANCHE III.

1. *Nonionina stellifera*, d'Orb., vue de côté; grossie quatre-vingt-huit fois. 128
2. La même, vue en dessus de la dernière loge.
3. *Robulina canariensis*, d'Orb., vue de profil; Page grossie quarante-huit fois. 127
4. La même, vue en dessus de la dernière loge.
5. *Spiroloculina cymbium*, d'Orb., vue de côté; grossie. 140
6.
7. *Cristellaria Saulcyi*, d'Orb., vue de profil; grossie trente-sept fois. 126
8. La même, vue en dessus.
9. La même, vue en avant.
10. *Biloculina canariensis*, d'Orb., vue en dessus; grossie quarante-quatre fois. 139
11. La même, vue de côté.
12. La même, vue du côté de l'ouverture.
13. *Triloculina Webbiana*, d'Orb., vue de côté; grossie soixante-six fois. 140
14. La même, vue du côté opposé.
15. La même, vue du côté de l'ouverture.
16. *Triloculina Martiniana*, d'Orb., vue de côté; grossie soixante-trois fois. 141
17. La même, vue de l'autre côté.
18. La même, vue du côté de l'ouverture.
19. *Triloculina Chemnitziana*, d'Orb., vue de côté; grossie quarante-six fois. . . . . . *Ib.*
20. La même, vue du côté opposé.
21. La même, vue du côté de l'ouverture.
22. *Triloculina nitida*, d'Orb., vue de côté; grossie soixante-trois fois. . . . . *Ib.*
23. La même, vue du côté opposé.
24. La même, vue du côté de l'ouverture.
25. *Quinqueloculina Bertheloti*, d'Orb., vue de côté; grossie quarante-quatre fois. . . . 142
26. La même, vue du côté opposé.
27. La même, vue du côté de l'ouverture.
28. *Quinqueloculina inæqualis*, d'Orb., vue de côté; grossie soixante-trois fois. . . . . *Ib.*
29. La même, vue du côté oppose.
30. La même, vue du côté de l'ouverture.
31. *Quinqueloculina lævigata*, d'Orb., vue de côté; grossie vingt-trois fois. 143
32. La même, vue du côté opposé.
33. La même, vue du côté de l'ouverture.
34. *Quinqueloculina Guancha*, d'Orb., vue de côté; grossie vingt et une fois. . . . . . *Ib.*
35. La même, vue du côté opposé.
36. La même, vue du côté de l'ouverture.

FIN DE L'EXPLICATION DES PLANCHES DES FORAMINIFÈRES.



Alcide d'Orbigny Pinx.t Blanchard lith.

1 *Orbulina universa*, d'Orb. 2-4 *Nodosaria striaticollis*, d'Orb. 5-6 *Lingulina carinata*, d'Orb.

7-11 *Marginulina Webbiana*, d'Orb. 12-13 *M. Berthelotiana*, d'Orb. 14-15 *Cristellaria Berthelotiana*, d'Orb.

16-18 *Webbina rugosa*, d'Orb. 19-21 *Textularia sagittala*, d'Orb. 22-24 *Bulimina squamigera*, d'Orb.

25-27 *Uvigerina canariensis*, d'Orb. 28-30 *Rosalina Berthelotiana*, d'Orb. 31-33 *Rotalina Berthelotiana*, d'Orb.

34-36 *Rotalina canariensis*, d'Orb. 37-39 *R. hirsuta*, d'Orb. 40-42 *Valvulina oblonga*, d'Orb.

43-45 *Valvulina excavata*, d'Orb.

Lith. Coulon et C.ie r. richer, 7.



Alcide d'Orbigny Del. Blanchard Lith.

1-3-28. *Globigerina bulloides*, d'Orb. 4-6 *G. hirsuta*, d'Orb. 7-9 *G. inflata* d'Orb.
10-12 *G. canariensis*, d'Orb. 13-15 *Rotalina lamarckiana*, d'Orb. 16-18 *Ro. contecta*, d'Orb.
19-21. *Rosalina valvulata* d'Orb. 22-24 *Truncatulina lobata*, d'Orb. 25-27 *Rotalina truncatulinoides*, d'Orb.
29 *Truncatulina variabilis*, d'Orb. 30 *Planorbulina vulgaris*, d'Orb. 31-32 *Polystomella Berthelotiana*, d'Orb.
33-34 *Nonionina canariensis*, d'Orb. 35-36 *Polystomella complanata*, d'Orb.

Lith: Coulon et Cie r. richer, 7.



Alcide d'Orbigny Pinx.t Blanchard Lith.

1-2 *Nonionina stellifera*, d'Orb. 3-4 *Robulina canariensis*, d'Orb. 5-6 *Spiroloculina cymbium*, d'Orb.
7-9 *Cristellaria Saulcyi*, d'Orb. 10-12 *Biloculina canariensis*, d'Orb. 13-15 *Triloculina Webbiana*, d'Orb.
16-18 *Triloculina Martiana*, d'Orb. 19-21 *T. Chemniztiana*, d'Orb. 22-24 *T. nitida*, d'Orb.
25-27 *Quinqueloculina Berthelotiana*, d'Orb. 28-30 *Q. inæquerlis*, d'Orb. 31-33 *Q. lævigata*, d'Orb.
34-36. *Q. Guancha*, d'Orb.

Lith. Coulon et C.ie r. richer, 7.

ÉCHINODERMES ET POLYPIERS.

GÉNÉRALITÉS ET DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Cette partie des intéressantes recherches de MM. Webb et Berthelot devait recevoir les mêmes développements que ceux que nous avons donnés aux coupes zoologiques des Mollusques et des Foraminifères des Canaries. Toutes nos recherches préparatoires étaient terminées. Nous avions même fait un voyage à Caën dans le but spécial de comparer les Polypiers des Canaries à ceux de la collection de Lamouroux, afin de nous assurer de la concordance des noms de cet auteur avec ceux de Lamarck. Nous étions enfin sur le point de commencer la rédaction du travail; mais des circonstances absolument indépendantes de notre volonté nous contraignent à le réduire aux proportions d'un simple catalogue raisonné, le cadre de l'ouvrage, déjà rempli par d'autres séries de faits non moins importants, ne permettant plus de donner à celle-ci l'extension dont elle est susceptible.

On ne verra donc dans ce changement que l'effet d'une force majeure, et non de la négligence ou l'oubli des obligations que nous nous étions imposées pour le bien de la publication, dans celle de ses branches dont la confiance des auteurs avait bien voulu nous charger.

Nous avons aux Canaries *quarante-deux* espèces d'Échinodermes et de Polypiers, qu'on peut diviser en trois séries :

Espèces des Canaries propres à la Méditerranée, 17

Espèces des Canaries propres à la Méditerranée et à l'Océan, sur les côtes de France, 11

Espèces spéciales aux Canaries et aux côtes d'Afrique, 14.

Il en résulterait que, sur ces nombres, *vingt-huit* espèces, ou les deux tiers, se trouveraient simultanément sur les côtes des Canaries et de la Méditerranée; et que *quatorze*, ou le tiers des espèces, seraient propres aux Canaries ou aux côtes africaines. Ces résultats, comparés à ceux que nous avons obtenus pour les Mollusques (1), viennent leur donner une nouvelle force et prouver que la plus grande partie de la zoologie canarienne appartient aux faunes méditerranéennes, tandis qu'elle participe peu de la faune spéciale à la côte d'Afrique.

---

(1) Voyez p. 9 et 11.

ANIMAUX RAYONNÉS.

PREMIÈRE CLASSE. — ÉCHINODERMES.

PREMIÈRE FAMILLE. — ASTERIDÆ.

Genre Asterias, *Linn.*

N° 1. *A. arancıaca.* Linn. (Pl. 1, fig. 1-7). Lamarck, *Anim. sans vert.*, 2e édit., t. III, p. 251, n° 31.
Habite les îles Canaries et la Méditerranée.

N° 2. *A. canariensis.* D'Orbigny (Pl. 1, fig. 8-15). *A. radiis quinis conico-elongatis, dorso convexis, subcarinatis, reticulatis, margine non aculeatis, lævigatis.*
Habite les Canaries, où elle a été découverte par MM. Webb et Berthelot.

Genre Stellonia, *Nardo.*

N° 3. *S. tenuispina* (Pl. 3, fig. 14-20). *Asterias tenuispina.* Lamarck, 2e édit., t. III, p. 250, n° 27. *A. Echinophora.* Delle-Chiaje.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

N° 4. *S. Webbiana.* D'Orb. (Pl. 2, fig. 8-13). *A. radiis quinis, angustatis, costato-spinosis; costis dorsalibus quinatis; spinis elongatis, basi tuberculatis.*
Habite les Canaries.

N° 5. *S. glacialis.* Nardo. *Asterias glacialis.* Lamarck, *An. sans vert.*, 2e édit., t. III, p. 248, n° 26.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

Genre Ophidiaster, *Agassiz.*

N° 6. *O. ophidiana* (Pl. 2, fig. 17). *Asterias ophidiana.* Lamarck, *An. sans vert.*, t. III, p. 255, n° 43.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

N° 7. *O. granifera.* D'Orb. *Asterias granifera.* Lamarck, t. III, p. 248, n° 24.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

Genre Asterina, *Nardo.*

N° 8. *A. minuta.* Nardo. *Asterias exigua.* Lamarck, t. III, p. 241, n° 8. *A. minuta*, Gmelin, p. 3164.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

Genre Ophiura, *Lamarck.*

N° 9. *O. lacertosa.* Lamarck (Pl. 3, fig. 1-13). Lam. *An. sans vert.*, t. 3, 221, n° 2.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

Genre Ophiocoma, *Agassiz.*

N° 10. *O. canariensis.* D'Orb. *O. disco subangulato, tuberculato; dorso radiorum squamis latis imbricato; radiis articulatis, spinosis; spinis elongatis ad latera bifariis.*
Habite les îles Canaries.

DEUXIÈME FAMILLE. — ECHINIDÆ.

Genre Echinus, *Linn.*

N° 11. *E. esculentus.* Linn. Gmel., p. 3168. Seba, Mus., 3, t. xii, f. 819. Lamarck, t. iii, p. 358, n° 1.
Habite la Méditerranée et les Canaries.
N° 12. *E. lividus.* Lamarck, 3, p. 367, n° 28.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

Genre Brissus.

N° 13. *B. ventricosus.* Leske ap. Klein, p. 29, t. xxvi, f. a. *Spatangus ventricosus.* Lamarck, 3, p. 323, n° 2.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

CLASSE DES POLYPIERS.

PREMIÈRE DIVISION. — BRIOZOA, Ehrenb.

FAMILLE DES CELLARIDÆ.

Genre Cellaria, *Linn.*

N° 14. *C. salicornea.* Pallas, Elen. p. 61, n° 21. Lamarck, t. ii, p. 176, n° 1. Ellis, coral., t. xxiii.
Habite la Méditerranée, l'Océan, les Canaries.

Genre Cabera, *Lamouroux.*

N° 15. *C. barbata. Cellaria barbata.* Lamarck, 2, p. 178, n° 5.
Habite les Canaries.

Genre Crisia, *Lamouroux.*

N° 16. *C. eburnea.* Lamouroux, Pol. flex., p. 138. *Cellaria*, id. Lam., 2, p. 184, n° 13.
Habite les côtes de l'Océan, la Méditerranée et les Canaries.

Genre Bicellaria, *Blainville.*

N° 17. *B. reptans.* Blainv. Actyn., p. 459. Ellis, t. 20, n° 4. *Cellaria*, id. Lam., 2, p. 192, n° 24.
Habite avec la précédente.

Genre Anguinaria, *Lamarck.*

N° 18. *A. anguina.* D'Orb. *A. spatulata.* Lam., 2, p. 196. *Cellaria anguina.* Pallas, Elen. zooph., p. 78.
Habite l'Océan, la Méditerranée, les Canaries.

Genre Tubulipora, *Lamarck.*

N° 19. *T. patina.* Lamarck, 2, p. 244, n° 5.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

Genre Idmonæa.

N° 20. *I. elegans.* D'Orb. *I. ramosâ, crassâ; cellulis tubulosis, serialibus : seriebus transversis, elongatis.*
Habite les Canaries.

N° 21. *I. gracilis.* D'Orb. *I. ramosâ gracili; cellulis tubulosis, serialibus : seriebus transversis, alternantibus, brevibus.*
Habite les Canaries.

Genre Pustulipora, *Blainville.*

N° 22. *P. canariensis.* D'Orb. *P. ramosâ, crassâ, subcylindricâ, rugosâ; poris sparsis, elevatis.*
Habite les Canaries.

Genre Retepora, *Ellis.*

N° 23. *R. cellulosa.* Lamarck, 2, p. 276, n° 2.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

FAMILLE DES FLUSTRIDÆ.

Genre Flustra, *Linn.*

N° 24. *F. dentata.* Lam., 2, p. 224, n° 8. Ellis, coral., t. XXIX, f. D.
Habite l'Océan, les Canaries, la Méditerranée.

Genre Escharina, *Edwards.*

N° 25. *E. canariensis.* D'Orb. *E. incrustans, crustaceâ; cellulis oblongis, convexis, sublævigatis; osculo ovali.*
Habite les Canaries.

DEUXIÈME DIVISION. — ANTHOZOA, Ehrenb.

FAMILLE DES TUBULARIDÆ.

Genre Tubularia, *Pallas.*

N° 26. *T. reptans.* D'Orb. *T. tubulis agregatis, simplicibus, lævigatis, reptans.*
Habite les Canaries, sur les Algues.

FAMILLE DES SERTULARIDÆ.

Genre Dynamena, *Lamouroux.*

N° 27. *D. operculata.* Lamour. Polyp. flex., p. 176. *Sertularia operculata.* Lam., 2, p. 144, n° 11.
Habite les côtes de l'Océan et des Canaries.

N° 28. *D. argentea.* Flem., Brit. an., p. 544. *Sertularia argentea.* Lam., 2, p. 143, n° 9.
Habite la Méditerranée, l'Océan, les Canaries.

Genre Sertularia, *Linn.*

N° 29. *S. abietina.* Linn. Lamarck, 2, p. 141, n° 4. Esper. sup., 2, t. I.
Habite les côtes de France et des Canaries.

Genre Liriozoa, *Lamarck.*

No 30. *L. sex-dentata.* D'Orb. *L. subdiaphanâ, articulis elevatis, cellularum fasciculis oppositis sex-dentatis.*
Habite les Canaries, sur les sargassum.

Genre Serialaria, *Lamarck.*

N° 31. *S. lendigera.* Lam., 2, p. 169, n° 1. Ellis, coral., t. xv, n° 24. Esper. 2, t. ix.
Habite les côtes de l'Océan, les Canaries.

Genre Antennularia, *Lamarck.*

No 32. *A. Janini. Nemertesia Janini.* Lamour. Polyp. flex., p. 163. Pl. 4, f. 3. Lam., 2, p. 156, n° 3.
Habite les côtes d'Espagne, les Canaries.

FAMILLE DES CARYOPHYLLIDÆ.

Genre Dendrophyllia, *Blainville.*

No 33. *D. ramea.* Blainv. Actyn., p. 354. *Caryophyllia ramea.* Lam., 2, p. 354, n° 11. Esper., 1, t. ix.
Habite la Méditerranée et les Canaries.

FAMILLE DES PENNATULIDÆ.

Genre Pennatula, *Linn.*

No 34. *P. setacea.* Esper. zoophy. Pennat. tab. vii.
Habite les Canaries et la Méditerranée.

FAMILLE DES GORGONIDÆ.

Genre Antipathes.

No 35. *Antipathes subpinnata.* Solander et Ellis. Zooph. p. 101, pl. 19, fig. 9-10. Lamarck, 2e édit., t. 2, p. 484, n° 20.
Elle habite, en même temps, la Méditerranée et les Canaries. Dans ce dernier lieu, elle devient très-grande et acquiert jusqu'à un demi-mètre de hauteur.

No 36. *Antipathes-simplex.* D'Orbigny. *A. simplicissimâ, elongatâ, filiformi, longitudinaliter sex costatâ: costis echinatis.* Long., 35 mill.
Habite les Canaries.

Genre Gorgonia, *Linn.*

N° 37. *Gorgonia petechizans.* Linn., sp. 13. Lamarck, 2e édit., t. ii, p. 491, no 10. Pallas, spec. 25.
Elle se trouve simultanément à Ténériffe et sur la côte d'Afrique.

N° 38. *Gorgonia elongata.* Pallas, Zooph., p. 179. Esper. sup., 2, t. lv. Lamarck, 2e édit., t. ii, p. 499, n° 35.
Habite les Canaries.

N° 39. *Gorgonia placomus.* Esper., t. xxxiv. Lam., 2ᵉ édit., t. ii, p. 492, n° 24. Lamouroux, *Encycl.*, p. 442.

Habite les Canaries ; suivant Lamarck, la Méditerranée.

N° 40. *Gorgonia amaranthoides.* Lamarck, 2ᵉ édit., t. ii, p. 493, n° 15. Lamouroux, *Encycl.*, p. 444.

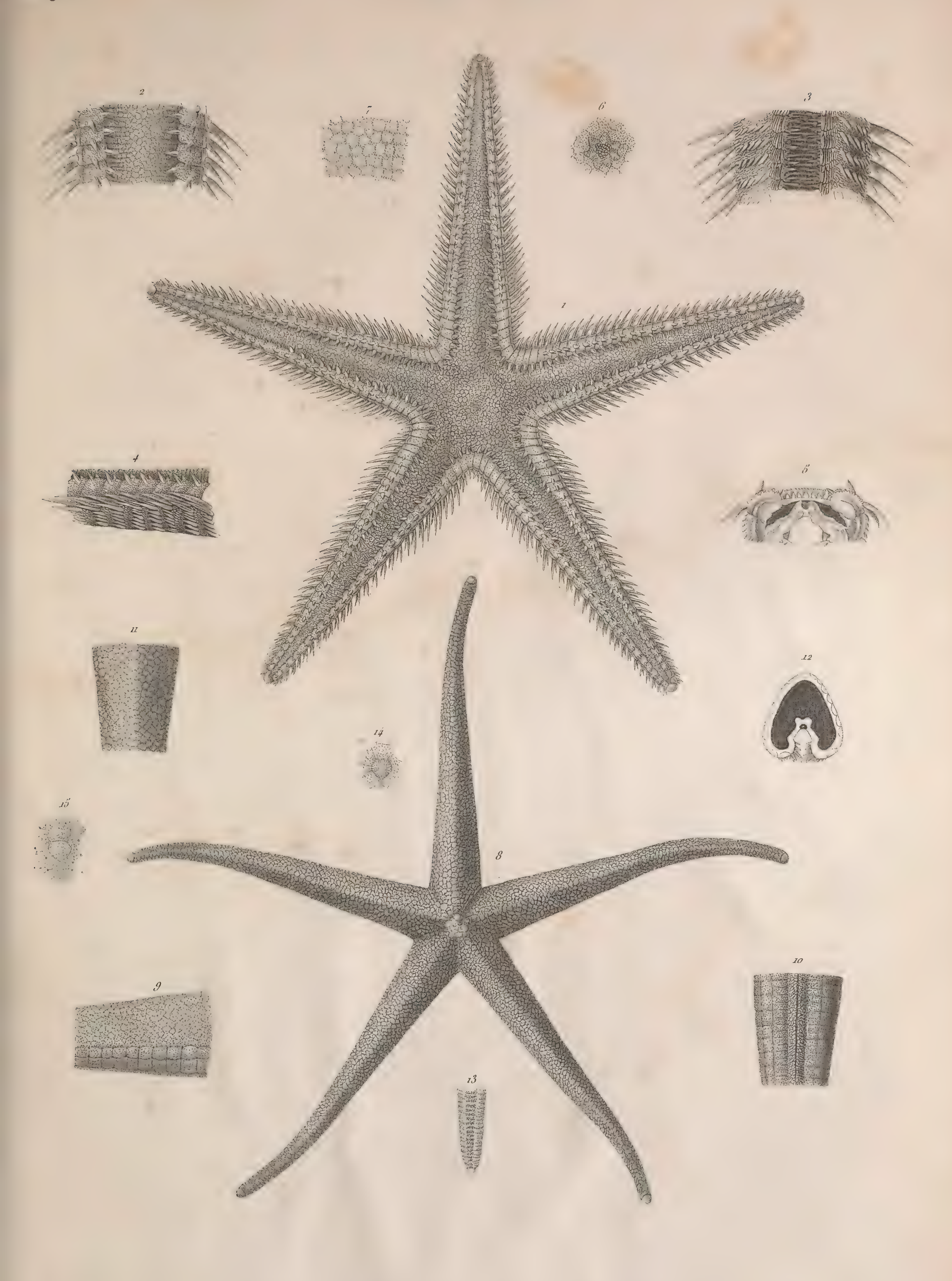
Habite les Canaries.

N° 41. *Gorgonia ceratophyta.* Solander et Ellis, Zooph., t. xii. Lamouroux. Pol. flex., p. 413.

Habite les Canaries et la Méditerranée.

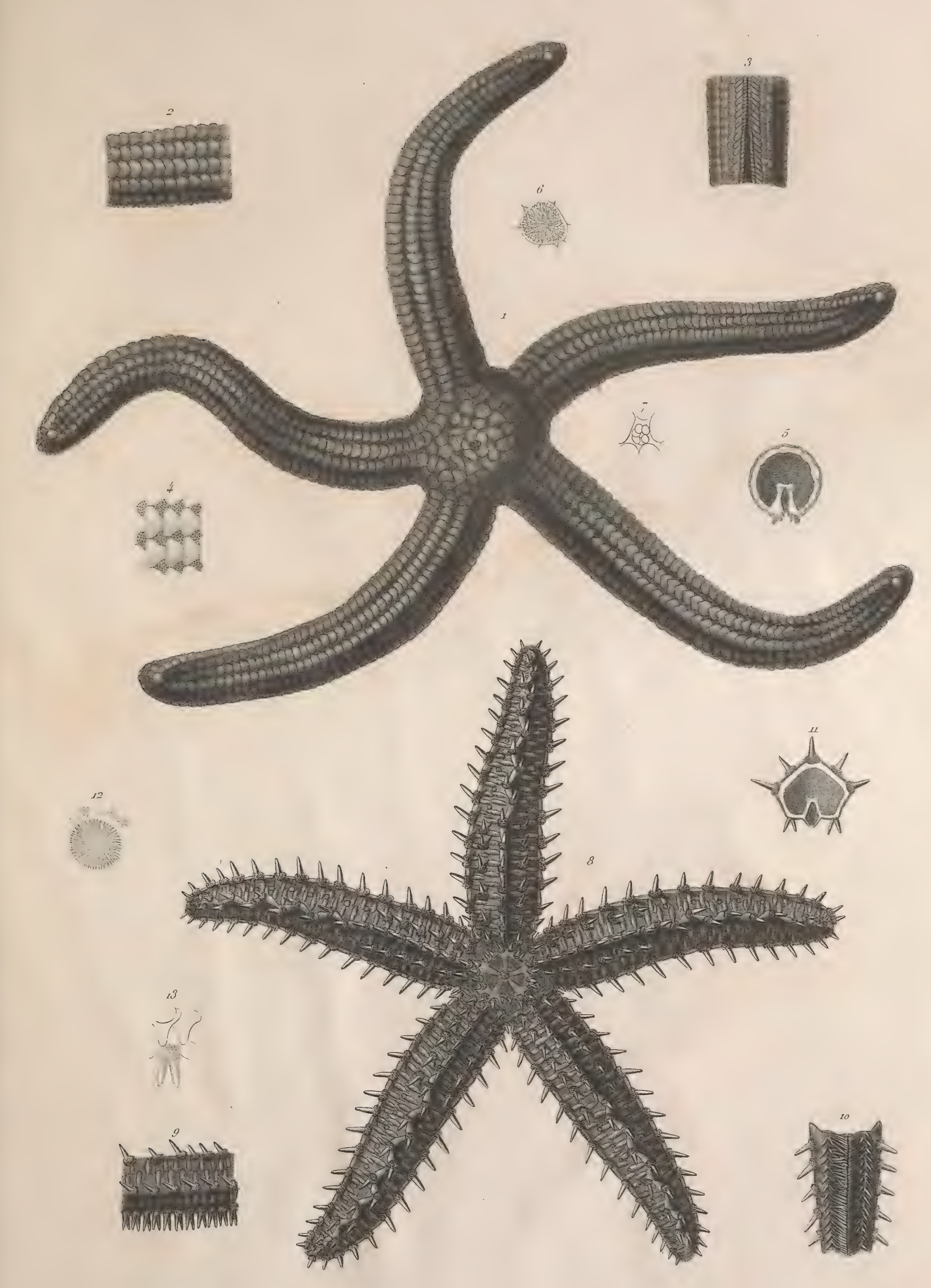
N° 42. *Gorgonia coralloides.* Pallas, 193. Esper., t. ii, pl. 32. Lamouroux, *Encycl.*, p. 448.

Habite la Méditerranée et les Canaries.



1 à 7 Asterias aurantiaca, Linn.
8 à 15 A. — canariensis d'Orbigny.

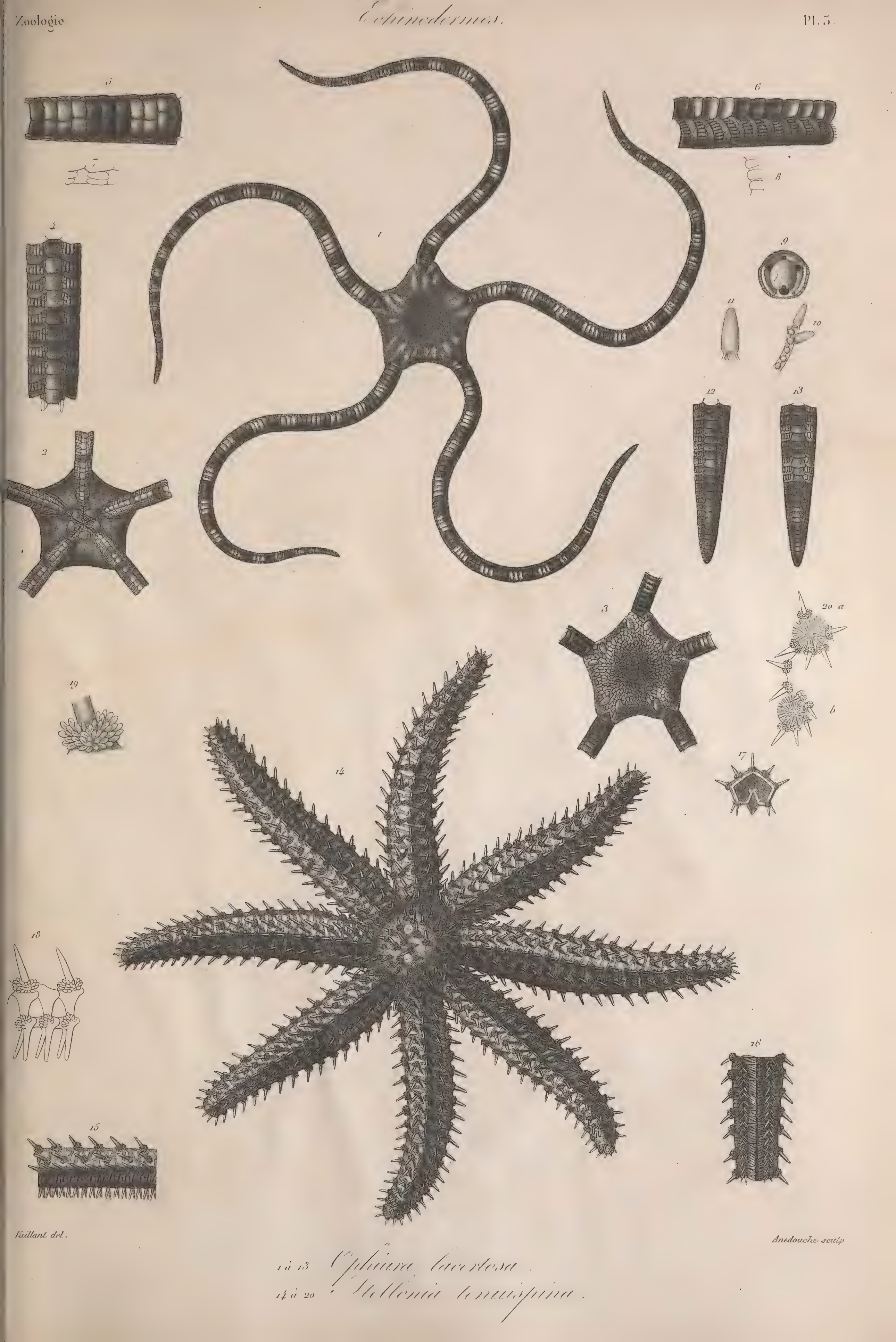
Impie de Folliau.



Vaillant del. Anedouche sculp

1 à 7 *Ophidiaster ophidiana.* d'Orb

8 à 13 *Stellonia Webbiana.* d'Orb.



1 à 13 *Ophiura lacertosa*.
14 à 20 *Stellonia tenuispina*.

REPTILES
DES ILES CANARIES,

RECUEILLIS

PAR MM. P. BARKER WEBB ET S. BERTHELOT,

ET DÉCRITS

PAR M. PAUL GERVAIS.

REPTILES DES ILES CANARIES.

Les îles du littoral africain, si nous en exceptons Madagascar, sont peu riches en animaux terrestres. Les Zaffarines, placées dans la Méditerranée et très-rapprochées de la côte Barbaresque, ont fourni entre autres Reptiles la curieuse espèce d'Amphisbènes à laquelle on a donné le nom de *Trogonophis Wiegmanni;* Madère a donné un Lézard particulier, *Lacerta Maderensis* ou *Dugesii :* les îles du cap Vert n'ont encore offert aux collecteurs aucun Reptile ni Mammifère dont nous ayons connaissance. Quant aux îles de la côte de Guinée, et en particulier à celle de Fernando - Po, les recherches nouvelles des voyageurs anglais tendent à les faire regarder comme pourvues d'une Faune assez nombreuse, mais qui ne diffère pas de celle du continent d'une manière remarquable; aussi ces nouvelles observations sur la Faune fernandienne démontrent-elles qu'on avait eu raison de regarder l'île de Madagascar comme un centre spécial de création, et, organologiquement parlant, comme un continent à part.

La Zoologie des Canaries, que l'ouvrage de MM. Webb et Berthelot aura fait connaître, appartient par ses caractères généraux à celle de l'Afrique, et, comme celle des îles dont nous parlions d'abord, elle ne nous fournit qu'un petit nombre d'animaux terrestres. Les Reptiles que ces messieurs y ont recueillis se rapportent à quatre espèces seulement, dont voici les noms :

Scincus ocellatus,
Lacerta Galloti,
Gecko (*Platydactylus*) *Delalandii*,
Hyla arborea (1).

Nous avons déjà, lorsque nous avons fait dessiner la planche erpétologique qui accompagne cette notice, publié quelques détails sur ces animaux (2).

Le premier et le quatrième sont bien connus des naturalistes; celui-là, cependant, est, dans son espèce, une variété assez distincte, par son corps plus grêle et par sa

---

(1) Cette espèce habite l'île de Ténériffe. Elle est abondante dans quelques parties de la région élevée. Je l'ai trouvée en assez grande quantité cachée sous les pierres, sur le plateau appelé *Mesa de Tegina*, non loin de la ville de Laguna, à plus de 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle est plus rare dans la région inférieure. Je l'ai vue cependant dans le ravin au-dessous du château de *Paso alto* près de Sainte-Croix.

Outre ce Batrachien, on rencontre, dans les mares d'eau de quelques ravins, le *Rana esculenta;* mais nous nous sommes assuré qu'il a été introduit ici comme à Madère. P. B. W.

(2) *Bull. de la Soc. philom. de Paris*, 1839, p. 4, et *Journal de l'Institut*.

couleur gris-brun pointillé en dessus et plus foncé sur les côtés du corps et de la tête.

Le Lézard et le Gecko de Ténériffe n'avaient point encore été décrits, lorsque MM. Webb et Berthelot les rapportèrent en France; mais, vers cette époque, ils reçurent de MM. Duméril et Bibron, dans la riche collection du Muséum, des noms que nous nous sommes empressé d'accepter.

Depuis la publication de notre Notice de 1839, et de la planche qui fait partie de cet ouvrage, MM. Duméril et Bibron ont publié, dans leur *Erpétologie générale*, des descriptions détaillées du *Lacerta Galloti* et du *Gecko Delalandii*. Aussi nous contenterons-nous ici d'indiquer les principaux caractères à l'aide desquels il est possible de reconnaître ces animaux, et surtout ceux qui distinguent le Lézard de Ténériffe de l'espèce propre à l'île de Madère.

LÉZARD DE GALLOT. — LACERTA GALLOTI (1).

(*Reptiles*. Planche unique, figg. 1-5.)

Lac. Gall., Dum. et Bibr., *Coll. Mus.*; P. Gerv., *Bull. de la Soc. philom. de Paris*, 1839; Dum. et Bibr., *Erpét. gén.*, V, 238.

Le premier individu de cette espèce que le Muséum ait possédé lui avait été donné par feu M. Gallot, amateur zélé d'histoire naturelle, dont elle rappellera le nom. Ceux que MM. Webb et Berthelot ont recueillis à Ténériffe ont été déposés dans le même établissement.

Les Lézards de Gallot ont la plaque occipitale distincte, médiocre, en triangle tronqué à son sommet antérieur. Leur disque massétérien est circulaire et entouré de petites plaques en pavés. Les squames de leur dos et des flancs sont en lignes transverses à peu près régulières et de même en pavés; les écailles de la queue sont disposées circulairement et carénées longitudinalement à peu près vers leur milieu, celles du collier sont séparées de la région abdominale par des squames granuleuses. Dans toute l'étendue du thorax et du ventre on remarque, de même que chez les autres Lézards, des plaques longitudinales en séries. Il y a plus de six de ces séries : les unes vont du thorax au bas - ventre, les autres naissent des flancs et sont comme formées par la fusion des squames en pavés des côtés du dos. A vrai dire, ces séries sont aussi bien transversales que longitudinales; et au sixième rang transversal, en partant des membres postérieurs, on compte treize séries longitudinales : plus près

(1) Le Lézard de Gallot a l'allure et les mœurs du *Lacerta agilis*. Il est très-répandu dans toutes les îles.

On nous a parlé d'un Lézard vert beaucoup plus grand que cette espèce, qui doit se trouver à l'île de Fer; mais il ne m'a pas été possible de me le procurer. C'est probablement de ces Lézards que parlent les chapelains de Béthencourt : « Il y a (dans l'île de Fer) des lézardes grandes comme des chats, mais elles ne font nul mal et sont bien hideuses à voir (*). » P. B. W.

(*) Hist. de la prem. descouv. et conquest. des Can., pag. 122.

des membres antérieurs il y en a moins, et leur nombre diminue encore quand elles approchent de l'anus. La plaque médiane de l'opercule anal est de moyenne grandeur, pentagone, et double environ en surface de celles qui lui sont latérales; les autres, plus externes, sont de moins en moins grandes. J'ai compté vingt-cinq ou vingt-six pores fémoraux de chaque côté.

La couleur du corps est variée de brun, de verdâtre et de jaune, et il y a sur le dos deux traits d'un vert tendre chez les exemplaires adultes.

Les jeunes ont six de ces lignes, mais les deux externes de chaque côté sont en partie décomposées.

Le corps, chez les adultes, mesure trois pouces et demi et la queue cinq.

Ce Lézard n'a point été vu ailleurs qu'aux Canaries.

GECKO DELALANDE. — GECKO (PLATYDACTYLUS) DELALANDII (1).

(Pl. unique, fig. 8-10.)

Plat. Del., Dum. et Bibr., *Erpétol. gén.*, III, 324; P. Gerv., *Bull. de la Soc. philom. de Paris*, 1839.

Le Gecko Delalande a été représenté d'après l'individu même que MM. Duméril et Bibron avaient décrit, et duquel les exemplaires recueillis par MM. Webb et Berthelot ne différaient point.

On cite la même espèce à Madère et au Sénégal.

---

(1) Ce Gecko ne s'éloigne guère du climat chaud du littoral des îles Canaries. On le voit souvent dans l'intérieur des habitations, où il grimpe sur les murs; car, par le mécanisme particulier de ses pattes, il peut s'attacher aux surfaces les plus lisses. Ses mouvements sont très-lents, et sa laideur le rend suspect aux étrangers à qui ses mœurs sont inconnues. P. B. W.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

LACERTA GALLOTI.

Fig. 1. L'animal adulte et de grandeur naturelle. — Fig. 2. Sa tête vue de profil. — Fig. 3. Sa tête vue en dessous. — Fig. 4. Plaques ventrales, pores fémoraux, etc. — Fig. 5. Jeune sujet.

LACERTA DUGESII. Milne Edwars (d'après un individu de Madère).

Fig. 6. Tête vue de profil. — Fig. 7. Plaques ventrales, pores fémoraux, etc.

GECKO DELALANDII.

Fig. 8. L'animal adulte et de grandeur naturelle. — Fig. 9. Un de ses doigts vu en dessous. — Fig. 10. Patte vue en dessus.



P. Oudard delin. Annedouche sculp.

1.5. _ Lacerta Galloti, Dum. et Bibr. 6.7. Lacerta Dugesii Milne Edw.
8.10. Gecko (Platydactylus). Delalandii, Dum. et Bibr.

ENTOMOLOGIE.



ANIMAUX ARTICULÉS

RECUEILLIS AUX ÎLES CANARIES

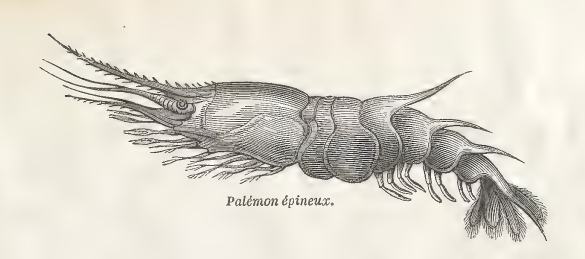
PAR MM. WEBB ET BERTHELOT,

ET DÉCRITS PAR MESSIEURS :

BRULLÉ, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., Secrétaire de la Société Entomologique de France. (*Pour les Crustacés et la plus grande partie des Insectes.*)

LUCAS, attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, membre de la Société Entomologique de France. (*Pour les Arachnides et les Myriapodes.*)

MACQUART, l'un des Directeurs du Muséum d'Histoire naturelle de Lille, Membre de la Société Entomologique de France. (*Pour les Insectes Diptères.*)



Palémon épineux.

INTRODUCTION,

PAR M. BRULLÉ.

Lorsqu'on jette un coup-d'œil sur l'ensemble d'une collection d'animaux articulés recueillis aux îles Canaries, on y aperçoit tout d'abord un certain nombre d'espèces déjà connues, et l'on est frappé des rapports que ces animaux présentent en général avec ceux des parties les plus chaudes de l'Europe et du nord de l'Afrique. Il faut, toutefois, en excepter le Sénégal, dont les productions ont un caractère à part et sont beaucoup plus analogues à celles de l'Égypte qu'à celles des îles Canaries. Cependant, ces dernières ont aussi quelques espèces de l'Égypte et du Sénégal; telle est la Cicindèle connue sous le nom de *nilotica*. Mais, c'est avec l'Algérie, l'Espagne, le midi de la France et la Grèce, que les Canaries ont le plus de rapports sous le point de vue qui nous occupe. En outre, on retrouve aussi dans ces îles des espèces plus septentrionales; on y voit des insectes et des arachnides de nos environs, et plusieurs même du nord de l'Europe. Mais, en général, les insectes des îles Canaries ont un aspect plutôt méridional et ne se distinguent guère que par la forme de quelques espèces nouvelles.

En effet, parmi ces dernières, il en est quelques-unes dont la physionomie, si l'on peut s'exprimer ainsi, ou dont l'aspect, tout-à-fait à part, sont essentiellement propres à faire reconnaître l'origine. Tels sont en particulier les *Carabes*, qui s'éloignent absolument de toutes les espèces de ce genre aujourd'hui si nombreux; tels sont encore une espèce de *Nébrie* (*dilatata*) et quelques autres insectes. Il est cependant à remarquer, malgré cette différence dans leur *habitus*, que les insectes des Canaries offrent peu de types de genres réellement nouveaux. Une seule espèce, parmi les Coléoptères, pourrait à la rigueur constituer un genre : c'est notre *Silpha simplici-*

cornis; mais elle n'est pour nous qu'une de ces espèces qui se placent sur la limite d'un genre, et forment un chaînon intermédiaire entre celui-ci et les genres voisins. M. Macquart a trouvé, parmi les Diptères, plusieurs espèces qui lui ont servi à fonder des genres, mais les autres ordres d'insectes ne nous ont rien offert de semblable. La classe des Crustacés, cependant, nous a présenté le type d'une forme nouvelle dans le voisinage des *Calappes*, forme qui tient le milieu, par la disposition de ses pattes, entre les Crustacés terrestres et les Crustacés nageurs.

On pourra facilement se faire une idée de la distribution des insectes dans les îles Canaries, en parcourant le catalogue que nous en présentons. Nous avons eu soin d'y rappeler la patrie des espèces connues, afin de faire saisir les rapports qui existent entre les productions entomologiques de ce pays et celles des autres contrées; mais un coup-d'œil rapide jeté sur chacune des grandes divisions des animaux articulés, permettra de rapprocher les analogies d'*habitat* des espèces, beaucoup mieux qu'un catalogue méthodique.

Ainsi, parmi les Crustacés, on voit que le plus grand nombre se retrouve également soit dans la mer Méditerranée, soit sur les côtes de l'Océan; quelques-uns cependant ne se rencontrent que dans des parties éloignées, telles que la mer Rouge, ou même les mers de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande. Tel est en particulier le *Grapsus strigosus*, très-commun aux îles Canaries; tel est encore le *Grapsus messor*. Une troisième espèce, *Plagusia squamosa*, rapportée d'abord des côtes de la mer Rouge et de l'Océan indien, a été trouvée depuis à Madère et se montre abondamment aux îles Canaries. Le *Plagusia clavimana* en particulier n'avait encore été rapporté que de la Nouvelle-Hollande. Enfin, une dernière espèce, *Leptopodia sagittaria*, n'avait été trouvée que dans la mer des Antilles, et, malgré la comparaison la plus minutieuse, on n'aperçoit aucune différence entre les individus rapportés de ces îles et ceux qui vivent aux îles Canaries.

Quant à la classe des Arachnides, on peut faire en général la même remarque qu'à l'égard des insectes, savoir, que plusieurs espèces se retrouvent non-seulement dans le midi de l'Europe, mais même dans les parties centrales et septentrionales de ce continent, et que d'autres, enfin, appartiennent au nord de l'Afrique. Mais de plus grands détails se trouveraient déplacés ici, puisque M. Lucas doit les présenter en tête du chapitre des Arachnides. Il ne nous reste qu'à mentionner une circonstance remarquable concernant la seule espèce de Scorpion rapportée des îles Canaries. Cette Arachnide, qui nous offrit d'abord la plus grande analogie avec les espèces d'Amérique, se trouve déjà en effet dans la collection du Muséum. Elle ne se rencontre, aux îles Canaries, que dans les ports où l'on débarque des marchandises apportées d'Amérique. Là, elle se réfugie en terre, et ne s'éloigne guère des hangars et des magasins situés dans le voisinage de la douane de Sainte-Croix et de l'Orotave.

Parcourons maintenant la classe des insectes. En premier lieu, parmi les Coléoptères, la tribu des Carabiques nous présente, sur trente-six espèces environ, seize espèces qui se trouvent en France et même aux environs de Paris, et de plus une *Cicindèle* (*nilotica*), propre à l'Égypte et au Sénégal, et un *Brachine* (*hispanicus*) de l'Espagne et du nord de l'Afrique. Les autres espèces, au nombre de dix-huit, ou la moitié du nombre total, sont tout-à-fait propres aux Canaries et nouvelles pour le plus grand nombre. Ce sont plusieurs *Calathes* remarquables par leur forme élargie, un *Sphodrus* (*alternans*), une *Nébrie* (*dilatata*), l'un et l'autre déjà connus, et deux *Carabes* jusqu'alors inédits, qui forment, avec une troisième espèce décrite depuis longtemps, un petit groupe remarquable dans ce genre, non pas tant par la forme du corps que par la disposition des tubercules ou des lignes saillantes des élytres. — La tribu des Hydrocanthares et celle des Hydrophiliens réunies ne se composent que de dix espèces, qui toutes sont propres à l'Europe, et dont deux seulement, *Dyticus*

(Meladema) *coriaceus* et *Gyrinus striatus*, appartiennent au midi de ce continent. — Les Clavicornes sont au nombre de douze espèces, savoir quelques *Histers* et *Dermestes* déjà connus; on y remarque cependant deux espèces de *Silpha*, dont l'une surtout (*simplicicornis*) s'éloigne, comme nous l'avons dit, de toutes les autres, par sa forme et par ses caractères. — Les Brachélytres, au nombre de six, se rapportent aux espèces de France, une seule exceptée (*Staphylinus brachypterus*) qui semble aussi se trouver dans le midi de l'Allemagne. — Les Serricornes renferment une douzaine d'espèces, parmi lesquelles on remarque le *Gibbium sulcicolle* du midi de l'Europe, quelques petits *Dasytes* et *Malachies* en partie nouveaux, et surtout un joli Bupreste (*Bertheloti*), assez voisin d'une espèce déjà connue du midi de la France. — Parmi les Lamellicornes, qui ne s'élèvent qu'au nombre de dix espèces, on remarque surtout quatre petits Hannetons nouveaux qui appartiennent à une division encore inédite (*Ootoma*, Dej.). — Les Longicornes ne sont pas plus nombreux que la tribu précédente, mais ils nous présentent des espèces nouvelles et remarquables dans les anciens genres *Monochame*, *Callidie* et *Lamie*. Ainsi que dans les Lamellicornes, les espèces déjà connues se retrouvent en France. — Les Mélasomes forment la partie la plus remarquable, non-seulement de la grande tribu des Hétéromères, dont ils font partie, mais même de toutes les autres tribus prises ensemble. Ils sont au nombre de trente-six espèces environ, sur lesquelles treize seulement étaient déjà connues, les unes comme se trouvant aux îles Canaries, les autres comme appartenant soit au midi de l'Europe, soit au nord de l'Afrique, soit même à ces deux parties à la fois. Quant aux vingt-trois espèces nouvelles, elles sont réparties de la manière suivante : *Erodius*, quatre ; *Zophosis*, deux ; *Hegeter*, dix ; *Tentyria*, deux ; *Pimelia*, cinq. Il faut surtout remarquer ici que les dix espèces d'Hegeters, ajoutées aux deux autres déjà connues, portent à douze le nombre des espèces de ce genre, qui semble exclusivement propre

aux îles de Madère et de Canaries. — Parmi les autres Hétéromères, au nombre de dix-huit, on remarque surtout quelques *Phylax* et plusieurs *Helops* nouveaux, une espèce de *Dytile*, qui se place parmi les plus grandes et les plus belles espèces de ce genre. — Les Xylophages nouveaux sont au nombre de deux, savoir : un grand et beau Trogosite qui se nourrit sur les pins, et une espèce d'*Hylurgus* qui semblait encore inédite.—Les Charansons figurent dans cette collection pour une vingtaine d'espèces, parmi lesquelles on remarque trois *Otiorynques* nouveaux, une belle série d'individus de l'*Herpisticus eremita*, insecte propre aux îles Canaries, et deux jolies espèces des genres *Tylodes* et *Mononyx*. La plupart des autres Charansons se retrouvent en Europe. — Enfin, les Chrysomélines, avec lesquelles nous mentionnerons les *Coccinelles*, genre dont les espèces sont toutes connues et se retrouvent en France, nous offrent en tout seize espèces, sur lesquelles la moitié sont nouvelles. Ces dernières appartiennent surtout aux genres *Chrysomela* et *Hispa*.

Dans l'ordre des Orthoptères, le premier genre, celui des Forficules, se compose de deux espèces nouvelles et de trois autres déjà connues. Celles-ci se trouvent en Europe, à l'exception de l'*annulata*, qui passe pour être d'Amérique. — Les Blattes, au nombre de six, ne présentent que deux espèces nouvelles et de petite taille; les autres, beaucoup plus grosses, sont les *B. Maderæ*, *americana* et *surinamensis*, insectes répandus dans tous les ports où se rendent les navires du commerce. Il faut y ajouter la *Blatte germanique*, insecte beaucoup moins gros, mais non moins répandu sur le globe que les précédens. — Les *Mantes* sont au nombre de quatre, savoir : une belle et remarquable espèce déjà connue (*mendica*) et rapportée plusieurs fois d'Égypte; l'espèce si répandue dans le midi de l'Europe (*religiosa*), et deux espèces nouvelles. — La famille des Locustaires ne renferme qu'une espèce nouvelle, appartenant au genre *Locusta;* les cinq autres espèces de cette famille étaient déjà connues. Ce sont les *Decticus albifrons* et *griseus*

de l'Europe, le *Gryllotalpa* de cette même contrée, et le *Gryllus capensis*, qui appartient à toute l'Afrique et même aux Indes orientales. — Les Acridiens sont plus riches en espèces nouvelles que les familles précédentes. On y remarque deux *Tryxales*, savoir : le *variabilis*, grande espèce de la Grèce et de l'Égypte, et une espèce nouvelle; un *Tetrix* déjà connu (*subulata*) et qui se trouve en Europe, et treize espèces d'*Acridium*, dont cinq étaient encore inédites; toutes les autres se trouvent, soit dans le midi de l'Europe soit dans le nord de l'Afrique et quelquefois même dans les deux contrées.

L'ordre des Hémiptères est très-pauvre en espèces nouvelles. Les espèces s'y réduisent à huit, et viennent se placer dans les genres *Nabis*, *Coreus*, *Aphanus*, *Cydnus* et *Miris*. Les espèces déjà connues, au nombre de trente-sept, se retrouvent pour la plupart en Europe.

Les Névroptères sont peu nombreux. On y remarque cinq *Libellules*, dont une seulement est nouvelle; les autres se retrouvent en Europe. On y voit en outre quatre *Myrméléons* et autant d'*Hémérobes*, genres qui ne nous présentent l'un et l'autre qu'une espèce nouvelle.

L'ordre des Hyménoptères est un des plus riches de cette collection, et vient se placer, sous ce rapport, après celui des Coléoptères. Les Fourmis, au nombre de cinq, nous présentent une espèce nouvelle. — La grande tribu des Mellifères est riche de trente-quatre espèces, dont la moitié au moins sont nouvelles. Il est surtout à remarquer que, dans cet ordre d'insectes, les espèces auparavant connues appartiennent plutôt au nord de l'Afrique qu'au midi de l'Europe, et que plusieurs d'entre elles ont des rapports frappans avec les Hyménoptères de l'Algérie ou même de l'Égypte par l'intensité et la disposition de leurs couleurs. Les espèces encore inédites de la tribu des Mellifères se rapportent aux genres *Osmie*, *Collète*, *Andrène*, *Halicte* et *Sphécode*. — Les Guêpiaires, au nombre de cinq, se composent de la Guêpe commune (*vulgaris* ou une des nombreuses variétés), de deux *Odynè-*

res nouveaux et de deux *Eumènes* également nouveaux. — La tribu des Hyménoptères fouisseurs renferme environ vingt espèces sur lesquelles la moitié sont nouvelles. Elles se rapportent aux genres *Cerceris*, *Myzine*, *Scolie*, *Crabron*, *Pompile* et *Ammophile*. — Le reste de cet ordre d'insectes n'offre qu'un médiocre intérêt. On y remarque une jolie variété du *Chrysis ignita*, si répandu en Europe, et plusieurs espèces d'Ichneumons.

Les Lépidoptères sont, avec les Hémiptères, l'ordre le moins remarquable de cette collection. Leurs espèces, bien qu'au nombre d'une quarantaine, sont la plupart déjà bien connues et appartiennent à l'Europe, à l'exception de deux espèces de *Danaïdes* (*Crysippus* et *Alcippus*), d'une espèce de *Piérides* (*Cheiranthe*) et d'une *Vanesse* (*Callyroe*), qui se retrouvent dans certaines parties de l'Afrique, telles que le Sénégal et l'Égypte. Il y a cependant plusieurs espèces nouvelles parmi les Lépidoptères nocturnes, et une seulement parmi les diurnes; celle-ci appartient au genre *Polyommate*.

Enfin, l'ordre des Diptères renferme à lui seul une centaine d'espèces; il tient le milieu, sous ce rapport, entre les deux ordres des Coléoptères et des Hyménoptères. Le nombre des espèces nouvelles y est au-dessus de quarante. Celles que l'on connaissait déjà se retrouvent pour la plupart en Europe et d'autres dans les parties les plus méridionales de ce continent, et en particulier dans le Portugal. Il est à remarquer surtout, comme l'a fait observer ailleurs M. Macquart (1), que ceux d'entre les Diptères qui sont déjà connus se trouvent dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique plutôt qu'au Sénégal, bien que cette région soit la plus voisine des îles Canaries. Cette remarque est la même que celle que nous avons déjà faite au commencement de cette introduction.

---

(1) Diptères exotiques nouveaux ou peu connus. A Paris, chez Roret; in-8°; 1er liv.

MM. Webb et Berthelot m'ayant prié de décrire les animaux articulés qu'ils avaient recueillis pendant leur séjour aux îles Canaries, j'ai trouvé dans MM. Macquart et Lucas une assistance bienveillante. M. Macquart s'est chargé de l'ordre des insectes Diptères, et M. Lucas des Myriapodes et des Arachnides. En m'adressant ainsi à des hommes qu'une étude spéciale de ces parties mettait à même de s'acquitter de cette tâche beaucoup mieux que je n'eusse pu le faire, j'ai cru remplir un devoir de conscience.

CRUSTACÉS,

PAR M. BRULLÉ.

CRUSTACÉS.

CRUSTACÉS DÉCAPODES.

Brachyoures.

1. LEPTOPODIA SAGITTARIA. *Fab.* Vulgairement *Araña del mar* aux îles Canaries.

Ce Crustacé remarquable était regardé jusqu'ici comme exclusivement propre à la mer des Antilles, et nous avions de prime-abord assigné le nom de *Canariensis* aux iuvidus provenant des îles Canaries, comme l'indique le n° 1 de notre planche de Crustacés; mais ce nom doit être supprimé si, comme nous le croyons aujourd'hui, il n'existe aucune différence entre la *Leptopodie* des Antilles et celle des îles Canaries.

2. HERBSTIA CONDYLATA. *Edw.* (1). Déjà connu de la Méditerranée.

3. PISA TETRADON. *Leach.* (2). Sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan.

4. PISA ARMATA. *Roux* (3). De la Méditerranée.

5. MAIA SQUINADO. *Latr.* (4). Vulgairement *Santorra* aux îles Canaries. Espèce répandue sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan, et non moins commune aux îles Canaries.

6. INACHUS DORYNCHUS. *Leach.* Indiqué jusqu'ici comme étant propre aux côtes de l'Angleterre.

7. XANTHO RUFO-PUNCTATUS. *Edw.* Espèce trouvée jusqu'à présent sur les côtes de l'île de France.

8. XANTHO RIVULOSUS. *Risso* (5). De la Méditerranée et des côtes de l'Océan.

9. PILUMNUS FORSKAHLII. *Edw.* Déjà trouvé sur les côtes de l'Égypte.

10. ERIPHIA SPINIFRONS. *Savigny* (6). De la Méditerranée et de l'Océan.

11. PORTUNUS HALSATUS. *Fab.* Des côtes de l'Océan.

12. PORTUNUS CORRUGATUS. *Leach.* De la Méditerranée et de l'Océan.

13. LUPA HASTATA. *Edw.* De la Méditerranée.

14. THALAMITA ADMETE. *Edw.* De la mer Rouge et de l'Océan indien.

15. GRAPSUS STRIGOSUS. *Latr.* Vulgairement *Cangrejo moro* aux îles Canaries. Ce Crustacé se trouve en outre dans la mer Rouge, dans l'Océan indien et sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Il est très-commun aux îles Canaries, où il sert de nourriture aux pêcheurs.

---

(1) *Hist. nat. des Crustacés*, dans les Suites à Buffon du libraire Roret.
(2) *Malacologie britannique.*
(3) *Crustacés de la Méditerranée*, in-8°.
(4) *Hist. nat. des Crustacés et des Insectes*, dans le Buffon dit de Sonnini.
(5) *Crustacés des environs de Nice*, in-8°.
(6) Dans le grand ouvrage sur l'Égypte.

16. Grapsus varius. *Latr.* Commun sur les côtes de la Bretagne et de l'Italie.

17. Grapsus messor. *Edw.* De la mer Rouge et de l'Océan indien.

18. Plagusia clavimana. *Desm.* (1). Vulgairement *Araña de Marisco* aux îles Canaries. Ce Crustacé n'avait encore été trouvé que sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

19. Plagusia squamosa. *Lamb.* (2). Vulgairement *Cangrejo colorado* aux îles Canaries. Ce Crustacé se trouve aussi dans la mer Rouge et l'Océan indien. Il est très-répandu aux îles de Madère et des Canaries, où on le recherche à cause de son goût.

20. Gonoplax rhomboideus. *Desm.* De la Méditerranée et de l'Océan.

21. Calappa granulata. *Fab.* De la Méditerranée.

GENRE CRYPTOSOME.

Cryptosoma *Br.*

Ce genre a pour type un Crustacé remarquable, qui vient former un nouveau chaînon dans la petite famille des Calappes, si bien caractérisée d'ailleurs par la dilatation verticale et la forme singulière des pattes de devant, qui ont fait donner à ces animaux le surnom de *Crabes honteux.* Les Cryptosomes diffèrent des vrais Calappes par leur carapace cordiforme, laissant les pattes à découvert, et par le développement plus considérable de leurs pieds mâchoires, qui s'étendent jusqu'au bord antérieur de la carapace de manière à cacher entièrement la bouche. Sous ce dernier point de vue, les Cryptosomes se placeraient de préférence dans la seconde division établie par M. Milne Edwards dans la tribu des Calappiens. Cependant les deux genres de cette tribu n'ont pas les pattes antérieures aussi développées que les Calappes, dont les Cryptosomes ne diffèrent point sous ce rapport. Si l'on ajoute à ce caractère l'aplatissement du dernier article des quatre paires de pattes postérieures, aplatissement bien plus prononcé dans les deux dernières pattes que dans les précédentes, on aura des données suffisantes pour distinguer les Cryptosomes des deux genres *Matute* et *Hépate* qui constituent la seconde division des Calappiens de M. Milne Edwards.

Malgré le développement des pieds mâchoires extérieurs, les Cryptosomes ont beaucoup plus de rapports avec la première division des Calappiens qu'avec la seconde, mais la disposition en nageoires de leurs pattes les fait distinguer aisément de tous les groupes de cette division. La carapace des Cryptosomes a un peu la forme de celle des *Mursies*, dont elle diffère cependant par ses dimensions relatives. Dans les Mursies, en effet, le diamètre transversal est plus grand que le diamètre longitudinal; les deux diamètres sont égaux dans les Cryptosomes. Les côtés de la carapace sont armés dans les Mursies d'une épine très-forte; cette épine existe aussi dans les Cryptosomes, mais elle est beaucoup plus petite. La partie antérieure de la carapace

(1) Article *Crustacés* du Dictionnaire des Sciences naturelles.

(2) *Hist. nat. des anim. sans vertèbres.*

est découpée dans les Mursies en plusieurs dentelures ; elle n'en offre que deux dans les Cryptosomes, de même que dans les Calappes. Dans l'ordre naturel, les Cryptosomes paraissent intermédiaires entre les Calappes et les Mursies, malgré la disposition en demi-nageoires de leurs tarses. Leurs caractères essentiels peuvent se réduire aux suivans :

Pieds mâchoires extérieurs cachant entièrement l'orifice buccal et atteignant le bord de la carapace.

Tarse des quatre dernières paires de pattes, mais surtout de la dernière paire, comprimé et un peu élargi.

Carapace cordiforme laissant les pattes à découvert.

Abdomen ayant cinq segmens dans le mâle et sept dans la femelle.

Une seule espèce de Cryptosome paraît se trouver aux îles Canaries ; nous lui donnons le nom de *Chryptosome denté* (planche des Crustacés, fig. 2).

22. Cryptosoma dentatum. *Br.*

Sa carapace est tuberculeuse, légèrement dentelée sur les bords, et partagée en cinq parties plus ou moins distinctes par des sillons longitudinaux. Cette carapace et les deux pattes de devant sont parsemées de taches ou de points roses, qui semblent même en certains endroits former le fond de la couleur, tandis que dans certaines parties ce fond est jaunâtre. Les quatre dernières paires de pattes et le côté intérieur de celles de devant sont en grande partie colorés en rose.

Les deux sexes se distinguent par le nombre et la forme des segmens de l'abdomen. On remarque cinq segmens étroits dans le mâle et sept segmens plus larges dans la femelle. Dans le mâle, c'est le troisième segment qui est le plus grand ; c'est le sixième ou avant-dernier dans la femelle.

La taille de ce Crustacé varie entre dix et quatorze lignes (diamètre de la carapace).

23. Atelecylus cruentatus. *Desm.* Des côtes occidentales de la France.

24. Dorippa lanata. *Bosc.* (1). De la Méditerranée et en particulier de l'Adriatique. Cette espèce paraît rare aux îles Canaries et n'a été trouvée qu'une seule fois dans la baie de Sainte-Croix de Ténériffe.

Anomoures.

25. Dromia vulgaris. *Edw.* De la Méditerranée et de l'Océan.

26. Homola spinifrons. *Leach* (2). De la Méditerranée.

Ptérygoures.

27. Albunea symnista. *Fab.* Des mers de l'Inde.

28. Pagurus callidus. *Roux.* De la Méditerranée.

29. Porcellana platycheles. *Lamk.*

---

(1) *Hist. nat. des Crustacés*, dans le Buffon dit de Déterville.

(2) *Zoological miscellany.*

Macroures.

30. Scyllarus arctus. *Fab.* De la Méditerranée.

31. Galathea strigosa. *Fab.* De la Méditerranée et de l'Océan.

32. Gnatophyllum elegans. *Latr.* (1). De la Méditerranée.

33. Hippolithe virescens. *Edw.* De la Méditerranée et de l'Océan.

34. Palæmon squilla. *Fab.* Des mêmes régions que le précédent.

35. Palæmon Latreillei. *Desm.* De la Méditerranée.

36. Palæmon spinosus. *Br.* Espèce fort remarquable par le prolongement recourbé et en forme d'épine de la partie dorsale des segmens de l'abdomen. Nous ne l'avons pas vue en nature. Le dessin que nous avons reproduit en tête de ce chapitre a été envoyé récemment des îles Canaries à MM. Webb et Berthelot. Il est de la grandeur naturelle de l'animal.

Ce Crustacé a été trouvé à *Canaria.*

CRUSTACÉS STOMAPODES.

57. Squilla mantis. *Rondelet* (2). De la Méditerranée.

38. Squilla oculata. *Br.* (Planche des Crustacés, fig. 3). Jolie espèce qui ne présente ni crêtes, ni tubercules, et dont le corps est à peu près cylindrique, avec les deux derniers segmens de l'abdomen armés de quelques épines et l'appendice externe de la nageoire caudale garni en dehors d'une rangée de dents ou d'épines mobiles. Son corps est vert, parsemé de taches jaunes, nombreuses et arrondies; son corselet est orné de chaque côté d'une grande tache verte, de forme ronde et entourée d'un anneau de couleur jaune. Les pattes de devant ont l'avant-dernier article dépourvu de dentelures et orné de vert et de jaune. Le dernier article de ces mêmes pattes est rose et divisé en trois dents grêles et aplaties.

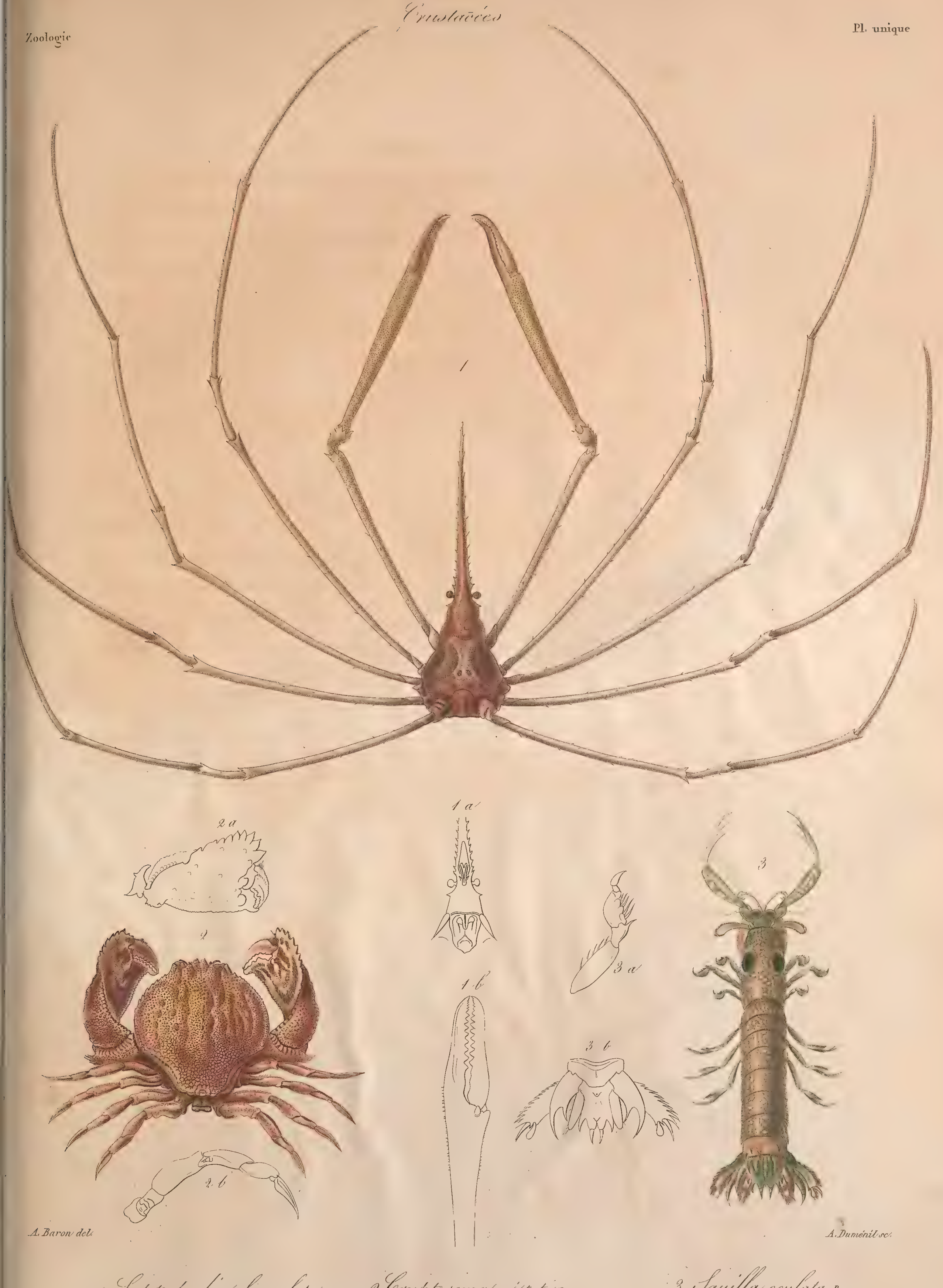
La longueur de cette Squille est de deux pouces et demi; le diamètre de son corps est de quatre lignes à l'origine de l'abdomen, et de cinq lignes dans les autres parties.

CRUSTACÉS ISOPODES.

39. Stenosoma lineare. *Leach.* (3). De l'Océan, sur les côtes de France et d'Angleterre.

---

(1) *Règne animal* de Cuvier.
(2) *Histoire des Poissons.*
(3) *Transact. Linn. Soc.*, XI, 366.



A. Baron del. A. Duménil sc.

1. *Leptopodia lanceolata.* Br. 2. *Cryptosoma cristata* Br. 3. *Squilla oculata* Br.

Impr. de Folliau

ARACHNIDES,

MYRIAPODES ET THYSANOURES,

PAR M. H. LUCAS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Chargé de la description des Arachnides et des Myriapodes qu'ont recueillis MM. Webb et Berthelot dans leur voyage aux îles Canaries, nous avons cru nécessaire de dire quelques mots sur la distribution géographique des Insectes aptères que nourrit cette contrée. Après en avoir fait une étude approfondie et les avoir comparés avec ceux qui sont déjà connus, nous avons vu qu'une grande partie des espèces que ces zélés naturalistes ont rapportées appartiennent au midi et même au nord de l'Europe aussi bien qu'à l'Afrique.

Les Pulmonaires fileuses, composant le premier ordre, sont les Aranéides qui ont été le plus abondamment trouvées dans ces îles; cependant, parmi elles, nous n'avons observé aucune Araignée mineuse, mais nous avons rencontré dans les Aranéides à quatre ouvertures stigmatiformes la Dysdera erythrina, *Walck.*, et la Segestria perfida, *ejusd.*, espèces qui semblent habiter indifféremment l'Afrique, le midi et le nord de l'Europe. Les Scythodes, genre remarquable par sa forme singulière, et que l'auteur des animaux sans vertèbres du grand ouvrage d'Égypte avait trouvé dans cette partie de l'Afrique, ont été aussi rencontrés aux îles Canaries par MM. Webb et Berthelot; mais la forme différente et la disposition des taches de celle qu'ils ont trouvée nous ont engagé à en faire une espèce distincte de la S. thoracica, *Latr*. Les Lycosa, Araignées essentiellement chasseuses et qui semblent répandues dans toutes les parties du monde, nous ont présenté deux espèces assez remarquables, dont une nouvelle et l'autre déjà figurée sous le nom de L. pelliona, *Savign.*, dans le grand ouvrage d'Égypte. Les *Attus*, genre si nombreux en espèces et si difficile à classer méthodiquement, non-seulement à cause de leur grand nombre, mais par leurs formes si variées et si peu constantes entre elles, ont été abondamment trouvées aux îles Canaries; nous en avons décrit quatre ou cinq espèces appartenant à deux ou trois groupes différens. Les *Delena*, nouvelle coupe générique créée par M. Walckenaer aux dépens des *Thomisus*, et qui n'avait encore été rencontrée que dans le monde maritime, a été trouvée aux îles Canaries : cette espèce, à laquelle nous avons donné le nom de *D. canariensis*, est fort remarquable et même d'une taille assez grande. Nous avons trouvé aussi quelques espèces nouvelles parmi les genres *Olios*, *Philodromus* et *Thomisus;* nous avons remarqué une espèce européenne appartenant à cette dernière coupe générique, et qui est le *T. cristatus, Walck.*, espèce très-commune dans toute l'Europe, mais qui cependant avait déjà été observée en Égypte par M. Savigny. Les *Latrodectus*, Araignées réputées comme venimeuses et très-redoutées par les habitans des environs de Porto-Ferrajo, ont été aussi rencontrées aux îles Canaries, mais ce sont les deux espèces qu'a observées et qu'a représentées M. Savigny dans le grand ouvrage d'Égypte; cependant nous avons distingué une variété fort remarquable que nous avons décrite et figurée dans cet ouvrage. Parmi les Araignées tapissières, nous avons trouvé la *Tegenaria domestica, Walck.*, espèce qui se rencontre aussi communément en Afrique

que dans le midi et le nord de l'Europe ; dans ce même groupe nous avons remarqué une espèce nouvelle d'*Agelena*, genre qui n'avait encore été trouvé que dans le nord de la France et dans la Caroline. Les *Epeira* ou Araignées orbitèles, excessivement nombreuses, nous ont offert quelques espèces nouvelles appartenant à deux coupes génériques : les *Epeira* et les *Tetragnatha*. Enfin, parmi les Araignées retitèles, nous n'avons observé qu'une seule espèce faisant partie du genre *Theridion*.

Tel est en peu de mots l'aperçu géographique des genres d'Aranéides qui ont été trouvés aux îles Canaries, et l'on voit que la plupart des espèces que nous ont données ces îles appartiennent à l'Afrique, que l'Europe nous en fournit quelques-unes, et que même nous en avons trouvé une espèce faisant partie du monde maritime.

Dans la famille des Pulmonaires pédipalpes, nous n'avons remarqué qu'une seule espèce de *Scorpio* appartenant au sous-genre *Androctonus* de MM. Emprich et Erenberg.

Le second ordre ou celui des Aranéides trachéennes nous a donné quelques espèces nouvelles, dont une appartient à la tribu des Phalangiens et les autres font partie de la tribu des Acariens. Nous avons distingué aussi dans cette tribu une espèce de *Chelifer* qui avait été décrite sous le nom de *C. hermannii* par Leach dans son Zoolog. Miscellan., mais à laquelle il n'avait pas assigné de patrie.

Les Myriapodes, classe d'insectes encore peu connue, mais qui cependant a été dernièrement le sujet de travaux importans de la part de MM. Brandt, Waga et P. Gervais, nous a offert plusieurs espèces, dont quelques-unes, qui sont nouvelles, appartiennent au genre *Scolopendra;* les autres font partie des genres *Lithobius* et *Geophilus;* les espèces, qui appartiennent à ces deux dernières coupes génériques, sont le *L. forcipatus*, Lin., espèce européenne, et les *G. walckenaerii*, *Gerv.*, et *barbaricus*, *ejusd.*, dont la première se trouve en Europe et la seconde sur les côtes de Barbarie. Enfin, dans les Insectes Thysanoures, nous avons remarqué le *Petrobius maritimus, Leach*, qui se trouve sur les côtes de la Grande-Bretagne, et un *Lepisma*, espèce trouvée en Égypte, seulement figurée par M. Savigny dans les planches de ce grand ouvrage, et à laquelle nous avons donné le nom de *L. pilifera*.

ARACHNIDES,

MYRIAPODES ET THYSANOURES.

ESPÈCES CONNUES.

ARANÉIDES OU PULMONAIRES FILEUSES.

1. Dysdera erythrina, *Walck.* Tabl. des Aran., pl. 5, fig. 49 à 50. (Ancien monde) Europe, Afrique (Égypte).

2. Segestria perfida, *Walck.*, op. cit., pl. 5, fig. 51 à 52. (Ancien monde) Europe, Afrique (Égypte).

3. Lycosa pelliona, *Savigny*, Descript. de l'Égypte, pl. 4, fig. 5. (Ancien monde) Afrique (environs de Rosette).

4. Thomisus cristatus, *Walck.* Aran. de France, p. 77, n. 9. (Ancien monde) Europe, Afrique (Égypte).

5. Latrodectus erebus, *Savigny*, op. cit., pl. 3, fig. 9. Europe (Espagne), Afrique (Égypte).

6. Tegenaria domestica, *Walck.*, op. cit., pl. 6, fig. 53 à 54. Europe, Afrique (Égypte et côtes de Barbarie).

7. Epeira sericea, *Oliv.* Encycl. méth., tom. IV, p. 88, n. 2. Europe, Afrique (Sénégal).

ARACHNIDES TRACHÉENNES.

8. Chelifer hermannii, *Leach.* Zool. miscell., vol. III, pl. 142, fig. 3. Patrie inconnue.

INSECTES MYRIAPODES.

9. Scutigera araneoides, *Latr.* Hist. nat. des crust. et des ins., tom. VII, p. 88. Europe, Afrique (Égypte).

10. Lithobius forcipatus, *L. Duf.* Ann. des sc. nat., tom. II, pl. 15, fig. 1. Europe, Afrique (Égypte).

11. Geophilus walckenaerii, *Gerv.* Magas. de Zool., cl. 9, pl. 133, figure 1. Europe.

12. Geophilus barbaricus, *Gerv.*, op. cit., pl. 133, fig. 3. Afrique (Bone, côtes de Barbarie).

INSECTES THYSANOURES.

13. LEPISMA PILIFERA, *Luc.* Buff. Dum., t. I, p. 560; *Savigny,* Descript. de l'Égypt. ins., pl. 1, fig. 8. Afrique (Égypte).

14. PETROBIUS MARITIMUS, *Leach.* Zool. miscell, t. III, pl. 62, tab. 145. Europe (Grande-Bretagne).

ESPÈCES NOUVELLES.

ARANÉIDES OU PULMONAIRES FILEUSES.

15. SEGESTRIA GRACILIS. *Lucas.*

S. cephalo-thorace lævigato, rufescente; mandibulis validis, rufis; maxillis sub-rufescentibus, elongatis; pilis interiùs flavescentibus; labro elongato, anteriùs emarginato; pilis flavescentibus; palpis rufescentibus, elongatis, exilibus; pedibus rufis; spinis nigrescentibus; abdomine brevissimo, ovato, glabro, sub-cinereolo; suprà maculis nigrescentibus; infrà sub-nigrescente; fusulis proeminentibus, cinereolis.

Longueur : 12 millimètres.

Le céphalo-thorax, entièrement lisse et d'une couleur rousse-claire, est beaucoup plus long que large, étroit antérieurement, arrondi sur ses côtés et légèrement tronqué postérieurement; sa partie antérieure est épaisse, et cette épaisseur occupe les trois quarts du céphalo-thorax, qui diminue ensuite insensiblement jusqu'à la partie postérieure; sa partie médiane offre une légère dépression longitudinale trianguliforme, et sur les côtés latéraux on en aperçoit d'autres, mais qui sont transversales. Les yeux sont très-brillans; ceux de la première paire sont les plus gros et se touchent presque; ceux de la seconde paire, qui est placée un peu plus bas que la première, sont moins forts, très-écartés, et leurs rayons visuels sont latéraux antérieurs; enfin, la troisième paire est petite et les yeux qui la composent sont très-peu éloignés de la seconde paire. Les mandibules sont peu robustes, d'une couleur un peu plus foncée que le céphalo-thorax, arrondies extérieurement, légèrement comprimées et inclinées perpendiculairement; leur surface externe présente quelques poils placés çà et là, mais qui deviennent un peu plus abondans à la base; les crochets sont très-courts, courbés et très-aigus à leur extrémité; la gouttière dans laquelle ils sont renfermés à l'état de repos est peu profonde, avec les bords armés de quelques épines. Les mâchoires sont d'un roux très-clair, allongées et arrondies à leur extrémité; leurs côtés internes sont hérissés de poils assez allongés, d'un jaune sale; la lèvre est allongée, un peu plus large à sa base qu'à sa partie antérieure, laquelle est échancrée et hérissée de poils de même couleur.

que ceux des mâchoires. Le plastron sternal, d'une couleur rousse très-claire, est allongé, étroit et tronqué antérieurement, élargi et arrondi sur les côtés latéraux, et terminé en pointe postérieurement; les palpes, d'un roux clair, sont allongés, grêles; les premier, second et troisième articles sont entièrement lisses, le suivant est hérissé de quelques poils, le cinquième est très-allongé, presque globuliforme à sa naissance, filiforme ensuite jusqu'à sa base et hérissé de poils assez serrés entre eux et très-fins; les organes générateurs mâles sont en forme de globule ovale et terminé en pointe très-allongée et filiforme. La hanche dans toutes les pattes est robuste, longue dans les première, seconde et quatrième paires, et courte dans la troisième; l'exinguinal est très-court surtout dans la première paire; la couleur est la même que celle des palpes; le fémoral est peu courbé, d'un roux très-clair légèrement annelé de brun; le génual, le tibial, le métatarse et le tarse sont d'une couleur rousse beaucoup plus foncée; tous ces articles sont généralement armés de piquans noirâtres assez allongés. L'abdomen est très-court, ovale, glabre, d'un gris cendré clair avec quelques taches noirâtres en dessus, beaucoup plus clair en dessous; les filières sont très-courtes, cependant assez saillantes et de même couleur que le dessous de l'abdomen.

Cette espèce a été trouvée aux îles Canaries.

16. Scytodes Berthelotii, *Lucas.*

S. Cephalo-thorace lævigato, rufescente; maculis fuscis; mandibulis sub-rufescentibus, ad basim rufis; maxillis squalido-flavescentibus, anteriùs acutis; labro squalido flavescente; pilis flavescentibus; palpis elongatis, exilibus, ultimo articulo pilis flavescentibus; pedibus elongatis, exilibus, lævigatis, rufescentibus; abdomine flavescente, immaculato, haud semel tamen fusco-summaculato; nec non infrà; fusulis brevissimis.

Longueur : 11 millimètres.

Le céphalo-thorax, plus long que large, entièrement lisse, très-bombé surtout dans sa partie médiane et postérieurement, est arrondi en dessus, légèrement comprimé latéralement avec sa partie antérieure très-saillante; cette dernière offre de chaque côté deux petites saillies très-convexes, à la base desquelles semblent être insérées les mandibules qui sont séparées entre elles à leur naissance par une avance du céphalo-thorax qui est en forme de pointe; sa couleur est un roux clair avec quelques taches d'un brun assez foncé que présentent les côtés latéraux. Les yeux, placés sur des taches d'un noir profond, sont au nombre de six, arrondis, d'un jaune clair très-brillant, surtout les première et seconde paires; la troisième est noirâtre. Les mandibules très-courtes, rapprochées entre elles à leur base, dirigées en avant, conniventes, renflées dans leur partie médiane qui est arrondie, se terminent en se rétrécissant peu à peu en pointe arrondie à leur base; ces organes sont d'un roussâtre clair comme le céphalo-thorax, seulement à leur naissance cette couleur est un peu plus foncée; le crochet des mandibules est excessivement petit, légèrement courbé et caché à l'état de repos par les mâchoires; ces dernières sont grandes, allongées, d'un jaune sale, très-rapprochées entre elles et terminées en pointe à leur partie antérieure;

la lèvre, de même couleur que les mâchoires, est allongée, terminée en pointe arrondie à sa partie antérieure et parsemée çà et là de quelques poils très-courts. Le plastron sternal est allongé, ovalaire, convexe dans sa partie médiane et offrant sur les côtés latéraux de petites saillies également convexes qui correspondent à chaque paire de pattes. Les palpes sont allongés, grêles; les premier, second, troisième et quatrième articles sont lisses; le cinquième, un peu plus allongé que les précédens, est terminé en pointe à sa base et hérissé de poils peu serrés entre eux d'un jaune pâle. Les pattes, d'un roussâtre très-clair, sont allongées, très-grêles, lisses, à l'exception cependant du métatarse et du tarse qui sont couverts de poils très-courts; la première paire est la plus allongée, la quatrième après, ensuite la seconde : la troisième est la plus courte de toutes. L'abdomen est globuleux, d'un jaune pâle, couvert de poils peu serrés entre eux, d'un cendré très-clair, sans taches; cependant, dans un autre individu que nous avons observé, l'abdomen présentait à sa partie postérieure quelques taches d'un brun foncé; le dessous est entièrement semblable au dessus, et les petites plaques qui protègent les ouvertures stigmatiformes sont d'une couleur rousse très-foncée. Les filières sont très-peu apparentes et constatables seulement par une petite saillie entourée d'un petit cercle d'une couleur cendrée très-claire.

Cette espèce, qui a été trouvée aux îles Canaries, a beaucoup d'analogie avec celle qui a été désignée sous le nom de *S. thoracica*; mais elle est beaucoup plus grande, les yeux sont tous arrondis, ce qui n'a pas lieu chez la *S. thoracica;* les taches que présente le céphalo-thorax sont bien moins marquées et n'offrent plus la même disposition. Il en est de même pour les taches de l'abdomen qui, dans notre espèce, manquent quelquefois, ou ne sont visibles qu'à la partie postérieure; enfin un caractère bien tranché, et qui, au premier aspect, la distingue de la *S. thoracica*, c'est que les pattes sont sans taches, c'est-à-dire ne sont pas annelées de brun.

17. Lycosa ferox, *Lucas*.

L. Cephalo-thorace anteriùs fulvo; fasciâ flavescente, lateribus rufescentibus; lineis transversalibus flavescentibus; mandibulis validis, nigrescentibus; pilis flavescentibus; palpis subelongatis, exilibus, subrufescentibus; pilis flavescentibus; maxillis labroque nigris, anteriùs rufescentibus; pedibus validis, rufescentibus; pilis flavescentibus spinisque rufescentibus; abdomine maculis nigrescentibus ornato, infrà flavescente, immaculato; fusulis proeminentibus, flavescentibus.

Longueur : 22 millimètres.

Le céphalo-thorax est entouré par une bande assez large, d'un fauve clair, avec la partie antérieure ornée d'une tache de même couleur, mais un peu plus foncée; cette tache se termine en pointe postérieurement; les côtés latéraux sont d'un roux noirâtre, avec quelques lignes transversales, d'un fauve clair, mais bien faiblement marquées. Cette tache et cette bande sont formées par des poils courts, très-serrés entre eux; les yeux sont d'une couleur entièrement noire. Les mandibules, allongées, robustes, saillantes, arrondies, sont noirâtres, recouvertes par des poils d'un fauve

clair, assez allongés et peu serrés entre eux. Les palpes, peu allongés, grêles, sont d'un roux peu foncé, recouverts par des poils d'un fauve clair, allongés, très-serrés entre eux. Ces organes sont armés à la base de quelques-uns de leurs articles d'épines roussâtres, assez allongées. Les mâchoires et la lèvre sont noires, hérissées de longs poils de même couleur, avec leur partie antérieure d'un roussâtre très-clair. Le plastron sternal est d'un roux assez foncé, revêtu de poils fauves assez allongés et peu serrés entre eux. La hanche et l'exinguinal dans toutes les pattes sont de même couleur que le plastron sternal; mais les articles qui suivent sont d'un roux clair, revêtus de poils fauves clairs très-courts, et assez serrés, formant sur ces organes une espèce de duvet; de plus, ces pattes sont armées, à leur côté externe et interne, d'épines assez fortes d'une couleur rousse assez foncée. L'abdomen, arrondi antérieurement, présente à cette même partie deux taches noirâtres, et ensuite de petits traits de même couleur; le dessus est orné de trois points noirs; de plus, cet abdomen, qui est plus large postérieurement, est revêtu de poils fauves et tout parsemé de petites taches noirâtres; le dessous est d'un fauve clair et sans taches. Les filières sont assez saillantes, de même couleur que le dessous de l'abdomen.

Trouvé aux îles Canaries.

18. Attus capito, *Lucas.*

A. *Cephalo-thorace maximo, anteriùs nigrescente, à latere rufo; mandibulis brevibus, rotundatis, rufo-nigrescentibus; pilis flavescentibus; palpis brevibus, rufescentibus; pilis flavis; maxillis labroque rufescentibus*; *nec non pilis; pedibus breviusculis, rufis*; *pilis exiguis, sericeis squalido-flavescentibus; articulo ultimo ad extremum nigro; abdomine brevi, hirsutissimo, suprà rufo, longitudinaliter biseriatim nigro-punctato, infrà cineraceo, longitudinaliter nigrescente bilineato; fusulis elongatis, rufis.*

Longueur : 10 millimètres.

Le céphalo-thorax est excessivement gros et au moins aussi long que l'abdomen; sa partie antérieure est noirâtre, tandis que sa partie postérieure et ses côtés latéraux sont d'une couleur rousse assez foncée; des poils jaunâtres, assez allongés et serrés entre eux, surtout à la partie antérieure, revêtent ce céphalo-thorax. La première paire d'yeux est cendrée; les suivantes sont noires, avec la troisième paire sensiblement plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules petites, saillantes, arrondies, sont d'un roux noirâtre, et offrent çà et là quelques poils assez allongés, d'un jaune sale. Les palpes, courts, d'un roux très-clair, sont couverts de longs poils jaunes, assez serrés entre eux, surtout aux derniers articles. Les mâchoires, la lèvre et le plastron sternal sont d'un roux peu foncé avec des poils courts, de même couleur, mais clairement parsemés. Les pattes, peu allongées, d'une couleur rousse foncée, surtout la première paire, sont couvertes de poils courts, soyeux, peu serrés, d'un jaune sale, et parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont noirâtres; le dernier article ou le tarse est entièrement noir à son extrémité. Ces organes sont ainsi disposés : les quatrième et troisième paires sont les plus longues et aussi les

plus grêles, la première est très-robuste et plus allongée que la seconde, qui est beaucoup plus forte que les paires suivantes. L'abdomen, court, arrondi antérieurement, légèrement terminé en pointe, est très-velu; sa partie extérieure est entourée par une raie transversale peu allongée, d'un cendré clair; en dessus, il est d'un roux foncé, avec deux rangées longitudinales de points noirâtres, au nombre de trois chacune, et dont les deux antérieurs sont beaucoup moins prononcés que les autres; en dessous, il est cendré avec deux petites lignes longitudinales noirâtres. Les filières sont très-allongées et de même couleur que le dessous de l'abdomen.

Trouvé aux îles Canaries.

19. Attus bicolor, *Lucas.*

A. Cephalo-thorace glabro, rufescente, anteriùs nigro; mandibulis rufis, brevibus, rotundatis; pilis squalido flavescentibus; palpis brevibus, flavis; pilis squalido-flavescentibus; maxillis labroque rufis; pedibus validis, brevibus; pilis flavis; ultimo articulo ad extremum nigrescente; abdomine elongatissimo, cinereolo, posteriùs quàm anteriùs majore.

Longueur : 9 millimètres.

Le céphalo-thorax est glabre, d'un rouge peu foncé, avec sa partie antérieure entièrement noire et hérissée de quelques poils jaunes. Les yeux sont noirs, avec la troisième paire d'yeux très-rapprochée de la quatrième. Les mandibules, d'un roux très-foncé, sont courtes, arrondies, saillantes, et couvertes de poils d'un jaune sale. Les palpes courts, jaunes, sont hérissés de poils de même couleur, surtout à leurs derniers articles. Les mâchoires, la lèvre et le plastron sternal sont de même couleur que les mandibules. Les pattes, de même couleur que le céphalo-thorax, sont robustes, courtes, couvertes de poils jaunes à l'extrémité de leur dernier article; ces pattes sont ainsi disposées : la troisième paire, puis la quatrième sont les plus longues; la première ensuite, la deuxième est la plus courte. L'abdomen est très-allongé, beaucoup plus gros à sa partie postérieure qui est arrondie, qu'à sa partie antérieure. Il est d'une couleur cendrée peu foncée.

Trouvé aux îles Canaries.

20. Attus villosus, *Lucas.*

A. Cephalo-thorace rufo, anteriùs posteriùsque rufescente, flavo piloso; mandibulis maxillis labroque rufis, nec non pilis; palpis brevibus, rufescentibus; pilis nigrescentibus; pedibus rufescentibus; pilis sericeis flavescentibus, nigrescente maculatis, nec non ultimo ad extremum articulo; abdomine sub-elongato, anteriùs rotundato ac posteriùs acuto, suprà rufescente, à latere vittis nigris annulato, infrà ad medium nigrescente maculato; fusulis proeminentibus, rufis.

Longueur : 7 millimètres.

Le céphalo-thorax, d'un roux noirâtre avec ses parties antérieure et postérieure ce-

pendant bien moins foncées, est couvert de poils très-serrés. Les yeux sont noirs et entourés de poils jaunes. Les mandibules, les mâchoires, la lèvre et le plastron sternal sont d'une couleur rousse très-foncée et hérissés de poils de même couleur. Les palpes, très-courts, d'un roux peu foncé, présentent des poils noirâtres clairement parsemés; les pattes, de même couleur que les palpes, sont couvertes de poils soyeux d'un jaune sale avec leur fémoral taché de noir en dessous, et l'extrémité de leur dernier article de même couleur; ces pattes sont ainsi disposées : la première paire est excessivement allongée, la quatrième ensuite, puis la seconde, et enfin la troisième est la plus courte. L'abdomen est peu allongé, arrondi antérieurement et terminé en pointe postérieurement; en dessus il est d'une couleur rousse très-claire avec les côtés présentant trois ou quatre bandes transversales de couleur noire; en dessous il est de même couleur qu'en dessus, mais sa partie médiane est tachée de noirâtre. Les filières sont assez saillantes et d'une couleur rousse assez foncée.

Trouvé aux îles Canaries.

21. Attus Melanognathus, *Lucas.*

A. Cephalo-thorace subelongato, nitido-nigricante; pilis fulvescentibus ; lateribus maculâ albidâ cinctis; mandibulis nigris, sub-striatis; palpis squalido-fulvis ; pilis elongatis, albicante flavescentibus ; maxillis rufis, anteriùs rufescentibus, nigro-pilosis ; pedibus rufis, nigrescente sub-annulatis, flavo nigro-pilosis ; ultimo articulo ad extremum nigrescente ; abdomine elongato, ovato; pilis flavescentibus ac cineraceis ; maculâ à latere maximè emarginatâ; lateribus cinereo-flavescentibus, nec non infrà ; fusulis rufescentibus.

Longueur : 11 millimètres.

Le céphalo-thorax, peu allongé, d'un noir brillant, est revêtu de poils d'un fauve très-clair avec les côtés entourés par une bande assez large formée par des poils blanchâtres. Les yeux sont d'un beau noir, et la troisième paire est placée à égale distance de la seconde et de la quatrième; les mandibules, peu allongées, arrondies et légèrement striées transversalement, sont de même couleur que les yeux. Les palpes, d'un jaune sale, sont peu allongés et revêtus de poils longs d'un blanc légèrement jaunâtre. Les mâchoires, légèrement roussâtres, avec leur partie antérieure beaucoup plus claire, présentent à leur partie interne quelques poils noirâtres. La lèvre et le plastron sternal sont noirs, revêtus de poils clairement parsemés d'un blanc légèrement jaunâtre. Les pattes, d'une couleur rousse assez foncée, légèrement annelées de noirâtre, sont hérissées de poils jaunes parmi lesquels on en aperçoit quelques-uns de couleur noire ; l'extrémité de leur dernier article est comme dans les espèces précédentes, c'est-à-dire, de couleur noire ; il en est de même pour la longueur relative de ces organes. L'abdomen, allongé, ovale, arrondi à ses parties antérieure et postérieure, est revêtu de poils fauves parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont grisâtres, et qui forment en dessus une grande tache dont les côtés sont profondément échancrés, et dont la partie postérieure noire se termine en pointe ; les côtés latéraux

et le dessous sont d'un gris légèrement jaunâtre surtout en dessous. Les filières, assez saillantes, roussâtres, sont hérissées de poils de même couleur.

Trouvé aux îles Canaries.

22. Attus annulipes, *Lucas.*

A. Cephalo-thorace nigro, pilis cineraceis hirsuto; mandibulis brevibus, rufis; pilis cinereolis; palpis elongatis, squalido-flavescentibus; pilis albicantibus; pedibus brevibus, exilibus, subrufescentibus, nigrescente annulatis; pilis sericeis flavescentibus; abdomine maximo, nigro, pilis cinereolis induto; fusulis flavescentibus.

Longueur : 8 millimètres.

Le céphalo-thorax est entièrement noir et hérissé de poils cendrés, serrés entre eux surtout à sa partie antérieure. Les yeux sont légèrement cuivrés, entourés par un cercle d'un jaune sale; la troisième paire est beaucoup plus rapprochée de la quatrième que de la seconde. Les mandibules, courtes, peu saillantes, d'un roux foncé, sont hérissées de poils d'un cendré très-clair, surtout à leur naissance. Les palpes, peu allongés, d'un jaune sale, sont revêtus de poils blanchâtres, très-allongés surtout à leurs derniers articles. Les mâchoires et la lèvre, d'un jaune sale foncé, sont terminées à leur partie antérieure de poils de même couleur. Le plastron sternal est d'un noir foncé avec quelques poils d'un jaune sale. Les pattes courtes, assez grêles, sont légèrement roussâtres, annelées de noirâtre, surtout à leurs derniers articles, et hérissées de poils soyeux d'un jaune sale, parmi lesquels on en aperçoit d'autres qui sont roussâtres. La disposition de ces organes est la même que dans les espèces précédentes. L'abdomen, très-volumineux, arrondi antérieurement sur les côtés et postérieurement, est noir, revêtu de poils courts, très-serrés entre eux, d'un cendré clair; les côtés latéraux et le dessous sont entièrement de même couleur. Les filières, assez saillantes, d'un jaune sale avec leur extrémité un peu plus foncée, sont hérissées de poils allongés de même couleur que les filières.

Trouvé aux îles Canaries.

23. Delena canariensis, *Lucas.*

D. Cephalo-thorace anteriùs rufescente, ad latera posteriùsque fulvescente; mandibulis nitido-nigricante, elongatis; exteriùs pilis partim fulvescentibus, partim nigris; palpis elongatis, rufescentibus, fulvo-pilosis; maxillis rufis, rufescente nigroque pilosis; labro brevi, nitido nigricante; pedibus elongatissimis, sub-validis, fulvis; ultimis articulis rufis; abdomine ovato, posteriùs sub-acuto, suprà vittâ fulvescente parvisque lineis nigrescentibus ornato, ad latera rufo, infrà rufescente tribus vittis longitudinalibus rufis distincto; fusulis proeminentibus, fulvescentibus.

Longueur : 20 millimètres.

Le céphalo-thorax est roussâtre antérieurement, avec ses côtés et sa partie postérieure d'un fauve clair, revêtus de poils de même couleur. Les yeux sont de couleur noire.

Les mandibules, d'un noir brillant, allongées, très-saillantes, arrondies extérieurement, sont revêtues de poils d'un fauve très-clair, parmi lesquels on en aperçoit quelques-uns de couleur noire. Les palpes, allongés, d'un roux peu foncé, sont hérissés de poils fauves, très-serrés entre eux, surtout aux derniers articles. Les mâchoires, d'un roux assez foncé, avec leurs parties antérieure et interne beaucoup plus claires, présentent sur leur côté externe des poils noirs très-allongés, clairement parsemés. La lèvre est très-courte, et de même couleur que les mandibules; le plastron sternal, entièrement cordiforme, avec sa partie antérieure tronquée, est d'un fauve assez foncé et hérissé de longs poils soyeux de même couleur. Les pattes, très-allongées, robustes, ont la disposition suivante : la seconde paire et ensuite la première sont les plus longues, la quatrième après, et enfin la troisième est la plus courte de toutes. La hanche et l'exinguinal dans toutes ces pattes sont de même couleur que le plastron sternal et hérissés comme lui de longs poils soyeux fauves; le fémoral en dessous est d'un fauve clair, tandis qu'en dessus il est beaucoup plus foncé, et armé à sa partie antérieure de quelques épines allongées de couleur rousse; le tibial et le génual sont de même couleur que l'article précédent, couverts de longs poils soyeux d'un fauve très-clair; le métatarse et le tarse sont d'un roux assez foncé, hérissés de poils fauves courts, assez serrés entre eux et armés sur leurs côtés externe et interne de quelques épines roussâtres assez allongées. L'abdomen, de forme ovale, couvert de poils soyeux, arrondi antérieurement et sur les côtés, est légèrement terminé en pointe à sa partie postérieure; en dessus il présente une bande longitudinale d'un fauve clair sur laquelle on aperçoit deux petites raies noirâtres également longitudinales; postérieurement, cette bande est coupée transversalement par trois petits traits affectant une forme triangulaire; les côtés latéraux sont d'un roussâtre assez foncé, avec le dessous de même couleur, mais beaucoup plus clair. Les organes générateurs femelles sont très-saillants, d'un roux foncé; cette couleur est la même pour les ouvertures stygmatiformes; enfin, le dessous de l'abdomen dans sa partie médiane offre trois bandes longitudinales d'un roux assez foncé, formées par des poils très-serrés entre eux et de même couleur. Les filières sont assez saillantes et d'un fauve clair.

Nous avons observé un individu beaucoup plus jeune; il diffère de celui que nous venons de décrire par son céphalo-thorax, ses pattes et ses palpes qui sont d'un fauve très-clair, par ses mandibules qui sont d'un jaune légèrement roussâtre, et enfin par ses mâchoires, son plastron sternal, la hanche et l'exinguinal des quatre paires de pattes qui sont d'un jaune sale très-clair. L'abdomen est entièrement semblable à celui de l'adulte, avec le dessin du dessus cependant beaucoup moins prononcé.

Trouvé aux îles Canaries.

24. Thomisus asper, *Lucas.*

T. Cephalo-thorace anteriùs maculâ rufescente ornato, posteriùs squalido-flavescente; à latere rufo, maculis squalido-flavescentibus distincto; mandibulis parvis, rufis, maculâ longitudinali squalido-flavescente ornatis, nigro-pilosis; maxillis labroque nigricantibus; pedibus fulvescentibus, cinereo-pilosis, maculis nigrescentibus distinctis; abdomine rufo, elongato, rugoso, maculis nigrescentibus ornato, punctis impressis maculato, infrà nigrescente, ad latera sub-rugoso.

Longueur: 7 millimètres.

Le céphalo-thorax en dessus présente antérieurement une tache d'une couleur rousse claire qui se termine en triangle postérieurement; cette partie est entièrement d'un jaune sale; les côtés latéraux, d'un noir tirant un peu sur le roussâtre, sont très-fortement tiquetés de points d'un jaune sale et entourés par une bande étroite de même couleur, qui s'arrête à l'insertion des mandibules. Les yeux sont de couleur noire, les seconde et troisième paires sont placées sur une tache transversale jaune, ce qui les rend fort distinctes; de plus, on aperçoit des poils noirs parsemés çà et là. Les mandibules, d'un roux très-foncé, hérissées de longs poils noirs, sont petites et présentent de chaque côté une ligne longitudinale d'un jaune sale. Les palpes, peu allongés, d'un jaune sale, tiquetés de taches d'un roux foncé, ont leurs derniers articles hérissés de longs poils noirs. Les mâchoires et la lèvre sont noirâtres, hérissées de poils de même couleur. Le plastron sternal, d'un jaune sale, est très-finement tiqueté de taches noirâtres. Les pattes, de même couleur que le plastron sternal, couvertes de poils grisâtres, sont plus finement tiquetées de taches noirâtres, surtout en dessus; la première, la seconde et la quatrième paires sont les plus longues, la troisième est la plus courte. L'abdomen, allongé, large, arrondi sur les côtés et postérieurement, est ridé et marqué de points assez profondément enfoncés; il est d'un roux assez foncé en dessus, très-finement tiqueté de noirâtre; de plus, il est entouré par un cercle noir qui projette vers l'intérieur deux lignes sinueuses et transversales; en dessous il est noirâtre et légèrement ridé sur les côtés.

Trouvé aux îles Canaries.

25. Olios rufipes, *Lucas.*

O. Cephalo-thorace rufescente, anteriùs rufo; mandibulis elongatissimis, proeminentibus, rufis; pilis rufescentibus; palpis elongatissimis, ultimo articulo spinâ armato; maxillis validis, rufescentibus nec non labro; pedibus fulvescente rufo que variegatis; abdomine fulvescente, sub-elongato; fusulis proeminentibus, fulvescentibus.

Longueur: 18 millimètres.

Le céphalo-thorax, d'un roux clair avec sa partie antérieure un peu plus foncée, est lisse, à l'exception cependant de ses côtés latéraux qui sont couverts d'un duvet fin très-court et peu serré. Les yeux sont d'une couleur entièrement noire. Les mandi-

bules, très-allongées, saillantes, arrondies, légèrement striées transversalement, sont d'un roux noirâtre, couvertes de poils rougeâtres, longs surtout à leur base. Les palpes, très-allongés, d'un fauve très-clair, sont armés à la base de leur avant-dernier article et du côté externe d'une épine assez forte d'une couleur rousse très-foncée ; leur dernier article est court, globuleux, légèrement terminé en pointe à sa base et hérissé de poils d'un fauve très-clair. Les mâchoires, robustes, allongées, de même couleur que les mandibules ainsi que la lèvre, sont couvertes à leur partie antérieure de poils très-courts d'une couleur fauve très-claire. Le plastron sternal, d'un fauve très-clair, présente çà et là quelques poils courts soyeux de même couleur. Les pattes, très-allongées, robustes, sont ainsi disposées : les première et quatrième paires sont les plus longues, la seconde ensuite ; la troisième est la plus courte. La hanche, dans toutes ces pattes, est de même couleur que le plastron sternal avec l'exinguinal un peu plus foncé; le fémoral, de même couleur que l'exinguinal, est parsemé en dessous de taches grisâtres, et en dessus il est hérissé de longues épines roussâtres ; le génual commence à être roussâtre, mais c'est surtout dans les articles qui suivent, tels que le tibial, le métatarse et le tarse, que cette couleur est très-prononcée ; de plus, tous ces articles sont hérissés de longs poils soyeux d'un fauve clair et de quelques épines roussâtres. L'abdomen, d'un fauve clair, peu allongé, arrondi antérieurement et postérieurement, est entièrement lisse en dessus, tandis que sur les côtés et en dessous il est hérissé de longs poils soyeux ; les filières sont assez saillantes et de même couleur que l'abdomen.

La femelle est entièrement semblable au mâle, seulement elle est plus robuste avec les organes de la locomotion beaucoup plus courts.

Trouvé aux îles Canaries.

26. Dolomedes insignis, *Lucas*.

P. Cephalo-thorace fulvescente, anteriùs sub-nigrescente ; mandibulis elongatis, rufescentibus, ad extremum fulvis ; palpis pedibusque exilibus, elongatis, fulvescentibus, cinereolo maculatis ; maxillis labroque fulvescentibus; abdomine elongato, suprà fulvescente, ad latera sub-gibboso, maculâ trianguliformi ornato, à latere fulvo, maculâ longitudinali rufâ distincto; fusulis proeminentibus, fulvis.

Longueur : 11 millimètres.

Le céphalo-thorax est d'un fauve peu foncé, hérissé de poils de même couleur, avec sa partie antérieure légèrement noirâtre. Les yeux sont d'un roussâtre clair. Les mandibules, allongées, roussâtres à leur naissance, fauves à leur base, sont hérissées de poils de cette dernière couleur. Les palpes, grêles, peu allongés, hérissés de poils blonds, sont d'un fauve très-clair, parsemés çà et là de quelques taches grisâtres. Le plastron sternal est légèrement grisâtre, couvert de poils très-peu serrés entre eux, d'un blond très-clair. Les mâchoires et la lèvre, d'un fauve clair, sont hérissées de longs poils noirs très-clairement parsemés. Les pattes, grêles, allongées, sont de même cou-

leur que le céphalo-thorax, avec leurs articles armés de longues épines roussâtres, et offrant çà et là quelques taches grisâtres, mais très-peu prononcées. L'abdomen, assez allongé, est entièrement en dessus de même couleur que le céphalo-thorax, avec sa partie médiane présentant de chaque côté une légère gibbosité sur laquelle on aperçoit une tache trianguliforme d'un noir très-prononcé, quelquefois d'un roux très-foncé; les côtés latéraux, qui sont d'un fauve beaucoup plus foncé qu'en dessus, présentent une tache longitudinale assez large qui est d'une couleur rousse très-foncée. En dessous il est de même couleur qu'en dessus, c'est-à-dire d'un fauve très-clair. Les filières sont assez saillantes, d'un fauve assez foncé.

Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est beaucoup plus grêle et en ce que la tache trianguliforme de l'abdomen est beaucoup moins prononcée.

Trouvé aux îles Canaries.

27. Philodromus quadrilineatus, *Lucas.*

P. Cephalo-thorace ad latera fulvo; anteriùs posteriùsque flavescente; lineâ longitudinali pariter flavescente; mandibulis, maxillis, labro, palpis, pedibusque flavescentibus, flavo-pilosis; abdomine elongato, lineis nigris suprà ornato, infrà fulvescente; fusulis subeminentibus, fulvis.

Longueur : 14 millimètres.

Le céphalo-thorax, d'un fauve foncé sur les côtés, couvert de poils de cette couleur, présente dans sa partie médiane une raie longitudinale de même couleur, mais beaucoup plus claire; ses parties antérieure et postérieure sont aussi beaucoup moins foncées. Les yeux sont noirs, entourés de rouge. Les mandibules, allongées, d'un fauve clair, sont couvertes de poils de même couleur, clairement parsemés. Les mâchoires et la lèvre sont de même couleur que les mandibules. Le plastron sternal cordiforme est hérissé de poils blonds assez allongés, peu serrés entre eux. Les palpes sont allongés, d'un fauve claire, couverts de poils blonds. Les pattes sont très-allongées, de même couleur que les palpes, hérissées de poils blonds et de longues épines de même couleur. L'abdomen, allongé, d'un fauve assez foncé, couvert de poils très-serrés entre eux, présente en dessus deux lignes de couleur noire, assez écartées entre elles, qui partent de la partie antérieure et se continuent jusqu'à la partie postérieure; de chaque côté on aperçoit encore une autre raie de même couleur, mais bien moins foncée et beaucoup plus finement marquée; en dessous il est d'un fauve beaucoup plus clair qu'en dessus. Les filières sont peu saillantes et d'une couleur un peu plus foncée que l'abdomen. Le mâle est beaucoup plus grêle que la femelle. Son céphalo-thorax est couvert de poils noirâtres, et ses côtés latéraux, ses parties postérieure et antérieure, ainsi que la ligne longitudinale, sont hérissés de poils d'un blond très-clair. Les mandibules, les mâchoires et la lèvre sont comme dans la femelle. Les palpes sont beaucoup moins allongés, de même couleur que ceux de la femelle; les premier, second et troisième articles présentent à leur partie inférieure des tâches noirâtres; le dernier article est globuleux, sans taches, et hérissé de poils blonds. Les pattes, moins al-

longées que celles de la femelle, sont beaucoup plus grêles; les premiers articles sont noirâtres, et les suivans d'une couleur fauve assez foncée. L'abdomen, d'un fauve très-foncé, est presque envahi chez quelques individus par les deux raies noires du dessus, qui sont toujours beaucoup plus larges, avec celles des côtés latéraux bien moins marquées; en dessous il est d'une couleur fauve bien moins prononcée qu'en dessus, avec deux rangées de points d'un blond très-clair.

Trouvé aux îles Canaries.

28. Latrodectus argus. (Savigny, descript. de l'Egypt., pl. 13, fig. 10. *L. oculatus*, Walck, hist. nat. des ins. apt., tom. 1, p. 645.

L. Cephalo-thorace rufo; palpis sub-elongatis, rufis nec non mandibulis ac maxillis; labro nigro; pedibus rufescente rufoque variegatis; abdomine rotundato, nigro lanuginoso, suprà ad latera infràque lineis et maculis albido-flavescentibus ornato; pedibus maris elongatissimis, exilibus, rufescente nigrescenteque variegatis; abdomine ovato, prorsùs nigro-lanuginoso; lineis albido-flavescentibus; maculis pariter albido-flavescentibus, ad medium rufescente sub-tinctis.

Longueur : 11 millimètres.

Quoique cette espèce ait été déjà décrite par M. Walckenaër dans son Histoire naturelle des insectes aptères, et figurée par M. Savigny dans son grand ouvrage d'Egypte, cela ne nous a cependant pas empêché d'en donner une nouvelle description, parce que les individus qui ont été rapportés des îles Canaries en diffèrent beaucoup et forment une variété vraiment remarquable. Le céphalo-thorax, d'un roussâtre foncé, couvert d'un duvet très-court, peu serré, offre dans sa partie médiane une dépression transversale fortement prononcée. Les palpes peu allongés, de même couleur que le céphalo-thorax, ont leurs derniers articles couverts de poils allongés, peu serrés. Les mandibules et les mâchoires sont aussi de même couleur que le céphalo-thorax, avec la lèvre et le plastron sternal de couleur noire. La hanche, l'exinguinal, le fémoral et le tibial, d'un roussâtre tirant sur le noir, sont hérissés de poils de même couleur dispersés çà et là; le métatarse et le tarse, d'un roussâtre clair, sont revêtus de poils de cette dernière couleur. L'abdomen, arrondi, d'un beau noir velouté, avec deux raies transversales légèrement jaunâtres près de son insertion avec le céphalo-thorax, et qui se continuent jusque sur les côtés latéraux, a sa partie médiane ornée d'une suite de taches au nombre de huit, formées par un cercle d'un blanc jaunâtre : la première tache est entièrement arrondie; la seconde, trianguliforme; la troisième, la quatrième et la cinquième, de même forme, mais beaucoup plus petites; les sixième, septième et huitième ne se présentent plus que sous la forme de simples raies transversales. Chacun des côtés latéraux présente cinq autres taches; le cercle des trois premières n'est pas fermé, la quatrième et la cinquième n'étant plus que de petits points. Le dessous est de même couleur que le dessus, à l'exception cependant des ouvertures stigmatiformes qui sont d'un blanc grisâtre; de plus on aperçoit trois raies transversales, dont la première est large et étroite, la seconde plus courte et plus lar-

gement marquée, la troisième ne se présente plus que sous la forme d'un très-petit point; on aperçoit encore çà et là quelques raies et quelques petits points, mais bien faiblement marqués : toutes les taches que nous venons de décrire sont d'un blanc jaunâtre avec leur partie médiane de même couleur que le dessus de l'abdomen. Les filières, généralement peu apparentes, sont roussâtres.

Le mâle, qu'on ne connaissait pas encore et que nous avons figuré, est beaucoup plus petit que la femelle, avec les organes de la locomotion beaucoup plus allongés et très-grêles. Le céphalo-thorax, entièrement de même couleur que celui de la femelle, présente, comme celui-ci, dans sa partie médiane, une dépression fortement marquée. Les palpes, courts, grêles, de même couleur, mais beaucoup plus claire, ont leur dernier article globuleux, creusé à sa base dans laquelle est renfermé un très-long filament de couleur noire, qui, à l'état de repos, est contourné sur lui-même comme un tire-bouchon. Les mandibules sont de même couleur que les palpes. Les pattes, très-allongées, grêles, ont la hanche, l'exinguinal, le fémoral et le génual noirs, le tibial d'un roux clair avec sa base noirâtre, et les articles qui suivent, tels que le métatarse et le tarse, d'un roux très-clair; la base de ce dernier est seulement noirâtre : tous ces articles sont hérissés de poils très-courts. L'abdomen, beaucoup plus ovale et beaucoup plus allongé que celui de la femelle, est d'un noir velouté en dessus et en dessous; sa partie antérieure est ornée d'une large raie d'un blanc légèrement jaunâtre et qui se continue jusque sur les côtés latéraux, mais qui devient plus étroite à mesure qu'elle s'avance en arrière; sa partie supérieure offre six taches blanches, dont la première, la seconde et la troisième, assez éloignées entre elles, sont tachées dans leur partie médiane d'un peu de roussâtre; les quatrième, cinquième et sixième, beaucoup plus rapprochées, diminuent de grandeur à mesure qu'elles s'étendent vers la partie postérieure, de sorte que la dernière tache n'est plus qu'un très-petit point blanchâtre offrant cependant, comme la quatrième et la cinquième, sa partie médiane légèrement teinte de roussâtre; ces taches ne sont pas toutes arrondies; il n'y a que les première, seconde et troisième, qui présentent cette disposition, tandis que les autres sont plus ou moins trianguliformes. Les côtés latéraux présentent aussi cinq taches blanches, dont la première et la seconde sont seulement teintes de roussâtre, les autres étant entièrement blanches; ces taches, de même que les précédentes, sont beaucoup plus petites à mesure qu'elles s'étendent vers la partie postérieure. Le dessous, orné d'une tache blanche de forme triangulaire, présente à sa base un petit point blanchâtre. Les filières, situées tout-à-fait à l'extrémité de l'abdomen, sont assez saillantes et d'une belle couleur rousse.

29. Agelena canariensis, *Lucas.*

A. Cephalo-thorace rufo, anteriùs nigrescente, in medio lineâ albicante longitudinaliter ornato; lateribus albo-fasciatis; mandibulis validis, elongatis, proeminentibus, rufis; pilis albicantibus; palpis elongatis, exilibus, rufis, nigrescente annulatis; maxillis labroque rufis; pilis rufescentibus; pedibus tenuibus, sub-elongatis, rufis, nigrescente sub-annulatis; ultimis articulis pilis albido-cinereolis; abdomine elongato, ovato, suprà maculâ crenatâ rufescente distincto, à latere nigrescente, maculis nigris ornato, infrà rufescente; maculis nigricantibus; fusulis elongatissimis, articulis nigro-rufescente squalido flavescenteque variegatis.

Longueur : 15 millimètres.

Le genre *Agelena*, créé par M. Walckenaër dans son tableau des aranéides, ne renfermait que deux espèces, dont une, désignée sous le nom d'*Ag. labyrinthica*, Walck., se trouve en Europe, et l'autre sous celui d'*Ag. carolina*, Bosc, habite la Caroline. Celle que nous décrivons ici est fort remarquable, et a été trouvée aux îles Canaries.

Le céphalo-thorax, d'un roussâtre assez foncé avec sa partie antérieure noirâtre, présente dans sa partie médiane une ligne longitudinale formée par des poils d'un blanc légèrement grisâtre ; les côtés latéraux sont d'un roux très-foncé, et les bords du céphalo-thorax sont entourés par une raie formée de poils de même couleur que celle qu'on aperçoit sur sa partie médiane. Les yeux sont d'un noir brillant ; les mandibules, robustes, allongées, arrondies, très-saillantes, sont d'une couleur rousse foncée, couvertes de poils blanchâtres, allongés, peu serrés entre eux. Les crochets des mandibules, allongés, courbés, se placent à l'état de repos dans une rainure de la mandibule, dont les bords sont hérissés de petites épines très-acérées; les palpes, allongés, grêles, sont de même couleur que les mandibules, hérissés de poils blanchâtres avec la base de chaque article légèrement noirâtre, la base du dernier cependant exceptée. Le plastron sternal, d'une couleur rousse claire, surtout postérieurement, présente çà et là quelques poils blanchâtres ; il est de forme arrondie, avec sa partie postérieure tout-à-fait terminée en pointe ; les mâchoires et la lèvre, d'une couleur rousse foncée, sont hérissées de poils d'un roux clair ; les pattes, fines, peu allongées, de même couleur que les mandibules, ont la hanche, l'exinguinal et le fémoral, légèrement annelés de noirâtre, surtout à leur partie inférieure, avec les articles qui suivent, d'un roux peu foncé, ayant cependant leur base légèrement noirâtre; de plus, ces organes sont armés de rares épines, allongées, et de quelques poils, surtout aux métatarses et aux tarses, d'un blanc légèrement grisâtre ; l'abdomen, allongé, d'une forme tout-à-fait ovalaire, présente en dessus une raie large, d'un roussâtre assez foncé, qui part de la partie antérieure et qui se continue jusqu'à la partie postérieure ; cette raie sur les côtés est fortement crénelée, et antérieurement, tout-à-fait à sa naissance, elle offre deux autres petites raies peu allongées, formées par des poils d'un blanc grisâtre. Les côtés latéraux sont d'un gris roussâtre clair, parsemé

de taches noires très-foncées, surtout postérieurement; le dessous est d'un roussâtre clair, mélangé de petites taches noirâtres plus ou moins serrées entre elles; les filières sont très-allongées, surtout la première paire, dont les premiers articles sont noirs, et ceux qui suivent d'un roux clair; les autres filières sont très-saillantes et d'un jaune sale.

30. Epeira Webbii, *Lucas.*

E. Cephalo-thorace pilis argenteis induto, maculâ nigrescente ornato, ad latera flavescente; mandibulis flavescentibus, ad basim nigrescentibus; maxillis validis, flavescentibus, ad basim nigris; labro brevi, flavescente; palpis exilibus, elongatis, flavescentibus, nigro-maculatis; pedibus elongatissimis, exilibus, rubro-flavescentibus, nigro-annulatis, ultimo articulo prorsùs nigro; abdomine longiore quàm latiore, posteriùs acuto, suprà citrino, pilis argenteis, lineis transversim nigrescentibus distincto, ad latera citrino, nigro-annulato, infrà pariter citrino, vittâ longitudinaliter fuscâ trajecto; fusulis proeminentibus, fusco-rubescentibus.

Longueur : 20 millimètres.

Le céphalo-thorax est aussi large que long, tronqué et étroit à sa partie antérieure, arrondi et dilaté sur les côtés latéraux, avec sa partie postérieure échancrée et sa surface entièrement plane; antérieurement, on aperçoit deux profonds sillons longitudinaux, et postérieurement une forte dépression transversale. Ce céphalo-thorax est entièrement couvert de poils argentés, et, de chaque côté, on aperçoit une tache noirâtre avec les bords latéraux d'un jaune citron. Les yeux, placés à la partie antérieure et sur des protubérances du céphalo-thorax, sont de couleur noire. Les mandibules sont robustes, d'un jaune sale, arrondies et convexes à leur partie externe, comprimées latéralement et terminées en pointe arrondie à leur base, qui est légèrement noirâtre. A leur côté interne, on aperçoit un sillon longitudinal assez profond, dont les bords sont hérissés d'épines noires, et dans lequel se placent les crochets à l'état de repos. Ces derniers sont robustes, courbés, d'un noir brillant à leur naissance, d'un roux foncé à leur partie médiane, avec leur extrémité très-aiguë. Les mâchoires sont grandes, fortes, larges dans leur partie médiane, arrondies à leur extrémité, qui est d'un jaune sale, tandis que la base est entièrement noire; la lèvre est très-courte, plus large que longue, arrondie à son sommet et de même couleur que l'extrémité des mâchoires. Le plastron sternal est cordiforme; sa partie médiane présente une raie assez large, longitudinale, d'un beau jaune citron, et, de chaque côté, deux raies d'un noir profond, interrompues cependant par de petites saillies très-convexes, d'un beau jaune citron. Les palpes sont allongés, grêles; les premier, second et troisième articles sont d'un jaune sale, couverts de poils de même couleur; le quatrième est aussi d'un jaune sale, mais sa naissance et sa base sont noires; le cinquième est aussi d'un jaune sale, mais sa base est noirâtre avec des poils très-allongés de même couleur. Les pattes sont très-allongées, grêles; les pre-

mière et seconde paires sont très-allongées, la quatrième ensuite, la troisième est la plus courte. La hanche dans toutes ces pattes est robuste, d'un jaune citron, pâle en dessus et en dessous, couverte de poils de même couleur, avec les côtés internes noirâtres. L'exinguinal est très-court, noir dans la première, troisième et quatrième paires de pattes, et d'un jaune sale dans la seconde; les autres articles, tels que le fémoral, le génual, le tibial, le métatarse et le tarse, sont d'un jaune rougeâtre mêlé de noir, et cette dernière couleur devient surtout prononcée au métatarse et au tarse, car ce dernier est entièrement noir. Tous ces articles sont alternativement hérissés de poils d'un jaune rougeâtre et noir; l'abdomen, beaucoup plus long que large, est ovale, arrondi antérieurement, ensuite légèrement étranglé; puis il s'arrondit et se termine en une pointe très-prononcée postérieurement; sa surface est arrondie, convexe et d'un beau jaune citron, couverte de poils argentés. Depuis sa partie antérieure jusqu'à sa partie postérieure on aperçoit des lignes transversales d'un noir peu prononcé, qui forment alors, par leur réunion, onze bandes transversales, qui diminuent toutes de longueur à mesure qu'elles s'avancent vers la partie postérieure; de plus, on aperçoit, à partir de la seconde bande, une raie longitudinale d'une couleur cendrée peu prononcée, qui se partage ensuite en deux autres raies également de même couleur; entre ces deux raies on voit encore le même dessin que nous venons de décrire, mais beaucoup plus petit. Les première, seconde, quatrième et cinquième bandes ou raies noires offrent de chaque côté, et à très-peu de distance, un point stigmatiforme arrondi plus ou moins marqué; les côtés latéraux sont aussi d'un jaune citron, mélangé de raies noires, qui forment des bandes ou des taches plus ou moins bien prononcées. Le dessous est d'un jaune citron, traversé longitudinalement par une large bande d'un brun foncé, qui atteint même les filières. Cette bande, à cette partie, présente une tache d'un jaune orangé, qui, elle-même, est traversée par une petite bande cendrée; de chaque côté, cette tache offre un petit prolongement d'une couleur cendrée, qui se continue sur les côtés de l'abdomen, lesquels sont également cendrés. Les plaques recouvrant les ouvertures stigmatiformes sont très-apparentes et d'un brun rougeâtre foncé; les filières sont très-saillantes et de même couleur que les plaques recouvrant les ouvertures stigmatiformes.

Habite les îles Canaries.

31. Epeira cacti-opuntiæ, *Walck.*

E. Cephalo-thorace nigrescente; pilis brevibus induto; mandibulis validis, elongatis, nigro-rufescentibus; pilis albicantibus ad extremum nigris; palpis elongatis, nigro-rufescentibus; pilis albicantibus; spinis nigris; labro magno, rufescente; maxillis validis, interiùs flavescentibus, exteriùs nigris; pilis elongatis, nigricantibus; pedibus validis, elongatis, nigris; pilis brevibus, suprà nigris infrà flavescentibus; abdomine longiore quàm latiore, tuberculato, suprà nigro, lanuginoso, pilis anteriùs albis, in medio duabus lineis longitudinalibus albido-lanuginosis, albicantibus ornato, ad latera rufo, lineâ flavescente circumcincto, infrà nigro-rufescente, duabus maculis albido-lanuginosis sub-flavescentibus distincto; fusulis proeminentibus, nigris, nigro-pilosis.

Longueur: 14 millimètres.

Nous avons conservé le nom qui lui a été imposé par M. Walckenaër, car c'est une des espèces qu'il a vues au Muséum d'histoire naturelle de Paris, mais qui était encore inédite. Le céphalo-thorax, plus long que large, est étroit et tronqué antérieurement, large, arrondi et peu déprimé sur les côtés latéraux avec sa partie postérieure échancrée; en dessus, il présente un point de forme quadrilataire et qui est profondément marqué; sa couleur est un noir peu foncé avec des poils blancs, courts, peu serrés. Les yeux sont d'un noir brillant et portés sur des tubercules assez saillans. Les mandibules sont robustes, assez allongées, d'un noir roussâtre avec leur base beaucoup plus claire; quelques poils blanchâtres placés çà et là revêtent ces organes qui, à leur base, en présentent une plus grande quantité, qui sont allongés, serrés et de couleur noire. Les palpes sont assez allongés, d'un noir roussâtre, revêtus d'épines noires et de poils blanchâtres assez serrés entre eux au dernier article. Le plastron sternal est noir, assez saillant, cordiforme, légèrement tuberculé sur les côtés latéraux, qui présentent quelques poils blanchâtres, tandis que ceux de la partie médiane sont noirs. La lèvre est assez grande, arrondie antérieurement et de couleur roussâtre; les mâchoires sont robustes, terminées en pointe arrondie antérieurement, tronquées à leur côté interne, qui est d'un jaune sale, tandis que leur côté externe est noir et couvert de longs poils de même couleur. Les pattes sont robustes, allongées; la première paire est la plus longue, la seconde ensuite, puis la quatrième, et enfin la troisième, qui est la plus courte. Toutes ces pattes sont noires, revêtues de poils serrés, courts, d'un jaune sale en dessous, et noir en dessus. L'abdomen, beaucoup plus long que large, arrondi antérieurement et sur les côtés latéraux, est tronqué postérieurement; en dessus, il est entièrement d'un noir velouté, avec sa partie antérieure couverte de poils blancs; sa partie médiane présente deux raies longitudinales, d'un blanc velouté légèrement jaunâtre; ces deux raies antérieurement n'en forment qu'une seule par leur réunion; mais elles s'écartent ensuite, puis se rapprochent sans cependant se joindre, s'écartent de nouveau, pour former une suite de petites taches, qui deviennent beaucoup plus petites à

mesure qu'elles avancent vers la partie postérieure. Antérieurement et de chaque côté, on aperçoit un tubercule très-saillant, qui est terminé en pointe, et dont la partie qui regarde le céphalo-thorax est de même couleur que l'abdomen, tandis que la partie postérieure est d'un beau brun velouté, légèrement jaunâtre, et forme une tache dont la figure est à peu près un quadrilatère ; la partie médiane offre également, de chaque côté, un tubercule qui est un peu moins saillant que les précédens, mais dont les couleurs sont disposées de même. On aperçoit ensuite deux autres taches également blanches, et dont la postérieure est beaucoup plus petite. L'espace qui existe entre les tubercules et les raies de la partie médiane offre quelques petits points blanchâtres qui sont dispersés çà et là. La partie postérieure se termine par deux forts tubercules pointus, peu écartés entre eux, de même couleur que l'abdomen, et hérissés de poils courts très-serrés; les côtés latéraux, d'un noir roussâtre, présentent une raie jaunâtre qui entoure tout l'abdomen; le dessous est de même couleur que les côtés latéraux; seulement on aperçoit de chaque côté, près des ouvertures stigmatiformes, une tache longue, étroite, qui est d'un blanc velouté légèrement jaunâtre. Les filières sont très-saillantes, entièrement noires et revêtues de poils de même couleur.

Cette espèce, dans le jeune âge, est d'une couleur beaucoup plus claire, avec les tubercules moins saillans et les taches moins distinctes.

Se trouve sur les Cactus aux îles Canaries.

32. Epeira annulipes, *Lucas.*

E. Cephalo-thorace rufo; pilis squalido flavescentibus; mandibulis elongatis, rufescentibus; pilis squalido-flavescentibus; palpis rufis, nigro-annulatis; maxillis brevibus, rufescentibus, nigro-pilosis; labro brevi, rufescente; pedibus elongatis, exilibus, rufis, nigro-annulatis; abdomine lævigato, ovato, sub-flavescente, lineâ nigrâ utrinque serratâ distincto, ad latera nigrescente, infrà nigro, lineâ flavescente ornato; ad medium lineâ flavâ, posteriùs punctis nonnullis flavescentibus; fusulis proeminentibus, nigris.

Longueur : 14 millimètres.

Le céphalo-thorax, d'un roux foncé, allongé, est revêtu en dessus de poils peu serrés entre eux, d'un jaune sale; les yeux sont d'un noir brillant; les mandibules sont assez allongées, d'un roux clair, avec leur base peu foncée, et offrant çà et là quelques poils d'un jaune sale. Les palpes, assez allongés, d'un roux foncé, ont leurs trois premiers articles de cette couleur, les deux derniers sont aussi d'un roux foncé, mais la naissance et la base du quatrième sont de couleur noire, et l'extrémité du cinquième, de cette dernière couleur. Le plastron sternal, d'une couleur noire foncée, est revêtu de longs poils jaunes. Les mâchoires sont courtes, arrondies à leur partie antérieure, de même couleur que les mandibules, et hérissées à leur partie externe de poils courts, très-serrés, d'une couleur noire très-claire. La lèvre est très-courte, arrondie et de même couleur que les mandibules. Les pattes, allongées, grêles, ont la disposition suivante : la première paire est la plus allongée, la

seconde ensuite, la quatrième après, et enfin la troisième, qui est la plus courte. Les divers articles composant ces pattes, tels que la hanche, l'exinguinal et le fémoral, sont d'un roux assez foncé; le génual est aussi de cette dernière couleur, mais la base est noire; le tibial est annelé de roux et de noir, et cette disposition de couleur a également lieu pour le métatarse et le tarse. De plus, ces organes sont hérissés de poils assez allongés. L'abdomen, très-allongé, ovale, présente sa partie antérieure un peu plus terminée en pointe que sa partie postérieure; sa couleur est d'un jaune peu foncé, avec une ligne noire de chaque côté, formant des festons plus ou moins marqués, selon les individus. Ces deux lignes antérieurement sont très-écartées, mais elles se rapprochent beaucoup, et finissent même par se réunir tout-à-fait postérieurement. L'espace qui existe entre ces deux lignes présente longitudinalement une suite de petits points noirâtres qui semblent former deux petites raies, mais bien faiblement marquées. Le dessous est entièrement lisse; seulement à la partie antérieure on aperçoit une réunion de poils d'un jaune très-clair. Les côtés latéraux sont également jaunes, mais ils présentent des lignes longitudinales en si grande quantité et tellement serrées entre elles, que quelquefois ces parties prennent une teinte noirâtre. Le dessous est noir, et on aperçoit de chaque côté, à partir des ouvertures stigmatiformes, qui sont également de cette dernière couleur, une ligne légèrement jaunâtre, qui se courbe un peu à sa base; la partie médiane présente une tache ordinairement plus longue que large, qui est d'un beau jaune; enfin, tout-à-fait à la base, près des filières, on voit de chaque côté un point arrondi, d'une belle couleur jaune, et, entre ces deux points, on en aperçoit encore un autre, qui est de même couleur, et plus ou moins marqué selon les individus. Les filières sont saillantes, de couleur noire.

Trouvé aux îles Canaries.

33. Epeira crucifera, *Lucas*.

E. Cephalo-thorace lævigato, nitido rufescente, anteriùs nigrescente; mandibulis elongatis, rufis, ad basim rufescentibus; pilis flavescentibus; palpis subelongatis, exilibus, squalido-flavescentibus, nigrescente annulatis, interiùs pilis rufescentibus; pedibus exilibus, squalido-flavescentibus; rufescente nigrescenteque annulatis; abdomine nigrescente, suprà duabus lineis longitudinalibus maculisque flavescentibus ornato, infrà prorsùs nigro; quatuor maculis albicantibus, duabus maximè distinctis; fusulis proeminentibus, nigris; maculis albicantibus.

Longueur : 10 millimètres.

Le céphalo-thorax, d'un roux assez foncé, brillant, est entièrement lisse, avec sa partie antérieure légèrement noirâtre. Les yeux sont entièrement noirs. Les mandibules, assez allongées, arrondies, sont de même couleur que le céphalo-thorax, avec leur base cependant beaucoup plus claire; à leur partie interne on aperçoit quelques poils jaunâtres; leurs crochets sont allongés, très-aigus et d'un roux clair. Les

palpes, peu allongés, grêles, sont d'un jaune sale, couverts de poils de même couleur, avec la base de chaque article noirâtre. Les mâchoires et la lèvre sont noirâtres avec leur partie antérieure d'un jaune sale, et hérissées à leur côté interne de poils courts, très-serrés, roussâtres. Le plastron sternal, noirâtre, présente çà et là quelques poils jaunes. Les pattes, peu allongées, grêles, d'un jaune sale, ont leurs articles annelés de roussâtre et de noirâtre. L'abdomen, arrondi antérieurement et postérieurement, présente ses côtés très-élargis; il est entièrement d'une couleur noirâtre, et offre en dessus deux lignes longitudinales blanchâtres séparées entre elles, mais qui se réunissent à leurs parties antérieure et postérieure; antérieurement, et sur la partie élargie de l'abdomen, on aperçoit quelques taches jaunâtres qui, chez quelques individus, se réunissent aux lignes longitudinales, et semblent, à cause de cette réunion, former une figure représentant une croix; les côtés, jusqu'à la partie postérieure, sont ornés de plusieurs bandes transversales d'un jaune roussâtre, dont une (l'antérieure) se continue jusqu'aux filières; le dessous est entièrement noir avec deux taches blanches, mais très-peu apparentes, près des organes de la génération; mais postérieurement et près des filières, on aperçoit deux autres taches de forme ovalaire et d'une belle couleur blanche; les filières, assez saillantes, de couleur noire, sont entourées de taches blanchâtres ou jaunâtres plus ou moins apparentes. Nous avons vu des individus chez lesquels l'abdomen est tellement noir que les dessins de dessus sont entièrement cachés; nous avons aussi observé une variété assez remarquable, qui est entièrement d'un fauve clair, avec le dessous de son abdomen seulement légèrement noirâtre.

Se trouve aux îles Canaries.

34. Tetragnatha gracilis, *Lucas.*

T. Cephalo-thorace rufo, anteriùs rufescente; mandibulis elongatissimis, rufescentibus, subcurvis, exteriùs lævigatis, ad extremum spinosis; palpis squalido-flavescentibus, elongatis, exilibus; maxillis labroque rufis, anteriùs nigrescentibus; pedibus elongatissimis, rufis; pilis rufescentibus; abdomine elongatissimo, cinereo-virescente, ad latera lineâ squalido-flavescente ornato, infrà cinereolo-virescente, duabus lineis flavescentibus longitudinaliter distincto; fusulis rufis, proeminentibus; abdomine maris omninò viridi.

Longueur : 16 millimètres.

Le céphalo-thorax, allongé, épais, tronqué antérieurement, légèrement déprimé, dilaté, arrondi sur les côtés, est d'un noir roussâtre, avec sa partie antérieure cependant beaucoup plus claire; de plus il présente quelques poils très-courts, peu serrés, d'un jaune sale. Dans sa partie médiane il offre une dépression sur laquelle on aperçoit deux petites cavités très-profondément marquées. Les yeux, presque de même grosseur entre eux, sont d'une couleur entièrement noire. Les mandibules, très-allongées, de forme arrondie, d'une couleur rousse peu foncée, légèrement courbées, sont entièrement lisses à leur côté externe, et armées à leur base, de ce

même côté, d'une très-forte épine; leur côté interne présente une rainure longitudinale peu profonde, dont les bords sont hérissés de petites épines, et dans laquelle viennent se placer les crochets à l'état de repos. Ces derniers, très-allongés, affectent la forme d'un croissant jusque dans leur partie médiane, et se courbent ensuite un peu avec leur extrémité, qui est terminée en pointe très-aiguë; ces crochets sont d'une belle couleur noire avec leur extrémité roussâtre; les palpes, allongés, très-grêles, sont d'un jaune sale, hérissés de poils de même couleur; le plastron sternal, en forme de cœur, allongé avec sa partie antérieure échancrée, est d'un noir roussâtre, couvert d'un duvet serré de même couleur. Les mâchoires, allongées, d'une couleur rousse claire, avec leur partie antérieure légèrement noirâtre, sont hérissées à leur côté interne de poils courts, serrés, d'un jaune sale. La lèvre, assez allongée, arrondie et noirâtre, a sa partie antérieure d'un roussâtre clair. Les pattes, très-allongées, d'une couleur rousse foncée, sont hérissées de poils clairement parsemés de même couleur, mais beaucoup plus claire. L'abdomen, très-allongé, avec sa partie antérieure beaucoup plus épaisse que sa partie postérieure, est d'un gris verdâtre; dans sa partie médiane il présente deux petits points assez profondément marqués, et sur les côtés latéraux on aperçoit une ligne longitudinale, d'un jaune sale, qui part de la partie antérieure, et se continue jusqu'à la partie postérieure; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus, et présente deux lignes longitudinales d'un jaune sale. Les filières, d'un roux foncé, sont assez saillantes. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est beaucoup plus petit et plus grêle. Du reste, son céphalo-thorax, ses organes de la locomotion et de la manducation sont entièrement de même forme et de même couleur; seulement son abdomen est beaucoup plus cylindrique, d'un vert foncé, couvert d'un duvet de même couleur, très-serré, et ne présente pas ces lignes longitudinales qu'on aperçoit sur celui de la femelle.

Trouvé aux îles Canaries.

35. Theridion pulchellum, *Lucas.*

T. Cephalo-thorace lævigato, rufescente; mandibulis elongatis, lævigatis, rufescentibus, ad basim rufis; palpis exilibus, subelongatis, albicantibus; ultimo articulo nigro-piloso; maxillis elongatis, angustis, rufescentibus; pilis flavescentibus; labro longiore quàm latiore, rufo, pilis rufescentibus induto; pedibus exilibus, rufescentibus; pilis nigris; abdomine maximo, longiore quàm latiore, suprà violaceo, albidâ lineolâ anteriùs circumcincto; tribus maculis trianguliformibus suprà albidis, infrà cinereis; fusulis proeminentibus, rufescentibus.

Longueur : 10 millimètres.

Le céphalo-thorax, étroit en avant, bombé sur les côtés et postérieurement, présente dans sa partie médiane une dépression fortement marquée; de plus, il est entièrement lisse et d'une couleur rousse très-claire. Les yeux, d'un blanc jaunâtre brillant, sont entourés de noir; la première paire est entièrement de cette dernière

couleur. Les mandibules, allongées, entièrement lisses, sont de même couleur que le céphalo-thorax, avec leur base cependant un peu plus foncée. Les palpes, grêles, peu allongés, sont d'un blanc sale, avec le dernier article hérissé de poils noirs. Le plastron sternal, cordiforme, lisse, est de même couleur que le céphalo-thorax. Les mâchoires, allongées, étroites, terminées en pointe à leur partie antérieure, et hérissées de poils d'un jaune sale, sont d'un roux un peu foncé. La lèvre, plus large que longue, arrondie antérieurement, couverte de poils rougeâtres, est d'une couleur beaucoup plus foncée que celle des mâchoires. Les pattes grêles, de longueur médiocre, hérissées de poils noirs, sont de même couleur que le céphalo-thorax. L'abdomen est très-volumineux, beaucoup plus long que large, avec les parties antérieure et postérieure arrondies; il est d'un violet très-foncé en dessus, avec une ligne arquée d'un blanc sale, entourant la partie antérieure, et s'étendant presque sur les côtés latéraux; dans sa partie médiane, on aperçoit trois taches de même couleur, trianguliformes, placées à la suite les unes des autres; en dessous, il est d'un gris cendré peu foncé; les filières sont assez saillantes, et d'une couleur rousse claire.

Elle a été trouvée aux îles Canaries.

PULMONAIRES PÉDIPALPES.

36. Androctonus biaculeatus. Scorpio biaculeatus, *Latr., Coll. du Mus.*

A. Fulvo-rubescenti; cephalo-thorace tuberculato, in medio ad lateraque depresso; chelis elongatissimis, exilibus, fulvo-rubescentibus; abdomine suprà atro, infrà rufescente, tuberculato, ad medium carinato; caudâ elongatissimâ, suprà nigrescente, infrà aterrimâ, ad medium lateraque carinatâ; ultimo articulo bi-unguiculato; pedibus elongatis, exilibus, suprà rufescentibus, infrà fulvo-rufescentibus; pectinibus elongatis, flavis.

Longueur: 3 pouces et demi.

Cette espèce, à laquelle nous avons conservé le nom que lui a imposé M. Latreille dans la collection du Muséum, est entièrement d'un fauve noirâtre en dessus, de même couleur en dessous, mais un peu moins foncée. Le céphalo-thorax, de couleur noire, finement granulé, présente sur les côtés, et dans sa partie médiane, des dépressions assez fortement prononcées. Les yeux médians et latéraux sont noirs, entourés de rouge; les chélicères, très-allongées, grêles, sont d'un fauve roussâtre; le premier article, finement tuberculé, présente çà et là, à son côté interne, quelques poils allongés, d'un jaune sale; le second article est hérissé de tubercules formant plusieurs séries longitudinales; le troisième article, un peu plus renflé que le précédent, présente aussi plusieurs séries longitudinales de tubercules, dont deux seulement sont beaucoup plus prononcées que les autres à son côté interne; le quatrième article, excessivement renflé, d'une couleur rousse claire, est finement carené, avec le doigt qui le termine très-allongé, d'une couleur un peu plus foncée, et fortement courbé à son extrémité; le cinquième article ou le doigt mobile est semblable

au précédent, et tous deux sont finement tuberculés à leur côté interne, avec leur extrémité d'une couleur rousse-claire. L'abdomen, de même couleur que le céphalo-thorax, a ses six segmens fortement carenés dans leur partie médiane, tandis que le septième l'est à peine ; mais de chaque côté, ce dernier présente une carène assez saillante ; ces carènes sont formées par des tubercules arrondis, d'un noir très-foncé, et d'une couleur rousse très-claire ; de plus, ces segmens présentent, dans le sens transversal, plusieurs séries assez prononcées de tubercules arrondis. En dessous, l'abdomen est entièrement lisse, d'un roux clair surtout, où sont situées les ouvertures stigmatiformes; ces derniers organes sont très-prononcés, le dernier segment, entièrement noir, est finement carené. La queue est très-allongée, noirâtre en dessus, et beaucoup plus foncée en dessous; sa partie médiane en dessus est fortement déprimée, et cette dépression se continue sur chaque segment, à l'exception cependant du dernier, qui est court, globuliforme, armé d'un aiguillon très-allongé, recourbé et très-aigu à son extrémité, qui est de couleur noire ; près de la naissance de cet aiguillon, en dessous, on en aperçoit un autre, mais qui est beaucoup plus petit. Les pattes, peu allongées, grèles, sont d'une couleur rousse claire en dessus et d'un jaune roussâtre en dessous, surtout les premiers articles. Les peignes sont très-allongés, composés chacun de vingt-six dents, toutes d'une belle couleur jaune. Cette espèce, suivant M. Berthelot, n'est pas originaire des îles Canaries ; elle y est apportée par les bâtimens qui viennent d'Amérique.

ARACHNIDES TRACHÉENNES.

37. Phalangium spiniferum, *Lucas*.

P. Cephalo-thorace rugoso, sub-rufescente, anteriùs posteriùsque spinoso ; maculis cinereolis ; tuberculo oculifero proeminente, spinosissimo ; palpis flavescentibus spinosis, rufo-maculatis ; mandibulis flavescentibus, ad extremum nigrescentibus; pedibus flavescentibus, elongatis, exilibus, spinosis, rufo annulatis; abdomine rufescente, spinoso, cinereo-maculato, posteriùs nigro-punctato, infrà lævigato, flavescente anteriùs duobus punctis rotundatis distincto.

Longueur : 7 millimètres.

Le céphalo-thorax, d'un jaune légèrement roussâtre, orné de quelques taches d'un gris noirâtre, est hérissé, à sa partie antérieure, d'épines à extrémité noire, et postérieurement, de deux rangées transversales d'épines de même couleur que les précédentes. Le tubercule oculifère très-saillant est armé de deux rangées d'épines qui semblent former deux petites crêtes ; les yeux sont entièrement noirs. Les palpes, bien moins longs que le corps, sont jaunâtres, avec la partie antérieure de leur second article tachée de roux foncé; le premier, le second et le troisième article sont hérissés d'épines excessivement fines ; les suivans, couverts de poils raides très-courts, avec l'extrémité du dernier article muni d'une épine noirâtre, assez allongée et recourbée. Les mandibules, de médiocre grandeur, sont de même couleur que les

palpes, lisses, tachées de roux foncé, avec l'extrémité des pinces de couleur noire. Le plastron sternal, allongé, arrondi, étroit antérieurement, élargi et tronqué postérieurement, est jaune, avec deux points noirs arrondis situés à sa partie postérieure. Les pattes, allongées, grêles, sont jaunâtres, largement annelées chez certains individus, de roux foncé; la hanche, l'exinguinal, le fémoral, le génual et le commencement du tibial sont hérissés de très-fines épines; les articles suivans sont revêtus de poils fins très-courts, moins annelés de roux que les articles précédens, avec les tarses ayant un nombre indéterminable d'articles. L'abdomen, de même couleur que le céphalo-thorax, est orné de sept lignes transversales d'épines, très-petites et toutes à extrémité noire; postérieurement on aperçoit trois rangées transversales de points noirs, dont l'antérieure est interrompue dans son milieu; en dessous l'abdomen est jaunâtre, lisse, et présente à sa partie antérieure deux points noirs arrondis

Trouvé aux îles Canaries.

38. Ixodes pallipes, *Lucas*.

I. corpore suprà prorsùs rubro-flavescente, lineis longitudinalibus rubris distincto, à latere posteriùsque parvis maculis flavescentibus ornato, infrà flavescente, ad medium rubescente tincto; thorace rubro-nigrescente; pedibus elongatis, exilibus, flavescentibus, flavescente annulatis.

Longueur: 10 millimètres.

Cette espèce est entièrement d'un jaune pâle tirant cependant un peu sur le rougeâtre, ornée de lignes longitudinales rougeâtres foncées postérieurement, avec les côtés de la partie postérieure de son abdomen présentant de petites taches d'un jaune très-pâle; la plaque écailleuse ou thoracique est peu développée, légèrement ovalaire, chagrinée et d'une couleur rouge tirant un peu sur le noir. La tête ainsi que les palpes sont de même couleur que la plaque thoracique; ces derniers organes sont hérissés de quelques poils très-courts sur les côtés. En dessous l'abdomen est d'un jaune pâle surtout sur les côtés, avec sa partie médiane légèrement teintée de rougeâtre. Les pattes, assez allongées, grêles, augmentent de longueur depuis la première paire jusqu'à la quatrième, qui est la plus allongée de toutes; elles sont d'un rouge foncé, annelées de jaune très-pâle, surtout les derniers articles qui sont hérissés en dessous de poils très-courts, jaunâtres.

Trouvé aux îles Canaries.

39. Ixodes cinctus, *Lucas*.

I. corpore suprà rubro, lineis longitudinalibus nigricantibus ornato, ad latera fasciâ flavescente circumcincto, infrà flavescente, maculis rubris distincto; pedibus validis, flavescentibus, rubescente tinctis.

Longueur : 7 millimètres.

Le dessus du corps, légèrement chagriné, est entièrement d'un rouge foncé avec

quelques lignes longitudinales noirâtres placées çà et là; les côtés sont entourés par une bande d'un jaune très-pâle. La tête et les palpes sont d'un rouge un peu plus clair que le corps, à la partie antérieure duquel on aperçoit de chaque côté les yeux qui sont ronds, saillans et de même couleur que la tête; les organes de la manducation proprement dits sont d'un jaune très-clair. Le dessous du corps est d'un jaune pâle avec quelques taches d'un rouge foncé, dont deux très-grandes, situées près de la partie postérieure, et différant des autres en ce qu'elles ne sont pas arrondies; le bord postérieur de l'abdomen est orné d'une rangée circulaire de petites taches arrondies d'un rouge foncé. Les pattes, peu allongées, robustes, sont entièrement semblables à l'espèce précédente quant à leur longueur; elles sont d'un jaune clair avec leurs articles teintés de rougeâtre, surtout ceux de la dernière paire.

Trouvé aux îles Canaries.

40. Ixodes trilineatus, *Lucas.*

I. corpore prorsùs rubro-nigrescente, suprà tribus lineis longitudinalibus cinereolis ornato; pedibus elongatis, exilibus, flavescentibus rubroque annulatis; thorace rugosè undulato, punctis rotundatis impressis.

Longueur : 16 millimètres.

Le corps, beaucoup plus large antérieurement que postérieurement, est d'un beau rouge noirâtre, très-finement strié, et ces stries sont légèrement ondulées; en dessus il présente trois lignes longitudinales d'un cendré assez clair; les deux latérales partent de la partie antérieure et atteignent la partie postérieure; la médiane part à peu près du milieu du corps, et se continue jusqu'à sa partie postérieure; ces raies ou bandes sont généralement peu marquées; le dessous est entièrement semblable au dessus. La plaque thoracique, d'un noir rouge, beaucoup plus foncé que le corps, finement chagrinée, présente çà et là des points arrondis assez profondément marqués; de plus, on aperçoit deux sillons longitudinaux bien marqués, légèrement sinueux, qui partent de sa partie antérieure et se continuent jusque sur les bords latéraux. Les yeux sont saillans, arrondis, de couleur noire, et placés tout-à-fait sur le bord de la plaque thoracique. Les palpes et les organes de la manducation proprement dits sont d'un jaune pâle légèrement roussâtre. Les pattes sont allongées, grêles; la hanche et l'exinguinal sont de même couleur que le corps; les articles qui suivent sont d'un jaune pâle, largement annelés de rouge, surtout ceux des dernières paires.

Trouvé aux îles Canaries.

41. Ixodes cinereolus, *Lucas.*

I. corpore cinereolo, transversim tenuissimè striato, maculis flavescentibus ornato; thorace rugosè undulato; pedibus brevibus, rubescentibus.

Longueur : 14 millimètres

Le corps, très-finement strié dans le sens transversal, est d'un cendré clair avec

quelques taches jaunâtres. La plaque thoracique est très-petite, chagrinée, et présente de chaque côté à sa partie antérieure un petit sillon longitudinal, légèrement sinueux, qui ne se continue pas jusqu'à la partie postérieure; la couleur de cette plaque thoracique est un rouge assez foncé, avec quelques lignes longitudinales un peu plus claires. Les palpes et les pattes sont d'un rouge peu foncé : ces derniers organes très-courts.

Trouvé aux îles Canaries.

42. MYRIAPODES.

SCOLOPENDRA VALIDA, *Lucas.*

S. corpore rufo, sub-marmoreo, nigrescente; antennis virescentibus; pedibus validis, flavescente rufescenteque subtinctis.

Longueur, 3 pouces 1/2.

Corps entièrement d'un roux foncé, légèrement marbré de noirâtre, surtout la tête, avec les antennes verdâtres, composées de dix-huit articles. Les palpes, formés d'articles peu allongés, sont jaunâtres; les mandibules, robustes, d'un roux foncé, légèrement teintées de grisâtre, sont noires à leur extrémité. Les segmens, d'abord étroits, s'élargissent à partir du sixième; les suivans sont très-élargis, mais les dix-neuvième, vingtième et vingt-unième sont beaucoup plus étroits: ces segmens, légèrement arrondis, sont fortement rebordés sur leurs côtés, à l'exception cependant des six premiers; tous, ils présentent en dessus deux dépressions longitudinales profondément marquées, le premier segment et le dernier cependant exceptés. Les pattes, robustes, d'un jaune légèrement teinté de roussâtre, augmentent de longueur à mesure qu'elles atteignent la partie postérieure; les articles qui forment la dernière paire de pattes sont très-robustes, surtout le premier, qui est hérissé d'épines noirâtres très-fines seulement à son côté interne; les articles suivans sont lisses, avec le troisième et surtout le quatrième et le cinquième légèrement teintés de verdâtre. Nous avons observé un individu beaucoup plus jeune, et il différait de l'adulte en ce que les segmens étaient verdâtres, légèrement teintés de roussâtre, et que les pattes étaient d'un jaune clair, surtout les antérieures; les postérieures commençaient déjà à avoir la couleur de l'adulte.

Trouvé aux îles Canaries.

43. SCOLOPENDRA ANGUSTA, *Lucas.*

S. corpore angusto, suprà anteriùsque viridi, posteriùs fusco, infrà squalido, flavescente; ultimo segmento rufescente; antennis elongatis, exilibus, virescentibus; ultimis articulis sub-fuscescentibus; maxillis labroque rufescentibus; pedibus exilibus, rufo viridique variegatis; unguibus nigrescentibus.

Longueur, 3 pouces 2 lignes.

Cette espèce, très-allongée, étroite, est d'un vert bouteille en dessus, couleur qui

tourne au brun sur les segmens postérieurs, avec le dernier d'un roussâtre clair; tous ces segmens sont bisillonnés, légèrement arrondis et rebordés sur leurs côtés avec les antérieurs très-étroits; la tête petite, étroite, lisse, est presque de forme ovale. Les antennes, allongées, grêles, sont verdâtres, avec leurs derniers articles cependant légèrement brunâtres. Les mâchoires et la lèvre sont d'un roussâtre clair avec les crochets et l'extrémité de cette dernière d'un noir brillant; les palpes sont jaunâtres. Tous les segmens en dessous sont d'un jaune sale, légèrement teintés de brun, et tous bisillonnés comme les segmens du dessus. Les pattes grêles augmentent de grosseur et de longueur à mesure qu'elles gagnent la partie postérieure; leurs premiers articles sont jaunes et ceux qui suivent d'un beau vert, couleur qui devient plus intense surtout aux dernières paires de pattes; les ongles qui les terminent sont noirâtres; la dernière paire de pattes est hérissée de quatre rangées de petites épines noirâtres.

Nous avons vu un second individu long de cinq pouces environ, chez lequel la couleur était d'un jaune sale teinté de grisâtre, avec les pattes beaucoup plus claires, mais cependant légèrement teintées de verdâtre. Cette couleur est sans doute due à ce que cet individu est beaucoup moins frais que le précédent.

Trouvé aux îles Canaries.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ARACHNIDES, DES MYRIAPODES ET DES THYSANOURES

DES ÎLES CANARIES.

INSECTES,

PAR M. BRULLÉ.

INSECTES.

COLÉOPTÈRES.

Carabiques.

1. Cicindela nilotica, *Dej.* Des bords du Nil et des rivières du Sénégal.

2. Dromius glabratus, *Dufl.* De l'Europe centrale et méridionale.

3. Cymindis discordea, *Dej.* Du midi de la France.

4. Cymindis marginella, *Br.* Petite espèce nouvelle, qui se distingue des *C. Humeralis* et autres, parce qu'elle n'a pas de tache fauve à l'épaule. Elle est noire, entourée d'une bordure fauve, très-étroite, et se fait remarquer par l'aplatissement de ses élytres, dont les stries sont étroites, et les intervalles très-finement ponctués. Elle a les pattes et les antennes fauves, comme la plupart des espèces du même groupe; sa longueur est d'environ trois lignes.

5. Cymindis cincta, *Br.* Autre petite espèce remarquable par la figure courte et ovale de ses élytres, ce qui la distingue de toutes les autres. Elle a le corselet trapézoïdal, un peu convexe, et les stries des élytres extrêmement légères et formées de très-petits points. Toute la surface de son corps est parsemée de gros points enfoncés d'où sortent autant de petits poils jaunâtres, qui sont implantés verticalement. Une bordure étroite et d'un fauve obscur entoure les élytres et le corselet. Les pattes et les antennes sont d'un fauve plus clair, et le reste du corps est noir. Cet insecte a près de quatre lignes de longueur et une ligne et demie de largeur.

6. Brachinus hispanicus. *Dej.* Du nord de l'Afrique et du midi de l'Europe.

7. Calathus depressus, *Br.* Insecte remarquable par sa forme naviculaire et par l'aspect terne de ses élytres sur lesquelles on remarque seulement quelques points enfoncés, disposés sur le troisième, le cinquième et le septième intervalle à partir de la suture. Les points du troisième intervalle sont plus nombreux que ceux du cinquième, et ceux-ci à leur tour plus nombreux que les points du septième. La surface du corselet est légèrement ridée en travers, et la couleur de l'insecte est brune ou noirâtre, à l'exception des pattes et des antennes, qui sont d'un fauve obscur. Cet insecte a deux lignes et demie de largeur et un peu plus de quatre lignes de longueur.

8. C. Carinatus. *Br.* Cette espèce se rapproche beaucoup du *C. Angusticollis*, Dej., dont elle ne diffère que par les intervalles très-plats de ses élytres; le troisième et le cinquième de ces intervalles présentent quelques points enfoncés. Le bord extérieur des élytres est très-aigu et un peu relevé. Le corselet forme un parallélogramme dirigé dans le sens de l'axe du corps; ses bords latéraux sont relevés surtout en arrière, et le bord antérieur est légèrement échancré. La surface du corselet est très-lisse, et présente seulement deux longues impressions en arrière. La couleur de l'insecte est brune ou noire et plus terne sur les élytres, mais les pattes et les antennes sont d'un fauve roux. Ce calathe est long de cinq lignes et demie, et large de deux et demie.

9. C. Abaxoides, *Br.* Ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec certaines féronies de la division des *Abax.* C'est un insecte remarquable par la forme de son corselet, qui représente un trapèze s'appuyant sur les élytres par sa base dont les angles sont aigus. Le bord extérieur du corselet est relevé et épaissi vers ces angles, où il forme comme une espèce de bourrelet. Une large impression se fait aussi remarquer au bas du corselet. Les élytres sont finement striées, peut-être ponctuées dans les stries, et les intervalles de ces stries sont un peu convexes. Le troisième de ces intervalles offre deux ou trois points enfoncés. L'insecte est d'un brun luisant, avec les pattes et les antennes fauves. Il a cinq lignes de longueur et deux de largeur.

10. C. Angularis. *Br.* Voisin du précédent par sa forme, cet insecte s'en distingue parce qu'il a les angles postérieurs du corselet presque droits, les bords du corselet peu épais, et ses impressions peu profondes. Les stries de ses élytres sont brunes, et leurs intervalles peu convexes. Le troisième de ces intervalles n'offre qu'un seul point en arrière. L'insecte est brun, avec les pattes, les antennes, les côtés du corselet, le bord extérieur des élytres, et le dessous du corps d'un roux fauve. Il est long de quatre lignes et demie, et large de deux environ.

11. C. Fulvipes, *Latr.* De presque toute l'Europe.

12. Sphodrus (*Pristonychus,* Dej.) complanatus, *Dej.* Se trouve dans toute l'Europe et même aussi dans certaines parties de l'Amérique du sud (Valparaiso au Chili).

Sphodrus (*Pristonychus.* Dej.) alternans, *Dej.* Insecte déjà connu de Ténériffe, et qui varie par l'absence partielle ou totale des points sur les intervalles impairs des stries des élytres.

13. Platynus (*Agonum,* Bon.) marginatus. *Fab.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.

14. Olistopus glabratus. *Br.* Distinct des autres espèces du groupe peu nombreux des *Olistopus*, par l'aspect lisse et luisant de son corselet et de ses élytres, et par la large bordure jaunâtre qui entoure ces derniers organes. Son corselet est légèrement sinueux ou étranglé en arrière ; l'angle de ses élytres se prolonge en avant beaucoup plus que dans les autres espèces. Les stries des élytres sont foncées, et leurs intervalles peu convexes ; le troisième de ces intervalles présente trois points en creux. L'insecte est d'un noir bronzé et brillant, à l'exception du bord déjà mentionné des élytres, du bord très-étroit du corselet, et enfin des antennes et des pattes, qui sont fauves ; toutefois la plus grande partie des antennes est plus foncée. Cette jolie espèce a deux lignes et demie de longueur, et une ligne environ de largeur.

15. Feronia (*Pœcilus*) crenata. *Dej.* Du midi de l'Europe.

16. Feronia (*Argutor*) barbara. *Dej.* Du nord de l'Afrique et du midi de l'Europe.

17. Feronia (*Argutor*) canariensis. *Br.* Qui a beaucoup d'analogie avec l'*Abaxoides,* de la même division, mais dont le corselet est plus large, plus arrondi sur les côtés, tout-à-fait lisse, marqué en arrière de deux fortes impressions longitudinales, et qui a les angles postérieurs plus aigus. Les élytres sont un peu plus larges, plus ovalaires, avec les stries plus marquées et tout-à-fait lisses. La couleur de l'insecte est noire,

luisante, excepté les pattes, les antennes, et le bout des élytres, qui sont d'un roux obscur. Sa longueur varie de cinq à six lignes, et sa largeur de deux à deux et demie.

18. Feronia (*Percus*) glabra. *Br.* Espèce qui se distingue de toutes celles de la même division, parce qu'elle est plus large en proportion qu'aucune d'elles. Elle a le corselet en cœur, et ses élytres sont elliptiques, avec de simples vestiges de stries longitudinales, et une bordure bleuâtre tout le long de leur bord extérieur. Tout l'insecte est d'un noir assez terne, avec le premier article des antennes d'un fauve pâle. Il est long d'environ huit lignes, et large de près de quatre.

19. Zabrus crassus. *Dej.* Déjà connu du même pays.

20. Chloenius canariensis. *Dej.* Dans le même cas que le précédent.

21. Harpalus rubripes. *Creutz.* Du centre et du midi de l'Europe.

22. Harpalus consentaneus. *Dej.* Du midi de la France et de l'Europe.

23. Harpalus tenebrosus. *Dej.* Du centre et du midi de l'Europe.

24. Stenolophus vaporariorum. *Lin.* De presque toute l'Europe.

25. Stenolophus marginatus. *Dej.* Du midi de la France, et du Nord de l'Afrique.

26. Acupalpus dorsalis. *Fab.* De la plus grande partie de l'Europe.

27. Scarites dimidiatus. *Br.* Petite espèce remarquable par la figure en ovale élargi de ses élytres et par le peu de saillie de la dent que forme le bord de ces organes à l'angle extérieur de leur base. Des stries profondes et ponctuées distinguent cette nouvelle espèce des Scarites d'Europe, et la petitesse de sa taille empêche de le confondre avec quelques espèces du nord de l'Afrique. Sa longueur est de huit lignes, et sa largeur de plus de trois.

28. Ditomus clypeatus. *Rossi.* Variété sans points sur les intervalles des stries des élytres, et sans impressions sur la tête, qui est d'ailleurs plus légèrement ponctuée ainsi que le corselet, que dans le type de l'espèce. Les stries des élytres sont aussi moins profondes, et leurs intervalles presque tout-à-fait plats.

29. Carabus coarctatus. *Br.* L'une des espèces les plus remarquables du genre Carabe, à cause de l'étranglement de son corselet en arrière. Les élytres sont ornées de trois rangées de tubercules oblongs et peu saillants, outre des vestiges de stries longitudinales, comme cela a lieu dans l'*Interruptus*, Dej. Sa taille est à peu près la même que celle de ce dernier; mais outre qu'il est un peu plus étroit dans toutes ses proportions, il s'en distingue aussi par sa couleur, qui est d'un vert un peu bronzé en dessus.

30. Carabus faustus. *Br.* Ce Carabe se rapproche plus que le précédent de l'*Interruptus*, Dej., parce qu'il a comme lui le corselet peu rétréci en arrière et presqu'en parallélogramme; mais il s'en distingue par la forme plus allongée, tant du corselet que des élytres, et par la couleur bronzée de ces deux parties du corps, qui sont d'une nuance plus brillante que dans le *Coarctatus* (1).

---

(1) On trouve aux îles Canaries une troisième espèce de Carabe, c'est le *C. Abbreviatus*, Br. (*Interruptus*, Dej.), déjà envoyé de Ténériffe par M. Maugé, voyageur du Muséum d'histoire naturelle.

31. Calosoma Maderæ. *Dej.* Insecte qui ne paraît pas différer d'une manière appréciable du *C. auro-punctatus*, Payk. (*indagator*, Dej.) Du midi de l'Europe.

32. Nebria dilatata. *Dej.* Décrit comme venant du même pays.

33. Notiophilus geminatus. *Dej.* Déjà trouvé dans le nord de l'Afrique.

34. Trechus littoralis. *Dej.* De presque toute l'Europe.

35. Bembidium loetum. *Br.* Joli insecte d'un vert glauque en dessus, avec une nuance cuivreuse ou bronzée sur le milieu du corselet et des élytres. Cette nuance forme sur les élytres une large bande suturale qui envoie de chaque côté deux branches transversales divisées vers le bord extérieur. Chaque élytre présente deux points enfoncés bien distincts, et n'a que des stries très-légères, dues à de très-petits points enfoncés. Le bord des élytres est presque transparent et d'une couleur blanchâtre. Le dessous du corps est d'un brun ou d'un vert bronzé; les pattes sont d'un jaune pâle ainsi que l'origine des antennes; cet insecte a près de deux lignes de longueur, et sa largeur est d'environ $\frac{4}{5}$ de ligne.

36. Bembidium (*Peryphus*) decorum. *Dej.* De presque toute la France et du midi de l'Europe.

37. Bembidium (*Lopha*) concolor. *Br.* Insecte distinct du *4-iguttatum*, par l'absence de taches sur les élytres et par la présence de deux points enfoncés sur chacun de ces deux organes, comme cela se voit dans la division des Bembidiens proprement dits. La tête, le corselet et les élytres sont d'un vert bronzé obscur, et le reste du corps est brun, avec les cuisses d'un roux fauve; l'insecte est long de deux lignes et demie, et large de plus d'une ligne.

38. Bembidium (*Lopha*) 4-guttatum. *Fab.* De presque toute l'Europe.

Hydrocanthares.

39. Dyticus circumflexus. *Fab.* De presque toute l'Europe.

40. Dyticus (*Melademа*) coriaceus. *Lap.* Du midi de l'Europe.

41. Colymbetes bipunctatus. *Fab.* De presque toute l'Europe.

42. Colymbetes biguttatus. *Oliv.* Des mêmes localités que les précédens.

43. Gyrinus striatus. *Fab.* Insecte du midi de l'Europe.

44. Gyrinus urinator. *Illig.* De la plus grande partie de l'Europe.

Palpicornes.

45. Hydrophilus (*Phylidrus*) melanocephalus. *Fab.* De la plus grande partie de l'Europe.

46. Cælostoma (*Hydrophilus*, Fab.) orbiculare. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

47. Cælostoma (*Spheridium*, Fab.) abdominale. *Fab.*

Si cet insecte est bien l'espèce décrite par Fabricius, et la chose est assez probable, la patrie que lui assigna cet auteur pourrait bien être erronée. Au lieu de le trouver aux Antilles, on le prend à l'île de France et dans celle de Madagascar. C'est pour la première fois qu'on le rapporte des Canaries.

48. Berosus spinosus. *Stev.* De la Russie méridionale et du centre de l'Europe.

Cet insecte se reconnaît aisément à ses élytres terminées par une épine à l'extrémité. Il est fauve, avec le dessous du corps noir et quelques taches brunes sur les élytres. J'ignore s'il a déjà été décrit. Il a un peu plus de deux lignes de long.

Clavicornes.

49. Hister major. *Lin.* De l'Europe méridionale et du nord de l'Afrique.

50. Hister nitidulus. *Payk.* De presque toute l'Europe.

51. Hister æneus. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

52. Hister virescens. *Payk.* De toute l'Europe.

53. Hister metallicus? *Fab.* De toute l'Europe.

54. Hister 12-striatus? *Payk.* De toute l'Europe.

55. Dermestes vulpinus. *Fab.* Insecte du monde entier.

56. Megatoma pellio. *Lin.* Aussi répandu que le précédent.

57. Megatoma macellarium. *Oliv.* D'une grande partie de l'Europe.

58. Megatoma (*Anthrenus*) verbasci. *Lin.* De presque toute l'Europe.

59. Silpha figurata. *Br.* Espèce assez voisine du *S. Carinata*, mais bien distincte par son corselet inégal, très-peu convexe et marqué à sa partie moyenne de quatre lignes divergentes d'avant en arrière, outre le rudiment d'une cinquième ligne en avant; la bordure large du corselet est indiquée par un sillon plus marqué en arrière qu'en avant, et sa surface est parsemée de points nombreux et bien marqués. Les élytres sont ponctuées aussi, et leurs points ressemblent un peu aux aspérités d'une râpe; elles offrent en outre trois côtes aiguës et sont plus largement bordées en arrière qu'en avant. Elle est longue d'environ huit lignes.

60. Silpha simplicicornis. *Br.* Cet insecte est, ainsi que le précédent, d'une forme plus longue et plus étroite, toute proportion gardée, que les autres espèces du même genre; le rebord de ses élytres est également plus large en arrière qu'en avant; d'ailleurs, ce rebord est un peu relevé, tandis qu'il est plus horizontal dans le *Figurata*. Le corselet du *Tenuicornis* est presque semblable à celui du *Figurata*, mais les lignes de la partie moyenne sont beaucoup moins marquées. Les côtés du corselet sont faiblement ponctués, et la surface des élytres offre des points un peu plus gros, mais on n'aperçoit sur celles-ci que les traces des trois côtes qui sont si bien marquées dans le *Figurata*; le caractère le plus saillant de cet insecte consiste dans la forme de ses antennes qui sont plus longues et plus grêles que dans aucune autre espèce. Celle-ci a huit lignes de longueur.

Brachélytres.

61. Staphylinus olens. *Lin.* De toute l'Europe.

62. Staphylinus brachypterus. *Br.* De la grandeur du *S. Olens*, auquel il ressemble beaucoup, mais il s'en distingue par la brièveté des élytres qui ne sont guère plus longues que larges, et par la couleur roussâtre des pattes, des antennes et des bords

des segmens de l'abdomen. Cet insecte, qui ne nous paraît pas encore avoir été distingué de l'*Olens*, se trouve aussi dans quelques parties de l'Europe.

63. Staphylinus fuscatus. *Grav.* Insecte répandu en Europe.

64. Staphylinus politus. *Grav.* Aussi répandu que le précédent.

65. Staphylinus (*Creophilus*) maxillosus. *Grav.* L'espèce la plus généralement répandue, tant en Europe qu'en Orient, et dans le nord de l'Afrique.

66. Aleochara fuscipes. *Grav.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.

Serricornes.

67. Gibbium sulcicolle. *Sturm.* Insecte connu jusqu'ici comme se trouvant dans le midi de l'Europe.

68. Anobium villo sum. *Dej.* Assez semblable au *Paniceum*, mais deux fois aussi grand que lui et remarquable par les gros points qui forment les stries de ses élytres. Il est revêtu d'un duvet jaunâtre beaucoup plus apparent, à cause de sa grande taille.

69. Necrobia rufipes. *Fab.* Insecte fort répandu en Europe.

Idem. Variété qui ne diffère du type de l'espèce que par la couleur vert-bronze du dessus du corps.

70. Dasytes nigricornis. *Fab.* Du midi de l'Europe.

Lamallicornes.

71. Scaraboeus (*Oryctes*) nasicornis. *Lin.* Insecte de toute l'Europe. Les individus des Canaries se rapportent à la variété connue sous le nom de *Grypus.*

72. Scaraboeus (*Oryctes*) silenus. *Fab.* Espèce répandue dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique.

73. Trox hispidus. *Fab.* Insecte de l'Europe centrale.

74. Aphodius conspicatus. *Lin.* De toute l'Europe.

75. Aphodius sordidus. *Fab.* Des mêmes contrées que le précédent.

76. Aphodius carbonarius. *Sturm.* Insecte de l'Europe centrale.

77. Melolontha bipartita. *Br.* Petite espèce de la taille du *M. Atra.*, Fab. D'un roux fauve, avec la tête, le corselet et l'écusson noirâtres et parsemés en dessus de points profonds et nombreux, principalement sur la tête et le corselet; ses élytres offrent deux stries peu profondes en dehors desquelles se voient trois côtes peu saillantes. Son chaperon est saillant, relevé, un peu échancré au milieu et arrondi sur les angles. Le dessus du thorax est revêtu d'un long duvet roussâtre.

78. Melolontha castanea. *Br.* Insecte voisin des précédens, mais entièrement d'un brun châtain en dessus, avec le ventre fauve. Il est couvert d'une ponctuation très-dense sur la tête et le corselet, un peu plus rare sur les élytres, et ces derniers organes n'offrent pas de stries ni de sillons distincts. La poitrine est aussi très-velue. Le chaperon est conformé comme dans le précédent, mais il est ponctué jusqu'au bord antérieur et divisé en deux parties par une suture qui s'étend transversalement

entre les deux yeux. La taille de cette espèce est un peu plus grande que celle de la précédente, et son corps est plus large en arrière.

79. Melolontha fuscipennis. *Br.* Moindre d'un tiers que le *Bipartita*, cet insecte se distingue par la couleur obscure de ses élytres qui sont presque noires, tandis que tout le reste du corps est châtain. Ce petit hanneton a le dessous du corps très-velu, excepté le bout de l'abdomen, et de longs poils se montrent en outre aux bords antérieur et postérieur de son corselet, de manière à cacher presque entièrement l'écusson. La ponctuation du dessus du corps et la disposition des stries et des côtes sur les élytres sont analogues à ce que l'on remarque dans le *M. Bipartita*, et la forme du chaperon est à peu près la même.

Observation. Les trois hannetons décrits ci-dessus ne se rapportent pas à la division ou au genre *Rizothrogus* des entomologistes; ils présentent dans la forme globuleuse du dernier article des palpes maxillaires, qui offre en outre une dépression très-marquée à sa face supérieure, et dans la dilatation des tarses antérieurs, dont les quatre premiers articles sont velus en dessous chez les mâles, des caractères qui ne se sont présentés jusqu'ici que dans le genre connu dans les collections sous le nom de *Amphicrania.* Dej. (1). Mais une considération empêchera certainement de les rapporter à ce genre. C'est que les *Amphicrania* ont la massue feuilletée des antennes formée de trois articles, tandis qu'elle en offre cinq dans les espèces des îles Canaries. Ainsi que dans beaucoup d'insectes de la même famille, les antennes des femelles sont beaucoup plus courtes que celles des mâles, mais elles ont d'ailleurs le même nombre de feuillets à la massue. Les tarses des femelles ne sont ni élargis ni velus en dessous.—Il est bon de faire observer que le *M. Castanea* n'est rapporté ici que par analogie, le seul individu que j'ai vu de cette espèce étant privé de ses pattes antérieures, de ses palpes et de ses antennes. Il pourrait tout aussi bien être placé à côté de l'espèce suivante.

80. Melolontha obscura. *Br.* Petit insecte de la taille du *M. Fuscipennis*, entièrement noir ou d'un roux très-obscur. Il a comme le *Castanea* la partie postérieure du corps un peu plus large que l'antérieure. La surface de sa tête, de son corselet et de ses élytres, est parsemée de points plus nombreux sur les deux autres parties que sur les élytres. On aperçoit sur ces derniers organes trois sillons fort légers dont un avoisine la suture et se distingue mieux que les autres. Le dessous du corps et les bords du corselet sont revêtus de poils d'un roux brun; le chaperon est saillant, un peu relevé, à peine échancré et arrondi sur les angles.

Observation. Cette espèce s'éloigne des précédentes par la forme de ses palpes maxillaires dont le dernier article est à peine plus gros que les autres en diamètre, et par celles des feuillets de la massue des antennes, qui sont élargis en spatule comme dans le *M. Vulgaris*, au lieu de se terminer en pointe. Ces articles, d'ailleurs très-longs, sont au nombre de cinq. Si l'on en jugeait par la forme du corps, le *M. Castanea* se-

---

(1) Il paraît que ce genre est établi depuis long-temps par M. Guérin, sous le nom de *Liagenys*, dans la partie entomologique du voyage de M. Duperrey.

rait probablement mieux placé dans cette division, mais la forme de son chaperon m'a engagé à le rapporter à la précédente. Je n'ai pas vu la femelle du *M. Obscura*.

81. Cetonia hirta. *Fab.* Insecte très-répandu dans le centre et dans le midi de l'Europe.

Longicornes.

82. Cerambyx (*Monochamus*) annulicornis. *Br.* Joli insecte qui doit être placé dans le voisinage du *C. Sutor*, Fab., mais qui a les élytres plus étroites en arrière et le corps généralement moins bombé. Son corselet présente de chaque côté une épine aussi forte, mais plus aiguë que dans le *Sutor*. Tout l'insecte est d'un roux obscur, revêtu de poils couchés d'un roux jaunâtre. Les antennes sont ornées de poils d'un gris jaunâtre qui entourent la base de chaque article et l'extrémité du précédent, et les font paraître annelées. Les cuisses présentent vers l'extrémité un anneau obscur ou noirâtre qui est dû à l'absence de poils. Les cotés de la face supérieure du corselet sont plus bruns que sa partie médiane. Les élytres sont parsemées d'assez gros points enfoncés, présentant deux côtes peu saillantes; le seul individu que j'aie vu est un mâle; il a huit lignes de longueur.

83. Cerambyx (*Monochamus*) albidus. *Br.* Insecte qui a la forme du précédent, mais qui est encore plus étroit que lui. Les épines de son corselet sont moins saillantes et son corps est entièrement revêtu de poils blanchâtres courts et couchés. Son corselet est parsemé de tubercules, et ses élytres offrent une grande quantité de points enfoncés, et de plus les rudimens d'une côte qui n'est visible que vers les deux tiers. Les antennes et les pattes sont d'un brun plus clair que le reste du corps; les cuisses présentent un anneau peu distinct qui est dû à l'absence des poils. Je n'ai vu que le mâle; il est long de huit lignes comme le précédent.

84. Callidium (*Arhopalus*) rusticum. *Fab.* Insecte du midi de l'Europe et de la France en particulier.

85. Callidium (*Arhopalus*) bajulus. *Fab.* Insecte répandu dans une grande partie de l'ancien continent, dans le nord de l'Afrique et même dans l'Amérique septentrionale.

86. Callidium (*Hosparophanes*) roridum. *Br.* Belle espèce, qui se rapproche du *C. Mixtum*, Fab., mais qui a le corselet bien plus large en proportion de sa grosseur. Il est revêtu d'un duvet blanc et moins serré dans certains endroits que dans d'autres. On aperçoit à travers ce duvet la granulation assez forte du corselet et des élytres. Ces élytres offrent les rudimens d'une côte plus marquée dans le mâle que dans la femelle. Les deux sexes se reconnaissent, non pas à la longueur des antennes, mais à la forme du corselet, qui est elliptique dans la femelle, et trapézoïdal dans le mâle. Les côtés du corselet sont un peu inégaux dans la femelle, et présentent de gros points enfoncés, outre trois petites lignes élevées vers la base. Le corselet du mâle, plus large en avant qu'en arrière, et couvert d'un duvet plus serré que le reste du corps, offre en arrière trois courts sillons longitudinaux, et quelques taches noires sur sa partie dorsale. L'insecte n'a pas tout-à-fait un pouce de longueur.

87. Lamia (*Acanthoderus*) gibba. *Br.* Espèce fort remarquable, et qui formerait

peut-être une division nouvelle dans le système proposé récemment par quelques auteurs. Elle avoisine la *L. Varia*, mais en diffère par sa grosseur et surtout par la forme large et convexe de ses élytres; elle est grise et parsemée de quelques taches brunes; son corselet offre de chaque côté une épine aiguë, et présente des points enfoncés, profonds. Ses élytres sont parsemées de points enfoncés, dont un grand nombre est accompagné d'aspérités semblables à celles d'une râpe. De semblables aspérités, mais plus grosses, se remarquent sur les trois côtes que présente chaque élytre. Les pattes sont entièrement grises; les antennes sont annelées de gris et de brun. L'insecte est long de sept à neuf lignes; il a de trois à trois lignes et demie, dans la partie la plus large de ses élytres.

88. Clytus Webbii. *Lap.* et *Gory.* Iconographie des coléoptères. — Cette espèce me paraît ne différer du *C. 4-Punctata,* Fab., que par le peu de longueur et la finesse du duvet qui recouvre son corps.

89. Clytus griseus. *Lap.* et *Gory.* Ibid.

90. Leptura (*Agapanthia*) suturalis. *Fab.* Espèce répandue dans une grande partie de l'Europe.

Hétéromères.

91. Erodius europeus. *Fab.* Insecte extrêmement répandu dans les parties méridionales de l'Europe qui avoisinent la Méditerranée. On a divisé cette espèce en un grand nombre d'autres, qui ne peuvent être considérées que comme variétés. C'est ainsi que l'insecte des Canaries semble appartenir à l'*E. Carinatus* de M. Solier.

92. Erodius curtus. *Br.* Insecte distinct de tous ceux de ce genre par sa forme trapue. Il est aussi large en arrière qu'en avant. Son corselet a les angles antérieurs moins saillans que dans l'*E. Europæus*, et sa base est à peine plus large que la partie qui avoisine la tête. Mais ce qui distingue surtout cette espèce, ce sont les stries ou les sillons assez prononcés, mais peu arrêtés, que l'on remarque sur les élytres, dont la surface est comme chiffonnée. Les épines latérales des deux jambes antérieures sont plus fortes que dans l'*Europæus*. Longueur environ, 6 lignes; largeur, 3 lignes et demie, un peu au-delà du milieu des élytres.

93. Erodius obesus. *Br.* Insecte de même forme et de même grosseur que le précédent, et qui s'en distingue à l'inspection des élytres, dont la surface est parsemée de points invisibles dans le premier, et marquée de plis ou rides très-irréguliers, mais tout-à-fait dépourvus de sillons. Les épines des jambes sont plus aiguës et le bout des antennes est ferrugineux, tandis qu'il est noir dans l'*E. Curtus.*

94. Erodius laticollis. *Br.* Insecte d'une taille médiocre pour ce genre, à peu près de la grosseur de l'*E. Olivieri,* Sol., mais d'une forme bien différente. Il a, en effet, le corselet plus large que les élytres, arrondi sur les côtés, légèrement arqué en arrière, et profondément échancré en avant. Les élytres sont peu rétrécies en arrière et surmontées de quelques inégalités qui tendent à former des sillons encore peu distincts. Le bord antérieur du corselet est garni d'une frange de poils dorés. Les antennes sont ferrugineuses. Longueur, 4 lignes; largeur, 2 lignes et demie.

95. Erodius (*Arthrodeis*) subcostatus. *Br.* Espèce voisine de l'*Arthrodeis rotundatus*, Sol., dont elle se distingue par sa ponctuation beaucoup plus légère et par les traces de quelques élévations ou côtes lisses sur les élytres. Les pattes et les antennes sont en tout ou en partie ferrugineuses. Sa longueur est de 3 lignes et demie environ, et sa largeur de 2 lignes.

96. Zophosis plicata. *Br.* Espèce remarquable par les rides ou plis de ses élytres, qui sont en outre finement ponctuées et surmontées de trois côtes élevées dont les deux intérieures ne s'étendent que jusqu'au tiers postérieur de chaque élytre. Cette espèce est à peu près aussi large en avant qu'en arrière; son corselet est finement ponctué; sa tête l'est d'une manière beaucoup plus sensible, et principalement sur la plaque un peu plus élevée que présentent ces trois individus. Cette plaque, bilobée en arrière, paraît n'être propre qu'à l'un des deux sexes. Cette espèce est longue de trois lignes et demie à quatre lignes, et large de deux lignes à deux lignes et demie.

Observations.—Cette espèce est ordinairement noire; cependant elle présente quelquefois une légère teinte de bronze. Je ne puis me décider à en séparer des individus qui ne se distinguent que par leur forme plus elliptique, par leur corselet un peu moins court et moins arqué sur les côtés, et surtout parce que les côtes des élytres ne sont guères plus saillantes que les plis ou rides de leur disque. Les individus de cette variété nous conduisent encore à une troisième série, où les côtes sont un peu plus faibles que dans les deux précédentes, et qui sont d'une forme plus décidément elliptique. Il faudrait, pour faire reconnaître ces espèces, en mesurer exactement les dimensions relatives de longueur et largeur dans toute l'étendue du corps, ce qui serait tout-à-fait en dehors de l'usage reçu jusqu'à ce jour.

97. Zophosis vagans. *Br.* Assez semblable, pour la forme et la grosseur, au *Z.* 4. *Costata*, Sol., mais voisine du *Z. Trilineata*, Latr., à cause des quatre côtes que présentent les élytres. Ces côtes sont beaucoup plus étroites, et ne s'étendent que jusque vers le tiers postérieur des élytres. La surface de ces élytres est légèrement inégale, et finement ponctuée comme celle de la tête et du corselet. La couleur de l'insecte est noire. Il est long de trois lignes, et large de près de deux.

98. Zophosis bicarinata. *Sol.* Déjà décrite comme se trouvant à Ténériffe.

99. Zophosis minuta. *Fab.* Espèce déjà connue comme se trouvant en Orient et dans le nord de l'Afrique. Elle paraît très-répandue dans les îles Canaries.

100. Hegeter striatus. *Latr.* Espèce déjà connue comme se trouvant à Madère et à Ténériffe.

Observations.—Les deux sexes de cette espèce paraissent différer par la forme du corselet, dont les angles antérieurs sont tantôt aigus et tantôt obtus.

101. Hegeter amaroides. *Sol.* Espèce déjà décrite comme se trouvant à l'île de Madère.

Observations.—Les angles antérieurs du corselet paraissent varier comme dans l'espèce précédente, quoique d'une manière moins sensible.

102. Hegeter impressus. *Br.* Espèce ayant la forme de l'*H. Amaroides*, mais le

corselet de forme moins conique, fort peu rétréci en avant et plus large que long. Cet insecte se reconnaît parmi tous ceux de ce genre aux impressions irrégulières de ses élytres, qui sont comme chiffonnées, et sur lesquelles on aperçoit en outre des côtes assez saillantes. De même que dans la plupart des *Hegeter*, les angles antérieurs du corselet sont plus avancés dans les mâles que dans les femelles : longueur, de 4 à 6 lignes; largeur, de 2 à 3 lignes.

103. HEGETER GLABER. *Br.* Insecte tout-à-fait semblable à l'*H. Amaroides* pour la forme. Il s'en distingue seulement par sa taille plus grande d'un tiers, et par les stries de ses élytres, qui sont à peine marquées. On remarque ordinairement, vers la partie postérieure du corselet, un léger sillon transversal, qui disparaît dans quelques individus. Les angles antérieurs du corselet sont saillans dans les mâles et un peu obtus dans les femelles, qui ont en outre le corselet plus court que celui des mâles. Cet insecte varie entre quatre et six lignes de longueur.

104. HEGETER TRANSVERSUS. *Br.* Insecte de la grandeur du précédent, mais bien reconnaissable à la forme de son corselet, plus large que long, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, et largement échancré au bord antérieur; son corps est généralement large et plat. La surface de la tête et du corselet est très-finement ponctuée. Quant à celle des élytres, elle n'est ni ponctuée, ni striée, mais elle semble chagrinée d'une manière presque imperceptible. L'insecte est long de cinq lignes et demie, et large de deux lignes et demie.

105. HEGETER TENUIPUNCTATUS. *Br.* Cette espèce a la forme et à peu près la grosseur de l'*H. Amaroides*, mais point de stries sur les élytres. Son corselet est plus long que large, en forme de cone tronqué, légèrement sinueux en avant et en arrière, et couvert, ainsi que les élytres, d'un grand nombre de très-petits points, qui sont beaucoup moins distincts sur la partie dorsale. La tête est plus fortement ponctuée que le reste du corps.

106. HEGETER POLITUS. *Br.* Semblable à l'*H. glaber*, dont il se distingue par les élytres dépourvues de stries et plus larges à la base qu'à l'extrémité. Son corselet est semblable à celui de l'*H. glaber*, si ce n'est qu'il est plus large à la base. La surface de son corps est tout-à-fait lisse. Longueur, 4 lignes; largeur, entre une et demie et deux lignes.

107. HEGETER BREVICOLLIS. *Br.* Plus petit que le précédent, presqu'également large dans toute l'étendue de son corps, ayant le corselet plus large que long, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, et largement échancré au bord antérieur; la surface de son corps est tout-à-fait lisse. Longueur, 3 lignes et demie; largeur, 1 ligne et demie.

108. HEGETER LATERALIS. *Br.* Différent de tous les précédens par la forme de son corselet, plus large au milieu qu'en avant et en arrière, sans être pour cela globuleux. Ses élytres sont un peu ovoïdes et sans stries; la surface de son corps est ponctuée, et cette ponctuation est plus sensible sur la tête que sur le corselet, et principalement beaucoup plus sur ce dernier que sur les élytres. Il y a cela de remarquable, que sur la partie dorsale du corselet et des élytres, les points sont beaucoup plus petits que sur les côtés. Longueur, 3 lignes trois quarts; largeur, une ligne et demie.

109. Hegeter abbreviatus. *Br.* Petite espèce plus courte et plus large proportionnellement qu'aucune des précédentes. Elle a le corselet plus large que long, un peu arrondi latéralement surtout en avant, échancré au bord antérieur, et parsemé, ainsi que les élytres, de points fort peu distincts, tandis que ceux de la tête sont très-visibles à la loupe; les élytres présentent des traces de stries longitudinales. L'espèce dont celle-ci se rapproche le plus est l'*H. Brevicollis*, mais ce dernier est plus allongé et sa forme est plutôt ovoïde, tandis qu'elle est parallélogrammique dans l'*Abbreviatus*. Longueur, 3 lignes; largeur, une ligne et demie.

110. Hegeter cribricollis. *Br.* Plus petit que l'*H. lateralis*, mais ayant comme lui le corselet plus large au milieu qu'aux deux extrémités. Ce corselet est un peu moins long que large, arrondi latéralement, largement échancré et un peu sinueux au bord antérieur, et parsemé, ainsi que la tête, d'un grand nombre de points oblongs. Les élytres sont ponctuées d'une manière quelquefois presqu'imperceptible, avec des traces de sillons, et quelquefois d'une manière très-distincte avec des sillons plus marqués. Les angles du corselet sont les mêmes dans les deux sortes d'individus, qui sont peut-être néanmoins de sexe différent. Longueur, de 2 à 3 lignes; largeur, d'une ligne à une et demie.

111. Hegeter fuscipes. *Br.* Insecte voisin du précédent, dont il se distingue par son corselet en carré un peu moins long que large, avec les angles seuls arrondis, et criblés sur les côtés de points obliques très-marqués, tandis que sa partie dorsale ne présente que de forts petits points; la tête est ponctuée comme les côtés du corselet. Les élytres sont très-finement ponctuées, et n'offrent que des traces de sillons. Les antennes et les pattes sont d'un roux brun. Longueur, 2 lignes; largeur, 1 ligne.

112. Tentyria (*Mesostena*) elongata. *Br.* Jolie espèce assez voisine des *Mesostena punctipennis* et *Klugii* de M. Solier, mais qui s'en distingue par la forme plus allongée de ses élytres. Elle a en outre le corselet moins élargi en avant que dans les deux espèces citées; mais ce qui la distingue essentiellement de ces deux espèces, et, je crois, de toutes celles de la division des Mesostena, c'est que les points enfoncés que présentent ses élytres ne sont pas disposés en stries régulières, et qu'ils sont beaucoup plus nombreux. Ces points ne se trouvent pas sur toute la surface des élytres; ils n'en couvrent guère que les deux tiers antérieurs; la tête et le corselet sont parsemés de points très-nombreux, un peu moins gros que ceux des élytres. Le rebord de la tête au-dessus de l'orifice des antennes est beaucoup moins saillant que dans les autres espèces. La longueur de cette espèce varie entre 6 et 9 lignes, et sa largeur est de 2 à 3 lignes.

113. Tentyria interrupta. *Latr.*, ou *Maroccana.* Du midi de la France et du nord de l'Afrique. Les individus que nous avons sous les yeux ne se rapportent exactement ni à l'une ni à l'autre de ces espèces, et ne semblent cependant pas devoir constituer une espèce nouvelle. Peut-être sont-ils le lien qui doit réunir les deux autres?

114. Tentyria hispida. *Br.* Espèce différente de la plupart des Tentyries par la forme élargie de son corps et surtout de son corselet, et par la saillie obtuse de la partie antérieure de la tête. Ce dernier caractère est plus prononcé que dans la division des

Mesostena, de M. Solier. Une espèce très-voisine de la nôtre est le *T. Cellicola*, de M. Faldermann ; mais notre *T. Hispida* est proportionnellement moins large, et la saillie du bord de la tête est plus étroite et plus avancée. Un des traits les plus remarquables de la physionomie de cette espèce, c'est que son corselet et ses élytres sont parsemés de gros points espacés, de chacun desquels il sort un poil roussâtre. L'ensemble de ces poils constitue une espèce de duvet peu serré ; la tête est dépourvue de semblables poils et parsemée d'assez petits points ; le corselet est tronqué et légèrement sinueux en avant et en arrière, élargi et arrondi sur les côtes, et un peu rétréci vers la base, ce qui lui donne la forme d'un cœur tronqué. Cet insecte est long de 4 lignes et demie à 5 lignes, et large d'une ligne trois quarts à 2 lignes un quart.

115. Pimelia obesa. *Sol.* Insecte du midi de l'Espagne et du nord de l'Afrique. (Tanger.)

116. Pimelia bajulus. *Klug.* Espèce décrite comme se trouvant en Égypte.

117. Pimelia barbara. *Sol.* Espèce du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique. — Je comprends sous ce nom plusieurs variétés qui, ayant toutes la même forme que le type de l'espèce, et les côtés du corselet couverts de tubercules, offrent des variations dans la saillie plus ou moins grande des côtes et des tubercules des élytres.

118. Pimelia levigata. *Br.* Espèce assez voisine de la précédente, et ayant comme elle le corselet large, court et tuberculeux sur les côtés ; mais elle est beaucoup plus ventrue, c'est-à-dire que ses élytres sont proportionnellement plus courtes et plus larges. Tout-à-fait lisses, excepté sur l'intervalle des côtes extérieures, où l'on voit quelquefois de forts petits tubercules, ces élytres sont surmontées de trois côtes dont les deux intérieures sont peu saillantes, mais les deux extérieures sont dentelées. La longueur de cette espèce est de 9 lignes et sa largeur de 6 lignes.

119. Pimelia sparsa. *Br.* Plus voisine de la *P. Barbara* que la précédente par la forme de son corps en général, mais distincte de ces deux espèces par son corselet de largeur médiocre, et presque aussi étroit que la tête. Les élytres sont parsemées de quelques tubercules, et surmontées de quatre côtes également formées par des tubercules qui sont plus saillants et plus rapprochés sur les deux côtes extérieures que sur les intérieures. Longueur du corps, 9 lignes ; largeur, 5 lignes seulement.

120. Pimelia verrucosa. *Br.* Espèce voisine des précédentes par sa forme et son aspect, et qui a encore les côtés du corselet tuberculeux, mais elle est d'une taille et d'une figure ovalaire, tantôt plus, tantôt moins allongée, suivant les individus. Ce qui la caractérise surtout, c'est la présence d'une série de tubercules écartés et disposés régulièrement les uns à la suite des autres dans l'intervalle des côtes qui surmontent les élytres. Les tubercules, situés entre les deux côtes extérieures, sont fort petits ; les côtes des élytres sont d'autant plus saillantes qu'elles sont plus extérieures, alors aussi elles sont plus dentelées. La taille moyenne de cet insecte est de six lignes de longueur sur quatre lignes de largeur.

121. Pimelia canariensis. *Br.* Espèce intermédiaire entre les *P. Senegalensis*, Sol., et *Grandis*, Klug., mais différente de ces deux espèces par la forme de son corselet trapezoïdal et légèrement arrondi sur les côtés. Elle a, comme l'espèce du Sénégal,

tout le corps revêtu d'un court duvet grisâtre, qui manque ordinairement sur le milieu du corselet et à la base des élytres. Les côtes de ses élytres sont beaucoup moins saillantes que dans les deux espèces citées; c'est la première côte qui est la plus élevée dans l'insecte des Canaries; ce sont au contraire les côtes extérieures qui sont les plus saillantes dans celui du Sénégal. Quant à l'espèce d'Égypte, elle a toutes ses côtes également saillantes. Dans la *P. Canariensis*, les trois côtes extérieures sont formées par des tubercules qui se rapprochent davantage, et ont l'aspect de petites dents de scie dans la côte la plus extérieure; les intervalles des côtes sont parsemés de petits tubercules, comme dans l'espèce du Sénégal. Longueur moyenne, 10 lignes; largeur, 6 lignes.

122. Pimelia lusaria. *Br.* Insecte remarquable par la forme courte et ramassée de sa tête et de son corselet. Celui-ci est échancré d'une manière presque anguleuse au bord antérieur, arrondi sur les côtés, rétréci en arrière, et tuberculeux sur les côtés. Les élytres sont presque aussi larges que longues, très-obtuses, parsemées de petits tubercules ayant la forme des aspérités d'une râpe, et surmontées de trois côtes peu saillantes formées par de semblables tubercules; la côte extérieure est plus forte que les autres et dentée en scie. La moitié postérieure des élytres, leur bord extérieur et les côtés du corselet sont revêtus de poils très-nombreux, d'une couleur jaunâtre, et ayant l'aspect d'une matière terreuse. Le seul individu que j'aie vu est long de 9 lignes et large de 6 lignes environ.

123. Akis acuminata. *Fab.* Espèce répandue dans le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique.

124. Blaps alternans. *Br.* Espèce remarquable par les côtes de ses élytres, qui sont très-rapprochées, et alternativement plus fortes et plus faibles. Elle se distingue du *B. Lineata*, Fab., et de quelques espèces voisines, par les aspérités nombreuses, dont la surface de ses élytres est parsemée; ces aspérités forment une sorte de réticulation transversale. La tête et le corselet sont finement ponctués; ce dernier offre des rides irrégulières. Il est moins long que large, très-faiblement échancré en avant et en arrière, et ses angles antérieurs sont tout-à-fait arrondis. Les élytres forment un ellipsoïde allongé, et se prolongent, en arrière, en une pointe bifide, avec les bords légèrement dentés.

Observations. Il est des individus dont les côtes des élytres sont toutes à peu près égales. Dans ce cas, la réticulation n'est bien marquée que dans les sillons qui les séparent.

Cette espèce a un pouce de longueur; celle de la saillie des élytres est d'une ligne et demie à deux lignes.

125. Blaps gages. *Fab.* Espèce très-répandue dans le midi de l'Europe.

126. Blaps fatidica. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

127. Tenebrio molitor. *Fab.* Insecte très-répandu en Europe.

128. Opatrum fuscum. *Herbst.* Espèce du midi de l'Europe.

129. Opatrum hispidum. *Br.* Insecte d'un tiers moins long que le précédent, avec les côtés du corselet presque droits; ses angles de devant aigus, quoique l'é-

chancrure du bord antérieur soit peu profonde et le bord postérieur plus sinueux; les côtés des élytres sont plus larges, plus élevés, et par conséquent leurs intervalles plus étroits. Toute la surface supérieure du corps est revêtue de petits poils ou spinules jaunâtres plus nombreux que dans l'*O. Fuscum*. Longueur, 3 lignes et demie; largeur, une ligne et demie.

130. PHYLAX COSTATUS. *Br.* Insecte très-remarquable parmi les espèces de ce genre, par les côtés arqués et saillants de ses élytres; la surface de sa tête et de son corselet est très-fortement chagrinée; celle de ses élytres est parsemée d'un grand nombre de petits tubercules; le corselet a ses angles antérieurs et postérieurs aigus, et ses deux bords offrent plusieurs sinuosités; ses bords latéraux sont assez arrondis. Longueur, 3 lignes et demie; largeur, une ligne et demie.

131. PHYLAX? LINEATUS. *Br.* Autre petite espèce bien distincte des autres par la forme quadrilatère de son corselet, dont tous les bords sont presque droits. Cependant les deux bords latéraux sont très-légèrement arrondis; le bord antérieur est faiblement échancré, et celui de la base est un peu sinueux; les élytres présentent des côtes légères, très-étroites et presque anguleuses. La surface de la tête et du corselet est parsemée de gros points très-nombreux; celle des élytres offre une multitude de points plus petits. Tout le corps de l'insecte est noir; les pattes seules et les antennes sont brunes; la lèvre supérieure même est ferrugineuse. Longueur, 3 lignes et demie; largeur, une ligne et demie environ.

132. CRYPTICUS? NAVICULARIS. *Br.* Insecte que je rapporte avec doute au genre *Crypticus*, dont il diffère par l'absence des ailes sous les élytres, par la surface de sa tête dépourvue d'impressions transversales à sa partie antérieure, et surtout par la forme naviculaire de son corps. Le corselet, plus long en arrière qu'en avant, a les angles postérieurs saillants et aigus, et les élytres, de la même largeur à la base que la partie postérieure du corselet, se terminent presque en pointe. La surface du corps de l'insecte est parsemée de très-petits points, moins distincts encore sur les élytres que sur les autres parties; les élytres offrent en outre des stries légères qui sont formées par des points enfoncés. Tout le corps de l'insecte est noir, et revêtu d'un court duvet légèrement doré. Les antennes, le labre, l'extrémité des pattes et les tarses, sont ferrugineux. Longueur, 3 lignes et demie; largeur, 2 lignes.

133. CRYPTICUS GLABER. *Fab.* Insecte répandu dans le centre et le nord de l'Europe. —Il est possible que le *Crypticus* des Canaries soit différent du *Glaber*; mais je n'ai pu me prononcer sur le seul individu que j'aie vu.

134. CRYPTICUS MINUTUS. *Br.* Insecte moindre de moitié que le *Glaber*, et dont le corselet ne déborde pas les élytres en arrière comme dans celui-ci. Ce caractère joint à l'absence de fossettes à l'angle postérieur du corselet, les élytres finement ponctuées et sans stries distinctes, et le corselet lisse au milieu, tandis que les parties latérales sont couvertes d'impressions allongées et de points très-nombreux, tels sont les caractères qui me paraissent propres à faire distinguer cette espèce. Elle est longue de deux lignes et large d'une ligne.

135. HELOPS CARABOIDES. *Lin.* Insecte d'une grande partie de l'Europe, et avec le-

quel les individus des Canaries ont assez de conformité pour que je n'ose les en séparer.

136. Helops quadratus. *Br.* Distinct du *Caraboides* par la forme quadrangulaire de son corselet, dont la partie antérieure est un peu plus étroite que la postérieure, comme l'indique une légère sinuosité des bords latéraux. Si l'on ajoute à cela que le corselet est presque aussi long que large, on aura les seules données qui permettent de distinguer cette espèce du *Caraboides.*

137. Helops transversus. *Br.* Insecte un peu plus gros que le *Caraboides*, et plus large que lui, toutes proportions gardées. Il est entièrement noir et son corselet a la forme de celui de l'*H. Quadratus*, excepté qu'il est sensiblement plus large que long; il est d'ailleurs garni d'un petit bourrelet en rebord très-étroit, ce qui distingue cette espèce de quelques autres dont les bords du corselet sont très-larges. Du reste, elle est entièrement ponctuée; mais la ponctuation des élytres est plus faible que celle du corselet. Les élytres présentent en outre des stries régulières formées par des impressions allongées. L'insecte est long de 4 lignes et large de 2 lignes environ.

138. Phaleria cadaverina. *Latr.* Espèce répandue dans le midi de l'Europe, en Orient et dans le Nord de l'Afrique.

139. Uloma opatroides. *Dej.* Insecte connu sous ce nom dans les collections de Paris. Il est d'un tiers et même de moitié moindre que le *Culinaris*, Fab., entièrement noir, avec le devant de la tête et les antennes d'un roux ferrugineux. La surface de son corps est ponctuée, et celle de ses élytres présente en outre des stries plus fortement ponctuées que les intervalles. Cet insecte est long de deux lignes et demie environ. On le connaissait déjà comme se trouvant en Égypte et dans quelques parties du midi de l'Europe.

140. Uloma cornuta. *Fab.* Petite espèce qui se rencontre dans le midi de l'Europe.

141. Dytilus rufus. *Fisch.* Espèce déjà connue comme se trouvant en Portugal et dans quelques autres parties moins méridionales de l'Europe.

142. Dytilus concolor. *Br.* Jolie espèce entièrement fauve et plus grande qu'aucune des espèces déjà connues. Elle est remarquable par l'uniformité de sa couleur, par les inégalités de son corselet, et par les traces légères de trois côtes sur les élytres. Ces élytres sont en outre revêtues d'un très-court duvet que l'on aperçoit aussi sur les pattes. La longueur de cet insecte est entre dix et huit lignes.

143. Meloe tuccia. *Rossi.* Espèce du midi de l'Europe.

144. Meloe rugulosa. *Ziegl.* Espèce des parties méridionales et même centrales de l'Europe.

145. Trogosita pini. *Br.* Une des plus belles espèces de ce genre, ayant la grosseur du *T. Virescens*, Fab., mais reconnaissable à sa couleur d'un bleu obscur, plus ou moins nuancé de vert sur le milieu du corselet et sur la base des élytres. Elle ressemble d'ailleurs au *T. Virescens*, sous le rapport de la ponctuation du corselet et des élytres; mais les côtés du corselet sont plus fortement ponctués que le milieu, et les élytres offrent des rides transversales que ne présente pas l'espèce d'Amérique.

La forme du corselet offre surtout un caractère qui permet de distinguer ces deux espèces d'une manière certaine, c'est que le *T. Virescens* a les côtés du corselet parallèles et distinctement échancrés en arrière, tandis que le *T. Pini* a le corselet trapézoïdal et ses bords latéraux légèrement anguleux, mais sans échancrure bien distincte. Le *T. Virescens* a d'ailleurs le corselet plus long que large; dans le *T. Pini*, la largeur du corselet paraît égale à sa longueur.

Cet insecte ne se trouverait, d'après l'observation de MM. Webb et Berthelot, que sous l'écorce du *Pinus canariensis*, d'où j'ai tiré le nom que je lui donne.

146. Trogosita caraboides. *Fab.* Insecte de la plus grande partie de l'Europe.

147. Hylurgus crassicornis. *Br.* Très-voisin de l'*H. Ater*, Fab., dont il ne se distingue que par l'étranglement de la partie antérieure de son corselet, par la ponctuation plus rare, mais aussi plus forte de ce corselet, par la présence d'une rangée unique de très-petits points sur chaque côte des élytres, et par la forme plus plate et plus étroite des côtes, qui est due à la grosseur plus considérable des rangées de points qui les séparent. Enfin, un dernier caractère qui distingue ces deux espèces, c'est que l'espèce des îles Canaries a le funicule des antennes très-épais, ce qui rend la massue peu distincte, comme cela se remarque dans d'autres espèces de ce genre.

Charançons.

148. Bruchus fabæ. *Fab.* Insecte très-répandu en Europe. — Il offre plusieurs variétés qui se retrouvent aux îles Canaries.

149. Otiorynchus sculptus. *Br.* De la grosseur du *Levigatus*, Fab., avec le corselet conique, la base des élytres large et presque carrée, les élytres marquées de stries peu profondes et régulièrement ponctuées, avec les intervalles des stries très-finement sillonnés en travers; la tête et surtout le corselet sont couverts d'une ponctuation très-serrée; la couleur de l'insecte est brune; les antennes sont ferrugineuses. Longueur, 4 lignes; largeur, 2 lignes et demie.

150. Otiorynchus simplex. *Br.* De la taille du *Meridionalis*, avec lequel il n'a d'ailleurs rien que cela de commun; son corselet, légèrement conique, est cependant un peu arrondi de chaque côté de sa base; sa surface inférieure et latérale est fortement ponctuée; sa surface dorsale est au contraire presque dépourvue de points. Les élytres offrent des stries dans lesquelles on distingue une rangée de très-gros points, qui disparaissent seulement à l'extrémité. Les intervalles des stries sont finement rugueux et présentent plusieurs séries longitudinales de très-petits poils; la tête est très-finement ponctuée et marquée entre les yeux d'une fossette en forme de losange. L'insecte est noir, avec les antennes brunes. Longueur, 3 à 4 lignes; largeur, environ une ligne et demie.

151. Otiorynchus squamosus. *Br.* Joli insecte de la grandeur du précédent, orné, sur les côtés du corselet et sur une grande partie des élytres, de poils bleuâtres que l'on prendrait au premier abord pour de petites écailles. Tout son corps est parsemé de très-petits points enfoncés entre lesquels on en voit sur le corselet de plus gros et

de plus espacés. Les élytres offrent des stries légères accompagnées d'une rangée de points peu marqués dans l'un des sexes, plus profonds dans l'autre. Le corps de l'insecte est brun ou noir; les pattes et les antennes sont plus ou moins roussâtres.

152. Omias tessellatus. *Br.* Jolie petite espèce d'un roux brun légèrement bronzé et revêtu d'un duvet roussâtre, qui forme sur les élytres de petites taches carrées dues à l'absence du duvet dans certaines parties; la tête et le corselet sont couverts de points très-serrés; les élytres offrent des stries ponctuées peu profondes, et dont les points sont peu écartés. L'insecte est long d'une ligne et demie, et large de près des trois quarts d'une ligne.

153. Herpysticus eremita. *Oliv.* Déjà connu comme se trouvant à Ténériffe. — D'après MM. Webb et Berthelot, on prend cet insecte sous les pierres, dans les cavités des laves basaltiques du voisinage des côtes. La vallée de Guimar en particulier est citée par ces voyageurs.

154. Phytonomus dauci. Espèce du midi de l'Europe.

155. Sitona gressoria. *Illig.* Espèce du midi de l'Europe, comme la précédente.

156. Sitona verrucosa. *Br.* Petite espèce remarquable par la présence d'un tubercule à la partie postérieure de chaque élytre; le tubercule est situé avant l'extrémité et est de forme arrondie. L'insecte est brun et revêtu de poils courts et d'un gris soyeux, plus nombreux sur les élytres que sur le reste du corps; la tête et le corselet sont finement ponctués ou granulés; les élytres offrent des stries légères, accompagnées d'une série de points épais; le troisième intervalle des stries est petit de sa nature et un peu plus élevé que les autres; les antennes et les pattes sont d'un brun plus clair que le corps. Longueur, 2 lignes et demie; largeur, une ligne.

157. Mononyx variegatus. *Br.* Joli insecte varié de noir et de blanc, ou de noir et de jaune, suivant les individus. On peut le reconnaître à une tache annulaire placée sur le milieu des élytres, immédiatement après l'écusson. Cette tache est accompagnée de chaque côté de deux points qui la touchent; l'écusson est orné de poils de la même couleur que la tache annulaire des élytres; le corselet offre une tache de semblables poils, et toute sa partie inférieure et ses côtés, ainsi que le dessous du ventre et le tour des élytres, sont ornés de poils colorés; le reste du corps est revêtu de poils noirs. On distingue en arrière des élytres trois points noirs, dont un impair, et sur la suture et sur les côtés on voit quatre autres points qui touchent le bord extérieur; les cuisses sont entourées d'un anneau de poils blancs ou jaunâtres. Longueur, 2 lignes; largeur, une ligne.

158. Cleonis plicata. *Oliv.* Insecte qui se trouve dans les mêmes localités que le *Herpysticus eremita.*

159. Cleonis excoriatus. *Illig.* Espèce commune dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique.

160. Lixus angustatus. *Fab.* Espèce du midi de l'Europe.

161. Lixus anguinus. *Oliv.* Dans le même cas que le précédent.

162. Tylodes scaber. *Br.* Insecte entièrement recouvert de petites écailles d'un blanc sale et jaunâtre, et qui a les pattes hérissées de spinules ou poils écailleux de

la même couleur ; la moitié seule de sa trompe est noire, et ses antennes sont brunes avec l'extrémité grise. On aperçoit sur le corselet un certain nombre de points enfoncés, et deux petites houppes de poils courts et roussâtres ; son bord antérieur est garni de semblables poils. Les élytres offrent des stries accompagnées de points enfoncés ; quelques-uns des intervalles des stries sont élevés et forment des côtes qui sont surtout saillantes vers le tiers postérieur des élytres ; les côtes des élytres sont surmontées d'une rangée de petites épines. Longueur, 3 à 5 lignes ; largeur, une ligne un quart à deux lignes.

Cet insecte se trouve, suivant MM. Webb et Berthelot, dans les branches et les vieux troncs du *Cacalia Kleinia*.

163. Calandra (*Sitophilus*) oryzæ. *Fab.* Insecte très-répandu en Europe.

164. Calandra (*Sitophilus*) linearis. *Herbst.* Insecte d'Europe, mais moins commun que le précédent.

Chrysomélines.

165. Hispa occator. *Br.* Insecte des plus remarquables à cause des épines qui hérissent la surface de ses élytres, et surtout les côtés de son corselet, où elles forment un faisceau divergent et comme une sorte de râteau ou de herse. La couleur de l'insecte est d'un roux brun ; les épines seules et les antennes sont noires ; la tête et le corselet sont revêtus de poils couchés et dorés ; les élytres offrent des poils. Cette espèce se trouve constamment sur le *Cistus vaginatus*.

166. Chrysomela sanguinea. *Fab.* Espèce très-répandue dans toutes les parties de l'Europe, mais qui présente des *variétés locales* ; ainsi les individus recueillis aux îles Canaries sont remarquables par la grosseur un peu plus considérable et l'écartement un peu plus grand des points qui couvrent la surface des élytres. Ce seul caractère est insuffisant pour constituer une espèce, parce qu'on ne peut en prendre une idée exacte qu'en comparant deux insectes de deux localités différentes.

167. Chrysomela canariensis. *Br.* Espèce fort remarquable, voisine de la *C. Banklii*, mais plus grosse et d'un vert métallique brillant, avec les antennes et les pattes bleuâtres ; le corselet chagriné latéralement ; les élytres offrent des points entourés par un rond d'un rouge violacé métallique, ordinairement rapprochés deux à deux. Longueur, 4 lignes et demie.

168. Chrysomela obsoleta. *Br.* Espèce assez voisine de *Ch. Banksiæ*, dont elle se distingue aisément par sa couleur verte et non bronzée, par le bourrelet latéral du corselet, qui n'est marqué que dans sa moitié postérieure, et enfin par les élytres qui sont surmontées de quatre légères côtes, et par plusieurs rangées de petits points enfoncés ; ces rangées, de même que les côtes, sont dirigées un peu obliquement de dehors en dedans, et sont rapprochées de deux en deux comme pour enfoncer chaque côte. Les points que forment ces rangées disparaissent vers l'extrémité des élytres, où l'on ne voit plus que des points épars ; les pattes et le dessous du corps sont plus obscurs que le dessus. Longueur, 4 lignes ; largeur, 2 lignes et demie.

169. Chrysomela gemina. *Br.* Espèce voisine de la précédente, dont elle diffère

par l'absence totale de bourrelet sur les côtés du corselet ; sa couleur est un bronzé brillant ; les côtes de son corselet offrent quelques points épars, et ses élytres présentent des lignes doubles et obliques, des points espacés et de grosseur moyenne. Ces points s'effacent ou deviennent plus petits à mesure qu'ils approchent de l'extrémité des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un vert légèrement doré. Longueur, 5 lignes ; largeur, deux lignes et demie.

170. Chrysomela nitens. *Br.* Petite espèce ayant, comme notre *Ch. Obsoleta*, un demi-bourrelet sur les côtés du corselet, mais se distinguant de toutes les autres espèces par une ponctuation très-fine ; les côtes du corselet offrent en outre des points plus gros et épars à la place de la partie du bourrelet qui manque, et les élytres présentent plusieurs rangées obliques de gros points enfoncés rapprochés deux à deux. L'insecte est en dessus d'un cuivreux rougeâtre et brillant, et en dessous d'un vert assez obscur. Longueur, 3 lignes ; largeur, près de 2 lignes.

171. Chrysomela rufipes. *Br.* Jolie petite espèce voisine de celle appelée *Pyndosa.* Elle est d'une couleur de bronze assez brillant, ovale, et le corselet obscur ; les élytres offrent plusieurs stries longitudinales de petits points enfoncés ; les antennes, le bout des jambes et des tarses sont d'un roux obscur ; la partie inférieure du thorax est fortement ponctuée. Longueur, 2 lignes ; largeur, 1 ligne.

172. Lema melanopa. *Fab.* Espèce du midi de l'Europe.

173. Colaspis barbara. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

174. Altica dorsalis. *Fab.* Espèce des parties centrales et méridionales de l'Europe.

175. Cassida viridis. *Fab.* Espèce du centre et du midi de l'Europe.

Coccinelles.

176. Coccinella 7-punctata. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

177. Coccinella semi-pustulata. *Oliv.* Espèce du midi de l'Europe.

178. Coccinella hieroglyphica. *Oliv.* Dans le même cas que le précédent.

179. Cacidula litura. *Fab.* Espèce d'une grande partie de l'Europe.

ORTHOPTÈRES.

Forficuliens.

1. Forficula (*Forficesila*) maxima. *Br.* La plus grande espèce de ce genre, sans en excepter celle nommée *Gigantea.* Elle est longue d'un pouce à un pouce et demi, et ressemble au *F. Maritima.* Gêné, par la disposition des couleurs. Cependant, elle s'en distingue essentiellement par les pinces de son abdomen, qui sont dentées dans les deux sexes. Le dernier segment de l'abdomen présente plusieurs séries longitudinales et très-rapprochées de petits points ou de très-petits tubercules. Un gros tubercule rugueux se remarque à la base et au côté extérieur de ce même segment ; les pinces de l'abdomen sont plus arquées dans le mâle que dans la femelle. Tous les individus que j'ai vus sont aptères.

2. Forficula (*Forficesila*) major. *Br.* Espèce très-voisine de la précédente, dont

elle ne diffère que par la couleur pâle de son prothorax et par l'absence des deux tubercules du dernier segment de l'abdomen. Elle n'a que huit lignes de longueur. Les deux seuls individus que j'aie vus sont du sexe femelle, et dépourvus d'ailes et d'élytres.

3. Forficula (*Forficesila*) gigantea. *Fab.* Espèce du midi de l'Europe.

4. Forficula auricularia. *Lin.* Espèce de la plus grande partie d'Europe.

5. Forficula annulata. *Fab.* Espèce indiquée par Fabricius comme se trouvant aux Antilles. La description de cet insecte convient aux individus des îles Canaries, sauf la couleur du prothorax, qui est souvent rousse au lieu d'être noire. D'ailleurs, ces individus sont aptères et sont peut-être la larve de l'espèce décrite par Fabricius.

Blattiens.

6. Blatta Maderæ. *Fab.* Espèce répandue dans le nord de l'Afrique, à Madère, et qui ne paraît point rare aux Canaries. On la retrouve aux Indes orientales, et dans plusieurs parties de l'Amérique, telles que le Brésil et les Etats-Unis.

7. Blatta americana. *Lin.* Espèce non moins répandue que la précédente, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent. — Parmi les individus rapportés des îles Canaries, il se trouve une variété de cette espèce dont la base des élytres présente en dehors une bande jaune, et dont la bordure jaune du corselet, de la même nuance que cette bande, est beaucoup plus éclatante que dans le type de l'espèce. Cette variété se trouvait déjà au Muséum; elle avait été rapportée de la Martinique par le voyageur Plée.

8. Blatta surinamensis. *Lin.* Espèce aussi répandue que les précédentes.

9. Blatta germanica. *Lin.* Espèce qui possède sur celles déjà citées l'avantage de se trouver en Europe et sur le continent australien.

10. Blatta bivittata. *Br.* Qui se distingue de l'espèce précédente par sa taille d'un tiers moindre et par une large bande noire qui s'étend sur chaque élytre, depuis la base jusqu'aux deux tiers environ de leur longueur. Un caractère qui n'est pas moins saillant, et que présente cette espèce, c'est que les nervures des élytres sont rares et très-peu saillantes; elles ne sont guère visibles que sur les bords et à l'extrémité. Le seul individu que j'aie vu de cette espèce appartient au sexe mâle, et semble dépourvu d'ailes sous les élytres.

11. Blatta vestita. *Br.* Une des plus petites espèces de ce genre. Elle est d'un fauve brun, un peu plus clair en dessous, et ce qui la rend remarquable, c'est qu'elle a la tête et le corselet revêtus d'un duvet couché assez fourni et de la couleur du corps; le reste est d'un roux assez vif; les nervures de ses élytres sont nombreuses, et forment sur leur surface un grand nombre de stries sinueuses et à peu près parallèles. Le seul individu de cette collection est du sexe mâle; il a les ailes aussi longues que les élytres. Sa longueur est de deux lignes et demie.

Mantiens.

12. Mantis mendica. *Fab.* Espèce regardée jusqu'ici comme propre à l'Égypte.

13. MANTIS PAUPERATA. *Thunb.* Espèce du midi de la France et de l'Europe, et qui se trouve aussi en Orient.

14. MANTIS RELIGIOSA. *Lin.* Espèce d'une très-grande partie de l'ancien continent, y compris le midi de la France.

Observations.—Les deux espèces qui précèdent ne sont citées ici que d'après les larves, les insectes parfaits n'ayant pas été recueillis par MM. Webb et Berthelot.

15. MANTIS LIMBATA. *Br.* Espèce qui se place dans la division des *Acantops*, c'est-à-dire de celles qui ont les yeux pointus. Elle est rousse et même d'un roux brun sur la tête et le corselet, tandis que le reste du corps et les pattes sont jaunâtres, mais il est probable que ces mêmes parties sont vertes à l'état vivant. Les élytres et les ailes sont transparentes, à l'exception de leur bord antérieur, qui est orné d'une bordure blanchâtre moins visible sur les ailes que sur les élytres. L'insecte est long d'un pouce environ, et sa largeur, les ailes étendues, atteint à peu près deux pouces.

16. MANTIS GRACILIS. *Br.* Petite espèce qui appartient à la même division que la précédente; elle est brune dans l'état sec, et ses organes du vol sont d'une nuance enfumée, qui semble être due, sur les élytres, à la couleur des nervures, excepté sur le bord antérieur, où la membrane elle-même est brunâtre et bordée de blanc au bord extérieur. La membrane des ailes est d'une nuance enfumée, légèrement irisée, sur laquelle se détachent en blanc les petites nervures transversales. Cet insecte a neuf lignes de longueur, et un pouce de largeur quand il a les ailes étendues.

Locustiens.

17. PHANEROPTERA FALCATA. *Chap.* Figuré à tort comme espèce nouvelle dans la planche V, n° 6, sous le nom de *Phaneroptera Webbii.*

18. LOCUSTA BREVICAUDA. *Br.* Insecte à peu près de la taille de notre *L. viridissima*, mais appartenant à la division des sauterelles dites *Conocéphales*, à cause de leur front avancé. Elle se rapproche beaucoup du *L. Maxillosa*, Fab., que l'on trouve au Brésil; mais elle a le front moins saillant, les élytres plus lancéolées et les ailes terminées presque en pointe. Elle est entièrement verte, avec les antennes et une partie des pattes d'un jaune roux. Elle se reconnaît surtout à la brièveté de sa tarière, qui est de la longueur de la tête et du corselet réunis.

19. DECTICUS ALBIFRONS. *Lin.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.

20. DECTICUS GRISEUS. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

21. GRYLLOTALPA VULGARIS. *Fab.* Répandu dans toute l'Europe.

22. GRYLLUS CAPENSIS. *Fab.* Insecte qui se trouve à Madère, dans toutes les parties de l'Afrique, ainsi qu'aux Indes orientales.

Acridiens.

23. TRYXALIS VARIABILIS. *Klug.* Espèce de Grèce et d'Egypte.

24. TRYXALIS TERETICORNIS. *Br.* Petite espèce appartenant à cette division de tryxa-

lis, dont les antennes sont presque cylindriques ou moniliformes. Elle est d'un roux foncé, avec la moitié supérieure du corps et les élytres variés de brun et presque entièrement bruns, et les cuisses également variées de brun; les ailes sont transparentes avec leurs nervures brunes.

Cette espèce offre une variété dans laquelle tout le corps est noir et même d'un jaune pâle après la mort. Dans le type de l'espèce et dans la variété, on distingue une petite carène médiane sur la tête et le corselet, et deux lignes latérales, mais moins élevées, sur cette dernière partie. En outre, le lobe postérieur du corselet est grossièrement ponctué et la portion suturale des élytres offre un aspect à peu près semblable, à cause du grand nombre des nervures qu'elle présente.

Cette espèce a de neuf à douze lignes de longueur, et se trouve non-seulement aux îles Canaries, mais encore en Égypte et au cap de Bonne-Espérance.

25. Acridium peregrinum. *Oliv.* Insecte répandu dans le nord de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Sénégal. Il a été signalé pour la première fois en Orient par Olivier, et M. Dussumier l'a trouvé aux Indes orientales, sur la côte de Malabar.

26. Acridium migratorium. *Lin.* Insecte plus répandu que le précédent, car il se trouve dans le midi de la France et de l'Europe, entre les localités mentionnées ci-dessus.

27. Acridium loetum. *Br.* Joli insecte remarquable par sa couleur généralement d'un vert clair avec une bande roussâtre le long de la carène dorsale de son corselet, et la dernière moitié des jambespostérieures d'un rouge de carmin assez vif; la carène dorsale du corselet est peu saillante et n'est pas toujours recouverte d'une bande rousse. Il est des individus chez lesquels la couleur verte prédomine; il en est d'autres qui sont presque entièrement bruns. J'en ai même vu un dont toute la face, le dessus de la tête et celui du corselet étaient encore d'un rose vif, ainsi que l'extrémité des cuisses postérieures; les caractères invariables de cet insecte consistent dans une tache brune sur les côtés de la tête et du corselet, dans la couleur grisâtre des élytres, dont une partie plus ou moins étendue du bord antérieur est verte dans la transparence presque absolue des ailes, et dans les trois taches du côté intérieur des cuisses de derrière, dont le côté extérieur est plus ou moins coloré en gris. Cet insecte a plus d'un pouce de longueur, et sa largeur, les ailes tendues, est d'environ deux pouces. M. Bové a rapporté d'Égypte cette même espèce.

28. Acridium asperum. *Br.* Insecte voisin du *Cœrulescens*, Lin., dont il a les couleurs et l'aspect en général; mais il s'en distingue aisément par le peu de saillie de sa carène dorsale et par les sinuosités du bord de la partie postérieure de son corselet, qui offre d'ailleurs les mêmes aspérités que le *Cœrulescens*; ses ailes sont en outre ornées d'une bande brune arquée, et dont aucune partie n'atteint les bords. On distingue sur les élytres de notre espèce, mieux que sur celles du *Cœrulescens*, deux bandes brunes, dont la première est fort large, quoique fort souvent sa partie antérieure ne soit formée que de quelques petites taches; la couleur générale de l'insecte est tantôt d'un gris brun et tantôt d'un roux obscur; sa taille est la même que celle du *Cœrulescens*.

29. Acridium coerulans. *Lin.* Insecte de la plus grande partie de l'Europe, et qui se retrouve très-probablement dans le nord de l'Afrique.

30. Acridium thalassinum. *Fab.* Insecte de l'Europe méridionale, de la Grèce et du nord de l'Afrique.

31. Acridium vittatum. *Br.* Espèce remarquable par la bande jaune qui couvre la carène de son corselet. Cette carène est assez aiguë, et la bande qui la couvre se prolonge jusque sur la tête; de chaque côté de la bande du corselet, se voit une tache brune en triangle très-allongé, dont la base est en arrière; les élytres ont la même disposition de couleurs et les mêmes nuances que dans le *Thalassinum*, et les cuisses postérieures sont colorées et tachées de la même manière; les ailes ressemblent à celles du *Thalassinum*, si ce n'est qu'elles n'ont pas la teinte bleuâtre de ces dernières; la taille de ces deux insectes est tout-à-fait la même.

32. Acridium cruciatum. *Br.* Espèce déjà trouvée en Grèce.

33. Acridium biguttatum. *Lin.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.

34. Acridium miniatum. *Br.* Insecte voisin du *Germanicum*, Lin., dont il diffère par son corselet sans aspérités et par une bande brune en travers de l'extrémité des ailes, dont la partie colorée en rouge est beaucoup moins étendue. Il a en outre la dernière moitié des élytres transparente et chargée de taches brunes. Enfin la carène de son corselet est plus saillante que dans le *Germanicum*; la taille de ces deux espèces est la même. Le Muséum possède un insecte rapporté du Brésil par Delalande, et qui ne diffère en rien de celui que nous décrivons. Peut-être est-ce une erreur d'étiquette, et l'insecte vient-il du Cap; mais cette supposition doit rester douteuse jusqu'à ce que d'autres voyageurs viennent la confirmer ou la démentir.

35. Acridium insubricum. *Scop.* Insecte du midi de l'Europe, décrit comme d'Italie par Scopoli, et retrouvé en Grèce par la commission française.

36. Acridium lobatum. *Br.* Insecte auquel la saillie lobée de sa carène dorsale donne un aspect vraiment curieux, qui le distingue de suite des autres espèces. Sa couleur est d'un gris obscur. Un trait jaune placé entre les deux nervures principales des élytres et vers leur base, la nuance enfumée de la plus grande partie des ailes, mais surtout de leur bord extérieur, et la teinte dorée de la partie voisine du ventre, sont, avec la carène élevée et bilobée du corselet et la saillie que présente le bord des élytres à la hauteur du trait jaune déjà mentionné, les caractères propres à cette espèce dont la taille est presque celle du *Germanicum*.

Un des individus de cette collection se fait remarquer par la couleur jaune de soufre du dessus de son corps, de ses pattes et de ses antennes. Il faut en excepter le dessus de ses cuisses postérieures, qui est obscur, et les jambes de cette même paire de pattes, qui sont rouges ainsi que leurs tarses.

37. Acridium italicum. *Lin.* Insecte de l'Europe méridionale et du nord de l'Afrique. — Dans certains individus, les lignes jaunâtres du corselet et des élytres disparaissent entièrement.

38. Tetrix subulata. *Lin.* Insecte de différentes parties de l'Europe.

HÉMIPTÈRES.

Véliens.

1. Corixa punctata. *Burm.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.
2. Notonecta nivea. *Fab.* Espèce de l'Inde et de l'île Bourbon, retrouvée en Égypte par M. Bové.
3. Velia rivulorum. *Fab.* Insecte du midi de l'Europe.
4. Velia currens. *Fab.* Espèce de l'Europe centrale et méridionale.
5. Gerris thoracica. *Schum.* Insecte du centre de l'Europe.
6. Hydrometra stagnorum. *Lin.* De la plus grande partie de l'Europe.
7. Reduvius personatus. *Lin.* Insecte qui paraît aussi répandu aux îles Canaries que dans le centre de l'Europe.
8. Reduvius ægyptius. *Fab.* Insecte du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique.
9. Nabis viridis. *Br.* De la grandeur du *N. vagans,* Fab., et ayant comme lui les deux cuisses de devant plus grosses que les autres; mais son corps est plus étroit, plus convexe, et sa couleur est entièrement verte et d'un jaune verdâtre dans l'état sec, sans aucune tache ni bande. La partie membraneuse des élytres est diaphane, et semble plus pâle sur les bords.
10. Nabis angusta. *Br.* Insecte remarquable par le peu de largeur de toutes les parties de son corps. Son corselet est beaucoup plus conique que dans les autres espèces. Il est d'un vert pâle, et les élytres semblent avoir été de la même couleur; le peu de coloration de ces élytres rend leurs nervures parfaitement distinctes. La tête, les antennes, les pattes et l'abdomen sont jaunâtres; les deux cuisses de devant sont à peine plus grosses que les autres. L'insecte est long de quatre lignes et demie, et n'a guère qu'une demi-ligne de largeur.

Coréens.

11. Corizus pratensis. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.
12. Pseudophlæus falleni. *Schill.* Insecte de presque toute l'Europe.
13. Coreus hirticornis. *Fab.* Insecte de l'Europe et du nord de l'Afrique.
14. Coreus quadratus. *Fab.* Insecte de presque toute l'Europe.
15. Coreus sulcicornis. *Fab.* Insecte de toute l'Europe et du nord de l'Afrique.
16. Coreus spiniger. *Fab.* Insecte du midi de l'Europe.
17. Coreus elegans. *Br.* Joli insecte qui se rapproche un peu du *C. Spiniger,* mais surtout du *C. Quadratus* par la forme de son abdomen. Son corps est proportionnellement plus étroit, et surtout son corselet, sa tête et ses antennes. Les côtés et le bord postérieur de son corselet sont dentelés; sa surface est parsemée de tubercules qui se voient aussi sur les nervures des élytres. La couleur de l'insecte est un beau vert, à l'exception de la tête, des pattes et des antennes, qui sont fauves. Le dernier article des antennes est presque entièrement brun, et les segmens de l'abdomen sont bordés de noir en dessus. Les côtés de l'abdomen sont dentés, mais moins

finement que le corselet. Le premier article des antennes est anguleux et chargé de tubercules. Cet insecte est long de cinq lignes.

18. Coreus obtusus. *Br.* Insecte peu remarquable, soit par sa forme, soit par ses couleurs. Il est presque elliptique, plus large cependant en arrière. Sa couleur est rousse et mouchetée de noir, surtout en dessus. On distingue sur la tête une ligne jaune dans toute sa longueur, et sur le corselet trois ou quatre bandes incomplètes de la même couleur. La partie postérieure du corselet, les nervures des élytres, et le bout des cuisses postérieures sont presque entièrement noirs. Les antennes sont d'un roux ferrugineux, à l'exception du premier article, qui est noir en tout ou en partie. Les articles de ces antennes sont à peu près égaux en longueur.

Cette espèce fait partie de la division des Corées, que j'ai désignée d'après Hahn, sous le nom d'*Oritères*, et qui a pour type le *C. Rugator* de Fabricius, ou *Destructor* de Hahn. Elle se trouve non-seulement aux îles Canaries, mais encore en Sicile, d'où l'a rapporté M. Bibron, et dans le midi de la France. Elle est longue d'environ cinq lignes.

19. Anisoscelis membranacea. *Fab.* Insecte qui se trouve au Sénégal, aux îles du Cap-Vert, à Bourbon, à Madagascar, aux Indes orientales, et qui ne se distingue pas de l'*A. Gonagra*, Fab., qui vit sur le continent américain.

20. Anisoscelis geranii. *Duf.* Qui appartient au midi de l'Europe.

21. Stenocephalus nugax. *Fab.* Insecte de toute l'Europe.

Lygéens.

22. Astemma clavimana. *Fab.* Insecte du midi de l'Europe.

23. Lygæus militaris. *Fab.* Insecte de tout l'ancien continent.

24. Cymus ericæ. *Schil.* Insecte du midi de l'Europe.

25. Aphanus marginepunctatus. *Hahn.* Insecte de l'Europe et du nord de l'Afrique (Égypte).

26. Aphanus urticæ. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

27. Aphanus Rolandri. *Fab.* Insecte de toute l'Europe.

28. Aphanus pini. *Lin.* Espèce très-répandue en Europe, et dont on a regardé plusieurs variétés comme des espèces distinctes; tels sont les *A. quadratus*, Panz, (*Luscus*, Fab.), *lynceus*, Fab., et *pedestris*, Panz. Les individus recueillis aux îles Canaries se rapportent à cette dernière variété.

29. Aphanus 4-punctatus. *Br.* Insecte voisin de l'*A. Pini*, dont il se distingue par la couleur entièrement brune de ses pattes et de son corselet, par la largeur moindre de la portion antérieure de ce corselet, et la ponctuation plus grossière de sa portion postérieure, et enfin par les deux taches blanches qui se remarquent sur le bord extérieur de chaque hémélytre. Sa longueur est de trois lignes et demie.

Pentatomiens.

30. Pentatoma smaragdula. *Fab.* Décrit par Fabricius comme se trouvant à Ma-

dère. Cet insecte semble répandu dans toutes les contrées du globe, excepté dans les pays septentrionaux. On peut en dire autant du *P. torquata*, Fab., qui ne constitue qu'une simple variété de cette espèce, de même que le *P. viriduta*, Lin., Fab. D'après les observations de MM. Webb et Berthelot, les *P. smaragdula* et *torquata* s'accouplent ensemble. Cependant on trouve autant de mâles que de femelles dans chaque variété.

31. Pentatoma nigricornis. *Fab.* Insecte répandu en Europe, surtout dans les parties méridionales, et qui se retrouve en Orient et dans le nord de l'Afrique.

32. Pentatoma baccarum. *Lin.* Insecte de l'Europe et du nord de l'Afrique.

33. Pentatoma vernalis. *Wolf.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.

34. Pentatoma ornata. *Fab.* Insecte très-commun en Europe, en Orient et dans le nord de l'Afrique.

35. Pentatoma festiva. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.

36. Cydnus tristis. *Fab.* Insecte qui semble appartenir à tout l'ancien continent.

37. Cydnus albo-marginellus. *Fab.* Répandu dans la plus grande partie de l'Europe.

38. Cydnus brunneus. *Fab.* Du nord de l'Afrique et du Sénégal.

39. Cydnus curtus. *Br.* De la taille du *C. flavicornis*, Fab.; mais il est plus trapu, et sa forme bombée le distingue des autres espèces de ce genre. Il est noir avec les tarses seuls d'un roux ferrugineux. Le dessus de son corps est criblé de points enfoncés, mais surtout le devant de sa tête, tandis que le bord postérieur de celle-ci et la partie transversale et saillante de son corselet sont lisses. L'écusson est plus grand que dans les autres espèces, et se termine d'une manière obtuse. Il est, ainsi que les élytres, beaucoup moins ponctué que le reste du corps. Les jambes sont armées d'épines courtes et moins nombreuses que dans la plupart des autres espèces. Cet insecte est long de deux lignes, et large d'une ligne et demie.

40. Cydnus æneus. *Br.* Jolie petite espèce d'un vert de bronze en dessus et noir en dessous avec les élytres blanchâtres, ponctuées de brun, et ayant sur leur disque deux parties élevées, brunes et luisantes. Ses pattes sont blanchâtres, à l'exception des cuisses, et ses jambes sont armées de quelques épines courtes. Les antennes sont d'un brun roussâtre. Elle est longue d'une ligne et demie environ, et n'a pas la forme courte et trapue de la précédente.

41. Scutellera hottentota. *Fab.* Un des insectes les plus répandus en Europe de tout l'ordre des Hémiptères.

42. Scutellera semi-punctata. *Fab.* Très-répandu dans les parties méridionales de l'Europe.

43. Scutellera caudata. *Burm.* Insecte du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique.

44. Scutellera albo-lineata. *Fab.* Insecte des mêmes contrées que le précédent.

Miriens.

45. Miris bipunctata. *Fab.* Du centre et du midi de l'Europe.

46. Miris fuscicornis. *Br.* De moitié moindre que le précédent, ayant les antennes et le dessus du corps bruns et les pattes d'un roux obscur. Le dessus du corps est jaune roux, avec les côtés de la tête et trois lignes ou bandes du corselet obscurs. Dans le mâle, le bord postérieur du corselet est orné de deux taches orangées, et l'écusson est brun; dans la femelle, l'écusson offre seulement une ligne brune; la partie membraneuse des élytres est enfumée. L'extrémité du ventre de la femelle est plus ou moins lavée de jaune roux, et dans quelques individus le ventre tout entier est de cette même couleur.

Cet insecte paraît très-répandu dans les îles Canaries.

47. Miris parvula. *Br.* Petit insecte long d'une ligne seulement, et dont le corps et les antennes sont bruns; ses élytres et ses ailes sont d'un jaune roux; ses pattes sont rousses, à l'exception de l'origine des cuisses et des hanches, qui sont d'un jaune très-pâle; le dessous de l'abdomen offre une grande tache de la même couleur.

NÉOROPTÈRES.

Libelluliens.

1. Æshna formosa. *Vander.* L. Insecte très-répandu en Europe.

2. Libellula ferruginea. *Fab.* Insecte des parties méridionales de l'Europe et de presque tout l'ancien continent. Il faut y rapporter le *L. Erythrea*, de l'expédition de Morée.

Observations. Parmi les Libellules des Canaries se trouvent les deux sexes d'une jolie variété de cette espèce, dont la collection du Muséum renferme plusieurs individus provenant des Indes orientales. Elle est d'un jaune roux, les côtés et le dessous de son corselet sont plus pâles, et chaque côté du corselet présente une bande brune, étendue depuis l'origine de l'aile jusqu'au bord antérieur, et bordée intérieurement d'une ligne d'un jaune clair.

3. Libellula rubella. *Br.* Jolie petite espèce, d'une taille un peu inférieure à celle des *L. vulgata* et *flaveola*, et qui se reconnaît principalement à la couleur des nervures de ses ailes, qui est d'un rouge cramoisi. Le corps de cette Libellule est d'un jaune roux et quelquefois du même rouge que les nervures des ailes, qui paraît être la couleur de l'insecte vivant. Les sutures latérales des trois pièces du thorax sont noires ainsi que l'angle postérieur et externe de chacun des segmens de l'abdomen, dont la tache noire est d'autant plus grande qu'ils sont plus voisins de l'extrémité. Les pattes sont presque entièrement noires. Le parastigmate ou le point extérieur et épais des ailes antérieures est rougeâtre et bordé de noir. L'origine des ailes, et presque toujours des ailes de la seconde paire seulement, est lavée de jaune orangé. Dans la femelle, les taches noires des côtés de l'abdomen disparaissent; les deux avant-derniers segmens présentent seuls un trait noir sur leur arête dorsale.

Cet insecte se trouve aussi en Égypte, en Orient, au Sénégal et même au cap de Bonne-Espérance, et aux Indes orientales, comme le témoigne la collection du Muséum de Paris.

4. Libellula olympia. *Boyer de Fonsc.* (1). Insecte qui se trouve, non-seulement dans le midi de la France et aux îles Canaries, mais encore en Égypte, et peut-être aussi au cap de Bonne-Espérance, d'après la collection du Muséum de Paris.

5. Libellula vulgata. *Lin.* Espèce aussi répandue que l'indique son nom.

Myrméléoniens.

6. Myrmeleon catta. *Fab.* Déjà connu comme se trouvant à l'île de Madère.

7. Myrmeleon lituratus. *Oliv.* (Encyclop.). Qui pourrait bien être une variété du précédent, ayant l'abdomen obscur, et les taches des ailes beaucoup moins marquées.

8. Myrmeleon alternans. *Br.* Jolie espèce, dont les cinq segmens intermédiaires de l'abdomen sont mi-partis de jaune et de brun; le bout de l'abdomen est varié de jaune et de brun ainsi que la tête et le corselet; les antennes sont entièrement brunes. Les ailes sont transparentes avec les nervures ombrées de brun. Cette espèce est à peu près de la même grandeur que le *M. rapax* d'Olivier, avec lequel elle a des rapports dans la coloration de son abdomen.

9. Myrmeleon hyalinus. *Oliv.* Espèce déjà trouvée en Arabie, et publiée par Olivier, dans l'Encyclopédie.

Hémérobiens.

10. Hemerobius flaviceps. *Br.* De la grandeur de l'*H. chrysops*, dont il se distingue, ainsi que des espèces voisines, par la couleur fauve de sa tête et du premier article de ses antennes. On distingue sur la tête deux rangées transversales de points noirs. Le prothorax est d'un vert pâle avec quelques taches noires sur les côtés, et une ligne transversale et interrompue de la même couleur. Le reste du thorax est jaune avec des taches brunes sur les côtés. L'abdomen et les pattes sont jaunes. Les antennes sont obscures, à l'exception de leur premier article. Les ailes sont brillantes et irisées, avec les nervures en partie jaunes et en partie brunes. Les quatre ailes ont le parastigmate ou point épais très-distinct et coloré en jaune roux.

Cette espèce doit se trouver en France, comme le témoigne un individu de la collection du Muséum, quoique sa description ne se trouve dans aucun auteur. Elle semble se rapprocher de l'*H. capitatus*, Fab.

11. H. perla. *Lin.* Insecte de toute l'Europe.

12. H. albus. *Lin.* Joli insecte, également propre à l'Europe. Il est entièrement jaune, avec les ailes irisées et brillantes, et leurs nervures pâles. Sa taille est moindre que celle de l'*H. perla*, ce qui semble prouver que cet insecte n'est pas l'*H. albus*, de l'Encyclopédie.

13. H. hirtus. *Lin.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.

---

(1) *Annales de la Soc. entom. franç.*, t. vi, pag. 139, pl. 6.

HYMÉNOPTÈRES.

Formicaires.

1. Formica carinata. *Br.* Espèce très-voisine des *F. herculeana* et *pubescens.* Elle diffère de l'une et de l'autre par le pétiole ou premier segment de l'abdomen, qui, dans les individus neutres, est en forme de cône tronqué et renversé, et par une carène très-distincte sur le milieu du chaperon; elle est noire, avec les pattes et souvent aussi le premier segment de l'abdomen d'un roux plus ou moins brun, ainsi que les palpes, les mandibules et les antennes, à l'exception du premier article. Sa tête conique la distingue encore de ces deux espèces, où elle est quadrilatère. Dans le mâle, outre la forme conique de la tête, on remarque la couleur brune du point calleux des ailes de devant et des principales nervures, tandis que ces parties sont rousses dans les mâles des espèces citées. La forme du premier segment de son abdomen est semblable à celle de l'*Herculeana*, mais les tarses sont bruns et non pas roux comme dans cet insecte. La femelle est encore inconnue.

2. F. pubescens. *Latr.* Variété qui diffère du type de l'espèce par la présence d'une petite carène ou ligne élevée sur le chaperon, semblable à celle que présente l'espèce précédente. Cette variété semble aussi se rencontrer en Europe. Je n'ai vu qu'un individu non ailé du sexe femelle, et point du tout de mâle.

3. F. fusca. *Latr.* Insecte répandu en France et dans une grande partie de l'Europe.

4. Atta capitata. *Latr.* Variété qui se distingue du type de l'espèce par la couleur ferrugineuse de la tête dans les ouvrières. Cette variété se trouve d'ailleurs dans le midi de l'Europe.

5. Atta structor. *Latr.* Espèce de France et d'autres parties de l'Europe.

Apiaires.

6. Apis mellifica. *Lin.*

7. Bombus soroeensis. *Fab.* Espèce du nord de l'Europe.

8. Antophora nidulans. *Fab.* Espèce du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique (Barbarie).

Observation. — La plupart des femelles de cet insecte recueillies aux îles Canaries n'ont sur la face qu'un petit trait roussâtre, et leur chaperon entièrement noir. Ces mêmes femelles diffèrent en outre du type de l'espèce en ce qu'elles ont le premier article de leurs tarses postérieurs garni en dehors de poils blancs, comme le même article des tarses intermédiaires.

9. Antophora atro-alba. *Lep.* Espèce déjà observée, dans le nord de l'Afrique (Barbarie), par M. Lepelletier de Saint-Fargeau fils.

10. Antophora pubescens. *Fab.* Espèce du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique (Barbarie).

Observation. — Les femelles de cette espèce recueillies aux îles Canaries diffèrent

de celles du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique par l'absence d'une ligne blanche sur la face, et parce qu'elles ont le devant de la tête beaucoup plus velu.

11. Macrocera alternans. *Br.* Espèce déjà trouvée en Grèce et en Barbarie.

12. Eucera algira. *Lep.* Espèce déjà observée en Barbarie par M. Lepelletier de Saint-Fargeau fils.

13. Osmia (*Chalicodoma*) muraria. *Fab.* Insecte répandu dans une grande partie de l'Europe, et qui se retrouve dans le nord de l'Afrique.

14. Osmia (*Chalicodoma*) sicula. *Rossi.* Insecte qui se trouve non-seulement en Sicile, mais encore dans l'archipel grec et dans le nord de l'Afrique.

15. Osmia (*Chalicodoma*) canescens. *Br.* Espèce tout-à-fait remarquable, moins encore par la disposition de ses couleurs que par la grande ressemblance du mâle et de la femelle, le premier ne différant de celle-ci que par les poils blancs du front et de la face. Le corps de cette Osmia est généralement revêtu de poils noirs, mais le dessus de son corselet et de presque tout son abdomen est orné de poils blancs ou d'un gris blanchâtre. La couleur de ses pattes est ferrugineuse, à l'exception des cuisses qui sont presque entièrement noires. Les ailes sont violacées comme dans les autres Osmia de cette division.

16. Osmia curulescens. *Lin.* Espèce d'une grande partie de l'Europe.

17. Osmia ferruginea. *Latr.* (Encycl.) Espèce d'Europe et de Barbarie.

18. Osmia fulviventris. *Panz.* Espèce d'une grande partie de l'Europe.

19. Osmia melanogastra. *Lep.* Espèce déjà observée en Barbarie par M. Lepelletier de Saint-Fargeau fils.

20. Osmia (*Megachile*) cincta. *Br.* Espèce qui ressemble à l'*O. argentata*, *Fab.*, par l'aspect général et la disposition des poils dont elle est revêtue, mais qui en diffère par la couleur de ces poils. Ils sont, en effet, d'un roux vif sur le devant de la tête et le dos du corselet, d'un jaune doré sur les côtés du métathorax et sur le bord des segmens de l'abdomen, où ils forment des bandes en franges plus larges et plus régulières. Le dessous du thorax et de l'abdomen est revêtu d'un duvet blanchâtre, et l'extrémité des bandes abdominales est quelquefois d'un blanc très-pur. Les pattes sont noires, revêtues de poils d'un gris blanchâtre, excepté au côté intérieur des tarses, où ils sont roussâtres. Le dernier article des tarses et leurs crochets sont roux. Je n'ai vu que la femelle de cette espèce, qui est d'un tiers plus grande que l'*Argentata.*

Observation. — J'ai sous les yeux une variété de cette espèce qui ne s'en distingue que parce qu'elle a les mêmes couleurs que l'*O. argentata*, avec lequel on la confondrait si elle n'était d'un tiers plus grande, et surtout si elle n'avait, comme l'*O. cincta*, le dernier article des tarses roux, ce qui me paraît être le caractère le plus distinctif de ces deux espèces.

L'*O. cincta*, que je décris ici comme une nouvelle espèce, se trouve en France, comme j'en ai eu la preuve dans la collection de M. de Saint-Fargeau, qui en renferme plusieurs individus des environs de Paris et de Lyon.

21. Osmia (*Megachile*) apicalis. *Spin.* (1). Espèce du centre et du midi de l'Europe, retrouvée en Barbarie par M. Lepelletier de Saint-Fargeau.

22. Osmia (*Megachile*) albo-hirta. *Br.* Petite espèce très-voisine de la précédente, dont elle se distingue parce qu'elle est entièrement revêtue de poils blancs, et parce qu'elle a les tarses garnis de poils roux. Les poils de sa tête et de son corselet sont gris, et la face est garnie de poils très-blancs, et plus nombreux dans le mâle que dans la femelle; les tarses sont d'un jaune doré dans les deux sexes; les poils du dessous du ventre sont de cette dernière couleur dans la femelle, et le dernier segment de cette même partie du corps est terminé dans le mâle par quelques petites dents peu régulières, au nombre de six environ. L'abdomen est revêtu, dans les deux sexes, de poils blancs, plus nombreux sur le bord des segmens, où ils forment des bandes marginales.

23. Colletes dimidiata. *Br.* Jolie espèce qui se fait remarquer parmi les insectes de ce genre par son abdomen nu couvert d'une ponctuation très-dense et orné sur le bord des quatre premiers segmens d'une bande de poils blancs courts couchés et formant bordure. Sa tête et son corselet sont revêtus d'un duvet épais d'un gris blanchâtre dans le mâle, excepté sur le front et la partie dorsale du corselet, où il est jaunâtre et d'un blanc très-pur dans la femelle, où les parties qui sont jaunâtres dans le mâle se montrent tout-à-fait rousses. Les pattes de la femelle sont garnies de poils noirs, excepté au côté intérieur des tarses où ces poils sont d'une couleur rousse. Le mâle est long de 5 lignes et la femelle de 7.

Andrénètes.

24. Scrapter Brullei. *Lep. de Saint-Fargeau* (Hist. des Hyménopt.). Ce genre d'Andrénètes a pour principal caractère de ne présenter que deux cellules cubitales ou sous-marginales. Il a été établi sur deux individus du sexe mâle.

25. Andrena xantoscelis. *Br.* Insecte de la taille de l'*A. aterrima, Panz.*, mais que ses pattes, d'un roux vif, à l'exception des cuisses, font aisément reconnaître. Les antennes sont de la même couleur que les pattes, si ce n'est leur premier article qui est noir, comme les cuisses et le reste du corps. La tête est garnie de poils roux qui sont plus nombreux et d'une nuance plus vive sur la face que sur les autres parties. Les poils du corselet sont presque bruns. Les jambes et les tarses de la femelle sont revêtus de poils roux, mais je n'ai pas vu ses antennes. Dans l'un et l'autre sexe, l'abdomen est nu, très-finement ponctué, un peu décoloré sur le bord des segmens; il est un peu bronzé dans la femelle, et terminé par une touffe de poils bruns. Les ailes sont enfumées ou d'une nuance légèrement violette, avec l'origine plus claire; cette teinte plus claire colore en outre, sur les ailes antérieures, toute la cellule discoïdale la plus voisine du bord.

26. Andrena mactæ. *Lep.* Espèce déjà observée dans le nord de l'Afrique (Oran) par M. Lepelletier de Saint-Fargeau fils.

---

(1) *Insecta Liguriæ.*

27. Andrena bipartita. *Br.* Espèce qui vient se placer parmi celles qui ont plusieurs des segmens abdominaux colorés de roux. Elle se fait remarquer par la couleur légèrement bleuâtre des trois derniers segmens de son abdomen, qui se termine par une touffe de poils bruns et par la frange en bordure de poils jaunâtres qui orne le bord postérieur des trois segmens intermédiaires. Les deux premiers segmens sont bruns sur les côtés, et roux dans tout le reste de leur étendue; on remarque toutefois une petite tache brune sur le milieu du deuxième segment. La tête et le corselet sont revêtus de poils d'un fauve plus ou moins clair. Les antennes sont rousses en dessous dans toute leur longueur. Les pattes sont noires, avec les tarses roux; les jambes et les tarses des deux pattes de derrière sont roux et revêtus de poils de la même couleur, ainsi que le premièr article de tous les autres tarses. Je n'ai vu que la femelle.

28. Andrena chalcogastra. *Br.* Insecte assez remarquable par la couleur de bronze obscur et bleuâtre du dessus de son abdomen, par la nuance roussâtre et comme décolorée du bord postérieur des segmens, et par les rudimens de franges de poils blancs que l'on remarque sur les côtés des trois segmens intermédiaires. Le bout de l'abdomen est revêtu de poils bruns. La couleur du dessus du corps, des pattes et du dessus du thorax est brune, ou tout-à-fait noire; celle de la tête, du métathorax et des flancs est d'un vert bronzé. Le chaperon est grossièrement ponctué et noir, ainsi que les antennes. Les côtés de la tête, du thorax et le bord des segmens de l'abdomen en dessous sont revêtus de poils blanchâtres; les poils du dessus de la tête et du thorax sont d'une couleur un peu obscure. Le premier article des tarses antérieurs est revêtu de poils roux; les autres pattes manquent dans le seul insecte que j'ai vu de cette espèce dont je ne connais que la femelle.

29. Halictus quadri-cinctus. *Fab.* Insecte d'une grande partie de l'Europe.

30. Halictus scabiosæ. (*Rossi*) (1). Insecte d'Italie, qui se trouve aux environs de Paris, selon M. Walkenaer, qui le décrit sous le nom de *H. zebrus* (2).

Observation. Le seul individu de cette espèce que j'ai sous les yeux est un mâle qui diffère du type décrit par Rossi et par M. Walkenaer, parce qu'il a le dessous des antennes jaunâtres dans presque toute leur étendue. N'ayant pas le type sous les yeux, pour le comparer à l'insecte des Canaries, je ne puis décider si ce dernier doit constituer une espèce distincte ou s'il n'est qu'une variété de l'espèce en question.

31. Halictus chalcodes. *Br.* Espèce d'un tiers plus grande que l'*Apis subaurata* de Rossi, dont elle se rapproche par sa couleur verte, un peu dorée sur la tête et le corselet. Elle a ces deux dernières parties revêtues d'un duvet roux assez obscur en dessus, plus pâle sur les côtés, où il a la même couleur que celui des pattes, c'est-à-dire un jaune un peu doré. Le bord des segmens de l'abdomen est légèrement roussâtre, et la base de chacun des trois intermédiaires présente sur les côtés une bande de poils blanchâtres assez rares. Le bout de l'abdomen est garni de poils bruns; le bord des segmens de la face ventrale est revêtu de poils semblables à ceux des pattes.

(1) Fn. Et., 2, 172.
(2) *Halictus*, p. 68.

Le métathorax est finement ridé et comme strié dans le sens de sa longueur. Je n'ai vu que la femelle.

32. Halictus viridis. *Br.* Espèce de la taille de l'*Apis subaurata* de Rossi, et dont la couleur est un vert brillant un peu doré. Elle est revêtue d'un duvet blanchâtre, non-seulement sur tout le corps, mais sur les pattes; il prend seulement une teinte jaunâtre au côté intérieur des articles des tarses. Le métathorax est arrondi en arrière, où il présente deux sortes de lobes peu saillans, et sa surface présente des rides qui semblent rayonner du centre du corselet. La couleur du métathorax est simplement verte, tandis que le reste du corps présente une teinte un peu dorée. Les pattes et les antennes noires. Je n'ai vu que la femelle de cette espèce, qui paraît être fort commune aux îles Canaries.

33. Halictus loetus. *Br.* Joli petit insecte d'un tiers moindre que le précédent, auquel il ressemble sous tous les rapports, excepté que sa couleur est un peu plus cuivreuse ou dorée, que le bord postérieur des segmens de son abdomen est plus brillant que le reste de leur surface, que le métathorax est coloré comme le reste du corps, mais plus long, plus avancé en arrière que dans le *Viridis*, et sans lobes ni rides distincts, et enfin que le dessous des antennes est roux dans toute leur longueur, à partir du troisième article. Je n'ai pas vu le mâle de cette espèce.

34. Halictus concinnus. *Br.* Petit insecte à peu près de la même taille que le précédent et d'un vert doré comme lui, si ce n'est que le bord postérieur du premier segment de l'abdomen et les deux segmens suivans sont d'un jaune roux. Il est entièrement revêtu d'un court duvet blanchâtre; le bord du quatrième segment de l'abdomen et l'extrémité du dernier sont jaunes, ainsi que les pattes, à l'exception de toutes les cuisses et des quatre jambes postérieures presque tout entières. Le bout des antennes, surtout à la face inférieure, et la plus grande partie des mandibules sont colorées en roux. Je ne connais que la femelle.

35. Halictus unicolor. *Br.* Insecte entièrement noir, de la taille du *Viridis* décrit ci-dessus, et revêtu d'un duvet blanchâtre sur toutes les parties du corps, mais principalement sur les pattes, où il prend une teinte légèrement jaunâtre au côté intérieur des tarses. Le métathorax est en demi-lune et surmonté de rides divergentes. Telle est la description de la femelle.

Je crois devoir rapporter à cette espèce des individus mâles qui ressemblent entièrement aux femelles, si ce n'est qu'ils ont la forme allongée des mâles de ce genre, et que le bout de leur tête est jaune, ainsi que le dessous de leurs antennes, à partir du deuxième article. Leurs tarses sont de cette même couleur ainsi que les jambes de devant presque tout entières, et les deux bouts des quatre jambes postérieures. J'ai sous les yeux une variété de ce mâle qui a les pattes presqu'entièrement noires et le dessous des antennes un peu plus obscur.

Parasites.

36. Sphocodes semi-æneus. *Br.* Insecte qui se distingue de tous ceux du même genre par la couleur de sa tête et de son corselet qui sont d'un vert obscur et un peu

bronzé. Il a les antennes noires ainsi que les pattes et l'abdomen ; mais on remarque sur cette dernière partie de son corps une bande rousse qui occupe tout le deuxième segment, ainsi que la base du troisième et l'extrémité du premier. Enfin, les trois premiers articles des deux tarses postérieurs sont roux. Je n'ai vu que le mâle de cet insecte, qui est long de 5 lignes.

37. NOMADA FLAVA. *Fab.* Espèce répandue dans une grande partie de l'Europe.

38. MELECTA PUNCTATA. *Fab.* Espèce du centre et du midi de l'Europe, et qui se retrouve dans le nord de l'Afrique (Barbarie).

39. MELECTA NIGRA. *Br.* Insecte entièrement noir, ainsi que l'indique son nom. I se fait remarquer par un point blanc, formé par des poils, sur la partie extérieure de chacune des quatre jambes postérieures. Je n'ai vu que la femelle de cette espèce, qui est de la taille du *M. punctata.*

Observation. — La collection de M. Lepelletier de Saint-Fargeau renferme un individu de cette espèce qui présente deux petites taches de poils blancs sur le bord postérieur du deuxième segment de l'abdomen. La tache des quatre jambes postérieures est formée de poils d'un roux très-obscur.

40. CROCISA RAMOSA. *Lep.* Espèce du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique.

Guêpiaires.

41. VESPA VULGARIS, var. *Germanica, Panz.* Une des nombreuses variétés de notre guêpe si commune en Europe.

42. ODYNERUS REFLEXUS. *Br.* Une des plus grandes espèces de ce genre, d'un noir légèrement velouté, avec le bord des deux premiers segmens d'un rouge de brique, ainsi que l'écaille des ailes, la partie moyenne du prothorax et les pattes, à l'exception des cuisses qui sont noires, et quelquefois aussi les deux jambes postérieures. Le mâle a la base du chaperon presque blanche et le bord inférieur de l'échancrure des yeux jaunâtre, tandis que ce même bord est rouge dans la femelle. Les ailes sont un peu enfumées. Ce qui distingue surtout cette espèce, c'est l'évasement du bord postérieur du deuxième segment de l'abdomen, qui se relève d'une manière sensible. Cet insecte est long de 6 lignes.

43. ODYNERUS HÆMATODES. *Br.* Un peu moins grand que le précédent, auquel il ressemble tout-à-fait par la nuance et la disposition des couleurs ; mais dont il se distingue aisément parce qu'il n'a pas le bord postérieur du deuxième segment de l'abdomen évasé. Il a de plus l'écaille des ailes noire et les pattes noires aussi, à l'exception des deux jambes de devant qui sont en partie rougeâtres dans la femelle, et presqu'entièrement de cette couleur dans le mâle. Quelques individus ont l'écusson taché de rouge. Ce qui achève de distinguer cet insecte du précédent, c'est qu'il présente entre les antennes une petite tache qui est rouge dans la femelle et jaune dans le mâle. Ce dernier sexe se reconnaît encore à la couleur de son chaperon qui est entièrement jaune.

44. EUMENES NIGRA. *Br.* Espèce entièrement noire, avec les ailes violettes. L'extrémité des antennes est légèrement rousse dans le mâle, qui a de plus le chaperon jaune

et entièrement garni de poils argentés. La tête, le corselet et le premier segment abdominal sont grossièrement ponctués; le reste de l'abdomen est ponctué d'une manière insensible; c'est une des plus grandes espèces; elle est longue de 6 lignes.

45. Eumenes cruentata. *Br*. Petite espèce qui semble faire partie du groupe des *Discœlies* de Latreille. Elle est noire, grossièrement ponctuée, à l'exception des derniers segmens de l'abdomen, à partir du troisième, et se fait remarquer par sa couleur rouge du premier article de ses antennes, de l'écaille de ses ailes, de l'extrémité des cuisses et des jambes tout entières, et enfin de son premier segment abdominal, dont l'origine seule est noire. Les premières ailes sont enfumées le long de leur bord externe. Je ne connais que la femelle. Elle est longue de 4 lignes.

Fouisseurs.

46. Bembex olivacea. *Fab.* Le mâle. (*Glauca, ejusd.*, la femelle.) Espèce du nord de l'Europe et du nord de l'Afrique.

47. Cerceris lepida. *Br.* Insecte très-grossièrement ponctué, noir, ayant le chaperon et les côtés de la face d'un roux fauve, ainsi que le dessous de tous les articles des antennes, le bout des cuisses, les jambes; une tache bilobée à l'origine du deuxième segment de l'abdomen, et deux taches en arrière du cinquième; le troisième et le sixième segment sont entièrement fauves. Les deux jambes de derrière sont marquées d'une tache brune vers leur extrémité et au côté interne. Les ailes sont enfumées vers le bout. Je n'ai vu que le mâle. Il est long de 4 lignes un tiers.

48. Cerceris concinna. *Br.* Jolie espèce, voisine de la précédente, mais qui s'en distingue surtout par la couleur d'un rouge de brique de ses pattes et de quelques parties de son abdomen. Elle est noire, grossièrement ponctuée, et présente, de chaque côté de la face, une tache fauve dans le mâle et rouge dans la femelle. Le mâle offre de plus une petite tache rouge sur le milieu du chaperon. Dans la femelle, une partie du premier article des antennes est rouge en dessous; tous les autres articles, excepté le deuxième, sont fauves en dessous. Cette coloration est moins marquée dans le mâle, et ne se voit guère qu'à l'extrémité et sous quelques-uns des articles qui viennent après le deuxième. L'abdomen offre deux points rouges, quelquefois fort petits, vers l'origine du deuxième segment; le segment suivant est entièrement rouge; le cinquième segment dans les femelles, ou le sixième dans les mâles, est marqué en arrière de deux grandes taches rouges ou rougeâtres, qui forment parfois une bande échancrée en avant. Le bout des cuisses antérieures, la plus grande partie des intermédiaires et les postérieures tout entières sont rouges, ainsi que les jambes et une partie des tarses. Ces derniers sont d'autant plus colorés en rouge qu'ils sont plus antérieurs; les ailes sont enfumées vers le bout. Cet insecte est long de 5 lignes.

49. Myzine gracilis. *Br.* Petite espèce très-voisine de l'espèce appelée *Cylindrica* par Panzer, et dont elle ne paraît différer que par la couleur jaune du bord postérieur du prothorax, de la plus grande partie des pattes, et par la présence de deux points

jaunes sur le premier segment de l'abdomen. Peut-être n'est-elle qu'une variété de cette espèce. Elle a comme elle neuf millimètres de longueur.

50. Scolia elegans. *Br.* Espèce qui appartient à la division des *Campsomères* de M. de Saint-Fargeau, c'est-à-dire à ce groupe de scolies qui ont deux cellules sous-marginales ou cubitales, et trois cellules discoïdales ou centrales. Elle est noire, avec un reflet irisé sur l'abdomen, et revêtu d'un duvet blanchâtre. Le mâle a les antennes d'un roux très-foncé, à l'exception des deux premiers articles qui sont noirs. Dans le même sexe, le chaperon est bordé de jaune, et les mandibules sont jaunes avec l'extrémité obscure. Tous les segmens de l'abdomen sont ornés en arrière d'une bande jaune plus ou moins large et dont le bord antérieur est sinueux. La partie extérieure des deux cuisses de devant et une partie de l'arête inférieure et externe des quatre autres cuisses est jaune, ainsi que le côté extérieur des jambes et les tarses. Cependant les tarses sont en partie d'un roux obscur, et cela d'autant plus qu'ils sont plus postérieurs. Les ailes sont un peu enfumées avec un léger reflet bleuâtre; les antérieures ont une légère teinte de roux le long du bord externe, et leurs nervures sont fauves. La longueur de ce mâle varie entre 6 et 8 lignes.

La femelle a les antennes noires ou très-obscures, les pattes noires, et le bout des tarses d'un roux brun, ainsi qu'une partie des mandibules. Les bandes de son abdomen sont plus larges que dans le mâle; elles prennent dans quelques individus un si grand développement, que l'abdomen paraît alors presque entièrement jaune. Sa longueur est de 7 à 8 lignes.

51. Crabro (*Solenius*) rufipes. *Br.* Entièrement noir, avec la tête et le corselet couverts d'une ponctuation serrée; l'abdomen est finement ponctué. Le premier article des antennes et les pattes sont d'un jaune roux, à l'exception de l'origine des cuisses et de l'extrémité des tarses qui sont noirs; les deux cuisses de derrière sont presque entièrement noires. Le chaperon et les côtés de la face sont revêtus de poils argentés. Le sixième article des antennes est légèrement échancré. Je ne connais que le mâle. Il est long de 5 lignes.

52. Tachytes nigrita. *Br.* Espèce de la Barbarie et de la Grèce.

53. Tachytes nigra. *V. d. Linden.* Espèce du midi de la France et du nord de l'Afrique (Barbarie).

54. Tachytes unicolor. *Panz.* (Larra). Espèce des environs de Paris, du midi de la France et du nord de l'Afrique.

55. Pompilus ater. *Br.* Insecte très-voisin du *P. niger*, Fab., dont il diffère par la forme trapézoïdale de sa troisième cellule sous-marginale et par l'absence de poils blancs et argentés sur le bord de plusieurs segmens de l'abdomen et sur les hanches. (*Voyez Van der Linden*). Cet insecte, long de 5 à 6 lignes, appartient à la division des Pompiles à tarses antérieurs irisés dans les femelles, et à jambes postérieures sans dentelures, dont M. Lepelletier de Saint-Fargeau forme son genre des Pompiles proprement dits. Le *P. niger*, au contraire, fait partie du genre *Anoplies* du même savant, dont les femelles ont les tarses dépourvus de cils.

56. Pompilus pyrenæus. *Lep.* Insecte déjà connu comme se trouvant dans les Pyrénées.

57. Pompilus gibbus. *Lin.* Espèce des environs de Paris, du midi de la France et de la Barbarie.

58. Pompilus dichrous. *Br.* L'une des jolies espèces de ce genre, ayant la tête, le prothorax et le dos du mésothorax d'un roux ferrugineux, ainsi que l'origine des antennes et les pattes, à l'exception d'une bonne partie des cuisses qui est brune; le reste du corps est noir et luisant. Le chaperon est noir, ainsi que la base des mandibules, dont l'extrémité est ferrugineuse. Le métathorax est convexe et distinctement ridé en travers. Les ailes sont obscures, légèrement violettes, avec une bordure plus foncée le long de leur bord externe. Les deux dernières cellules sous-marginales des ailes antérieures sont grandes et trapézoïdales. Cet insecte, dont je n'ai vu que la femelle, appartient aux *Pompiles vrais* de M. Lepelletier de St-Fargeau. Il est long de 5 à 6 lignes.

59. Pompilus violaceipennis. *Br.* Insecte entièrement noir, à l'exception des ailes, qui sont d'un violet obscur. Son métathorax est très-convexe, grossièrement ridé en travers, et ses deux angles antérieurs forment une saillie ou un petit tubercule. Les deux dernières cellules sous-marginales des ailes antérieures sont inégales, la première étant double de l'autre, en forme de parallélogramme, et celle-ci trapézoïdale. Cette espèce, dont je n'ai vu que la femelle, se rapporte aux *Pompiles* proprement dits de M. de Saint-Fargeau. Elle est longue de 5 lignes.

60. Pelopoeus spirifex. Insecte du midi de l'Europe et d'une grande partie de l'ancien continent.

61. Ammophila sabulosa. Espèce du centre et du midi de l'Europe, et du nord de l'Afrique.

62. Ammophila apicalis. *Br.* Jolie espèce très-voisine de l'*A. holosericea*, Fab., dont elle diffère par ses pattes noires et le pédicule de son abdomen, qui est entièrement fauve. Le devant de la tête, les côtés du corselet et les hanches sont revêtus de poils tout-à-fait argentés. On distingue sur le métathorax des rides fines et très-régulières dirigées obliquement d'avant en arrière sur chaque moitié du métathorax. Elle est longue de 6 lignes et demie.

63. Ammophila concolor. *Br.* Insecte entièrement noir, avec une portion des trois premiers segmens de l'abdomen d'un roux très-obscur, et revêtue de poils courts et argentés. Le devant de la tête est garni de poils de la même couleur. Le reste de la tête et le corselet n'offrent que des poils noirs. Le métathorax est strié comme dans l'espèce précédente, mais il présente une fossette sur sa ligne moyenne. Le pétiole de l'abdomen est conforme comme dans l'*A. sabulosa*. Cet insecte est long de 6 lignes.

64. Ammophila nigra. *Br.* Espèce à pétiole à peu près aussi court que dans l'*A. hirsuta*, d'un noir intense et luisant sur l'abdomen, tandis que la tête et le corselet sont hérissés de poils noirs. Le milieu des mandibules est d'un roux obscur. Le métathorax est strié comme dans les espèces précédentes. Les ailes sont enfumées, légè-

rement violettes avec les nervures brunes. Je n'ai vu que la femelle de cette espèce. Elle est longue de 5 à 6 lignes.

65. Ammophila argentea. *Lep.* Espèce déjà trouvée en Barbarie (Oran), par M. Am. Lepelletier de Saint-Fargeau fils.

Chrysides.

66. Chrysis ignita. Jolie variété ayant sur le milieu de l'abdomen une tache violette plus ou moins étendue. Cette variété se trouve aussi en Europe.

Ichneumons.

67. Evania appendigaster. *Fab.* Espèce très-répandue en Europe.
68. Pimpla instigator. *Fab.* Dans le même cas que le précédent.
69. Ophion luteus. *Fab.* Ibid.
70. Ichneumon fuscratorius. *Fab.* Ibid.
71. Ichneumon vaginatorius. *Fab.* Ibid.
72. Ichneumon sarcitorius. *Fab.* Ibid.
73. Chelonus oculator. *Fab.* Ibid. (1).

LÉPIDOPTÈRES.

Diurnes.

1. Pieris cheiranthi. *Lin.* Espèce du nord de l'Afrique.
2. Pieris daplidice. *Lin.* Espèce très-répandue en Europe.
3. Colias (*Rhodocera*) rhamni. *Lin.* Var. *Cleopatra.* Du midi de l'Europe.

Le *Colias* ou *Rhodocera Cleopatra* (des îles Canaries) se distingue de celui d'Europe par deux caractères, savoir l'absence plus ou moins complète de l'angle des ailes postérieures, dans les deux sexes, et la coloration des ailes antérieures du mâle, dans lequel la couleur orangée, au lieu de former une grande tache sur le disque, s'étend sur toute la surface des ailes. En outre, la couleur des ailes est plus intense dans la femelle, et tout-à-fait d'un jaune un peu orangé, tandis qu'elle est très-pâle dans les individus d'Europe.

4. Colias edusa. *Fab.* Espèce répandue en Europe.
5. Polyommatus phlænas. *Lin.* D'Europe et d'Amérique.
6. Polyommatus boeticus. *Lin.* D'Europe et du nord de l'Afrique.
7. Polyommatus Webbianus. *Br.* (pl. 4, n° 1) Joli insecte appartenant à la division des *Argus* de M. Boisduval, et qui doit être placé auprès du *Polyommatus argus* des auteurs (*Calliopis* de M. Boisduval), à cause des écailles métalliques que présentent leurs taches ocellées à la face inférieure de la seconde paire d'ailes. D'ailleurs, ce Polyommate ne ressemble à aucun de ceux qui sont déjà connus. Il est en dessus d'un

---

(1) MM. Webb et Berthelot assurent qu'il existe aux îles Canaries plusieurs autres espèces d'Ichneumons.

bleu sombre entouré d'une bordure noire, et plus en dehors d'une frange alternativement noire et blanche. En dessous, il est fauve avec quelques taches plus obscures et entourées d'une bordure pâle et même blanchâtre aux ailes postérieures. La frange extérieure des ailes est alternativement brune et blanche; les antérieures ont vers l'angle externe une tache blanche qui projette en arrière un trait de même couleur, et qui se rapproche du bord externe; les postérieures offrent deux bandes blanches obliques, l'une fort courte et voisine du bord antérieur, l'autre plus grande, sinueuse et se rapprochant du bord postérieur; près de ce bord se voient cinq petites taches obscures, dont les deux plus voisines du ventre, qui sont aussi les plus grandes, sont ornées d'un anneau d'écailles métalliques. Les antennes sont noires, annelées en dessous de noir et de blanc, et terminées par des poils blancs. Les ailes de cet insecte ont un pouce d'envergure. Il est fort rare et n'a jamais été trouvé que dans l'île de Ténériffe, aux alentours du pic de Teyde, sur le plateau des Cañadas, à plus de 1,400 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer; il se pose sur les genets blancs, *Cytisus nubigenus*. MM. Webb et Berthelot sont encore les seuls qui l'aient rapporté.

8. Polyommatus alexis. *Fab.* Espèce répandue dans le midi de l'Europe, et la plus commune du genre.

9. Polyommatus alsus. *Fab.* De même que la précédente, mais beaucoup moins commune.

10. Argynnis pandora. Espèce répandue dans le midi de l'Europe.

11. Argynnis lathonia. *Lin.* Espèce d'Europe.

12. Danais chrysippus. *Lin.* Répandu dans les îles de l'archipel et le nord de l'Afrique.

13. Danais Alcippus. *Lin.* Dans le même cas que le précédent.

14. Vanessa callyroe. *Hubns.* Du nord de l'Afrique.

15. Vanessa cardui. *Lin.* Espèce répandue dans le monde entier.

16. Vanessa Hunteri. *Fab.* Espèce du nord de l'Amérique.

17. Satirus Egeria. *Lin.* Espèce d'Europe.

18. Satirus Janira. *Ochs.* Ibid.

19. Satirus Fidia. *Lin.* Espèce du midi de l'Europe.

20. Hesperia actæon. *Esp.* Ibid.

Crépusculaires.

21. Sphina ligustri. *Lin.* D'Europe.

22. Sphina celerio. *Lin.* Des parties méridionales de l'Europe.

23. Sphina titymali. *Bd.* Espèce observée récemment en Espagne et décrite par M. Duponchel.

24. Macroglossa stellatarum. *Lin.* Espèce répandue dans la plus grande partie de l'Europe.

25. Brachyglossa atropos. *Lin.* Ibid.

Nocturnes.

26. Liparis rufescens. *Br.* Dont la femelle est encore inconnue. Les deux individus du sexe mâle rapportés par MM. Webb et Berthelot sont d'un roux fauve avec une nuance légèrement rosée. Les ailes supérieures sont d'un jaune de paille, finement mouchetées de brun et ornées de quatre taches brunes le long du bord antérieur. Les taches sont tantôt isolées, tantôt réunies par une bande brune. Il part de chacune d'elles une bande brune assez peu marquée et qui se rend au bord opposé de chaque aile. En dessous, on ne voit que les trois premières taches des ailes antérieures. Il part de la dernière un trait arqué de la même couleur et qui se continue jusqu'au bord interne des ailes postérieures. Au-dedans de cette bande arquée, et toujours à la face inférieure de la seconde paire d'ailes, on remarque aussi une tache brune qui semble se prolonger aussi en forme de bandes. Les poils qui recouvrent le thorax sont d'un roux foncé et entremêlés de poils bruns. L'envergure des ailes est d'environ deux pouces.

27. Noctua saucia. *Lin.* Europe.

28. Triphæna orbona. Espèce répandue dans la plus grande partie de l'Europe.

29. Ophiusa tyrrhæa. Espèce qui se trouve dans le midi de l'Europe, mais qui n'est pas très-commune.

30. Euchelia pulchella. Du midi de l'Europe.

31. Plusia chalcytis. Ibid.

32. Plusia chrysitis. Répandue dans presque toute l'Europe.

33. Acontia solaris. Ibid. Quelquefois très-commune.

DIPTÈRES,

PAR M. MACQUART.

DIPTÈRES [1].

NEMOCERA.

Culicides.

1. CULEX CALOPUS. *Macq.*

Très-commun en Europe.

2. CULEX LONGIAREOLATUS. *Macq.*

Fuscus; palpis nigris, articulo ultimo postice parum albo; alis cellulis: submarginali primâ et posticâ secundâ æqualiter elongatis.

Longueur, 3 lignes (*femelle*). — Yeux d'un vert un peu bronzé. Ailes ayant la base de la première cellule sous-marginale et de la deuxième postérieure, à la même hauteur, ces cellules plus longues qu'à l'ordinaire; les deux nervures transversales presque sur la même ligne.

Cette espèce ressemble au *C. cantans*, Macq.; mais les nervures des ailes diffèrent un peu.

3. CULEX PIPIENS. *Macq.*

Très-répandu en Europe.

Tipulariæ.

4. TIPULA OLERACEA. *Macq.*

Les individus sont un peu moins grands que ceux que l'on trouve en Europe.

5. TIPULA CONSANGUINEA. *Macq.*

Capite ferrugineo; palpis fuscis; thorace cinerescente; vittis tribus fuscis; abdomine ferrugineo; alis griseis, albo-marmoratis; stigmate fusco.

Longueur, 5 lignes et demie (*mâle*). — Voisine de la *T. Hortensis*. Occiput brunâtre; antennes assez courtes, d'un brun noirâtre; les deux premiers articles ferrugineux; le troisième de la longueur du premier; les suivans un peu moins longs; thorax d'un jaune grisâtre, à trois bandes brunes; l'intermédiaire divisée par une ligne grisâtre; prothorax ferrugineux; abdomen assez luisant; pieds brunâtres; cuisses ferrugineuses, à extrémité brune.

Femelle : longueur, 6 lignes. — Tête d'un brun clair; le quatrième article des antennes et les suivans plus courts que dans le mâle, et ovalaires; les bandes du thorax

---

(1) L'ordre suivi dans cette partie des animaux articulés est le même que celui de l'*Histoire des Diptères*, publié dans les *Suites à Buffon* du libraire Roret.

plus brunes ; prothorax brunâtre ; abdomen brunâtre ; bord postérieur des segmens ferrugineux.

Cette Tipule diffère particulièrement des *T. hortensis*, *marmorata*, *hortulana*, par les antennes moins allongées.

6. Tipula longicornis. *Macq.*

Ferruginea; antennis elongatis. (Pl. 4, fig. 1).

Longueur, 5 lignes (*mâle*). — Tête d'un jaune grisâtre ; antennes ferrugineuses fort allongées (trois lignes) ; troisième article et suivans une fois plus longs que le premier, cylindriques, tomenteux, à base brunâtre, et garnis de petites soies ordinaires ; thorax ferrugineux, cendré en dessus, avec quatre petites bandes brunes ; abdomen ferrugineux, à bande dorsale et lignes latérales brunes ; pieds ferrugineux ; un peu de brunâtre à l'extrémité des cuisses ; ailes claires, un peu jaunâtres ; stigmate peu distinct.

Cette espèce est aussi remarquable par la longueur des antennes que la *Pachyrhina antennata* du Cap.

Aporosa. *Macq., nov. gen.*

Car. gen. ; faciès des Limnobies ; tête presque sphérique ; rostre un peu plus long que la tête, cylindrique, terminée par un petit tubercule de chaque côté ; trompe sortant presque horizontalement du rostre, trois fois plus longue que la tête, menue, s'effilant vers l'extrémité, et se divisant à l'extrémité en deux petits lobes divergens ; une soie dépassant un peu la trompe ; antennes filiformes, de quatorze articles ; les deux premiers assez épais ; le premier assez court, un peu conique ; deuxième cyathiforme ; troisième cylindrique, à peine aussi long que le premier, les autres ovalaires. Ailes ayant une cellule marginale, une sous-marginale, une discoïdale, quatre postérieures.

Nous avons établi précédemment ce genre pour une Tipulaire de l'île Bourbon, déposée au Muséum. Une autre espèce des îles Canaries présente la même organisation, qui se rapproche de celle des Culicides par la trompe, et des Tipulaires et particulièrement des Limnobies par les autres organes.

Nous sommes porté à croire que l'espèce de gaîne de la trompe est formée des palpes qui seraient appliqués et soudés sur la trompe, et que le petit tubercule que l'on distingue de chaque côté et à l'extrémité de la gaîne en est le dernier article.

7. Aporosa maculipennis. *Macq.*

Ferruginea ; alis fusco-maculatis. (Pl. 4, fig. 2).

Longueur, 3 lignes (*femelle*). — Tête d'un brun grisâtre ; trompe et antennes noires ; thorax ferrugineux ; dos quelquefois brun ; abdomen tantôt ferrugineux, tantôt brun ; tarière ferrugineuse ; pieds bruns ; cuisses ferrugineuses, à extrémité brune ; ailes claires, un peu jaunâtres ; bord extérieur à cinq taches brunes, à peu près carrées,

et également espacées; les nervures transversales légèrement bordées de brunâtre; un point brunâtre à l'extrémité des deux dernières nervures longitudinales.

8. Limnobia hirsutipes. *Macq.*

Fusca; antennis basi rufa; pedibus hirsutis; alis cellulis marginalibus submarginalibusque duabus.

Longueur, 2 lignes trois quarts (*mâle*). — Tête d'un fauve grisâtre, à ligne frontale brune; palpes bruns; antennes noires; les deux premiers articles jaunes; premier assez court, cylindrique; troisième ovale; les suivans globuleux, un peu pédicellés, à petites soies; les quatorzième, quinzième et seizième subitement très-menus; thorax brunâtre, à trois larges bandes brunes; abdomen brun, à poils blanchâtres; armure copulatrice, à deux lobes épais, ferrugineux; pieds velus, fauves; un anneau brunâtre près de l'extrémité des cuisses; ailes un peu roussâtres; point de tache stigmatique.

Cette espèce ressemble à la *L. fimbriata*, Meig.

9. Limnobia vicina. *Macq.*

Fusca; alis tribus punctis fuscis; cellulis marginalibus duabus; unâ submarginali. (Pl. 4, fig. 3). *Ala.*

Longueur, 2 lignes et demie (*femelle*). — Rostre un peu allongé; palpes et antennes noirâtres; thorax à trois bandes brunes, séparées par des lignes pâles; abdomen brun; pieds ferrugineux; extrémité des cuisses et des jambes brunâtres; ailes un peu grisâtres; trois petites taches brunâtres au bord extérieur; la première entre la base de l'aile et celle de la première cellule marginale; la seconde sur cette dernière base, et la troisième sur la base de la deuxième marginale; une cellule sous-marginale et quatre postérieures.

Cette espèce ressemble à la *L. dumetorum*.

Genre Nemopalpus. *Macq.*, *nov. gen.*

Car. gen. Faciès des Psychodes; corps velu; tête petite, basse; rostre assez allongé, velu; trompe peu distincte; palpes très-longs, un peu velus; premier article court, à extrémité renflée; les autres formant ensemble un long filament qui semble inarticulé, mais flexible comme dans les Tipules; face saillante; antennes presque aussi longues que le corps, finement velues, filiformes; premier article court, assez épais; les autres indistincts (vus à la plus forte loupe), paraissant d'au moins vingt articles longs et cylindriques, à la base desquels il semble y avoir une ou plusieurs soies un peu allongées, ou d'un très-grand nombre d'articles courts; thorax fort élevé; abdomen cylindrique, de sept segmens distincts; armure copulatrice composée d'une pièce supérieure étroite, abaissée à l'extrémité, et de deux pièces inférieures, renflées et relevées à l'extrémité; les pieds manquent, à l'exception des hanches, qui sont assez allongées; balanciers ovales; ailes un peu plus allongées que

dans les Psychodes, également velues; les cinquième et sixième nervures réunies assez loin de la base de l'aile.

Ces caractères distinguent des Psychodes une petite Tipulaire des îles Canaries, de manière à nécessiter l'établissement de ce genre, dont le nom fait allusion aux palpes filiformes.

10. Nemopalpus flavus. *Macq.*

Flavus; abdominis ultimis segmentis, maculâ dorsali nigricante. (Pl. 4, fig. 4).

Longueur, 1 ligne deux tiers (*mâle*). — D'un ferrugineux pâle, à poils roussâtres, pâles; rostre brun; antennes fauves; les deux derniers segmens de l'abdomen à tache dorsale noirâtre; balanciers ferrugineux; ailes claires, un peu jaunâtres, à poils roussâtres.

11. Sciara thomoe. *Macq.*

Espèce que l'on trouve en Europe.

NOTACANTHA.

Xylophagii.

12. Subula nigritibialis. *Macq.*

Ater; abdomine incisuris pallidis; pedibus flavis; femoribus posticis non incrassatis; tibiis tarsisque posticis nigris.

Longueur, 3 lignes (*mâle*). — Semblable à la *S. marginata;* cuisses postérieures non terminées de noir; jambes et tarses postérieurs noirs.

Nous considérons comme femelles de cette espèce des individus qui diffèrent des mâles par une grande tache testacée, dorsale, sur les cinq premiers segmens de l'abdomen; elles ont quatre lignes et demie de long.

TANYSTOMA.

Asilici.

13. Laphria atra. *Macq.*

Espèce assez commune dans la plus grande partie de l'Europe.

14. Asilus latitarsatus. *Macq.*

Cinereus; abdomine maculis nigris; tarsis posticis pilosis. (Pl. 4, fig. 5).

Longueur, douze lignes (*mâle*). — Face, barbe et moustache, d'un gris jaunâtre pâle, avec un petit nombre de soies noires; front noir, à soies noires, antérieurement à poils grisâtres; antennes noires; yeux d'un noir violet, à reflets verts; derrière de la tête à poils d'un gris jaunâtre; thorax noir, à petits poils noirs; trois lignes longitudinales grisâtres; côtés à duvet et poils d'un gris jaunâtre; écusson à poils gris et soies noires, relevées; abdomen d'un gris jaunâtre; chaque segment à grande tache de reflets noirs, dorsale, au bord antérieur, arrondie postérieurement, à petits

poils jaunâtres ; septième segment blanc en dessus ; ventre cendré ; armure copulatrice petite, étroite, noire ; pieds à soies noires et petits poils blancs ; cuisses d'un testacé obscur, noires en dessus ; jambes testacées ; postérieures à poils blanchâtres en dessous vers l'extrémité ; tarses testacés ; antérieurs à poils blancs en dessus ; deuxième et troisième articles des postérieurs garnis de chaque côté de poils noirs, allongés, fort touffus ; cuillerons clairs ; ailes un peu jaunâtres ; deuxième cellule sous-marginale plus longue que la première, fort étroite jusque vers l'extrémité, divisée vers le milieu par une nervure transversale.

La femelle diffère du mâle par des teintes un peu plus sombres ; moustaches presqu'entièrement à soies noires ; face noire, à duvet blanc ; tarière noire ; tarses antérieurs à poils blancs peu distincts ; les postérieurs sans touffe de poils.

Cette espèce a de grands rapports avec l'*Asilus nigritarsis*, Wied ; *Dasypogon*, *id.*, Fab., du Brésil, dont elle n'est peut-être qu'une variété ; mais nous l'en croyons distincte, tant par les différences de couleur que par celle de l'habitation.

15. Asilus consanguineus. *Macq.*

Cinereus ; facie barbâque albis ; mystace flavido nigroque parum mixto ; thorace fasciis fuscis ; abdomine singulis segmentis maculâ magnâ nigro-micante ; ano albo ; (mâle) *pedibus testaceis ; femoribus fascia longitrorsum nigra.*

Longueur, 10 lignes (*mâle*). — Front noir, à duvet jaunâtre et soies noires ; derrière de la tête à poils jaunes. Antennes : les deux premiers articles ordinairement testacés ; le dernier noir. Thorax à duvet brun et lignes blanchâtres ; côtés d'un gris roussâtre ; partie postérieure et écusson à duvet jaunâtre. Abdomen d'un gris jaunâtre à poils jaunes ; ventre noir, à reflets gris ; armure copulatrice assez grande, testacée ; les deux grandes pièces latérales longues, couvertes de poils blancs en dessus, dépassées par trois pièces longues et menues, dont l'une est supérieure, et les deux autres inférieures et latérales, toutes trois légèrement relevées à l'extrémité. Pieds à soies noires et poils blanchâtres ; tarses antérieurs à poils blancs. Ailes un peu jaunâtres ; nervures comme dans l'*A. latitarsatus.*

Le femelle ne diffère du mâle par l'organe sexuel.

Cet Asile a de grands rapports avec l'*A. guineensis*, Wied., dont il n'est peut-être qu'une variété ; mais il en diffère par la couleur des antennes et des tarses, et par l'armure copulatrice.

16. Asilus guineensis. *Wied.*

Espèce déjà trouvée en Europe.

17. Asilus nigrifemoratus. *Macq.*

Cinereus ; facie barbâque albicantibus ; mystace nigro, infra parum albo ; antennis nigris ; thorace vittis fuscis ; abdomine nigro-micante ; incisuris albis, pedibus posticis nigris, anticis intermediisque testaceis.

Longueur, 6 lignes (*mâle*) ; 7 lignes (*femelle*). — Front noirâtre ; derrière de la tête

blanchâtre; thorax à lignes blanchâtres; pieds à soies noires; cuisses intermédiaires noires, à bande longitudinale testacée en dessus, antérieures testacées, à bandes noires en avant et en dessous; les quatre derniers articles des tarses noirs. Ailes à extrémité brunâtre.

C'est peut-être une variété de l'*A. varipes*, Meig.

19. ASILUS RUFIMANUS. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en Europe.

20. ASILUS DIMIDIATUS. *Macq.*

Cinereus; barbâ albâ; mystace albo, supra parum nigro; thorace nigro-vittato; abdomine fusco-micante, incisuris albidis; femoribus ante nigris, retro rufis; tibiis rufis; tarsis nigris; articulo primo rufo.

Longueur, 4 lignes et demie (*mâle*). — Front à duvet grisâtre. Antennes noires; derrière de la tête à poils blanchâtres. Cuisses à soies noires en dessus, blanches en dessous.

Cet Asile ressemble fort à l'*A. striatus*, Macq.

21. ASILUS FUSCUS. *Macq.*

Nigricans; facie nigro, griseo-micante; barbâ albâ; mystace nigro; thorace cinereo, vittis nigris; abdomine nigro, incisuris albis; pedibus nigris, tibiis posticis tarsorumque articulo primo intus rufo-pubescentibus.

Longueur, 4 lignes et demie. — Front noir; antennes noires; abdomen à soies noires; ailes assez claires au milieu.

Cet Asile a des rapports avec l'*A. plebeius*, dont il n'est peut-être qu'une variété.

22. ASILUS OPACUS. *Macq.*

Espèce que l'on trouve en France et en Allemagne.

23. ASILUS FUSCIFEMORATUS. *Macq.*

Cinereus; barbâ albâ; mystace albo nigroque mixto; thorace fusco-vittato; abdomine nigro, griseo-micante, incisuris albidis; pedibus testaceis, femoribus ante nigricantibus.

Longueur, 6 lignes. — Front à duvet blanchâtre; derrière de la tête à poils blanchâtres; armure copulatrice testacée, à extrémité noirâtre en dessus; pieds à soies noires en dessus, blanches en dessous; ailes à extrémité un peu obscure.

Nous rapportons à cette espèce des femelles dont l'abdomen est plus gris.

24. ASILUS INCONSTANS. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en Europe.

Le comte de Hoffmansegg l'a découverte en Portugal.

Bombyliari.

25. Lampromyia Canariensis. *Macq.*

Thorace fasciis nigris; abdomine nigro-incisuris albis; pedibus rufis; alis infuscatis. (Pl. 4, f. 6.)

Longueur, 5 lignes (*mâle*). — Face et front à duvet blanc; ce dernier avec le sommet noir; un point noir de chaque côté, près des antennes; celles-ci noires; premier article brun; thorax testacé; bandes latérales testacées; côtés jaunâtres, à taches noires, luisantes; cuisses postérieures, brunes en dessus; nervures des ailes bordées de brun; cellule anale fermée, sans pétiole.

Ce n'est peut-être qu'une variété de la *L. pallida* que nous avons décrite dans les suites à Buffon.

26. Bombylius latifrons. *Macq.*

Niger; flavo-pilosus; fronte latâ; primâ cellulâ posticâ alarum elongatâ.

Longueur, 4 lignes (*femelle*). — Trompe longue de deux lignes; barbe et partie inférieure de la face à poils blancs; parties supérieure de la face et antérieure du front à poils jaunes; ce dernier fort large; une bande transversale de poils noirs au haut du front; derrière de la tête blanc, à poils jaunes; antennes noires; premier article atteignant la longueur des poils du front; troisième assez court, ovale, pointu et prolongé par un style un peu plus long que lui, renflé, mais terminé en pointe; thorax à poils jaunes en dessus, blancs en dessous; une petite touffe de poils d'un jaune blanchâtre de chaque côté du bord postérieur; abdomen à poils jaunes; pieds d'un fauve clair; ailes un peu grises, jaunâtres; base et bord extérieur jaunes; touffe de poils blancs et soies noires à la base; la première cellule postérieure longue, la petite nervure transversale qui la sépare de la basilaire externe étant reculée près de la base de la sous-marginale.

Cette espèce ressemble au *B. nitidula*, Macq., par la largeur du front et les nervures des ailes.

27. Geron gibbosus. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France.

Anthracii.

28. Anthrax brunnipennis. *Macq.*

Nigra, flavido-pilosa; alis fuscis. (Pl. 4, f. 7.)

Longueur, 6 lignes (*mâle*). — Face sans saillie, à poils d'un blanc jaunâtre ou jaunes; front large antérieurement, étroit postérieurement; base à poils jaunâtres, le reste à poils noirs; antennes noires; troisième article court, conique; style une fois plus long que l'article, un peu renflé à l'extrémité; thorax à poils d'un gris jaunâtre; côtés et poitrine à poils blancs; abdomen à poils d'un gris jaunâtre; pieds fauves;

tarses noirâtres; balanciers bruns; ailes brunes; l'intérieur des cellules postérieures et du bord antérieur un peu clair; deux cellules sous-marginales; la basilaire externe une fois plus longue que l'interne.

29. ANTHRAX SINUATA. *Macq.*

Espèce commune en Europe.

30. ANTHRAX FIMBRIATA. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en Europe.

31. ANTHRAX FENESTRATA. *Macq.*

Espèce que l'on trouve en Europe, mais assez rarement.

32. ANTHRAX HESPERUS. *Rossi.*

Espèce déjà trouvée en Europe.

33. ANTHRAX NIGRICEPS. *Macq.*

Capite nigro; abdomine duabus vittis albis; alis hyalinis.

Longueur, 4 à 6 lignes (*mâle*). — Semblable à l'*A. flava;* face et front noirs, à poils noirs; bord antérieur des deuxième et quatrième segmens de l'abdomen à poils blancs, cinquième, sixième et septième entièrement à poils noirs; deux petites touffes de poils blancs à l'extrémité du septième pied entièrement noirs.

34. ANTHRAX NIGRIFRONS. *Macq.*

Fronte nigrâ; abdominis segmentis albo-limbatis.

Longueur, 5 lignes et demie. — Semblable à l'*A. flava;* face à poils fauves; front à poils noirs; derrière de la tête à duvet blanc; deuxième et sixième segmens de l'abdomen à bord antérieur d'une jaune blanchâtre; cinquième et septième à poils noirs.

BRACHYSTOMA.

Xylotoma.

35. THEREVA PLEBEIA. *Macq.*

Espèce commune dans la plus grande partie de l'Europe.

36. THEREVA ANNULATA. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France et en Allemagne.

Dolichopoda.

37. Medeterus fuscipennis. *Macq.*

Thorace cupreo; abdomine cupreo-fusco; incisuris viridibus; pedibus rufis; alis infuscatis.

Longueur, 1 ligne deux tiers (*femelle*). — Face et palpes d'un blanc grisâtre; front et derrière de la tête cendrés; antennes noires; troisième article velu; thorax à léger duvet grisâtre; côtés et métathorax cendrés; derniers articles des tarses brunâtres; balanciers fauves.

Cette espèce ressemble au *M. curvipes*, Macq.

38. Medeterus cupreus. *Macq.*

Thorace viridi cupreo-micante; abdomine cupreo; lateribus griseis; pedibus rufis.

Longueur, 1 ligne et demie (*femelle*). — Face et palpes noirs; front vert, à reflets bleus et duvet gris; antennes noires; troisième article assez court, obliquement pointu; thorax vert, à reflets pourpres, et léger duvet blanchâtre; ligne dorsale pourprée; côtés à duvet gris; abdomen d'un rouge cuivreux; côtés et ventre à duvet gris; pieds fauves; balanciers fauves; ailes à bord extérieur un peu brunâtre.

Syrphidæ.

39. Chrysotoxum triarcuatum. *Macq.*

Abdomine rufo; segmentis secundo, tertio, quartoque utrinque fasciâ arcuatâ, obliquâ, nigrâ vel fuscâ; alis margine externo fusco.

Longueur, 5 à 6 lignes (*mâle*). — Face jaune, à bande noire; la proéminence un peu plus basse et moins saillante que dans les autres espèces; une bande noire de chaque côté des joues; front noir, bordé postérieurement de duvet jaunâtre; antennes noires; les deux premiers articles d'égale longueur, moins longs que dans les espèces européennes, et n'atteignant pas ensemble la longueur du troisième; celui-ci un peu plus long que dans les autres espèces; style fauve; thorax noir, à reflets verts; deux petites bandes de duvet blanchâtre, n'atteignant que la moitié de la longueur; une bande longitudinale jaune de chaque côté, interrompue au-dessous de la base des ailes; flancs à tache jaune en avant des ailes; une autre petite sous celle-ci; une troisième derrière les ailes; écusson jaune; abdomen convexe, d'un fauve rougeâtre; premier segment noir; bandes entières au deuxième, interrompues au milieu dans les troisième et quatrième, allant du milieu des segmens aux bords latéraux et postérieurs, et se prolongeant sur le segment suivant; ventre de la même couleur, sans bandes; pieds fauves; hanches brunes; balanciers et cuillerons fauves; ailes un peu jaunâtres; base fauve.

La femelle a une tache jaune de chaque côté du front, et le derrière de la tête jaune.

40. Eristalis pulchriceps. *Macq.*

Cette jolie espèce, qui a été découverte au Portugal par le comte de Hoffmansegg, est commune aux Canaries.

41. Eristalis floreus. *Macq.*

Espèce commune dans la plus grande partie de l'Europe.

42. Eristalis tenax. *Macq.*

Espèce des plus communes dans presque toute l'Europe.

43. Eristalis aeneus. *Macq.*

Espèce européenne assez rare.

44. Syritta pipiens. *Macq.*

Espèce commune en Europe.

45. Eumerus latitarsis. *Macq.*

Niger; oculis hirsutis (mâle); antennis nigris; articulo tertio quadrato; thorace viridi micante; abdomine cœruleo micante; lunulis sex albis.

Longueur, 4 lignes. — Corps un peu plus large qu'à l'ordinaire; face et partie antérieure du front d'un vert noirâtre à reflets; duvet et poils blancs; partie postérieure du front également verte, à poils noirs; yeux contigus en un point au milieu du front; thorax à lignes de duvet blanchâtre, peu distinctes et à poils noirs; pieds noirs, à poils blancs; genoux antérieurs et intermédiaires testacés; tarses à duvet roux en dessous; les trois premiers articles des postérieurs assez grands et larges, et presque d'égale longueur; quatrième fort petit; ailes assez claires.

Femelle. Front assez large, entièrement à poils noirs et à léger duvet blanchâtre sur les côtés; yeux nus; premier article des tarses postérieurs seul épais, se rétrécissant à l'extrémité, et un peu plus long que dans le mâle.

Cette espèce ressemble à l'*E. obliquus*, Weid., de la Guinée; mais celle-ci est noire.

46. Eumerus purpureus. *Macq.*

Purpureus; oculis nudis (femelle); antennis nigris; abdomine lunulis albis sex.

Longueur, 3 lignes (*femelle*). — Face et front d'un vert métallique à reflets cuivreux, et léger duvet blanchâtre; antennes à duvet blanchâtre; troisième article arrondi antérieurement, un peu rougeâtre à la base; thorax d'un rouge cuivreux, à reflets et lignes vertes; écusson denticulé; abdomen d'un rouge cuivreux; pieds noirs, à poils blancs; base des jambes fauve; tarses à duvet fauve en dessous; cuisses postérieures renflées; premier article des tarses postérieurs allongé et assez épais à la base; ailes assez claires.

47. Syrphus pyrastri. *Macq.*

Espèce commune dans la plus grande partie de l'Europe.

48. Syrphus luniger. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France, mais peu communément.

49. Syrphus corollæ. *Macq.*

Espèce assez commune dans une grande partie de l'Europe.

50. Syrphus decorus. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France et en Allemagne, mais assez rarement.

51. Syrphus scalaris. *Macq.*

Espèce très-commune dans presque toute l'Europe.

52. Sphoerophoria scripta. *Macq.*

Espèce commune dans presque toute l'Europe.

53. Ascia analis. *Macq.*

Nigra, viridi-micans; ano testaceo.

Longueur, deux lignes (*mâle*). — Face d'un jaune pâle, à bande noire, s'élevant presqu'aux antennes; partie antérieure du front jaune; partie postérieure noire; antennes noires; thorax et abdomen noirs, à reflets verts; anus testacé; ventre noir; cinquième segment testacé; pieds fauves; cuisses noires à extrémité jaune; jambes postérieures, à anneau brun au milieu; balanciers jaunes; ailes claires. Elle ressemble à l'*A. nitidula.*

DICHOETA ATHERICERA.

OEstrides.

54. Cephalemyia ovis. *Macq.*

Espèce répandue dans toute l'Europe.

55. OEstrus equi. *Macq.*

Espèce répandue dans toute l'Europe, le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie.

MUSCIDÆ CREOPHILÆ.

Tachinariæ.

56. Echinomyia canariensis. *Macq.*

Nigra; facie albâ; abdomine incisuris albidis.

Longueur, sept à huit lignes (*femelle*). — Semblable à l'*E. grossa;* tête moins épaisse; face à duvet blanc; joues à poils noirs; péristome jaune; front noir, à duvet brunâtre, plus velu et couvert de poils noirs; bande frontale d'un testacé obscur, bordée latéralement de noirâtre; derrière de la tête cendré, très-peu convexe; thorax à duvet grisâtre; épaules et bande longitudinales sous les ailes d'un testacé obscur; flancs à duvet cendré; écusson brun; abdomen d'un brun plus ou moins testacé; bord antérieur des segmens à duvet et reflets blanchâtres; bord postérieur noir; pieds d'un testacé foncé; derniers articles des tarses noirs; cuillerons d'un gris foncé, bordés de brun; ailes d'un gris un peu brunâtre; base un peu roussâtre; nervures d'un fauve vif, externo-médiaire et transversales brunes.

57. Thriptocera sorbillans. (*Tachina id.*) *Wied.*

Nous rapportons à cette espèce un individu qui diffère un peu de celui décrit par Wied, et nous en donnons la description.

Longueur, 4 lignes et demie (*femelle*). — Caractères génériques des Thriptocères, et particulièrement du *T. latifrons*, Macq. (*Germaria*, id. Rob. D.) Tête un peu conique; palpes jaunes; face fort inclinée, jaune, à duvet blanc; épistome saillant; front saillant, noir, à duvet cendré; les soies ne s'étendent pas plus bas que la base des antennes; bande fauve, assez large; antennes noires, inclinées, de la longueur de la face; deuxième article brun en dessus, assez court; troisième triple du deuxième, en carré long; deuxième article du style long, un peu arqué; troisième une fois plus long que le deuxième, épais presqu'à l'extrémité, formant un angle avec les deux yeux couverts de poils blanchâtres; derrière de la tête à duvet gris; thorax à duvet blanchâtre et lignes noires; écu non bordé de testacé obscur; abdomen un peu allongé, rétréci vers l'extrémité, d'un fauve testacé, à bande dorsale noire, taches de duvet et reflets blancs de chaque côté des segmens; premier et cinquième presque entièrement noirs; ventre fauve, à bande noire formée de taches sur chaque segment; cuisses et tarses noirs; jambes d'un testacé obscur; cuillerons blanchâtres; ailes assez claires; base jaunâtre; nervures comme dans les Micropalpes; interno et externo-médiaires prolongées au-delà des nervures transversales.

La description de Wiedemann n'indique ni le sexe ni la forme de la tête, des antennes et du style; elle ne mentionne pas la bande fauve du front. Elle donne Ténériffe pour patrie.

58. Gonia capitata. *Macq.*

MM. Webb et Berthelot ont rapporté des îles Canaries sept individus mâles et douze femelles. Les premiers se rapportent à la description du *G. fasciata*, Wied, du cap; les autres sont entièrement semblables au *G. capitata*, dont le deuxième article des antennes a la moitié de la longueur du troisième. Cette circonstance nous porte à croire qu'ils sont les deux sexes de la même espèce *G. capitata*, d'autant plus que Meigen, Wiedemann et M. Rob. D., n'ont fait mention que d'un sexe dans chaque espèce, et que nos propres observations ne nous ont pas encore permis de distinguer les deux.

59. Eurygaster cyaneus. *Macq.*

Corpus latum; palpis rufis; thorace nigro; abdomine cyaneo.

Longueur, 3 et demie à 4 lignes (*mâle*). — Palpes fauves; face fauve, à reflets blanchâtres; soies épaisses, s'élevant aux trois quarts de la hauteur de la face; front très-peu saillant, peu rétréci postérieurement, d'un gris ardoisé; soies descendant à peine jusqu'au point où s'élèvent les faciales; bande frontale brune; antennes noires; troisième article droit, un peu arrondi à l'extrémité; yeux velus; thorax d'un noir bleuâtre, à léger duvet gris; abdomen court, large, ovale, d'un bleu foncé brillant, à légers reflets verts ou violets; duvet blanchâtre peu distinct; des soies au milieu des segmens; pieds noirs; jambes d'un testacé obscur; postérieures brièvement ciliées en dehors; cuillerons d'un gris brunâtre; ailes grisâtres; nervure externo-médiaire arquée après le coude, ensuite droite; deuxième transversale presque droite, oblique; pas de pointe au bord extérieur.

60. Masicera sorbillans. (*Tachina id.*) *Wied.*

Nous rapportons à cette espèce un mâle et une femelle, dont nous donnons la description, parce que celle de Wiedemann nous paraît insuffisante.

Mâle. Longueur, 6 lignes. Palpes fauves; face blanche, à reflets jaunâtres; soies s'élevant jusqu'au milieu de la hauteur; épistome un peu saillant, jaunâtre; soies descendant jusqu'au milieu de la face; bande frontale noire; antennes noires, n'atteignant pas l'épistome; troisième article terminé carrément; yeux velus; thorax blanchâtre, à bandes noires; écusson à extrémité testacée; abdomen allongé; deuxième, troisième et quatrième segmens à reflets blancs formant trois bandes; bord postérieur noir; une ligne dorsale noire; deuxième et troisième segmens un peu rougeâtres sur les côtés; des soies seulement à leur bord; pieds noirs; jambes postérieures ciliées en dehors; cuillerons blancs; ailes grisâtres; nervure externo-médiaire un peu arquée après le coude; deuxième transversale arquée, oblique; pas de pointe au bord extérieur.

La femelle que nous rapportons à cette espèce a cinq lignes de long; elle a le front d'un blanc ardoisé avec un peu de jaune; les yeux sont nus, l'abdomen est moins allongé.

Cette espèce est voisine du *M. sylvatica.*

L'île de Ténériffe est la patrie que lui donne Wied.

61. Tachina brevicornis, *Macq.*

Cinerea; palpis rufis; antennis brevibus; abdomine tessellato.

Longueur, 3 lignes (*femelle*). — Face et front cendrés; soies faciales ne dépassant pas l'épistome; bande frontale noire, testacée antérieurement; antennes noires assez courtes; deuxième article brun; yeux velus; thorax d'un gris blanchâtre; bandes noirâtres, peu distinctes; abdomen ovale, tacheté irrégulièrement de noir et de blanchâtre; quelques reflets verts et bleus; des soies au milieu des segmens; ventre cendré, à ligne longitudinale noire; pieds noirs; ailes grisâtres; première cellule postérieure à peu près fermée, atteignant le bord de l'aile presqu'à l'extrémité; nervure externo-médiaire un peu arquée après le coude, droite ensuite; deuxième transversale un peu arquée; bord extérieur sans pointe.

Sarcophagii.

62. Sarcophaga crassipalpis. *Macq.*

Nigra; palpis crassis, subnudis; capite albo; abdomine albido, nigro maculato; ano rubro.

Longueur, 6 lignes (*femelle*). — Palpes épais, noirs, presque nus, à extrémité grise, renflée; face et front blancs, à reflets gris; bande frontale noire, peu rétrécie postérieurement; antennes noires; deuxième article court; troisième, trois fois aussi long que le deuxième; thorax d'un blanc grisâtre, avec cinq bandes noires; l'intermédiaire divisée antérieurement en trois; abdomen d'un blanc grisâtre, légèrement violet, ayant une ligne dorsale noire, et marqueté de reflets noirs formant sur les côtés des deuxième, troisième et quatrième segmens une tache au bord antérieur, et une autre au bord postérieur; les deuxième, cinquième et sixième, rouges, dépourvus de soies à leur bord; ventre noir, à reflets gris; une tache blanche sur les côtés des segmens; pieds noirs; cuillerons blancs; ailes à base jaunâtre.

C'est peut-être la femelle du *S. myophora argyrostoma*, du Cap, dont M. Rob. D. a décrit le mâle.

63. Sarcophaga cruentata. *Macq.*

Espèce commune dans toute l'Europe.

Nous rapportons à la même espèce un individu (mâle) qui n'en diffère que par la grandeur : il n'a que 4 lignes.

64. Sarcophaga hæmatodes (*mâle*). *Macq.*

Espèce répandue en France et en Allemagne.

65. Sarcophaga clathrata (*femelle*). *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France et en Allemagne.

66. Agria bella. *Macq.*

Abdomine albo, trifariàm nigro maculato ; palpis rufis ; pedibus nigris, hirsutis. (Pl. 4, fig. 8.)

Mâle. Longueur, 6 à 7 lignes et demie. Palpes fauves, légèrement noirs à l'extrémité ; face et front d'un blanc argenté, à reflets gris ; bande frontale d'un gris obscur, rayé longitudinalement de brun ; antennes noires ; troisième article trois fois aussi long que le second ; style très-brièvement velu ; thorax d'un gris ardoisé, à trois bandes d'un noir bleuâtre, l'intermédiaire divisée en trois antérieurement ; abdomen assez étroit, convexe, d'un beau blanc, à reflets gris ; une bande dorsale, noire, s'étendant sur les trois premiers segmens, un peu rétrécie au bord antérieur de chacun ; une tache noire, longitudinale, de chaque côté de la bande dorsale, sur les premier et deuxième ; un point noir de chaque côté du troisième, au bord postérieur ; un point noir au bord postérieur du quatrième ; anus et ventre d'un noir luisant ; pieds noirs, très-velus ; cuillerons blancs ; ailes assez claires.

Femelle. Longueur, 6 lignes. Bande dorsale formée de taches triangulaires ; l'extrémité du quatrième segment sans point noir ; pieds non velus.

67. Agria argentea. *Macq.*

Albida ; facie fronteque argenteis ; palpis ferrugineis ; abdomine nigro maculato.

Longueur, 4 lignes et demie (*femelle*). — Palpes ferrugineux, à extrémité un peu brune ; face et front argentés, à reflets obscurs ; bande frontale noire, à duvet gris ; antennes noires ; style velu, assez épais ; thorax à duvet d'un blanc ardoisé et lignes noires ; abdomen assez large, déprimé, à duvet blanchâtre ; premier, second et troisième segmens chacun à trois taches noires, carrées, à reflets gris, au bord postérieur ; l'intermédiaire moins distincte ; pieds noirs ; cuillerons blancs ; ailes claires.

68. Agria rufipes. *Macq.*

Cinerea ; palpis pedibusque rufis ; abdomine maculis lineâque dorsali fuscis.

Longueur, 3 lignes (*femelle*). — Face et front d'un gris blanchâtre ; bande frontale brunâtre ; antennes ; deuxième article fauve ; troisième d'un noir grisâtre, à base fauve ; style velu à la base ; thorax à lignes obscures, peu distinctes ; abdomen à ligne dorsale brune, ne s'étendant pas sur le quatrième segment ; premier, deuxième et troisième à taches brunes de chaque côté, formant des bandes latérales à reflets ; pieds fauves, à léger duvet blanc ; cuillerons blanchâtres ; ailes claires.

69. Onesia toxonevra. *Macq.*

Nigro-cœruleo, pubescente ; nervo externo medio arcuato.

Longueur, 3 lignes (*femelle*).— Face à duvet blanc ; front à duvet gris et bande noire ; antennes noires ; thorax noir, un peu bleuâtre, avec un léger duvet blanchâtre et des

lignes noires ; abdomen bleuâtre , à reflets formés de duvet blanc ; une ligne dorsale peu distincte ; pieds noirs ; cuillerons blancs ; ailes grises ; base un peu brunâtre.

Cette espèce ne diffère de l'*O. cærulea*, Macq., que par la nervure externo-médiaire des ailes, qui, au lieu d'être droite après le coude, est arquée comme dans les sarcophages.

Musciæ.

70. Stomoxys calcitrans (*femelle*). *Macq.*

Espèce très-commune dans toute l'Europe.

Le gris de l'abdomen est roussâtre.

71. Idia fasciata (*mâle et femelle*). *Macq.*

Cette espèce est très-commune dans le midi de la France et assez rare aux environs de Paris.

72. Idia apicalis (*mâle et femelle*). *Wied.*

Espèce déjà trouvée dans le midi de l'Europe.

Obs. Wiedemann n'a décrit que le mâle, et il a omis de dire que, dans cette espèce, la première cellule postérieure des ailes est fermée un peu en avant le bord de l'aile.

La femelle diffère du mâle par le front large, à côtés argentés et bande noire. La bande dorsale de l'abdomen ne s'étend pas sur le quatrième segment; elle est quelquefois peu distincte.

Assez commune. Elle se trouve aussi au Sénégal.

73. Lucilia cæsarion (*mâle et femelle*). *Macq.*

Espèce assez commune en France et dans une grande partie de l'Europe.

74. Lucilia pubescens. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France.

75. Lucilia Cæsar. *Macq.*

Espèce des plus communes dans toute l'Europe et le nord de l'Afrique.

76. Lucilia albo-fasciata. *Macq.*

Viridi aureâ; oculis hirsutis; abdomine albo-fasciato; alis, nervo externo-medio arcuato.

Longueur, 3 lignes et demie (*femelle*). — Palpes noirs, face et front noirs, à duvet d'un gris argenté à reflets; bande frontale noire; antennes noires; thorax à duvet blanc et bandes vertes; abdomen à duvet blanc formant des bandes irrégulières ou des

taches, à reflets; ventre uniformément à duvet blanc; pieds noirs; cuillerons d'un blanc jaunâtre; ailes claires; base un peu blanc jaunâtre.

Cette espèce est voisine de la *L. eriophthalma*, Macq.

77. Calliphora vomitoria. *Macq.*

Espèce extrêmement commune dans toute l'Europe et le nord de l'Afrique.

78. Calliphora rufibarbis. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France, mais plus communément en Allemagne.

79. Calliphora splendens. *Macq.*

Capite fulvo; thorace nigro; abdomine cupreo. (Pl. 4, f. 9.)

Longueur, 5 lignes et demie (*femelle*). — Palpes, face, joues et antennes d'un fauve vif; joues à poils noirs; antennes un peu brunâtres; front noir; côtés à léger duvet blanchâtre; un peu de fauve foncé à la base; thorax d'un noir bleuâtre, à léger duvet blanchâtre; abdomen large, d'un cuivreux rougeâtre, très-brillant; pieds noirs; cuillerons bruns, bordés de blanc; ailes grises, à base un peu brunâtre.

80. Musca corvina. *Macq.*

Espèce très-commune dans la plus grande partie de l'Europe, et que l'on rencontre souvent dans les appartemens.

81. Musca stimulans. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France et en Allemagne, se posant sur les bœufs.

82. Curtonevra stabulans. *Macq.*

Espèce fort commune dans toute l'Europe.

Anthomyridæ.

83. Spilogaster uliginosa. *Macq.*

Espèce commune dans toute l'Europe, où elle fréquente les habitations.

84. Spilogaster notata. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France et en Allemagne.

85. Hydrophoria fumosa. *Macq.*

Espèce déjà trouvée dans une grande partie de l'Europe.

86. Ophyra leucostoma. *Macq.*

Espèce assez commune dans presque toute l'Europe.

87. Lispe tentaculata. *Macq.*

Espèce assez commune dans la plus grande partie de l'Europe, près le bord des rivières, vers l'automne.

88. Lispe uliginosa. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France et en Allemagne.

89. Lispe tibialis. *Macq.*

Nigra; abdomine, maculis dorsalibus lateralibusque albis; palpis flavis albo-micantibus; tibiis intermediis testaceis.

Longueur, 3 lignes (*mâle*). — Face d'un gris jaunâtre; front d'un gris roussâtre obscur; antennes noires; thorax à duvet roussâtre; pieds noirs; tarses antérieurs à premier article assez court, noirâtre; les autres fauves; premier article des postérieurs un peu arqué et velu à la base en dessous; jambes intermédiaires et base des postérieures testacées; cuillerons blancs; ailes jaunâtres.

La femelle a les tarses simples et entièrement noirs.

Ce n'est peut-être qu'une variété du *L. tentaculata*, dont elle ne diffère que par la couleur testacée des jambes intermédiaires et de la base des postérieures.

90. Lispe lineata. *Macq.*

Nigra; abdomine lineâ dorsali maculisque lateralibus albis.

Longueur, 2 lignes et demie (*femelle*). — Palpes brunâtres, moins dilatés que dans les autres espèces; face d'un gris jaunâtre; front brun; côtés grisâtres; antennes noires; thorax à duvet roussâtre; pieds noirs; cuillerons blancs; ailes d'un gris jaunâtre.

91. Hylemyia rustica. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France.

92. Anthomyia quinque maculata. *Macq.*

Cana; thorace maculis quinque atris; abdomine atro, maculis lateralibus albis.

Longueur, 2 [illegible] demie (*mâle*). — Palpes et antennes noirs; face à duvet blanc; thorax à deux taches antérieures et trois postérieures d'un noir velouté; écusson noir, à pointe blanche; abdomen noir; deuxième, troisième, quatrième et cinquième segmens à taches latérales blanches, triangulaires au bord postérieur; pieds noirs, cuillerons blancs; ailes d'un gris un peu jaunâtre; deuxième nervure transversale oblique.

Cette espèce ne diffère de l'*A. pluvialis*, Macq., que par les taches de l'écusson et de l'abdomen.

93. Anthomyia cana. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France.

94. Anthomyia muscaria? *Macq.*

Espèce déjà trouvée dans une grande partie de l'Europe.

95. Coenosia verna. *Macq.*

Espèce déjà trouvée en France et en Allemagne.

ACALYPTERA.

Dolichocera.

96. Tetanocera stictica. *Macq.*

Espèce commune dans presque toute l'Europe.

Scatomyzidæ.

97. Scatophaga stercoraria. *Macq.*

Espèce extrêmement commune en Europe, en Orient et dans le nord de l'Afrique.

98. Scatophaga merdaria. *Macq.*

Espèce presque aussi répandue que la précédente.

99. Helomyza quinque vittata. *Macq.*

Thorace cinereo vittis quinque fuscis; abdomine nigricante; alis fuscis, nervis transversis obscurioribus; setâ antennarum plumatâ.

Longueur, 3 lignes (*mâle*). — Palpes jaunes; face fauve, à duvet blanchâtre; front d'un fauve vif, antérieurement brun; antennes fauves; style à longs poils; thorax d'un gris jaunâtre, à cinq bandes brunes; écusson brun; abdomen d'un noir brun; pieds d'un jaune pâle; cuisses un peu renflées, couvertes de poils en dessous; ailes brunâtres; nervures transversales, bordées de brun.

Cette espèce ressemble à l'*H. notata*, Meig., qui se trouve e[illegible] ortugal, mais qui s'en distingue par le style brièvement velu des antennes.

Tephritidæ.

100. Tephritis Canariensis. *Macq.*

Fusca; pedibus flavis; alis, marginibus, externo posticoque, maculâ basilari obliquâ, fasciâque transversâ fuscis albo punctatis. (Pl. 4, f. 10.)

Longueur, 1 ligne trois quarts (*femelle*). — Face et antennes jaunes; front brunâtre;

ailes claires ; bord extérieur et postérieur, une tache oblique, voisine de la base des ailes, et une bande transversale vers les deux tiers de la longueur, bruns ; la bordure extérieure et la bande parsemées, au milieu, de taches et de points jaunâtres, pâles ; la bordure postérieure a cinq ou six points blancs au bord des nervures sous-marginale et externo-médiaire ; les nervures transversales un peu plus rapprochées l'une de l'autre que dans les autres espèces.

Nous rapportons à la même espèce un individu femelle un peu plus petit, dont les bordures et la bande des ailes sont pointillées de blanc.

Sepsideæ.

101. Sepsis inpunctata. *Macq.*

Capite rufo ; thorace nigricante, lateralibus rufis ; abdomine nigro, basi rufo ; pedibus rufis ; alis inpunctatis.

Longueur, 1 ligne et demie (*mâle*). — Tête et antennes fauves ; thorax noir, à duvet blanchâtre et légers reflets verts ; côtés fauves ; écusson d'un fauve brunâtre ; abdomen d'un noir luisant ; premier segment d'un fauve brunâtre ; deuxième à tache fauve de chaque côté, au bord antérieur ; deuxième, troisième et quatrième à petites soies au bord postérieur ; ventre fauve ; pieds fauves ; cuisses antérieures un peu renflées, munies d'une dent et d'une petite touffe de soies ; jambes antérieures échancrées ; les autres munies de quelques petites soies ; ailes sans taches.

Cette espèce, quoique les ailes n'aient pas le point noir qui caractérise les autres, appartient au genre *Sepsis*, Macq., par la dent des cuisses antérieures et par les petites soies des jambes et de l'abdomen.

Piophilidæ.

102. Ephydra palustris. *Macq.*

Espèce deja trouvée en France.

Piophila.

103. Piophila nigrimana. *Macq.*

Espèce assez répandue dans une grande partie de l'Europe.

[illegible]hœroceridæ.

[illegible] niculatus. *Macq.*

Espèce déjà [illegible]

PUPIPARA.

Coriaceæ.

105. Hippobosca equi. *Macq.*

Espèce répandue par toute l'Europe, l'Orient et le nord de l'Afrique.

106. Olfersia Canariensis. *Macq.*

Picea; facie, palpis pedibusque flavescentibus.

Longueur, 2 lignes et demie (*femelle*). — Soies de la trompe arquées, jaunâtres, une fois plus longues que les palpes; ceux-ci d'un jaune brunâtre, à extrémité noire; antennes garnies de soies noires, épaisses, arquées; face et devant du front jaunâtres; partie postérieure brune; thorax d'un noir de poix; abdomen d'un gris obscur; pieds d'un jaune verdâtre sale; tarses postérieurs brunâtres; ailes d'un gris jaunâtre.

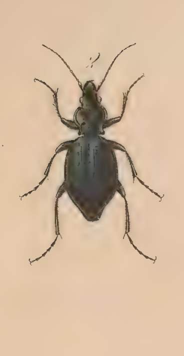
107. O. viridis. *Macq.*

Espèce qui se trouve en France.

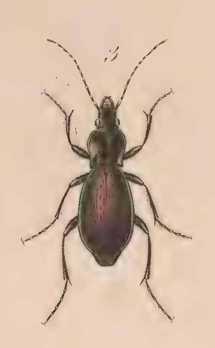


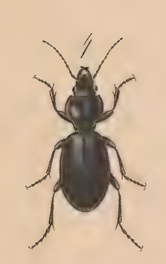
1 Melolontha fuscipennis Br.
2 — obscura Br.
3 Cerambyx (Monochamus) annulicornis Br.
4 — alltdus Br.
5 Lamia gibba Br.
6 Callidium viridum Br.
7 … curtus Br.
8 Ziphosis plicata Br.
9 Hegeter glaber Br.
10 Pimelia verrucosa Br.
11 — lutaria Br.
12 — levigata Br.
13 Dytilus concolor Br.
14 Tylodes scaber Br.
15 Omias tessellatus Br.
16 Mononyx variegatus Br.
17 Hispa occator Br.

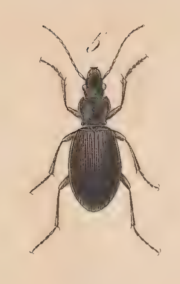
Impie de Folliau.

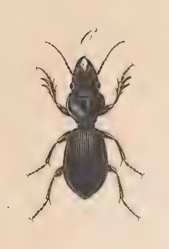




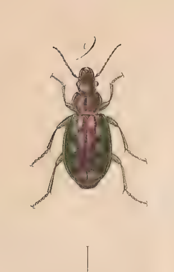






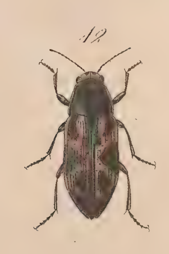










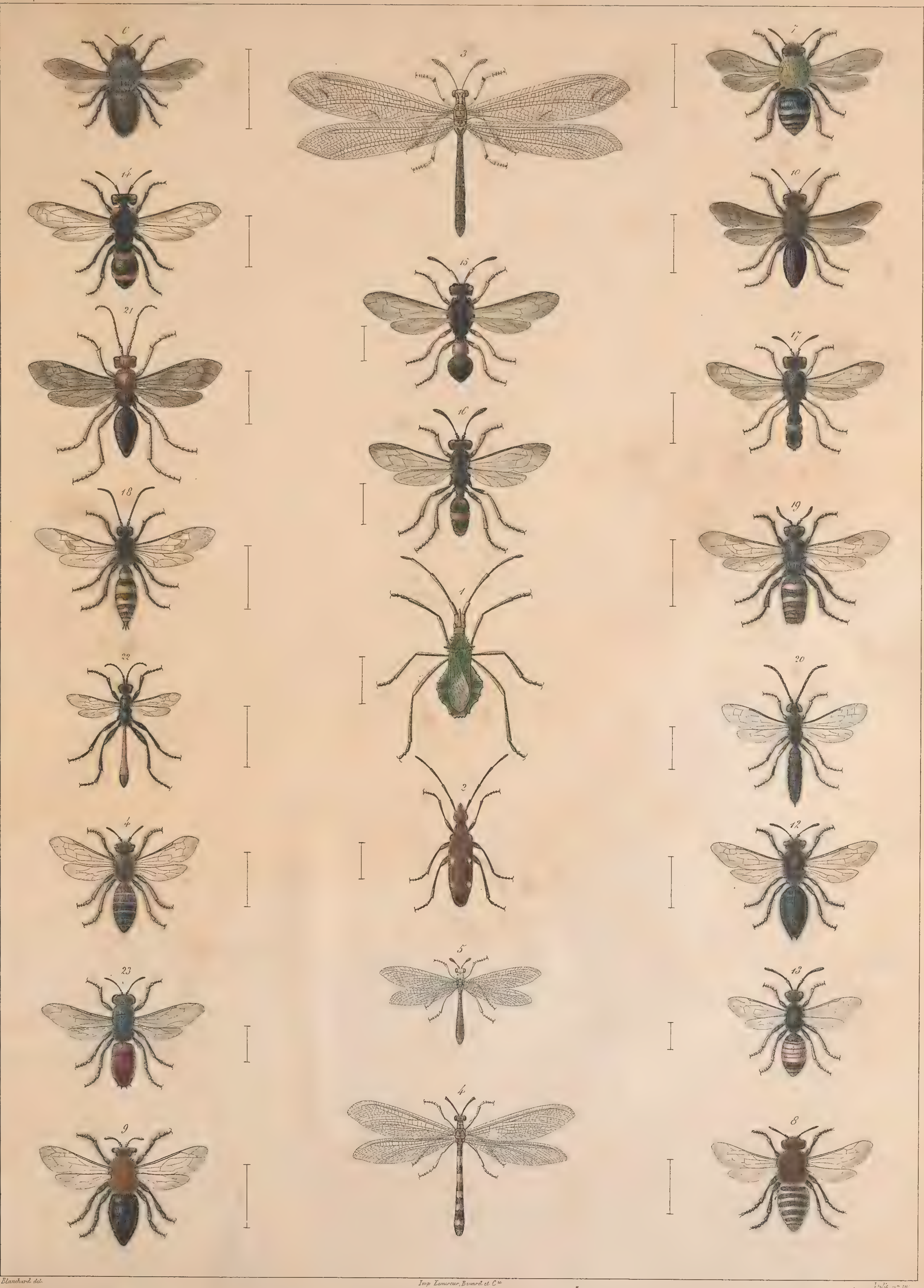




E. Blanchard, del. Aug. Duménil Sc.

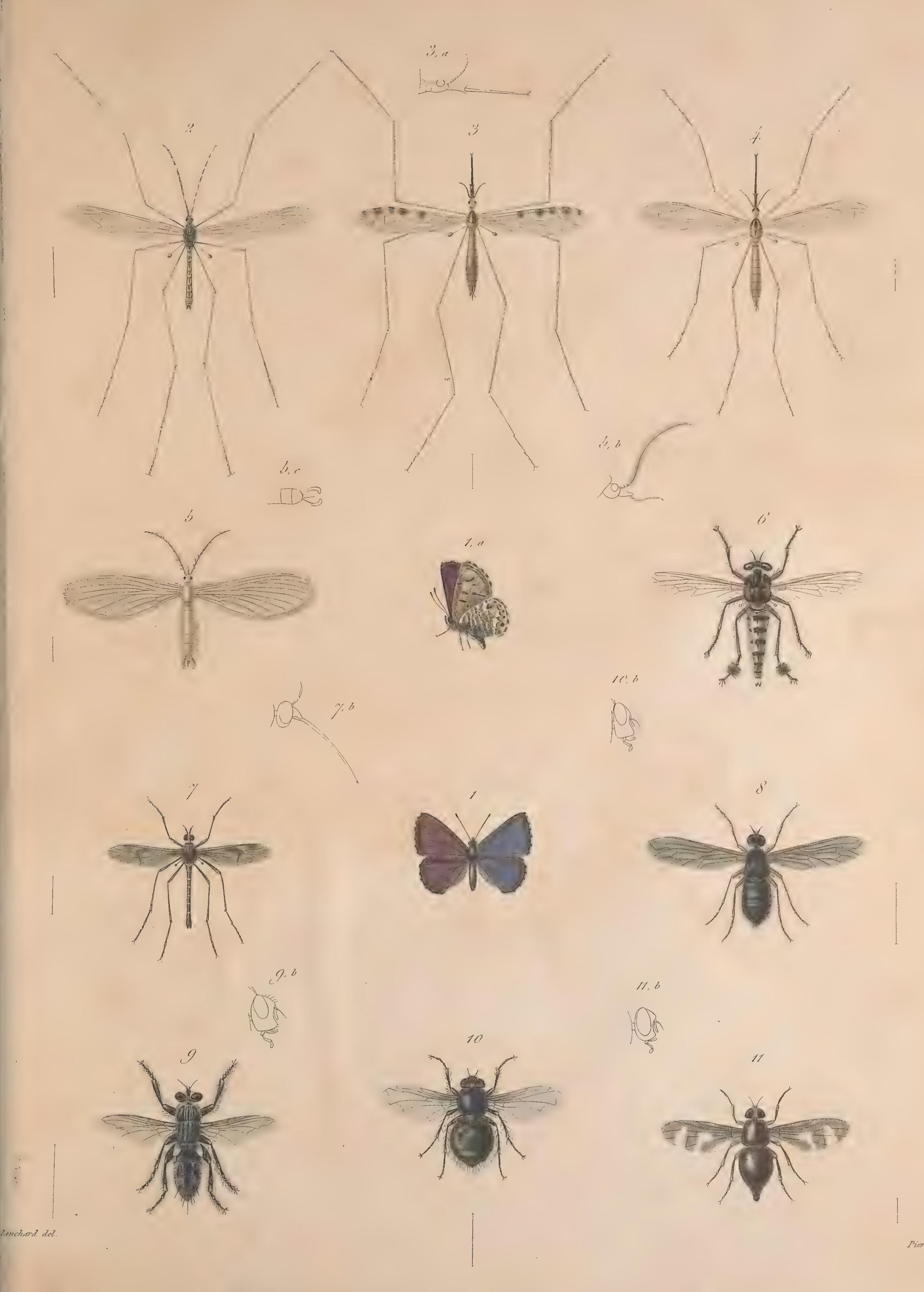
1 *Calathus depressus* Br. 2 *Carabus coarctatus* Br. 3 *Carabus faustus* Br.
4 *Feronia glabra* Br. 5 *Chlænius Canariensis* Dej. 6 *Scarites dimidiatus* Br.
7 *Nebria dilatata* Dej. 8 *Sphodrus alternans* Dej. 9 *Bembidium lætum* Br.
10 *Silpha tenuicornis* Br. 11 *Silpha costata* Br. 12 *Buprestis Bertheloti* Br.

Impr. par Folliau

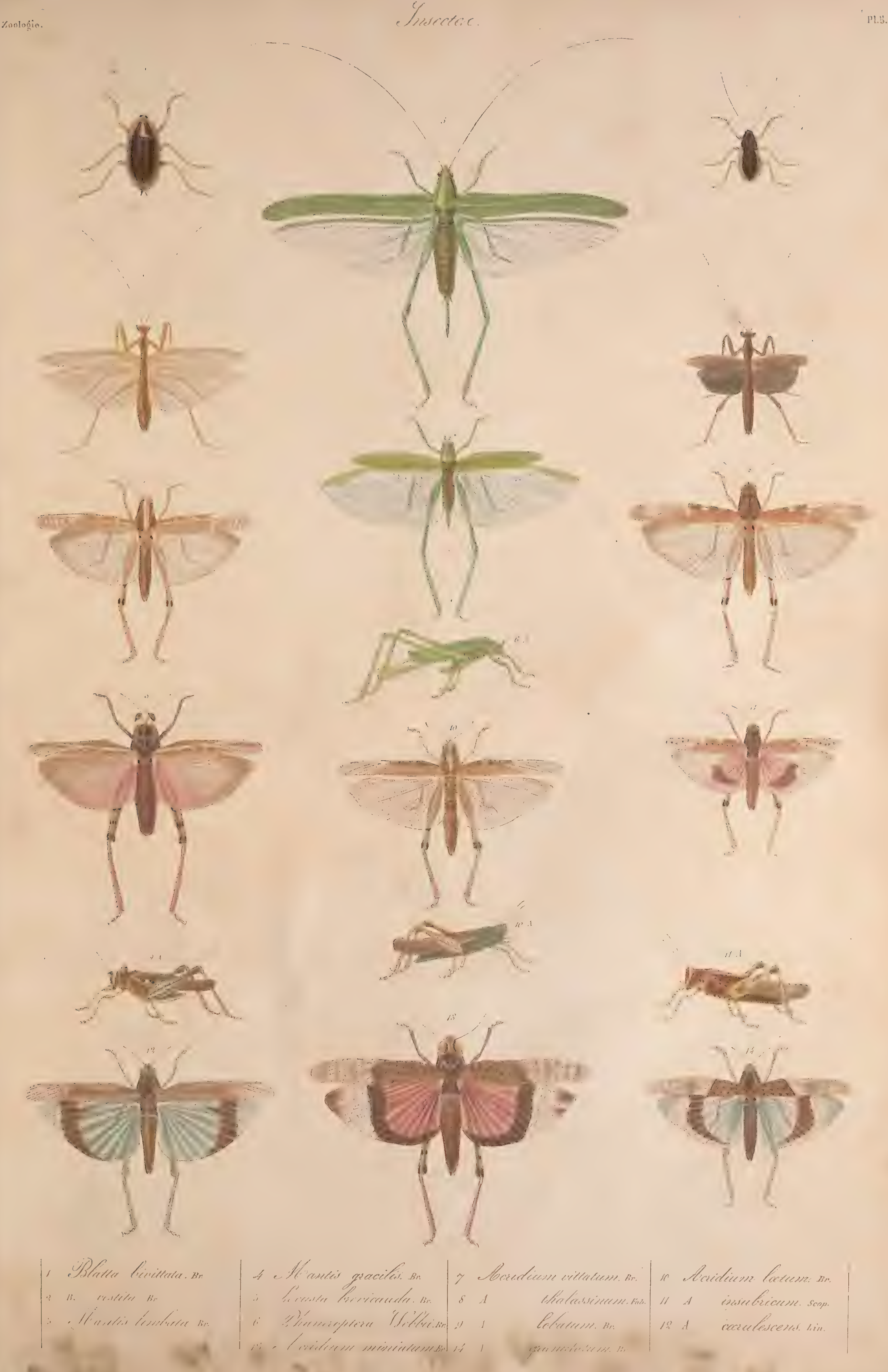


Blanchard del. Imp. Lemercier, Benard et Cie

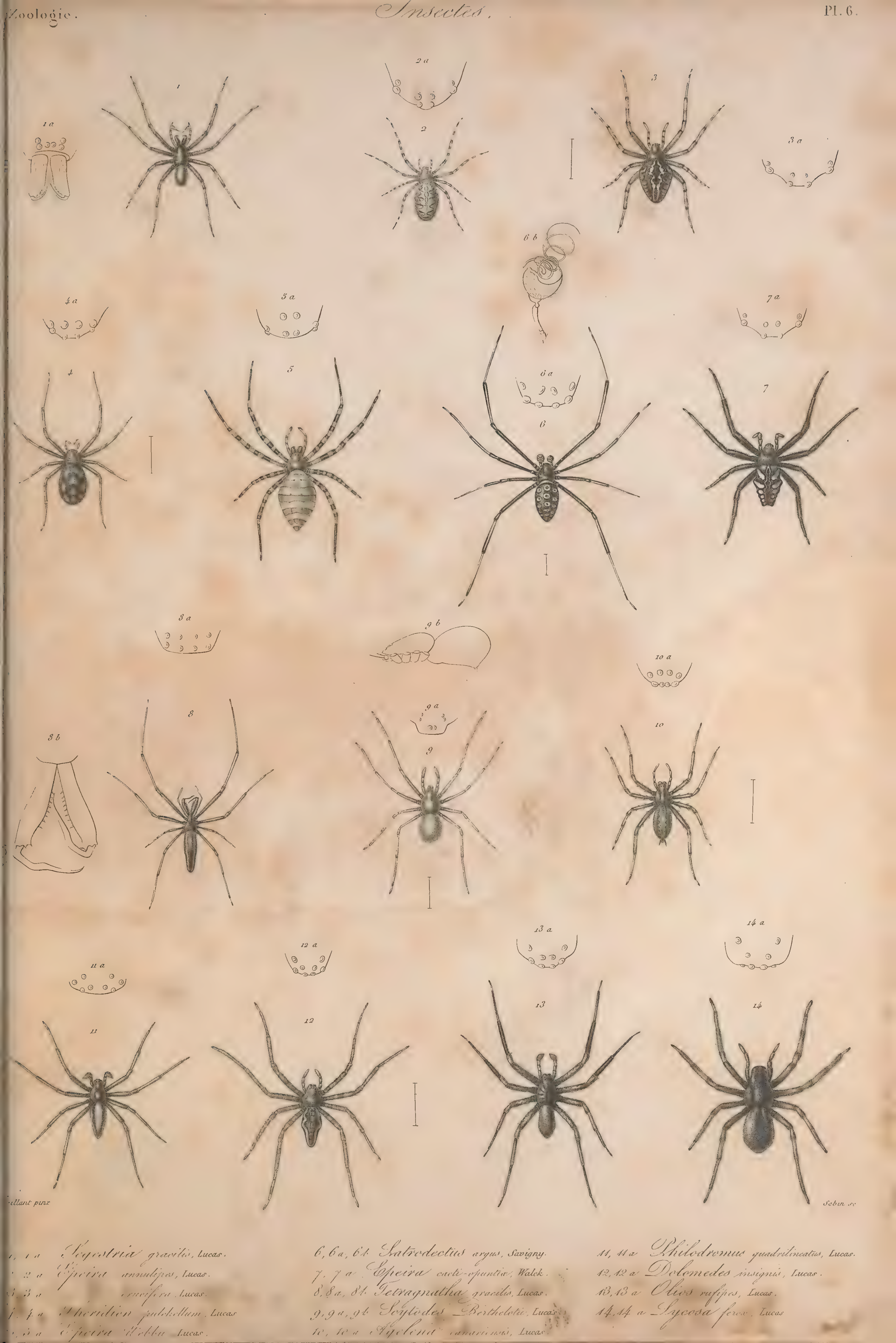
1. Coreus elegans Br
2. Aphanus 4-punctatus Br.
3. Myrmeleon catta Fab.
4. ——— alternans Br
5. ——— hyalinus Oliv.
6. Anthophora canescens ♀ Br
7. ucera algira Lep. St Farg
8. Osmia cincta Br.
9. Colletes dimidiata Br
10. Andrena xanthoscelis Br
11. ——— bipartita Br
12. ——— chalcogastra Br
13. Halictus concinnus Br
14. Odynerus hæmatodes Br
15. Dicœlius cruentatus Br
16. Cerceris lepida Br
17. ——— concinna Br
18. Scolia elegans ♂ Br.
19. ——— elegans
20. Myzine gracilis Br.
21. Pompilus dichrous Br.
22. Ammophila apicalis Br.
23. Chrysis ignita Var.

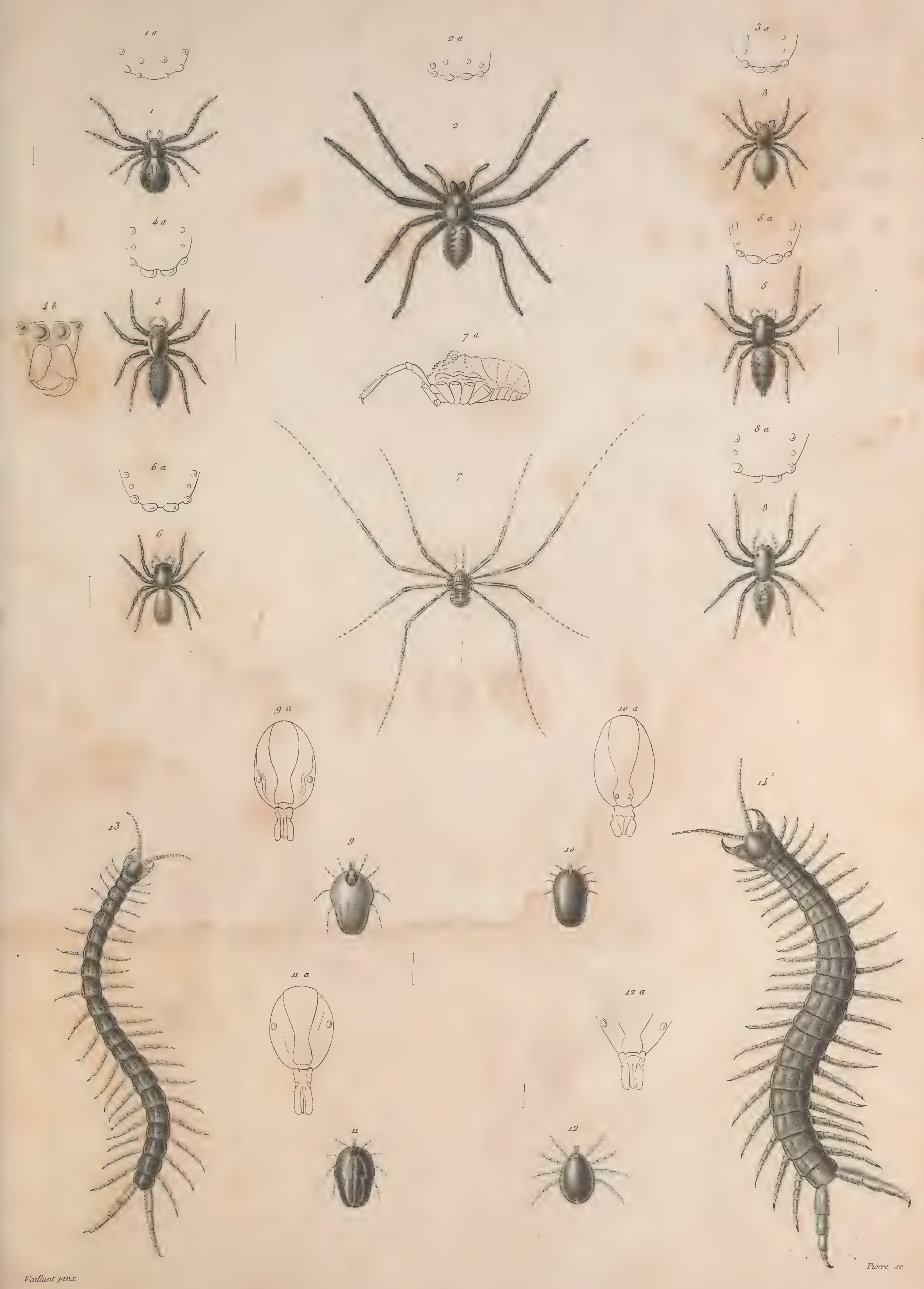


1 *Polyommatus Webbianus*, Br. 5 *Nemopalpus flavus*, Macq. 9 *Agria bella*, Macq.
2 *Tipula longicornis*, Macq. 6 *Asilus latitarsatus*, Macq. 10 *Calliphora splendens*, Macq.
3 *Aporosa maculipennis*, Macq. 7 *Lampromyia canariensis*, Macq. 11 *Tephritis canariensis*, Macq.
4 *Limnobia vicina*, Macq. 8 *Anthrax brunnipennis*, Macq.



1 *Blatta bivittata.* Br.
2 B. *vestita* Br.
3 *Mantis limbata* Br.
4 *Mantis gracilis.* Br.
5 *Locusta brevicauda.* Br.
6 *Phaneroptera Webbi.* Br.
13 *Acridium miniatum* Br.
7 *Acridium vittatum.* Br.
8 A. *thalassinum.* Fab.
9 A. *lobatum.* Br.
14 A. *granulatum.* Br.
10 *Acridium laetum.* Br.
11 A. *insubricum.* Scop.
12 A. *caerulescens.* Lin.


Zoologie.
Insectes.
Pl. 6.
1 a
1
2 a
2
3
3 a
6 b
4 a
5 a
7 a
6 a
4
5
6
7
8 a
9 b
10 a
9 a
8 b
8
9
10
13 a
14 a
12 a
11 a
11
12
13
14
illant pinx
Sebin sc
1, 1 a Segestria gracilis, Lucas.
2, 2 a Epeira annulipes, Lucas.
3, 3 a cruciféra, Lucas.
4, 4 a Theridion pulchellum, Lucas
5, 5 a Epeira Webbii, Lucas.
6, 6 a, 6 b Latrodectus argus, Savigny.
7, 7 a Epeira cacti-opuntiæ, Walck.
8, 8 a, 8 b Tetragnatha gracilis, Lucas.
9, 9 a, 9 b Scytodes Berthelotii, Lucas.
10, 10 a Agelena canariensis, Lucas.
11, 11 a Philodromus quadrilineatus, Lucas.
12, 12 a Dolomedes insignis, Lucas.
13, 13 a Olios rufipes, Lucas.
14, 14 a Lycosa ferox, Lucas

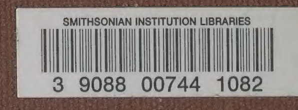


Vaillant pinx. Pierre sc.

1, 1 a *Thomisus asper*, Lucas.
2, 2 a *Delena canariensis*, Lucas.
3, 3 a *Attus annulipes*, Lucas.
4, 4 a, 4 b ——— *melanognathus*, Lucas.

6, 6 a *Attus bicolor*, Lucas.
7, 7 a *Phalangium spiniferum*, Lucas.
8, 8 a *Attus capito*, Lucas.
9, 9 a *Ixodes pallipes*, Lucas.

11, 11 a *Ixodes trilineatus*, Lucas.
12, 12 a ——— *cinctus*, Lucas.
13 *Scolopendra augusta*, Lucas.
14 ——— *valida*, Lucas.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00744 1082


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01570 9512